QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11949 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 29 JUIN 1983

Une piste palestinienne dans l'enquête sur la tuerie de la rue des Rosiers ?

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F
Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.
Tarif des abonnements page 16
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

En Italie, la démocratie chrétienne subit une grave défaite

Un phénomène de rejet

Le jeu politique italien, comme tout le donnait à prévoir, ne sera pas débloqué par les élections législatives des 26 et 27 juin. La démocratie chrétienne est au plus bas de sa course depuis la guerre, mais elle demeure le plus fort parti. Les communistes se stabilisent un peu en retrait, mais l'exclusion de toute majorité éventuelle leur a été signifiée avant même que le dépouillement ne soit achevé. *L'extrême droite néofasciste* a des gains appréciables (douze à la Chambre, cinq au Sénat), mais elle est tenue en marge du système. Restent les petits partis laïcs (libéral, *social-démocrate*, républicain), dont la progression globale renforce considérablement le rôle dans *toute* majorité. *Les* socialistes enfin se consolident sans que soient vérifiés leurs espoirs de développement.

L'Italie est donc allée à contre-courant des autres pays européens. Il est exclu qu'elle suive l'exemple allemand de l'alliance entre C.D.U. et libéraux ou celui de l'union de la gauche en France. Un gouvernement de droite à la Thatcher, pour lequel la démocratie chrétienne devrait faire appel au *Mouvement social italien*, est hors de question depuis qu'en 1961 une tentative en ce sens faillit provoquer la guerre civile. Quant aux expériences espagnole ou portugaise de gouvernement socialiste, ou à direction socialiste, le P.S.I. n'en a pas les moyens.

Le vote de protestation est indiscutable, tout en ayant pris des formes diverses. Le nombre d'abstentions et de bulletins blancs ou nuls ne semble pas plus élevé que d'ordinaire au vu des résultats provisoires. Le succès du parti néofasciste s'enracine dans un rejet de la démocratie chrétienne plus que dans la nostalgie d'un régime totalitaire.

Il évoque sur une échelle très réduite le raz de marée dont *bénéficia après la guerre le mouvement* dit de « l'homme quelconque », ancêtre du poujadisme français.

S'agit-il encore de protestation lorque les libéraux, les sociaux-démocrates et surtout les républicains rallient des électeurs visiblement à la recherche d'un style de gouvernement qui ne soit pas paralysé par les structures des partis de masse ? Les deux ans à la tête du gouvernement de M. Giovanni Spadolini, secrétaire général du parti républicain, ont tendu à remettre les partis à leur place dans l'Etat, en contraste avec le partage de l'Etat habituellement pratiqué entre les appareils des grandes formations.

MM. De Mita, secrétaire général de la démocratie chrétienne, *et* Craxi, secrétaire général du P.S.I., tous deux rénovateurs de leur propre parti, tous deux déçus mais encore puissants, se sont retrouvés pendant le dépouillement pour briguer l'un et l'autre *la direction d'une* majorité de centre gauche. Dans leur esprit, les petits partis laïcs ne doivent pas sortir de leur position d'auxiliaires. Mais ceux-ci demanderont vraisemblablement un peu plus de considération pour ce qu'ils représentent.

La démocratie chrétienne, n'étant pas en état de réclamer pour l'un des siens la succession du chef de l'Etat dans deux ans, peut être tentée de proposer la reconduction du gouvernement Fanfani. Celui-ci avait eu des mots aimables pour M. Craxi pendant la campagne. Si l'élimination des républicains devait être l'unique conclusion que les démocrates chrétiens et les socialistes donneront aux élections, alors il est bien sûr qu'elles n'auront servi à rien.

Les petits partis et l'extrême droite sont les principaux bénéficiaires du vote de protestation des électeurs contre un système de gouvernement usé

De notre correspondant

Rome. – On attendait un vote *sans surprise*. Pourtant les électeurs ont décidé que le scrutin des 26 et 27 juin pour le renouvellement du Sénat, de la Chambre des députés et d'une partie des conseils municipaux ne serait pas sans signification : en *fait il marque un tournant dans l'histoire* de la République italienne en raison de la défaite enregistrée par la démocratie chrétienne au pouvoir depuis près de quarante ans.

Avec 32,9 % des suffrages, la *démocratie chrétienne perd en effet* à la Chambre des députés 5,4 points, ce qui signifie 37 sièges. Depuis 1948 elle n'était jamais descendue au-dessous de 38 %. Elle n'est plus aujourd'hui que formellement en position de parti de la majorité relative.

Alors que les communistes, dont on pouvait penser qu'ils seraient boudés par l'électorat, ont maintenu leur position, on note une progres*sion substantielle des partis du* « pôle laïc », notamment des républicains, mais aussi des néo-fascistes du Mouvement social italien (M.S.I.) ainsi que, marginalement, de l'extrême gauche (Démocratie prolétaire).

Le parti socialiste, qui n'a progressé que de *1,6* point, ne peut certes s'enorgueillir d'avoir obtenu le soutien populaire qu'il escomptait, mais en raison de l'affaiblissement de la D.C. il se trouve en position de peser plus fortement dans les arbitrages pour la formation du nouveau gouvernement.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 2.)

Le président de la République s'inquiète de la montée des intolérances

M. Mitterrand veut « réduire à tout prix l'inflation », « préserver la priorité de l'emploi » « plafonner les impôts et les charges sociales »

Délai de grâce

par PAUL FABRA

Dans les circonstances d'aujourd'hui, il est deux choses qu'on peut attendre du président de la République à l'occasion d'une émission radiodiffusée en direct comme l'entretien qu'il vient d'accorder à Europe 1, le mardi 28 juin, dans le dessein évident de mobiliser l'opinion en faveur du plan de redressement économique et financier du gouvernement.

La première est qu'il fasse œuvre pédagogique, ce qui devrait lui être facilité par sa propre expérience et celle de ses amis politiques. En vingt-cinq mois de prise directe sur la réalité, les socialistes ont eu le temps d'assimiler les données de la situation à laquelle ils ont à faire face et de prendre la mesure de certaines illusions qu'ils partageaient avec beaucoup de Français sur les remèdes à employer pour réduire l'inflation et le chômage.

La seconde est précisément qu'il contribue, par ses paroles et la tonalité générale de ses propos, à créer ou recréer les conditions d'un consensus minimum. Cela ne devrait pas être impossible, puisque les ob*jectifs proclamés par le pouvoir* (et encore ce mardi matin par lui-même) et jusqu'à un certain point les moyens qu'il utilise pour les atteindre ne sont pas fondamentalement différents de ceux que proposait aux citoyens le gouvernement Barre.

Il dément ainsi par les faits l'existence d'une « rupture » brutale dont les partis de droite ont en vain essayé de convaincre les électeurs, il y a deux ans, qu'elle serait inévitable si la gauche arrivait au pouvoir.

En se donnant jusqu'en 1986, et même jusqu'à la fin de son septennat pour mener à bien l'œuvre commencée, comme le « régime » dont il a hérité lui permet de le faire, M. François Mitterrand dispose d'un atout considérable. Il n'est pas sûr qu'il en tire tous les avantages dont il pourrait jouer pour vaincre un climat de méfiance qui ne peut que rendre plus difficile la mise en œuvre du plan Delors.

Ce n'est pas en reprenant des arguments répétés à satiété avant et après le 10 mai 1981 qu'il pourra faire échec à l'« intolérance » dans laquelle l'opposition se complaît visiblement (si elle n'est pas seule à la pratiquer), insensible aux nombreux gestes d'apaisement du pouvoir, aussi bien dans le règlement de l'affaire de la police que dans la conduite journalière des affaires économiques.

Contrairement à ce qu'on entend dire ici et là, les contrôles fiscaux, pour citer cet exemple, ne sont pas plus « inquisitoriaux » que sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, qui avait une prédilection pour ce *genre d'actions. Pourquoi continuer* à mettre sur le compte du délabrement dans lequel la gauche aurait trouvé l'industrie française les difficultés du pouvoir, alors qu'il est bien clair que celle-ci aurait plutôt contribué à l'aggraver qu'à l'atténuer ?

(Lire la suite page 7.)

L'alerte

par JEAN-MARIE COLOMBANI

L'intervention du président de la République à Europe 1 tient en trois propositions, adressées chacune à une cible précise. Rassurer la majorité : *« Je n'ai pas changé »*, a-t-il dit, comme pour combattre l'idée selon laquelle sa politique se serait modifiée ; il n'a pas changé, donc il poursuit le même *« combat »* : la justice sociale.

Alerter la partie légitimiste de l'opinion et de l'opposition : attention, les *« intolérances gagnent trop de terrain »* ; méfiez-vous de ceux qui refusent à la nouvelle majorité l'exercice de ses *« droits légitimes »*.

Répondre aux hommes pressés de la droite. Ceux-là sont prévenus : *causez toujours, leur dit-il, je ne dissoudrai* ni ne procéderai à un référendum sur la politique économique et sociale, toutes revendications qui n'ont d'autre objet que de me priver de majorité. Or le respect de la démocratie passe par *« le respect des échéances »*. Voilà pour satisfaire aux interrogations sur l'actualité la plus pressante, alimentées par ceux qui, dans l'opposition, sont tentés d'avancer le calendrier.

(Lire la suite page 8.)

DEMAIN

Dans *« le Monde des arts et des spectacles »*

L'ESPRIT D'AVIGNON

Le Monde des arts et des spectacles, daté du 30 juin, sera consacré au trente-septième Festival d'Avignon, qui a lieu du 9 juillet au 7 août. A ce numéro spécial ont collaboré Roger Planchon, metteur en scène, auteur, directeur du T.N.P., Gildas Bourdet, metteur en scène, auteur, directeur de la Salamandre (centre dramatique du Nord), et Pierre Boulez, compositeur, chef d'orchestre, directeur de l'IRCAM (Institut de recherche et coordination acoustique-musique).

La Syrie ou le miroir aux alouettes

Tandis que M. Yasser Arafat multiplie, à Tunis, les déclarations apaisantes à l'égard de la Syrie, la situation dans la Bekaa, où les loyalistes du Fath sont encerclés par les Syriens, demeure préoccupante. Dans la nuit du 27 au 28 juin, les dissidents du *Fath ont tenté, à plusieurs reprises,* de progresser vers des positions tenues par les partisans de M. Arafat, mais ont été repoussés.

Dans une série de quatre articles, dont nous commençons ci-dessous la publication, Eric Rouleau décrit la situation intérieure en Syrie, qui vit depuis vingt ans sous le régime de l'état de siège.

I. – *Le palais du Peuple*

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Damas. – Les Syriens n'en parlent qu'à mi-voix, véhiculant de bouche à oreille des descriptions de la « chose » qui frisent le fantastique. L'inconnu engendre la légende tout naturellement dans un pays où le pouvoir cultive volontiers le mystère. Le « palais du Peuple » – inaccessible au commun des mortels depuis le début de sa construction il y a trois ans – serait non pas le siège de la présidence de la République, mais une redoutable « forteresse ». Le chef de l'État et ses proches auraient l'intention de s'y retrancher, entourés de cohortes armées, d'artillerie lourde et de canons anti-aériens. La « citadelle » serait dotée d'un réseau de tunnels et d'un aéroport permettant de rompre un éventuel siège.

Une visite discrète du chantier permet de rectifier l'image projetée par la rumeur publique. Le palais du Peuple ne s'apparente pas à l'Élysée, à la Maison Blanche ou même au Kremlin. L'état de guerre que vit la Syrie depuis trente-cinq ans, le régime dont elle s'est dotée, les fonctions que s'est attribuées son chef, le général Hafez El Assad, le caractère de ce dernier ne s'y prêteraient pas. La conception, le style architectural, le site choisi correspondent bien à une vision militaire du pouvoir. Le complexe présidentiel, composé de quatre corps de bâtiment, est perché comme un nid d'aigle sur une colline occupant une position stratégique. *Situé à l'intersection de grands axes* routiers conduisant aux frontières, l'un en direction du Liban, l'autre vers le Golan occupé par Israël, le troisième menant à l'aéroport, le panorama coupe le souffle. De ses fenêtres, le chef de l'État aura une vue plongeante sur l'ensemble de la capitale et de ses environs.

L'un des bâtiments, le moins imposant, abritera les appartements privés du président. Le militaire cède la place ici au villageois de jadis, né il y a cinquante-cinq ans dans une famille paysanne de la région de Lattaquieh. A l'étage, cinq chambres de proportions modestes (où il habitera avec sa femme et ses enfants), de minuscules salles de bains, un boudoir, un cabinet de travail, une salle de gymnastique, toutes pièces dotées de baies vitrées.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Autoradio

Françaises de l'aube, Français du matin, il faut restaurer la qualité du débat démocratique (« Zut, encore un feu rouge »). *La rigueur s'impose à tous, mais ce qui caractérise la gauche* (« il est bloqué, ce feu »)... *justice sociale* (« Oui, on y va, on y va »)... *ce que la droite n'a pas su ou voulu faire* (« Aïe, par là ça a l'air de bouchonner »).

Quant à la bombe à neutrons, je suis maître de la décision... (« Il n'est pas passé loin, celui-là »). *S'agissant du Tchad, il ne saurait être question pour la France...* (« Je vais être en retard »)... *ses engagements...* (« Si je prenais à droite ? »)

Sans la tolérance et le respect mutuel... (« Alors ! on avance ? »)... *d'une politique clairement expliquée et comprise.*

BRUNO FRAPPAT.

Place aux vieux !

par ANDRÉ FONTAINE

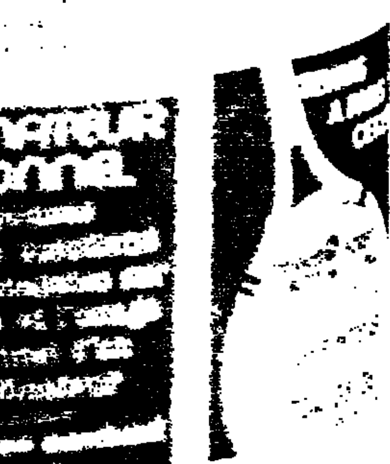
Lorsque Youri Andropov prit, il y a six mois, la tête du parti communiste soviétique, Henry Kissinger fit une remarque remarquable et insuffisamment remarquée : au moment où ils accédèrent à ces mêmes fonctions, Staline avait quarante ans, Khrouchtchev et Brejnev soixante ; Andropov, lui, en a soixante-dix. C'était, dans chaque cas, un peu arrondir les chiffres, et le nouveau maître de toutes les Russies, quant à lui, n'a que soixante-neuf ans. Mais le moins qu'on puisse dire, après l'avoir vu à la T.V. l'autre semaine, regard fuyant, visage inquiet, ne tenant debout qu'appuyé sur deux malabars, est qu'il fait beaucoup plus que son âge.

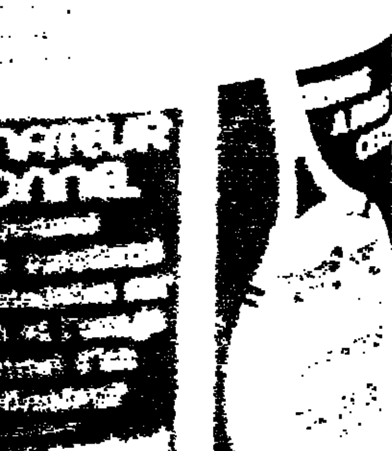
C'est assez pour que se répande l'idée, dans les capitales occidentales, *qu'il s'agit en réalité d'une* sorte d'intérimaire, la vraie relève ne devant intervenir que lorsqu'il aura à son tour quitté la scène. Ainsi s'expliquerait que Tchernenko (soixante-douze ans), qui passait pour son rival, occupe le poste essentiel de responsable de l'idéologie, et que Tikhonov, le chef du gouvernement, marche sur ses quatre-vingts ans. Il est vrai qu'il ne fait pas beaucoup parler de lui.

On dira que l'âge ne fait rien à l'affaire. Jean XXIII avait soixante-dix-sept ans le jour où il succéda à Pie XII. Tout le monde était convaincu que ce vieillard humble et affable, dont l'humour paraissait traduire le scepticisme, ne serait qu'un pape de transition : moyennant quoi on a eu Vatican II, qui a infligé à l'Église de Rome l'une des plus vives secousses de sa très longue histoire. A soixante-dix-neuf ans, Deng Xiaoping est la vivacité même : il a eu la sagesse de se débarrasser de nombre de ses fonctions officielles, sauf la direction de l'armée, mais c'est toujours lui qui conduit, et d'une main particulièrement ferme, les affaires de la Chine : et c'est lui qui vient de faire nommer à la présidence de la République Li Xiannian, son cadet de cinq ans.

Adenauer avait soixante-treize ans lorsqu'il devint le premier chancelier de la République fédérale, et il conserva ce poste pendant quatorze ans. En 1968, de Gaulle avait soixante-dix-huit ans, et pourtant, seul ou à peu près, il sortit, au moins momentanément, vainqueur de la grande épreuve qui l'opposait à la jeunesse de mai. Quant à Ronald Reagan, ses soixante-douze ans n'empêchent pas son parti de croire qu'il aurait peine à trouver, pour l'élection de l'an prochain, un meilleur candidat. Assisterons-nous, en France, à un phénomène comparable ? François Mitterrand aura soixante-douze ans à la fin de son septennat : il y a déjà des socialistes pour souhaiter que, contrairement à ce qu'il a dit avec netteté, il se représente.

(Lire la suite page 5.)





Le Monde

étranger

EUROPE

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN ITALIE

Grave défaite de la démocratie chrétienne

(Suite de la première page.)

Le vote des Italiens est symptomatique du malaise qui prévaut actuellement dans une société dont les problèmes sont patents (économiques, sociaux, mais aussi d'ordre institutionnel et de morale politique), sans qu'un parti réussisse à cristalliser les aspirations. Aussi l'affaiblissement de la D.C. et le déplacement des voix qui en est partiellement la cause ne sont-ils pas en soi porteurs d'alternative : la défaite de la démocratie chrétienne ne signifie notamment pas la victoire de la gauche.

La coalition qui sortira de ces élections sans vainqueur — sinon les petits partis — pourrait bien être encore plus fragile que les précédentes. Car le vote des 26-27 juin semble avoir été avant tout un vote de protestation et, comme tel, contradictoire.

En témoignent d'abord le nombre des abstentions qui a légèrement progressé (passant de 9,4 % en 1979 à 11 %) et surtout une augmentation des votes blancs (+ 5 %) particulièrement sensible dans le Nord industriel et au Centre. En témoigne également un déplacement des voix vers l'extrême gauche, l'extrême droite ou les radicaux. Des phénomènes qui donnent au scrutin une signification de vote anti-système, anti-« partitocratie », selon l'expression des radicaux, mais qui lui confèrent aussi un caractère en quelque sorte moral de refus d'une certaine pratique de pouvoir.

Cette attitude des électeurs se manifeste par le recul record qu'a enregistré la D.C. en Campanie, région de M. De Mita. A Naples, où l'opération de police anti-Camorra a mis en relief les liens entre criminalité organisée et pouvoir politique, la D.C. a régressé de 9 %, laissant la première place au P.C.I. (32 % des voix).

La démocratie chrétienne a été en fait victime d'une « colossale déception historique » de la part de l'électorat. Au siège de la D.C., on est atterré, désorienté. On s'explique mal l'ampleur de la défaite advenue, même dans les places fortes comme la Vénétie ou Palerme. Sa politique de gouvernement et sa politique de parti ont été mises en cause par les électeurs.

« *Nous prenons acte de ce fléchissement notable,* a déclaré M. De Mita, *mais nous restons de toute façon le parti de la majorité relative. Les problèmes de gouvernement deviennent plus difficiles : plus qu'une indication positive, ce vote exprime une protestation. La seule majorité possible est celle à cinq. Aucune alternative n'est à envisager.* »

Sans doute ont joué en défaveur de la D.C., à la fois l'abstentionnisme et un déplacement des voix néo-fascites qui lors des élections précédentes, dans la crainte d'une montée communiste, renforçaient le front démocrate-chrétien. Cette fois, le péril communiste n'étant pas ressenti par l'opinion publique, ces voix sont retournées au M.S.I., celui-ci a profité d'autre part des aspirations à l'ordre d'une petite bourgeoisie lasse de l'insécurité et de la « gabegie » étatique. La progression du M.S.I. a été de l'ordre de 0,9 %, ce qui représente douze sièges à la Chambre des députés.

En réalité, la défaite de la D.C. est plus profonde que ne le laissent à penser ces phénomènes, car cette fois elle ne menait pas un combat d'arrière-garde comme ce fut le cas, par exemple, en 1974 lorsqu'elle fut battue sur la question du divorce. La D.C. de M. De Mita se voulait « nouvelle ». Or elle n'a pas convaincu. Ni quand elle parlait de *rigueur : les votes sont plutôt allés* aux républicains ; ni quand elle parlait de renouveau : là, semble-t-il, M. De Mita se heurtait aux pesanteurs de son parti.

Certes, ces élections ont pris de court le nouveau secrétaire général, *qui n'a pas eu le temps de restructurer* la D.C. comme il l'aurait souhaité. Mais on peut penser aussi que son entreprise tendant à couper certaines racines de la D.C. — notamment en ce qui concerne le clientélisme — a effrayé quelques couches de l'électorat. La D.C., comme le montre son histoire, ne gagne que lorsqu'elle s'identifie à un certain système de pouvoir, non lorsqu'elle cherche à le contester.

Force dominante du système politique depuis la fin des années 40, la D.C. paie plus cher que d'autres la vague de désillusions qu'exprime le vote des 26-27 juin. La grande question est cependant de savoir si M. De Mita a été jugé négativement par les électeurs pour son programme ou bien pour ses aspirations de renouveau. Commentant le fléchissement de son parti, il a posé une question sans y répondre : est-ce parce que *la D.C. a mal exposé son* programme, ou bien parce que ses solutions n'étaient pas adéquates ? Aujourd'hui sa position au sein du parti est moins assurée que la semaine dernière.

L'équilibre de la gauche

Pour les communistes, dont le fléchissement a été modeste (0,5 % des voix, soit deux sièges à la Chambre des députés), la grande question était de ne pas descendre au-dessous de 30 %. Mais cette « victoire » est cependant négative. Nous ne sommes pas en 1976 : même si le P.C.I. parvient presque à égaler la D.C. et a pu bénéficier des voix d'une partie des jeunes nouveaux électeurs (3,5 millions), il reste que les communistes n'ont pas été le point de référence des mécontents.

Moins à cause de sa progression intrinsèque qu'en raison de la situation globale créée par les élections, le P.S.I. se trouve en position charnière. Utilisera-t-il cette nouvelle force de médiation simplement pour conquérir de nouveaux espaces de pouvoir (M. Craxi entend notamment obtenir la présidence du conseil), ou bien afin d'accélérer une dynamique tendant à rejeter la D.C. dans l'opposition ? Pour *M. Berlinguer, une majorité sans* la D.C. est possible. Mais, dans ses premières déclarations, M. Craxi a réaffirmé qu'à ses yeux les conditions d'une alternative à gauche n'étaient pas réunies.

La situation interne du P.S.I. n'est peut-être pas aussi sereine qu'on pourrait le penser. Il a en effet voulu ces élections, comptant sur un succès plus sensible. Il avait beaucoup investi financièrement dans la campagne, sans que les résultats *soient pour autant probants : même* à Milan, le fief de M. Craxi, le P.S.I. n'a fait que se maintenir. En revanche, ce fut un triomphe pour M. Spadolini (P.R.I.). Il n'est pas impossible dans ces conditions que certains courants du parti socialiste demandent des comptes au secrétaire général.

M. Craxi s'était fixé trois objectifs : l'affaiblissement de M. De Mita, la faillite de l'hypothèse de majorité centriste et une substantielle avancée de son parti. Seuls les deux premiers points ont été atteints. Les votes perdus par la D.C. ne se sont par reportés sur le *P.S.I. Celui-ci dispose aujourd'hui* d'un pouvoir contractuel supérieur mais, en termes de support populaire il n'a pas obtenu la victoire qu'il attendait.

En revanche, le parti républicain, compte tenu de sa représentativité antérieure (3,4 %), a presque doublé ses sièges, passant de seize à vingt-neuf. Cette victoire est due assurément à l'« effet Spadolini », à la manière de gouverner que le président du P.R.I.a montrée pendant deux ans. Les sociaux-démocrates en revanche n'ont progressé que modestement (+ 0,3 % à la chambre des députés) et les libéraux d'un point et demi, augmentant cependant leur représentation de sept sièges. La démocratie prolétaire, qui enregistre pour sa part une progression qui lui permet pour la première fois d'être représentée au Parlement, obtenant un sénateur et sept députés.

En ce qui concerne les radicaux, qui à la Chambre des députés ont perdu 1,2 point, ils estiment cependant avoir remporté une victoire sur deux fronts : non seulement sur le plan des suffrages obtenus, mais également sur le nombre des votes blancs (*le P.R. ayant appelé au* « non vote » en signe de protestation).

PHILIPPE PONS.

Les réactions des protagonistes

M. De Mita, secrétaire général de la D.C. : « *La situation est plus difficile qu'auparavant. Tous les partis perdent dans ces élections, nous autres démocrates-chrétiens plus que les autres. Nous enregistrons un infléchissement sensible. Nous restons cependant le parti majoritaire en termes relatifs.* » « *Le pays veut être gouverné d'une manière différente,* » a-t-il ajouté, en affirmant que la coalition de centre-gauche à cinq (qui a prévalu depuis 1979) demeurait la seule possible à ses yeux.

M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I. : « *Le centre-gauche à cinq sort affaibli de la consultation.* » Notant que les conditions arithmétiques pour une majorité de gauche n'existent pas encore, il juge que pour la première fois « *une majorité démocratique serait possible sans la D.C.* ».

« *L'effondrement électoral de la démocratie chrétienne constitue un coup porté à trente ans d'hégémonie démocrate-chrétienne. A l'autre pôle de l'éventail politique, émerge la grande force du P.C.I., qui, désormais, s'est rapproché de la démocratie-chrétienne jusqu'à la côtoyer.* »

M. Berlinguer a, d'autre part, invité le P.S.I. à se joindre au P.C.I. « *pour combattre de l'extérieur le système de pouvoir de la démocratie chrétienne* ».

M. Craxi, secrétaire général du P.S.I. : il faut maintenant « *trouver une solution, si possible sans improviser* », dans le cadre des alliances de centre-gauche qui ont prévalu depuis 1979. « *Il faut établir une stabilité politique tout au long de la législature* » en apportant « *des corrections politiques* ».

M. Craxi a réaffirmé son opposition à l'alliance des partis de gauche proposée par M. Enrico Berlinguer : « *Nous avions dit avant les élections que les conditions politiques d'un renversement d'alliances n'existaient pas. Au stade actuel, rien n'a modifié notre analyse.* »

LES COMPLIMENTS DE L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE

Deux mouvements de l'extrême droite française ont exprimé leur satisfaction du succès de M. Almirante.

Le Parti des forces nouvelles estime que « *ces résultats laissent déjà entrevoir une grande réussite de l'eurodroite aux élections du Parlement européen de 1984 et prouvent le rejet de plus en plus flagrant, de la part des peuples européens, aussi bien des solutions de la gauche communiste que celles des conservateurs* ».

Le Groupe Union-Défense (GUD) juge que « *les nationalistes européens s'affirment une fois de plus comme étant la seule alternative. Alors que l'Italie et l'ensemble de l'Europe se préparent à célébrer le centième anniversaire de la naissance de Benito Mussolini, à Rome comme à Paris, les nationalistes sont et seront le fer de lance des luttes populaires pour la grandeur de la nation et la justice sociale* ».

JUGÉ POUR « INSURRECTION ARMÉE »

Toni Negri est élu sur les listes radicales

De notre correspondant

Rome. — Toni Negri a été élu sur les listes du parti radical. C'était le seul candidat à apparaître presque quotidiennement à la télévision et à faire souvent les gros titres des journaux, bien malgré lui, et sans pouvoir à proprement parler faire campagne puisqu'il était dans le même temps jugé devant la cour d'assises de Rome sous l'inculpation d'insurrection armée contre les pouvoirs de l'Etat, après plus de quatre ans de prison préventive. Il était considéré comme un des maîtres à penser des Brigades rouges.

Pour certains intellectuels, le procès de Toni Negri était de nature politique et non criminelle et c'est pourquoi M. Pannella, à la tête du parti radical, avait décidé de le présenter sur les listes de son parti. Élu, M. Negri obtient *ipso facto* l'immunité parlementaire. Selon les dispositions de la loi italienne, dès que la cour d'appel aura officialisé les résultats électoraux, il sera libéré. Mais il ne s'agit pas pour lui, comme il l'a affirmé et écrit à plusieurs reprises, de se soustraire à la justice : « *Le procès du 7 avril* (c'est-à-dire celui d'Autonomie ouvrière) *est un procès à gagner et non à éviter : si je suis élu je demanderai au Parlement l'autorisation d'être jugé* ».

« *Quelles que soient les erreurs que nous avons commises, je pense que nous avons représenté une grande force de renouvellement dans la vie de notre pays...* », écrivait Toni Negri dans une lettre de prison expliquant sa candidature. L'un des premiers objectifs après sa libération sera de lutter contre la condition carcérale.

Exprimant la pensée de beaucoup d'intellectuels italiens, Rossana Rossanda dans *Il Manifesto* (extrême gauche), appelant à voter pour Toni Negri, écrivait récemment : « *J'ai honte d'un pays où a été monté le cas du 7 avril.* » Une opinion qui n'a sans doute pas été étrangère à l'élection de Toni Negri.

La magistrature, de son côté, n'a semble-t-il pas l'intention de faire marche arrière dans les accusations portées contre le chef d'Autonomie ouvrière : jeudi 23 juin, à deux jours de la fin de la campagne électorale, le juge d'instruction de Padoue, M. Collogero, à l'origine de le fameuse « thèse » selon laquelle Toni Negri aurait été l'inspirateur des Brigades rouges — une accusation qui s'est effritée au cours de l'instruction, — a émis de nouvelles accusations contre lui sans pour autant apporter de nouvelles preuves.

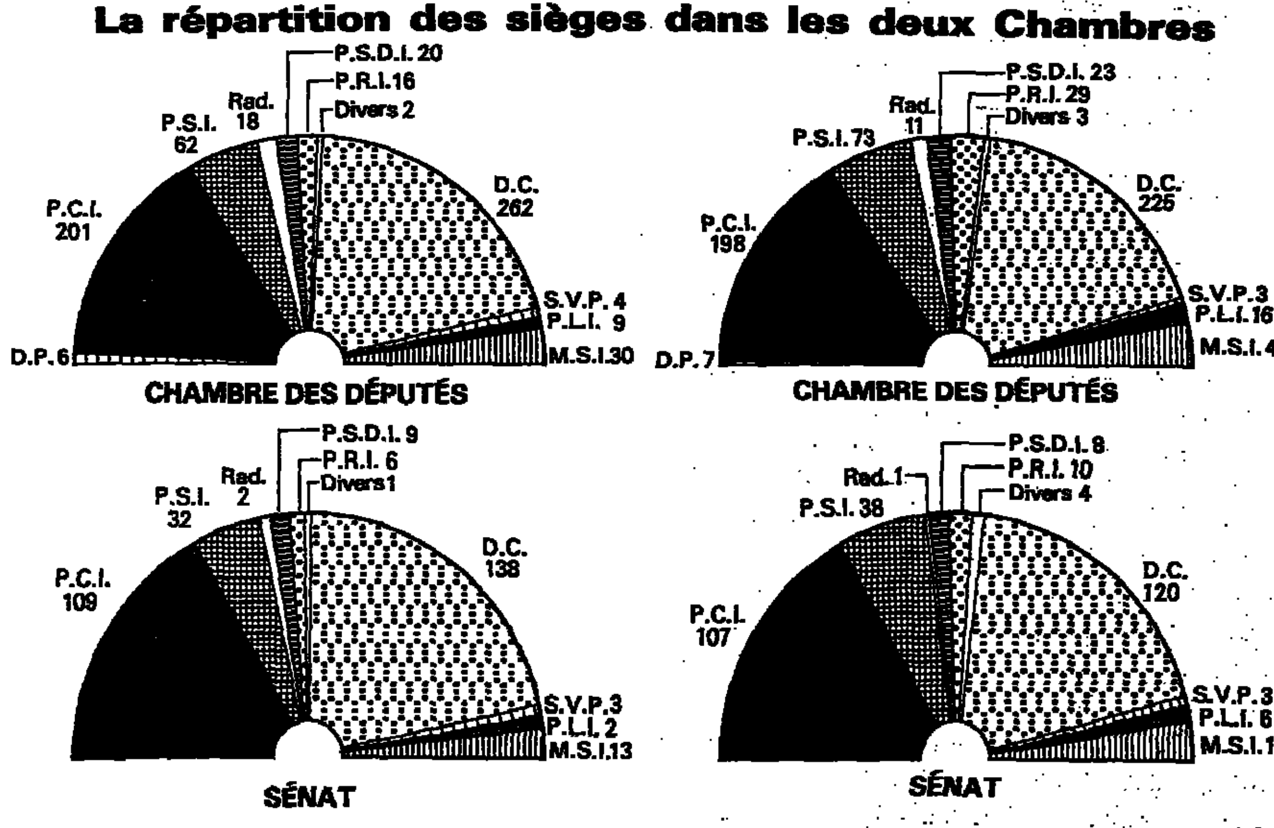
P. P.

Les résultats de 1983 et de 1979

FORMATIONS	SUFFRAGES EXPRIMÉS				POURC. DES SUFFR. VALIDÉS				SIÈGES			
	1983		1979		1983		1979		1983		1979	
	Sénat	Chambre	Sénat	Chambre	Sénat	Chambre	Sénat	Chambre	Sénat	Chambre	Sénat	Chambre
D.C.	10 076 141	12 145 800	12 018 077	14 046 290	32,4	32,9	38,3	38,5	120	225	138	262
P.C.I.	9 579 964	11 028 158	9 859 004	11 139 231	30,8	29,9	31,5	30,4	107	198	109	201
Démocratie prolétarienne		541 493	—	502 247	—	1,5	0,1	0,8	—	7	—	—
P.D.U.P.	—	—	—	—	—	—		1,4	—	—	—	6
Radicaux	551 644	809 672	413 478	1 264 870	1,8	2,2	1,3	3,4	1	11	2	13
P.S.I.	3 541 218	4 222 487	3 255 104	3 596 802	11,4	11,4	10,4	9,8	38	73	32	62
P.S.D.I.	1 186 271	1 507 431	1 321 283	1 407 535	3,8	4,1	4,2	3,8	8	23	9	20
P.R.I.	1 452 359	1 872 536	1 052 772	1 110 209	4,7	5,1	3,4	3	10	29	6	16
P.L.I.	834 235	1 065 833	691 464	712 646	2,7	2,9	2,2	1,5	6	16	2	9
M.S.I.-D.N.	2 283 691	2 511 722	1 782 004	1 930 639	7,3	6,8	5,7	5,9	18	42	13	30
S.V.P.		184 892	172 577	204 899	0,5	0,6	0,5	0,6	3	3	3	4
Divers		1 180 994	779 013	755 940	4,7	2,2	2,4	0,7	4	3	1	2
Blancs												
Nuls												
TOTAL					100	100	100	100	315	630	315	630

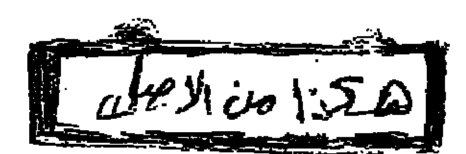
Ces chiffres, communiqués par le ministère de l'intérieur italien, résultent du premier dépouillement, ce qui explique l'approximation du total des pourcentages et l'absence de précision des bulletins blancs et nuls, qui ne sont rendus publics qu'avec les résultats définitifs. D.C. : démocratie chrétienne. P.C.I. : parti communiste italien. D.P. : démocratie prolétarienne, parti lié au *Manifesto*. P.D.U.P. : parti d'unité prolétarienne. P.S.I. : parti socialiste italien. P.S.D.I. : parti social-démocrate italien. P.R.I. : parti républicain italien. M.S.I.-D.N. : Mouvement social italien-droite nationale. S.V.P. : parti populaire sud-tyrolien. Divers : listes locales.

La répartition des sièges dans les deux Chambres



EN 1979... ...ET EN 1983

La composition des deux Chambres du Parlement italien s'établit provisoirement selon les tableaux ci-dessus. Des variations ne sont pas à exclure à la suite du décompte définitif.



AFRIQUE

Le conflit saharien

« Nous ne resterons pas éternellement dans le statu quo »

nous déclare le « ministre » sahraoui des affaires étrangères

« La résolution sur la Sahara occidental adoptée par l'O.U.A. à Addis-Abeba comporte, par rapport à celle du sommet de Nairobi, trois points nouveaux qui nous donnent satisfaction », nous a déclaré M. Brahim Hakim, *« ministre sahraoui des affaires étrangères »*, au cours d'un entretien qu'il nous a accordé, lundi 27 juin, avant de quitter Paris pour Addis-Abeba. Ces trois points sont *« les négociations directes »* entre les belligérants, *« la désignation des parties au conflit, à savoir le Maroc et le Front Polisario »* et *« la négociation d'un cessez-le-feu et des modalités du référendum sur l'autodétermination »*.

M. Hakim relève deux autres points qu'il estime également importants : alors que Nairobi avait donné carte blanche au comité de mise en application des résolutions, cela n'est plus le cas puisque *« il doit travailler en collaboration avec les parties au conflit, lesquelles doivent commencer par entamer des négociations directes conformément à l'article premier »*. Il note aussi que l'article qui sera au centre des discussions est celui qui précise que le référendum doit être organisé *« sans contrainte administrative ou militaire »*, ce qui signifie, selon lui, que les fonctionnaires et les militaires marocains doivent être retirés du Sahara occidental alors que Rabat soutient évidemment le contraire.

Le *« ministre »* estime, en outre, que le comité de mise en œuvre des résolutions devrait se réunir vers le 20 juillet à Addis-Abeba, ce qui suppose qu'une première négociation directe aurait lieu avant cette date.

M. Hakim a précisé qu'il est porteur d'un message de M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario et président de la R.A.S.D. au colonel Menguistu, président en exercice de l'O.U.A., portant sur la façon de *« parvenir à une solution politique sur la base de la résolution de l'O.U.A. et dans le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance »*.

Notre interlocuteur affirme ensuite que le Front Polisario a voulu favoriser une solution négociée en observant une relative accalmie sur le terrain mais qu'il en a profité pour se renforcer, de sorte qu'il dispose d'*« une formidable puissance de feu »* qu'il tient en réserve pour le cas où les négociations n'aboutiraient pas. Il refuse cependant de dire si les Sahraouis possèdent les fusées sol-sol d'une portée de 60 à 80 kilomètres que le général Dlimi redoutait naguère en raison de leur efficacité contre le « mur » protégeant le triangle utile El Aïoun - Smara - Boucraa.

M. Hakim affirme cependant, et il le redira à deux reprises au cours d'une conférence de presse : *« Si un accord n'intervient pas avec le Maroc d'ici au 31 décembre, la situation militaire et diplomatique se compliquera dans des dimensions dont la portée sera difficile à apprécier. Si Hassan II veut jouer la catastrophe nous jouerons la catastrophe. Nous ne resterons pas éternellement dans le statu quo. »*

PAUL BALTA.

Somalie

Les Etats-Unis commencent les travaux d'aménagement de la base de Berbera

De notre correspondant en Afrique orientale

Naïrobi. — Après avoir temporisé pendant presque trois ans, les Etats-Unis s'apprêtent à aménager, sur le golfe d'Aden, la base de Berbera, qu'ils sont autorisés à utiliser en vertu d'un accord conclu avec le gouvernement somalien en août 1980. Située à 250 kilomètres au sud-ouest de Djibouti, l'ancien point d'appui militaire soviétique — évacué par l'U.R.S.S. en novembre 1977 lors du renversement d'alliances décidé à Mogadiscio — deviendra pendant deux ans un chantier de construction.

La capacité portuaire sera doublée grâce à l'extension des quais. Principal atout de Berbera, la piste d'atterrissage est la plus longue d'Afrique (4 500 mètres). Elle peut accueillir tous les gros porteurs, dont les bombardiers stratégiques B-52. Selon un porte-parole de l'ambassade américaine à Mogadiscio, les nouvelles facilités de Berbera *« ne feront pas partie d'une base militaire »*, mais pourront servir aussi bien aux civils qu'aux militaires.

Une fois Berbera aménagée, aucun militaire américain n'y stationnera en permanence, a précisé le porte-parole. Il est vraisemblable toutefois que ce dispositif sera gardé et entretenu par une petite équipe de techniciens. A l'évidence, Washington ne veut pas s'engager outre mesure en Somalie. Les Etats-Unis continuent d'éprouver une certaine méfiance envers le président Syaad Barre, lui reprochant notamment d'exiger le droit à l'autodétermination pour les populations somalies vivant dans la province éthiopienne de l'Ogaden.

Le département d'Etat se contente donc — sans aller au-delà — d'honorer l'accord de défense d'août 1980, qui prévoit la livraison à Mogadiscio de matériel militaire défensif : armes antichars et antiaériennes, équipement radar, munitions. Mogadiscio dut d'ailleurs attendre juillet 1982 pour recevoir les premières caisses de matériel. Le relatif désintérêt de Washington tient aussi au fait que l'aménagement de Diego-Garcia — pivot du dispositif américain dans l'océan Indien — et le renforcement des facilités aéronavales au Kenya et à Oman ont réduit la valeur stratégique de Berbera.

J.-P. LANGELLIER.

Lesotho

Trois civils sont tués lors de l'attaque d'un poste militaire

De notre correspondant

Johannesburg. — Trois passants ont été tués et deux autres grièvement blessés au cours de l'attaque d'un poste militaire, dans la soirée du dimanche 26 juin, au Lesotho. Rapportant l'incident lundi, la radio officielle de Maseru a précisé que le coup de main dirigé contre le village de Taung, dans le sud-ouest du royaume, aurait été perpétré par cent cinquante à deux cents hommes en armes venus d'Afrique du Sud.

Selon un témoin cité par Radio-Lesotho, on aurait vu les assaillants entrer et sortir du territoire royal à partir et en direction de l'Afrique du Sud. D'autre part, dans le district de Qacha, au sud-est du Lesotho, un second poste des forces paramilitaires du royaume aurait essuyé des tirs de mortier en provenance de la République sud-africaine. Deux autobus ont été endommagés.

Ce mardi matin, cependant, aucune organisation n'avait encore revendiqué ces opérations, dont les responsables, pour les autorités du royaume, sont à coup sûr les combattants de l'Armée de libération du Lesotho (L.L.A.). Branche militaire de l'opposition en exil, la L.L.A., pour l'essentiel basée en Afrique du Sud, a multiplié depuis 1980 les coups de main armés contre le régime autocratique du chef Leabua Jonathan, premier ministre du royaume.

Depuis le début du mois, toutefois, après les entretiens directs entre Pretoria et Maseru (*le Monde* daté 5-6 juin 1983), une fragile détente semblait s'être établie aux frontières. Les deux voisins s'étaient alors mis d'accord sur le principe de *« réprimer les éléments subversifs qui mettent en péril la sécurité des deux pays »*. Sans les nommer, le modus vivendi » en gestation visait d'une part, les militants anti-apartheid du Congrès national africain (A.N.C.) exilés au Lesotho et, de l'autre, les combattants de la L.L.A.

Il restait à *« étudier les moyens concrets »* de mettre en œuvre l'accord de principe obtenu le 3 juin à Johannesburg. Une seconde rencontre, *« de haut niveau »*, précisa-t-on, eut lieu à Bloemfontein le 23 juin suivant. Donna-t-elle les résultats escomptés de part et d'autre ? Dans sa *note de protestation*, qu'il a voulue *« ferme »*, le gouvernement du Lesotho *« regrette »* que l'attaque ait eu lieu *« alors que le royaume s'emploie à renforcer les relations de bon voisinage avec la République sud-africaine »*.

PATRICE CLAUDE.

Tchad

« La France respectera sans limites ses engagements »

déclare M. Mitterrand

Interrogé sur l'évolution de la crise tchadienne, ce mardi 28 juin, à Europe 1, M. Mitterrand a notamment déclaré : *« La France respectera ses engagements sans limites à l'égard du Tchad. »* (Lire page 7 la déclaration complète du chef de l'Etat.)

A N'Djamena, où un premier avion français s'est posé dans la nuit, l'arrivée de l'aide de Paris a, semble-t-il, détendu l'atmosphère.

Sur le plan diplomatique, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a indiqué, lundi à Nice, qu'il déployait tous ses efforts pour *« éviter une extension et une internationalisation du conflit. Nous n'avons pas, pour le moment, la preuve*, a-t-il ajouté, *d'une intervention directe de la Libye »*.

Tripoli a affirmé sa *« décision de ne pas garder les bras croisés devant une intervention étrangère au Tchad »*, dans une déclaration faite par un porte-parole du Bureau populaire de liaison extérieure (ministère des affaires étrangères libyen). Evoquant les propos tenus, lundi matin à Alexandrie, par le président égyptien, Hosni Moubarak, à propos du Tchad, le porte-parole a souligné *« le souci qu'a la Jamahiriya de la sécurité du Tchad et de son intégralité territoriale »* et condamne *« les fausses accusations »* contenues, selon lui, dans la déclaration du chef de l'Etat égyptien, qui avait qualifié de *« regrettables et affligeants »* les récents événements du Tchad.

A Paris, où il a rencontré M. Mitterrand, le général Eyadema, du Togo, a estimé que le Tchad était victime d'une *« agression »* et que *« la communauté internationale devrait voler au secours de ce pays, dont le peuple a trop souffert depuis vingt ans »*.

Enfin le grondement d'un avion...

Correspondance

N'Djamena. — Le président Hissène Habré, après quelques heures passées à faire le point de la situation et à remanier son dispositif, ne semble nullement abattu par la perte de Faya-Largeau. Il a même dans l'œil une lueur donnant l'impression qu'il mitonne une surprise. Pourtant, il ne révèle rien de la teneur de ses entretiens de dimanche avec M. Nucci. A-t-il eu des assurances ? En tout cas, il ne semble guère inquiet.

Dans la capitale du Tchad, une seule question revient sans trêve en cette journée de lundi. La France va-t-elle nous aider ? Angoisse d'abord, mais vers midi l'atmosphère change ; Soudain, il y a plus de monde dans les rues, et les visages se fendent d'un sourire à la vue d'un Français. Les responsables s'accordent, dans les bureaux, leur première sieste depuis cinq jours. Mais dès 17 heures, chacun se jette sur sa radio et tente de trouver, dans la jungle sifflante des ondes courtes, un bulletin d'information en français. Les privilégiés, fonctionnaires des ministères de la présidence de la République, échangent leurs dépêches. On en retient bien sûr seulement ce qui convient : *« Le Quai d'Orsay vient de dire que Paris adapterait son aide matérielle aux circonstances*, s'écrie un ministre : *comme les circonstances sont graves, cela veut dire que l'aide française sera importante ! »*

Les premières rumeurs fleurissent à la tombée du jour : quatre Transall sont venus déposer de nuit 34 tonnes d'armement. *« Non, ce ne sont pas des Transall mais deux DC-8 cargos. »*

Il s'est finalement posé beaucoup d'avions dans cette journée de lundi, mais, apparemment, il s'agissait d'appareils civils et de vols prévus.

La panoplie souhaitée

Enfin, la nuit résonne du tonnerre étouffé d'un multiréacteur. Chacun, soudain, est convaincu d'avoir « entendu » la première livraison de matériel militaire français à N'Djmena. L'utilisation d'un DC-8 indique que la cargaison vient d'Europe et non pas de Bangui, car des Transall auraient suffi. Si le « fret » vient de Paris, c'est que la quantité fournie dépasse de loin les quelques réserves stockées sur les bases françaises de Centrafrique. Donc, ce ne sera pas une aumône, mais bien une aide appréciable. Reste à savoir si cet armement peut contrebalancer efficacement le considérable matériel militaire dont semble disposer l'« armée » de M. Goukouni Oueddeï. Les officiers tchadiens énumèrent la panoplie de première urgence qu'ils souhaitent : des munitions et des armes antichars (L.R.A.C. de 89 mm) ; des mortiers lourds de 120 mm pour pallier le manque de véritable artillerie ; des mortiers de 81 mm, très maniables pour les tirs plus rapprochés ; des tonnes de munitions de fusil, dont la consommation est ahurissante dans ce type de guerre, et aussi quelques armes ultra-modernes, comme, par exemple, les redoutables Milan, missiles antichars dont le tireur — assure-t-on ici — peutêtre formé *« en quelques heures »*.

La deuxième question porte sur les moyens de transport : le front du Nord se trouve à plus de 500 kilomètres de N'Djamena. Comment acheminer tout cela sur de telles distances ? obligatoirement par la piste. Les véhicules et le carburant manquent, comme d'ordinaire. Les stratèges de N'Djamena comptent sur la lenteur qu'ils croient déceler chez leurs adversaires pour transporter leurs renforts vers quelques points-clés.

La visite, lundi, de M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, après celle de M. Christian Nucci, confirme les soutiens diplomatiques dont dispose N'Djamena. Les pays voisins ont compris qu'il ne s'agit pas, cette fois, de l'ultime affrontement de deux chefs locaux, mais bien d'une bataille importante pour tout le continent.

PIERRE DÉVOLUY.
(R.M.C.)

Le ministre des relations extérieures : « Pour le moment, il n'y a pas d'intervention étrangère au Tchad »

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a affirmé, lundi 27 juin à Paris, que, *« pour le moment, il n'y a pas d'intervention étrangère au Tchad »*.

« S'il y avait demain intervention de forces étrangères, à Dieu ne plaise, a déclaré le ministre à FR 3, *le problème deviendrait tout à fait différent. La communauté internationale devrait s'en saisir et la France, d'ailleurs, veillerait à ce que la communauté internationale en soit saisie et nous verrions ce qui serait décidé alors. » « Mais*, a ajouté le ministre, *je ne veux pas envisager cette hypothèse puisque, pour le moment, il n'y a pas d'intervention étrangère. Je tiens à le redire. »*

M. Cheysson a affirmé que la France restera « strictement » dans le cadre de l'accord de coopération *militaire qui la lie au Tchad*, s'il n'y a pas d'intervention étrangère.

« Nous adaptons notre aide aux circonstances », a déclaré M. Cheysson. *« Tout le carburant dans le passé* (pour le Tchad) *venait par le Nigeria. Le carburant n'arrivant plus par cette voie, nous en avons envoyé un peu, ce qui était indispensable*, a-t-il ajouté, et *s'il y a eu, à Faya-Largeau, des munitions qui ont été utilisées, peut-être de l'équipement qui a été endommagé et détruit, eh bien, nous le remplacerons. »*

Interrogé sur une aide étrangère au GUNT, le ministre français a répondu : *« Il y en a certainement. (...) Goukouni n'a pas fabriqué les quelques canons qu'il a, tout seul, dans ses oasis. En a-t-il reçus plus que n'en avait Hissène Habré à cette même époque ? C'est probable. C'est d'ailleurs, si je peux dire, presque la contrepartie du fait qu'il n'y a pas de forces étrangères. »*

M. Cheysson « rectifié »

La *« cacophonie »* — pour reprendre une expression de Max Gallo — n'est pas l'apanage de la seule opposition. On en a eu la preuve lundi et mardi en écoutant successivement MM. Cheysson et Mitterrand expliquer la politique française à l'égard du Tchad.

C'est à FR 3 que le ministre des relations extérieures a commenté lundi soir la situation au Tchad. *« Pour le moment, il n'y a pas d'interventions étrangères, je tiens à le redire »*, a notamment déclaré M. Cheysson, avant d'affirmer prudemment : *« Nous adapterons notre aide aux circonstances. »*

Mardi matin, avec M. Mitterrand, sur Europe 1, le ton change du tout au tout, preuve supplémentaire qu'il n'y a pas de politique étrangère française tant que l'Elysée ne s'est pas prononcé. Pour le président de la République, en effet, il y a bien début d'intervention étrangère et celle-ci *« se manifeste d'une certaine manière par un soutien logistique, du côté de la Libye sans aucun doute »*. Paris, donc, *« apportera son soutien logistique, conformément aux accords. (...) La France respectera ses engagements au Tchad sans limite, car un engagement c'est quelque chose de complet, qui représente la foi jurée. Tout ce que la France a promis sera tenu »*.

L'avertissement au colonel Kadhafi est on ne peut plus clair. Si le dirigeant libyen avait pu se sentir conforté lundi par les propos lénifiants de M. Cheysson, il aura été soumis mardi au régime de la douche écossaise, tant il est vrai que le Quai d'Orsay gère mais ne décide pas. Reste à savoir pourquoi, avant de parler en public, M. Cheysson oublie si souvent de demander ce qu'il doit dire. — J. A.

● *Un prêtre d'origine canadienne*, le Père Orel, et quatre civils tchadiens ont été tués dimanche 26 juin, et un autre prêtre, d'origine française, a été blessé, dans la région de Moundou (sud du Tchad), a-t-on appris à N'Djamena. Ce groupe de personnes serait tombé dans une embuscade tendue entre Moundou et Beinamar par des éléments armés non identifiés. Il faut noter cependant que ces faits se sont produits dans une région très éloignée de la zone de combats, avec lesquels ils ne semblent pas être en rapport. — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

La Syrie ou le miroir aux alouettes

(Suite de la première page.)

Au rez-de-chaussée, un vaste patio, agrémenté de jets d'eau, est entouré d'un séjour, d'un coin-repas et de salons, dont deux sont réservés aux amateurs du grand ou du petit écran.

La relative simplicité de cette résidence tranche avec la splendeur du palais présidentiel, dont le gigantisme et la silhouette, à la mesure des ambitions panarabes du chef de la Syrie, militant du parti Baas dès l'adolescence, rappellent ceux des temples pharaoniques. Portail de cathédrale, orgueilleuses colonnades, escalier monumental, introduiront le visiteur étranger dans un ensemble fastueux, composé de multiples salles d'apparat, de réception, de festin – pouvant contenir un millier de convives, – de spectacle, dont un amphitéâtre, et – au premier étage – les bureaux du président et de ses proches collaborateurs. La décoration, dit-on, associera harmonieusement le fonctionnel à la marquetterie de Damas et aux arabesques d'Andalousie.

Les deux autres bâtiments témoignent des prérogatives étendues que détient le général Assad. L'un d'eux abritera les conseillers spéciaux du chef de l'État, qui assurent la liaison avec le cabinet ; il servira de lieu de réunion au conseil des ministres, à la direction du Baas, à celle du Front national (la coalition des partis. théoriquement au pouvoir), et peut-être aussi au haut commandement des forces armées, tous présidés par le « *chef suprême de la nation* ». Le quatrième édifice du complexe, qui s'élève sur une colline voisine, le « palais des hôtes », a été conçu pour accueillir jusqu'à quatre chefs d'État et leurs suites. La conduite de la politique étrangère – faut-il le rappeler ? – est également l'apanage de M. Assad.

Point de tunnels secrets destinés à assurer l'évasion des occupants de la « forteresse ». En revanche, une dalle de béton a été aménagée pour servir d'héliport, utile aux déplacements officiels, et un abri est prévu dans le sous-sol du palais, ce qui n'est pas surprenant quand on songe que celui-ci est à la portée de l'artillerie israélienne, distante à vol d'oiseau d'une vingtaine de kilomètres à peine. Autre projet : la sinistre bâtisse de la prison de Mezze, de triste réputation, que l'on aperçoit sur le flanc d'une colline voisine sera détruite et ses occupants seront transférés ailleurs...

Le pouvoir politique est à l'image du Palais du Peuple. La Constitution proclame que « *la république syrienne est démocratique, populaire et socialiste* » avant de garantir, dans divers articles, toutes les libertés individuelles et collectives, mais la plupart d'entre elles ont été suspendues conformément aux dispositions de l'état de siège, elles aussi parfaitement « légales ». La loi fondamentale confère au chef de l'État le droit d'édicter des mesures exceptionnelles quand « *un grave danger menace l'unité nationale ou la sécurité et l'indépendance du territoire national* ». Or la Syrie est menacée, de l'extérieur par Israël et, de l'intérieur par les « *contre-révolutionnaires* », en l'occurrence les Frères musulmans. L'état de siège, instauré il y a tout juste vingt ans après l'avènement au pouvoir du parti Baas, est dès lors toujours en vigueur. D'où l'arbitraire, les abus et, parfois, les crimes commis au nom de l'intérêt national.

Les médias sont soumis à une censure caricaturale à force d'être draconienne ; les publications étrangères, dont l'importation est monopole d'État depuis un an, sont souvent interdites pour des raisons futiles. La liberté d'expression a été pratiquement confisquée, bien que le pouvoir tolère généralement les critiques formulées en privé.

L'intimidation est jugée manifestement plus efficace que l'arme de la terreur. De nouvelles cartes d'identité ne sont délivrées aux citoyens qu'à l'issue d'une longue enquête policière. Les *moukhabarat* – services secrets – sont omniprésents, dans les administrations de l'État, dans les lycées et les universités, dans les syndicats et les partis politiques. L'État de siège autorise encore les arrestations préventives et les détentions de durée indéterminée, au cours desquelles – selon Amnesty International – la torture est couramment pratiquée, ainsi que, parfois, des exécutions. Les interpellations ne se comptent plus : selon une estimation, quelque deux à trois mille suspects, dans leur quasi-totalité des Frères musulmans, mais aussi des baasistes, des nassériens et des communistes dissidents, ont été interrogés depuis le début de cette année. On ignore encore le nombre des prisonniers politiques, que la rumeur publique situe entre 5 000 et 10 000. Les tueries dans la ville de Hama en févirer 1982 restent, d'autre part, gravées dans toutes les mémoires.

Il est vrai que les Frères musulmans ont fourni aux autorités quelques motifs à la répression. La « guérilla urbaine » qu'ils pratiquent depuis sept ans, les attentats à la bombe, les exécutions sommaires, les assassinats, ont coûté la vie à plusieurs milliers de personnes, de simples citoyens, mais aussi de hauts responsables du gouvernement et des partis, des juges, des professeurs, des cheikhs loyalistes. Mais il est vrai aussi que le pouvoir en a profité pour multiplier ou développer les forces de sécurité. L'armée régulière, les Brigades de défense (dont le chef est M. Rifaat El Assad, frère du président), les Unités spéciales du général Ali Haydar, la gendarmerie, des milices paramilitaires constituées par le Baas, les syndicats ouvriers, paysans, étudiants, se conjugent pour quadriller le pays au sens plein du terme.

On ne peut circuler en Syrie sans se heurter à l'une ou à l'autre de ces forces. Des hommes en uniforme ou en civil, la mitraillette au poing, montent la garde devant les aéroports, les bâtiments officiels, la radio-télévision, les universités, les permanences des partis, les résidences des dignitaires du régime. Sur les routes, aux accès des agglomérations, dans le centre ville, ils procèdent à des contrôles d'identité et à des fouilles.

Quadrillage militaire, mais aussi encadrement politique et façade démocratique. L'Assemblée du peuple (le Parlement) et le Front national, regroupant le Baas et quatre autres formations représentées au gouvernement, font fonction de chambres d'enregistrement. Le Baas, qui s'est attribué la majorité des sièges dans l'une et l'autre, bénéficie seul du droit à avoir des activités dans l'armée et les établissements d'enseignement, à entretenir des permanences dans l'ensemble du pays, à publier des journaux. Les autres partis coalisés doivent se contenter de distribuer officieusement leurs publications, de critiquer tel ou tel autre aspect, généralement secondaire, de la politique intérieure, les affaires étrangères étant un sujet tabou. Le parti communiste de MM. Khaled Bagdache et Youssef Feyçal, principal partenaire du Baas, s'était permis de dénoncer le « *capitalisme parasitaire* » entretenu par l'État et d'appeler à l'« *élargissement des libertés* » ; il a été « *puni* » il y a deux ans : malgré les 150 000 voix recueillies, le « sort » a voulu qu'aucun de ses candidats ne soit élu au Parlement...

A la suite d'une grève déclenchée à l'appui d'une pétition réclamant l'abolition de l'état de siège et le rétablissement des libertés publiques, nombre d'associations professionnelles – d'avocats, d'ingénieurs, de médecins, de pharmaciens, d'écrivains notamment – se sont vues, en mars 1980, privées de leurs dirigeants (pour la plupart arrêtés) avant d'être mises sous la tutelle du Baas, qui contrôle également les syndicats d'ouvriers et de paysans, ainsi que diverses unions d'étudiants, de femmes, etc.

L'ultime raffinement dans la mise au pas de la population est fourni par le « socialisme » du Baas. Certes, l'étatisation de l'économie a engendré des bienfaits indéniables. Elle a favorisé un développement accéléré, dans le respect de la souveraineté nationale, supprimé la classe féodale et celle des grands propriétaires industriels – encore qu'une « nouvelle bourgeoisie », beaucoup plus rapace, se soit, depuis lors, substituée à elles – et a fourni de multiples avantages sociaux aux catégories défavorisées.

Il n'en reste pas moins que le revers de la médaille de l'Etat-providence présente le visage de l'Etat-patron. Environ quatre millions de Syriens – quatre habitants sur dix – lui doivent leur gagne-pain (1), sans compter les millions de paysans et leurs familles qui en dépendent indirectement pour la vente et la commercialisation de leurs produits. On peut imaginer, dès lors, les moyens de pression dont disposent les autorités. Citons-en deux qui sont inscrits dans la loi : un fonctionnaire peut être licencié pour « faute grave » (laissée à l'appréciation de ses supérieurs) mais il est aussi passible de trois ans de prison s'il démissionne sans l'autorisation expresse du ministre dont il dépend ; tout citoyen d'âge militaire est un réserviste qui peut être rappelé sous les drapeaux, à tout moment et pour une durée indéterminée, quelsque soient ses moyens, sa profession et ses charges de famille. Le refus d'obtempérer à l'ordre de mobilisation est puni de deux mois à sept ans de prison...

La militarisation de la société syrienne, sous le double effet de l'état de guerre et de la sédition islamique, a fini par transformer les institutions démocratiques, y compris le Baas, en paravents dissimulant à peine le pouvoir de l'armée. Chargée par la Constitution de défendre l'intégrité territoriale et les objectifs de la révolution, cette dernière s'est progressivement substituée aux appareils de l'Etat dans nombre de domaines, notamment ceux de la sécurité intérieure, de l'éducation, des grandes entreprises économiques, du commerce (plus ou moins illicite), devenant ainsi le support et l'associée de diverses catégories de possédants aux intérêts plus ou moins avouables.

Le président Assad tient, certes, les rênes du pouvoir. Mais le palais du Peuple qu'il se destine sera aussi celui des généraux.

ERIC ROULEAU.

(1) On obtient ce chiffre en multipliant par quatre – dimension moyenne d'une famille – le million de salariés au service de l'Etat (militaires, membres des diverses forces de sécurité, fonctionnaires, employés du secteur public, enseignants, etc.)

Prochain article :

LE CLUB D'ALEP

LA CRISE SYRO-PALESTINIENNE

Le F.P.L.P. de M. Georges Habache déplore la décision de Damas d'expulser M. Arafat

Trois jours après son expulsion de Damas, le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, multiplie les déclarations apaisantes à l'égard de la Syrie. Après un entretien, lundi 27 juin, à Carthage, avec le président tunisien Habib Bourguiba, il a déclaré qu'il était impératif que « *Palestiniens et Syriens forment ensemble un front uni pour faire face à la menace militaire israélienne* ». Dans l'entourage du chef de l'O.L.P., on affirme que M. Arafat ne songe plus désormais à « en découdre » avec les dirigeants syriens.

M. Arafat présidera « *dans les prochains jours* » une réunion du comité exécutif de l'O.L.P., probablement à Tunis. Cette réunion, qui sera élargie aux dirigeants de toutes les organisations palestinienne, aura pour objectif de régler le problème de la dissidence au sein du Fath.

M. Bassam Abou Charif, membre du bureau politique du F.P.L.P. du Dr Georges Habache, a déploré lundi à Damas la décision prise vendredi dernier par les autorités syriennes d'expulser M. Arafat, affirmant que « *les dangers qui menacent la Syrie et l'O.L.P. nécessitent le plus haut degré de coordination syro-palestinienne* ». Il a ajouté que son organisation cherchait à ramener à la normale les relations syro-palestiniennes « *afin que toutes les parties puissent assumer leurs devoirs face aux plans américano-israéliens* ». M. Habache avait eu dimanche soir un long entretien avec le président syrien, M. Hafez El Assad. De source autorisée palestinienne, on affirmait lundi que M. Habache avait obtenu du président Assad la promesse que M. Arafat serait « *dans un proche avenir* » autorisé à regagner Damas.

De son côté, M. Yasser Abed Rabbo, représentant le F.D.L.P. de M. Hawatmeh, a déclaré que les revendications des dissidents du Fath étaient justes, mais que les rebelles avaient ensuite adopté des positions extrémistes. Il a indiqué que M. Arafat avait finalement accepté de satisfaire certaines revendications du colonel Abou Moussa, mais que ce dernier avait exigé la répartition des sièges du commandement du Fath à égalité avec les loyalistes, une position indéfendable selon M. Abed Rabbo. Si Abou Moussa avait été plus réaliste, a-t-il ajouté, une grande partie du Fath l'aurait suivi.

A Moscou, la *Pravda*, dans un premier commentaire consacré à la crise entre l'O.L.P. et la Syrie, a invité les Palestiniens et leurs alliés syriens à mettre fin à leurs querelles et à serrer les rangs face aux complots d'Israël et des Etats-Unis. « *L'intense activité politique des Etats-Unis, d'Israël et de certaines personnalités arabes*, a poursuivi la *Pravda, vise d'abord, et avant tout, à faire éclater l'O.L.P. déjà en difficulté depuis son départ de Beyrouth. La crise du Fath fait le jeu des ennemis de l'O.L.P., qui veulent détruire ses liens avec la Syrie.* »

L'arrivée vendredi, à La Havane, de Abou Iyad, l'un des principaux lieutenants de M. Arafat, qui a récemment effectué à Moscou deux missions discrètes, a donné naissance à des rumeurs au sujet d'une éventuelle médiation de Cuba entre la Syrie et l'O.L.P. La Havane entretient d'excellentes relations aussi bien avec Damas qu'avec la centrale palestinienne, et M. Fidel Castro a récemment adressé un télégramme au président syrien Hafez El Assad, ainsi qu'à M. Arafat, pour leur demander d'éviter « *tout risque de confrontation entre les forces armées sœurs syriennes et palestiniennes* ». – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Liban

LES ATTENTATS ANTI-ISRAÉLIENS

Une redoutable « guerre de l'ombre »

De notre correspondant

Beyrouth. – Quand les attentats contre l'armée israélienne ont commencé au Liban, avant même la fin de l'invasion de l'été 1982, on ne leur a pas accordé une grande importance. Peu de gens soupçonnaient à l'époque que les Palestiniens et leurs alliés libanais progressistes seraient capables de mener une « guerre de l'ombre » et surtout de la conduire systématiquement. Or c'est ce qu'ils font, avec une rigueur implacable.

Plus que les grands « coups » spectaculaires, c'est le harcèlement croissant presque quotidien, le qui-vive permanent et la lente saignée imposés à l'armée israélienne qui impressionnent ici. Des opérations importantes ont également marqué cette guérilla : sabotage du Q.G. militaire israélien de Tyr (11 novembre 1982, soixante-quinze morts et quinze blessés israéliens), qui fut bel et bien un attentat, même si Israël a retenu la thèse de l'explosion d'une bombonne de gaz pour expliquer l'effondrement de tout un immeuble ; attaque du siège du gouverneur militaire à Saïda (26 décembre 1982, quatre ou six morts et plusieurs blessés) ; attaque d'une colonne blindée à Beyrouth même (8 juin 1983, deux morts et deux blessés).

Mais il y a eu, surtout, près de cent cinquante opérations – obscures, sans relief, mais lancinantes, – dont soixante-dix répertoriées entre le 3 octobre 1982 et le 25 juin 1983 par l'armée libanaise, peu suspecte pourtant d'amplifier par sympathie ou calcul l'action des palestino-progressistes, sur la seule route par laquelle passe la logistique israélienne. Ces opérations ont fait quatre-vingt-douze morts et cent quatorze blessés israéliens, auxquels s'ajoutent huit morts et treize blessés libanais. Longue d'une centaine de kilomètres, dont près du quart dans le grand Beyrouth revenu sous l'autorité de l'État libanais, où l'armée israélienne dispose néanmoins de voies de passage bien délimitées, la « route logistique » constitue une cible pratiquement indéfendable pour peu que les assaillants soient déterminés, bien organisés et qu'ils aient des possibilités de se replier et de se fondre dans la population. C'est, de toute évidence, le cas. L'armée israélienne a beau multiplier les mesures préventives interdisant le stationnement sur la majeure partie de cette route en détruisant les véhicules à l'arrêt, entreprenant des reconnaissances dans les champs et oliveraies avoisinants, rien n'y fait.

Ces opérations de ratissage reprennent, inlassablement. Après les six attentats de dimanche dernier, il y en eut ainsi un autre lundi, à Tyr.

Près de deux cents morts

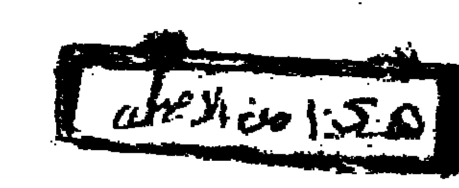
En général, les commandos parviennent à se fondre dans la nature. Rafles et ratissages de l'armée israélienne n'y font pas grand-chose.

Il semble que les cellules sont bien cloisonnées et qu'une arrestation mène rarement à remonter des filières. Les statistiques israéliennes font apparaître cent trente-deux morts supplémentaires au Liban entre octobre 1982 et juin 1983, soit plus du tiers des pertes durant l'invasion elle-même. Les chiffres libanais obtenus par recoupement entre différentes sources – armée et presse notamment – atteignent une fois et demie ce chiffre : près de deux cents morts, y compris les soixante-quinze du Q.G. de Tyr, soit plus de la moitié des pertes durant l'invasion.

Qui donc se tient derrière la guérilla devenue une donnée majeure de la complexe situation libanaise ?

La rigueur de cette tactique de harcèlement, une économie verbale inaccoutumée, une persévérance et une ténacité remarquables laissant sceptiques les spécialistes les mieux informés sur une action menée uniquement par l'O.L.P. et le Mouvement national, ils en arrivent à la conclusion que le maître d'œuvre est l'Union soviétique, à partir de ses conseillers dans la Bekaa. Les différentes zones du Liban étant parfaitement « *perméables* », les Soviétiques utiliseraient indifféremment, mais selon des normes, des structures et une organisation « *professionnelles* », tout ce qui s'offre à eux : progressistes libanais, fedayin palestiniens, chiites du mouvement Amal, pro-iraniens, éventuellement agents syriens. L'attentat contre l'ambassade des États-Unis (18 avril 1983 – 63 morts) serait de même provenance.

LUCIEN GEORGE.



DIPLOMATIE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. HERNU
SUR LA BOMBE A NEUTRONS

L'agence Tass accuse Paris d'orienter la course aux armements « dans une direction particulièrement dangereuse »

Les déclarations de M. Charles Hernu au *Spiegel* (*le Monde* du 28 juin), annonçant notamment que la France avait procédé à un essai de la bombe à neutrons, ont suscité un long commentaire de l'agence Tass accusant Paris de se réserver *« le rôle peu enviable d'initiateur de la course aux armements dans une direction extrêmement dangereuse »*.

Qualifiant l'arme à rayonnement renforcé d'*« arme monstrueuse »* et de *« moyen barbare universellement abhorré de conduite de la guerre, destiné en premier lieu à l'extermination massive de la population civile »* (1), l'agence soviétique voit dans cette révélation du gouvernement français un signe de plus de la *« réorientation de plus en plus ouverte et totale de la politique extérieure et militaire de la France en direction des milieux de l'OTAN »*.

Elle se demande aussi, dans la mesure où Paris fait part de ses plans *« précisément aux organes de presse ouest-allemands »*, s'il n'y a pas là *« un désir d'entraîner le potentiel industriel et financier de la R.F.A. dans le déploiement de nouveaux systèmes d'armes toujours plus dévastatrices »*.

Un sommet du pacte de Varsovie à Moscou

L'agence Novosti a publié un commentaire beaucoup plus modéré, destiné sans doute à accompagner l'arrivée à Paris, lundi, d'une délégation parlementaire soviétique dirigée par M. Zimianine, secrétaire du comité central du P.C. soviétique (*le Monde* du 24 juin). *« En Union soviétique*, écrit l'agence officieuse, *on ne ferme pas les yeux sur les actions inamicales des autorités françaises, mais l'on ne dramatise pas du tout la situation et l'on ne manifeste pas de nervosité (...). La vie a prouvé que l'U.R.S.S. et la France ont beaucoup de points de vue similaires et même identiques sur les problèmes internationaux, notamment sur toute une série de questions concernant la coopération économique, scientifique et culturelle »*. Aussi, l'U.R.S.S. se prononce-t-elle *« pour des relations normales et stables avec la France »*.

A Moscou, une source soviétique informée a confirmé à l'A.F.P. que les dirigeants des sept pays du pacte de Varsovie ont ouvert ce mardi 28 juin au Kremlin un sommet extraordinaire consacré au problème des euromissiles. Dès lundi, l'agence roumaine Agerpress avait annoncé officiellement le départ de M. Ceausescu pour Moscou afin d'y participer à une réunion *« des dirigeants de parti et d'État des pays socialistes européens »*. La dernière rencontre des Sept remonte au mois de janvier à Prague, et les observateurs en concluent que ce nouveau sommet aura pour but, après la rencontre de Williamsburg et avant la visite du chancelier Kohl à Moscou début juillet, de préciser la réponse de l'Est au prochain déploiement des missiles de l'OTAN.

Prenant la parole lundi, le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, a précisé que ce déploiement *« entraînerait une modification sérieuse de la situation politico-militaire non seulement sur le continent mais encore dans le monde entier »*. Il a ajouté : *« Nous ne pouvons assister en témoins indifférents au déploiement, au seuil de notre maison socialiste commune, de plusieurs centaines de fusées nucléaires américaines à moyenne portée, alors que de l'autre côté de l'océan on introduit sans cesse de nouvelles fusées intercontinentales dont nous devenons la cible, des fusées sous-marines Trident et des bombardiers lourds. Il serait de notre part un crime de faire courir un risque au travail pacifique des peuples de la communauté socialiste. »*

A Bangkok, d'autre part, où M. Shultz poursuit sa visite en Asie, un haut fonctionnaire américain proche du secrétaire d'Etat, a écarté catégoriquement toute possibilité d'une modification de la position des Etats-Unis dans les négociations de Genève : *« Il serait stupide de nous demander de modifier notre position simplement parce que les Soviétiques ne veulent pas accepter nos propositions »*, a ajouté ce haut fonctionnaire. – *(A.F.P., Tass.)*

---

(1) Rappelons que la bombe à neutrons a, au contraire, pour caractéristiques de concentrer ses effets sur la zone des combats et de réduire les *« dommages collatéraux »*, autrement dit les destructions dans la populations civile (et pas seulement aux habitations). Et si cette arme est *« barbare »*, elle l'est moins que les sept cent cinquante ogives de SS-20 destinées par l'U.R.S.S. à l'Europe, dont chacune détruirait toute vie humaine, y compris par l'effet des radiations, dans un rayon de 1,6 kilomètre. – *(N.D.L.R.)*

Place aux vieux !

(Suite de la première page.)

On n'en finirait pas de citer les sexa, – septua –, et octogénaires qui, démantant la tendance quasi générale à l'abaissement de l'âge de la retraite, s'éternisent au pouvoir. Le Nord-Coréen Kim Il-sung soixante et onze ans) et l'Albanais Enver Hodja, soixante-quinze ans) l'occupent depuis maintenant près de quarante ans ; le Hongrois Kadar (soixante et onze ans) depuis vingt-sept ; le Bulgare Jivkov (soixante-treize ans) depuis vingt et un ans. Fidel Castro avait trente-deux ans lorsqu'il renversa Batista : il en a aujourd'hui cinquante-six. Le règne d'Indira Gandhi, à part une interruption de trois ans, dure depuis 1966. Le président italien Sandro Pertini avait quatre-vingt-deux ans lorsqu'il a été élu, en 1978, à la présidence de la République italienne. Il conserve d'ailleurs toute sa vitalité intellectuelle et physique. Son chef de gouvernement, Amintore Fanfani, a soixante-quinze ans. Houphouët-Boigny en soixante-dix-huit, Kadhafi lui-même commence à prendre de la bouteille. Et Beginest là pour montrer qu'on peut avoir soixante-dix ans et la combativité – pour ne pas dire l'agressivité – d'un adolescent.

Des hommes d'âge, pourtant, on attend plutôt, en général, la prudence et la sagesse, ces filles jumelles de l'expérience et de l'usure du temps. Encore heureux lorsqu'elles ne débouchent pas sur la pusillanimité ou sur un scepticisme desséchant. Il existe certes des gens qui conservent jusque dans l'extrême vieillesse la qualité de leurs nerfs et de leur courage, mais rien ne peut faire qu'elle ne soit pas, dans la grande majorité des cas, selon le mot célèbre de de Gaulle, un *« naufrage »*.

Un naufrage de la résolution, justifié non seulement par l'usure des forces, mais aussi, après tant d'espoirs déçus, par la lancinante interrogation sur l'à-quoi-bon, sur la vanité de toute chose. Plus encore, même lorsque le caractère est sauf, une difficulté à s'adapter, une tendance à dire : *« Ah ! de mon temps... »*, à privilégier dans son raisonnement les recettes de sa propre existence : ce qui est souvent sage concernant le maniement des hommes, puisque leur comportement, finalement, varie peu au fil des siècles, mais moins pour celui des idées, lesquelles ne demeurent valables que pour autant qu'elles assimilent le changement des situations, des mentalités, des techniques, des connaissances. C'est ce qui explique, par exemple, le vieillissement touchant les institutions autant que les hommes, que les armées aient si facilement tendance à péparer la dernière guerre.

Des jeunes, tout de même

Au vieillissement des dirigeants, qui touche aussi d'ailleurs le magistère intellectuel, il existe, bien sûr, des exceptions : en Allemagne fédérale, en Finlande, en Autriche, des vétérans viennent de céder la place, après de longs règnes, à des hommes dans la force de l'âge. Le roi d'Espagne est un homme jeune, et son premier ministre un jeune homme. Le président du Liban n'a pas quarante ans. Senghor a eu la sagesse de se décharger de son mandat, sans heurts, sur un président qui pourait être son fils. Dans le tiers-monde, on ne compte pas les jeunes gens, souvent galonnés, qui détiennent le pouvoir ou se croient justifiés à s'en emparer, quitte à ce que, s'ils parviennent à leurs fins, d'autres les en délogent dans de courts délais. Reste que, dans la plupart des grands pays et dans beaucoup de petits, les actuels titulaires du pouvoir seraient le plus souvent en situation de faire valoir leurs droits à la retraite.

Or non seulement ils ne semblent pas y songer, mais personne apparemment n'a l'air de beaucoup secouer le cocotier. Mieux, on ne voit guère se dessiner, dans les pays démocratiques, de jeunes candidats de stature nationale : du coup, Jacques Chirac et Michel Rocard continueraient pour un peu de faire figure, l'un de jeune loup, et l'autre de jeune chien.

Inutile d'épiloguer sur les raisons pour lesquelles les détenteurs du pouvoir cherchent à le conserver. Son exercice a beau être, à bien des égards, le dernier des métiers, il fournit à l'amour-propre des satisfactions à nulle autre pareilles : on n'a jamais vu une place de ministre sans candidat. Même à la fin de 1944, à Sigmaringen, où une poignée de collabos irréductibles rêvaient de libérer la France à leur façon. Et puis il y a l'angoisse de ce qu'on fera le jour où l'on ne sera plus rien, puisque, aussi bien , comme l'a si bien écrit Simone Weil : *« Le puissant est presque invinciblement porté à croire qu'il est quelque chose. »* Plus intéressante est la recherche des raisons pour lesquelles on s'accommode si bien, en fin de compte, de la présence des vieux.

Sans doute le mythe du père joue-t-il son rôle dans les sociétés qui perdent confiance en elles-mêmes. Pétain, en 1940, de Gaulle, en 1958, en ont joué à plein. Et aussi Staline, qui, en dépit de tout ce qu'il leur avait fait subir, fut pleuré à chaudes larmes, à sa mort, par ses compatriotes. Et Mao, Tito, Eisenhower, Churchill, Ben Gourion, Nasser, Peron, bien d'autres encore. Le président algérien Chadli, qui n'était pas candidat, doit beaucoup à ses cheveux blancs d'avoir succédé à Boumediène.

Il y a aussi que l'idée qu'il puisse être remplacé, sauf par son fils, est souvent insupportable au despote : ce qui contribue à expliquer que deux régimes communistes – Corée du Nord et Roumanie – s'orientent tout doucement vers une forme d'hérédité. Et puis la gérontocratie se méfie des jeunes gens qui pourraient venir troubler son petit confort.

Il y a enfin, il y a peut-être surtout, que les sociétés vieillissent comme les hommes. La France révolutionnaire n'a porté à sa tête des chefs qui sortaient à peine de l'adolescence que parce qu'elle débordait littéralement de jeunesse. Les guerres où, depuis, s'est suicidée l'Europe, y ont mis bon ordre. Mai 1968, qui a vu l'apothéose du mythe de la jeunesse, aura peut-être été en même temps son chant du cygne. *« Ras le mai »*, c'est la devise du journal à la mode, qui est lui-même en train de devenir si raisonnable. Le troisième âge est désormais un constituant essentiel du consensus social, et Ronald Reagan comme Georges Marchais ont bien tort de se croire obligés de se faire teindre les cheveux.

A certains égards, les vieillards au pouvoir rassurent. On a peine à imaginer Andropov, dans l'état où il est, en train d'appuyer sur le fameux bouton nucléaire. Reagan n'en finit pas de jouer le rôle du shérif redresseur de torts, et il demeure aussi fringant que jadis le grand-père de la publicité pour les sels Kruschen. Reste que les foudres qu'il brandit sont passablement mouillées, quand ce ne serait que parce que le Congrès ne le suit qu'en traînant les pieds. De toute façon, les peuples n'ont pas seulement besoin d'être tranquillisés : il faut aussi qu'on leur donne un espoir et un but. Et c'est malheureusement, dans la plupart des cas, ce qu'il est le plus difficile aux vieux de fournir. Leur dimension à eux n'est-elle pas tout naturellement plutôt le passé que l'avenir ?

A trop vouloir ignorer les leçons du passé, comme on l'a fait notamment en 1968, sous Giscard, et en mai 1981, on a vite fait de déraper. Mais à trop s'y complaire, on court le risque de bloquer toute progression. Les nations qui ont bien fonctionné sont celles qui ont su combiner le dynamisme, l'esprit d'entreprise des jeunes et l'expérience des anciens. A l'Est comme à l'Ouest, il y a aujourd'hui, de ce point de vue, fort à faire.

ANDRÉ FONTAINE.

ASIE

Japon

LE PARTI DE M. NAKASONE RENFORCE SA MAJORITÉ A LA CHAMBRE HAUTE

Tokyo *(A.F.P., Reuter)*. – Le parti libéral démocrate (P.L.D., gouvernemental) a renforcé sa majorité au cours des élections partielles à la Chambre haute japonaise qui ont eu lieu le dimanche 26 juin. Sur les 126 sièges qui étaient à pourvoir, il en a remporté 68, soit un gain de 3 sièges. Compte tenu des 69 sièges dont il disposait déjà et qui n'étaient pas soumis à renouvellement, le P.L.D. est assuré de la majorité absolue au sein du Sénat avec 137 sièges sur un total de 252.

Le principal perdant est le parti socialiste japonais qui ne conserve que 22 sièges sur les 26 qu'il détenait avant la consultation et dont la représentation totale à la Chambre haute est réduite à 44 sièges. Les autres grandes formations politiques conservent à peu près leurs positions.

Ces résultats sont particulièrement encourageants pour le premier ministre, M. Nakasone, qui subissait sa première épreuve électorale depuis son accession au pouvoir au mois de novembre dernier. En dépit de multiples sondages d'opinion qui annonçaient une baisse de sa popularité – en raison, notamment, des engagements de nature militaire qu'il a pris vis-à-vis des Etats-Unis, – le scrutin démontre que le P.L.D. n'a rien perdu de son emprise sur la vie politique japonaise, qu'il domine sans interruption depuis 1955.

LE PRÉSIDENT REAGAN SE RENDRA EN ASIE A L'AUTOMNE

Washington *(A.F.P.)*. – Le président Ronald Reagan va se rendre en visite officielle en Indonésie, au Japon et en Corée du Sud au début de novembre prochain, effectuant ainsi son premier voyage en Asie depuis son arrivée au pouvoir, a annoncé lundi 27 juin la Maison Blanche.

Le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, a précisé que M. Reagan ne se rendrait pas à Pékin à l'occasion de cette tournée, mais il a ajouté que le président américain souhaitait se rendre en visite en Chine et qu'un tel voyage *« restait une possibilité pour l'avenir »*.

En annonçant la visite en Asie du président Reagan, M. Speakes a déclaré que le président Reagan *« souhaitait réaffirmer l'importance qu'il attache »* à la région d'Asie et du Pacifique, et *« les intérêts des Etats-Unis dans cette partie du monde »*. Les Etats-Unis et ces pays, a-t-il ajouté, doivent faire face à des *« défis communs »*.

L'annonce de la visite du président des Etats-Unis en Asie coïncide avec la tournée effectuée actuellement dans cette partie du monde par le secrétaire d'Etat George Shultz.

Le Monde

politique

LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT

Qu'attendait-on du président de la République ? Il y a trois semaines, le 8 juin, lors de sa dernière intervention télévisée, il avait communiqué au pays le message suivant : *« Il n'y a pas de politique de rechange. »* A charge pour lui d'expliquer plus longuement, le 28 juin, sur Europe 1, cette affirmation péremptoire déjà étayée par quelques vérités premières sur la recherche des grands équilibres économiques : inflation, commerce extérieur, emploi, budget de la nation. A charge aussi de convaincre, dans une période où le crédit accordé par les Français à l'action du pouvoir paraît au plus bas.

Sans doute le chef de l'Etat est-il vraiment convaincu que les Français comprennent déjà les raisons de l'effort demandé, *puisqu'il n'a guère pris la* peine de les exposer à nouveau dans le détail. Sans doute considère-t-il que, de ce point de vue, le gouvernement fait aujourd'hui correctement son travail, et singulièrement M. Jacques Delors, cet homme « compétent », qui parle *« en connaissance de cause »*. Il aurait pu tout aussi bien reprendre à son compte la formule utilisée par le ministre de l'économie et des finances : *« Les Français ont compris cette politique car ils sont beaucoup plus intelligents que ne le croient les joueurs de flûte. »*

Dès lors, cette politique doit être continuée bien *qu'elle ne suscite pas l'enthousiasme général.* Le référendum réclamé sur ce sujet par M. Jacques Chirac en dépit des règles constitutionnelles qui l'interdisent n'est, dit le président de la République, qu'une hypothèse « d'école » : *« Ça n'existe pas. »* Quant aux élections législatives anticipées souhaitées par d'autres, à droite, le chef de l'Etat n'a aucune raison, ajoute-t-il, de les provoquer tant que la majorité parlementaire reste *« fidèle à elle-même »*. Il y a, sous cette sérénité, une mise en garde aux *« joueurs de flûte »*, comme dit M. Delors, qui pourraient être tentés de briser un jour la relative harmonie majoritaire.

Tout cela est dit sans hâte. Certes, M. Mitterrand prend le relais de M. Mauroy qui dénonçait, la semaine dernière, le dévoiement du débat démocratique par l'opposition. Il perçoit *« une sorte d'état d'alerte »* car les *« intolérances »* gagnent du terrain. *Mais les intolérances existent aussi à gauche et* s'il en parle, c'est pour mieux se poser en arbitre de passions qu'il s'agit d'apaiser. De Gaulle et les drames que le fondateur de la V[e] République a dû affronter ne sont pas à l'ordre du jour, pas plus que le slogan avancé à droite – *« se soumettre ou se démettre »* au gré des résultats d'un scrutin – et qui fut utilisé par M. Marchais, avant les élections législatives de 1978, à l'intention de M. Valéry Giscard d'Estaing. Son action, remarque M. Mitterrand, sera jugée au coup de sifflet final et ne doit pas l'être avant même la mi-temps.

Le *« consentement »* de la population, tant recherché, *le chef de l'Etat pense être en mesure de* l'obtenir puisque les Français commencent à admettre, selon lui, que la gauche est capable de *« gérer sérieusement »* et d'accompagner la rigueur d'un effort de justice sociale. La mobilisation, au moins du *« peuple de gauche »*, pour reprendre une formule aujourd'hui abandonnée, c'est une autre affaire.

Il faut un enthousiasme peu commun et une confiance étonnante dans les ressorts psychologiques d'un peuple pour parier, en 1983, sur l'aspiration à l'effort aujourd'hui, pour soi-même, et au bonheur, demain, pour les autres.

JEAN-YVES LHOMEAU.

« On ne règle pas en deux ans des problèmes qui ne l'ont pas été en dix »

Premier invité d'une nouvelle émission d'Europe 1, M. François Mitterrand est interrogé par Ivan Levaï, Gérard Carreyrou et Philippe Bauchard. Commentant la montée du mécontentement que suscite la politique gouvernementale et l'impopularité qui en résulte pour les dirigeants de la majorité, le président de la République déclare notamment : « C'est vrai que, à l'époque où nous sommes, nous avons à affronter beaucoup de difficultés. *On ne règle pas en deux ans des problèmes qui ne l'ont pas été en dix ;* c'est vrai que le gouvernement, pour surmonter la crise, doit s'adresser aux Français, attendre d'eux des efforts, bref, se faire exigeant, et que cela suppose, de la part de beaucoup d'entre eux, des sacrifices parfois difficiles à supporter. Je vais consacrer mon septennat au redressement national. Cela implique un certain nombre d'obligations. *Je n'ai jamais* douté que mes trois premières années seraient les plus difficiles. C'est assez facile à pressentir. En raison, d'abord, des retards accumulés, depuis au moins 1973, dans la lutte contre l'inflation et contre le chômage, bien avant sur le plan des réformes structurelles nécessaires qui n'étaient pas accomplies, en raison de l'ampleur de la crise, qui s'est accrue, contrairement au diagnostic de beaucoup d'experts, à partir de 1982 et en raison aussi de l'effort de justice sociale qui devait précéder l'effort économique dans lequel nous sommes. Cela dit, nous sommes dans la bataille, et c'est difficile. Je suis là, précisément, pour prendre la part qui me revient et qui est la principale dans cette bataille. Un de vos éditorialistes, *ajoute M. Mitterrand à l'adresse de ses hôtes,* a astucieusement résumé la situation lorsqu'il a dit récemment : « Après tout, si on avait arrêté la finale de la Coupe de France (la dernière, j'y assistais) à *la mi-temps, c'est Nantes qui aurait* gagné. » Je vous tiendrai à peu près le même raisonnement : pourquoi arrêter la partie à la mi-temps, qui n'est même pas encore la mi-temps ? Les pronostics électoraux, les sondages, j'en tiens compte ; ils sont généralement traités sérieusement. Un responsable politique ne peut pas les ignorer. Il doit non pas infléchir sa politique s'il est convaincu de son utilité, mais tenir compte de l'opinion publique et peut-être mieux la traiter, donc davantage s'expliquer, c'est ce que je fais. »

Comme on lui rappelle que le général de Gaulle éprouva, en son temps, pendant les périodes difficiles, le besoin de se « ressourcer », *et comme on lui demande de répondre à la demande d'élections législatives anticipées formulée par certains dirigeants de l'opposition, M. Mitterrand indique :* « Le général de Gaulle s'est en effet adressé à diverses reprises, dans des circonstances vraiment dramatiques – la guerre d'Algérie notamment, – à l'opinion publique. Puis il a dû recourir à des élections législatives anticipées parce que son gouvernement s'est trouvé minoritaire devant l'Assemblée nationale. Ce sont des circonstances que moi je ne connais pas. M. Pompidou a fait appel à un référendum dans une situation internationale : il s'agissait de l'élargissement du Marché commun européen. Quant à mon prédécesseur direct, il n'a jamais recouru au référendum. Vous voyez qu'il y a plusieurs écoles. Moi, ne ne me range dans aucune d'entre elles, je verrai bien. Mais dans l'effort que mène la nation aujourd'hui, je pense que c'est un souci finalement léger que de se préccuper de rassembler les électeurs pour leur demander de s'exprimer sur une politique économique et sociale qui n'entre aucunement dans le cadre de la Constitution qui m'a été léguée. Il faudrait d'abord la réviser. »

Une certaine alerte

Interrogé sur les changements intervenus dans les orientations économiques du gouvernement depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, le président de la République explique : « La relance que nous avons engagée au lendemain des élections de juin 1981 devait correspondre dans notre esprit, a correspondu, à la nécessité d'une certaine justice sociale. Je dis d'« une certaine », parce que la justice sociale, le rétablissement de ce plus grand équilibre nécessaire à l'intérieur d'une nation, cela est une rude affaire qui demande du temps. Quand on parle de relance, il s'agit simplement d'avoir rendu un peu plus de justice à des catégories dites défavorisées : je pense aux familles, aux personnes âgées, aux handicapés, à ceux qui ont quelque peine à payer leur loyer, à beaucoup d'autres. Pour moi, c'était prioritaire. *On ne peut procéder à un redressement national, je le répète partout où je vais, sans avoir d'abord réalisé un effort de justice sociale. Il* n'y aura pas de redressement sans un consentement de l'ensemble de la population. C'est vrai que, pour faire comprendre cette évidence, il faut que le gouvernement, que moi-même, nous allions au-devant de cette opinion, pour lui dire pourquoi et comment. »

La démocratie française est-elle en péril ? A cette question, qui renvoie à l'article publié par M. Mauroy dans le Monde *du 24 juin, M. Mitterrand répond :* « Disons qu'il y a une certaine alerte. Les intolérances gagnent trop de terrain. C'est vrai que les avertissements montent de toutes parts, de certains rangs de l'actuelle opposition comme de la majorité et notamment du premier ministre. L'intolérance gagne du terrain. Il y a donc un état d'alerte afin de protéger la démocratie, et mon rôle éminent, précisément, est de veiller autant qu'il m'est possible, tout en poursuivant la politique pour laquelle cette majorité a été élue – et moi-même, d'abord. Il ne s'agit pas de dire : il n'y aura plus d'intolérance et les cris *cesseront si la majorité en place fait* la politique de l'opposition. Ce serait trop commode. Le rôle de la majorité est (...) de rester fidèle à elle-même. Mais à partir du moment où de part et d'autre – et je ne suis pas ici pour donner des prix de vertu – je constate, au-delà de ces deux dernières années, une sorte d'intolérance, une passion, en même temps qu'un refus de voir la nouvelle majorité exercer ses droits légitimes... »

« Mais n'y a-t-il pas aussi des intolérances dans les rangs de la gauche depuis deux ans ? » demande-t-on au chef de l'Etat.

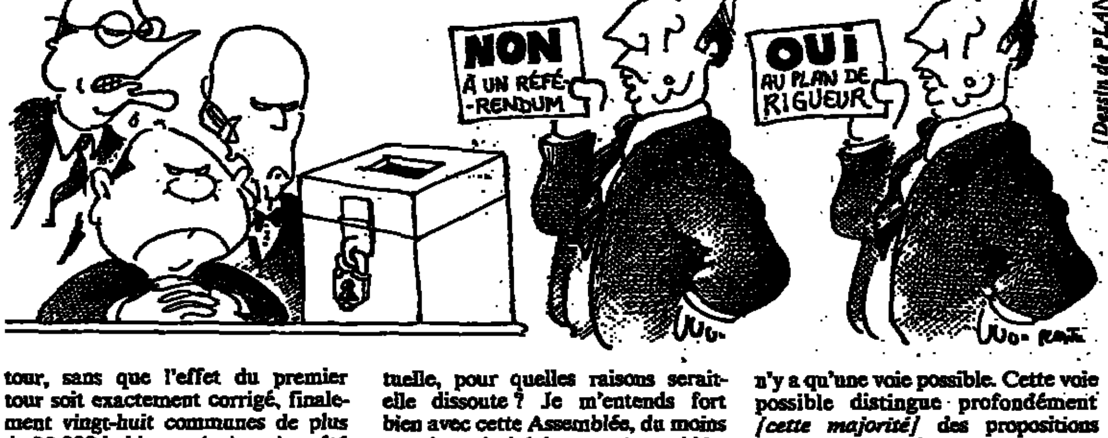
Celui-ci répond : « Il y en a eu, il peut y en avoir, elles sont toujours condamnables, et j'ai toujours veillé à apaiser les passions. Je pense cependant qu'on fait un peu trop monter les enchères aujourd'hui et que l'opposition devrait admettre que pour le temps qui est donné, et qui peut être redonné par le suffrage universel à la majorité, il convient de s'inscrire dans cette forme de légitimité. »

Le respect des échéances

L'un de ses interlocuteurs lui parlant de ses « hésitations » au lendemain des élections municipales, le chef de l'Etat fait remarquer qu'un gouvernement « resserré » a été constitué neuf jours plus tard. Il ajoute : « En quoi y aurait-il une loi institutionnelle indiquant que les gouvernements doivent changer parce qu'il y a eu des élections municipales ? Ce qui est vrai, c'est que je n'ai pas pu manquer d'observer que le mouvement, qui s'est même accru depuis lors, d'un manque de confiance vis-à-vis du gouvernement, à l'égard de la majorité, avait commencé. (...) Je n'ai pas manqué de constater aussi que, au deuxième tour, sans que l'effet du premier tour soit exactement corrigé, finalement vingt-huit communes de plus de 30 000 habitants (...) avaient été perdues par la majorité et dans des conditions mauvaises. Dans mon esprit, cela devait comporter quelques conséquences politiques. Mais de là à considérer qu'un gouvernement devait être renversé et changé pour des résultats municipaux... Alors, à mes prédécesseurs, cela leur serait arrivé souvent ! » *Il fait remarquer :* « On n'a pratiquement jamais gagné les élections municipales quand on gouverne », *rappelant que, en 1977, le gouvernement de l'époque avait perdu soixante et une communes de plus de 30 000 habitants. Il continue :* « Dans l'opposition, on a dit : *« Démissionnez ! »* On n'a pas dit : que le président de la République s'en aille. Il faut avoir le sens des proportions (...) Nous avons perdu les élections municipales, nous perdons, la majorité perd, à l'heure actuelle – et je ne peux pas m'abstraire de ce calcul, – la plupart des élections partielles. C'est exact. Il y a donc une situation qui doit être corrigée, mais la démocratie c'est aussi la fidélité aux rendez-vous. C'est, autant qu'il est possible, sauf situation parfaitement anormale, ou tragique ou dramatique pour la nation, être là quand il faut. Et les institutions ont fixé, sous toutes les Constitutions des trois dernières Républiques, que l'Assemblée nationale est élue pour cinq ans, le président de la République est élu pour sept ans. S'il arrive qu'ils changent d'avis, *c'est leur affaire, mais c'est* leur seule affaire.

– L'Assemblée nationale actuelle, pour quelles raisons serait-elle dissoute ? Je m'entends fort bien avec cette Assemblée, du moins avec la majorité de cette Assemblée. Je le répète, la démocratie c'est le respect aussi des échéances. »

Interrogé sur la politique de rigueur, qui accroît la pression fiscale sur les classes moyennes, qui ont permis la victoire de la gauche en 1981, le président de la République répond : « On n'a pas inventé la rigueur en 1983 après les élections municipales. Est-ce que c'était si facile que cela le blocage des prix et des revenus en 1982 ? (...) Est-ce que vous imaginez un instant qu'en 1982 comme en 1983 ces politiques ont pu être décidées sans que l'élan vienne d'ici *[de l'Elysée]*. Vous imaginez que dans ce régime – puisque c'est un régime institué en 1958, quoiqu'on en pense et quelque réforme qu'il mériterait – le président de la République n'est pas à l'origine de toutes les grandes inflexions, *de toutes les grandes décisions ?* »



(Dessin de PLANTU.)

« Je crois au courage »

Puis, M. Mitterrand explique : « Ce qui est vrai, c'est que lorsque nous étions dans l'opposition nous n'imaginions pas autant qu'il eût fallu le délabrement de nos structures profondes (...). La plupart des grands experts américains, allemands, et les autres, attendaient pour 1982 au moins un début d'amélioration de la situation, de reprise comme on dit. *Eh bien ! moi j'ai fait* comme tout le monde, et dès que nous nous sommes aperçus que, contrairement aux grands experts internationaux et français, cela n'était pas raisonnable, que cela était retardé pour des raisons faciles à comprendre, c'est-à-dire, on peut le dire *sans procéder à des attaques inutiles* contre les Etats-Unis d'Amérique, à compter du moment où ils ont maintenu un déficit budgétaire colossal, et qu'ils ont voulu maintenir, par nécessité, un taux d'intérêt réel de l'argent excessif, le plus lourd qu'on ait connu depuis 1930, et dans des proportions inimaginables ! – le dollar a tout absorbé, non seulement parce que c'est la monnaie étalon mais aussi parce qu'il est apparu comme une valeur refuge. Aussitôt, de toutes les parties du monde, et particulièrement de l'Europe, pas simplement de la France, les capitaux sont partis, qui plutôt que d'investir dans la reprise, y compris dans la reprise américaine, ont spéculé, ont joué sur la valeur de l'argent. Ce retard a été pris, nous n'en sommes pas responsables, nous la France, mais bien entendu, nous devons bien tirer les conséquences de cet état de choses. »

Comme on lui dit : « La rigueur, vous n'aimez pas », *le président de la République répond :* « Ne parlons pas de nos vies personnelles ; je dirais simplement que je ne suis pas quelqu'un qui aime s'abandonner. Aucun des actes de ma vie depuis ma jeunesse ne pourrait prouver le contraire. Je crois au courage, et je crois à l'effort, et d'une certaine façon, je suis convaincu que toute rigueur, dans le vrai sens du terme, est nécessaire pour conduire une vie privée, une vie publique, une vie individuelle et une vie collective. »

Il ajoute : « Nous n'allons pas bâtir une théorie sur la nécessité de la rigueur économique lorsque cela n'est pas nécessaire, bien qu'il faille toujours veiller sur soi et sur ses choix, c'est-à-dire que la période d'abondance a peut-être trop laissé la France interdite devant l'effort à faire le jour où cette aboncance a cessé. En somme, nous étions mal préparés à cette guerre économique qui s'est perpétuée et qui prend aujourd'hui un tour plus vif encore. Mon ambition est de conduire la France vers ce redressement national et, par là même de retrouver une production plus puissante, une croissance réelle, de sortir de cette ornière des 0 %, des 0,5 %, des 1 % ; pas tout de suite. Voilà pourquoi dans une prévision raisonnable on doit penser que cette rigueur, qui se traduit par un effort fiscal (...), doit *nous permettre* de déboucher – je me garde un peu de ces pronostics qui se sont révélés dans les années précédentes généralement inexacts – dans les dix-huit mois qui viennent, du moment où le monde occidental aura véritablement repris la route de la croissance. »

M. Mitterrand affirme aussi son accord avec M. Delors pour estimer que « au travers des mesures quotidiennes (...) il y a quelque chose que les Français doivent percevoir : au-delà des faits quotidiens se dessine un avenir pour eux et pour leurs enfants, et que c'est à cela que nous travaillons. Je crois que la France mérite qu'on pense à elle, et mon rôle est de penser parfois pour beaucoup d'autres ; enfin que *les Français* comprennent les raisons des sacrifices qui leur sont demandés ; et moi je crois qu'ils les comprennent. »

Une seule voie

M. Mitterrand poursuit : « Il y a des politiques différentes, selon que l'on est issu des partis conservateurs d'opposition ou que l'on parle au nom de la majorité élue il y a deux ans, (...) *mais pour la gauche* – pour employer cette expression, puisqu'elle est simple, – pour les partis qui se trouvent, à l'heure actuelle, au gouvernement et dans la majorité de l'Assemblée nationale, il n'y a qu'une voie possible. Cette voie possible distingue profondément *[cette majorité]* des propositions faites par les partis conservateurs.

» Les objectifs sont simples à définir ; tout le monde le sait ; cela pourrait paraître banal. Encore faut-il aligner sa politique sur ces objectifs. Il faut, à tout prix, réduire l'inflation. A tout prix. C'est ce que nous avons fait : une inflation à 14 %, réduite, aujourd'hui, à un rythme d'environ 9 % et qui doit s'arrêter à 8 % à la fin de cette année, pour atteindre 5 % seulement *l'année prochaine, sans quoi seront* en péril tous les autres équilibres.

– C'est la priorité ?

– C'est une priorité, car nous devons veiller, (...) dans ce couple infernal que représentent, depuis toujours, l'inflation et le chômage, à ce que notre effort de lutte contre l'inflation n'ait pas pour résultat un autre déséquilibre, une sorte de récession ; car combien d'industries ne sont pas préparées à cesser de vivre dans l'inflation ? Nous devons donc *adapter exactement notre effort à la* réalité, mais en tenant compte de l'objectif que je viens de rappeler. Sans quoi, le chômage risquerait de faire des progrès immenses, et notre devoir est de préserver la priorité de l'emploi.

– Deux millions cent mille chômeurs, prévoit M. Delors pour la fin de cette année.

– C'est un homme compétent, il intervient en connaissance de cause.

» Ce qui était extraordinaire, c'était la situation antérieure, où nous avions le maximum d'inflation – toujours aux environs de 10 %, avec des montées jusqu'à 14 % (...) – et en même temps, une *montée* certaine vers le chômage, qui nous *[aurait mis]*, aujourd'hui, aux alentours des deux millions cinq cent mille ; c'est-à-dire, tous les inconvénients, tous les dangers à la fois.

» On a donc réagi. (...) Aucune comparaison véritable ne peut être établie entre la politique antérieure, dite de droite – et qui l'est, – et la politique dite de gauche – et qui l'est, aussi (...). Que l'on soit de quelque partie de l'horizon politique que l'on veuille, de toute façon il faut gérer sérieusement. Il faut avoir des aptitudes de gestionnaire ; les partis représentés au gouvernement, et le gouvernement lui-même, et chacun des responsables de l'administration sont tenus à ce sérieux. Quand on a dû prendre une responsabilité de pouvoir, après tant et tant d'années d'absence, il a fallu se dominer pour parvenir à gérer. C'est le cas, aujourd'hui, et déjà depuis de nombreux mois. (...)

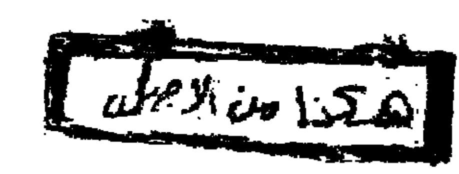
» Il ne faut pas dépenser plus qu'on ne gagne (...), [ni] consommer en achetant tout à l'étranger ; ce sont les règles toutes simples. (...) Il faut respecter un certain nombre de grands équilibres. Mais toute la différence *[par rapport aux politiques d'avant 1981. N.D.L.R.]*, et elle est essentielle, est dans le fait que, premièrement, la rigueur demandée aujourd'hui doit être toujours assortie d'un effort considérable de justice sociale. Il faut qu'il y ait justice dans l'effort. On ne peut pas demander toujours aux mêmes – aux mêmes groupes socio-professionnels et aux mêmes personnes – de supporter l'effort, après trois révolutions industrielles. Ce n'est pas possible.

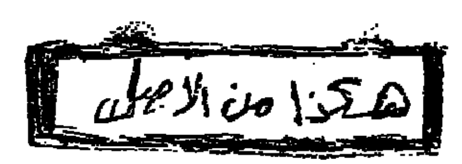
» La justice dans l'effort et la justice dans la répartition du produit national, c'est une donnée fondamentale, de la même façon que ce qui distingue [deuxièmement] la politique d'aujourd'hui, c'est cette donnée également simple : priorité à l'avenir. Il faut pouvoir investir (...) *à la fois pour tenir l'emploi*, pour retenir la progression du chômage – c'est ce que fait le gouvernement, avec beaucoup de constance et de courage, et de réussite – et *[pour]* préparer l'avenir, car c'est, à la fin de ce siècle, et même bien avant, l'investissement d'aujourd'hui qui assurera à nos enfants une situation économique de compétition, ou, le cas échéant, de compétition victorieuse avec les grands pays industriels du monde. »

Plafonner les impôts et les charges sociales

Prolongeant ce propos, le chef de l'Etat souligne : « Songez (...) que, pour la restructuration industrielle, pour l'effort de production, sans lequel on ne peut rien (...), ce qu'on appelle la « rigueur » antérieure, et que je conteste (...), a consisté à ce que les propriétaires privés de la dizaine de grandes sociétés qui ont été nationalisées avaient apporté, en fonds propres, 1 milliard 600 millions de francs en dix ans, alors que le gouvernement a fourni 14 milliards à ces mêmes entreprises depuis deux ans. Il y a besoin d'un élan *[qui]* ne sera compris que s'il y a justice, une certaine forme d'égalité des citoyens devant les obligations du pays, justice sociale au bénéfice des couches sociales qui ont toujours souffert de la domination des plus riches. En cela, je suis fondamentalement fidèle à tout ce qu'a signifié mon combat politique. Je suis le même homme, pour le même objectif, que celui que j'ai été pendant toutes les années du combat que j'ai mené avant d'être élu président de la République. (...)

» En même temps que nous demandons *[de sérieux sacrifices]*, parce que nous sommes et devons être des gestionnaires, nous ne cherchons pas à jeter de la poudre aux yeux. (...) Entre 1974 et 1981, la masse des prélèvements obligatoires – c'est-à-dire les impôts plus les charges sociales – a représenté, d'abord, 35,7 % en 1974 (...), puis





DE LA RÉPUBLIQUE A EUROPE 1

est montée, jusqu'en 1981, à 42,6 % (...). Nous sommes montés, nous, (...) à 43,8 %, et (...) le projet sur lequel nous sommes en train de travailler, pour l'année 1984, peut passer à 45 % (...). Il n'y a pas de raison que cela dépasse cette proportion.

» C'est une progression regrettable, que je veux arrêter, car il y a un moment d'intolérance ; on ne peut pas supporter des charges fiscales et sociales trop lourdes. Mais il y a la lancée des années précédentes. Il faut retenir un cheval fougueux, ou bien un train qui roule à 200 kilomètres à l'heure et, naturellement, pendant un certain temps, on retient, on peine, mais ça avance encore. Je tiens à dire aux Français qui m'écoutent que mon objectif est de parvenir à plafonner les impôts et les charges sociales. C'est à quoi nous nous attaquons, mais il n'y a pas d'alourdissement de la charge réelle par rapport à la progression constante depuis 1974.

Pierre Mauroy mérite l'estime

Ses interlocuteurs évoquant plusieurs questions d'auditeurs relatives aux dossiers sociaux (chômage, retraite...) le chef de l'Etat déclare : « Nous avons ralenti un certain nombre de déséquilibres et de chutes qui étaient fort brutales mais nous n'avons pas inversé la tendance. C'est un effort considérable dans un monde occidental aujourd'hui bouleversé, dans une guerre sauvage que se livrent les plus grands pays industriels, y compris ceux qui se disent amis, et parce que la lancée était puissante. A l'égard du chômage, le fait d'avoir réussi jusqu'à présent à préserver les données dont nous avons hérité, ou plutôt, après une première année dans laquelle nous avons connu une certaine progression, nous avons soudain, par le résultat des politiques lancées par le gouvernement de Pierre Mauroy qui mérite à cet égard, et à bien d'autres, d'être reconnu comme un homme de gouvernement qui mérite l'estime, et en tout cas la mienne, et la confiance. (...) Il n'est pas question de crise gouvernementale. Les changements, si je dois en faire, je les ferai quand je le déciderai, mais pour l'instant nous sommes dans une bataille que j'entends mener avec ceux qui en ont la charge. Nous avons mené la gestion sociale du chômage, c'est-à-dire par toute une série de mesures intelligentes et imaginatives à l'égard des jeunes, par exemple leur formation, à l'égard des plus âgés — la retraite, l'ouverture de la retraite à soixante ans... — nous avons retenu la progression du chômage. Mais en même temps, diminuant l'inflation, nous avons réduit la consommation, et un certain ralentissement des affaires s'est produit. Ce ralentissement peut provoquer — c'était l'objet de la conversation de M. Delors avec d'autres journalistes devant un autre poste de radiodiffusion. *(Il s'agit du* « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » du 26 juin) — une certaine perte de substance dont un certain nombre de travailleurs seraient les victimes. C'est pourquoi il faut au plus tôt qu'à la gestion sociale s'ajoute une gestion économique qui soit source de richesse à partir de l'investissement, source de production. D'où la nécessité de pousser en avant un certain nombre de technologies dites de pointe ou d'industries très avancées, très compétitives pour que nous puissions améliorer notre commerce extérieur, d'où la nécessité de sauver des grands pans d'industries qui s'écroulaient, le textile, le cuir, le bois, la machine-outil, la sidérurgie, le bâtiment. Le bâtiment est en crise grave. Je rencontrais lundi matin le président national, M. Danon, qui m'a tenu une conversation que j'ai trouvé très intéressante et très utile. Il faut que nous réagissions nous-mêmes. Il y a des moyens simples qui doivent être entrepris pour que le bâtiment reprenne en France, même avec une croissance zéro. Il y a des secteurs dans lesquels le bâtiment peut se développer mais il ne faut pas oublier que c'est une crise qui touche absolument toute l'Europe et les Etats-Unis. Si on observe notamment aux Etats-Unis une légère reprise, c'est parce qu'ils partaient de plus loin. En tous les cas, c'est un de mes grands soucis : la gestion économique doit être assortie à la gestion sociale de l'emploi, car la lutte contre le chômage reste une priorité. Nous allons réunir tous nos efforts d'intelligence, de travail, de courage, d'imagination pour parvenir à ce résultat que nul autre jusqu'ici n'a véritablement obtenu, c'est-à-dire la lutte féroce contre l'inflation et un maintien de l'emploi autant qu'il sera possible. »

Est-ce que l'« automne chaud » est une invention des journalistes ?

— « Non, *répond M. Mitterrand*, ce n'est pas une invention des journalistes, c'est une invention annuelle. Ce n'est d'ailleurs pas une invention, c'est un pressentiment, un pronostic. Tous les ans, on pense que l'été sera chaud. Au contraire du rythme des saisons, l'été sera frais selon ce qu'il y aura ici ou là et puis l'automne sera chaud. Cela fait partie des mythologies et puis malheureusement de temps en temps, c'est vrai.

— *Vous avez contre vous les commerçants, les petits industriels, les paysans...*

— Les paysans ? Je demande à voir. En tout cas, tous ceux qui raisonnent avec le sens de la justice doivent savoir qu'ils n'ont jamais eu de meilleure année qu'en 1982, et ce n'est pas simplement le résultat d'une heureuse alternance du soleil et de la pluie, il ne faut pas exagérer. Les industriels petits ou grands, s'ils ne nous soutiennent pas, c'est peut-être parce que nous n'avons pas assez bien expliqué mais aussi parce qu'ils n'ont pas assez cherché ou ont obéi à des passions politiques. Je ne crois pas du tout à la conjuration politique des patrons *[mais]* ils sont en état de défiance à l'égard de tout ce qui s'appelle socialiste, de tout ce qui évoque une autre façon de gérer et puis surtout une autre façon de répartir *(...)* les responsabilités, les pouvoirs... Exemple, les lois Auroux qui sont d'excellentes lois mais qui *pourtant sont considérées comme* une gêne dans la conduite des affaires. On va s'habituer à une meilleure harmonie sociale si l'on veut bien nous faire confiance *(...)*. Je ne sais pas si l'automne sera chaud. Tout sera fait, en tout cas, pour qu'à l'automne les représentants, notamment, des travailleurs de toutes catégories soient en mesure de discuter avec le gouvernement pour aménager la suite et pour que leur intérêt soit bien compris dans un déclin rapide de l'inflation. C'est comme cela qu'ils amélioreront leur pouvoir d'achat.

« Je n'ai pas de projet de référendum »

— *Que ferait M. Mitterrand si, en 1986, était élue une majorité de droite ?*

— *Le président de la République répond :* « Je n'ai pas dit : « pas de référendum ». Le référendum est prévu par la Constitution soit pour remanier le système des pouvoirs publics, soit pour demander le sentiment des Français sur un traité international. Dans le cas d'école qui nous a été soumis, ça n'existe pas (...). Je n'ai pas de projet de référendum dans les circonstances présentes.

» Deuxièmement, pourquoi voulez-vous que je dissolve l'Assemblée, qui est en plein travail et qui soutient le gouvernement ? S'il y avait une crise gouvernementale due au Parlement, il y aurait vraisemblablement dissolution.

» On ne peut pas priver les parlementaires du droit de délibération. Il ne faut pas toujours confondre délibération et contestation. Sur le nombre, il y en a, en effet, qui s'expriment et qui ne sont pas toujours sur la même longueur d'ondes (...). La question *[de la contestation d'une majorité parlementaire opposée au président de la République]* a été posée à Georges Pompidou, qui semblait plutôt pencher du côté de M. Barre, à M. Giscard d'Estaing, qui penchait plutôt de l'autre côté. Je ne me place pas dans cette situation ; je ferai tout pour que la majorité continue après 1986. »

Après avoir observé qu'il « est visible » *que le parti communiste est dans la majorité, le chef de l'Etat estime:*

« Il faut être honnête avec les Français. Une certaine majorité l'a emporté. Cette majorité doit rester fidèle à elle-même autant qu'il est possible. Si elle se reniait, bien entendu, les conclusions que j'en tirerais seraient différentes. Il n'y a pas de partis au gouvernement. Il y a des hommes issus de formations politiques qui travaillent avec le premier ministre et avec moi, je n'ai pas à connaître les débats internes des partis et je ne m'en mêle pas... même si ça m'intéresse ! »

A propos des élections italiennes, M. Mitterrand déclare :

« Chaque pays à ses caractères, ses tempéraments. Ce qui est intéressant, c'est qu'entre les pronostics et la réalité il y a quelquefois de larges différences. Tout le monde annonçait une bonne tenue de la démocratie chrétienne et elle tombe de six points. Ce qui est considérable. J'entends beaucoup de pronostics sur ce qui se passera en 1986 (...). eh bien ! travaillons ! cherchons partout plus de justice ! soyons justes avec les Français ! veillons à préserver une harmonie sociale et politique raisonnable dans le cadre de l'exercice d'une démocratie où il n'est pas nécessaire d'avoir la langue dans sa poche, si personne n'est menacé dans sa liberté ! attendons de juger les résultats non pas à la fin de la première mi-temps, mais à la fin de la partie.

Interrogé sur la situation au Tchad, le président de la République relève : « Nous avons des obligations à l'égard du Tchad, qui datent de 1976. En 1976, un accord de défense antérieur a été abrogé entre la France, le Congo, le Centrafrique et le Tchad. Un nouvel accord a été signé, qui fait que nos deux pays, la France et le Tchad, sont liés par un accord de coopération militaire technique et par une convention qui fixe les règles et les conditions du concours français avec soutien logistique des forces armées tchadiennes. Cet accord et cette convention ont été approuvés par l'Assemblée nationale et le Sénat, en 1977. Ils n'ont été dénoncés à aucun moment ni par M. Goukouni ni par M. Hissène Habré. Je note que l'article 4 indique que les personnels militaires français mis à la disposition des forces armées tchadiennes ne peuvent en aucun cas participer directement à l'exécution d'opérations de guerre ni de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité. *[Ce langage]* veut dire que, jusqu'au point où il sera évident que l'intervention étrangère, qui se manifeste d'une *certaine manière par un soutien logistique aux troupes de M. Goukouni du côté de la Libye sans aucun doute — et la France apporte d'une certaine façon un soutien logistique par l'application de l'accord qui l'engage sur la coopération militaire technique — jusqu'à un certain point de menace pour l'équilibre de l'Afrique dans cette partie du monde, menace qui frapperait un certain nombre de pays, amis de la France, avec lesquels nous avons des accords de coopération militaire et qui sont directement voisins du Tchad, jusqu'à cette limite-là, on peut espérer que la « sagesse » finira par l'emporter, du moins la prudence, pour ceux qui se livreraient à des aventures de ce genre.

» La France respectera ses engagements sans limite, car un engagement, c'est quelque chose de complet qui représente la foi donnée, la foi gérée, et tout ce que la France a promis sera tenu. »

La bombe à neutrons

A propos de la bombe à neutrons, M. Mitterrand précise :

« La position a été fixée par mes soins, il y a déjà plusieurs mois. La France se tient en situation de pouvoir la fabriquer en série quand la décision sera prise par moi-même, c'est-à-dire par le chef de l'Etat. Cela serait vrai de tout autre que de moi-même, c'est le chef de l'Etat qui en décide. De ce fait, pour que nous soyons en mesure de fabrication si le besoin en est reconnu, ou la nécessité, il faut se tenir techniquement en mesure de la faire. C'est la façon dont nous agissons actuellement. Mais, la décision n'est pas prise. Je pense qu'il n'y a pas lieu de fixer des fantasmes particuliers sur cette arme de la terreur. Il y en a déjà tellement d'autres... Mais, cependant, cela peut impliquer un certain nombre de conséquences d'ordre stratégique et un certain nombre de circonstances de caractère politique, au moment même où l'on débat à Madrid de la sécurité, où, à Genève, d'autres discutent non pas de désarmement, mais de limite de surarmement. Il y a des problèmes d'opportunité dans lesquels la sécurité de la France est engagée. Je reste maître de la décision. »

Questionné sur le slogan « La force tranquille » *utilisé pendant la campagne électorale présidentielle et son actualité, le chef de l'Etat déclare :*

« La force au dedans de moi-même et la tranquillité, elles n'ont pas changé, parce que rien n'a changé en moi de ce qui est profond. J'ai, comme beaucoup d'autres, heureusement, l'amour de mon pays. Je ne distingue pas entre les Français au-delà du combat politique nécessaire. Je cherche à garder une distance parce que je ne veux pas qu'aucun Français se sente comme exclu — serait-il un opposant actif — je n'ai pas dit violent — de la communauté dont j'ai la charge. Cet amour de mon pays et des Français quels qu'ils soient, pouvoir tendre la main, regarder dans les yeux celui qui vous combat politiquement dès lors que chacun se soumet à la loi commune qui est celle de la démocratie, oui, me remplit de force et de tranquillité. Et aucun obstacle ne sera considéré par moi comme infranchissable à partir du moment où j'ai la volonté de mener à son terme la politique que j'ai engagée avec le gouvernement et avec les hommes qui en ont la charge et dont j'ai dit que je comptais sur eux pour que nous réussissions, autant qu'il est possible, dans la bourrasque générale, à donner à la France toutes ses chances pour que le plus petit enfant qui vient de naître, lorsqu'il aura vingt ans, soit fier et heureux d'être Français. »

Délai de grâce

(Suite de la première page.)

Il est vrai que M. Mauroy et son équipe ont eu le mérite de s'occuper de certains secteurs, plus ou moins laissés à l'abandon, mais ne peut-on inverser l'argument du président de la République, qui estime — à juste titre — que ce n'est pas à la mi-temps que l'on peut déterminer l'issue de la partie ? Les quelques succès remportés, dans le textile notamment, ne sont pas encore probants, dans la mesure où les méthodes employées, fussent-elles conformes aux vœux d'un patronat aux analyses économiques courtes, ne peuvent pas être indéfiniment prolongées.

La détaxation des charges fiscales peut être une mesure temporairement utile mais elle risque d'engager les bénéficiaires dans une impasse car toute la difficulté est, précisément, de faire en sorte que l'industrie française soit compétitive tout en étant capable de supporter des salaires et des charges sociales — et c'est souhaitable — incomparablement plus élevés que chez ses nouveaux concurrents du tiers-monde.

Le fait essentiel, dont une majorité de Français semblent avoir pris conscience, est que les nationalisations n'ont pas constitué un remède miracle. Les dotations budgétaires, même beaucoup plus importantes que l'apport en capitaux des anciens actionnaires, ont surtout servi, jusqu'à maintenant, à éponger des déficits, dont on connaît parfaitement à l'Elysée, pour s'en alarmer, le caractère proliférant.

Le président de la République n'a pas hésité à donner la priorité à la lutte contre l'inflation, étant entendu qu'on essayerait de maintenir l'emploi « *autant qu'il est possible* », ce qui signifie, si l'on entend bien, sans recourir à des procédures par trop artificielles de soutien des entreprises en perdition. Or nombre d'entreprises moyennes sont au bord de la faillite. La reprise internationale est encore trop hésitante pour qu'on puisse compter sur elles pour accomplir des miracles auxquels les dirigeants socialistes ne croient plus.

C'est de beaucoup plus que d'arguments électoraux dont ont besoin les Français pour voir luire la lumière au-delà du tunnel. Le président a un peu de temps devant lui. Les Français ne demandent sans doute qu'à être convaincus qu'il saura tirer parti, une fois disparu l'état de grâce, du délai de grâce que lui donne la Constitution.

PAUL FABRA.

POLITIQUE

LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'alerte

(Suite de la première page.)

Le chef de l'Etat a donc choisi un registre presque exclusivement politique. Parce qu'il ne pense pas pouvoir reconquérir l'opinion sans retrouver les ressorts, éminemment politiques, d'une campagne électorale, plus proche, cette fois, il est vrai, des réalités économiques.

Sa démarche découle, comme toujours, d'une analyse de l'état de l'opinion dont il n'a cherché à nier ni le mécontentement ni la déception. M. Mitterrand a admis, plus qu'il ne l'avait jamais fait, l'idée d'une défaite aux élections municipales et considère dans toute son ampleur le recul de la majorité dans les consultations partielles et la perte de confiance enregistrée par les sondages. L'une et l'autre montrent que le danger principal vient de la défection d'une partie de l'électorat de la majorité et commandent que l'on s'attache, avant toute chose, à rassembler celle-ci.

Tout au long de son intervention, M. Mitterrand s'est donc efforcé de convaincre que, en amont comme en aval de son action gouvernementale, se trouve la justice sociale. Le socialisme doit être désormais recherché davantage, au fond, dans la démarche qui s'efforce de préserver une équitable répartition de l'effort et du produit national, plus que dans les objectifs eux-mêmes. On ne saurait mieux définir ce qui unit MM. Mitterrand, Mauroy et Delors. Je gère la crise, dit en substance le chef le l'Etat, mais au moindre coût social, alors que la droite gérerait (et a géré) celle-ci avec un coût social plus élevé.

Cela posé, l'objectif recherché par le chef de l'Etat – recréer les bases d'une confiance indispensable au «redressement national» – est-il bien ou mal servi par le procédé employé ?

Il est clair que le chef de l'Etat n'a à sa disposition qu'un registre invariable : la rigueur, le courage, l'effort. Il *est donc conduit, d'intervention* télévisée en petit déjeuner radiophonique, à se répéter. Il estime que la confiance renaîtra par la multiplication des interventions. Là est précisément le risque majeur : la banalisation.

En montant ainsi en première ligne, et en rappelant qu'il est là *« pour prendre la part qui lui revient, qui est la principale »*, M. Mitterrand s'expose davantage. Premier inconvénient. En parlant souvent, alors que, *au début de son septennat*, il professait qu'il lui fallait parler peu pour ménager sa fonction, il prend le même risque que son prédécesseur, M. Giscard d'Estaing, qui parlait trop. Second inconvénient.

En multipliant ses propres appels, il peut aider l'opposition, dont tout le jeu consiste précisément à désacraliser *la fonction – protégée par les* institutions, dont la gauche s'est fait un *rempart* – pour mieux atteindre l'homme. Troisième inconvénient.

S'il passe sur tous ces riques, c'est sans doute qu'il considère que, pour répondre à une situation exceptionnelle, il faut des moyens (de communication) exceptionnels. Et qu'il *juge urgent* d'aller lui-même « au charbon », parce que seule son autorité peut permettre à la majorité de retrouver la *« force »* et la *« tranquillité »* qui lui font défaut. L'« alerte » dont parle M. Mitterrand est en fait celle qui se profile à l'automne, au *moment* d'une rentrée où certains secteurs de l'opposition peuvent être tentés de pousser leurs avantages. La contre-offensive de la majorité, marquée notamment par le récent article du premier ministre, et que le président orchestre lui-même, a donc surtout un objet préventif.

« Je ne suis pas quelqu'un qui aime s'abandonner. Je crois au courage et à l'effort », a dit M. Mitterrand. On peut évidemment penser que ce ne sont là que propos de circonstance. En fait, ils résument une philosophie et un itinéraire. *La vie* politique de M. Mitterrand est ainsi *jalonnée de phases d'expansion et de* récession, de hauts et de bas. Jamais il ne s'est découragé. Il a toujours entrepris de reconstruire patiemment ce que le temps ou les revers de toute sorte avaient défait. Nous sommes aujourd'hui dans une *phase de creux, et de creux profond.* Il est aujourd'hui dans une phase où il tente lui-même de grignoter patiemment le terrain perdu. Là réside peut-être, pour ses partisans, la seule marque tangible de confiance et d'espoir. C'est peu. Mais la nature de ce régime veut sans doute que sa stabilité repose, en dernier ressort, *sur la confiance personnelle à un* homme.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Propos et débats

M. Raymond Barre : fidèle au général de Gaulle

Dans une interview publiée lundi 27 juin par le journal *la Haute-Marne libérée*, M. Raymond Barre affirme : *« Certains me considèrent comme le dernier des gaullistes : c'est un compliment. (...) Je suis fidèle à la pensée et au message du général de Gaulle »*, ajoute l'ancien premier ministre, qui considère que *« le régime des partis qui nous menace n'est pas la meilleure solution pour la France. »*

M. Bertrand Delanoë (P.S.) : la confrontation d'idées

M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., a reproché, lundi 27 juin, à l'opposition de *« ne pas jouer son rôle »* en *« refusant de participer au débat démocratique »*. Il a estimé que *« les grands leaders de l'opposition ne se prononcent que sur les problèmes de pouvoir et d'échéances et ne participent pas à la confrontation d'idées »*.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Cinq textes définitivement adoptés

L'Assemblée nationale, le lundi 27 juin, a définitivement adopté les projets de loi suivants :

● **Programmation militaire.** – En troisième et dernière lecture, après proclamation d'urgence, le texte programmant les dépenses d'investissements militaires pour les cinq années à venir, que par deux fois le Sénat a repoussé (*le Monde* du 16 juin 1983) et sur lequel la commission mixte paritaire n'a pu parvenir à un accord, est approuvé par les députésdans le texte que les députés avaient voté en première et deuxième lecture (*le Monde* du 21 mai 1983).

● **Service national.** – Dans les mêmes conditions, les députés ont adopté un texte identique à celui qu'ils avaient voté en première lecture pour réformer le service militaire et l'objection de conscience (*le Monde* du 18 mai 1983), ne retenant *du vote des sénateurs* (*le Monde* du 9 juin 1983) qu'un ajout concernant les jeunes gens de moins de vingt-neuf ans condamnés à moins d'un an de prison en vertu de peines successives.

● **Intégration de certains personnels des établissements secondaires de Nouvelle-Calédonie.** – La loi de finances pour 1966 a transféré à l'État la compétence sur l'enseignement secondaire en Nouvelle-Calédonie jusque-là de la responsabilité du territoire, mais elle n'avait *intégré* dans les corps des fonctionnaires de l'État qu'une partie du personnel enseignant. Les agents techniques et administratifs demandaient depuis à bénéficier de la même disposition. C'est ce que prévoit le projet de loi, qui précise par *ailleurs* que, sauf *raisons* disciplinaires ou s'ils le demandent, ils ne pourront être nommés hors de la Nouvelle-Calédonie. La loi de finances pour 1982 a déjà prévu les cent quarante-huit emplois nécessaires.

● ***Convention européenne* sur les travailleurs migrants.** – Cette convention, adoptée par le Conseil des Communautés européennes le 24 novembre 1977, a été signée par la France le 29 avril 1982, une fois que les modifications législatives et réglementaires sur le droit des émigrés entreprises après le 10 mai 1981 eurent mis le droit français en conformité avec elle. Elle ne modifiera pas la législation française, d'autant qu'elle ne s'applique qu'aux ressortissants des États membres de la Communauté européenne. L'Assemblée a voté en première lecture la ratification dans les mêmes termes que le Sénat.

● **Convention des Nations unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.** – Cette convention a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 18 décembre 1979 ; la France l'a signée le 17 juillet 1981, quarante-cinq États l'ont déjà ratifiée mais la France sera la première de la Communauté économique européenne à le faire, le Sénat l'ayant approuvée le 17 mai 1983 et l'Assemblée nationale l'ayant adoptée en première lecture dans les mêmes termes. Cette convention compatible avec le droit *français ne devrait pas amener de* modification de celui-ci puisque les points les plus importants pour lesquels le gouvernement français a demandé *« la réserve »* d'application sont en voie d'être modifiés par la loi française : pouvoirs du père seul dans l'administration des biens de l'enfant, impossibilité pour la mère de transmettre son nom à ses enfants, inéligibilité des femmes ayant acquis la nationalité française par mariage.

***

L'Assemblée nationale a aussi approuvé les textes suivants :

● **L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.** – La commission mixte paritaire n'a pu se mettre d'accord sur le projet de loi modifiant le code du travail et le code pénal pour permettre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les sénateurs, qui acceptent le principe de cette réforme, demandent notamment que le chef d'entreprise ne soit tenu que de remettre un *« état »* (et non pas un *« rapport »* comme le souhaitent les députés) au comité d'entreprise sur les conditions d'emploi et de formation comparées des hommes et des femmes (*le Monde* du *13 mai* et du 23 juin 1983). De même les députés, contrairement aux sénateurs, tiennent à ce que, en cas de litige, ce soit le chef d'entreprise qui justifie la différence de salaire constatée et à ce que l'État apporte une aide financière aux entreprises mettant en œuvre des plans d'égalité professionnelle (*le Monde* du 8 décembre 1982 et du 15 juin 1983). L'Assemblée revient pour l'essentiel en troisième lecture au texte qu'elle avait voté en première et deuxième lecture.

● **Enquêtes publiques.** – Dans les mêmes conditions, les députés décident de revenir au texte qu'ils avaient approuvé en première et en deuxième lecture (*le Monde* du 22 avril et du 15 juin 1983) réformant les enquêtes publiques. Contrairement au Sénat (*le Monde du 19 mai 1983*), l'Assemblée décide donc de réintroduire dans le champ d'application de la loi les *« travaux »* et la notion de *« sensibilité du milieu »* supprimés par le Sénat. Elle ajoute une disposition excluant des possibles applications de ce texte *« les travaux qui sont exécutés en vue de prévenir un danger grave et immédiat »*.

● **Le statut des villes nouvelles.** – Les députés en débattent en troisième lecture après échec de la commission mixte paritaire. En effet, ils ont voulu rester fidèles à la principale innovation du projet de loi tel qu'ils l'avaient adopté en première lecture le 6 octobre 1982 (*le Monde* du 8 octobre) : la possibilité pour les communes des villes nouvelles de se grouper en une communauté d'agglomération nouvelle dont les délégués seraient élus au suffrage universel direct. *Les sénateurs ont* toujours refusé cette création, prévoyant au contraire l'institution d'un syndicat d'intérêt communautaire qui n'aurait compétence que sur les parties neuves des communes (*le Monde* du 22 avril et du 18 juin *1983*). Aussi l'Assemblée *revient* pour l'essentiel au texte qu'elle avait adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 13 mai 1983), mais pour la plupart des dispositions techniques – particulièrement financières – un accord a pu être trouvé entre les deux Assemblées. *Les députés* rétablissent simplement la possibilité pour les organismes communautaires d'intervenir en matière de développement économique, pour les conseils municipaux de désigner leurs délégués au comité syndical en dehors de leurs membres, la classification d'*« intérêt général »* au sens de la loi sur les transferts de compétence des opérations en ville nouvelle, la limitation à cinq ans de la dotation spécifique que l'Etat leur accorde.

Th. B.

AU SÉNAT

Cinq projets de loi

Lundi 27 juin, le Sénat a examiné les cinq projets de loi suivants :

● **Mutualité sociale agricole.** – Les sénateurs approuvent définitivement le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 22 juin) relatif à la prorogation du mandat des délégués cantonaux et des *membres des conseils* d'administration des caisses de mutualité sociale agricole. M. Souchon, secrétaire d'Etat à l'agriculture, indique que cette prorogation est nécessaire à la préparation de *la* réforme de la mutualité sociale agricole. M. Caiveau (Un. cent., Vendée), rapporteur de la commission des affaires sociales, fait part de ses réserves sur l'idée exposée par M. Rocard de créer par cette réforme deux sections au *niveau départemental*, l'une pour les exploitants, l'autre pour les salariés. *« C'est l'existence même des caisses départementales qui serait remises en cause »*, assure-t-il.

Pour répondre au souhait de la commission, M. Souchon s'engage à ce que les deux commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat donnent leur avis sur cette réforme avant que le conseil des ministres ne l'examine à la fin du mois d'août.

● **Machines a sous.** – Bien que M. Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, y ait été hostile, le Sénat revient au texte qu'il avait adopté en première lecture (*le Monde* du 17 juin) pour le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 24 juin), interdisant certains appareils de jeu. Est ainsi rétablie l'autorisation de machines à sous dans les casinos, ce qui risque, *estime* le secrétaire d'Etat, de bouleverser la situation de ces établissements, alors qu'une réforme est à l'étude, de multiplier les risques de fraudes et de permettre l'emprise du « milieu ».

Le Sénat rétablit également *l'autorisatioin de fabriquer en* France les appareils concernés aux fins d'exportation. Il exclut du champ d'application du texte les appareils distributeurs d'un produit s'accompagnant de l'attribution d'objets de faible valeur. En outre, il *décide* d'interdire les appareils qui rendent possible le gain, pour un seul enjeu, non seulement de cinq parties gratuites (ce qui est prévu par le projet de loi) mais aussi *« des gains en espèces »* ou *« en nature »*.

Le projet ainsi modifié est adopté, socialistes et communistes s'abstenant.

● ***Droits et obligations des fonctionnaires.*** – Pour la deuxième lecture du projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale (*le Monde* des 22 et 23 juin), le Sénat est revenu sur une bonne partie des dispositions qu'il avait approuvées en première lecture.

Tout en maintenant les agents des établissements publics hospitaliers dans le champ d'application de la loi, le Sénat précise que le texte s'applique à ces personnels dans le respect de leur spécificité à préciser dans le cadre d'un éventuel titre IV de la fonction publique.

Après avoir affirmé la prééminence des obligations sur les droits à l'occasion de l'article 3, la Haute Assemblée rétablit, parmi les conditions déterminant la qualité de fonctionnaire, le critère de *« bonne moralité »*. Elle prévoit que la liberté d'opinion doit s'exercer *« dans le respect de l'obligation de réserve et de l'obligation de discrétion professionnelle »* et elle réaffirme le principe de l'égalité de recrutement. Elle fixe que la carrière ne peut-être affectée du *« seul fait »* des opinions ou votes émis par des fonctionnaires concernés, soit dans le cadre de leur campagne électorale, soit durant l'exercice de leur mandat.

Le Sénat maintient son point de vue, à savoir que le pouvoir de négociation des *organisations* syndicales ne peut porter que sur les rémunérations auxquelles il ajoute le pouvoir d'achat, à l'exclusion de la gestion et de l'organisation du travail. Il rétablit come limites au droit de grève les *« exigences spécifiques du service public »*, notamment le principe de continuité. Il refuse, comme en *première lecture*, la garantie absolue de reclassement en cas de suppression d'emploi et il pose le principe de la spécificité de deux fonctions publiques – d'Etat et territoriale – et des modalités de recrutement.

Après avoir supprimé le principe de la « grille commune », il redonne le pouvoir de notation – annuelle et obligatoire – aux chefs de service, mais prévoit – malgré l'opposition du gouvernement et des socialistes – certaines *dérogations relevant* de statuts particuliers.

Les sénateurs confirment leur souhait de voir dépendre l'information du public de l'autorisation et du contrôle du chef de service, et étendre la responsabilité du fonctionnaire *aux ordres qu'il a donnés*. Ils se montrent hostiles à ce que l'intégralité du traitement du fonctionnaire suspendu en cas de faute grave soit maintenue. Enfin, pour le recrutement par voie de concours des fonctionnaires des assemblées parlementaires, *ils votent un* amendement afin de prolonger la concertation en cours entre les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Le projet ainsi modifié est adopté, socialistes et communistes s'abstenant.

● **Ministres plénipotentiaires.** – Le projet de loi modifié par l'Assemblée *nationale* (*le Monde* du 24 juin) relatif aux conditions d'accès au corps des ministres plénipotentiaires est de nouveau amendé par le Sénat.

Ainsi est rétablie la soumission des nominations à l'avis de la commission administrative paritaire compétente ; sont restreints les domaines d'activité dans lesquels les personnalités choisies devront avoir acquis l'expérience internationale requise ; est précisé que les personnes susceptibles d'être nommées doivent justifier d'une expérience internationale acquise notamment dans des actions de coopération *« internationale »* ou intergouvernementale *« où la France est partie »* ; est reprise la disposition selon laquelle les conditions d'âge et de durée exigées des non-fonctionnaires ne pourront être inférieures à celles requises pour les fonctionnaires intégrés dans le corps des ministres plénipotentiaires.

● **L'Exposition de 1989.** – Le texte adopté par le Sénat après une deuxième lecture est identique à *celui approuvé au terme du premier* examen (*le Monde* daté 18 et 19-20 juin). Il confirme notamment son refus de création d'un établissement public industriel et commercial pour lui donner un caractère *« administratif »*.

Aux yeux du Sénat, il n'est ni possible ni souhaitable de signer *« un chèque en blanc »* au gouvernement pour une opération d'une telle importance. La majorité sénatoriale, qui avait réclamé un chiffre et des études préalables de l'opération, a fait part de son étonnement d'apprendre qu'existe un document de la *« mission d'études et de préfiguration »* répondant à ses questions et confirmant ses inquiétudes.

A. Ch.

MENACE DE GRÈVE DANS LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

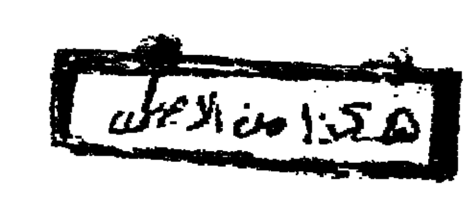
Le Syndicat de la juridiction administrative a publié mardi 27 juin le communiqué suivant :

« Par lettre du 10 juin, adressée au président de la République, au premier ministre, au ministre de l'intérieur et au vice-président du Conseil d'Etat, le Syndicat de la juridiction administrative a demandé que la juridiction administrative soit défendue contre les campagnes de presse et les réactions de certains hommes politiques devant les jugements rendus en matière électorale par les tribunaux administratifs.

En l'absence de toute prise de position expresse en ce sens, le Syndicat de la juridiction administrative a invité ses adhérents à une grève d'une heure jeudi 30 juin si les pouvoirs publics n'avaient pas, d'ici là, répondu à la demande formulée le 10 juin dernier.

Le bureau du Syndicat de la juridiction administrative tiendra ce même jour à 16 heures une conférence de presse au P.L.M. Saint-Jacques. »

[« Le Monde » du 22 juin a publié un article de M. Daniel Chabanol, président du Syndicat de la juridiction administrative, à la suite des décisions prises par les tribunaux administratifs en matière électorale.]



Le Monde

société

L'INSÉCURITÉ DANS LA CAPITALE

Vif débat au Conseil de Paris après le drame de la cité des Fougères

Le meurtre de Michel Moisa, le jeune Guadeloupéen tué le 24 juin dans le vingtième arrondissement au cours d'une rixe entre bandes rivales (*le Monde* du 28 juin), a été longuement évoqué au cours de la séance du conseil municipal du lundi 27 juin.

Dès le début de la matinée, M. Jacques Chirac, qui souhaitait la bienvenue au nouveau préfet de police, M. Guy Fougier, a parlé de « *l'inquiétude très réelle ressentie par les Parisiens et leurs élus devant l'insécurité de notre ville* ». Déplorant l'insuffisance des effectifs de police, le maire en a appelé solennellement une nouvelle fois aux pouvoirs publics. Il a indiqué que, dès la prochaine session du Conseil de Paris, il ferait une communication sur les comités de sécurité qui seront constitués dans chaque arrondissement et sur la commission qui coordonnera leurs travaux à l'Hôtel de Ville.

Dans l'après-midi, M. Didier Bariani, maire du vingtième arrondissement et conseiller de Paris (radical), a évoqué le drame de la cité des Fougères et a adressé au préfet une série de griefs. « *Un potentiel de criminalité existe de longue date dans l'environnement de cette cité et nul ne l'ignorait*, a-t-il dit. *La recrudescence de la vente et de l'utilisation de la drogue contamine à présent les enfants des familles du quartier. En outre, nous sommes au seuil critique de 14 % de population étrangère recensée, sans compter les clandestins. Cette hétérogénéité va au-delà de ce que peut supporter la population.* »

M. Bariani a rappelé que, l'an dernier, l'office d'H.L.M. avait autorisé les policiers à pénétrer en permanence dans les parties communes et les sous-sols de l'ensemble devant lequel s'est produit le drame. Des unités mobiles de sécurité avaient été mises en place, mais elles furent bientôt abandonnées par manque d'effectifs.

Le maire du vingtième a indiqué que son arrondissement, qui est le quatrième en population (180 000 habitants) et le cinquième en superficie (600 hectares), ne dispose que de 250 gardiens de la paix, ce qui le place au quinzième rang des arrondissements de Paris. « *Avec les indisponibilités, les absences normales et la répartition du travail par brigades, les habitants du vingtième*, a-t-il dit, *ont droit à un agent pour 4 000 à 5 000 personnes* ». L'élu du vingtième a déclaré que les secteurs du Père Lachaise et de Saint-Fargeau ne disposent d'aucun commissariat de quartier, alors que des locaux sont disponibles.

Puis M. Bariani a présenté à la presse les mesures de prévention qu'il propose. Il demande que ceux des locataires d'H.L.M. « *qui sont notoirement à l'origine d'actes délictueux* » soient expulsés ; que les attributaires de logements répondent désormais à des « *critères de moralité et d'aptitude à la vie en collectivité* », que l'on installe un complexe sportif à la porte des Lilas et qu'on évite toute densification excessive dans les ZAC (1) de l'arrondissement.

Un commissariat à Saint-Fargeau

Pendant ce temps, le Conseil de Paris poursuivait le débat et entendait les représentants de l'opposition. M. Henri Malberg (P.C.), qui habite dans le quartier de la porte de Bagnolet, a évoqué la situation des habitants, qui, dit-il, « *n'en peuvent plus de subir des vols, des cambriolages, voire des agressions, et qui réclament à juste titre la protection et la sécurité* ». Il a proposé que le Conseil de Paris vote un crédit exceptionnel « *pour des travaux rendant la vie un peu moins dure* » et notamment pour la création d'un club de jeunes.

En réponse, le préfet de police s'est engagé à faire ouvrir un commissariat à Saint-Fargeau et à améliorer autant que faire se peut le travail des îlotiers.

Au nom du groupe socialiste, M. Paul Quilès a accusé la Ville de « *non-assistance à quartier en danger* ». *Selon lui*, le manque de logements, la non-réhabilitation des immeubles de la cité des Fougères, les insuffisances du gardiennage, l'absence de prévention comptent parmi les causes du drame que vient de vivre ce quartier. Il en a profité pour annoncer que l'État avait décidé de donner la priorité au logement social à Paris. Les crédits promis par *M. Quilliot, ministre de l'urbanisme* et du logement, permettront de construire dix mille logements sociaux en 1984 et 1985, dont trois mille sur des terrains cédés par des administrations et des entreprises publiques. S'adressant à M. Chirac, M. Quilès a demandé : « *Quand le Conseil de Paris pourra-t-il débattre de ces questions, et entendez-vous suivre les initiatives du gouvernement en faveur du logement social ?* » ?

Une discussion à la fois vive et confuse s'en est suivie au cours de laquelle M. Yves Galland (U.D.F.), adjoint au maire, chargé de la construction, a mis en doute la possibilité pour le gouvernement de tenir ses engagements dans les domaines foncier et financier. Réaction de M. Quilès : « *Je regrette que la majorité du Conseil adopte à l'égard des initiatives de l'État une attitude de critique systématique.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Zone d'aménagement concerté.

● *Huit personnes écrouées après le meurtre de Michel Moisa.* – M. Jean Zamponi, juge d'instruction à Paris, a inculpé de « *port d'armes prohibées en réunion* » et fait écrouer le 27 juin huit des jeunes gens, dont deux mineurs, qui avaient été appréhendés dans le quartier de la cité des Fougères, après le meurtre, le 24 juin, d'un jeune Guadeloupéen, Michel Moisa (*le Monde* du 28 juin). Outre les mineurs, porteurs, l'un d'une machette, l'autre d'un gourdin, Claude Buttigieg, dix-neuf ans, avait été trouvé en possession d'un poignard ; Philippe Allard et Michel Carde, tous deux âgés de dix-huit ans, avaient chacun une carabine ; José Cardoso, dix-huit ans, de nationalité portugaise, était armé d'un pied de table ; enfin, Patrick Wiry, vingt et un ans, et Nasser Yassad, dix-huit ans, avaient chacun une matraque. Les policiers recherchent toujours l'auteur présumé du meurtre, Carlos Cristo, dix-neuf ans et demi, originaire de Barcelone, connu dans le quartier des Fougères sous le surnom de « Jimmy ».

JUSTICE

CINQ ANS APRÈS LES LÉGISLATIVES DE 1978

Trois militants communistes condamnés pour fraude électorale

Alors que les tribunaux administratifs viennent d'annuler une série d'élections municipales, notamment dans des villes contrôlées par le parti communiste, la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a examiné, lundi 27 juin, quelques cas de fraude pour lesquels sont impliqués quatre militants du P.C.F. Des cas qui ne sont pas récents puisqu'ils remontent au premier tour des élections législatives, le 12 mars 1978. Les lenteurs de la justice ont permis ce singulier rendez-vous avec l'actualité. Ces affaires démontrent en tout cas que la fraude électorale ne date pas du dernier scrutin et qu'elle revêt quelquefois des formes rudimentaires.

A chaque fois, il s'agissait – au moment crucial où on retourne l'urne sur la table après la clôture du scrutin – de déposer au milieu des enveloppes éparses un paquet d'une centaine d'enveloppes renfermant un bulletin du candidat du parti communiste. Laurent Dujat n'a pas été pris sur le fait. Seul un assesseur affirme l'avoir vu la main posée sur deux paquets d'enveloppes, cent dix au total. Des enveloppes qui, curieusement, étaient bien empilées à côté du contenu désordonné de l'urne. Elles ont été immédiatement jugées suspectes et Laurent Dujat a été appréhendé alors qu'il se dirigeait vers la sortie.

Cela se passait dans le bureau n° 7 de la 26e circonscription, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Au bureau de vote n° 36 de la 25e circonscription, dans le même arrondissement, Michel Marchet a été pris en flagrant délit alors qu'il venait de placer sur la table un paquet de cent huit enveloppes. Son coïnculpé, Bernard Boulay, accusé de complicité de fraude électorale, était chargé de faire diversion. Il avait d'abord reproché au président du bureau de vote de ne pas renverser l'urne *mais de retirer par paquets* le contenu de celle-ci. Puis il a lancé des invectives : « *Vous comprenez*, dira-t-il à la barre, *je suis très respectueux du suffrage universel.* » Tandis que Michel Marchet faisait candidement remarquer : « *On peut voir beaucoup de choses qui n'existent pas forcément.* » Les deux hommes prétendent ne pas se connaître, contrairement à ce qu'affirment certains témoignages.

Aucun des prévenus, en tout cas, n'était électeur dans ces bureaux de vote, de même que Claude Carrère, poursuivi pour tentative de fraude électorale. C'est au moment où le président du bureau de vote n° 17 de la 8e circonscription dans le dixième arrondissement commençait le décompte, qu'il a entendu un bruit mat devant lui et a constaté qu'une dizaine d'enveloppes venaient de tomber de la gabardine de Claude Carrère. Celui-ci a immédiatement tenté de prendre la fuite avant d'être ceinturé par deux gardiens de la paix. Quatre-vingt-huit autres enveloppes contenant toutes un bulletin du candidat du P.C. ont glissé à terre.

Ce cheminot de Toulouse, comme *les autres prévenus*, a *protesté* de son innocence, et tous les défenseurs ont demandé la relaxe de leurs clients. Mais le procureur de la République, M. Jean Martin, a estimé que les délits étaient constitués. « *On ne peut pas admettre ces tricheries*, a-t-il déclaré. *Ces faits ne sont pas isolés. Il y a eu d'autres affaires du même type* », a-t-il fait remarquer, se demandant s'il n'y a pas eu « de concertation préalable ».

De fait, la justice aura prochainement à examiner deux autres affaires du même genre ainsi que le cas de Michel Lévy qui a été disjoint car la convocation ne lui est pas parvenue. A chaque fois, il s'agit d'un militant communiste. Il serait intéressant de savoir comment ils ont pu se procurer ces enveloppes électorales dont une comptabilité précise est effectuée lors de chaque scrutin.

Après un long délibéré, le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, a relaxé Laurent Dujat et a condamné Michel Marchet, Bernard Boulay et Claude Carrère à six mois d'emprisonnement avec sursis, 6 000 F d'amende et cinq ans de privation des droits civiques.

MICHEL BOLE-RICHARD.

DES HOMOSEXUELS PERDENT LEUR PROCÈS CONTRE MGR ELCHINGER

Les homosexuels ont perdu, lundi 27 juin, leur procès en appel devant la cour de Colmar contre Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg.

L'affaire était pourtant simple. En avril 1982, des militants homosexuels devaient être hébergés à Strasbourg dans le Foyer du jeune ouvrier chrétien à l'occasion d'un congrès de l'International Gay Association. Or, une semaine avant qu'ils n'arrivent, bagages à la main, l'évêché changeait d'avis et refusait l'hospitalité à ces gens « *dénaturant le sens de la sexualité* ».

En ces premiers jours *d'avril 1982, Mgr Elchinger n'est* pas à Strasbourg. Lorsqu'il y revient, il approuve cependant. Il affirme au cours d'une conférence de presse : « *Je respecte les homosexuels comme je respecte les infirmes. Mais s'ils veulent transformer leur infirmité en santé, je dois dire que je ne suis pas d'accord.* » Un peu plus tard, l'évêque ajustera le tir, en modérant ses propos dans ce communiqué : « *Mgr Elchinger a déclaré que s'il n'a pas à porter de jugement sur les personnes, qu'il tient à respecter, il considère le principe même de l'homosexualité comme une infirmité du point de vue de la morale catholique.* »

Les homosexuels n'apprécient pas du tout. Plusieurs militants et une association portent plainte pour diffamation. Plaintes irrecevables juge le tribunal correctionnel de Strasbourg, le 30 novembre 1982 : *les plaignants* n'étaient pas personnellement visés par les propos de l'évêque, expliquent les magistrats... La cour d'appel de Colmar n'a pas dit autre chose, lundi 27 juin. Elle confirme le jugement et précise qu'il appartient à « *l'homosexuel et à lui seul de révéler sa condition tout en sachant que celle-ci est considérée comme anormale par une partie du public* » (...).

Mgr Elchinger sort donc indemne de ces joutes judiciaires et gagne même 20 000 F pour « *préjudice subi* ». L'évêque a été poursuivi de « *manière téméraire* ». Les homosexuels apprécieront. La cour d'appel cherche sans doute à leur donner un espoir en considérant : « *Les homosexuels ne constituent pas un corps légalement protégé tant que la loi annoncée réprimant le sexisme* [loi Roudy] *ne sera pas promulguée.* » Mais elle confond malencontreusement associations féministes et homosexuelles.

Malheureux à Strasbourg, les homosexuels l'ont aussi été à Lille. La police a interrompu rudement une fête dans un local associatif, le Gay tapant, dimanche à 3 h 15 du matin. La police, estimant les festivités trop bruyantes, serait intervenue à coups de grenades lacrymogènes dans le local où se tenaient une centaine de personnes.

LAURENT GREILSAMER.

● *Le chauffeur de l'autocar* responsable de l'accident qui a provoqué la mort de cinq personnes – trente et une autres ont été blessées. – le 26 juin, sur l'autoroute A-6, a été inculpé, lundi 27 juin, d'homicides et blessures involontaires et défaut de maîtrise. M. Philippe Brizard a cependant été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Son permis de conduire lui a été retiré pour une durée indéterminée.

SPORTS

AU TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

Le fauve et le chasseur

De notre envoyé spécial

Servir ou mourir. Les huitièmes de finale de Wimbledon ont fait, lundi 27 juin, la part belle aux champions de l'ace, Tanner, McEnroe, Lendl, Lewis et Mayotte. Connors en a fait les frais, mitraillé jusqu'à l'élimination par Curren.

Wimbledon. – La plupart des pistolets de duel ne tiraient que deux coups. Le tennis sur gazon n'en a guère plus : service-volée, bim-boum. Et sur le court comme sur le pré où l'aristocratie vidait ses querelles, mieux vaut, pour survivre, faire mouche au premier coup.

Le Sud-Africain Curren dont la silhouette rappelle Gérard Philipe dans ses rôles stendhaliens avait dû se pénétrer de cette idée pour affronter, en huitièmes de finale, l'Américain Connors, tenant du titre. Car il y avait bien du duel dans l'air. Les deux hommes se détestent cordialement comme savent le faire les joueurs du circuit professionnel. Une inimitié tenace qui a ses racines dans les trois précédentes rencontres des deux joueurs, l'Américain ayant remporté les deux premières à Rotterdam et aux « Queens » en 1982, le Sud-Africain ayant enlevé la dernière à Bruxelles en 1983. Jimbo ne se priva pas d'ailleurs de dire à son rival tout le mal qu'il pensait de lui au cours de la partie. Mais les invectives passèrent mieux le filet que les *passing-shots*.

Tous les pronostiqueurs s'accordaient cependant pour donner Connors gagnant. Vainqueur du tournoi du « Queens » où il avait battu facilement, il y a quinze jours, le Tchécoslovaque Lendl et l'Américain McEnroe, Jimbo avait passé comme à la parade, de son grand jeu plat, les trois premiers tours aux dépens de l'Américain Edwards, de l'Australien Masur et du Suédois Sundstrom. Les seuls doutes sur sa forme venaient de son bras gauche qu'il passait dans une chaussette coupée au bout. Ce n'était pas la première fois qu'on le voyait avec ce manchon. Il restait, à trente ans, le favori du tournoi pour les bookmakers : ceux-ci prenaient des paris à quatre contre six sur l'Américain surnommé le « buveur de sang » par quelques joueurs.

Tête de série numéro 12, Curren qui, à vingt-cinq ans, est en quinzième position au classement informatique des joueurs, n'était pas un adversaire négligeable. Partenaire de double du Texan Denton avec lequel il a gagné les Internationaux des Etats-Unis 1982, il avait déjà inscrit à son tableau de chasse Vilas, Kriek, Gerulaitis et Clerc. Saturé de tennis, il avait d'ailleurs fait un safari dans son pays pour se changer les idées avant de reprendre la tournée du Grand Prix cette année.

Connors le fauve et Curren le chasseur. A Roland-Garros, il y a trois semaines, le lion Jimbo s'était empêtré dans les pièges de Roger-Vasselin, le pygmée du circuit. A Wimbledon, il était dans la ligne de mire d'un service de gros calibre. Or, pour ces huitièmes de finale, les organisateurs du Tournoi n'avaient pas laissé l'Américain sur ses territoires de prédilection, le « Centre court » ou le court n° 1. Ils l'avaient programmé sur le court n° 2. Cet exil sur une méchante pelouse pareille à un îlot battu par le ressac d'une foule bruyante n'a pas dû être du goût du champion 1982 qui devait penser, à juste titre, mériter plus d'égards. « *Connors a été plus affecté que moi de jouer là-dessus* », a remarqué Curren. Difficile, *en effet, de prendre* ses marques sur ce rectangle étroit après le grand large des arènes principales.

Trente-trois aces

D'autant plus difficile quand il s'agit de répliquer à une canonnade sans précédent : tireur d'élite, Curren a servi trente-trois *aces* au cours des quatre manches. « *Je me tournais beaucoup pour engager, ce qui me permettait de donner de l'effet à la balle au dernier moment. Connors a eu beaucoup de mal à retourner parce qu'il n'arrivait pas à anticiper* », a noté le Sud-Africain.

Le numéro un mondial voyait si peu les coups venir qu'il n'eut pas la moindre occasion de *break* durant le premier set tandis que Curren prit le service de l'Américain au sixième jeu en montant au filet, vite et bien, dès que l'engagement de Connors le lui permit. *La seconde manche fut* tout aussi tendue. Connors gagna trois fois son service blanc et ne fit pas plus d'un point sur chaque engagement de Curren. Celui-ci eut néanmoins une balle de deux sets à rien pendant le jeu décisif que Connors finit par enlever (8-6).

« *A ce moment j'ai cru que le vent avait tourné* », a avoué Curren. La tête du chasseur paraissait en effet être dans la gueule du lion. Curren se sortit pourtant de ce guêpier grâce à une double faute de Connors qui permit au Sud-Africain de mener 5-3 dans la troisième manche. En servant encore le plomb celui-ci put boucler la manche 6-3 après s'être une nouvelle fois sorti des griffes de Connors qui mena 15-40 dans le dernier jeu. Ce fut ainsi qu'il sauva, dans la quatrième manche, trois balles de set qui auraient permis à Connors d'engager le premier dans un ultime set. C'était les derniers sursauts de Jimbo qui, forçant *au tie-break* comme un cerf à la curée, reçut un coup de grâce par un service gagnant final (6-3, 6-7, 6-3, 7-6). « *Je pouvais voir où Connors allait retourner mes services et cela me facilita grandement la tâche* », a expliqué Curren qui n'a pas concédé un *break* depuis le début du tournoi.

Comme un animal blessé qui se terre, Connors a quitté le All England Club sans faire le moindre commentaire. Qu'y aurait-il eu à dire sur une défaite qui ressemblait au martyre de Saint-Sébastien ? Tout les jeunes loups qui avaient montré les dents en première semaine sont tombés hier comme lui sous les flèches des grands serveurs : l'Australien McCurdy, le Nigerian Odizor, les Américains Van't Hof et Leach désintégrés en un tour de main par les services au laser délivrés respectivement par l'Américain Mayotte, le Néo-Zélandais Lewis, les Américains Tanner et Mayer. Tous ceux-ci sont des grands spécialistes du tennis à deux coups qui, par contraste, peut être aussi fastidieux que les interminables rallyes de la terre battue. Seul sur le gazon McEnroe semble posséder un tennis à répétition qui lui a permis de battre son compatriote Scanlon, autre redoutable mitrailleur, en servant une balle de set dans la deuxième *manche et en gagnant le tie-break* du troisième set en dépit de trois doubles fautes.

Après l'élimination de Connors, le champion 1981 fait figure de prétendant logique au titre 1983, n'en déplaise à la presse britannique qui l'accable de toutes les perversion des courts. Mais cela est une autre histoire.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du lundi 27 juin

SIMPLE MESSIEURS

Huitièmes de finale : T. Mayotte (E.-U., 23) b. McCurdy (Austr. 157), 6-0, 6-2, 6-4. Curren (Af. S., 15) b. Connors (E.-U., 1), 6-3, 6-7, 6-3, 7-6 (7-4). Lewis (N.-Z., 91) b. Odizor (Nig., 82), 6-1, 6-3, 6-3. Purcell (E.-U., 40) b. B. Gottfried (E.-U., 16), 4-6, 6-3, 6-3, 6-2. Tanner (E.-U., 140) b. Van't Hof (E.-U., 31), 6-2, 6-3, 6-3. Lendl (Tch., 3) b. Cash (Austr., 55), 6-4, 7-6, 6-1. S. Mayer (E.-U., 27) b. Leach (E.-U., 154), 6-1, 7-6, (7-0), 6-1. McEnroe (E.-U., 2) b. Scanlon (E.-U., 18), 7-5, 7-6, 7-6.

SIMPLE DAMES

Huitièmes de finale : M. Navratilova (E.-U., 1) b. C. Kohde (R.F.A., 16), 6-1, 6-2. J. Mundel (Af. S., 76) b. H. Mandlikova (Tch., 9), 5-7, 6-4, 6-4. Vermaak (Af. S., 32) b. V. Ruzici (Roum., 12), 6-3, 6-2. W. Wade (G.-B., 63) b. E. Pfaff (R.F.A., 28), 3-6, 7-6, 7-5. B. Potter (E.-U., 11) b. L. Bonder (E.-U., 53), 7-5, 6-4. A. Jaeger (E.-U., 3) b. C. Bassett (Can., 27), 6-4, 6-3. B.J. King (E.-U., 10) b. W. Turnbull (Austr., 7), 7-5, 6-3. K. Jordan (E.-U., 23) b. K. Rinaldi (E.-U., 14), 6-2, 6-4.

★ Entre parenthèses, le classement A.T.P. des joueurs et W.T.C. des joueuses.

AUTOMOBILISME. – *L'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl (Lancia) a gagné mardi 28 juin le Rallye de Nouvelle-Zélande. La Française Michèle Mouton qui était en tête de l'épreuve a dû abandonner après l'explosion du moteur de son Audi-Quattro. Le champion allemand (87 points) est en tête du classement du Championnat du monde des rallyes devant les Finlandais Hannu Mikkola (Audi-Quattro) et Ari Vataven (Lancia) qui totalisent respectivement 65 et 60 points.*

AÉROSTATION

DEUX PARTICIPANTS A LA COUPE GORDON-BENNETT SE TUENT EN BALLON

Deux aérostiers américains, MM. Maxie Anderson et Donald Ida qui participaient à la Coupe Gordon-Bennett ont trouvé la mort lundi 27 juin en Allemagne fédérale. La nacelle de leur ballon s'était détachée et écrasée dans un bois près de Schweinfurt (Bavière).

Maxie Anderson, âgé de quarante-neuf ans, s'était rendu célèbre en 1978, en traversant le premier, avec ses co-équipiers Ben Abruzzo et Larry Newman, l'Atlantique en ballon à bord de *Double Eagle-II*.

Pilote de ballon depuis 1971, il totalisait près de cinq cents heures de vol en ballon à gaz et six cents heures en ballon à air chaud (montgolfière).

Donald Ida était âgé de quarante-huit ans.

VOILE

QUATRIÈME VICTOIRE POUR « FRANCE-3 »

Après ses deux victoires sur *Canada-I* et le 12 mètres australien *Advance, France-3* totalise désormais quatre succès, au terme de la première série des éliminatoires dans la course des challengers de la Coupe de l'America, qui comptait douze régates.

Le bateau français occupe ainsi la cinquième place, à égalité avec *Canada-I*, derrière *Australia-2* (11 victoires), *Challenger-12* (10 victoires), les deux australiens considérés comme imbattables, *Victory-83*, le britannique (8 victoires) et *Azzura* l'italien (5 victoires).

Même si le bilan de *France-3* est un peu décevant, l'optimisme est néanmoins revenu dans le camp français, où l'on considère que la deuxième partie des éliminatoires – du 2 au 14 juillet – devrait être plus favorable que la première au bateau français.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DU SNI A BORDEAUX
« Il est bon que le syndicat demeure la mémoire d'un parti au pouvoir » affirme M. Guy Georges

Le congrès du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.) s'est ouvert lundi 27 juin à Bordeaux en présence de quelque cinq cents délégués. Le « géant » des syndicats de la FEN, où sont représentées les différentes composantes de la gauche française, réunit son congrès tous les deux ans. Les journées de travail en commissions et en séances plénières sont l'occasion, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, de « constater et sanctionner le bilan des années écoulées », *comme l'a expliqué le secrétaire général, M. Guy Georges.*

Mais, au-delà de la grogne provoquée par la lenteur avec laquelle le ministre de l'éducation nationale répond aux revendications du SNI-P.E.G.C., les délégués doivent s'interroger au cours de ce congrès sur « la place et le rôle de notre mouvement syndical aujourd'hui ». *Débat attendu, alors que des membres jugent l'action du syndicat trop timorée et surtout que d'autres ne renouvellent plus leur adhésion. Avec deux cent soixante mille adhérents, le SNI reste un interlocuteur non négligeable pour M. Alain Savary, mais le nombre des syndiqués diminue depuis quelques années, puisqu'il était de trois cent mille en 1979 et de deux cent quatre-vingt mille au congrès de 1981.*

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – Le SNI-P.E.G.C., dirigé par la tendance Unité indépendance et démocratie (U.I.D., proche des socialistes), avait salué, lors de son dernier congrès, en juillet 1981 à Toulouse, la victoire de M. Mitterrand. M. Guy Georges, à l'époque, évoquait l'« *espérance retrouvée* ». Aujourd'hui, le même secrétaire général est de nouveau à la tribune pour déclarer que le syndicat est « *toujours* » prêt à être un acteur dynamique du changement.

Est-ce à dire que, au long des deux ans du ministère Savary, le contexte pour les instituteurs n'a pas beaucoup évolué ? Dans le complément du rapport moral qu'il a présenté pendant près de deux heures, M. Guy Georges a reconnu que « *beaucoup de choses* » ont été faites, et, a-t-il ajouté, « *le bilan supporte toutes les comparaisons antérieures* ». L'abolition des normes pour les fermetures et les ouvertures de classes, les créations d'emplois, la revalorisation du traitement des instituteurs, sont autant de décisions positives que le secrétaire général n'oublie pas. Mais, s'il note des « *gestes appréciables* » même en période d'austérité économique, M. Georges a fait part aux délégués de ses inquiétudes : « *Nous avons l'impression d'une approche au jour le jour, craintive, des questions éducatives.* »

M. Georges, qui aime émailler ses discours d'images concrètes, a comparé la situation actuelle à un chantier en construction. « *Les matériaux sont là, épars, mais l'architecte hésite encore. Alors, il faudra qu'il se décide. Le temps qui passe est maintenant du temps gaspillé. Il faut rassembler les éléments épars autour d'une épine dorsale. Il faut choisir entre le système d'hier qui a fait la preuve de ses limites et celui de demain qui reste à faire.* » Selon le responsable du SNI, l'« *épine dorsale* », c'est le cycle continu de l'école maternelle à la fin de la classe de troisième, l'« *école fondamentale* » que le syndicat réclame depuis des années. Dans ce processus, le collège représente une « *pièce maîtresse* ».

Le SNI approuve les orientations annoncées par le ministre de l'éducation nationale pour améliorer l'enseignement dans ces établissements. Mais au nom des personnels qu'il syndique, le SNI demande des précisions sur les contenus d'enseignement et les horaires des maîtres.

M. Savary, dans une lettre adressée au syndicat le 24 juin, précise que le service hebdomadaire des professeurs d'enseignement général de collège, dans les établissements qui mettront en œuvre des transformations, pourrait, tout en restant de vingt et une heure heures, être redéfini de la manière suivante : dix-huit heures d'enseignement *stricto sensu*, auxquelles s'ajouteraient trois heures pour le travail collectif des enseignants, le suivi individualisé des élèves et les activités diversifiées.

Les délégués n'ont pas manifesté d'enthousiasme à la lecture de ces informations. Ils ont, en revanche, longuement applaudi le secrétaire général lorsque celui-ci a réclamé un engagement « *irréversible* » du gouvernement envers l'édification du cycle fondamental, qui puisse apparaître dans le budget 1984.

« *Sans passion excessive* », selon son expression, M. Georges a évoqué la question de l'enseignement privé. Rappelant que le SNI était partisan d'« *un seul grand service public laïc* », le secrétaire général a précisé qu'il avait « *accepté la négociation proposée par le ministre de l'éducation nationale comme une base de départ, certainement pas comme un point d'arrivée* ». Pour lui, les « *palabres* » n'ont que trop duré. « *Dans l'impossibilité de convaincre, il faudra bientôt contraindre* », a-t-il affirmé.

Propos de début de congrès qui visent à calmer une contestation toujours rapide à dénoncer l'abandon des thèmes laïcs, propos qui illustrent la stratégie que M. Georges souhaite faire adopter par le SNI Etre « *un contre-pouvoir* ». « *Il est bon que le syndicat demeure la mémoire d'un parti au pouvoir et lui rappelle ses engagements. N'est-ce pas ce que nous faisons ?* », a lancé le secrétaire général en invitant les adhérents à faire la différence entre le rôle des partis et du gouvernement et l'action des syndicats.

SERGE BOLLOCH.

LES MISES EN GARDE DE LA FEN

Invité du congrès, M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, a évoqué les grands choix qui seront déterminants pour *« notre avenir mais aussi pour l'avenir de la gauche en France »*. Selon lui, le gouvernement ne doit pas se contenter de dire que l'investissement éducatif est déterminant. *« Il faudra encore, en 1984, dépenser plus pour investir mieux, c'est-à-dire pour mieux former et qualifier les jeunes sur lesquels reposent l'avenir économique de la nation »*, a-t-il expliqué.

Prévoyant que la rentrée scolaire serait très difficile dans certains secteurs, M. Pommatau a demandé au gouvernement de faire « la preuve de sa cohérence ». Même à l'intérieur d'un budget de rigueur, il est possible, selon le secrétaire général de la FEN, de dégager des moyens financiers pour la rénovation de l'enseignement technique, le développement des collèges ou le recrutement planifié et la formation des maîtres. Sur ces questions comme sur le dossier de l'enseignement privé, M. Pommatau a mis en garde le gouvernement : *« Tout renoncement aboutirait à la plus grave rupture entre l'actuelle majorité et les forces vives de la laïcité. »*

S. B.

FAITS DIVERS

Un avion Mirage français s'écrase sur un village ouest-allemand

Sept morts

Un *Mirage-III R français* de reconnaissance photographique, basé à Strasbourg, est entré en collision en vol lundi 27 juin avec un avion de tourisme ouest-allemand et s'est écrasé sur le village de Birkendorf, à une quarantaine de kilomètres au sud d'Ulm en République fédérale d'Allemagne. Cet accident a fait sept morts et huit blessés.

Le pilote du Mirage, qui est resté jusqu'au bout aux commandes de son appareil, les deux hommes qui se trouvaient à bord de l'avion de tourisme et quatre habitants du village ont été tués, a indiqué la police ouest-allemande. Le pilote du Mirage est le lieutenant-colonel Jean-Jacques Batt.

Le Mirage-III, qui se dirigeait pour un vol d'entraînement en compagnie d'un autre avion du même type vers la base aérienne ouest-allemande de Memmingen et qui avait commencé sa descente, a arraché en plein vol l'aile d'un petit appareil de tourisme de type Partenavia-68 qui se rendait à Stuttgart. Après avoir frôlé deux supermarchés et réussi à éviter une station d'essence, l'appareil est allé s'écraser sur le quartier d'habitation de Birkendorf, détruisant partiellement ou provoquant des incendies dans cinq maisons.

Ce survol du territoire de la R.F.A. par un avion militaire français entre dans le cadre d'accords bilatéraux passés chaque année par les pays de l'OTAN sur le survol réciproque de leur territoire par des avions des pays membres. Ces survols peuvent survenir à haute ou à basse altitude, les normes de sécurité (altitude minimum par exemple) devant être cependant respectées. Celles-ci sont particulièrement sévères en R.F.A., en raison de la sensibilisation des habitants au bruit. Toujours selon les accords passés entre les pays de l'OTAN, les appareils se trouvant dans des espaces aériens étrangers peuvent se ravitailler en carburant sur les bases militaires des pays qu'ils survolent.

Le précédent accident mortel d'un avion Mirage-III français outre-Rhin remonte au 2 mars 1978.

LA SITUATION EN CORSE

Le climat reste très tendu en Corse, où l'on a découvert, lundi 27 juin, sous l'appartement du commandant de brigade de la gendarmerie de Propriano (Corse-du-Sud) une charge de 1,5 kilogramme d'explosifs agricoles dont la mèche avait fait long feu, et, où plusieurs attentats ont été perpétrés dans la nuit de lundi 27 à mardi 28 juin.

Toujours lundi, une nouvelle personne – dont l'identité n'a pas été révélée – a été interpellée et interrogée sur la disparition, depuis le 17 juin, du militant nationaliste M. Guy Orsoni. Samedi 25 juin, un autre individu avait été arrêté. Il s'agit d'Eric Sapet, électricien, âgé de vingt-quatre ans. Il a été inculpé de « trafic d'armes ».

Les membres de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), qui rendent « *le colonialisme français* » responsable de la disparition de M. Orsoni, affirment avoir une information « *sûre* » selon laquelle les ravisseurs se seraient débarrassés de son corps dans le maquis de Bonifacio. Le fusil à l'épaule, ils ont battu en vain le maquis toute la journée sous l'œil des gendarmes, venus pour, précise-t-on, « *éviter les débordements* ».

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, a publié un communiqué sur cette affaire où il « *condamne fermement toute exploitation politique à laquelle certains éléments de l'île tentent de se livrer par des élucubrations fantaisistes et insensées* ».

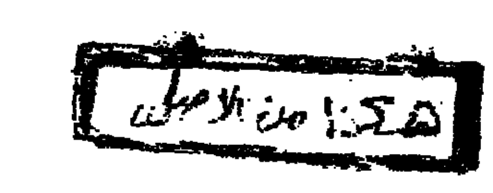
Dans le Gard
MANIFESTATION POUR LA LIBÉRATION DE M. COSTABEL

A l'appel du comité de soutien à M. André Costabel, directeur de la caisse régionale du Crédit agricole du Gard, inculpé de complicité de banqueroute frauduleuse et écroué à Nîmes (*le Monde* daté 26-27 et du 28 juin) deux mille personnes ont manifesté, lundi 27 juin, dans la ville.

Au nom de ce comité, M. Denis Verdier, vice-président de la chambre d'agriculture et membre du conseil d'administration du Crédit agricole, a appelé les participants à barrer les routes le 1er juillet si M. Costabel n'était pas libéré à cette date, après son audition par le juge d'instruction, le jeudi 30 juin.

De son côté, la Fédération nationale du Crédit agricole a exprimé dans un communiqué « *sa sympathie* » à M. Costabel et « *lui a renouvelé sa totale confiance* ». La F.N.C.A. devait réunir, le 29 juin, un comité central extraordinaire.

D'autre part, c'est par erreur que nous avons écrit dans *le Monde* du 28 juin que la caisse nationale du Crédit agricole avait publié dans la presse locale une page de mise au point soutenant M. Costabel. C'est bien la caisse régionale du Gard et l'ensemble des organisations agricoles du département qui sont à l'origine de cette publication.



Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES ORDINATEURS

Un diagnostic à distance

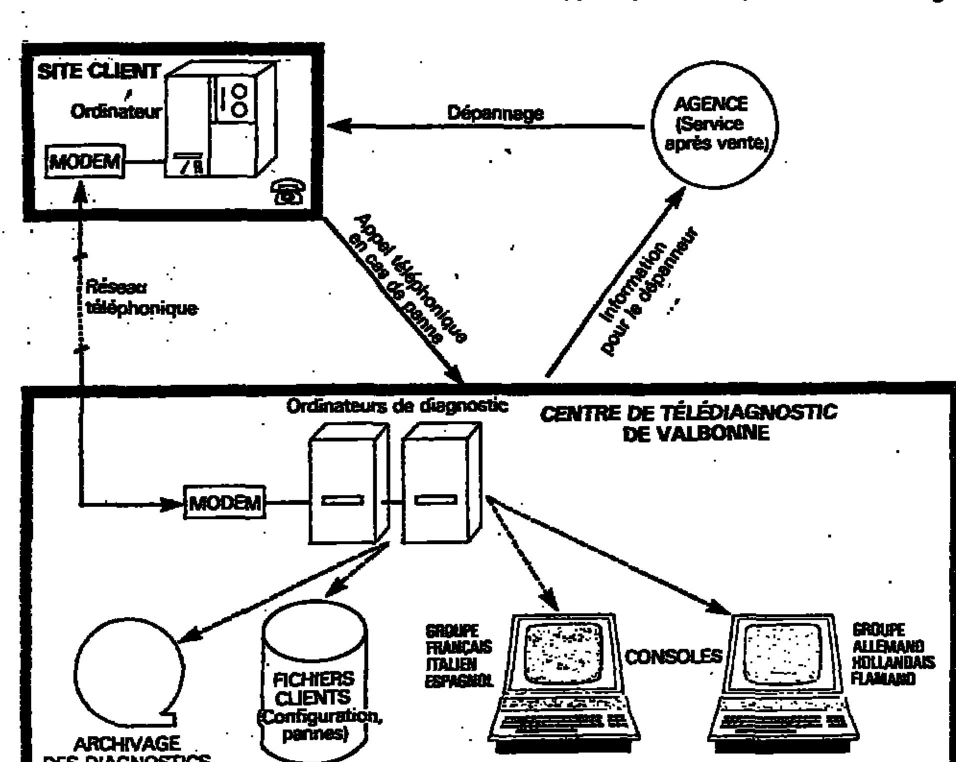
Depuis l'aube de l'informatique, les ordinateurs ont gagné en importance et en puissance de calcul. Leur utilisation pour des tâches très variées et de plus en plus complexes – gestion, transfert de fonds, banques de données, aide à la navigation aérienne, automatisation industrielle, conduite de centrale nucléaire... – implique impérativement une grande disponibilité des matériels. On imagine aisément combien une panne importante peut être lourde de conséquences.

Pour minimiser ces risques, de gros efforts ont été faits tant sur le plan de la conception des matériels que de la maintenance (entretien des machines). Ainsi, les constructeurs d'ordinateurs rivalisent-ils d'imagination pour fournir à leurs clients des machines de plus en plus fiables, où un certain nombre de composants ont été doublés – ce qui a été rendu possible par la baisse du coût du hardware – afin de rendre les systèmes « tolérants à la faute » (fault tolerant computers). *Cette architecture permet, en cas de panne d'un élément, de « basculer » sur son élément jumeau sans que le fonctionnement de l'ordinateur s'en trouve perturbé.*

Parallèlement à la baisse du coût des matériels, les constructeurs cherchent aussi à diminuer le coût de la maintenance, ou tout au moins à freiner son augmentation. Un moyen d'accélérer le diagnostic d'une panne d'ordinateur, et donc l'intervention d'un technicien habilité, est le diagnostic de pannes à distance au moyen d'une simple ligne téléphonique reliant l'ordinateur de maintenance au matériel du client par l'intermédiaire d'un système appelé « modem ».

PLUSIEURS constructeurs d'ordinateurs pratiquent déjà, à des degrés divers, le télédiagnostic de panne. Par exemple I.B.M., pour sa série 4300 et 30-XX, et CII-Honeywell-Bull, depuis 1979-1980, pour le DPS-4 et le DPS-7. La société fait des essais avec le DPS-8, matériel de haut de gamme, et envisage le télédiagnostic pour les Mini-6.

Mais Digital Equipment Corporation, autre constructeur américain, a axé résolument toute sa stratégie de maintenance sur le diagnostic à distance. Il y voit de nombreux avantages : pour le client, dont les matériels ont une disponibilité accrue ; pour la société enfin parce que le télédiagnostic permet d'envoyer le bon technicien avec la bonne pièce de rechange, ce qui entraîne une meilleure gestion des stocks de pièces détachées et une diminution du temps de réparation.



Digital Equipment dispose de trois centres de télédiagnostic dans le monde. Le premier à avoir été mis en œuvre – en juillet 1977 – est celui de Colorado-Springs, aux États-Unis, raccordé à 10 000 ordinateurs américains et canadiens. Puis a été ouvert, en janvier 1980, celui de Basingstoke, en Grande-Bretagne, relié à 1 750 systèmes situés dans le Royaume-Uni et les pays nordiques. Le dernier venu est celui de Valbonne, en France, dans le parc international de Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes).

Cet endroit a été choisi en raison de *« la bonne qualité du réseau téléphonique standard »*. Opérationnel pour le reste de l'Europe occidentale depuis novembre 1982, il est connecté à 2 500 ordinateurs Digital, essentiellement les VAX – très utilisés dans les milieux scientifiques, – et les PDP-11/44, pour lesquels la capacité de télédiagnostic a été intégrée dès la conception. Cela consiste essentiellement à doter l'ordinateur du client d'un microprocesseur et de microcodes spécialisés dans les tests de bon fonctionnement, qui exploreront, lorsque l'ordre leur en sera donné, les circuits, les mémoires, les fichiers de l'ordinateur. Pour les matériels plus anciens, tel le PDP-11/70, la modification peut être faite, gratuitement, à la demande du client.

La connexion à un centre de télédiagnostic tel Valbonne n'est pas une obligation pour le client. Il peut la refuser, mais dans ce cas la maintenance classique lui coûtera 10 % plus cher qu'une maintenance avec télédiagnostic. S'il l'accepte, le raccordement ne lui coûte rien, hormis la location d'une ligne téléphonique directe, dont le bon fonctionnement sera vérifié toutes les deux semaines. De plus, il est assuré que les tests de bon fonctionnement n'auront pas lieu sans son accord puisque la connexion ne peut se faire sans qu'il ait « ouvert » son système au diagnostic en basculant une clé de protection.

Le « journal d'erreurs »

Le centre de Valbonne, ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre et trois cent soixante-cinq jours par an, est équipé de trois ordinateurs P.D.P.-11/70 contenant les fichiers des ordinateurs des clients connectés : configuration détaillée, historique des pannes, niveau de révision technique, planning de maintenance préventive. Lorsqu'un client constate une panne dans son système, il se met en relation avec un spécialiste des prises d'appel au centre de Valbonne en utilisant un système d'appel gratuit et explique son problème, qui peut parfois être réglé sans intervention du télédiagnostic (pannes d'imprimante, erreurs d'opérateurs...). Si le télédiagnostic est nécessaire, il a alors affaire à un ingénieur matériel ou logiciel. Le client bascule alors sa clé, protège la confidentialité de ses fichiers, et le spécialiste entame la connexion à travers un protocole chargé d'assurer la sécurité des informations.

L'ordinateur de Valbonne et celui du client sont alors « en ligne ». Il ne reste plus qu'à lancer la procédure de test, dont les résultats apparaissent simultanément sur la console de visualisation du spécialiste à Valbonne et sur celle du client. Celui-ci peut donc suivre toute l'opération, l'interrompre s'il le souhaite, et en avoir une copie puisque les tests sont mémorisés sur bande magnétique. Ces test sont effectués sans interrompre le fonctionnement de l'ordinateur du client, et même en cas de panne du système d'exploitation. Le temps passé pour un diagnostic est en moyenne de cinquante minutes. Tout diagnostic est consigné dans un « journal d'erreurs ».

Quand l'origine de la panne est détectée, le centre de Valbonne se met en relation avec le service après-vente le plus proche du client, qui enverra le technicien spécialiste avec les pièces de rechange nécessaires. Le contrat de maintenance de Digital Equipment *« garantit un délai de quatre heures pour la présence d'un réparateur sur le site »*, après que la panne a été signalée.

Outre le diagnostic de pannes à distance, le centre de Valbonne se livre à une surveillance régulière des matériels des clients qui le souhaitent, en procédant à des tests, ou en prenant connaissance du « journal d'erreurs ». Ce qui permet d'intervenir avant qu'il y ait une panne. Cent cinquante machines sont ainsi sous surveillance permanente à distance.

Les ordinateurs de « diagnostic » de Digital Equipment ont la possibilité, à distance, de connaître l'état d'un signal, de modifier une instruction microcodée ou de supprimer une option défectueuse – chez C.I.I-Honeywell-Bull, le télédiagnostic est utilisé pour le logiciel de base, et pour des tests préventifs (mais pas de manière systématique). Mais à plus long terme, la société américaine envisage la transmission à distance, grâce à des vitesses de transfert plus grandes – 1 200 puis 9 600 bauds au lieu de 300 bauds à l'heure actuelle – de logiciels importants, la modification à distance du logiciel de base, la mise à jour des microcodes, et le diagnostic des problèmes de réseaux (cas de plusieurs clients en présence). Seront alors testés les systèmes, les interfaces, les modems et les lignes de télécommunications.

Le centre de télédiagnostic de Valbonne – qui doit être inauguré officiellement en janvier 1984 – fait partie d'une stratégie de décentralisation de Digital Equipment vers l'Europe. La société américaine y a déjà installé quatre usines et souhaite l'installation d'une cinquième en France. Après avoir essuyé un refus du pouvoir en place il y a sept ans, elle est en pourparlers avec le gouvernement actuel et plusieurs grandes sociétés françaises. Elle est également désireuse de collaborer avec des sociétés françaises dont les centres de recherches développent des produits qui pourraient être complémentaires des siens : télécommunications, logiciel, terminaux (écrans plats, terminaux vidéotex...).

CHRISTIANE GALUS.

Le bel avenir des nouveaux papiers... sans révolution technologique

Avec un déficit de 15 milliards de francs en 1982 et une forte dépendance vis-à-vis de l'étranger, la filière bois est actuellement sous les feux de l'actualité (*le Monde* du 23 juin). Le morcellement de la forêt, la structure du tissu industriel, mais aussi les prix élevés du bois et de l'énergie contribuent à placer l'industrie française en position d'infériorité vis-à-vis de ses principaux concurrents. Les pouvoirs publics, en collaboration avec des responsables de la profession, élaborent actuellement un « plan papier » qui devrait aider les entreprises à sortir de l'impasse.

Mais ce panorama global assez sombre ne doit pas faire oublier que les firmes papetières sont loin d'être toutes en difficulté. La papeterie est en fait « tout un monde », comme le souligne l'un de ses représentants, puisqu'elle fabrique aussi bien des papiers couchés sophistiqués pour revues d'art que des cartons d'emballage, en passant par les billets de banque, les papiers d'impression-écriture, les papiers domestiques, les papiers industriels, etc. Et, dans ce « monde », on mise depuis plusieurs années sur les progrès scientifiques et techniques pour rendre compétitives les entreprises. Celles-ci visent parallèlement deux objectifs : améliorer les procédés de fabrication des pâtes et des papiers-cartons, ce qui contribuera à la réduction des coûts de production, et créer des papiers spéciaux originaux, ce qui leur ouvrira de nouveaux marchés.

AU chapitre de la technologie, *« aucune révolution n'a encore eu lieu et l'on n'en attend aucune en France »*, constate M. Jean Ducom, directeur général du Centre technique de l'industrie des papiers, cartons et cellulose (C.T.P.). Les machines utilisées pour la fabrication du papier ressemblent, dans leur principe, aux premiers équipements datant de 1880. L'industrie papetière est, en effet, une industrie lourde : on compte qu'il faut un matériel de 10 tonnes pour faire une tonne/jour de papier. C'est dire qu'une production de 600 tonnes/jour – comme on en trouve dans les usines étrangères importantes – demande une *machine de 6 000 tonnes*, à peu près aussi lourde qu'un beau paquebot !

Cette industrie très classique évolue toutefois pas à pas, avec comme principaux objectifs de diminuer les coûts de production, notamment grâce à l'abaissement des consommations d'énergie, et de réduire les pollutions. On a, par exemple, réussi à améliorer la fabrication mécanique des pâtes – l'un des procédés les *moins coûteux et les plus couramment* employés, mais ne donnant pas des pâtes de très bonne qualité – en soumettant les copeaux à des prétraitements chimiques (à base de soude, de peroxyde ou de sulfite de sodium), qui aident au défibrage du bois. Cette opération a le double avantage de fournir des pâtes de meilleure qualité avec des consommations d'énergie moindres.

Autre innovation récente, le C.T.P. et diverses entreprises papetières ont eu l'idée de mettre à profit des machines bi-vis, conçues au départ par Creusot-Loire pour l'extrusion des plastiques, pour traiter les copeaux. Les deux vis à pas hélicoïdal soumettent ceux-ci à des actions mécaniques de compression et de cisaillement, ce qui facilite la séparation des fibres à l'intérieur du bois et fournit, avec une économie d'énergie qui peut atteindre *30 %* et des investissements réduits, des pâtes à haut rendement ayant des caractéristiques voisines ou supérieures à celles des meilleures pâtes mécaniques, les pâtes thermomécaniques. Des équipements de ce type sont actuellement testés dans des installations pilotes chez certains papetiers.

Autre « astuce technique », un procédé de destructuration des copeaux, purement mécanique, qui fait passer les morceaux de bois dans une presse à cylindres et les rend poreux et souples comme des éponges. Destiné à la préparation *des pâtes par voie chimique*, ce traitement facilite le transfert des réactifs et de la chaleur dans le bois, et rend quatre fois plus rapide la cuisson chimique. Ce procédé, breveté par le C.T.P., est également en expérimentation au stade industriel.

Les différentes pâtes

Le bois est composé principalement de cellulose et de lignine qui fait office de liant entre les fibres. Fabriquer de la pâte revient, en fait, à séparer les fibres, soit par action mécanique, soit en dissolvant chimiquement la lignine.

● Les traitements mécaniques partent de rondins écorcés et réalisent, en milieu aqueux, une séparation mécanique des fibres dans ce que l'on nomme des « défibreurs à meule ». Cette opération à haut rendement (plus de 95 %) fournit des pâtes de qualité moyenne destinées à la fabrication du papier journal, de papier d'impression-écriture, d'intérieurs de cartons, etc.

Ces procédés ont été améliorés grâce à l'apparition de défibreurs à disque équipés de lames, qui dégradent moins la morphologie des fibres que les techniques classiques et fournissent des pâtes à fibres plus longues, de meilleure qualité, qualifiées de thermomécaniques.

Traitements mécaniques et thermomécaniques s'appliquent aux résineux et à quelques feuillus particuliers (trembles, peupliers par exemple).

● Les traitements chimiques réalisent la cuisson des copeaux en présence d'eau et de produits chimiques (soude et sulfure de sodium...). Ils offrent des faibles rendements (45 %-50 %) et s'accompagnent d'une certaine pollution, mais ils donnent des pâtes de bonne qualité et permettent d'utiliser à la fois feuillus et résineux.

● Entre ces deux types de traitements se placent les techniques « mi-chimiques » ou « chimico-mécaniques » qui impliquent un prétraitement chimique suivi d'opérations mécaniques. Les rendements et les qualités des pâtes obtenues se situent entre ceux qu'offrent les procédés mécaniques et chimiques.

Blanc, gris et jaune

Il faut ajouter à ces divers traitements l'automatisation des machines et le contrôle de plus en plus précis d'opérations « goulues » en énergie, comme le séchage. L'une des principales opérations de la fabrication du papier consiste, en effet, à enlever l'eau de la pâte en pressant cette dernière, en la faisant passer sur des rouleaux chauffés à la vapeur ou en soutirant l'eau sous vide. Grâce à une meilleure régulation des différentes étapes du procédé et à une plus grande récupération de la chaleur contenue dans l'eau éliminée, on est parvenu, en quatre ans, à réduire à 800 les 1 000 thermies/tonne d'eau évaporée nécessaires.

Mais les papiers en fin de traitement renferment souvent des bandes plus humides que d'autres et, pour les sécher uniformément sur toute leur surface, on est amené à les sursécher. Aussi espère-t-on beaucoup d'améliorations dans l'emploi de procédés qui « enlèvent l'eau là où elle se trouve », tels que les hyperfréquences, les micro-ondes ou les courants de Foucault, déjà utilisés dans certaines usines américaines.

La pâte demande aussi à être blanchie, opération qui prend une importance particulière dans notre pays qui a, paraît-il, les cahiers d'écolier et les journaux (à quelques exceptions près, comme *le Monde* ou le *Journal officiel*) les plus blancs du monde. Ce blanchissement passe par des traitements chimiques coûteux et très polluants, que l'on améliore peu à peu en remplaçant le chlore et la soude généralement employés par des produits beaucoup plus « doux », comme l'eau oxygénée ou l'oxygène sous pression. Mais l'abaissement des coûts dans ce domaine viendra sans doute moins de progrès techniques que de l'acceptation, par les consommateurs, de papiers un peu plus gris ou un peu plus jaunes.

On cherche, d'autre part, à diminuer le coût du papier en économisant sur les matières premières, c'est-à-dire en remplaçant le bois par des vieux papiers recyclés. En France, la pâte est produite pour 37 % à partir de vieux papiers. Elle est destinée presque exclusivement à la fabrication des cartons et de papier ondulé et encore très peu – contrairement à ce que l'on observe aux Etats-Unis ou en Allemagne fédérale – à celle du papier journal. On espère pouvoir augmenter ce pourcentage jusqu'à 43 %, ce qui suppose que soient résolus les problèmes techniques posés par le désencrage et l'élimination des « points de colle » et des adhésifs divers. Les fabricants d'encre contribuent à ces efforts en élaborant des produits plus faciles à supprimer, mais les vieux papiers ont tendance à être de plus en plus « pollués », et l'on tente actuellement de mettre au point des systèmes d'épuration de plus en plus sophistiqués.

Cirage et parfum

Outre l'amélioration des procédés de fabrication des pâtes et des papiers, l'industrie papetière mise aussi sur la création de nouveaux produits à haute valeur ajoutée afin d'occuper des « créneaux » laissés libres par ses concurrents. *« Le développement d'un produit nouveau dure cinq à six ans et coûte cher, mais lorsqu'il réussit il assure la pérennité à l'entreprise pendant de nombreuses années »*, constate M. Marcel Kilfiger, président du C.T.P. et directeur général de la division Kaysersberg de Béghin-Say.

ELISABETH GORDON

(Lire la suite page 12.)

Le dinosaure de Canjuers

Du 1er au 28 juillet, le gisement paléontologique de Canjuers (Var) va être fouillé par une vingtaine de personnes dirigées par M. Jacques Fabre, maître-assistant à l'université de Picardie (Amiens). Et à partir de la fin du mois de septembre, le Muséum national d'histoire naturelle de Paris présentera une trentaine de fossiles choisis parmi la collection de quelque soixante-dix pièces qu'il vient d'acheter avec l'aide du Crédit du Nord à un carrier, M. Louis Ghirardi, l'inventeur du gisement.

LE gisement est situé dans le camp militaire de Canjuers que l'armée a acheté peu à peu à partir de 1965. En 1969 MM. Léonard Ginsburg, du Muséum national d'histoire naturelle, et Guy Mennessier, de l'université de Picardie, étaient dans la région pour en faire la carte géologique. Ils ont entendu parler des fossiles trouvés depuis quelques années par un carrier, M. Ghirardi, dont ils ont fait la connaissance et qui les a autorisés à aller sur ses carrières. L'exploitation de celles-ci s'est achevée il y a près de douze années.

En 1970, le ministère de l'éducation nationale, tuteur du Muséum, et le ministère de la défense ont signé une convention. Ainsi des chercheurs ont-ils pu aller étudier le gisement dès 1971. M. Jacques Fabre, en particulier, a travaillé à plusieurs reprises sur la géologie et la sédimentologie du site de Canjuers.

L'armée, dont la présence a évité le pillage du site, s'est abstenue de mettre le gisement sous le feu d'armes lourdes. Elle a aidé les divers chercheurs, et, en juillet prochain, elle mettra des engins de travaux publics à la disposition des paléontologues.

Les fossiles de Canjuers sont tous vieux d'environ 135 millions d'années, c'est-à-dire qu'ils ont vécu au début du crétacé (– 141 à – 65 millions d'années). On les trouve entre les dalles d'un calcaire lithographique qui s'est déposé, à cette époque lointaine, sur un haut fond marin, submergé épisodiquement par des eaux très calmes, proche de terres émergées et communiquant avec la mer libre. Cette situation explique que l'on y trouve des poissons, des invertébrés marins, des reptiles terrestres, aquatiques et amphibies, un reptile volant, des traces de pas de vertébrés terrestres, des fougères, des conifères, des algues.

Beaucoup des fossiles déjà trouvés sont dans un état de conservation remarquable. Les cinq bras longs et grêles des ophiures ondulent comme si ces animaux nageaient encore. Un poisson *(Caturus)*, dont la voracité est trahie par sa grande gueule et ses grandes dents, a dans l'estomac le petit poisson qu'il vient d'avaler. Un crocodile, long de 4 mètres, est complet, du bout de son museau effilé à l'extrémité de la queue. Les dents minuscules et pointues dont était garnie la mâchoire en forme de long bec de *Belonostomus* (un poisson) sont parfaitement visibles.

La pièce la plus rare du gisement de Canjuers est un petit dinosaure, le *Compsognathus*, dont on connaît un seul autre exemplaire trouvé au dix-neuvième siècle en Bavière. Le *Compsognathus* était gros comme un dindon. Il était doté d'un long cou et d'une très longue queue. Bipède, il devait galoper, comme une autruche, sur ses grandes pattes arrière. Ses membres supérieurs étaient petits. Et surtout, son anatomie est très proche de celle de l'*Archaeopterix*, son contemporain, dans lequel les spécialistes voient le début de la lignée des oiseaux. Deux « détails », cependant, différencient l'*Archaeopterix* : les membres supérieurs sont déjà devenus des ailes et l'animal est doté de grandes plumes parfaitement visibles sur les cinq fossiles connus. Mais, même avec ses plumes, l'*Archaeopterix* est un oiseau mal fini : des dinosaures, il a encore la longue queue et les dents.

Curieusement, les deux *Compsognathus* connus, celui de Canjuers et celui de Bavière, ont été fossilisés dans la même position : l'animal est couché sur le côté droit ; son cou fait une boucle complète, ce qui s'explique par la contraction puis la rupture des mêmes muscles du cou après la mort (le même phénomène se produit souvent chez certains oiseaux actuels) ; la queue est cassée au même endroit.

YVONNE REBEYROL.

Le bel avenir des nouveaux papiers ...sans révolution technologique

(Suite de la page 11.)

Un bon exemple de nouveau papier promis à un bel avenir : l'autocopiant chimique. Ce papier, qui remplace le vieux « papier carbone », se présente sous la forme d'une liasse dont les feuilles intermédiaires comportent, sur leur face inférieure, une couche de microcapsules renfermant un réactif chimique et, sur leur face supérieure, de l'argile activée. Lorsque la liasse est placée sur la machine à écrire, chaque signe frappé écrase un certain nombre de capsules, libérant ainsi le réactif chimique qu'elles contiennent. Incolore tant qu'il est dans la capsule, le réactif — au contact de l'argile de la feuille du dessous — prend sa forme colorée et impressionne le papier. Ce principe des microcapsules pourrait être appliqué dans de nombreux autres domaines : en agriculture, par exemple (on inclurait dans les papiers des graines ou des engrais qui seraient libérés lors de la biodégradation du support), ou encore pour la réalisation de « papier cirage » ou de « papier parfum ».

Emballages et chèques infalsifiables

Autre innovation réalisée dernièrement : un substitut à l'amiante. Les cartons d'amiante additionnés de latex, fabriqués par voie papetière, sont très utilisés dans certains revêtements de sol. Ces cartons résistants à la biodégradation et stables ont le fâcheux inconvénient de contenir de l'amiante, produit toxique. Des papetiers français se sont penchés sur le problème et sont parvenus à remplacer l'amiante par des charges minérales (craie, talc, kaolin) non toxiques, abondantes, donc bon marché, et donnant des cartons ayant d'aussi bonnes caractéristiques que les autres.

On pourrait multiplier les exemples : sacs en papier résistant à l'eau pour l'emballage de fruits, papier permettant la réalisation de chèques infalsifiables (ils renferment plusieurs réactifs chimiques qui décolorent ou changent la couleur du chèque en cas d'effaçage), papier fiduciaire authentifiable (grâce aux fibres métalliques qu'ils comportent), papiers résistants pour nappes ou serviettes de table, etc.

De nouvelles possibilités d'innovations s'ouvrent, d'autre part, avec le développement de la télématique, de la bureautique, de l'informatique. Loin de concurrencer le papier, ces nouvelles technologies feront certes disparaître quelques-uns des papiers d'impression-écriture classiques, mais se traduiront en contrepartie par des besoins nouveaux en papiers et en procédés d'impression spéciaux.

Tout en développant ses travaux d'innovation, l'industrie papetière pourra aussi compter avec la recherche, beaucoup plus fondamentale, qui se fait déjà dans plusieurs laboratoires, notamment par l'intermédiaire d'un Groupement d'intérêt scientifique réunissant le C.T.P. et le Centre national de la recherche scientifique et soutenu par le ministère de l'industrie et de la recherche. On y étudie la physique du papier avec l'objectif ambitieux de pouvoir réaliser, à partir de fibres à caractéristiques physiques déterminées et grâce au contrôle des différents paramètres présidant à la fabrication du papier, des feuilles présentant les structures ou les propriétés souhaitées.

On cherche aussi à mieux comprendre les mécanismes qui règlent les phénomènes de transfert de la chaleur ou des réactifs dans les procédés de cuisson chimique ou de blanchiment, afin de mieux maîtriser ces derniers. Ou encore à étudier les propriétés physico-chimiques de la surface de la cellulose pour modifier l'organisation des fibres et produire à volonté des papiers solides (à fibres resserrées) ou au contraire « mous ». Et peut-être pourra-t-on, dans un avenir plus lointain, avoir recours aux biotechnologies pour améliorer, grâce à l'action des micro-organismes, la qualité des fibres avec une très faible consommation d'énergie.

On fonde aussi quelques espoirs sur la « filière bois », ou valorisation du bois comme source de produits chimiques. Bien que marginal par rapport à la profession papetière, ce « raffinage du bois » fait l'objet d'un certain nombre de travaux. A partir du bois, on pourrait théoriquement obtenir presque tous les produits chimiques actuellement extraits du pétrole. Il n'est évidemment pas question d'en arriver là mais plutôt de tirer parti des principaux composants de la matière première, la lignine et la cellulose, pour préparer des produits à haute valeur ajoutée tels que certains polymères (on pense notamment au polyuréthane ou à certaines mousses isolantes).

ELISABETH GORDON.

Forêt, consommation, production

POUR comprendre les difficultés rencontrées par l'industrie papetière française, il faut remonter à la source : la forêt. Avec ses 14 millions d'hectares — soit la moitié de la superficie des forêts de la C.E.E. — notre forêt n'est publique qu'à 25 %, le reste étant partagé entre 1 600 000 propriétaires, morcellement qui complique l'exploitation rationnelle des ressources forestières. En outre, si certains massifs montagneux renferment des résineux, dont les déchets sont accessibles aux papetiers (le reste étant réservé au bois d'œuvre), la forêt française est en bonne partie composée de feuillus. Or ceux-ci, avec leur bois à fibres courtes (de l'ordre de 1,5 millimètre) comparées à celles des résineux (de 4 à 5 millimètres), ne peuvent pas se prêter à tous les procédés de fabrication des pâtes et donnent des papiers moins résistants, limités dans leurs usages.

Face aux grands pays producteurs que sont les Etats-Unis, le Canada, les pays scandinaves, qui possèdent non seulement de vastes étendues de forêts de résineux, mais aussi de grandes quantités d'eau qui leur fournissent de l'énergie à bas prix, la France est, au départ, défavorisée. Ainsi, alors que en 1980, l'Amérique du Nord fabriquait plus de 70 millions de tonnes de papiers et cartons et les pays scandinaves 13,5 millions de tonnes, la France n'en produisait que 5,1 millions de tonnes et en importait 2,1 millions de tonnes (elle en exportait, il est vrai, un peu plus d'un million de tonnes).

Il est intéressant de constater que la consommation de papier varie énormément en fonction du niveau de développement des pays : alors qu'aux Etats-Unis et en Europe, par exemple, on consomme chaque année entre 80 et 270 kilogrammes de papiers-cartons par habitant, les pays en voie de développement n'en utilisent que quelques kilogrammes par habitant et par an (42 pour la République de Corée, qui fait partie du peloton de tête et 7,8 pour la Chine !).

A l'intérieur du groupe des pays producteurs, les structures du tissu industriel varient d'une région à l'autre. En Amérique du Nord et en Scandinavie, les productions sont le plus souvent le fait de très grosses entreprises ; au contraire, l'industrie française est surtout constituée de firmes moyennes (sur les 127 que compte la profession, 70 ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 100 millions de francs). Aussi, les technologies scandinaves et américaines, conçues pour des pays riches en bois et disposant de capitaux importants, conviennent-elles mal aux conditions françaises.

EN TOUTE LOGIQUE

En toute amitié

Problème n° 247

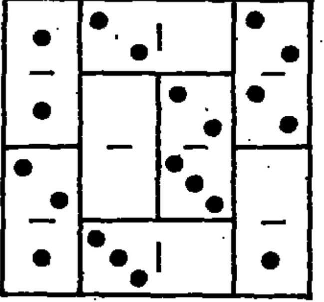
Certains nombres, explorés dans des énigmes précédentes, sont qualifiés de parfaits car ils sont égaux à la somme de leurs diviseurs (eux-mêmes, bien sûr, exclus).

D'autres nombres sortent de ce superbe isolement en échangeant cette somme de diviseurs. Deux nombres sont « amiables » ou « amicaux » lorsque chacun est égal à la somme des diviseurs de l'autre (1 inclus et le *nombre lui-même exclu).*

Saurez-vous trouver un tel couple parmi les nombres de 3 chiffres.

(Solution dans « le Monde des sciences » du 13 juillet.)

Solution du problème 246



Voici un carré où les 10 alignements de cases totalisent 5.

PIERRE BERLOQUIN.

BIBLIOGRAPHIE

Les nombres remarquables

DANS le problème qu'il pose ci-dessus, Pierre Berloquin propose aux lecteurs de trouver deux nombres « amiables ». Ceux qui « sécheraient » et n'auraient pas la patience d'attendre quinze jours la publication de la solution peuvent trouver celle-ci dans le petit livre sur *les Nombres remarquables* récemment publié par François le Lionnais et Jean Brette. Mais il leur faudra feuilleter les pages, car ce dictionnaire ignore l'ordre alphabétique ; parlant de nombres, il leur préfère, avec raison, *l'ordre numérique. Ainsi n'a-t-il* pas d'entrée au mot *amiable*, mais aux deux nombres qu'il s'agit justement de trouver. Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait exact. Prévoyant les recherches de ce type, les auteurs ont inclu *un appendice où ils définissent* bon nombre de termes mathématiques, où l'on trouve « *amiable* », et où... Mais chut ! ne disons rien au lecteur.

Logiquement donc, l'ouvrage commence avec le nombre 0, dont les propriétés remarquables sont légion. L'une d'elles est peu *connue : 0 est un des deux nombres* égaux à la somme des carrés de leurs chiffres, l'autre étant tout simplement 1.

Ce n'est pas 1 qui suit 0 dans la liste, car les auteurs ne s'interdisent pas les nombres fractionnaires. Le suivant est donc 0,001264489... qui n'est pas spécialement intéressant, puis 0,06598803584... qui intervient dans un résultat démontré, il y a deux siècles, par Euler. Il faut une bonne dizaine de pages pour arriver à 1 ; et encore autant pour atteindre 2.

Ensuite, le rythme s'accélère. A peine une quarantaine de pages pour atteindre 39, l'entier le plus remarquable à nos yeux puisqu'il est le plus petit entier auxquels les auteurs, pourtant doctes en numérologie, « *ne connaissent aucune propriété remarquable* ». Puis on plonge rapidement vers les très grands nombres. A la page 128, les auteurs écrivent encore deux nombres entiers de trente-quatre chiffres, mais ensuite ils sont typographiquement obligés d'utiliser des notations plus condensées. A la dernière page, ou presque, on trouve l'intéressant nombre de Skewes, qu'on obtient en superposant (élévation à une puissance) trois fois 10 puis 34. Skewes a démontré, en 1955, qu'une propriété vraie pour tous les « petits » nombres — disons, ceux qui ont moins de cent chiffres — et dont on aurait volontiers supposé la validité universelle est fausse pour le nombre auquel est attaché son nom.

M. A.

* *Les Nombres remarquables*, par François le Lionnais avec la collaboration de Jean Brette, chez Hermann, 156 pages, 86 F.

Le sang de l'île de Pâques

LE Cercle d'études sur l'île de Pâques (1) envoie, en juillet et août prochains, sa deuxième campagne de recherches dans cette île lointaine du Pacifique sud-est. Les passionnés qui composent ce groupe *ont*, jusqu'ici, toujours payé eux-mêmes leur voyage dans l'île de Pâques. Ils ont publié, en octobre 1982, *Nouveau regard sur l'île de Pâques*, livre qui faisait le point des connaissances sur cette île étonnante (*le Monde* du 10 novembre 1982). Le Cercle, cette année, bénéficie d'aide de la firme I.B.M. (temps de calcul sur ordinateur) et de la société Wild Leitz France, qui contribue pour 90 000 F à la campagne dont le budget total est estimé à 700 000 F.

Un premier groupe de douze personnes part de France le 2 juillet. Toutes sont spéléologues. Elles se proposent de recenser et d'explorer une partie des nombreuses grottes en forme de tunnel qui existent dans le sous-sol volcanique de l'île, et de faire le relevé topographique de ces cavités. Des échantillons de sédiments transportés au fond des grottes par l'eau de ruissellement seront prélevés et triés. Les pollens qui permettent de connaître la couverture végétale du passé en seraient extraits. Dix spécialistes de l'étude des pollens (palynologues) partiront de France le 18 juillet.

Le 14 août, dix spécialistes de la génétique partiront pour Tahiti, où ils seront bientôt rejoints par le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine. En 1971, en effet, le professeur Dausset avait étudié la génétique de la population pascuane, les groupes H.L.A. (Human Leucocyte Antigen) en particulier. Il avait ainsi prouvé que les Pascuans sont bien apparentés aux Polynésiens. Cette année, les études porteront sur les groupes sanguins de deux centaines de personnes vivant certes à Tahiti mais originaires de l'île de Mangareva (archipel des Gambiers) d'où auraient pu venir les Pascuans, il y a environ mille cinq cents ans.

Cette étude a deux buts : établir si le patrimoine génétique des populations présente des ressemblances significatives, et si les particularités génétiques peuvent être associées à une cinquantaine de maladies (diabète notamment).

Y. R.

(1) 43, route de Melun, Saint-Pry-sur-Seine, 91100 Corbeil.

• *Précision.* — Des coupes ont altéré le sens de l'article sur la centrale solaire Thémis publié dans *le Monde* du 17 juin. Cette centrale, certes, est un banc d'essai de technologies purement solaires. Mais on y teste aussi des matériels et des programmes utilisables dans d'autres industries : le système de contrôle-commande, en cours de mise au point pour Thémis, équipera dans un avenir assez proche les centrales thermiques classiques d'E.D.F. En outre, si les centrales solaires de ce type ne sont pas envisageables pour les pays à climat tempéré (la France, entre autres), on peut imaginer assez raisonnablement que ces centrales pourraient avoir de l'avenir dans les pays chauds dotés d'un fort ensoleillement. — Y. R.

Le Monde

régions

LITTORAL : ATTENTION FRAGILE !

Le Conservatoire à mi-chemin

« Condamnés » à l'Hexagone, les Français amateurs de plage et de virées en mer vont pouvoir découvrir — ou retrouver — un littoral qui, rien que pour la France métropolitaine, déroule quelque 5 550 kilomètres de sable, dunes, rochers, galets et falaises. ON Ce patrimoine, un temps menacé de devenir un mur de résidences « pieds dans l'eau », fait depuis huit ans l'objet d'une reconquête patiente, discrète et méthodique.

Le « Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres », plus couramment appelé Conservatoire du littoral, mène, en effet, depuis sa création, en 1975, une entreprise systématique d'acquisitions d'espaces naturels en bord de mer (ou de grands lacs) afin de les soustraire définitivement à l'urbanisation ou à l'appropriation privée (1).

Aujourd'hui, ce sont précisément 22 747 hectares, représentant 264 kilomètres de rivage, qui ont rejoint le domaine public (outre les terrains acquis par le Conservatoire, un certain nombre d'espaces littoraux appartiennent déjà à la collectivité, qu'il s'agisse des forêts domaniales, des propriétés de la marine nationale, et des terrains rachetés par les communes ou les départements comme zones *non ædificandi*). A terme, le Conservatoire souhaite doubler la mise en préservant définitivement 50 000 hectares

Les 22 747 hectares actuels ne forment pas un ensemble homogène. On y trouve aussi bien de vastes espaces comme le « désert des Agriates » (4 000 hectares en Haute-Corse) où la « côte bleue » du Rove (3 000 hectares dans les Bouches-du-Rhône) que des *timbres-poste comme l'ancienne* propriété de Le Corbusier à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), « La Palette » de Préfailles (Loire-Atlantique), qui occupe moins de 1 000 mètres carrés, ou « Le Miroir », une propriété au bord du lac Léman (Haute-Savoie) qui ne fait que 600 mètres carrés.

Globalement, c'est la Corse qui, avec quelque 8 000 hectares acquis par le Conservatoire — presque le tiers de l'ensemble ! — a fait l'objet des plus grosses opérations foncières ces dernières années. En revanche, certains départements comme la Seine-Maritime, les Côtes-du-Nord ou la Vendée ont donné lieu jusqu'ici à très peu d'acquisitions. Sans parler des Alpes-Maritimes, où l'on ne peut pratiquement plus compter que sur des dons ou des legs (2), certains départements d'outre-mer sont encore à peu près vierges de toute intervention du Conservatoire. La Guadeloupe, qui aura son parc national, n'a fait l'objet d'aucune acquisition, et la Guyane n'offre qu'une malheureuse « pointe » de 0,6 hectare (Buzaré)...

« *Nous avons des centaines d'opérations en cours*, observe-t-on au Conservatoire. *Actuellement, nous en sommes au rythme d'une acquisition tous les deux jours (ouvrables). Il faut parfois des années pour aboutir* ». Depuis les premiers hectares acquis (gratuitement) dans le Pas-de-Calais, en décembre 1976, le Conservatoire a constitué cent quarante-neuf espaces d'un seul tenant. Mais chaque site suppose plusieurs acquisitions différentes, des négociations avec des dizaines de propriétaires (privés ou publics) et surtout un travail de persuasion auprès des collectivités locales pour qu'elles s'associent aux opérations de rachat, de gestion et de délimitation de zones de préemption. Car, avec les faibles moyens financiers dont ils dispose (3), le Conservatoire ne peut à la fois acheter et gérer seul les morceaux de littoral qu'il arrache à la spéculation immobilière ou aux ravages de l'afflux touristique (4). Il lui faut trouver des alliés sur place, qu'il s'agisse des collectivités territoriales (commune, département ou région) et des organes de l'État (directions départementales de l'équipement, *de l'agriculture, Office national des* forêts, etc.).

En force et en souplesse

« *Même si nous avions le budget pour le faire, nous ne prendrions pas tout en charge*, explique M. Pierre Raynaud, le directeur du Conservatoire. *Nous avons une mission de sensibilisation du public qui nous fait un devoir d'engager aussi la responsabilité des élus, des fonctionnaires locaux et des simples citoyens.* » De fait, pour mener à bien une acquisition de terrain, il faut souvent « travailler au corps » un conseil municipal, convaincre un président de conseil général, et aussi « mouiller » quelques fonctionnaires locaux pour qu'ils apportent la contribution de l'État sous forme de prêts de matériel, de personnel ou de service (bureau d'études).

Les espaces acquis par le Conservatoire étant par définition ouverts au public, seuls sont parfois enclos des terrains particulièrement fragiles ou en cours d'aménagement. Partout ailleurs, le Conservatoire doit à la fois maintenir le site en état et surveiller sa fréquentation par le public pour éviter toute dégradation. La surveillance est assurée par des gardes *spécifiques, généralement* prélevés sur le personnel communal et rétribués par le département ou la région. Leur tâche est difficile, car ils doivent protéger des espaces souvent très fragiles (dunes attaquées par le vent, lagunes fréquentées par les oiseaux migrateurs) sans se borner à la répression. « *Nous préférons convaincre plutôt que de dresser des procès-verbaux* », disent-ils. Heureusement, ils reçoivent souvent le renfort des associations de protection de la nature et des groupes d'écologistes, qui animent les espaces protégés par des visites guidées, des distributions de brochures et diverses opérations de sensibilisation du public. Ces militants de la France verte travaillent parfois au sein d'organismes régionaux officiels, comme l'« Espace naturel régional », qui fait le lien entre les associations, les collectivités locales et l'établissement public du Conservatoire.

ROGER CANS.

---

(1) Le Conservatoire peut intervenir sur les 7 000 kilomètres de côtes (dont 1 500 kilomètres outre-mer) longeant le domaine public maritime, ainsi que sur 600 kilomètres de rivage des lacs d'au moins 1000 hectares.

(2) *Le Conservatoire est habilité à* recevoir des dons ou des legs en espèces et des donations de terrains. Les chèques doivent être libellés au compte « Fondation de France-Fondation Conservatoire du littoral » et adressés au Conservatoire, 78, avenue Marceau, 75008 Paris. Les dons sont déductibles du revenu imposable. Renseignements par téléphone au 720-11-20.

(3) La dotation budgétaire du Conservatoire, qui était passée de 40 millions de francs en 1976 à 149 millions en 1982, est redescendue à 75 millions de francs en 1983.

(4) Les éditions Bordas viennent de publier un « *Guide touristique du littoral français* » où sont recensés et décrits les équipements touristiques côtiers, ainsi que les sites protégés *accessibles au public (512 p., 125 F.)*.

SUR LA COTE D'OPALE

Respecter les dunes

La Côte d'Opale a deux soucis : la présence de blockhaus disgracieux, parfois en ruine, « déchaussés »... ou habités ; des « dunes mobiles » que le vent déplace à sa fantaisie et dont le sable, d'une finesse magnifique, recouvre la végétation de l'« arrière », submerge routes et pavillons de bord de mer — comme à Wissant — et asphyxie les estuaires en modifiant le profil côtier. Il en est un troisième, saisonnier celui-là : l'afflux des vacanciers qui piétinent les dunes et, par voie de conséquence, accélèrent le processus de dégradation du littoral.

Au Platier-d'Oye (Pas-de-Calais), à une encablure de la centrale nucléaire de Gravelines, il y avait une double menace : l'afflux, chaque fin de semaine, des Dunkerquois ou Calaisiens en quête de pique-nique et de galipettes dans les dunes ; et, plus *grave, un projet de lotissement de* 1 000 logements dans les prairies humides de l'arrière-plage. Le ministère de l'équipement, en son temps, a su arrêter le projet en cours — il n'a été construit que 150 pavillons, souvent inondés l'hiver, — et le Conservatoire du littoral, aujourd'hui, a pris en charge les 130 hectares de dunes : clôture pour canaliser l'afflux des piétons, chicanes anti-voitures, plantation d'oyats dans les dunes et de 30 000 arbres dans les terrains fixés, etc.

Mais la sauvegarde du site ne va pas sans mal. Cet hiver encore, la tempête a emporté les fascines (1) et déchaussé un peu *plus les blockhaus — dont* certains se trouvent aujourd'hui au milieu de la plage. Il faudra recommencer à l'automne prochain. Quant aux revers des dunes, péniblement colonisés par oyats et argousiers (2), ils sont toujours menacés par le piétinement des plagistes, amoureux et motards en bordée. Poteaux de ciment et barbelés ne sont pas assez dissuasifs contre l'attrait du sable fin. Il faut la patience et la force de conviction du garde pour tâcher de faire déguerpir les campeurs sauvages et continuer le désespérant travail de Pénélope sur les clôtures.

Le Conservatoire rencontre les mêmes difficultés dans les dunes *de la Slack, entre Wimoreux et* Ambleteuse (Pas-de-Calais), où des filets brise-vent ont été disposés pour « engraisser » les dunes : régulièrement, les estivants arrachent les filets pour accéder au sable par la voie directe, et tout est à recommencer. Le Conservatoire a été plus heureux dans la Somme, avec le parc du Royon, enclavé entre deux stations balnéaires de Picardie : Quend et Fort-Mahon. On a *là employé les grands moyens* : bulldozers pour reconstituer le premier « bourrelet dunaire ». 600 mètres de filets brise-vent pourvus de chicanes pour laisser passer les piétons et « repiquage » des oyats avec l'aide des eaux et forêts. Des travaux coûteux, financés à 50 % par le ministère de l'agriculture, 25 % par le département (taxe sur les espaces verts) et 25 % par le Conservatoire du littoral.

Commencés en mai 1982, les travaux ont déjà porté leurs fruits : il a fallu disposer les filets sur plusieurs épaisseurs tant le sable s'est accumulé. Les oyats, à la faveur d'un printemps humide, ont bien repris, et l'on envisage maintenant de planter la « deuxième génération » : argousiers, ajoncs et autres arbustes résistant au vent, au sable et à l'air salin. Reste à neutraliser l'adversaire le plus redoutable : *l'homme, en l'occurrence les passionnés de* « moto verte », les « fans » de luge des sables et les simples promeneurs qui piétinent étourdiment les oyats fraîchement replantés.

Les maires de Quend et Fort-Mahon ont fait distribuer chez les commerçants des piles de tracts pour appeler au respect des dunes. On a balisé le terrain avec des panneaux explicatifs qui exposent le rôle du Conservatoire. Enfin, écologistes et naturalistes prévoient une série d'actions de sensibilisation et d'initiation à la nature pendant tout l'été — et au-delà. « *Les gens ne demandent qu'à comprendre ce qu'on fait*, dit l'un d'eux. *Encore faut-il prendre la peine de leur expliquer.* » Avec l'acquisition des terrains et leur aménagement, c'est une des tâches essentielles du Conservatoire.

R. C.

---

(1) Assemblages de branchages pour retenir le sable.

(2) Arbustes épineux à feuillage argenté.

A SAINT-MANDRIER (VAR)

Un polygone très convoité

Rumeurs précises, démentis incertains... L'armée et sa sœur la marine ne sont plus les grandes muettes de jadis, mais on n'y apprécie pas nécessairement l'« information anticipée ». Le polygone de tir de la Renardière, *à Saint-Mandrier (Var)*, va-t-il ou non être abandonné (1) ?

Ses responsables — qui dépendent non point de la marine mais de la délégation générale pour l'armement (D.G.A.) — se bornent à répondre que le transfert, envisagé en direction des Landes, n'a pas encore fait l'objet d'une décision officielle. On continue donc à jaser dans ce Landerneau-là. Les syndicats se sont émus à propos d'une vingtaine d'emplois ainsi mis en cause, mais ont reçu des « apaisements » quant au reclassement éventuel du personnel civil. En revanche les pro*moteurs piaffent*.

Car voici l'enjeu : les 10 hectares du polygone occupent sur le littoral une situation exceptionnelle, quasi féerique. Leur fonction même voulait qu'ils offrent un véritable belvédère ouvert sur le large, d'autre part flanqué d'admirables côtes sauvages. Parallèlement, le site de la commune de Saint-Mandrier — sur la presqu'île qui barre la rade de *Toulon — a engendré une pression* immobilière considérable. On a bâti à gogo face à la mer, face à la rade, devant, derrière, sur les côtés. Désormais le terrain manque. Ces 10 hectares donnent évidemment matière à rêver à de hardis constructeurs qui brûlent de voir publiée la décision finale de la D.G.A.

Toutefois, il se trouve que le Conservatoire du littoral a fait savoir qu'il disposait encore de menue monnaie pour l'achat de terrains à protéger. C'est entendu, « on ne sait pas » si le polygone partira ou non dans les Landes. Mais cela n'empêche pas de poser une question non dépourvue d'intérêt(s) : à qui vont revenir les 10 hectares ? Aux promoteurs, qui arguent de la crise du bâtiment — féroce dans le Var — et de l'emploi que *procureraient leurs programmes* ? Ou au Conservatoire du littoral, qui entend s'opposer au bétonnage général de la côte en maintenant des « fenêtres ouvertes sur la mer » ?

JEAN RAMBAUD.

---

(1) La principale base de tir de la délégation générale pour l'armement est située dans l'île du Levant. Elle est affectée aux essais de missiles et autres engins à courte portée, et complétée par diverses stations d'observations et de mesures, notamment sur le mont Coudon. Le polygone de la Renardière est utilisé pour des armes plus légères, en particulier pour des simulations de tirs par hélicoptères grâce à sa position sur une haute falaise, qui permet des tirs « de haut en bas », vers la mer.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Les « grands » de la place Vendôme

S'il suffit d'une idée et de quelques pierres pour faire un bijou, on ne peut qu'applaudir aux remarquables réalisations des cinq membres de la haute joaillerie de France, regroupés place Vendôme et rue de la Paix. Dans leurs ateliers au-dessus des arcades, les dessinateurs, sertisseurs et monteurs participent à l'élaboration de ces pièces uniques, à la fois bijoux et œuvres d'art. Les contraintes de la vie actuelle ont en effet amené ces créateurs à renouveler leurs volumes par des mélanges aux nuances plus subtiles qu'un feu d'artifice de pierreries. Le résultat est éblouissant.

Comptant cent trente salariés, en moyenne, ces maisons travaillent pour l'exportation à 80 %, souvent à travers leurs filiales de Genève, de Londres, de New York ou de Tokyo. Sur le plan national, la bijouterie, la joaillerie et l'orfèvrerie réunies représentent dix-sept mille quatre cent quatre vingt-deux emplois, soit sept cent trente entreprises. A noter, toutefois, que les petits bijoutiers se voient mis en difficulté tant par l'obligation du paiement par chèque au-dessus de 10 000 F, et le taux de T.V.A. de 33 %, que par les frais de sécurité en augmentation constante, comme les frais d'assurance et de gardiennage.

Chez Boucheron, Danielle, chef de l'atelier de dessin, réalise sur papier calque les dessins de bijoux de la maison ainsi que ceux de remontage de pièces appartenant aux clientes. Alain Boucheron et son équipe ont travaillé plusieurs années à la collection « Art primitif » d'Afrique et d'Amérique centrale de parures merveilleusement imaginatives où l'or ciselé se mêle à l'ambre, à la malachite, voire aux motifs inspirés de verroteries de la colonisation.

Jean-Baptiste Chaumet, vingt-cinq ans, assure depuis janvier 1983 la liaison entre le service de dessin de l'entreprise familiale et les ateliers. Une série de bijoux animaliers se révèle étonnante de simplicité où dominent les abeilles du joaillier de l'Empire et le cygne, avec des tours de cou à pierres précieuses incrustées dans la nacre, l'ivoire, l'émail ou le bronze, tandis qu'une aiguière en forme de faucon attend la partie de chasse de l'émir.

Patrick Mauboussin a eu l'idée d'utiliser la nacre autrement qu'en placages, en une série de bagues travaillées et sculptées pour mieux révéler les facettes des diamants de la ligne « Nadia », à partir de laquelle il réalise de très belles parures en y associant des baguettes d'onyx, le tout serti en or jaune.

Les nouvelles créations de Mellerio dits Meller font jouer le quartz aux prismes nébuleux avec l'argent ou l'or dans un thème d'animaux de chasse à courre, d'un réalisme parfait, qu'on peut voir au Muséum d'histoire naturelle. Ils se complètent de pendentifs fantastiques, voire de clips « Eléphant papillon » en or et en ivoire, créés pour la maison par Chenaf, élève de Salvador Dali.

Chez Van Cleef & Arpels, Dominique Hourtoulle, fille de Jacques Arpels, représente aussi la génération montante de la haute joaillerie, où dès l'âge de quinze ans les jeunes ont leur blouse à l'atelier. Elle s'oriente vers les bijoux pour femmes actives : renouveau des papillons et petits nœuds, « col Claudine » en tulle d'or à fleurs de brillants, mais aussi motifs plats « à rallonge », en argent, en or, ou serti de pierres pour le bracelet, puis le collier à composer soi-même.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Adresses : Boucheron, 26, place Vendôme ; Chaumet, 12, place Vendôme ; Mauboussin, 20, place Vendôme ; Mellerio dits Meller, 9, rue de la Paix ; Van Cleef & Arpels, 22, place Vendôme.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 27 et mardi 28 juin :

UNE LOI

● Rendant applicables le code pénal, le code de procédure pénale et certaines dispositions législatives dans les territoires d'outre-mer.

DES DÉCRETS

● Relatif à la prise en compte dans la pension civile par dérogation à l'article L.9 du code des pensions civiles et militaires de retraite de la disponibilité pour formation professionnelle ;

● Fixant le taux et la répartition du prélèvement non fiscal sur les sommes engagées au Pari mutuel sur les hippodromes et hors les hippodromes.

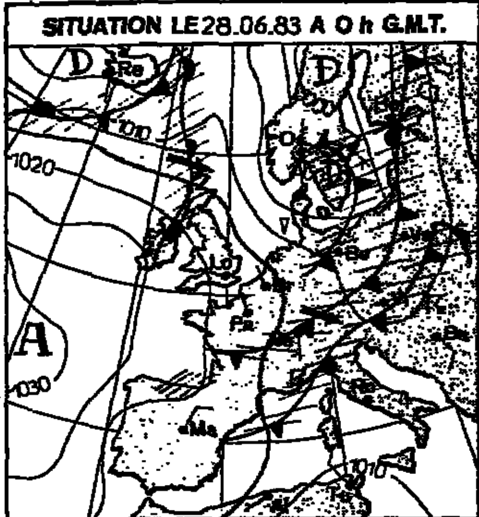
DES ARRÊTÉS

● Relatif aux modalités d'assiette des redevances dues au titre du contrôle de la construction et de l'exploitation des pipelines d'intérêt général ;

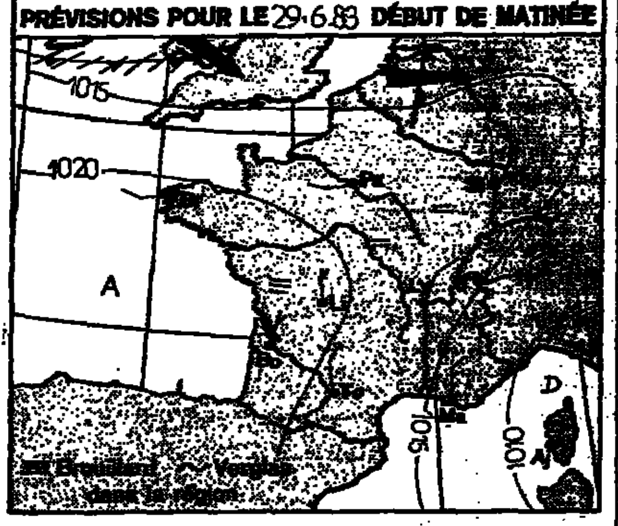
● Pris pour l'application du décret du 26 mars 1982 à la cessation anticipée d'activité des personnels des collectivités locales.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.06.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.6.83 DÉBUT DE MATINÉE





Évolution probable du temps en France entre le mardi 28 juin à 0 heure et le mercredi 29 juin à minuit.

L'air chaud, humide et instable s'éloigne vers l'Italie et l'Europe centrale. Entre les hautes valeurs du centre Atlantique et les basses pressions de la Scandinavie circulera une perturbation peu active qui gagnera mercredi soir les régions situées au nord de la Loire.

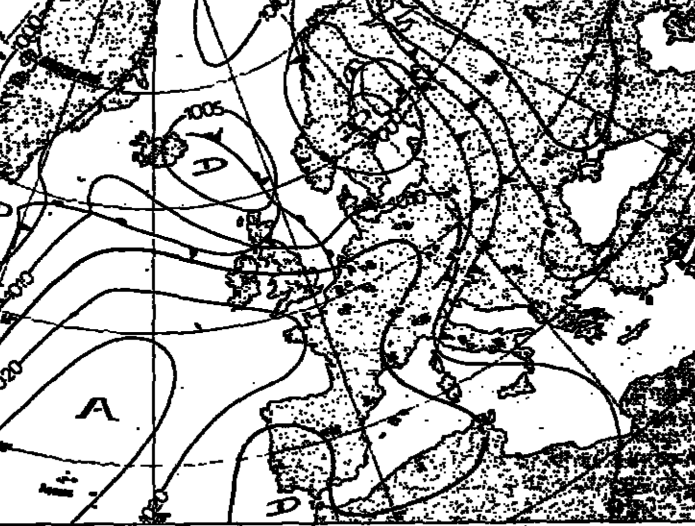
Mercredi matin, le temps sera souvent brumeux et frais : 8 °C à 11 °C en général. Le ciel sera chargé près des côtes de la Manche où l'on observera de faibles pluies ou bruines. Du sud des Alpes à la Corse on notera quelques orages résiduels.

Au cours de la journée, sur les régions allant de la Bretagne au Nord et aux Vosges s'étendra un temps médiocre couvert avec des pluies intermittentes. Les températures maximales évolueront de 18 °C à 20 °C.

Pour l'ensemble des autres régions, un temps assez bien ensoleillé se généralisera. Près de la Méditerranée, où les vents de secteur nord seront modérés, le ciel restera peu nuageux.

Evolution générale : entre l'anticyclone des Açores et la zone dépressionnaire du nord de l'Europe, un flux cyclonique de nord-ouest maintiendra un temps passagèrement perturbé jeudi sur le nord-est de la France. La hausse de pression qui se développera ensuite provoquera le développement d'une amélioration avec orientation progressive du flux vers le nord-est sur notre pays.

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Prévisions

Jeudi : frais et instable de la Manche au nord-est et à l'est du pays avec petites pluies de l'Alsace au Jura et au nord des Alpes. Eclaircies se développant de la Bretagne et de la Normandie au Bassin parisien. Ailleurs, assez beau temps après les brumes et brouillards matinaux. Vents faibles s'orientant au nord.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juin ; le second le minimum dans la nuit du 27 au 28 juin) :

Ajaccio, 30 et 20 degrés ; Biarritz, 17 et 15 ; Bordeaux, 22 et 15 ; Bourges, 23 et 14 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 21 et 14 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 22 et 17 ; Lille, 17 et 6 ; Lyon, 22 et 17 ; Marseille-Marignane, 22 et 16 ; Nancy, 24 et 9 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 20 et 9 ; Pau, 18 et 14 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 21 et 9 ; Strasbourg, 24 et 13 ; Tours, 22 et 11 ; Toulouse, 23 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 19 degrés ; Amsterdam, 18 et 18 ; Athènes, 31 et 18 ; Berlin, 23 (max.) ; Bonn, 19 (max.) ; Bruxelles, 17 (max.) ; Le Caire, 29 et 25 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 18 (max.) ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 34 et 23 ; Genève, 22 (max.) ; Jérusalem, 25 et 17 ; Lisbonne, 26 (max.) ; Londres, 16 (max.) ; Luxembourg, 22 et 9 ; Madrid, 28 (max.) ; Moscou, 21 et 12 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 34 et 24 ; Palma-de-Majorque, 30 (max.) ; Rome, 30 (max.) ; Stockholm, 19 (max.) ; Tozeur, 41 et 26 ; Tunis, 32 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Soutenances de thèses

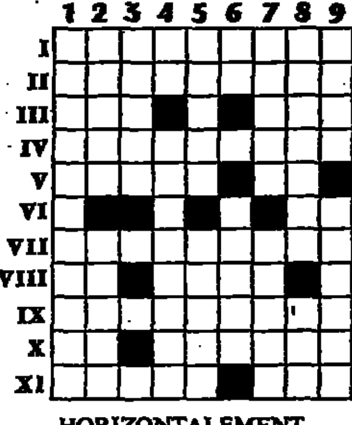
DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mercredi 29 juin, à 14 heures, amphithéâtre Lefèvre (Sorbonne), M. Yves Guillermou : « Agriculture familiale et mutations sociales dans les campagnes algériennes ».

– Université Paris-V (René-Descartes), mercredi 29 juin, à 14 heures, amphitéâtre Durkheim, M. Grégoire Madjarian : « L'institution propriété dans son rapport à la société marchande et au modèle économique des sociétés ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3481



HORIZONTALEMENT

I. Tire avantage de ce qui lui passe sous le nez. – II. Témoignent de sanglantes rencontres. – III. Encaissement de liquide. Poète courtois en Allemagne. – IV. Il faut fouiller les greniers pour trouver ses plus belles toiles. – V. Grande surface où l'on paye avant les courses. Conjonction. – VI. Joué sans que ce soit du jeu. – VII. Ouvrières solitaires qui fréquentent le bois. – VIII. Chef de rayons. Pour ceux qui n'aiment pas paresser au lit. – IX. Considérée comme une piquée. – X. Symbole chimique. A un sacré front. – XI. Ralentissement de la circulation. En Écosse.

VERTICALEMENT

1. Dîner d'adieu. – 2. Est assez souple dans le travail. Vaurien qu'il n'est pas difficile de faire rentrer dans le droit chemin. – 3. Il finit toujours par fatiguer. – 4. Est donc bien rentré. Petits plaisirs ou grandes douleurs. – 5. Travaille donc pour le portefeuille. Masque ou voile. – 6. D'un auxiliaire. Symbole physique. – 7. Souvent maniée de main de maître. Apparaît ou disparaît selon le genre de plumage. – 8. Peut se fermer ou être prête à s'ouvrir. Lettres de bonne facture. – 9. Peu prisée ou parfois reprisée. Sont attachées au tronc.

Solution du problème n° 3480

Horizontalement

I. Empiéter. – II. Iguane. BA. – III. Na. Kilt. – IV. Crécelle. – V. Lé. Émoi. – VI. Es. Lô. Clé. – VII. Éludait. – VIII. SIV. Cet. – IX. Sa. Ère. – X. Carence. – XI. Écartés.

Verticalement

1. Inclémence. – 2. Égarés. Sac. – 3. Mu. Es. Râ. – 4. Parcelliser. – 5. In. Émouvant. – 6. Eeklo. Ce. – 7. Ilicacées. – 8. Eblé. Lier. – 9. Rat. Netteté.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 30 JUIN

« La Mosquée », 14 h 45, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« La Révolution à travers les Archives nationales », 15 h, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Miramion », 15 h, 47, quai de la Tournelle, M. Jacomet (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée de Sèvres », 15 h, entrée du musée (Approche de l'art).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 15 h, entrée principale (ARS).

« L'Opéra », 13 h 45, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« La Sorbonne », 15 h, 46, rue Saint-Jacques (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier Mouffetard », 15 h, place Monge (Lutèce-Visites).

MÉDECINE

LA POLÉMIQUE AUTOUR DU VACCIN CONTRE L'HÉPATITE B

Les réponses de l'Institut Pasteur Production

Il a beaucoup été question lundi 27 juin de la vaccination contre l'hépatite virale de type B et des risques qu'elle pourrait comporter en matière de transmission du syndrome immuno-déficitaire acquis ou SIDA (Voir le dossier consacré à cette polémique par *le Monde* du 26 et 27 juin). A Marnes-la-Coquette d'abord, au siège social de l'Institut Pasteur Production (I.P.P.), fabricant français du vaccin. A la Domus Medica, boulevard Latour-Maubourg (Paris), ensuite, lors d'une réunion organisée par l'Association nationale des journalistes d'information médicale.

La question posée peut paraître au mieux difficile, au pis absurde : y a-t-il ou non un risque de contracter cette affection mortelle qu'est le SIDA en se faisant vacciner contre l'hépatite virale de type B, alors que l'on ne connaît pas la cause du SIDA ? Question qui, en France, renvoie à une autre : la politique menée par l'I.P.P. pour développer son nouveau produit, qui, deux ans après son lancement, représente une part importante du chiffre d'affaires de l'entreprise (1). Plusieurs questions peuvent être posées :

1) L'I.P.P. pouvait-il importer des plasmas d'origine américaine pour augmenter rapidement ses capacités de production ? Il semble qu'une seule « norme interne » de départ, instituée par un groupe d'éthique, aurait pu s'y opposer puisqu'elle demandait que les récoltes de plasma ne se fassent que dans des pays aux caractéristiques épidémiologiques semblables à celles de la France.

En 1982 pourtant, l'I.P.P. importait 2 526 litres de plasma en provenance de quatre centres de transfusion américains. *« Par mesure conservatoire*, a expliqué le docteur Yves Garnier, P.-D. G. de l'I.P.P., *nous n'utilisons plus ce plasma pour la préparation de vaccins. »* Au total, selon lui, seuls 856 litres de plasma américain ont été utilisés, soit l'équivalent de plus de six cent mille doses de vaccin. Le reste des plasmas est actuellement conservé au congélateur et pourrait à l'avenir être utilisé.

Le P.-D. G. de l'I.P.P. a, d'autre part, confirmé que les lots disponibles en cours de commercialisation provenaient de mélanges de plasmas européens et américains, sans toutefois donner d'indications sur le volume des stocks de « vaccins mixtes ». Une exception sera faite pour la Belgique, a-t-il dit, important fournisseur de matières premières. L'I.P.P. fournira en effet à ce pays des vaccins fabriqués exclusivement à partir de plasma européen.

2) Y a-t-il eu une quelconque infraction à la réglementation en vigueur ? En aucune manière, ont affirmé conjointement le docteur Garnier et le professeur Jacques Dangoumeau, directeur de la pharmacie et du médicament (secrétariat d'Etat à la santé). L'I.P.P. a obtenu toutes les autorisations nécessaires de son ministère de tutelle en ce qui concerne les importations de plasma.

Le lot numéro 10

Il semblerait, en outre, que le ministère de la santé ait donné son autorisation pour le mélange des plasmas européens et américains. *Un lot particulier* (soit environ 120 000 doses de vaccin) a posé problème : le lot n° 10. Après sa mise sur le marché, les résultats d'un examen biologique de foie sur un chimpanzé testé ont été jugés inquiétants par les spécialistes du laboratoire de la santé (2).

« Dans l'attente de résultats d'examens en cours, a expliqué le professeur Dangoumeau, *nous avons demandé la suspension de la sortie d'usine des doses concernées. Nous avons cependant estimé inutile d'aller plus loin en demandant le retrait des doses de vaccin déjà commercialisées. »*

3) Y a-t-il aujourd'hui un risque quelconque à se faire vacciner contre l'hépatite virale de type B ? Réponse des différents scientifiques présents aux deux réunions : impossible de le dire, faute d'éléments sur l'origine exacte du SIDA. La seule équation raisonnable, *ont-ils souligné en substance*, consiste à peser d'un côté les risques connus et graves de l'hépatite B *et, de l'autre, ceux hypothétiques* d'une transmission du SIDA par le vaccin.

A cet égard, il est acquis que ni le vaccin français ni le vaccin américain – produit par la firme Merck Scharp and Dohme – ne présentent un risque ou une garantie particulière. Mais l'affaire du SIDA et les méthodes différentes de fabrication des vaccins sont déjà utilisées comme arguments commerciaux par la firme américaine qui, selon le professeur Dangoumeau, pourra prochainement être autorisée à mettre ses vaccins sur le marché français.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le chiffre d'affaires de l'I.P.P., 225 millions de francs en 1981, passerait à 466 millions de francs (il s'agit d'une estimation) pour 1983, la part revenant au vaccin anti-hépatite passant de 1,9 % en 1981 à 20,6 % cette année.

(2) Contrairement à certaines informations, ce chimpanzé n'est pas décédé. En revanche, il est acquis qu'un autre chimpanzé est décédé après un contrôle sur un autre lot de vaccin, sans qu'aucune relation ait pu être établie entre son décès et l'injection vaccinale.

CARNET

Naissances

– Le docteur et Mme Jean-Pierre LAMELIN,
Julien et Pierre, sont heureux d'annoncer la naissance de
Flore,
le 24 juin 1983.
38540 Heyrieux.

Décès

– Mme Jeanne Henry,
sa mère,
M. Pierre Arato,
son père,
M. Philippe Arato,
son frère,
Mlle Christine Robichon,
M. et Mme André Henry,
ses grands-parents,
M. et Mme Jean-Pierre Florence,
Et leurs enfants,
Ses oncle et tante et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Olivier ARATO,
survenu le 23 juin 1983, à l'âge de vingt ans, à Paris.
Les obsèques auront lieu à Saint-Michel-sur-Orge (Essonne).
Villa 89 A, Les Bois-du-Cerf,
91225 Etiolles.
45, rue de Fleurus,
75006 Paris.

– Mme Marc Arsene-Henry,
née Lafargue de Grangeneuve,
son épouse,
M. et Mme Xavier Arsène-Henry,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Arsène-Henry,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Luc Arsene-Henry,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Chabot et leurs enfants,
Mlle Thérèse Arsene-Henry,
ses enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants,
Les familles Dubuit, Lafargue de Grangeneuve, Chassain de Marcilly, Lesca, Charvet, Desdemaines-Hugon, Cacqueray de Valmenier, Mathéus et Chabriat,
ont la douleur de faire part du décès de
Marc ARSENE-HENRY,
ingénieur ESA
survenu le 26 juin 1983 à l'âge de quatre-vingt-six ans, *muni des sacrements de l'Eglise.*
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 29 juin, à 15 h 30, en l'église de Chateau-L'Evêque (Dordogne).
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– Pontanevaux, La Chapelle-de-Guinchay.
Mme Jean Barbet,
M. et Mme Xavier Barbet,
M. et Mme Bruno Barbet,
M. et Mme Jacques Crouzy,
M. et Mme Jean-Denis Barbet,
M. Nicolas Barbet, ses enfants, ses petits-enfants,
Mme Thorpe,
Mme Jean Loron,
M. et Mme René Loron,
et leur famille,
font part du décès de
M. Jean BARBET,
H.E.C.,
croix de guerre 1939-1945,
à Pontanevaux, le 25 juin 1983.
Une messe a été célébrée le lundi 27 juin, à 14 heures, en l'église de la Chapelle-de-Guinchay (71570).
Que le Seigneur l'accueille dans sa miséricorde.
Ni fleurs ni couronnes.

– Pontanevaux, La Chapelle-de-Guinchay.
M. René Loron,
Le personnel des Etablissements Loron et fils,
ont le regret de faire part du décès de
M. Jean BARBET,
leur ancien président.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de *la Chapelle-de-Guinchay*, le lundi 27 juin, à 14 heures.

– M. et Mme Daniel Bernet,
Anne et Caroline,
M. et Mme Henri Bernet,
Marianne, Juliette, Pierre-François et Jean-Baptiste, ses enfants et petits-enfants,
Mme René Lamy, sa belle-sœur,
M. et Mme Pierre Lamy,
M. et Mme Bernard Hüe,
ses neveux et nièces,
La famille Mazauric,
Mme Joseph Bouvier,
Mme Jacques Reynaud,
Mme Charles Forot,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul Henri BERNET,
H.E.C.,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 22 juin 1983 dans sa quatre-vingt-huitième année.
Priez pour lui.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 25 juin 1983 en l'église Notre-Dame de Bellevue.
19, rue de la Convention
75015 Paris.
31, rue de l'Ermitage
78000 Versailles.

CARNET

– Mme Robert Biltz, née Claude Lion,
M. et Mme Jean-Paul Guillou Biltz,
M. et Mme Marcel Lion,
M. et Mme Claude Biltz,
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Wiener-Newton
et leurs enfants,
Et ses proches,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Robert BILTZ,
survenu le 21 juin 1983.

Ils rappellent le souvenir de ses parents,
M. André BILTZ,
mort pour la France en 1940.
Mme André BILTZ,
née Yvonne Neuberger
disparue à Auschwitz,
morte pour la France.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Bourgin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Albert Danjat,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme François Bourgin,
ses enfants et petits-enfants,
La famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, le 21 juin 1983, dans sa cent deuxième année de

Mme Georges BOURGIN,
née Marie-Thérèse Tricheux
Elle a rejoint son mari
Georges BOURGIN,
docteur honoraire
des Archives de France,
et ses enfants,
André BOURGIN (1968),
ingénieur général
des Ponts et Chaussées.
Marie BOURGIN (1955),
directrice du lycée Saint-Just à Lyon.
François BOURGIN (1981),
préfet.
La cérémonie religieuse s'est déroulée dans l'intimité, à Saint-Rémy-les-Chevreuse.
22, boulevard Maréchal-Leclerc
38000 Grenoble.
82, boulevard Saint-Michel
75006 Paris.
Les Peupliers, rue de Beaulieu
78470. Saint-Rémy-les-Chevreuse.

– Mme Fernand Broutin, son épouse,
M. et Mme Henrik Löcke,
Karin, Sigrid, Xavier,
Mme Marie-Françoise Broutin-Lamy,
M. Jacques Lamy,
Frank, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand BROUTIN,

survenu le 25 juin 1983, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse, en l'église de Villeneuve-la-Guyard (Yonne), sera célébrée le mercredi 29 juin 1983, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

99, rue de Lourmel,
75015 Paris.
11, villa Thoréton,
75015 Paris.
76, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– Paris. Cannes. Talant.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Roger DECOLLOGNE,
née Odette Viau,
chevalier des Palmes académiques,

arrachée brutalement à l'affection des siens, le 24 juin 1983, à l'âge de soixante-trois ans.
De la part de
M. Roger Decollogne, directeur honoraire de la Phonothèque nationale, son époux,
M. et Mme Michel Decollogne
et leur fils,
M. et Mme Dominique Boissonade,
M. et Mme Jean-Jacques Lugand
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Applancourt
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants.

La levée de corps aura lieu le mercredi 29 juin 1983, à 8 heures, à l'hôpital Saint-Louis, 18, rue de la Grange-aux-Belles, Paris-10e, où l'on se réunira.

129, boulevard Masséna,
75013 Paris.

– Mme Gabriel Irondelle,
M. et Mme Daniel Irondelle,
M. et Mme Jean-Pierre Irondelle,
M. et Mme Bernard Irondelle,
M. et Mme Jacques Livesco,
leurs enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel IRONDELLE,

survenu le 23 juin 1983.

L'incinération aura lieu le mercredi 29 juin, à 8 h 30, au columbarium du Père-Lachaise.

24, rue du Belvédère,
92100 Boulogne.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André JUGLAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
chef de bureau honoraire
à la direction de la S.N.C.F.,

survenu le 27 juin 1983 à Paris, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er juillet 1983, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, Paris-17e, où l'on se réunira.

De la part de
Mme André Juglas,
son épouse,
M. et Mme Marcel Migeon,
ses sœur et beau-frère,
M. Francis-B. Crassat,
son filleul,
Mme Joëlle Cannet,
Mme Christine Cranier,
ses filleules,
Mme veuve Jean-Jacques Juglas,
Mme veuve Jean Rousseau,
ses cousins,
Les familles Chaperot et Debuisson,
ses amis.

– Mme Denise Meyer,
son épouse,
M. et Mme Gilbert Hardelin,
M. et Mme Jean-Pierre Geloso,
ses enfants,
Jean-Pierre, Françoise, Daniel et Denis Hardelin,
Sylvie, Myriam et Marion Geloso,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Julien MEYER,

survenu à son domicile, le 26 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

– La comtesse Boyer de Latour du Moulin,
M. Philippe Austruy, Mme Mireille Cacaret-Austruy, Géraldine et Marie-Amélie,
M. et Mme Didier Cacaret, Alban, Damien et Louis,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert MARLARD,
née Alice Faure,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et parente,
survenu pieusement en son domicile, le 24 juin 1983.

La cérémonie aura lieu le mercredi 29 juin 1983, à10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, 75017 Paris), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Montmartre.

7, rue de Phalsbourg,
75017 Paris.
27110 Le Troncq.

– Mme Claude Moulonguet Doleris
son épouse,
Laure et Patrice Grenon,
Lise et André Didier,
Luc et Daphné Moulonguet Doleris,
Hélène Moulonguet Doleris,
ses enfants,
Alexis et Clotilde, Emmanuel et Eléonore, Pauline et Juliette, ses petits-enfants,
Mme Pierre Moulonguet,
Gilles et Anne Moulonguet,
Francis Moulonguet,
font part du décès de

Claude MOULONGUET DOLERIS
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général des affaires sociales,

survenu le 25 juin 1983, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Séverin, Paris-5e, le mercredi 29 juin, à 10 h 30.

Une messe sera dite en l'église de Lembeye (Pyrénées-Atlantiques), le jeudi 30 juin, à 11 heures,
suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, quai de la Tournelle
75005 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction et le personnel du Foyer pour tous,
ont la douleur de faire part du décès, le 25 juin, à Paris, de leur président,

M. Claude MOULONGUET DOLERIS,
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général des Affaires sociales.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Séverin, Paris-5e, le mercredi 29 juin, à 10 h 30.

– Mme Pollissard,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel POLLISSARD,
survenu en son domicile le 24 juin 1983.

Le cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 28 juin, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal.

– Mme Jean-François Renaud,
son épouse,
Pascale-Agnès et Patrick-Michel,
ses enfants,
Les familles Perichet, Delepeau, Kugler, Moulin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François RENAUD,
avocat à la cour,
chevalier de l'ordre du Mérite,
past-président de zone
du Lions Club de Boulogne-sur-Seine,

survenu à Paris, le 24 juin 1983, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 juin 1983, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e, où l'on se réunira, et sera suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière de *Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).*

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Jasmin,
75016 Paris.

– M. et Mme Olivier Sevanot,
ses parents,
Mlle Lara Sevanot
sa sœur,
Mme Arandul Stevanovic,
M. et Mme Danielo Golubovic,
ses grands-parents,
M. et Mme Vojin Stevanovic,
M. Radicha Stevanovic,
Mme Divna Golubovic,
M. et Mme Milorad Osekanski,
ses oncles et tantes,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Goran SEVANOT,

survenu le 24 juin 1983 à Paris-10e dans sa dix-neuvième année.

Le cercueil sera déposé à 8 h 30, en l'église Saint-Alexis Newskili, 12, rue Daru, Paris-8e, le jeudi 30 juin 1983, où la cérémonie religieuse sera célébrée à 14 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

6, rue Taclet
75020 Paris.

– Le président et le bureau de l'assemblée des directeurs d'I.U.T. font part du décès survenu le 22 juin 1983 de

M. Robert SIBILLE,

directeur de l'Institut universitaire
de technologie de l'université
scientifique et médicale de Grenoble.

– Mme Bernadette Godet-Tesson,
M. Philippe Tesson et le docteur Marie-Claude Tesson-Millet, ses enfants,
M. et Mme John Wilson-Godet,
M. Olivier Godet,
Mme Marie-Laurence Perret de Subligny,
Stéphanie, Sylvain et Daphné Tesson,
ses petits-enfants,
Ariane et Sybille Wilson,
Clémence Godet
ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert TESSON,

commandeur de la Légion d'honneur.
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945.

endormi dans la paix du seigneur, le lundi 20 juin 1983 dans sa quatre-vingt-treizième année.
Ses obsèques, ont été célébrées le lundi 27 juin 1983, en l'église de Wassigny (Aisne).
23, rue de l'Eglise
92200 Neuilly-sur-Seine.
75, rue Perronnet
92200 Neuilly-sur-Seine.
9, rue La Fontaine
78400 Chatou.

Anniversaires

– A l'occasion du cinquième anniversaire de sa mort, que ceux qui l'ont bien connu aient une pensée pour le
docteur Etienne GELLERT.

Remerciements

– Me Alfred David,
M. et Mme Henri Pinhas,
M. François David,
Et toute la famille, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du
Docteur Alfred David,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Le Monde

culture

CINÉMA

« NEWSFRONT » ET « L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT »

L'aventure à l'australienne

Il est toujours risqué de généraliser, de plier dans un moule unique des œuvres aussi différentes. Elles ont cependant en commun d'avoir été tournées dans un même pays, l'Australie, et de conter la vie comme elle arrive : la vie perçue comme le grand creuset, l'art de tremper les caractères. Les deux films ont connu un énorme succès dans leur pays d'origine, à quatre ans d'intervalle, en 1978 et 1982.

Newsfront, littéralement, le « front des actualités », conte huit années de la vie d'un chasseur d'images, comme on disait autrefois, de 1948 à 1956. Len Maguire (Bill Hunter) travaille pour une compagnie d'actualités, Cinetone, son frère Frank (Gerard Kennedy) pour le journal rival *Newsco*. Parallèlement à l'histoire individuelle, l'histoire mondiale court à grandes enjambées. Le cinéma lui-même commence à se transformer avec la venue de la télévision et la disparition progressive du vieux cinéma d'information.

Len est marié, a des enfants. Son frère Frank aime Amy, une jolie brune qui travaille avec Len chez Cinetone. La vie privée semble soumise aux caprices de l'actualité. Le pays est sorti de la guerre transformé, conscient de ses possibilités, mais, malgré son éloignement de l'Europe et surtout des Etats-Unis, ressent le contre-coup des vagues politiques qui faillirent balayer à tour de rôle ces continents, communisme, maccarthysme. Frank part tenter sa chance à Hollywood, un membre de l'équipe de Cinetone gagne l'Angleterre, Chris, le jeune assistant anglais de Len, se noie en filmant des inondations alors qu'il s'apprêtait à se marier. Len a quitté sa femme et ses enfants pour vivre avec Amy, qui n'a pas voulu suivre Frank en Amérique.

Aux dernières images, surgit Budapest, et l'insurrection de 1956. Aux Jeux olympiques de Melbourne, peu de temps après, Len filme une vraie bataille rangée entre Magyars et Soviétiques dans la compétition de water-polo, mais refuse d'exploiter ce matériel, rejette le scandale et la sensation. L'ancien cinéma, du moins les actualités, est mort. Len, qui a déjà assisté à la fusion de Cineco avec *Newsco*, voit disparaître une époque et une morale. *Newsfront*, de Phillip Noyce, vingt-sept ans à l'époque du tournage, tire son originalité d'avoir tenté, et totalement réussi, le mariage d'anciens documents d'actualité et d'images de fiction contemporaines. Le moment le plus saisissant consiste à nous faire croire que Len et son assistant Chris, filmés aujourd'hui, étaient bien présents aux inondations de Maitland il y a quelques années et ont pu se balader en bateau avec leur équipement à travers la ville inondée, dans cette atmosphère familière de totale détresse. Phillip Noyce refuse le documentaire moderne né de la télévision, et en même temps il défend, sans discours, sans moralisme superflu, une sorte d'éthique de l'information où le journaliste lutte sur le terrain au risque de sa vie. Derrière ce combat naît un pays, l'Australie, et le cinéma de ce pays.

L'Homme de la rivière d'argent, de George Miller — homonyme de l'auteur de *Mad Max* — recrée de manière plus classique un moment du folklore national, trente-six ans après *The Overlanders* du britannique Harry Watt, et transpose l'esprit du western américain dans les « Alpes australiennes ». Le point de départ est une ballade d'A.B. (Banjo) Patterson, cet avocat de Sydney qui, à la fin du siècle dernier, quitta son cabinet pour mener dans la nature la vie dont il rêvait. Il se fait le chantre d'une Australie mythique de la réconciliation universelle. *The Man from Snowy River* dont s'inspire le film n'est qu'un poème, sans le moindre argument dramatique, que tous les Australiens connaissent par cœur.

Le poème, on l'a passé par pertes et profits, mais non le décor, l'ambiance, des personnages élémentaires. Un scénario a été créé de rien, une intrigue ténue relie le bel étalon noir et sa troupe de *brumbies* (chevaux sauvages en liberté), et le destin des deux frères, Mike Harrison, riche éleveur de la plaine, et Spur, caché dans la montagne où il traîne sa jambe de bois — le double rôle est tenu par Kirk Douglas, très discret. Le jeune Craig, à la mort de son père, part tenter l'aventure au ranch de Mike et s'éprend de sa fille Jessica.

Le film, auquel les copies couleurs montrées en France ne rendent pas tout à fait justice, est d'abord un hymne à la nature et aux chevaux qui s'y ébattent sans frein. Avec plus de naïveté que dans *Newsfront* un pays neuf s'affirme, prend conscience de sa spécificité, invite les spectateurs à partager le mythe de l'Australie terre d'aventure illimitée, des espaces à conquérir, d'une société à bâtir ensemble. Les Américains n'ont guère aimé *l'Homme de la rivière d'argent*. Pourtant le film de George Miller, avec ses gaucheries, son regard un peu béat, rappelle par moments les œuvres de Thomas Ince autrefois, dans les années 10, avec William Hart, l'homme aux yeux clairs, chevauchant pour la justice et le droit. L'Amérique est un pays vieux, aujourd'hui, comparée à l'Australie...

LOUIS MARCORELLES.

★ *Newsfront*, Saint-André-des-Arts.

★ *L'Homme de la rivière d'argent*, voir les films de la semaine.

« NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES » d'Armand Gatti

Avec les membres du Workshop (école de parole et de rencontre pour catholiques et protestants) de Derry, quelques comédiens professionnels et des habitants de la ville, Armand Gatti a organisé un psychodrame sur le conflit de l'Irlande du Nord. Un professeur de communication sourd-muet s'exprime autant que ceux qui peuvent crier, des phrases s'inscrivent sur les murs, les camps adverses se mêlent et se répondent. Dans un blockhaus, le système de surveillance policière épie les « terroristes » sur des écrans vidéo.

Pourquoi la guerre et la mort ? Armand Gatti reconstruit une fiction sur une réalité tragique, dirige des scènes théâtrales soudain emportées par une grande beauté cinématographique, s'élève contre la répression et prend la défense, non seulement des opprimés, mais encore de la langue gaélique assassinée. Derry, qui signifiait « forêt de petits chênes », est devenue Londonderry. L'équipe de ce film, où la parole a autant d'importance que l'image, s'est prêtée avec passion à cette expérience d'où jaillit un appel à la liberté, à l'identité d'un peuple. Cette œuvre puissante et généreuse est sortie à la sauvette. L'indifférence fait honte. L'« assistance » de la critique ne suffit pas.

Armand Gatti, installé à Toulouse, y dirige des ateliers de création populaire. Disons-lui, au moins, notre estime.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les nouveaux films.

DANSE

« JAPON 83 »

Les sources mortifères du Buto

La Maison des cultures du monde présente actuellement différentes formes d'expression du Japon actuel. Ashikawa Yoko et Ko Murobushi sont l'occasion de revenir aux sources de la danse buto. Car on en avait peut-être perdu la signification profonde avec les spectacles plus sophistiqués de Sankaï Juku ou d'Ariadone.

Dans les années 50 Hijikata Tatsumi a donné son impulsion à la danse moderne en créant l'*ankobuto* (danse des ténèbres), adaptée au physique japonais et radicalement opposée à l'esthétique du ballet occidental — classique ou moderne — et même à la danse traditionnelle japonaise. Inspiré des religions archaïques, l'*ankobuto* vise à la transformation de l'âme humaine. La mort et l'érotisme y sont étroitement liés.

Chez Hijikata Tatsumi, le danseur n'a pas une personnalité propre et unique. Il est fait de débris de chair, de membres meurtris, décomposés, prêts à toutes les métamorphoses. Hijikata ne danse plus depuis près de quinze ans, mais il a formé un certain nombre de disciples, dont Ashikawa Yoko, qui interprète au Théâtre de l'Alliance une création de son maître spécialement conçue pour *Japon 83*.

On a découvert Ashikawa Yoko (et à travers elle Hijikata Tatsumi) en 1978 au Festival d'automne. C'est une danseuse remarquable : le visage peint en blanc comme un masque mortuaire, les yeux cernés de rouge révulsés sur une vision intérieure, elle se déplace à peine, avec une douloureuse lenteur. Peu à peu elle semble se décomposer, se rétrécir. Mains griffues, pieds rétractés, elle se replie comme tétanisée ou se tend soudain dans une transe à l'érotisme direct et brutal.

On est étonné, après cette performance, de rencontrer une jeune femme souriante et menue : *« La formation que donne Hijikata Tatsumi*, explique-t-elle, *repose sur un principe qu'il formule ainsi : danser avec son cadavre. Elle suppose un entraînement physique mais aussi spirituel. Hijikata est originaire du nord de l'archipel du Japon, une région encore primitive, sauvage, qui appelle les visions intérieures et force l'imagination jusqu'au paroxysme. C'est de l'observation de cette nature que découle son enseignement. Le danseur doit être capable de sortir de lui-même pour devenir un animal, une plante, une pierre, un élément de l'univers. A l'origine, la danse des ténèbres était une danse de révolte, très marginalisée ; aujourd'hui, elle a conquis le public occidental. Au Japon, elle a pris le relais du nô et du kabuki qui ne sont plus vécus de l'intérieur. »*

Ko Murobushi et la danse de la momie

Bien connu en France, Ko Murobushi est également un élève de Hijikata Tatsumi. On l'a vu à plusieurs reprises avec son groupe, Sebi, ou comme chorégraphe de la troupe féminine de Carlotta Ikeda, Ariadone. Très marqué comme toute une génération par Hiroshima, il recentre le buto sur le thème de la momie. Le processus de la décomposition est envisagé comme un itinéraire vers la resurrection. Au Théâtre de l'Alliance il présente une création, *Iki*, sorte d'interrogation sur l'origine du souffle. Un jeu, encore, de la vie et de la mort (1).

MARCELLE MICHEL.

(1) Théâtre de l'Alliance, 29 juin à 21 heures.

EXPOSITIONS

Hélion, l'humaine proportion

Il n'est pas encore trop tard pour aller faire un tour chez Flinker, où Hélion expose ses tableaux de 1982-1983. D'étonnantes peintures. Elles montrent bien de quel bois se chauffe ce vieux routier de l'image, porté par un demi-siècle de discipline picturale. Il exprime en toute liberté son inquiétude face à un monde où rien ne tourne plus très rond (« *le monde est tombé sur la tête* », dit simplement le peintre), qui ne peut s'empêcher d'y voir la vie recommencer toujours.

Deux thèmes traversent ces œuvres, celui de la figure tombée, et celui du peintre et son modèle, qui d'ailleurs peuvent se télescoper. Le premier n'est pas nouveau chez Hélion : le dernier tableau de sa période abstraite justement porte le titre de *Figure tombée*. Cela nous renvoie à quelques mois de la déclaration de guerre : mauvais présage... Pas plus que n'est nouveau chez lui la citation de ce même tableau à l'intérieur de plusieurs œuvres figuratives. Mais que l'on retrouve les volumes écroulés de 1939 directement confrontés à des personnages, et au même titre qu'eux, voilà qui bouleverse quelque peu l'ordre des choses, et ramème au premier plan une question qui jusque-là n'était que signalée dans la mise en scène du quotidien : celle de la peinture, de sa peinture. Hélion retourne le passé, son passé de peintre, remue des souvenirs, relie, relit, revit le moment capital de son itinéraire d'artiste : ce passage de l'abstraction à la figuration, qui n'a pas toujours été compris, ni admis.

Passage et non rupture. Question de degré, de mise en forme, comme en témoigne, en un raccourci saisissant, *Relevailles*, une toile où l'homme à terre, sur le dos, symétrique du cylindre, du cône et autres éléments « revisités » de la composition de 1939, a le torse près de devenir un volume bien rond, bien luisant. C'est une toile-clé qu'habite aussi le fameux chapeau, symbole évident de l'artiste-homme-orchestre-décideur de la tournure qu'il faut donner aux choses : tandis que sur le même axe, plus haut, est situé le pied de l'homme ramassé en une « touche-godasse » violette d'une folle énergie. La force est là, dans ce pied qui semble prêt à donner l'élan permettant à la composition de tourner à 180 degrés, soit de renverser la situation ; ce qui ne manque pas d'arriver ailleurs. Dans *Relevé de la figure tombée*, l'homme est à quatre pattes, qui mesure l'inquiétant cylindre, légèrement bombé, comme un obus.

∴

Toute la dynamique de la peinture d'Hélion, son grand jeu, son manège de mots, d'images, de couleurs manipulées, permutées, sonnantes et dissonantes, son goût diabolique de la vie, son inquiétude du soir, sa jeunesse d'esprit et sa vieillesse de corps, éclatent à travers cette exposition, où tout est dans tout comme le soleil et la nuit dans la citrouille : la vie dans la mort, l'espoir dans le drame, l'homme dans la peinture, le peintre dans la peinture, le tableau dans le tableau, le sujet dans la nature et dans la peinture. Avec, pour coiffer le tout, un formidable humour.

Le monde est sens dessus dessous. Le modèle du peintre, une sorte de harpie, se venge, mains aux hanches, un pied sur le bois du chevalet-guillotine. L'autre tâtant prudemment, un peu comme on goûte l'eau du bain — un bain de sang, — le corps chu du peintre, un va-nu-pieds à culotte rouge, une sorte de Danton à la Wajda, tandis que sur le tabouret, la palette posée, un rien sanguinolente, prend une tournure de tête de mort écrasée en anamorphose. Vanité que la peinture ! Ailleurs c'est le dédoublement du modèle rose, en vert, puis en bleu, qui vole avec quelque accent de Matisse, autour du peintre essayant vainement de maîtriser la situation, le crayon au bout du bras. Leçon de modestie : non, le peintre n'est pas un démiurge, c'est un homme, voire un gueux, aux pouvoirs limités.

Mais quels pouvoirs ! Celui par exemple de peindre la chair en mauve, de mettre du noir et de la lumière, et, quand tout va mal, et que le monde bascule, de le dire. En faisant de la peinture. Qui tient.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Karl-Flinker, rue de Tournon, jusqu'au 30 juin.

■ Le septième Festival de la Côte d'Opale se déroulera du 8 juillet au 6 août dans quatorze communes du littoral du Pas-de-Calais. Au programme : des expositions, des animations de rue, de la danse, du théâtre, entre autres une comédie musicale en hommage à Fats Waller (le 24 juillet au Portel), un show « Rock-sur-mer » (le 10 juillet à Berck-Plage), une soirée non stop de jazz, reggae et salsa (le 22 juillet à Boulogne-sur-Mer).

MUSIQUE

« LA FEMME SILENCIEUSE » AU CHATELET

Ronflements d'amour

Pour sa première représentation à Paris, *la Femme silencieuse*, de Richard Strauss (livret de Stefan Zweig d'après Ben Johnson), a été accueillie avec enthousiasme au Théâtre musical de Paris (près de cinquante ans, il est vrai, après sa création à Dresde) dans la très jolie production de l'Opéra de Lyon (*le Monde* du 27 novembre 1981). Le décor tout blanc de Jacques Rapp illustre drôlement l'univers clos de ce vieil amiral qui exècre le bruit et, comme Gribouille, se jette dans les bras d'une « femme silencieuse », laquelle se révélera vite un démon. Tout rentrera dans l'ordre, et Morosus retrouvera le silence, la solitude, sa pipe et ses pantoufles, avec béatitude.

La mise en scène de Tobias Richter, malgré nombre de scènes charmantes, gesticule un peu trop et s'essouffle à suivre point par point la musique étincelante de Strauss, qui est un pur ravissement, comique et lyrique tout à la fois, d'une invention inépuisable. Les conversations à dix ou quinze voix, les scènes du mariage et du divorce, le duo d'amour entremêlé des ronflements de l'amiral, témoignent d'un art souverain chez ce compositeur de soixante et onze ans.

Marek Janowski (qui prendra en janvier prochain la direction du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France) dirige à merveille cette partition précise et compliquée comme une vieille horloge, à la tête de l'excellent Orchestre de Lyon. Dans une troupe solide, sans très grande vedette, on retiendra surtout le Morosus de Siegfried Vogel et le barbier de Peter Christoph Runge. Mais tous ont bien servi le chef-d'œuvre de Strauss enfin révélé.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernière représentation ce mardi 28 juin (20 h 30).

IL SIGNOR FAGOTTO A LA POTINIÈRE

Un spectacle caprican joué et chanté pour le ravissement d'un public juvénile au Théâtre de la Potinière : *Il Signor Fagotto*, d'Offenbach. Bien loin de sentir le fagot, cette opérette-bouffe répand au contraire le parfum capiteux que humaient avec délice les boulevardiers de *la Danse sur le volcan* et dont notre époque sans joie paraît avoir perdu l'inspiration, sinon le goût.

La jeune troupe des Musicomédiens, où se distinguent surtout les jolies danseuses légères Jocelyne Sand et Kay Fender, brûle les planches dans de gracieux décors et costumes de Philippe Dumas et sur une orchestration pleine d'esprit de Louis Dunoyer de Segonzac. Ce dernier paye de sa personne en jouant du hautbois sur la scène aux côtés de trois gentils musiciens qui, déguisés en pierrots, jouent à plein dans la note de l'opera-buffa.

O.M.

■ Du 4 au 10 juillet, aux Baux-de-Provence, Jean Marais, François Périer et Henri Alekan participeront à une semaine d'hommage à Jean Cocteau sur les lieux mêmes du tournage du *Testament d'Orphée*. L'exposition mobile consacrée à Jean Cocteau par la revue *Cinéma 83* sera présentée aux Baux, avant de tourner en France.

Le programme du XIIe Festival d'automne

Du 17 septembre au 14 décembre, le XIIe Festival d'automne, à Paris, présente un programme construit autour de quatre axes :

— L'Australie, avec la venue de groupes aborigènes, et des nouvelles musiques, des performances, des expositions.

— Anton Webern, dont neuf concerts célébreront le centenaire, avec les Orchestres de Paris et de l'Opéra, l'Orchestre symphonique de Londres, l'Ensemble intercontemporain et les chefs Claudio Abbado, Zubin Mehta, Pierre Boulez.

— La danse et la musique aux Etats-Unis : Dana Reitz — Malcolm Goldstein, Lucinda Childs — John Adams, Trisha Brown — Robert Ashley — Laurie Anderson, Karole Armitage — Jeffrey Lohn.

— Le théâtre : *Civil Wars*, de Bob Wilson, au Théâtre de la Ville, coréalisation internationale ; *la Robe de chambre de Georges Bataille*, en coproduction avec la compagnie Oh et le Théâtre de Gennevilliers ; du Nô : *Sortilèges*, d'Alfredo Arias, avec le T.S.E. ; *le Frigo*, de Copi et par Copi ; *le Retable des merveilles*, de Cervantès, par Jean Jourdheuil ; *le Gardien du tombeau*, de Kafka, par Jean-Marie Patté ; *Tonio Kröger*, de Thomas Mann, par Pierre Romans. A la Bastille : *les Blouses*, de Jérôme Deschamps ; *C'est du théâtre comme il était à espérer*, de Jean Fabre. Au Théâtre musical de Paris : un spectacle de tangos et les Italiens : Carmelo Bene, avec *Macbeth*, Peppe et Concetta Barra, Remondi et Caporossi.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

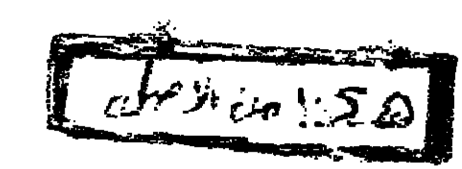
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA FAUSSE LIBERTINE – Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 45.
LA MALIBRAN – Fontaine (874-74-40), 20 h 30.
LE CHANT DU CHARDON – Villejuif, salle Gérard-Philipe (686-08-05), 21 h.
JACQUES TIANO – Dix-Heures (606-07-48).
LORENZACCIO – musée du Petit Palais (277-92-26), 21 h 15.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 20 heures : Otello.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Estivants ; Thermes de Cluny : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.
CHAILLOT (727-81-15), 18 h 30 : Adelbert le botaniste ; Grand Théâtre : 20 h 30, le Prince travesti.
ODÉON (325-70-32), relâche.
PETIT ODÉON (325-70-32) (lun.), 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
TEP (797-96-06), clôture annuelle.
PETIT TEP, clôture annuelle.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Femme silencieuse.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Rencontre avec l'école de mime de Gérard Le Breton.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Darling darling.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
CARTOUCHERIE, Epée de bois (808-39-74), 20 h 30 : Patience... patience dans l'azur. – Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : la Débutame.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre, 20 h 30 : la Musica.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.
CREATIS (887-28-56), 21 h : Aurelia Steiner.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : M. Baquet.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I, 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. – Petite salle, 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. – Petit-Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Folies d'opérettes.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Le Musée noir de Valia Angel.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : le Monte-Plats.
THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : A petit feu de chagrin.
THEATRE-18 (226-47-47), 20 h : Ville sans sommeil ; 22 h : la Voûte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 45 : Oy, Moïsheley, mon fils ; 21 h 15 : Une chanson, c'est quoi déjà.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 18 h 30 : les Contes croassants ; 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : M. Sergent.
TEMPS DES CERISES (580-95-49), 22 h : J. Florencie (G. Couté).
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Gobble up stories ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) 21 h : Phi-Phi.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 45 : le Cirque imaginaire.
CASINO DE PARIS (285-00-39) 20 h 30 : Drôles de femmes.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) 21 h : Montmartre Folie.
OLYMPIA (742-25-49) 20 h : C. Veloso.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : le Lac des cygnes.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.
TH. 18 (226-47-47) 20 h : l'Os de cœur.
TH. DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Ballet Rassillo.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : A. Jordan (Debussy, Ravel).
TH. CONSTANCE, 20 h 45 : C. Hinojosa, I. Villey ; Ensemble Albalonga.
ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Orchestre symphonique de Dusseldorf, dir. : F. Lamprecht (Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.

Mardi 28 juin

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20) à 20 h 30 : Olle Baver.
FORUM (297-53-39), 21 h : Sapho-Ubik.
GIBUS (700-78-88), 24 h : les Dandies.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), à partir de 20 h mer. : W. Hunter.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Champion Jack Dupree
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 19 h 45 : M. Jonasz, V. Sanson, E. Mitchell.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Cl. Bolling.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Sardaby.

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY, 21 h30 : le Tailleur de la place Royale.
CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte.
CARREAU DU TEMPLE 21 h 30 : Vitrines.
TH. ESSAION I, 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II 19 h 30 : le Calcul, 21 h 15 : Bertrand strip-tease.
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h 15 : solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).
HOTEL DE MARLE, 20 h30 : O. Braver, jazz.
PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE 19 h 30 : L'homme qui plantait des arbres ; 20 h 30 : Notre Brésil.
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS 20 h 30 : Hélène ; 22 h : Ayawaska.

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION
(Quartier des Halles)
(547-50-85)

Espace de l'Horloge, 20 h 30 : Duo G. Magne.
Galerie des Lombards, 20 h 30 : Samarkand Djinn concept.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, la Cité foudroyée, de Luitz-Morat ; 19 h, Festival de Cannes 83, Un certain regard : Humanonon, de M. François ; Zappa, de B. August ; 21 h, lo chiaro e lo scuro, de M. Panzi.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE TEENAGERS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-60-74).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).
LE BATARD (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).
LA BÊTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Oriem Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FAITS DIVERS (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).
GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (542-67-42).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23).
LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90).
LES PLANQUÉS DU RÉGIMENT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
SAMANKA, ILE DES PASSIONS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LES TRAQUÉS DE L'AN 2000 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 14e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UNE JEUNESSE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ZIG ZAG STORY (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A., film américain de Jim Mc Bride, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (**), film italien de Antony Tass et Vincent Dawn, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 8e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CREEPSHOW (*), film américain de George Romero, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-65) ; Fauvette, (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
FEMMES (**), film franco-espagnol de Tana Kaleya, Forum, 1er (233-63-65) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), St-Charles- Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT, film australien de George Miller, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-23) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE, film britannique de Terry Jones, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).



Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BABY DOLL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
BARRY LINDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).
LE CHINOIS (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.), (**) : Champo, 5e (354-51-60).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A., v.f.), (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LES DIABLES (A., v.o.), (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES 12 SALOPARDS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
DRIVER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.). (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FÉLINE (A., v.o.) : Rialto, 18e (607-87-61).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).
HOTEL DES AMÉRIQUES (Fr.) : Rialto, 18e (607-87-61).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).
PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).
LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE POLICEMAN (A.), (**) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).
LES QUATRE DE L'AVE MARIA (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LE RÈGNE DE NAPLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
RIZ AMER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Petite salle, 14e (542-67-42).
SEX SHOP (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 8e (522-47-94).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TOUS EN SCÈNE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).
LES VALSEUSES (Fr.), (**) : George-V, 5e (562-41-46) : Montparnos, 14e (327-52-37).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

COMMUNICATION

VU

Séducteurs

Avec qui, Madame, aimeriez-vous passer vos vacances ? La liste proposée la semaine dernière par l'IFRES-France-soir n'était pas limitative. On pouvait désigner qui on voulait, Newman, Chirac, Borg ou Halliday. Mais non, celui dont nous rêvons le plus volontiers, c'est encore, c'est toujours ce bon vieux Montand. Viennent ensuite dans l'ordre Noiret, Belmondo et – tenez-vous bien – Bernard Pivot.

Etonnant, non ? Mais voici mieux : à la question de savoir ce qu'elles emporteraient dans leur bagage, 42 % des Françaises ont répondu : des livres. Le maillot de bain n'arrive qu'en seconde position. Et sur la liste des séducteurs, Noah et Platini font piètre figure.

A croire qu'on est tous un peu « schizo ». Jugez plutôt. Dorés au soleil de la Californie, éternellement jeunes, bronzés, musclés, mincis, les canons de la beauté et féminine et masculine, l'idéal auquel nous sacrifions quasi rituellement à coup de régimes et de gym ne correspondent à rien, sinon à une certaine idée que l'on se fait en ce moment, en Occident, de la séduction. C'est un modèle auquel chacun, chacune, voudrait ressembler, sans pour autant le rechercher, ni même le privilégier dans le sexe opposé. Ce dont nous rêvons, tous et toutes en secret, dans ces temps difficiles, c'est de rondeurs, d'expérience, de tendresse et de drôlerie. A la protection rapprochée, les femmes préfèrent la complicité câline, et les hommes écarteront la vamp en faveur de la copine.

A croire que tous ces clichés sur pellicule et sur papier glacé ne correspondent qu'à l'image qu'on a ou qu'on voudrait avoir de soi-même. Pour se plaire et non pour plaire. Le cas de Lino Ventura (lundi la soirée de TF 1 lui était consacrée) est exemplaire à cet égard. Il a pris sur ses épaules la lourde succession de Gabin. Il incarne physiquement et moralement un archétype un peu passé de mode et pourtant infiniment sympathique : le mec, le vrai, le dur, le doux, le sûr. S'il séduit – je vous signale qu'aucune des femmes interrogées n'a cité son nom – ce n'est pas parce qu'il s'y emploie, pas du tout, c'est parce qu'il espère répondre, pour lui, pas pour les autres, à sa propre définition de l'homme. Un être généreux, responsable et fidèle en amitié. Un être capable d'efforts désintéressés, c'est un grand sportif, un être pudique, modeste, intelligent. Ein Mensch, comme disent les Allemands.

CLAUDE SARRAUTE.

La Fédération nationale des radios libres est divisée sur la question de la publicité

Soixante-dix-neuf radios s'étaient déplacées des quatre coins de France, samedi 25 et dimanche 26 juin, pour assister, à Clichy, au dixième congrès national de la F.N.R.L. (Fédération nationale des radios libres) consacré au développement économique du secteur privé de la F.M. Un ordre du jour d'actualité puisqu'il impliquait, outre un bilan général de la situation des radios locales, un débat autour du principe de la publicité sur les ondes. Un sujet controversé au sein de cette fédération qui, fondée dès 1978 et regroupant officiellement près de trois cents radios, s'est toujours distinguée par une opposition farouche au financement publicitaire.

Mais, depuis mai 1981, les positions ont évolué, en raison notamment des difficultés financières rencontrées par les stations, de la parcimonie des aides à la création d'emplois, et des limitations du fonds de soutien à l'expression radiophonique. Certains – la majorité des membres du bureau national – espéraient profiter de ce congrès pour amorcer un revirement historique sur la question de la publicité. Plusieurs motions firent donc l'objet de débats avant qu'une bipolarisation ne fige les positions et que 58 % de votes expriment une fidélité à l'égard des positions traditionnelles de la fédération (strict respect de la loi du 29 juillet 1982 et rappel de l'urgence d'une distribution du fonds de soutien) contre 42 % favorables à un amendement de la loi et une ouverture sur la publicité.

Divergence de fond que les partisans de cette seconde motion ont jugée suffisamment grave pour provoquer une scission du mouvement et annoncer le lancement d'un «syndicat national des radios locales privées», dont le congrès constitutif aura lieu à l'automne. Favorable à une modification rapide de la loi, ce groupe (on compte parmi ses promoteurs dix membres de l'ancien bureau national de la F.N.R.L. ainsi que ses représentants à la commission Galabert) fonde ses propositions sur le maintien du statut associatif et la possibilité pour les stations locales de choisir entre deux modes de financement. Les premières opteraient pour la possibilité de ressources publicitaires dans une limite de 25 % de leur budget et renonceraient ainsi au fonds de soutien ; les autres choisiraient au contraire de recourir à ce fonds, désormais modulé en fonction du budget des stations, et auquel s'ajouterait un «fonds» régionalisé, approvisionné par une taxe parafiscale sur les recettes publicitaires des premières et réparti par les comités régionaux de la communication audiovisuelle.

Ces différentes propositions vont donc être communiquées par courrier auprès de douze cents stations que les minoritaires du congrès F.N.R.L. (qui s'estiment majoritaires dans l'ensemble du mouvement) vont tenter de rallier aux bases de leur syndicat en herbe.

ANNICK COJEAN.

LU

«PALMES», de Frédéric Grendel

Une île sous influence

Sont-ce les palmes, ce lourd été, cet hôtel étrange ? Est-ce la Sicile elle-même, trouble, inquiétante ? Ou l'évidence d'une construction savante, mathématique, peut-être astrologique ? *Palmes*, le roman de Frédéric Grendel, n'est pas un banal roman d'aventures, mélange standard de politique, de psychologie, de sexe et de violence. Il distille un charme bien à lui, et difficile à définir. On s'y sent bien, et prisonnier aussi, dans une méditerranéenne Brocéliande, un huis clos dramatique, prisme d'autres existences.

L'île, sept jours, douze personnages, le cadre est fixé, rigide comme une tragédie classique. L'unité d'action est respectée aussi : un coup d'Etat qui se fomente, diabolique ou salutaire, on ne sait. Au centre, le président, un homme aux pouvoirs multiples et diffus, qui tient l'île *sous influence*, parce qu'il guérit certaines maladies, parce qu'il parle mieux que quiconque, parce qu'il est fou peut-être, ou génial. Très sage, fascinant, satanique. Et fraternel. Autour de lui, des fidélités, des amis, des hommes de main. Et des intrigues, la mort en filigrane. Lui, il semble ne plus chercher que le plaisir.

Damiano Cosma, le président, a cette infinie supériorité du silence, de la patience : il attend son heure pour répondre aux demandes, aux questions dont, sans trêve, on l'accable par des histoires, des paraboles tirées de sa longue expérience. Pas de faille, la densité du marbre. Les autres, Térésa Gith, la touriste avide et frigide ; Mary Fishes, la doctoresse émule de Bertrand Russell, qui se rue où cela bouge ; Thor Stromberg, l'industriel aux os brisés, esclave des drogues qu'il avale pour moins souffrir ; les Corpio, couple âme damnée de Cosma ; les Unibell, flottant au gré de leur détresse de parents dont l'unique enfant est mort ; Isabelle da Versa, protégée du président ; Julian Bélisaire, piètre espion américain mal sorti de ses rêves de gosse ; Gioacchino et Baggio, les deux serviteurs, ont en commun l'agitation d'insectes pris dans un bocal, ou à l'ampoule d'une lampe : ils ne savent pas ce qu'ils font, s'ils agissent ou s'ils sont agis, ils courent après d'imprévisibles manques. Tous, ils sont infirmes, chacun à sa façon, ou blessés. A quoi répond la formule magique de Cosma, celle qu'il préfère quand il guérit : *«Garçon et fille, arbre et oiseau, et muet poisson de la mer.»* Une définition du tout dont l'être humain peut-être le microcosme.

Palmes, c'est un monde qui bouillonne, avec ce qu'il faut de digressions sur l'âme humaine, de passions, et un style foisonnant, baroque. Un souffle épique, et un regard de moraliste, entomologiste, incapable pourtant de résister aux ivresses de l'imagination.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ *Palmes*, de Frédéric Grendel. Flammarion. 336 pages, 70 F.

A écouter

Blossom Dearie sur France-Musique

Par ses qualités et son rayonnement, Blossom Dearie est une chanteuse exceptionnelle peu connue du grand public. Elle est en même temps suivie avec ferveur par une poignée d'amateurs. Improvisateur drôle aux inflexions de petite fille, voix pathétique doublée d'un sens remarquable de la mise en place, Blossom Dearie a eu à Paris ses heures de gloire. C'était au début des années 50 lorsque, après avoir travaillé avec Woody Herman, elle fonda, en compagnie d'Annie Ross, les Blue Stars.

Elle chante le 28 juin au Phil One (anciennement Jazz Unité de la Défense), et c'est elle que Claude Carrière et Jean Delmas ont choisi de suivre pour leur émission « Jazz Club » de France-Musique. Tous les mardis à 23 h 30 ils se transportent en groupe pour une émission en direct. Programme éclectiques, ambiance familière, vedettes ou nouveaux venus, entretiens, sons et inspirations caractéristiques de ces lieux sans commune mesure avec un studio ou une salle de concert, tout contribue à rendre la formule intéressante.

S'il reste encore dans sa présentation quelque gaucherie, « Jazz Club » complète bien la gamme des émissions régulières de jazz à France-Musique (« Studio Concert » et « Jazz Vivant » d'André Francis) et celle des émissions quotidiennes : Jazz musique aux programmes variés (12 h 45), ainsi que la série du soir consacrée à l'histoire, à l'actualité, aux disques, aux styles, par Lucien Malson, Philippe Carles, Alain Gerber, Jean-Robert Masson et Henri Renaud (18 heures).

Trop rares sont les opérations ponctuelles comme cette remarquable journée construite récemment par l'équipe du soir autour de Charlie Parker...

FRANCIS MARMANDE.

★ Blossom Dearie au Phil One de la Défense, « Jazz Club », France-Musique, 28 juin, 23 h 30.

NOMINATIONS DE DIRECTEURS DANS LES STATIONS RÉGIONALES DE FR 3

Six directeurs des stations régionales de FR 3 sur onze changeront de poste à partir du 1er juillet. A la direction de FR 3, on explique ce large mouvement par la volonté de *faire appel à des compétences extérieures*, dans la mise en œuvre de la régionalisation, mais aussi par la logique de la promotion interne. A Lille, Bordeaux et Nancy en revanche, les nouveaux directeurs ne seront nommés qu'à la fin de l'année avec la création des premières sociétés régionales.

Les nouveaux directeurs sont : Lyon : M. Mario Beunat, ex-directeur à Strasbourg ; Rennes : M. Jean-Pol Guguen, ex-directeur à Limoges ; Limoges : M. Bernard Mounier, ex-directeur de la M.J.C. de La Rochelle ; Paris : M. Jean-Jacques Célérier, ex-président de l'OCCAV (ministère de la culture) ; Marseille : M. Paul Lantéri, ingénieur ; Strasbourg : M. Georges Trahand, ex-administrateur régional de Strasbourg.

A Bordeaux, M. Jean Suhas reste à son poste, ainsi que M. Michel Guicherd-Callin à Dijon, M. Pierre Roubaud à Lille, et M. Gérard Morin à Toulouse. Le bureau national du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) de FR 3 a exprimé, vendredi 24 juin, *« son émotion sans précédent »* en prenant connaissance de *« certaines nominations » : « ces hommes se sont distingués par une politique de censures, d'antisyndicalisme et de combinaisons politico-commerciales »*, écrit-il, dans un télégramme adressé à M. André Holleaux, président de FR 3.

Mardi 28 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Soirée femmes : Mais qu'est-ce qu'elles disent ?
Emission de M.-L. Derrien.
Des reportages sur la condition des femmes dans les usines, en Amérique latine ou à la campagne, entrecoupés de variétés (Sapho, Talila...) et d'extraits de pièces de théâtre : un patchwork désordonné, invertébré.

22 h 15 Temps X.
Magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.
Extraits de la série anglaise, le Prisonnier : mythe et violence.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Film : Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil.
Film français de Jean Yanne (1972), avec Jean Yanne, B. Blier, M. Serrault, J. François, M. Vlady, J. Danno, D. Prevost. (Redif.).
Première réalisation de Jean Yanne : une satire de la radio publicitaire avec humour sarcastique, gags bêtes et méchants. A voir ou à revoir par curiosité et pour les acteurs. Le sujet est passé de mode.

22 h 30 Mardi cinéma
Avec Françoise Fabian et Nicole Garcia.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : Un meurtre est un meurtre.
Film français d'E. Périer (1972), avec S. Audran, J.-C. Brialy, C. Spaak, R. Hossein, M. Serrault, O. Hussenot (rediffusion).
Un mari adultère se retrouve veuf, à la suite d'un accident dont a été victime sa femme infirme. Mais la sœur de la morte, qui lui ressemble de façon frappante, s'installe chez lui, et un maître chanteur vient lui réclamer le prix du meurtre de l'épouse. Intrigue criminelle aux rebondissements calculés. Le spectateur a constamment envie de jouer au détective. Bon film policier bien joué, bien interprété.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Espace francophone : Le grand défi.
Emission présentée de Bruxelles, consacrée à la communication dans les pays francophones : télématique, informatique, presse et reportage à Montréal, Dakar et Paris.

23 h 23 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire par André François, peintre-illustrateur.

23 h 25 Prélude à la nuit.
« Fête-Dieu à Séville », d'Albeniz, par T. Llacuna.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à Hambourg le 5 décembre 1982) : « Symphonie inachevée » de Schubert et « Symphonie nº 9 » de Bruckner par l'Orchestre Symphonique de la N.D.R., dir. G. Wand.

22 h 30, Fréquence de nuit : « nuits noires » ; à 22 h 30, les taches de sang résistent à l'eau ; à 23 h 35, Jazz-club.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Sciences : *désordre et ordre*, avec J.-P. Dupuy, économiste.

20 h, Dialogues franco-portugais : Esthétique et politique, avec B. Almeida Faria et M. Dufrenne.

21 h 15, Opération décentralisée.

22 h 30, Nuits magnétiques : Langues de vipère et autres serpents.

Mercredi 29 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : les métiers du commerce de détail en alimentation.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
16 h 50 Les pieds au mur.
18 h Jack spot.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
19 h 50 Tirage du loto.
20 h Journal.

20 h 35 Les mercredis de l'information : Le Défi québécois.
Magazine d'Alain Denvers.
Le Québec, ses habitants, ses personnalités, ses chanteurs, son territoire, sa langue française... une enquête d'un mois de Jean-Paul Liégeois et Michel Benne.

21 h 40 Documentaire : La muraille ouverte. Emission de B. Monsaingeon.
En Chine avec Y. Menuhin et l'Orchestre philharmonique central de Pekin.

22 h 45 Les cris de la chimère.
Réal. F. Warin (rediffusion).
Une analyse des rapports cachés entre les hommes et les animaux. Remarquable.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Les carnets de l'aventure.
Le vol en aile delta.
14 h 30 Dessins animés.
15 h Tennis à Wimbledon.
18 h Platine 45.
J. Hallyday, Elli et Jacno, Dexy's Midnight Runners, etc.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Maigret s'amuse, d'après G. Simenon, réal. R. Lucot. Avec J. Richard.
Le commissaire en vacances dérangé par une affaire criminelle : long...

22 h Documentaire : Rock à Berlin.
Réal. D. Deleskiewicz.
Berlin Est-Ouest, son histoire, ses hantises, ses espérances à travers la vie d'un groupe de rock qui attend avec impatience l'apocalypse nucléaire : entre deux chopes de bière et deux riffs de guitare – Berlin underground.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 55 Tribune libre.
Union des femmes françaises.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Émission de Guy Lux, L. Milcic, P. Danel.
Avec Sylvie Vartan et Michel Sardou.
21 h 35 Journal.

21 h 55 Téléfilm : l'Histoire terrible et douce de la demoiselle à la violette, d'après P. Dubois, réal. J.-L. Moge avec H. Borel, S. Charlet...
L'histoire d'une châtelaine, qui a du sang de fée dans les veines, et d'un seigneur qui n'est autre que le Loup Garou.

22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire commenté par lui-même.

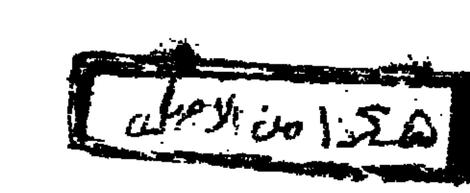
22 h 50 Prélude à la nuit.
« Suite Holberg's » (opus 40) de Grieg.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : vacances-enfants.
8 h, Les chemins de la connaissance : Jean Beaufret à la rencontre de Heidegger ; à 8 h 32, voyage en Oralie.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : avec M. Kahn auteur des « Contes du jardin d'Eden ».
11 h 2, *La musique prend la parole* : Webern.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Opération décentralisée : festival de la Rochelle. (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Lumière du soir », de M. Arland.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : la mort et les adolescents.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires ; à 15 h 35, la nature ; à 16 h, Science ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, *Feuilleton* : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Allô, l'humanité, ici les extra-terrestres.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Bartok, Poulenc.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Britten, Weill.
9 h 5, Le matin des musiciens (voir lundi) : œuvres de Dvorak, Janacek, Kodaly, Enesco, Bartok.
12 h, Avis de recherche : Perti, Lutos Lawski.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Opérette.
13 h 30, Jeunes solistes : musique « oblique ».
14 h 4, Microcosmos.
17 h 5, L'histoire de la musique.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : « Divertimento », de Mozart ; « Concerto pour violon nº 1 », de Haydn ; « Suite pour cordes », de Janacek, par l'ensemble instrumental Jean-Walter Andoli.
19 h 35, L'Imprévu.
20 h 30, *Concert* : musique traditionnelle flamenco, avec C. Linares, chant ; P. Habichuela et V. Pradal, guitares.
22 h 30, *Fréquence de nuit*, Portrait de dame assassinée ; œuvres de Berg, Verdi, R. Strauss, Wagner.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

chef du service relations sociales

PARIS **200.000 F**

Notre client est une très importante société, leader mondial de sa spécialité, employant plus de 1000 personnes en France et à l'étranger et filiale d'un des tous premiers groupes industriels français. Elle recherche le Responsable de son Service Relations Sociales qui, sous la direction du Directeur des Relations Humaines du Groupe, dirigera et animera un service ayant pour mission d'assumer l'ensemble des relations sociales, la gestion des carrières et des activités de recrutement de l'entreprise. Diplômée de l'Enseignement Supérieur, la personne recherchée devra posséder une première expérience réussie dans la fonction Personnel de l'ordre de 3 à 5 ans dans une entreprise industrielle. Homme de dialogue et professionnel de la fonction, il devra posséder une personnalité forte et être capable de communiquer à tous les niveaux de direction. La connaissance de la langue anglaise serait appréciée. Cette société a une activité très internationale et elle offre, à une personne dynamique et ambitieuse, des possibilités de développement de carrière particulièrement intéressantes. La plus grande discrétion est assurée dans l'examen des candidatures.

Ecrire sous référence 9132-M à I.C.A., 3, rue d'Hauteville. 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

directeur du personnel

Siège + Unités Décentralisées

PARIS **240 000 F +**

Nous appartenons à un groupe industriel français important (plus de 5.000 personnes), leader sur son marché, dans des produits de haute technicité.

Nous souhaitons créer pour des unités regroupées sous la même entité juridique, un poste de Directeur du Personnel.

Dépendant du PDG, ce Directeur a pour missions principales d' :

- *Élaborer et mettre en œuvre les procédures de gestion communes aux différentes unités.*
- *Assister les directeurs des usines, dans la gestion de leur personnel : recrutement, formation, mise en application des lois sociales, etc.*
- *Assurer les relations avec les partenaires sociaux.*

Ce poste convient à un Directeur du Personnel de 32 ans minimum, de formation supérieure, par exemple ESCP, IEP, ayant une bonne connaissance de la législation sociale et de la gestion du personnel, en milieu industriel.

Innover dans la rigueur est pour lui un objectif prioritaire.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Mme Catherine de la ROCHE sous la réf. 312 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

ROUEN

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Importante Coopérative Agricole

Céréales - approvisionnement

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole et vous avez complété votre formation par :

- une expertise comptable (ou assimilé) et vous avez une expérience de 5 ans en cabinet comptable.

Venez nous rejoindre pour :

- Réorganiser la comptabilité générale, analytique, le système de facturation et de recouvrement.
- Préparer et suivre les budgets prévisionnels.
- Mettre au point le contrôle de gestion.
- Prendre en compte la gestion administrative du personnel.
- Procéder à l'informatisation de cet ensemble.

Notre cabinet de recrutement :



CAP SOGETI SELECTION

83-85, bd Vincent-Auriol, 75013 Paris - Tél 584 15 40
Adresser CV + photo + prétentions à Any Boulade sous la réf DAF 08.

média-system

Important groupe immobilier
– filiale d'une banque –
dont l'activité s'exerce à l'échelon national par l'intermédiaire de filiales
(plus de 2.000 logements par an).
recherche pour son siège social à Paris, le

Directeur des Services Comptables

Il devra encadrer et coordonner l'activité des services comptables du siège (7 personnes), coordonner et superviser les comptabilités décentralisées des filiales, assurer la responsabilité des bilans.

*Le candidat devra avoir une **formation supérieure comptable**, 32 ans minimum, et de préférence une expérience acquise dans l'immobilier et l'habitude de l'outil informatique.*

Adresser CV + prétentions, sous réf. M 5368 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

LA VILLE DE COLOMBES (92)

recherche

1 DIRECTRICE DE CRÈCHE

Pour un remplacement du 29 août au 30 décembre 1983 inclus.

Les candidates devront avoir plus de 25 ans et être titulaires du diplôme d'Etat de puéricultrice ou du doctorat en médecine et justifier si possible de 5 ans d'exercice de la profession.

Adresser candidature et C.V. détaillé à :
M. LE MAIRE DE COLOMBES

Important hebdomadaire économique et professionnel recherche son

DIRECTEUR DE L'INFORMATION TECHNIQUE

La rémunération est en rapport avec la mission confiée.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite, sous la réf. 1.584, à PROWAY, 27, rue de Marignan, 75008 PARIS. Tél. : 359-64-14.

SOCIÉTÉ DE VENTES D'INSTRUMENTATION ET D'APPAREILLAGE D'ANALYSE DE LABORATOIRE POUR LA RECHERCHE LA MÉDECINE ET L'INDUSTRIE

recherche

DIRECTEUR EXPORT

SERA CHARGÉ :

- Mettre en place des structures d'organisation et de gestion.
- Développer le chiffre d'affaires.
- Diriger et animer une dizaine de personnes.

PROFIL SOUHAITÉ :

- Diplôme Grande École (Ingénieur ou Commercial).
- Minimum 30 ans.
- Expérience réussie (minimum 3 ans) dans la vente de l'instrumentation et appareillages scientifiques de laboratoire.
- Négociation Internationale.
- Dynamique, meneur d'hommes.

Salaire selon expérience.
Discrétion assurée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous n° T 041.230 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

directeur des relations humaines

300 000 F.

Le Directeur Général de la filiale française (500 pers. env.) d'une Société Multinationale dont l'activité se situe dans un secteur de pointe, recherche son :

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Le candidat âgé de 35 ans environ aura une formation supérieure et devra se prévaloir d'une solide expérience professionnelle dans la fonction personnel.

Membre du comité de direction et rapportant directement au Directeur Général il aura la responsabilité de l'ensemble de la fonction – y compris les services généraux.

La Société comportant plusieurs établissements et notamment une usine, le candidat devra avoir une parfaite maîtrise des relations paritaires et du fonctionnement des institutions représentatives du personnel dont il assurera la présidence.

La pratique de l'anglais est fortement recommandée.

Le siège de la société est à PARIS mais de fréquents déplacements à l'usine située à 50 minutes de Paris sont à prévoir.

La rémunération totale est de 300 000 F. par an plus un véhicule de fonction.

Merci d'adresser un dossier détaillé de candidature : CV, lettre manuscrite + photo sous la référence 74113 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.





emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

BATTELLE

CENTRE DE RECHERCHES DE GENÈVE

DÉSIRE ENGAGER POUR SON GROUPE INFORMATIQUE

UN RESPONSABLE DE PRODUITS

DANS LE DOMAINE DE LA C.F.A.O.

CAPABLE D'ASSURER LES TACHES SUIVANTES :

- Développement et extension de produits existants, en collaboration avec plusieurs spécialistes ;
- Contact avec la clientèle (utilisateurs industriels) ;
- Promotion de produits.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Formation universitaire ou grandes écoles ;
- Expérience professionnelle en tant que concepteur de logiciel ou utilisateur de produits ;
- Connaissance du marché C.F.A.O. ;
- Langues : français et anglais courants, allemand souhaité.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature, accompagnée d'un c.v., d'une photographie et de leurs prétentions de salaire, au chef du personnel, BATTELLE, 7, route de Drize, CH-1227 Carrouge-Genève.

la Compagnie IBM France recherche un

CADRE ORIGINAIRE DE LA RÉUNION

pour prendre la responsabilité du

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

de son Agence de Saint-Denis de la Réunion

- Il dépendra directement du directeur de l'agence locale. Il deviendra après 2 à 3 ans de formation sur place, le responsable d'une équipe de 3 à 4 personnes.
- Diplômé de l'enseignement supérieur, il doit justifier d'une expérience professionnelle de 4 à 5 ans minimum en Finance-Comptabilité.
- Il doit être libéré des obligations du Service National.

Adresser lettre de candidature et CV détaillé à Monsieur G. Boisdon - Division des Opérations Extérieures 68/76, Quai de la Rapée 75592 Paris Cedex, en mentionnant la référence RAFMI.



MASH

Ingenieure/Uebersetzer
Muttersprache Französisch

Wir suchen fuer Stuttgart technische Uebersetzer mit Erfahrung oder Ingenieure Fachrichtung E-Technik/Elektronik, Masch.-Bau mit guten Deutschkenntnissen zum Uebersetzen technischer Texte in die franzoesische Sprache.
Angebote erbitten wir an :
Ingenieurbuero fuer technische und naturwissenschaftliche Uebersetzungen, Dr. W.-D. Haehl GmbH, Birkenwaldstr., 118, 7000 Stuttgart 1, R.F.A.

IMPORTANTE
SALLE DE VENTES AUX ENCHÈRES
Allemande cherche
COMMISSAIRE-PRISEUR
PARLANT ALLEMAND
pour collaboration en France. Offres sous S463 A Ruste KG, Blumenstr. 7. D-6000. FRANKFURT/MAIN 1.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



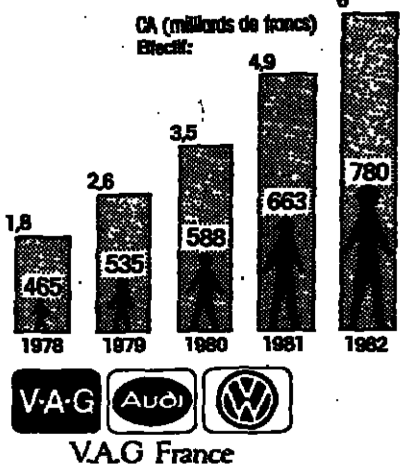
emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

JEUNES DIPLOMES OPTION MARKETING:

Votre progression de carrière chez V.A.G France

Vous avez effectué un stage opérationnel de longue durée au sein d'une force de vente ou d'une direction Marketing.
Vous êtes un battant et vous ne vous laissez pas aller à la *morosité et* au *pessimisme* ambiant, car vous êtes sûr de pouvoir vous réaliser quelque soit la conjoncture et l'environnement.
De plus, vous appréciez ceux qui investissent dans l'avenir aussi bien sur un plan financier, technique *commercial* qu'humain.
Alors, vous avez la «trempe» de ceux qui nous intéressent.
Intégré au sein de notre département Formation Promotion des ventes de la division Marketing, vous vous familiariserez rapidement à nos produits, à nos techniques et à notre organisation. Vous développerez *votre capacité d'analyse des situations* et de prise de décisions en participant activement aux lancements de mouveaux modèles, préparation des argumentaires de vente, et présentation terrain.
Cette première expérience réussie, vous bénéficierez d'une formation qui favorisera votre succès dans le *secteur où vous aurez choisi d'évoluer*: la formation commerciale, la promotion des ventes, le produit ou les ventes.
Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature à V.A.G FRANCE S.A., *Direction du Personnel et des Relations Sociales* BP 62, 02600 Villers-Cotterets.





V.A.G France

média-system

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE
C.A. 700 Millions Hors Taxe
recherche pour son Agence de TOURS

DEPARTEMENT PRODUITS SIDERURGIQUES

Chef de service commercial

Après avoir pris en main une clientèle existante, il assure avec son équipe les contacts, l'étude des devis, les offres de prix et le suivi des affaires et est capable d'animer une équipe d'environ 20 collaborateurs.

Expérience de la vente de plusieurs années de ces produits sidérurgiques indispensable.

La rémunération qui dépendra de la valeur *du candidat* retenu sera intéressante.

Voiture de fonction.

Adresser CV, manuscrit, photo et prétent. sous référence 73883 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Ingénieur géotechnicien confirmé

Importante entreprise de BTP *recherche pour son* siège un **Ingénieur géotechnicien confirmé responsable** de tous les **problèmes géotechniques** et de **laboratoire des projets** au niveau des Appels d'Offres et des Travaux.

Rattaché à la Direction Internationale *responsable de l'Afrique, il* **conseille les ingénieurs** de *projets et les responsables* des chantiers dans le choix des études et des moyens nécessaires. Il en **exploite et vérifie les résultats**, les interprète pour le chantier et le client, **contrôle la conformité des travaux** avec les normes contractuelles.

***De formation grande* école d'ingénieurs** (option *géotechnique, géologie* ou mécanique des sols), *les candidats devront* avoir une **expérience vécue du laboratoire** et une large **connaissance des essais in situ** et si possible en Afrique.

Basé en proche banlieue parisienne, il sera appelé *à se déplacer très fréquemment sur les chantiers à l'étranger.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 2591 à

MEDIA BA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion *assurées)*

MEDIA BA

Société d'Etudes économiques *recherche* pour mission de longue durée Amérique latine

conduite micro projet agricole

ÉCONOMISTES et AGRO-ÉCONOMISTES

10 ans d'expérience dont 5 ans au moins en Amérique latine, espagnol courant exigé.

Adresser c.v., photo, prétentions sous référence 7.857 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média System, *104, rue Réaumur, PARIS-2e.*

Etablissement public recherche en vue expatriation

UN AGENT ADMINISTRATIF-RÉGISSEUR

titulaire DUT, DEUG ou équivalent. Expérience Afrique souhaitée pour première affectation en Côte-d'Ivoire.
Ecrire ORSTOM,
24, rue Bayard, 75008 PARIS.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATERIEL D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
(CA 200 millions – export 20 %)
filiale d'un important groupe français recherche un

Chef des ventes export

Capable d'animer et de coordonner une équipe de ventes chargée de développer et de gérer les activités commerciales de la société.
Ce poste conviendrait à un cadre diplômé ayant au moins 5 ans d'expérience de vente de biens d'équipements à l'exportation, dynamique, ayant un excellent esprit d'équipe, à même d'entretenir des contacts à tous niveaux. Une parfaite connaissance de l'anglais et de l'espagnol est indispensable.

Poste : grande ville Bourgogne.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 3.618 M à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

---

ucb

The Central Marketing Department of our PHARMACEUTICAL SECTOR has an exceptional opportunity for a

MEDICAL PRODUCT MANAGER INTERNATIONAL

to cover the medical aspects of a foremost product line, with a definite emphasis on Phase Four Development.

Here is our view on his/her profile :

- M.D., 30 40 years.
- Thoroughly bi-lingual (and ideally bi-culturel) English-French, Dutch, German, Spanish are an asset.
- Experience in clinical development, registrations and PMS, if possible in C.N.S.-indications.
- Willing to put his/her skills to the service of a marketing team ; *this includes organization* and coordination of scientific events.

Candidates, who need not be Belgian nationals, may apply to : UCB S.A., Direction du Personnel/Développement, 326, avenue Louise, Boîte 7, B. 1050 BRUXELLES.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour Afrique Occidentale

COMPTABLE ITINÉRANT

pour assurer dans ses filiales africaines des missions d'intérims de renforts, d'assistance technique, etc.

Séjours pouvant totaliser 10 mois par an.

Niveau D.E.C.S.
5 ans expérience minimum
anglais apprécié
Priorité d'intérêt aux candidats célibataires ayant déjà exercé en Afrique.

Envoyer CV + photo à SAGA Transport
DP/SE - Tour Atlantique
92080 Paris La Défense Cedex 6

Premier Fabricant Mondial de Roulements à Rouleaux Coniques
recherche, dans le cadre de son développement

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

débutants ou ayant une première expérience de 2 à 5 ans, dynamiques et motivés par une Société Internationale offrant de réelles possibilités *d'évolution.*
Un poste est à pourvoir à notre bureau d'études applications produits et requiert une solide formation mécanique complétée par une bonne maîtrise de la langue anglaise. En outre, de sérieuses connaissances en BASIC et en allemand seront appréciées.
Après une formation technique de 1 à 2 ans, un emploi à responsabilités pourra être offert compte tenu des aptitudes et compétences.
Le second poste est à pourvoir au sein de notre équipe d'Ingénieurs de Ventes.
A l'issue d'un stage de formation à notre bureau d'études, un secteur de ventes sera confié à ce jeune Ingénieur. *Bénéficiant* de l'appui de l'ensemble de notre groupe, il sera notamment chargé de développer les ventes qui concrétiseront les contacts établis avec les services techniques, production et achats de ses clients. Ce poste, destiné à un homme de gestion et de contacts, nécessite des qualités de gagneur et une disponibilité liée à de fréquents déplacements. Voiture de fonction fournie. Bonnes connaissances de l'anglais exigées.

Envoyer CV et photo s/réf. 62777 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

LB

LOUIS BERGER INTERNATIONAL INC.
Société Internationale d'Ingénierie, recherche pour affectations longue durée en Afrique francophone

Expert en formation et en développement des Ressources Humaines

Formation supérieure en gestion, 10 ans d'expérience.

Ingénieur hydraulicien

diplômé - 5 ans d'expérience minimum

Economiste agricole

5 ans d'expérience minimum

Gestionnaire bancaire

DECS exigé

Expert en approvisionnement

pour opérations de développement rural

Expérience de l'Afrique et connaissance de l'anglais vivement souhaitées.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions, à Louis Berger SARL
71 *rue Fondary* 75015 Paris.

média-system

IMPORTANT GROUPE BATIMENT TP
recherche pour ses agences en

AFRIQUE FRANCOPHONE

CHEFS COMPTABLES

• Expérimentés en entreprise.

Fonction : responsabilité de la comptabilité analytique et générale, des assurances, de la gestion du personnel.

Lieu de résidence : capitale d'état.

Bonnes conditions d'expatriation : logement, voiture, retour annuel, S.S. Française.

• Débutants, titulaires du DECS

Les candidats, ayant si possible un à deux ans d'expérience dans la profession, seront affectés, après un séjour de 1 à 2 ans à notre siège social à Paris (proche Porte d'Italie) dans une de nos agences en Afrique avec tous les avantages liés à l'expatriation.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur CV détaillé sous réf. 74131 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Pour l'établissement de la Seyne-sur-Mer
LES CHANTIERS DU NORD
ET DE LA MEDITERRANEE
recherchent dans le cadre
de leur restructuration, le

CHEF SERVICE ACHATS

Le titulaire devra coordonner et gérer un service d'une quarantaine de personnes réalisant un chiffre d'affaires annuel de 700 millions de francs.

Il devra :
- connaître *l'utilisation des procédures* informatisées d'achats en temps réel,
- *négocier des marchés et des contrats* de sous-traitance techniques particulièrement importants avec des partenaires français et étrangers.

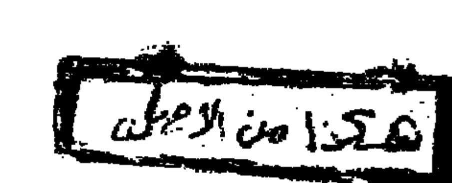
Doté d'un diplôme d'ingénieur et d'un très solide passé professionnel, le candidat démontrera des aptitudes à l'animation d'équipes et à la réalisation de projets de haute technicité.
Anglais indispensable.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 2806 M à :



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IBM IBM IBM IBM IBM

USINE DE MONTPELLIER
propose des postes à des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Dans son Unité de Production de Grands Systèmes

- Formations recherchées : ingénieurs diplômés ; Centrale, Mines, Supelec, Arts et Métiers, ENSI et équivalent.
- Pratique courante de l'anglais exigée.
- Disponibles avant la fin de 1983.
- Les postes à pourvoir se situent dans les Fonctions : Production, Support à la Production, Assurance de la Qualité, avec de larges possibilités d'évolution au sein de la Compagnie.

Adresser lettre de candidature et C.V. détaillé à IBM: Service Emploi - B.P. 1021 - 34006 Montpellier Cedex, sous Réf. ENG/CAD.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Importante Société orientée sur des activités de maîtrise d'oeuvre de projet recherche pour TOULOUSE

RESPONSABLE DU SERVICE GESTION DE CONFIGURATION

Il a pour missions :
- L'encadrement d'un groupe de techniciens assurant pour les projets de satellites la gestion des dossiers techniques (spécifications, liasses de plans . . .).
- La définition d'une méthode normalisée de gestion de configuration impliquant la mise en place d'outils CAO et le choix d'outils informatiques associés.
- La négociation et la mise en application de cette méthode auprès des contractants et des équipes de projet.

Le poste implique une formation générale électronique et/ou mécanique, une expérience en B.E. ou de projet complétée si possible par une expérience de gestion de grands projets.

Des qualités d'analyse et de synthèse, un sens rigoureux de l'organisation du travail et des qualités de relations seront particulièrement mis en valeur.

Anglais indispensable.

Déplacements de courte durée.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence 8901 à PARFRANCE ANNONCES 4, rue Robert Estienne – 75008 Paris - qui transmettra

---

Responsable administratif et financier usines

OUEST

Nous sommes un important laboratoire pharmaceutique international. En France, notre filiale réalise un chiffre d'affaires de 400 MF et l'activité de nos usines s'est considérablement développée.
Dépendant du Directeur Usines, vous l'assisterez dans la gestion en lui fournissant les éléments de comptabilité analytique, de prix de revient produits et clients et les procédures administratives et financières nécessaires à la bonne marche des établissements.
Vous veillerez bien entendu à la bonne utilisation de l'outil informatique pour ce qui touche à votre domaine.
Enfin, vous serez en liaison fonctionnelle avec le Contrôleur de Gestion de notre siège.
Homme de terrain, vous avez une formation d'Ecole Supérieure de Commerce avec une première expérience de 2 à 3 ans environ de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion en milieu industriel.
Vous êtes concret, ouvert, vous vous adaptez facilement et vous parlez anglais.
Enfin, vous êtes attaché à la vie en Province.

Merci d'envoyer votre CV, sous la réf. 5588, à Michel Garnier.



INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28 avenue de Messine
75008 Paris.

média-system

SOCIÉTÉ IMPLANTÉE DANS RÉGION OUEST - SUD-OUEST
recherche

ACHETEUR
DE MATIÈRES PREMIÈRES D'ORIGINE ANIMALE

Poste à pourvoir à 400 km Sud-Ouest Paris.
PROFIL : BAC + 3 ans d'études supérieures ou équivalent.
Déplacements fréquents sur territoire national.
Expérience négociation souhaitée.
Salaire : 130.000 F/an +
Position cadre, véhicule de fonction.

Adresser curriculum vitae manuscrit + photo à SEFICO, 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.

Important établissement industriel de l'Etat, région ouest littoral
recherche

COLLABORATEUR

pour les fonctions de chef du bureau de sûreté
Expérience souhaitée : connaissance des problèmes de protection du secret.

Ecr. avec c.v. détaillé et photo s/nº 8.449 le Monde Pub., serv. annonces classées, 5, rue des Italiens, Paris-9ᵉ.

Ecole nationale supérieure d'arts et métiers d'Angers
recherche

INGÉNIEUR

pour enseignement de la fonderie aux élèves ingénieurs, théorie et pratique. Situation de fonctionnaire de l'éducation nationale. 11.0000 F/an environ, plus selon ancienneté. C.V., photo et tél. à directeur ENSAM, BP 3525, 49035 Angers.

TRAVAUX PUBLICS RHONE-ALPES

CHEF D'ENTREPRISE

Une entreprise de Travaux Publics régionale (CA 30 M) implantée dans la Région Rhône-Alpes, recherche son futur DIRECTEUR.
Il aura l'entière responsabilité du développement commercial, de l'exploitation technique, de la gestion financière et de la direction des Hommes d'une Entreprise possédant une excellente réputation locale.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole (centrale, A.M., T.P. ...) ayant acquis une première expérience réussie du secteur d'activité, comme Chef d'Agence d'une Grande Entreprise et désireux de développer sa carrière comme Chef d'Entreprise dans une PME.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 204 M à :



Jean Claude Maurice Rhône-Alpes
Immeuble Le Président - 3, av. Condorcet
69100 VILLEURBANNE

CREATION DE POSTE A LYON

COMPAGNIE DES METAUX PRECIEUX

(filiale d'un groupe international)
particulièrement active dans la chimie et la métallurgie fine

recherche

responsable commercial

familier de la région lyonnaise.

Formation commerciale ou technique de très bon niveau et quelques années de vente en secteur industriel souhaitées.

La Société fabrique, transforme et commercialise les produits en métaux précieux destinés aux industries traditionnelles et de pointe.

Cette implantation régionale devra, sous sa forme indépendante, être développée par ce collaborateur dans le cadre de notre décentralisation. L'adaptation technique à nos produits sera assurée à notre Siège Paris.

Anglais courant nécessaire.

Prévoir disponibilité pour des déplacements fréquents.

Cabinet Leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS réf. 73939

nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

ASSISTANT AU DIRECTEUR FINANCIER

Sud de la France F 200.000+

Une société de fabrication et de distribution de biens d'équipements industriels pour la France et l'étranger, recherche un ASSISTANT AU DIRECTEUR FINANCIER.

La fonction consiste à animer et superviser le service comptabilité générale et analytique • établir les budgets et à en assurer le suivi • participer à la création et à la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion à l'aide de moyens informatiques • établir les rapports mensuels • analyser et expliquer les écarts • suivre étroitement les coûts de fabrication et l'établissement des prix de revient • gérer la trésorerie à court terme • assurer toutes déclarations fiscales et sociales.

Ce poste conviendra à un candidat diplômé d'une école de commerce option finance comptabilité + DECS ou l'équivalent ayant acquis 5 ans d'expérience de préférence dans une entreprise industrielle utilisant des moyens informatiques et pratiquant un "reporting" mensuel.

Poste évolutif à court terme.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 21.535-M à CLA RECRUTEMENT 11 av. Delcassé - 75008 Paris



QUAKER FRANCE

Filiale d'un important groupe américain en France, 650 millions de francs de chiffre d'affaires sur le marché porteur de l'alimentation-animale, recherche pour son département logistique

RESPONSABLE D'EXPLOITATION TRANSPORTS

Vous avez une formation supérieure ESC ou équivalente, une bonne connaissance de la langue anglaise, 3-4 ans d'expérience dans la fonction transport et importation.
Vous vous sentez de taille à animer une équipe de 4 personnes pour superviser un mouvement de 150 milles tonnes de produits finis et agir sur un budget de 75 millions de francs.
Vous êtes capable de négocier les achats de transport et d'entreposage, de contrôler l'optimisation des stocks de produits finis.
Lieu de travail : MARSEILLE
Envoyez-nous une lettre manuscrite avec CV détaillé + photo, en indiquant vos prétentions sous référence B/65 à :

Christian LEPOUTRE conseil en recrutement
Le Mercure "C" - Z.I. d'Aix-en-Provence - 13763 Les Milles Cedex

---

Société Électronique à vocation internationale située dans la région ***RHÔNE-ALPES,***
recherche, pour soutenir son déploiement technologique

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
GRANDES ÉCOLES

de préférence ayant une expérience réussie de 2 à 4 ans en étude d'appareils logiques et analogiques. Mais les candidatures d'Ingénieurs débutants seront examinées également avec intérêt. Le goût et la capacité des candidats à prendre la responsabilité de projets complexes et à assurer l'animation d'équipes de développement seront des qualités déterminantes. Ces postes impliquent une très bonne maîtrise d'applications des micro-processeurs et leurs périphériques. Pour réussir dans cette fonction, la pratique courante de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser CV, prétentions et photo sous réf. 74146 à ***CONTESSE PUBLICITÉ*** *- 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.*

DOUX

DOUX S.A. premier producteur exportateur européen de volailles, 5 usines, 1650 salariés, cherche pour son siège social de CHATEAULIN (29)

UN JEUNE ADJOINT
AU SERVICE DU PERSONNEL
SUP. DE CO.

Ce poste s'adresse à un débutant ayant une formation de type et de niveau ESC. Le candidat retenu sera progressivement formé à l'ensemble des aspects de la gestion du personnel.

Le poste peut évoluer en fonction des aptitudes du candidat.

Envoyer C.V. + photo + lettre s/ réf. BB 83
DOUX S.A. Service du Personnel
BP 22 - 29150 CHATEAULIN.

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

CENTRALE, A.M. OU EQUIVALENT
HEC, ESSEC, SUP DE CO.
SI VOUS ETES AMBITIEUX, INNOVATEURS ET MOBILES, VENEZ NOUS REJOINDRE.

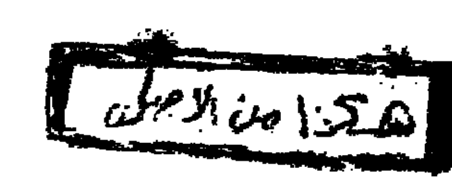
Nous sommes un groupe agro-alimentaire d'importance nationale (C.A. 4 milliards, 2300 personnes).

Après un an de formation et de découverte du Groupe à travers ses filiales, nous vous proposerons une affectation définitive et des responsabilités importantes en fonction de votre potentiel et de vos aspirations.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à notre conseil :

Isabelle D. LAVAUD - Psycho-Sociologue
JUMELLES 27220 - ST ANDRE DE L'EURE.

IDL



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

chefs de marchés

MÉCANIQUE – ARMEMENT – T.P. – BIENS D'ÉQUIPEMENT

220.000 F +

Une importante SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE (C.A. 2,5 milliards de francs, plusieurs usines en France et à l'étranger), appartenant à l'un des plus IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS, renforce sa Direction Marketing et crée de nouveaux postes de CHEFS de MARCHÉS.

Ils seront respectivement chargés de procéder à l'analyse de leurs marchés au niveau INTERNATIONAL et à l'élaboration des plans-produits par pays ; ils devront ensuite, au moyen d'actions de promotion appropriées favoriser le développement commercial assuré par les Agents et Distributeurs chargés de la commercialisation sur le terrain.

Il s'agit de postes de MARKETING OPÉRATIONNEL, ne pouvant convenir qu'à des DIPLÔMÉS X, MINES, ECP, HEC, ESSEC, EDHEC..., ayant de préférence complété cette formation par un MBA aux USA, pratiquant parfaitement l'ANGLAIS et si possible une deuxième langue : Allemand, Espagnol. Âgés de 28 ans au moins, ils posséderont une première expérience leur ayant permis de se familiariser avec les secteurs industriels concernés.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe.

Les dossiers de candidatures, indiquant le secteur choisi – sous réf. 2691 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

JOUVEINAL

GROUPE FRANÇAIS de SOCIÉTÉS PHARMACEUTIQUES & CHIMIQUES

C.A. 300 millions, en expansion continue (25 % par an) recherche pour son unité de SYNTHESE ORGANIQUE située près d'ANGERS (49), un

chef du service développement des procédés

Rapportant au Directeur de cette unité, il travaillera en liaison étroite d'une part avec le Centre de recherches du groupe et les clients extérieurs, d'autre part avec la Production. Il animera une équipe d'une dizaine de personnes (laboratoires d'essais et développement analytique, ateliers-pilotes) chargés d'assurer la mise au point de produits à usage pharmaceutique ou d'intermédiaires de synthèse.

Ce poste, rendu vacant par la promotion du titulaire actuel, conviendrait à un INGÉNIEUR CHIMISTE ou UNIVERSITAIRE de haut niveau, 30 ans minimum, ayant une très bonne connaissance des problèmes de mise à l'échelle industrielle des procédés de CHIMIE FINE.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2693 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

contrôleur de gestion

FRANCE & INTERNATIONAL

250.000 F +

Une société appartenant à l'un des PREMIERS GROUPES FRANÇAIS de l'INDUSTRIE DE PREMIERE TRANSFORMATION (C.A. 2,5 milliards de francs ; effectif 6.000 personnes), recherche son CONTRÔLEUR CENTRAL de GESTION COMMERCIALE.

En position fonctionnelle de la Direction Commerciale Générale, il participera directement à la conception et à la mise en œuvre du plan et des budgets. Il analysera les écarts. Il assistera les Filiales Commerciales (USA, ALLEMAGNE, ITALIE, GRANDE-BRETAGNE...) dans la préparation et le suivi de leurs budgets.

Ce poste de haut niveau conviendrait à un excellent praticien, DIPLÔMÉ type HEC... (+ si possible DECS) possédant une expérience de 5 à 10 ans de Contrôle de Gestion, acquise de préférence au départ dans un Cabinet d'Audit Anglo-Saxon et développée par la suite au sein d'un groupe important. ANGLAIS courant indispensable.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2692 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

responsable marketing

PARFUM LACOSTE

La Société des Parfums JEAN PATOU, responsable du développement d'une ligne de parfums LACOSTE, recherche un RESPONSABLE MARKETING.

Directement rattaché à la Direction Générale Marketing et en collaboration étroite avec elle, il participera à la conception de la stratégie marketing qu'il sera personnellement chargé de mettre en œuvre : études produits-marchés, plan marketing global et par pays, communication publicitaire et relations publiques, distribution... Son rôle le conduira à être en relation étroite, tant avec les Responsables Vente France et Export qu'avec le Laboratoire de Création des Produits et l'Usine.

Ce poste représente une excellente opportunité pour un CHEF de GROUPE de PRODUITS par exemple, DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (HEC, ESSEC, ESC), âgé de 30 ans minimum, disposant d'une expérience marketing-développement acquise impérativement dans des produits de marque. Il est nécessaire, non seulement de bien connaître les procédures marketing sophistiquées, mais d'être capable d'effectuer soi-même à toutes les étapes un travail concret et d'en contrôler l'efficacité – La pratique absolument courante de l'ANGLAIS est indispensable.

Les dossiers de candidatures – sous Réf. 2695 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

chef de production

LYOPHILISATION DE PRODUITS OPOTHÉRAPIQUES

Un LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS développant ses activités dans les techniques d'EXTRACTION DE PRINCIPES ACTIFS et de SÉCHAGE PAR ATOMISATION, recherche pour un de ses établissements de production situé dans le sud de la région parisienne et spécialisé dans la LYOPHILISATION DE SUBSTANCES NATURELLES, un spécialiste de ce type de technologie.

Il aura la responsabilité complète de ce secteur de production, tant au niveau des hommes que du matériel (20 personnes, 2 tunnels de lyophilisation).

Ce poste conviendrait à un PHARMACIEN de PRODUCTION ou INGÉNIEUR des INDUSTRIES ALIMENTAIRES, ayant acquis par une expérience de quelques années une bonne connaissance des techniques de LYOPHILISATION INDUSTRIELLE, et intéressé par l'opportunité de faire carrière dans une société en forte expansion.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2694 M à préciser sur l'enveloppe – seront traites confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Rowntree Mackintosh

1300 personnes C A 843 MF

LEADER SUR LE MARCHE FRANCAIS DU CHOCOLAT

recherche

INGÉNIEUR QUALITÉ

pour prendre la responsabilité du laboratoire contrôle qualité de son unité de DIJON (350 salariés permanents + important effectif saisonnier - fabrication de QUALITY STREET, REVE NOIR de LANVIN, ESCARGOTS DE BOURGOGNE, et chocolats de fin d'année LANVIN et CHOCO-REVE).

Pour réussir dans cette fonction, il faut :
- une formation ingénieur ENSIAA, ENSAIA, ENSBANA, Chimie...
- une expérience du contrôle qualité en I.A.A.
- une très bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer lettre, CV (photo) et prétentions à Michel DASSE, ROWNTREE MACKINTOSH SA, Noisiel, 77422 MARNE LA VALLEE CEDEX 2.

LANDIS & GYR

Nous sommes une société spécialisée dans les appareils de mesures et la régulation thermique. Nous employons 1.700 personnes en France. Nous recherchons

POUR NOTRE DIVISION QUALITE

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

Chargé d'assurer la gestion qualité de produits fabriqués à **LANDIS ET GYR FRANCE** ou dans le groupe, et également de traiter des problèmes de fiabilité de composants et ensembles électroniques.

La connaissance de l'anglais est nécessaire (allemand souhaitable).

Le poste est à pourvoir à **MONTLUCON (03)**

Adresser lettre, C.V. détaillé, photo et prétentions à :

LANDIS ET GYR Direction du Personnel, BP 208 - **03101 MONTLUCON CEDEX**

cnet

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications

recherche

1 INGENIEUR

ELECTRONICIEN INFORMATICIEN

Ayant quelques années d'expérience en CAO, celui-ci sera chargé au sein d'une petite équipe de la mise en place d'outils d'aide à la conception de cartes et de circuits prédiffusés.

Vous travaillerez à Lannion, ville de province, au cadre de vie agréable en bordure de mer.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à :
M. TURPIN - CNET - LANNION A - PCG
Boîte Postale 40 - 22320 Lannion Cedex

PTT Télécommunications

LE RESPONSABLE DES AFFAIRES SOCIALES

d'une importante société d'ingénierie et de construction, située sur le littoral méditerranéen, 900 personnes, recherche

SON ADJOINT

Disposant au minimum de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, de préférence à l'échelon d'établissements industriels, le candidat aura la responsabilité de la gestion et de la formation d'un personnel à forte densité d'ingénieurs et de techniciens. Il aura une formation supérieure, au moins du niveau maîtrise.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 2906 M à :

Emplois et Entreprises





BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Recherche

CADRE DE DIRECTION

pour programme amélioration habitat urbanisme et développement local. Responsabilités sur le département pour travail d'animation d'équipe de relation avec collectivités territoriales. Connaissances minimales de gestion, sens social apprécié. Poste à pourvoir en Midi-Pyrénées.

Adresser c.v. et photo à Arim Midi-Pyrénées, 7, r. du Pont-Guilhemery, 31000 TOULOUSE.

Bureau d'Etudes spécialisé recherche 1 ingénieur

CIRCULATION ET TRANSPORTS

Pour mission longue durée en Afrique noire francophone. Expérience 5 à 10 ans indispensable dans le domaine des études urbaines de transports et de circulation : analyses de projets de transports ou d'infrastructures, enquêtes, traitements informatiques, économie des transports, etc. Responsabilité d'une équipe. Avantages liés à l'expatriement.
Envoyer C.V. en précisant dernière rémunération annuelle sous réf. 92-17 à M. BOUCHE, 19, rue Thiers, 13100 AIX-EN-PROVENCE.
Ecr. s/n° 8.498 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CABINET DE CONSEIL

Correspondant d'un cabinet international recherche dans le cadre de son développement à

LYON FISCALISTE

Formation supérieure droit + E.N.I.
Expérience professionnelle 3 ans minim. en cabinet. Connaissant l'anglais.
Ecrire avec C.V., photo et prétent. S/RÉF. 5.122 à HAVAS ANNONCES, 81, RUE DE LA RÉPUBLIQUE 69002 LYON.

Important groupe dans la vente des produits chimiques, recherche pour son agence de l'Est basée à NANCY

AGENTS TECHNICO-CIAUX

Expér. secteur industrie appréciée. Ecrire Groupe Arnaud, 68, av. Michel-Bizot, 12e.

INRA

recrute
(après épreuves sélections fin juillet) :

pour son Centre de :
CLERMONT-FERRAND
(rens. Tél. : (73) 92-42-63 M. SALE)

1 INGÉNIEUR 2 A PHYSICIEN + ÉLECTRONICIEN

responsable études systèmes automatisés sur mini-ordinateurs. Réf. 12.

1 INGÉNIEUR 2 A PHYSICIEN

Etude réalisation de systèmes d'expérience en laboratoire et atelier pilote. Réf. 13.

Pour son Centre de :
JOUY-EN-JOSAS
(rens. Tél. (13) 956-80-80 M. CERF)

1 INGÉNIEUR 1 B MÉCANICIEN

Conn. en électr. et informatique. Direct. atelier de construction de prototype. Réf. 14.

Pour RÉGION PARISIENNE
(formation LILLE et DIJON)
(rens. Tél. : (20) 91-27-68 M. CORRIEU).

1 INGÉNIEUR 2 A ÉLECTRONICIEN + INFORMATICIEN

responsable conduite et optimisation de procédés biotechnologiques. Réf. 11.

Adresser lettre candid. + c.v. à : INRA, serv. du Personnel (avec réf. poste), 369, rue Jules-Guesde, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

Millipore

Etablissement pharmaceutique leader dans le domaine de l'analyse et de la purification des fluides

recherche

JEUNE DIPLOMÉ H. ou F. CHIMIE, BIOCHIMIE ou PHARMACIE

Après une formation à nos techniques, il sera chargé, au sein d'une équipe performante, de l'assistance technique à la clientèle et à la Force de Vente, en qualité d'INGÉNIEUR COMMERCIAL SÉDENTAIRE.

Il sera amené à identifier les besoins et les attentes des clients et proposera les solutions commercialement et techniquement adaptées.

Il participera également au traitement de l'information technique et apportera son concours à l'ensemble de l'activité commerciale.

Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un diplômé ayant une approche méthodique des problèmes et un goût prononcé pour les contacts humains.

Bon niveau d'anglais.

Poste basé en région parisienne.

Envoyer c.v. + photo + prétentions à MILLIPORE S.A., Service du Personnel 43, avenue de l'Europe 78140 VÉLIZY.

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE

PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX

recherche

ANALYSTE DE GESTION

Il participera notamment à l'élaboration des tableaux de marche, comptes d'exploitation, plan prévisionnel de la branche matériaux de friction. BTS - DUT gestion. Expérience minimum de 2 ans dans service gestion.
Anglais (Espagnol souhaité).

Restaurant d'entreprise - Avantages sociaux. 13e mois.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à VALEO - Service Recrutement 21, rue Blanqui - 93406 SAINT-OUEN

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

1983, et après...

Professionnels commercialisez avec succès notre informatique de gestion en Région Parisienne ou Rhône Alpes.

Ingénieur Electronicien ou Informaticien ou diplômé d'une Ecole de Gestion, vous parlez anglais et avez maintenant une expérience réussie d'au moins 3 ans de la vente de systèmes informatiques, qui vous permet de participer avec succès à la commercialisation de notre informatique de gestion; alors, vous avez tout à gagner à évoluer avec nous.
Nous vous offrons:
Une formation technique et commerciale de 6 à 9 mois, qui vous familiarisera avec le H.P. WAY (car pour nous, vendre, c'est avant tout jouer un rôle de conseil, analyser les besoins du client, et proposer des solutions spécifiques).
Une rémunération attractive, une voiture de fonction.
Et surtout la perspective d'une évolution rapide à Paris ou en Province, notre croissance en est le meilleur garant. HP a été classé n° 1 dans la dernière enquête de satisfaction 01 DATAPRO auprès des utilisateurs.
Votre avenir préparons-le ensemble.

- 2200 personnes réparties dans 24 bureaux de vente et une unité de Recherche et Fabrication à Grenoble.
- Une très forte croissance du chiffre d'affaires.
- Un programme d'investissement de 300 Millions de francs.
- La maîtrise des technologies de pointe (9 % du CA consacrés à la Recherche et Développement).
- Une gamme complète, de l'ordinateur personnel au méga-mini, permettant une véritable stratégie de réseau de productivité industrielle.
- Des équipes restreintes qui évoluent dans un contexte professionnel sympathique. Voilà quelques-uns des atouts de H.P. France, 3e exportateur français de matériel informatique (Source MOCI).

HP, un partenaire de la vie économique française.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en précisant la référence 079 à Hélène Ducongé, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 91947 Les Ulis Cédex, qui vous contactera en toute discrétion.





Le Centre chargé de mettre en oeuvre la politique de développement
cartes et automates bancaires
recherche

Responsable du Libre Service Bancaire DAB/GAB réf. A13

chargé :
- du plan de développement
- des études de matériels et de logiciels
- de l'assistance au réseau CAM
- de coordonner les activités des ingénieurs matériels de l'unité.

Il a :
- une formation d'ingénieur
- une bonne expérience de la banque et de l'informatique
- le sens des relations humaines et de l'encadrement.

Ingénieur d'Etudes et de Réalisations réf. A14

chargé :
- des études technologiques du support cartes
- des études de matériel de fabrication
- des réalisations informatiques sur mini et micro processeurs.

Il a :
- une formation d'ingénieur informaticien ou électronicien
- une expérience de mise en oeuvre de processus industriels
- une connaissance Multi 4, Mini 6 ou 8051 (INTEL).

Responsable Fabrication et Gestion des Cartes réf. A15

chargé :
- du plan de développement des unités de fabrication
- du choix et de la gestion des moyens
- de la supervision financière et budgétaire
- de la coordination des activités.

Il a :
- une formation supérieure
- l'expérience de l'organisation industrielle
- l'expérience de l'encadrement
- le sens des méthodes et de la qualité.

Ingénieur Organisateur réf. A16

chargé :
- de proposer et mettre en oeuvre des solutions organisationnelles contribuant au développement du paiement par cartes.

Il a :
- une formation supérieure
- une expérience de chef de projet bancaire
- le sens des méthodes et de la communication.

Postes transférés à **St Quentin en Yvelines** début 1984.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions en précisant la référence à **CNCA Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune**

LEVI TOURNAY

CAISSE NATIONALE DE CRÉDITAGRICOLE

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION recherche pour le Service du Personnel de sa Division Traitement d'Images à LA DÉFENSE

UN AGENT DE SERVICE ADMINISTRATIF

pour assister le Chef du Personnel dans tous les aspects administratifs de la fonction (formation, salaire, logement, tenue des registres, statistiques et enquêtes diverses...).
Formation DUT Gestion du Personnel ou équivalent, avec quelques années d'expérience.

Adresser cv, lettre manuscrite, photo et prétentions, réf. M à SEP, Service du Personnel, 3, avenue du Général-de-Gaulle - 92800 PUTEAUX.



HAVAS CONTACT

La filiale d'un grand groupe industriel français (banlieue ouest) recherche

UN JEUNE INFORMATICIEN
DUT INFORMATIQUE ou GESTION

Travaillant sur micro-ordinateur et intégré à une petite équipe, il utilisera principalement le langage basic dont il pourra parfaire les connaissances. L'objectif de la mission qui lui est confiée tient pour l'essentiel à la modification et à l'extension des systèmes existants. Ce poste s'adresse à un candidat même débutant pour peu qu'il soit doté d'un très bon potentiel.
Des déplacements en province de courte durée sont à prévoir.
Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 17201 à

UNILOG Ethnos
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS
Membre de Syntec Informatique

Ingénieurs électroniciens confirmés
assurez le support de nos concepts VSLI

Vous participerez auprès de nos grands clients à l'implantation de nos concepts VLSI : synthèse vocale, circuits de télématique, réseaux prédiffusés, microprocesseurs...
Diplômé d'une grande école d'ingénieur, vous avez une bonne connaissance des microprocesseurs et de leurs logiciels (Assembleur, Pascal), et 2 ans d'expérience de développement d'applications en laboratoire ou en société de service.
Nous vous confierons une mission d'assistance à notre clientèle : les aider dans le choix de nos produits, de nos concepts et en assurer la mise en œuvre. Bénéficiant d'une large autonomie, vous déterminerez en étroite collaboration avec nos ingénieurs de vente les plans d'action et les moyens nécessaires à la réalisation de vos objectifs. Nous offrons une rémunération importante à des candidats de valeur.

Postes basés à **PARIS** et à **RENNES**.

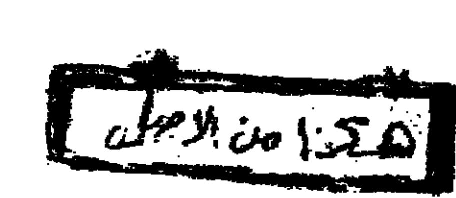
Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature sous référence SC/0683/1 M à :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX



LCT
Laboratoire Central de Télécommunications
recherche pour son service Brevets

ingénieur électronicien

2 à 5 ans d'expérience dans la propriété industrielle, de préférence diplômé du CEIPI. Bonnes connaissances de l'anglais.
Nationalité française exigée.
Adresser CV (en précisant les domaines techniques où l'expérience à été acquise) et prétentions à **LCT** - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur Agro-Alimentaire Débutant

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES - 1,6 Md de F de CA, *2200 personnes, 9 unités de production, fabrique et commercialise des* marques reputées de bière (Kanterbräu, Gold, Valstar, Busch, Chopp) et de boissons sans alcool (Canada Dry).

Cette société souhaite renforcer son potentiel humain et recherche un Jeune Ingénieur Alimentaire qui prendra ses premières responsabilités au sein de la Brasserie de Rennes.

Directement rattaché au Directeur d'Établissement, il se verra confier différentes missions et études, notamment dans les domaines de la qualité, de la productivité et des investissements. Il travaillera en étroite collaboration avec tous les services de l'établissement, la Direction Process Qualité et différents services du Siège.

Ce poste d'initiation et de formation au milieu brassicole s'adresse à un Jeune Ingénieur Agro, ENSAIA, ENSIA, ENSBANA (ou équivalent) souhaitant mettre en pratique ses compétences en biochimie et biotechnologie dans un contexte industriel.

Il y trouvera l'occasion de s'exprimer pleinement et d'acquérir une expérience enrichissante. De larges perspectives d'évolution sont ouvertes pour un candidat de valeur.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. Y10M à : BSN - Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Débuter par l'Organisation Informatique...

PANZANI-MILLIAT FRÈRES - 1,5 Md de F de CA, 1800 person*nes, 12 établissements, est leader en France sur ses principaux* marchés (pâtes alimentaires, plats cuisinés en conserve, quenelles).

La Direction Organisation Informatique, pour faire face au développement de ses activités, souhaite renforcer son potentiel humain en accueillant au siège à Lyon un jeune diplômé.

Au sein du Service Études-Organisation, il aura pour mission d'assister les différents services de l'entreprise en faisant appel aux techniques récentes en bureautique et en informatique.

Il étudiera les nouvelles procédures administratives et les problèmes qu'elles soulèvent, proposera des solutions adaptées, participera à leur mise en œuvre informatique et assistera les utilisateurs dans la prise en charge de celles-ci.

Ce poste riche en contacts s'adresse à un jeune diplômé (école de commerce ou d'ingénieur) possédant de bonnes connaissances informatiques.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. Y9M à : BSN - Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Chef de Produits

LA SOCIÉTÉ SEGMA - 450 M de F de CA, 545 personnes -, exploite deux marques à forte notoriété, Liebig et Maille. Elle occupe la 1re ou la 2e place du marché sur la plupart de ses produits : potages en boite, sauces et condiments, moutardes, vinaigres, hors-d'œuvre.

Soucieuse d'assurer une présence efficace des produits de la gamme sur les différents segments du marché, la Direction du Marketing souhaite porter un effort particulier sur le marché "collectivités".

C'est pourquoi elle recherche un Chef de Produits qui prendra en charge ce secteur.

Ses principales responsabilités seront d'analyser le marché collectivités, d'étudier et de proposer les gammes de produits les plus adéquates, d'élaborer tous les moyens à mettre à disposition de la force de vente. La qualité de ses contacts à tous niveaux lui permettra de collaborer efficacement aussi bien avec les vendeurs qu'avec les usines.

Ce poste sera confié à un diplômé d'études supérieures disposant d'une expérience de 4 années dans le marketing des biens de grande consommation. La réussite dans cette fonction, où il pourra faire preuve de son dynamisme et de sa combativité, lui permettra de saisir les opportunités d'évolution offertes par la Société et par **LE GROUPE BSN.**

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. B8M en precisant remuneration actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Teheran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

CIBA—GEIGY

DEPARTEMENT JURIDIQUE

recherche

CHEF DU SERVICE FISCALITE ET SOCIETES

Ce cadre de haut niveau anime une petite équipe spécialisée dans les domaines fiscalité, droit des sociétés, assurances, immobilier, et assure personnellement une activité de conseil et d'assistance, notamment sur le plan fiscal, auprès des différentes unités de la société en France.

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant une solide formation en droit privé et une expérience juridique d'au moins 8 ans, acquise pour partie en entreprise et incluant nécessairement le domaine fiscal.

Ce poste qui est évolutif permettra à son titulaire d'acquérir une bonne connaissance des différentes questions traitées par le département juridique et de se familiariser avec l'ensemble du groupe.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par Mme MONTEIL
Département du Personnel – CIBA GEIGY
2 & 4 rue Lionel Terray – 92506 RUEIL MALMAISON

Jeune banquier Passez au négoce international

Dans le service étranger d'une banque depuis 4 à 5 ans, vous avez acquis des connaissances générales sur l'ensemble des opérations financières qu'engendre le commerce international. Les crédits documentaires et les opérations de change n'ont pas de secret pour vous. Suivre les fluctuations du marché monétaire vous passionne.

Vous souhaiteriez maintenant voir utiliser vos compétences et votre dynamisme de façon plus opérationnelle. Parce que vous aimez vous battre. Calmement, bien sûr. C'est ce que vous vivrez en rejoignant l'équipe financière de cette société de négoce international basée à Paris. Bien sûr vous utiliserez votre anglais, pas seulement au téléphone puisque vous ferez des sauts à l'étranger, Londres, Zürich, ...

Prenez contact très rapidement avec notre conseil, le cabinet CLEAS, en lui écrivant sous référence 8342 LM votre intérêt pour ce poste à pourvoir rapidement.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS.

csee

5500 personnes dont 640 ingénieurs et cadres.

INGENIEUR GENIE CIVIL RESPONSABLE ETUDES

COORDINATION TOUS CORPS D'ETAT, PLANNINGS, APPROVISIONNEMENTS

Le poste basé à PARIS implique de fréquents déplacements à l'ETRANGER. L'ingénieur recherché doit avoir une réelle expérience des études et METHODES BATIMENT (en particulier préfabrication lourde et semi légère et charpente métallique) et connaitre l'anglais. Il animera une équipe de 5 techniciens.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Developpement des Cadres 17 Place Etienne Pernet 75015 Paris avec CV et prétentions s/réf. E. 606

Notre société d'**INGÉNIERIE INFORMATIQUE** filiale d'un des premiers groupes français poursuit un développement ambitieux.

Pour participer à de grands projets nous recrutons des

CHEFS DE PROJET - TEMPS RÉEL

Ils seront chargés d'apporter des réponses spécifiques et originales aux demandes de nos clients concernant des logiciels avancés Temps Réel pour de très nombreuses applications industrielles.

Leur expérience en informatique industrielle (calculateurs 16-32 bits) doit leur permettre d'assurer la conduite complète de leur projet. ***(Réf. ST/01)***

INGÉNIEURS LOGICIELS

Intégrés à nos équipes ils conçoivent, développent et mettent en service des systèmes Temps Réel sur suivi (SOLAR - MITRA - SEL - VAX...) et micro (INTEL - MOTOROLA...).

Ingénieurs diplômés ou universitaires, nous les formerons a nos techniques et méthodes pour les faire devenir de véritables spécialistes de l'ingénierie des systèmes informatiques (matériel-logiciel). ***(Réf. ST/02)***

PROGRAMMEURS - TEMPS RÉEL

Pour renforcer nos équipes nous recherchons trois techniciens confirmés ou possédant 1 à 2 ans d'expérience : nous apprécierons en particulier une bonne pratique de l'informatique industrielle, scientifique, sur mini-calculateurs ***(Réf. ST/03)***

Ces postes, basés en proche BANLIEUE SUD-OUEST, vous sont proposés dans un environnement de haut niveau technique, très valorisant pour vos connaissances *personnelles.*

Nous étudierons avec la plus grande discrétion votre candidature (CV, photo et prétentions) adressée sous nº 33125 en précisant la référence du poste choisi à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF

TÉLÉPHONE

LA DIVISION COMMUTATION PUBLIQUE

recherche pour sa DIRECTION COMMERCIALE des

INGÉNIEURS DE PROJETS À L'EXPORTATION

Grandes Écoles. Anglais ou Espagnol courant.

Leurs missions :
- promotion des projets en liaison avec les vendeurs.
- réalisation des offres,
- négociation des contrats avec les vendeurs.
- nombreux déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence DCP/83.1 à Madame ANGELINI – THOMSON-CSF TÉLÉPHONE. Service Emploi DCP – 146, boulevard de Valmy, 92700 COLOMBES.



THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

HAVAS CONTACT

csee

5 500 personnes dont 640 ingenieurs et cadres

INGÉNIEUR DIRECTION TRAVAUX

AFFAIRES TÉLÉCOMMUNICATIONS CÂBLES LGD

- **La fonction comporte la maîtrise d'ensemble du projet sous ses aspects technique, financier et réalisation, ainsi que l'animation d'une équipe d'ingenieurs et techniciens, et des responsables de chantiers.**
- **le titulaire ingénieur ENST, ESE ou équivalent, 35 ans, 5 années d'experience dans le domaine devra avoir des connaissances du métier d'installations des câbles LGD surtout sous les aspects mises en service, recettes et mesures. L'anglais courant est indispensable.**

Lieu de travail : (92) Plessis-Robinson, avec de fréquents deplacements en Afrique du Nord.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Developpement des Cadres 17 Place Etienne Pernet 75015 Paris avec CV et prétentions s/réf. AF608

GAMMA INTERNATIONAL

conseil en organisation et systèmes d'information (Membre du Groupe Hay) recherche pour son département productique un

Consultant

expert en CFAO (X, Centrale, Mines...)



DEPARTEMENT PRODUCTIQUE

Vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans chez un constructeur, un fournisseur de systèmes CFAO ou dans une grande entreprise industrielle.

Aujourd'hui, vous souhaitez valoriser votre expérience, élargir vos compétences et mener à bien des interventions pluridisciplinaires dans le domaine industriel au sein de groupes importants, en appliquant notamment de nouvelles méthodes : organisation d'atelier (méthode KAN BAN, cercle de progrès...), gestion de production (méthode MEGA), stratégie industrielle.

Votre première mission s'inscrira dans le cadre d'une intervention pluridisciplinaire au cours de laquelle :
- vous définirez l'architecture du système CFAO en l'intégrant au système gestion de production et au plan d'automatisation.
- élaborerez le cahier des charges de consultation des fournisseurs.
- assisterez le client dans le dépouillement des offres.
- concevrez les adaptations nécessaires, en assurerez la mise en oeuvre.

Une forte personnalité, une faculté d'adaptation, une aisance dans les contacts de haut niveau assureront la réussite de vos missions et votre évolution dans un groupe international de conseil.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature à Patrice Zygband, Direction du Département Productique, Gamma International : 3 place de Valois 75001 Paris.

CAREL FOUCHE
SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL FERROVIAIRE INOX

Leader sur le marché Français (2 usines - 1.200 pers. - C.A. 500 MF) filiale d'un Groupe privé très important vient d'enregistrer en peu de temps plusieurs commandes de METROS et de VOITURES VOYAGEURS à l'exportation.

Pour un contrat important (montant 1 milliard 600 M) traité avec l'ALGERIE, nous recherchons

INGENIEUR CHARGE DE CONTRAT

Véritable pivot de ce contrat, il sera responsable de sa bonne réalisation en assurant la coordination, l'animation et le suivi des différentes parties concernées : client, partenaires sociétés sous-traitantes, et les différents services de l'Entreprise (juridique, financier, production). Ce poste s'adresse à un Cadre confirmé, 35 ans minimum, qui aura prouvé ses capacités à mener des projets importants (par exemple installations de gros équipements, d'ensembles industriels, ...) dans un contexte international. Il sera Ingénieur de formation mais aura élargi ses compétences à la gestion et au commercial. La connaissance de l'ALGERIE est vivement souhaitée.
Ce poste basé à PUTEAUX LA DEFENSE nécessite de fréquents déplacements. ANGLAIS apprécié. (Réf. 1180)

CADRE GESTIONNAIRE DE CHANTIER
BASE A ALGER

Sa mission sera double ; d'une part, gérer la structure d'accueil de l'Entreprise (administration, intendance), d'autre part, coordonner la construction d'un atelier de maintenance qui sera réalisée par deux autres Sociétés partenaires : suivi des plannings et des réalisations, relations clients, facturation, etc.
La réussite dans ce poste, au-delà d'une formation supérieure à dominante gestion, nécessite une expérience de la vie de chantier à l'Etranger dans un poste de gestionnaire ou d'administratif. La connaissance de l'ALGERIE est vivement souhaitée. ANGLAIS apprécié. (Réf. 1178)

La réalisation de ce contrat durera trois ans. Ces deux postes s'ouvriront sur d'autres opportunités dans l'Entreprise.

Pour développer notre implantation et renforcer notre structure, nous recherchons par ailleurs,

INGENIEUR D'AFFAIRES
MOYEN ORIENT

Il sera chargé de la coordination et du suivi des différentes phases (techniques, administratives et commerciales) des affaires traitées et réalisées dans cette zone géographique (Egypte, Arabie-Saoudite, ...). Le candidat retenu, 30 ans minimum, justifiera d'une solide formation de base technique et/ou commerciale (Ingénieur, ESC ou équivalent) et d'une expérience minimum de cinq ans acquise dans la vente ou l'installation de biens d'équipement ou similaire à l'Etranger.
La pratique de l'ANGLAIS courant est indispensable. Ce poste basé à PUTEAUX LA DEFENSE nécessite de fréquents déplacements. (Réf. 1179)

INGENIEUR COMMERCIAL
INDONESIE

Il aura pour mission sur cette zone du globe de détecter les affaires, d'étudier les soumissions, de participer à l'élaboration et à la négociation des projets avec l'appui des différents services de l'Entreprise.
De formation supérieure technique ou commerciale le candidat recherché, 30 ans minimum, devra justifier d'une expérience commerciale internationale réussie dans un secteur d'activité proche ou similaire.
La connaissance de cette zone géographique serait un atout.
L'ANGLAIS est bien sûr indispensable. (Réf. 1177)

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence choisie à notre Conseil :



Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

Un des tout premiers journaux hebdomadaires français destiné au grand public (C.A. 175 M de F) *recherche son :*

Contrôleur de gestion

Rattaché au directeur de cette publication il sera chargé tout particulièrement du contrôle de gestion. Ses responsabilités s'élargiront progressivement vers un secrétariat général comprenant principalement les questions administratives, la gestion du personnel, les relations avec les fournisseurs et les problèmes de développement.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (école de gestion par exemple) possédant une solide expérience du contrôle de gestion et familiarisé avec l'informatique.

Ce poste est situé à Paris au sein d'un important groupe de presse et de communication.

Adressez CV, photo et prétentions sous réf. CC 312 à :
ESPACE ET COMMUNICATION
35, rue Balin, 75009 PARIS
qui transmettra.

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS-8e
recherche

AUDITEUR INTERNE

Profil souhaité :
- Formation supérieure.
- 2 ans dans un cabinet d'Audit.
- Anglais nécessaire.

Une expérience bancaire, et la pratique de la comptabilité anglo-saxonne, seraient appréciées.

Le poste est basé à PARIS

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions sous n° T 041.090 M à : RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Très terrain, l'ingénieur du contrôle de production

C'est une de vos grandes satisfactions que l'utilisation de vos chiffres par les opérationnels. Vous aimez savoir qu'ainsi vous les aider à prendre leurs décisions et à conduire le changement. Vous avez besoin de ce contact avec les hommes et les techniques mises en oeuvre dans l'usine, les magasins et les différents services de l'entreprise. En son temps, vous vous êtes formé aux techniques du contrôle de gestion mais votre première expérience professionnelle confirme vos intuitions initiales d'ingénieur réaliste et pragmatique.

Au sein d'un grand groupe performant, notre activité est essentiellement logistique (stockage, distribution - 750 personnes, banlieue ouest). Nos résultats positifs peuvent encore être améliorés. Nos projets d'investissements (productivité et diversification) vous conduiront à être effectivement le conseiller en gestion des opérationnels et pas du tout le chasseur de la 3e décimale. Vos interventions s'appuieront sur toutes les ressources d'une informatique performante et évolutive.

Ce *poste est ouvert. Il peut déboucher sur des responsabilités opérationnelles de premier plan si vous en avez l'envie et l'envergure.* Nous ferons très largement confiance à un jeune qui a déjà réussi une première expérience et fait preuve d'une compétence indiscutable. Un décideur, homme de terrain, passionné par son travail, plus soucieux des résultats d'ensemble que du développement de sa spécialité, aura de vraies *chances de carrière. Pas de fausse modestie. «Si vous en voulez», une première lettre aux conseils en recrutement de SIRCA sous réf. 364 947M.*



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

BONGRAIN-GÉRARD LE THOLY
Filiale de BONGRAIN S.A.

recherche

CHEF DE PRODUIT SENIOR

Homme ou femme du Marketing, son expérience de plusieurs années des produits de grande consommation de préférence l'amène à connaître très rapidement ces produits de notoriété fromagère sur le marché des pâtes molles et à prendre en charge l'évolution de nouveaux projets.

Il ou elle dépend du Directeur Marketing et Commercial, s'intègre à l'équipe jeune et dynamique en place au siège social du Tholy dans les Vosges où la douceur de vivre complète aisément la pratique de sports divers.

Anglais courant indispensable.

Env. lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions à BONGRAIN S.A. Service Recrutement, le Moulin à Vent, 78280 GUYANCOURT.

CIMSA
DE GRANDS PROJETS A L'EXPORT

CIMSA dispose de moyens technologiques avancés indispensables pour assurer sa compétitivité au niveau international. Notre expérience, notre savoir-faire, la capacité de nos équipes nous permettent d'envisager un développement important de nos activités à l'exportation.

Dans cette perspective, nous souhaitons renforcer nos structures et intégrer des

INGÉNIEURS D'APPLICATIONS

Au sein d'une équipe, ils participeront à la conception et au développement de grands projets dans le domaine du **traitement de l'information, des applications industrielles et des systèmes d'armes.**

Votre formation Grandes Écoles, 5 à 8 ans d'expérience ont fait de vous un spécialiste recherché. Vous souhaitez valoriser cet acquis et le développer dans un environnement technique des plus évolués.

Nous désirons vous rencontrer et étudier ensemble les possibilités d'intégration à nos équipes.
Ces postes sont basés à VELIZY (YVELINES).

Vous adresserez votre candidature sous réf. IS/CI-LM à Jacqueline FLEURENT DIDIER - JFD CONSEIL - 15, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui l'étudiera en toute discrétion.



HAVAS CONTACT

Un groupe international très important, opérant de façon diversifiée dans le domaine électronique, recherche pour l'une de ses filiales françaises le responsable qui aura pour mission de

Gérer la production

(*Audio visuel, Télé distribution, Sécurité...*)

... et aussi d'améliorer la productivité en mettant en œuvre des techniques modernes d'analyse de la valeur, de planification et d'assurance qualité.
Homme d'organisation, il animera un département de 300 personnes.
Agé d'au moins 34 ans, le candidat est ingénieur Grande Ecole (Supelec, Télécommunications...) ayant acquis une solide formation électronique et une expérience significative de production de moyenne série dans un environnement complexe. Il peut aussi venir d'un centre de recherche de haute technologie électronique dans la mesure où, rapidement, il pourra appréhender les problèmes de la production. 100 km Ouest de Paris.
Veuillez adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous référence 500 M à



18, Avenue Matignon - 75008 PARIS.

Dessein

Opportunité passionnante en contrôle de gestion

Depuis longtemps leader dans son secteur d'activité, notre Société Industrielle de 1 500 personnes réalise un chiffre d'affaires d'un milliard dont 2/3 à l'exportation.

Rattaché au Directeur Financier, votre mission sera d'assister et de conseiller les opérationnels du groupe en leur donnant des outils de gestion dont vous assurerez la mise en place et que vous ferez vivre.

Vous participerez ainsi à l'optimisation de notre système analytique et budgétaire dont vous serez garant de la fiabilité.

Vous êtes diplômé d'une grande école commerciale ou d'une formation équivalente, vous avez minimum 30 ans et une expérience d'au *moins 5 ans dans un service de comptabilité analytique.*

Vous cherchez une évolution intéressante où vous pourrez mettre en pratique votre créativité, votre sens du contact et de la diplomatie.

Si votre imagination ne vous empêche pas d'être rigoureux, si vous avez du savoir-faire dans le contact humain, saisissez cette opportunité ; vous trouverez au sein de notre groupe la possibilité de *progresser personnellement.*

Pour un premier contact, adresser CV, photo et prétentions sous réf. M à STANDARDATA notre conseil.

128 bd Haussmann 75008 Paris.



STANDARDATA

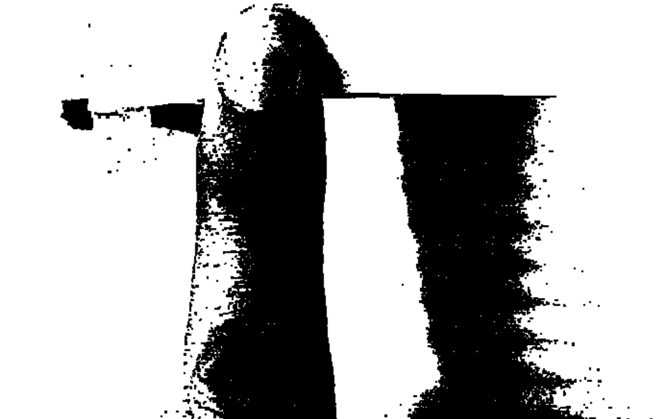
Evoluer dans l'informatique d'un important groupe d'assurances
ingénieurs ou miage
2 à 4 ans d'expérience

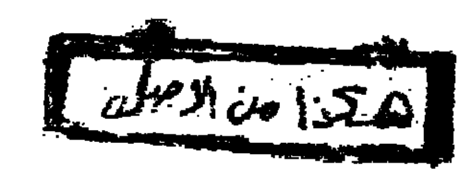
Votre mission : concevoir, développer et mettre en place les systèmes informatiques de gestion du groupe en relation directe avec les utilisateurs.

Nous vous offrons :
- des responsabilités techniques et humaines,
- un environnement techniquement performant : grosse configuration avec télétraitement et base de donnée (4 IBM 3081, 1500 terminaux, 160 milliards d'octets sur disques...),
- une formation complémentaire à IMS, PL1 si nécessaire,
- des possibilités d'évolution basées sur vos résultats.



Si vous avez une première expérience sur gros ou moyen systèmes nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre, C.V., photo, rémunération sous la référence M.234 à GIE - Service du Personnel, Tour Franklin 92081 Paris La Défense Cedex 11.





TEK DIVISIONS DE VENTES — LA REFERENCE DANS LA PERFORMANCE

TEKTRONIX FRANCE, filiale d'un groupe International, leader mondial en électronique et en informatique graphique recherche :

INGENIEURS COMMERCIAUX Confirmés/Débutants

Division INFORMATIQUE GRAPHIQUE
Pour la vente de sa gamme de terminaux graphiques, périphériques et logiciels destinés aux applications CAO, cartographie, DAO, architecture.
Nous demandons aux candidats :
Formation Scientifique Supérieure - Connaissances en Informatique - Anglais.
Postes à pourvoir en Région Parisienne et à Bordeaux.

Division SYSTEMES
Pour la vente de ses systèmes de développement pour microprocesseurs et d'analyse logique destinés à la conception, la mise au point et la maintenance de produits numériques.
Nous demandons aux candidats :
Formation Electronique - Connaissances en Microprocesseurs - Anglais.
Postes à pourvoir en Région Parisienne et à Rennes.

Division INSTRUMENTATION et COMMUNICATION
Pour la vente de ses instruments et systèmes de mesure adressant un large spectre d'applications dans les domaines des industries électroniques, informatiques, de télécommunications... et la recherche de pointe.
Nous demandons aux candidats :
Formation Electronique - Bonne Culture Scientifique - Anglais.
Postes à pourvoir en Région Parisienne et à Toulouse.

Ces postes vous permettront, au sein d'équipes dynamiques, d'utiliser et de développer vos connaissances, votre sens des contacts humains et d'épanouir votre personnalité.

Nous offrons : Rémunération motivante (avec intéressement) - Voiture de fonction - Formation technique et commerciale.

Adresser C.V. photo, prétentions à **TEKTRONIX Direction du Personnel - B.P.13 91941 LES ULIS CEDEX**

Tektronix

PRODUITS GRAND PUBLIC MARCHES INTERNATIONAUX

La Direction Export mène une politique de développement active et renforce l'équipe

DEVELOPPEMENT EXPORT

EN CREANT UN NOUVEAU POSTE.

Vous avez acquis une expérience des contacts commerciaux de haut niveau dans un contexte international durant plus de 5 ans, et avez assurer la mise en œuvre de la politique de vente de votre société avec succès, de préférence dans des systèmes de distribution Grand Public.

Diplômé d'une Ecole de Commerce et possédant de solides connaissances financières, l'anglais et l'espagnol, vous recherchez une plus grande autonomie d'action, une fonction plus diversifiée. Rattaché au Responsable du Développement Export, vous prenez en charge les études devant déboucher sur nos nouvelles implantations à l'étranger, soit par la création de filiales, la signature d'accord de licence, ou de vente d'assistance technique avec l'aide de nos techniciens, puis vous choisissez vos partenaires locaux commerciaux, financiers et industriels pour réaliser cette implantation.

Si vous êtes motivé par l'étude et la mise en place de projets importants, écrivez avec CV et prétentions s/réf. 74322 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

THOMSON-CSF

LA BRANCHE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

le département études, développement et imagerie nouvelle
recherche
POUR ISSY-LES-MOULINEAUX (92) un

RESPONSABLE DE CENTRES DE CALCULS

Diplômé d'une Grande École ou équivalent avec un minimum de *7 ans d'expérience dans l'exploitation de Centres de Calculs Scientifiques*, il devra superviser et coordonner les activités d'exploitation de Centres de Calculs composés de mini-ordinateurs orientés vers la production de logiciel et le calcul scientifique.

L'Ingénieur que nous choisirons, outre ses connaissances du matériel DEC (VAX - VMS), aimera travailler en équipe et dialoguer avec les utilisateurs.

L'anglais courant est indispensable.

Adresser CV, photo + prétentions à Françoise LEMAIRE, THOMSON-CSF, 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

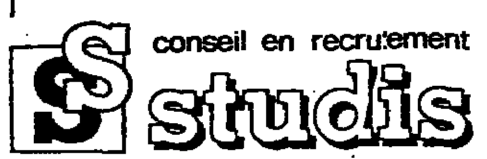
HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE DE PUBLICITÉ
offre pour la France et l'International
120.000 F ET +

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

En outre, il garantit un emploi passionnant sur tout le territoire européen. La possibilité si vous êtes aussi diplomate que technicien de vous exprimer pleinement dans un poste offrant de plus ce très larges possibilités d'évolution à l'intérieur du Groupe.
Homme ou Femme, vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous avez acquis un minimum de deux années d'expérience dans les domaines de l'audit, de la révision ou du contrôle de gestion, si possible dans les sociétés de services.
Bonne maîtrise de la langue anglaise.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé sous référence 027 à :
STUDIS - Conseil en Recrutements
25, rue Godot-de-Mauroy - 75009 PARIS.



HAVAS CONTACT

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche

INGENIEURS
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

CHEF DE SERVICE MAINTENANCE TRAVAUX NEUFS

Branche Eclairage – **CIBIE (BOBIGNY – 93)**
Vous avez environ 10 ans d'expérience dans la fonction entretien et des compétences techniques confirmées en mécanique, automatismes, électrotechnique. Rattaché au Directeur de l'établissement (1000 personnes) vous serez responsable de la mise en service, de la maintenance et des modifications de l'ensemble des installations immobilières et techniques d'une usine très automatisée et d'un centre de recherche. Vous encadrerez 3 équipes (40 personnes) spécialisées en mécanique, électricité, bâtiment et coordonnerez leurs actions. Vous développerez l'informatisation du service et assurerez des relations suivies avec les organismes concernés (Apave, *Mines, . . .). et les autres usines de la Société.* Réf.50787/1/M

INGENIEUR SERVICE ACHATS

Matériaux de Friction France – VALEO (SAINT OUEN – 93)
Vous prendrez en charge les négociations importantes (prix, qualité, délai) et les achats de matières premières et de matériels techniques pour les trois Usines de cette Division. Ce poste implique de fréquents déplacements en France auprès des fournisseurs. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Réf.50787/2/M

JEUNE INGENIEUR D'ETUDES LABORATOIRE

Branche Eclairage – CIBIE (BOBIGNY – 93)
Vous avez plus particulièrement acquis des connaissances en physique des matériaux et chimie macro-moléculaire. Au sein du laboratoire physico-chimie, vous vous verrez confier des études sur les matériaux constitutifs des projecteurs et développerez des moyens d'essais, des méthodes d'analyse et d'homologation sur de nouveaux produits, procédés et technologie. Vous assurerez le développement informatique des mesures. Connaissance de l'anglais souhaitée. Réf.50787/3/M

A partir de ces fonctions, notre gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités de carrière diversifiées dans le groupe

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à **VALEO**
Service Recrutement I. & C. – 43, rue Bayen - 75017 PARIS *en n'oubliant pas la référence du poste*

DAF FRANCE

S.A. au Capital de 33.000.000 Frs
C.A. H.T. 1982 635.000.000 Frs

Dans le cadre de son expansion recherche de :

JEUNES CADRES COMMERCIAUX

Qui, après une brève période de formation au Siège et diverses responsabilités fonctionnelles sur le terrain se verront confier à terme des postes de :

- DIRECTEURS d'AFFILIATIONS
- DIRECTEURS REGIONAUX
- INSPECTEURS COMMERCIAUX
- CHEFS des VENTES

Les candidats seront diplômés de l'Enseignement Supérieur ou d'une Ecole de Commerce ;
Une première expérience constituerait un atout, notamment, si elle est acquise dans la vente de biens d'équipement.

Adresser CV détaillé, photo, prétentions à
DAF FRANCE - Service du Personnel
SURVILLIERS - B.P. 4 - 95470 FOSSES

727

SPÉCIALISTE CONVERSION D'ÉNERGIE

recherche dans le cadre de son expansion pour la région parisienne

UN TECHNICO-COMMERCIAL

(B.T.S./D.U.T.) Voiture fournie.
Intéressement aux réalisations.
Clientèle existante et à développer.

UN AGENT TECHNIQUE

Pour S.A.V.
Petites études et adaptations.
Technologie découpage souhaitée.

Postes à pourvoir de suite. Possibilité vacances août.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à ACCORD ÉLECTRONIQUE, 16, rue des Meuniers, 75012 PARIS.

Chef Comptable

180.000 +

Notre Société (150 personnes, 280 millions de CA) -qui appartient à un groupe français bénéficiaire et exportant dans le monde entier- distribue en France des produits de grande consommation de réputation internationale. Pour remplacer notre Chef Comptable, *récemment promu dans le groupe, nous recherchons un homme ou* une femme désireux(se) de prendre la responsabilité d'un service se partageant les domaines de la Comptabilité Générale, Analytique et Budgétaire, des Comptes Clients et Fournisseurs et de la Trésorerie. Dépendant du Directeur Financier, il ou elle devra travailler en étroite collaboration avec lui, animer avec l'assistance d'une adjointe une équipe de 10 personnes et, enfin, établir une communication efficace avec les services de la Société ou les interlocuteurs du groupe concernés par son activité. Nous choisirons un(e) candidat(e) ayant au minimum un DECS complet ou un BP mais doté(e) d'une personnalité aussi rigoureuse qu'ouverte. Poste d'abord basé en banlieue Sud puis à Paris après déménagement de l'ensemble de la Société (délai d'un an environ).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo, CV et prétentions) sous réf. 306249 M à ORION 35, rue du Rocher 75008 Paris, qui vous garantit réponse et discrétion.



LEVI TOURNAY

ASSISTANT CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE

Nous sommes la filiale d'un important **groupe international** et recherchons, pour s'intégrer au sein de la **Direction Financière** un **CADRE** ayant au moins **deux ans d'expérience,** pour notre Service **Contrôle de Gestion.**

Ce poste conviendrait à un diplômé grande école (H.E.C., E.S.S.E.C., I.E.P...), ayant choisi une option **«Finances», «Comptabilité»...**

Il participera à l'élaboration des budgets, au contrôle de gestion, à la préparation des documents demandés par le Groupe.

*Une très bonne connaissance de l'**anglais** est indispensable.*
Lieu de travail : **Proche banlieue OUEST.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo récente et prétentions) sous la réf *74423* à **Contesse Publicité** - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

LEYBOLD HERAEUS SOGEV, filiale du spécialiste mondial des techniques du vide, nous sommes bien implantés en France où nous jouissons d'une grande notoriété dans la fabrication d'équipements scientifiques et industriels. Nous cherchons :

un ingénieur commercial
techniques du vide

réf. M 3904

Après une période de formation, vous développez *la vente d'une gamme complète de matériels très performants* auprès d'une clientèle diversifiée du secteur Est de la région parisienne. Vous disposez, pour réussir, de l'appui technique nécessaire.
De préférence titulaire d'un D.U.T., vous bénéficiez d'une expérience commerciale.

un ingénieur technico-commercial
responsable du département analyse de gaz

réf. M 3905

Basé dans la banlieue Sud de Paris, vous gérez un centre de profit dont vous développez le chiffre d'affaires dans un domaine en expansion. Vous assurez les relations, dans toute la France, avec des clients des différents secteurs de l'industrie. Vous êtes également l'interlocuteur des services techniques en Allemagne.
Ingénieur Chimiste ou Physicien, vous avez une expérience de la vente de produits industriels et vous maîtrisez l'allemand ou l'anglais.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à Hélène REFREGIER qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

La filiale d'un très grand groupe industriel français souhaite intégrer un :

Chef de Fabrication
pour sa division Médias-Magnétiques

Vous serez responsable de la ligne de fabrication d'un nouveau produit.
Ingénieur de formation EPCI, ENSI (Grenoble ou Toulouse) ou de formation universitaire...
vous avez déjà prouvé votre professionnalisme soit à un poste de recherche et de développement, soit à un poste de chef de fabrication, idéalement dans des produits de haute technologie : (composants électroniques, industries liées au couchage, peintures et enduits de haute performance).
Nos produits liés à l'informatique évoluant dans un domaine de pointe vous permettront de connaitre un développement de carrière motivant. Des liaisons fréquentes avec une filiale d'une société américaine nécessiteront une bonne connaissance de l'anglais, des stages de formation en Californie sont prévus.
Merci d'adresser votre candidature complète sous *référence* 813 M à ALPHA CDI
181, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

TRES IMPORTANT
ETABLISSEMENT PUBLIC FINANCIER
recherche
pour une de ses filiales spécialisée dans les opérations de crédit-bail

un cadre financier HF

27 ans minimum, de formation supérieure (du type Ecoles Supérieures de Commerce ou équivalent) disposant d'au moins 2 à 3 ans d'expérience, et de bonnes connaissances juridiques. Sa mission consistera d'une part à examiner et monter les projets de Crédit-Bail et à en suivre l'évolution, et d'autre part à assurer le développement commercial de la Société.
Déplacements de courte durée à prévoir.
La rémunération non inférieure à 130.000 F sera fonction des compétences.
Nombreux avantages de Groupe.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions
sous réf. H 169 à
PAJ CONSEIL
8 avenue de Camöens 75016 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CGR

BRANCHE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX DE THOMSON-CSF
recherche

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Connaissant **COBOL - CICS - DL1 - VM/CMS.**
Pour encadrer une équipe d'études d'analyse-programmation.
De formation supérieure, le candidat retenu justifiera d'une expérience de quelques années dans une fonction similaire.
Ce poste évoluera vers de plus amples responsabilités pour un candidat de valeur.
Merci d'adresser. CV, photo et prétentions à CGR - Service du Personnel, 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

JAEGER

SPECIALISTE DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES ET ELECTROMECANIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'AERONAUTIQUE
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS ET ÉLECTROMÉCANICIENS

débutants ou ayant quelques années d'expérience industrielle.
- *formation grandes écoles ou écoles spécialisées*
- *lieu de travail : Levallois-Perret ou éventuellement Province.*

Adresser CV, photo et prétentions à M. STOFATI - Recrutement des Cadres JAEGER - 2, rue Baudin 92303 LEVALLOIS-PERRET.

Société d'ingénierie informatique de 50 pers.
recherche



Nous venons de lancer sur le marché le 1[er] Atelier logiciel intégré Français (**SOFTPEN**).
Nos clients sont de grands groupes industriels.
Nous recherchons des ingénieurs qui auront la charge de projets dans les domaines de l'avionique, la téléphonie, le génie logiciel et autres contrôles de process.
Dès votre entrée dans notre société, avant d'être affecté sur votre projet, vous recevrez un complément de formation à nos techniques.
- Méthode OPAL de conception de systèmes temps réel, de spécification, de programmation structurée par objets, avec l'utilisation de l'atelier logiciel **SOFTPEN.**
- Langage Pascal.
- Introduction au langage ADA.

Cette formation dispensée par nos ingénieurs aura lieu du 12 au 23 septembre 83 et du 3 au 14 octobre 83.
Adressez votre candidature avec C.V. sous Réf. : M27 à
I.P.I. 26, rue du Renard 75004 PARIS.

Jeune responsable comptable

UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, numéro un dans sa branche, recherche un jeune Cadre Comptable.

Au sein des services centraux du groupe, il sera chargé d'assumer intégralement et avec autonomie, la comptabilité de petites filiales. *Poste formateur, assurant de réelles perspectives d'évolution de carrière,* qui conviendrait à un candidat DECS ou niveau équivalent, ayant quelques années d'expérience professionnelle.

Poste à Paris.
Écrire sous réf. NU 603 AM.

4, rue Masseret 75016 Paris — etap

---

carte d'identité

Une expérience *incomparable* : une des *Sociétés du Groupe* fondée en 1816 est la doyenne de l'Assurance Française.
Une présence *dans tous* les secteurs économiques; particuliers, commerce, artisanat, agriculture, industries, services, collectivités...
Des moyens à la mesure de cette compétence :
— au siège, 2.600 collaborateurs dont plus de 300 cadres.
— un effectif technico-commercial total de 3.800 personnes.
— sur *le territoire national* : 1.400 *agents.*
— un chiffre d'affaire d'affaires 1983 de 4,5 milliards de francs.
Dans un secteur d'*activité* en pleine croissance, les Assurances du Groupe de Paris ont su se développer en harmonie avec l'environnement économique.

JEUNES DIPLOMES
ESC Maitrise
Pour devenir
CADRES COMMERCIAUX

Nous vous proposons d'aborder notre métier d'assureur passionnant mais complexe, dans les meilleures conditions de succès.
Après vos études supérieures : ESC, Maîtrise, définissant votre niveau, nous vous offrons "un troisième cycle de Qualification en Entreprise".
En deux ans, vous acquérerez les techniques fondamentales, qui vous permettront de prendre vos responsabilités professionnelles avec le maximum d'efficacité et d'autonomie.
Le détail de ce cycle de formation :
— Assimilation des techniques élémentaires de l'assurance : *durée 2 mois.*
— Expérimentation de la négociation sur le terrain : durée 5 mois.
— Etude approfondie des produits et des procédures, connaissance du Siège, de son fonctionnement et des hommes qui l'animent : durée 10 mois.
— Application en réel par une gestion autonome d'agence : durée 3 mois.
— *Enfin, validation* de *l'aptitude* à l'encadrement par conduite en double commande : durée 4 mois.
Il y a 12 ans que nous formons ainsi nos futurs cadres commerciaux.
Leurs qualités confirment chaque jour que c'est la bonne *méthode.*

Pour en savoir plus veuillez adresser rapidement votre C.V. avec *photo à AGP - Carrière Service CFC, 26 Boulevard Haussmann* 75447 PARIS CEDEX 09, sous référence 83.06.22



Nous sommes une SSCI regroupant 45 collaborateurs expérimentés dans les techniques du télétraitement et des bases de données sur moyens et gros systèmes.

erg informatique

Nous développons pour nos clients parisiens des applications de gestion utilisant ces techniques.

Nous recherchons :

3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

ayant 2 à 5 années d'expérience dont au moins 1 année consacrée à la mise en œuvre de logiciels DB/DC (IMS, DL1 par exemple).

Nous proposons à ces futurs collaborateurs les possibilités d'apprendre, d'évoluer et aussi de «démarrer» à ERG dans de très bonnes conditions.

Vous pouvez contacter directement par téléphone Marc BALUTEIG ou Michel CAMBOULIVES ou nous adresser votre candidature avec un C.V. détaillé. Merci.

64, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris 281.59.95

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
recherche pour son Siège Social de LA DÉFENSE

UN COMPTABLE

pour son Service Comptabilité Analytique.
Formation BTS ou DUT ayant si possible une expérience de 3 ans de la centralisation analytique dans l'industrie et de bonnes notions en informatique et sur les bases de données structurées.

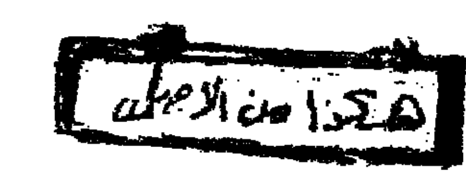
UN COMPTABLE

pour son Service Caisse.
Formation CAP ayant si possible une expérience de quelques années de la tenue des caisses francs et devises et des imputations de caisse.

Adresser lettre manuscrite, cv, photo et prétentions en précisant le poste souhaité sous réf. M à SEP, Service du Personnel, 3, avenue du Général-de-Gaulle - 92800 PUTEAUX.



HAVAS CONTACT





GOUPIL un Grand de la Micro-Informatique Française. *GOUPIL* est maintenant présent dans de nombreux pays (AFRIQUE DU NORD, AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE, GRECE, etc...) et bientôt dans toute l'EUROPE, dans les pays ARABES, en ASIE, au CANADA...).

Pour assurer ce développement, nous recrutons un :

Ingénieur commercial Export

De formation commerciale ou technique supérieure, il a indéniablement une passion pour la Micro-Informatique et pour les voyages, car la mission que nous lui offrons sera multiple :
- Réussir notre implantation dans un certain nombre de pays,
- Assister et animer le réseau de nos distributeurs en prospectant, en réalisant un certain nombre d'actions de promotion et en participant aux foires expositions.

(ANGLAIS IMPERATIF, ESPAGNOL SOUHAITE).

Vous êtes disponible pour voyager et prêt à devenir notre ambassadeur dans le monde, adressez CV, photo et prétentions, sous référence 814 M aux consultants d'ALPHA CDI - 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA CDI



THOMSON-CSF

DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

La Division Équipements Avioniques conçoit et fabrique du matériel de haute performance dans un domaine à technologie de pointe.
L'important développement de ses activités, prévu dans les prochaines années la conduit à recruter des

INGÉNIEURS
POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS

FORMATION AÉRONAUTIQUE OU ÉLECTRONIQUE (SUP'AÉRO, ENSTA, ESE, CENTRALE, TÉLÉCOM...)

Les candidats âgés de 30 ans minimum auront une expérience acquise en bureau d'études et/ou sur projet.
Ils devront assurer :
- la prise en charge de la commercialisation de systèmes avioniques de haute technologie,
- les négociations des contrats et des accords de coopération avec les services officiels et industriels français,
- le suivi des contrats.

Ces postes offrent des opportunités intéressantes pour des ingénieurs motivés et attirés par les négociations et relations commerciales.
Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature, accompagnée d'une photo à Madame CHARRIER, THOMSON-CSF, 48, rue Guynemer 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX sous réf. IEC.



THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTIONS

HAVAS CONTACT



Ingénieur performances

Nous produisons bien, vous pouvez nous aider à produire mieux.,

Nous sommes la branche "caoutchouc industriel" du Groupe GERLAND (4400 personnes, 2 milliards de CA), nous employons 200 personnes et réalisons 70 millions de CA. Notre siège, notre usine (et le poste) sont à Lyon..
Nous utilisons les techniques essentiellement de moulage, également d'extrusion et de calandrage et fabriquons des produits standard mais aussi beaucoup de pièces sur devis en petite série.
Nous venons de réaliser des investissements qui nous ouvrent de nouveaux marchés prometteurs.
Dans cette perspective, vous êtes responsable de deux missions :

Performance des produits : vous travaillez avec le laboratoire qui établit le cahier des charges et avec la production avec qui vous définissez les procédures de fabrication. Vous mettez en oeuvre tous les contrôles nécessaires. Les objectifs de qualité sont élevés et vous nous apportez obligatoirement dans ce domaine des connaissances pratiques : méthodes statistiques, maîtrise d'un outil mathématique élémentaire...

Performance des matériels : vous devez amener les matériels existants à la capacité de produire au niveau de qualité exigée. Vous définissez en outre les matériels nouveaux. Et là une expérience en maintenance serait bien utile.

Vous êtes jeune, ingénieur AM, ECL, IDN..., vous aimez l'industrie, vous savez comprendre et expliquer, vous êtes rigoureux : il y a sans doute pour vous dans notre Groupe de bonnes opportunités de carrière.
Merci de nous adresser votre dossier sous référence GI 655M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

CIT Alcatel

DÉPARTEMENT TRANSMISSION

INGENIEURS MECANICIENS

Au sein de notre activité Télécopie-Messagerie de l'Ecrit, vous étudierez et mettrez au point les cahiers des charges en accord avec le marketing, rechercherez les solutions techniques et établirez les dossiers de fabrication, sur le plan mécanique.

Formation supérieure mécanique, connaissances en électromécanique.
Anglais pratiqué.

Réf. BE/DU

LIEU DE TRAVAIL : REGION TRAPPES-MAUREPAS (78)

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à CIT ALCATEL Service Recrutement Cadres 10 bis, rue Louis Lormand 78320 Le Mesnil St-Denis Tél. 062.41.28

Important Laboratoire Pharmaceutique
filiale d'un groupe Américain
recherche

Chargé(e) d'Etudes
90/105.000 F

Rattaché(e) à la **Direction du Personnel et Juridique**, cette personne assurera les missions suivantes :
- préparation de dossiers juridiques et d'assurances ;
- réalisation d'études en gestion du personnel ;
- interface avec le service administration du personnel dans la conception de projets d'informatisation ;
- recherche d'informations dans les domaines juridique, assurance et du personnel.

Nous souhaitons un(e) jeune diplômé(e) de niveau DESS - droit des affaires et/ou droit social ou équivalent.
Un bon niveau d'Anglais et une expérience professionnelle seraient appréciés mais les candidatures de débutants feront également l'objet d'un examen attentif.

Lieu de travail : PARIS.

Votre candidature sera traitée confidentiellement par notre Conseil.
Adressez votre CV accompagné d'une lettre manuscrite, photo, prétentions à





25, rue Etienne-Marcel 75001 Paris.



LEVI TOURNAY

LA BRANCHE MICRO-INFORMATIQUE DU GROUPE EUROSOFT
recherche

● **POUR SA DIRECTION TECHNIQUE (PARIS-TOULOUSE) :**

INGENIEURS
pour étude et développement de systèmes réf. DT1 compétences : INTEL 8086 - MOTOROLA 68000

ANALYSTES
pour réalisation d'applications sur micro-ordinateurs réf. DT2 compétences : CP/M, MS/DOS, UNIX.

● **POUR LE CENTRE REGIONAL DE TOULOUSE :**

RESPONSABLE SUPPORT TECHNIQUE
(démonstration, installation, SAV) réf. CRMI/T1.

INGENIEUR COMMERCIAL CONFIRME
pour la vente directe et l'animation d'une équipe dans les secteurs « gestion - bureautique » réf. CRMI/T2.

INGENIEUR COMMERCIAL
possédant une première expérience dans le secteur « grands comptes-scientifique » réf. CRMI/T3.

● **POUR LE CENTRE REGIONAL DE PARIS :**

RESPONSABLE OPERATIONNEL DU CENTRE
(+ 240.000 F/an).
La fonction à dominante commerciale, s'appuie sur les structures techniques en place. Elle sera confiée à un candidat à fort potentiel. réf. CRMI/P.

● Envoyer dossier de candidature (lettre, C.V., photo, prétentions) en précisant la référence du poste concerné

au Service Recrutement 38, bd Henri Sellier - 92154 SURESNES
ou 45, bd Riquet - 31000 TOULOUSE.



Informatique Industrielle et Télé-informatique

Une des plus importantes Sociétés d'Ingénierie Informatique, filiale de Thomson C.S.F. Communications, recherche pour son département Informatique Industrielle

Chefs de Projet

Diplômés Grande Ecole, vous avez plusieurs années d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes informatiques.
Nous vous offrons la possibilité totale d'un projet dans les domaines suivants :
- Télé-informatique (réseaux)
- Informatique Industrielle

Ingénieurs Logiciels

Ils interviendront suivant leur affinité ou leur expérience sur des projets faisant appel aux techniques des applications temps réel sur mini et micro-ordinateur.

Les candidats retenus trouveront au sein de notre entreprise des possibilités de formation et d'évolution qui sauront les satisfaire.

answare Nous vous remercions d'adresser votre candidature à M. ASKENFELD, sous Réf IN/5, 135 Rue de la Pompe 75116 Paris.



MDS
MDS FRANCE S.A.

Prenez le parti d'un constructeur



Série 21

Si vous souhaitez :
- valoriser vos connaissances informatiques dans les domaines *de la gestion, de la bureautique et des télécommunications,*
- maîtriser une série de mini-ordinateurs interactifs,
- mettre en pratique vos capacités rédactionnelles.

Si vous aimez les contacts humains :
Nous recherchons

Ingénieurs Promotion

Capables de valoriser nos produits auprès de nos prospects, de nos clients.
Une première expérience acquise dans le domaine de la vente (SSCI ou constructeur) serait appréciée. Anglais indispensable.
Postes à pourvoir à PARIS.

Adressez votre dossier de candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel MDS France S.A. Tour Gamma B. 197 rue de Bercy 75582 Paris Cédex 12.

média-system

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Contrôle Bailey GROUPE CREUSOT-LOIRE ALSTHOM

recherche

DÉPARTEMENT INGÉNIERIE

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS EXPÉRIMENTÉS

Thermiciens et/ou automaticiens pour responsabilité de projets Process Control. Anglais demandé.

Adresser CV détaillé et prétentions à Direction du personnel Contrôle Bailey - 5, avenue Newton 92142 CLAMART CEDEX.

---

csee 5500 personnes dont 640 ingénieurs et cadres.

INGÉNIEURS SYSTÈME MINI et MICRO

PROJETS SYSTEME MONO ET MULTIPROCESSEURS TEMPS REEL

L'*ingénieur système anime* une équipe projet de 3 à 5 ingénieurs d'études et analystes programmeurs, rédige les spécifications pour les différentes compétences et les fournisseurs, coordonne l'exécution et effectue les divers essais d'ensembles (usines et sites). Pour assurer efficacement la liaison entre le «matériel» et le «logiciel» des divers ensembles, une expérience «logiciel» est nécessaire.

Les techniques mises en œuvres concernent l'informatique, les transmissions de données, le process industriel, le contrôle commande, les énergies, l'installation électrique, la sécurité ferroviaire.

INGÉNIEURS LOGICIEL MINI et MICRO

INFORMATIQUE TEMPS REEL APPLIQUEE A DES SYSTEMES INDUSTRIELS

L'ingénieur logiciel, autonome ou intégré à une petite équipe selon l'importance du projet, a la responsabilité de la conception d'un logiciel et de sa mise au point après intégration dans les systèmes. *Il est assisté dans sa* tâche par des agents de programmation, et des outils puissants sont mis à sa disposition pour l'exécution des travaux (ordinateur VAX par exemple). La maîtrise des moniteurs temps réel et l'utilisation des langages évolués sont nécessaires.

Les domaines d'application concernent les systèmes de signalisation ferroviaire, les automatismes de sécurité, les systèmes de défenses, les réseaux de transmission de données, la téléconduite des grands ouvrages, les systèmes de téléphonie privée.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Développement des Cadres 17, Place Etienne Pernot 75015 PARIS, avec C.V. et prétentions, s/réf. L. 605

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LA VENTE A L'EXPORTATION DE MATÉRIEL MÉDICO-CHIRURGICAL

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

- Formation A.M. ou équivalent
- Age minimum 30 ans
- Langue Anglaise
- Expérience minimum de 3 ans dans la vente du matériel et instrumentation médico-chirurgical
- Négociation internationale
- Poste évolutif (chef de département)
- Salaire selon expérience (+ intéressement au chiffre d'affaires)
- Discrétion assurée

Envoyer C.V., photo et prétentions. S/Nº T 041231 M à

RÉGIE PRESSE

86 bis, rue Réaumur 75002 PARIS

ENERTEC

recherche pour sa Direction Commerciale
INSTRUMENTATION GENERALE
basée à Vélizy

Ingénieur Electronicien

support technique à la vente

Intégré à l'équipe de vente, il sera le spécialiste technique de celle-ci.
Son rôle sera d'effectuer des démonstrations et d'apporter une assistance technique chez le client, de rédiger des articles pour la presse technique.
Les produits dont il aura la charge sont très techniques dans leur conception et dans leur application et concernent la mesure en radio-fréquence et télécommunication.
Nous souhaitons un ingénieur électronicien grande école ayant une *première expérience d'environ 2 ans, connaissant le basic et parlant* couramment anglais.
Le poste nécessite des déplacements de courte durée.

Adresser dossier de candidature complet sous la référence S 310, à J. COUREAUD, ENERTEC, 1 rue Nieuport, 78140 Vélizy-Villacoublay.

ENERTEC
Schlumberger

PAULSTRA hutchinson

STÉ DU GROUPE HUTCHINSON (2,5 milliards F.)
faisant lui-même partie du
1er GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recrute
POUR SOUTENIR LA FORTE CROISSANCE A L'EXPORTATION (40 % +) de son DÉPT. AUTOMOBILE

JEUNE INGÉNIEUR D'APPLICATION en Europe

Adjoint du *Responsable Technique à l'Exportation*. IL ASSURE LA LIAISON TECHNIQUE ENTRE LES CONSTRUCTEURS AUTO ÉTRANGERS EUROPÉENS (B.E. et Sces Essais) ET LES SERVICES INTÉRIEURS PAULSTRA. En accompagnant *les Ingénieurs Commerciaux ou seul*, il analyse les besoins des Constructeurs et les adapte aux produits et possibilités PAULSTRA. Basé à LEVALLOIS (92), il passe 50 % de son temps chez les Constructeurs et dans les usines de *Province (déplacements de courte durée)*.

- INGÉNIEUR DIPLÔMÉ MÉCANICIEN, parlant ANGLAIS et *si possible* ALLEMAND.
- EXPÉRIENCE (2-3 ans mini) en B.E. de *préf.* (ou Méthodes/Fabrication) avec contacts ou affinités commerciales, acquises de préf. en ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 6007 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

---

sfim

SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE (91) MASSY
recherche pour sa direction des études

INGENIEURS

POSITIONS I et II
diplômés SUP AERO, SUPELEC, ENSI, A. et M. etc...

Au sein d'une équipe motivée, les candidats utiliseront les techniques électroniques et informatiques de pointe pour des études de systèmes, conception, analyse des performances, avant-projets destinés au guidage et à la navigation aérospatiale.

Ecrire sous réf. 57/83 avec C.V. et prétentions - Direction des Affaires Sociales - B.P. 74 - 91301 MASSY Cedex

---

La place privilégiée que nous occupons sur le marché nous conduit à créer le poste d'

Ingénieur Logiciel

Chargé de la coordination des développements logiciels en sous-traitance et à l'export.

Cette coordination s'exerce dans le cadre de la réalisation de produits logiciels spécifiques au forfait et comprend :

- l'établissement des règles à suivre pour la réalisation des cahiers de charges, la consultation des fournisseurs,
- les négociation techniques et commerciales,
- *le suivi et la réalisation,*
- la surveillance de la maintenance et dù support.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur ayant le goût des contacts et maîtrisant parfaitement l'anglais (écrit et parlé).

Il a impérativement une expérience de plusieurs années dans la conception de la réalisation de systèmes temps réel sur mini ou micro-ordinateurs. Une expérience de Chef de Projet est à ce titre appréciée. La connaissance de la langue allemande est souhaitée.

Adresser CV, prétentions à Michèle *CORBINEAU - BULL TRANSAC* - 1 à 7, rue Ampère - 91301 MASSY.

Bull 



La Direction du Personnel de PRIMAGAZ recherche pour son Siège Social

RESPONSABLE DE FORMATION ET COMMUNICATION INTERNE

Il sera chargé d'élaborer et de gérer le plan de formation de l'entreprise et d'animer ses stages. Il aura la responsabilité de la communication interne qu'il développera à l'aide de supports modernes.

Le candidat retenu, de formation supérieure, ayant des connaissances en physique-chimie et une ouverture sur l'ensemble de la fonction personnelle, sera dynamique, réalisateur, d'excellent contact, et disponible en raison de la fréquence des déplacements au plan national.

Envoyer C.V., photo, références et prétentions à Direction du Personnel, 64, avenue Hoche 75008 PARIS.

PRIMAGAZ

CONTESSE

ENTREPRISE METALLURGIQUE PERFORMANTE
800 personnes - 4 établissements
recherche pour son Siège (banlieue Sud Paris)

le responsable du personnel et des relations sociales

Patron d'une équipe de 7 personnes, rendant compte au P.D.G., il assume la globalité des tâches d'une Direction de Personnel : paie, gestion administrative et prévisionnelle, tableau de bord, bilan *social, recrutement, participation aux réunions de C.E.*, relations et négociations avec les syndicats...

Ce poste convient à un candidat de 35 ans minimum, d'une bonne formation générale ou spécifique de base, pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années dans la fonction Personnel, de préférence en Entreprise Industrielle.
Une disponibilité rapide serait un atout

Merci d'écrire avec CV, photo et prétentions, sous réf. K 169 à
PAJ CONSEIL
8, avenue de Camoëns 75016 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR — Lion Publicité

Charles of the Ritz
Parfums
YVES SAINT LAURENT

dans le cadre de son expansion,
accroit son potentiel en ressources humaines et crée le poste de

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ORGANISATION COMPTABLE

Rattaché au Chef des Services Comptables, il travaille en étroite collaboration avec tous les membres du Département Financier ainsi qu'avec *chacun des Directeurs de Départements*. Gardien du plan comptable et de gestion, il établit, avec l'appui de l'ensemble des services comptables de notre siège de Neuilly (25 personnes), les états de consolidation destinés au Groupe après centralisation *et contrôle* des comptes de bilan mensuels. Il conduit tous projets permettant d'optimiser la qualité de l'information et l'efficacité de l'équipe comptable. Assisté par des conseils extérieurs, il participe aussi à des études juridiques et fiscales.

La réussite à ce poste nécessite le DECS, la connaissance des méthodes comptables anglo-saxonnes, un parcours professionnel incluant l'utilisation de procédés informatiques ainsi qu'*une expérience réussie en étude et en organisation*. De bonnes connaissances en anglais seraient un atout supplémentaire.

Cette première mission devrait durer de 18 à 24 mois. Décidé à s'investir pleinement dans sa progression de carrière, d'autres responsabilités lui seront alors confiées au sein de notre organisation.

Merci d'adresser un C.V. + photo + rémunération actuelle sous réf. 926 M au Service Recrutement
28-34, Bd du Parc - 92520 NEUILLY SUR SEINE.

REVUE HEBDOMADAIRE
Spécialisée marine marchande, rech. pour situation permanente Paris, J.H. min. 25 ans, dégagé obligations militaires. Très bonne instruction, cultivé, passionné par questions transport maritime. Parfaite connaissance de l'anglais exigée.
Situation *intéressante* pour candidat sérieux et travailleur.
Env. lettre manuscrite avec *C.V. et réf. à SPIMEC, 190, BD* HAUSSMANN, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Paris et proche banlieue Nord-Est
recherche

COLLABORATEUR (COLLABORATRICE)

Minimum 2 ans d'expérience comptabilité immobilier (syndic ou administration *de biens*)

Envoyez lettre de candidature manuscrite, C.V. et prétent. à Mlle SOULAT, 64, avenue Gambetta, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
proche banlieue Nord-Est
recherche

COLLABORATEUR (COLLABORATRICE)

4 ans d'expérience *cabinet minimum*

Adress. lettre de candidature manuscrite, C.V. et prét., à

S.C.O.
64, av. Gambetta
93600 AULNAY-S/BOIS.

Importante Société Electronique Nord-Ouest de Paris recherche d'urgence

agents techniques électroniciens
débutants et confirmés

ingénieurs grandes écoles
débutants et confirmés

ingénieurs de production
confirmés

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 67 172 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra

---

LABORATOIRE DE PHYSIQUE de l'ECOLE POLYTECHNIQUE (PALAISEAU) disposant poste à mi-temps, recherche TECHNICIEN (CIENNE) ÉLECTRONIQUE Français (aise) diplôme DUT ou équivalent.
Ecrire avec C.V. Nº 29.091 Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, PARIS-2e.

PROFESSEURS

FRANÇAIS-PHILO, ANGLAIS, PHYSIQUE
COURS DE VACANCES DU 22-8 AU 7-9-83.
Expérience 5 ans min. exigée.
Ecrire nº 69.418 PUBLICITÉ ZEMOR, 3, rue St-Fiacre, 75002 PARIS, qui transm.

ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEUR PRIVÉ
recherche pour septembre 83

PROFESSEURS DE :

PUBLICITÉ
(étude de cas, techniques de productions publicitaires, conception de messages publicitaires, psychosociologie, ...)
ACTION COMMERCIALE
DISTRIBUTION
MERCATIQUE
MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES APPLIQUÉES A L'ÉCONOMIE
ÉCONOMIE GÉNÉRALE
MARKETING

Adresser curriculum vitae à RÉGIE-PRESSE nº T 41.273 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

C.N.R.S.
Laboratoire de Recherche
recrute

D.U.T., D.E.S.T. ou INGÉNIEUR

Mesures physiques avec solides connaiss. électroniques pour domaines en *développement*.

Env. C.V., Directeur *du* Laboratoire de Physique des Solides, Bât. 510, Université Paris-Sud, 91405 ORSAY.

CHEF INGÉNIEUR

- La filiale française d'un groupe international spécialisé dans la réalisation d'études pour l'industrie électrique, pétrochimique et nucléaire recherche un collaborateur expérimenté pour diriger son groupe *d'engineering basé à Paris. 35 ans environ.*
- Le candidat idéal est un ingénieur mécanicien/électromécanicien diplômé ECP, ENPC, ENSAM, âgé de 30 à 40 ans, possédant au minimum 5 ans d'expérience dans la gestion de projets, de préférence dans l'industrie de l'énergie électrique nucléaire/classique ou ses fournisseurs.
- Sa mission sera de diriger un groupe de 15 professionnels *dans l'exécution des services fournis par la* société agissant en même temps comme liaison technique et commerciale entre l'entreprise et ses clients.
- La rémunération est importante et les possibilités d'évolution de carrière intéressantes.

Envoyer lettre et C.V. à Monsieur G.E.H. 31, boulevard d'Auteuil, 92100 Boulogne-Billancourt, qui transmettra.

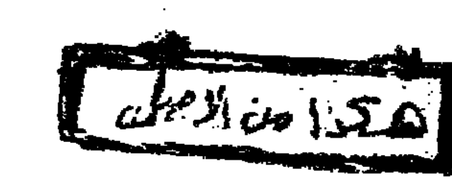
P.M.I. appartenant à un Groupe Allemand recherche pour Banlieue Nord Paris

un(e) Adjoint(e) au Directeur Financier

Etudes supérieures (grandes écoles M.S.G. - D.U.T.).
Connaissances Allemand professionnel.
Expérience minimum 3 ans cabinet audit ou entreprise internationale.
Travail varié - Initiatives.
Rémunération annuelle : 150.000 F.

Ecrire avec CV et photo sous réf. 2008 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

LEVI TOURNAY



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

cpt centre de productivité des transports

recherche

pour son Département MARKETING

CONSEILLER JUNIOR

(PARIS)

Missions (avec déplacements fréquents de courte durée) :

- Diagnostic et Conseil auprès des entreprises de transport toutes activités (stratégie, organisation et gestion commerciale, négociations commerciales...).
- Conception et animation d'actions de Formation pour l'encadrement, dans les mêmes domaines.

Le candidat : formation Ecole Supérieure de Commerce, ayant exercé au minimum 4 années de responsabilités commerciales directes (Chef de Secteur, Chef des Ventes... ou Consultant en Marketing).

Adresser votre candidature sous réf. 1068-M à Françoise BARSI

LTM CONSULTANTS
63, avenue de Villiers
75017 Paris

Chef du Personnel

190.000 +

Paris Nord : nous sommes une Société commerciale de création récente, filiale d'un grand groupe implanté dans le monde entier et réputé pour la qualité et la diversité de ses produits. Le marché «très porteur» sur lequel nous intervenons est en plein développement et nous a permis, en peu d'années, de dépasser les 250 M. de CA et de porter notre effectif à 550 personnes. Nous devons maintenant nous attacher à générer le climat social susceptible de créer au sein de notre personnel venant d'horizons différents, la cohésion et l'harmonie indispensables à notre croissance. Le Chef de Personnel à qui nous désirons confier ce projet passionnant, sera membre à part entière du Comité de Direction et aura la plénitude de la fonction. Il élaborera notre politique sociale, contribuera à son application en liaison avec la hiérarchie, gérera les ressources humaines, conseillera et assistera *les responsables opérationnels, supervisera l'administration* courante, et assurera les relations avec les partenaires sociaux. Il animera un service d'une dizaine de personnes. Ce poste s'adresse à un candidat d'au moins 29 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une première expérience réussie de la fonction, soit comme Chef de Service, soit comme Adjoint. Il possède une aptitude naturelle au dialogue et à la négociation. Le candidat de qualité que nous attendons trouvera dans notre entreprise et dans notre groupe les *perspectives de carrière capables de satisfaire ses ambitions.*

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo, CV et prétentions) sous réf. 306250 M à ORION 35, rue du Rocher 75008 Paris, qui vous garantit réponse et discrétion.

ORION l'homme et l'entreprise

LEVI TOURNAY

Association M.J.C./M.P.T. recherche

ANIMATEUR INFORMATION

Mi-temps, format. graphisme. Connaiss. secteur associatif socio-culturel.
C.V. et motivat., 22, quai de Seine, 78500 SARTROUVILLE.

Ecole privée, banlieue Ouest cherche

PROFESSEURS DE

- FRANÇAIS.
- FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS.
- ANGLAIS, SC. ÉCO.
- PHILOSOPHIE.
- BIOLOGIE, MATHS.
- PHYSIQUE.
- HISTOIRE, GÉO.
- ÉDUCATION PHYSIQUE.

Pour des emplois à temps partiel.
Ecrire sous le nº T 041224 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A Paris Opéra cherchons

CLAVISTE

Disponible de suite équipement A.M. varityper.
Tél. : 526-15-33 (9 h à 17 h).

L.T.P. ST-NICOLAS PARIS 6e recherche

PROFESSEUR

TEMPS COMPLET
pour enseignement de travaux pratiques en
FABRICATION MÉCANIQUE
Niveau lycée, diplômes exigés BTn + BTS
Fabrication mécanique et 3 ans d'expérience profession.
Tél. 222-83-60.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL QUARTIER ÉTOILE recherche

COMPTABLES

QUALIFIES (ÉES)

4 à 5 ans d'expérience

Envoyer C.V. *et prétentions* à Mme Grunhut, 16, avenue Friedland, 75008 PARIS.

JEUNES GENS
NIVEAU BAC OU +

Si vous êtes attirés par
L'ENSEIGNEMENT LA PÉDAGOGIE
devenez
SPÉCIALISTES EN ENSEIGNEMENT ASSISTÉS PAR ORDINATEUR

Dans une grande entreprise de la région du
CENTRE ou de PARIS LA DÉFENSE

Formation assurée

Ecr. à M. CHARPENTIER, B.P. 97, 92405 COURBEVOIE Cedex.

C.R.P. DE BEAUVOIR à EVRY, recherche

MONITEUR

de Formation Professionnelle (section laboratoire)
Titulaire BTS analyses biologiques ou diplôme équivalent.
Pratique polyvalente du laboratoire d'analyses médicales exigée.
Expérience enseignement souhaitée.

Adresser C.V. détaillé à Monsieur *le Chef du Personnel,* C.R.A.M.I.F., 17/19 rue de Flandre, 75935 PARIS Cedex 19.

Administration Défense Nationale recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés, DUT, informatique ou équivalent (BAC C, D ou E exigé).
Connaissances : BULL - 64/DPS 4 appréciées, COBOL indispens. TDS, IOF, BD souhaités. Formation complémentaire assurée.
Envoyez C.V., photo, prét. à *Service Central des Commandes,* 46, bd Bessières, PARIS-17e.

Très importante entreprise industrie alimentaire

Leader sur son marché recherche pour son usine de Créteil

Jeune ingénieur de production

Désireux de valoriser une première expérience d'encadrement en prenant la responsabilité directe en tant que chef de service d'une unité de conditionnement et de stockage d'environ 120 personnes dotée d'équipements évolués (automates programmables, stockage commande par calculateur...).
Le candidat retenu, outre une formation AM, ENSI *mécanique ou équivalent,* aura, dans sa première expérience d'environ 5 ans, acquis une solide pratique de l'animation des hommes en milieu de production et des méthodes modernes de gestion industrielle (coûts, stocks, programmes...).
Le poste est à pourvoir dans une entreprise performante, au sein d'une structure développée, qui donne les moyens d'agir efficacement.

Ecrire avec CV, en précisant sur l'enveloppe la réf. 5407, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system



PRIMAGAZ

La Direction Administrative recherche pour son Siège Social à PARIS

CADRE ADMINISTRATIF

Il sera progressivement associé aux activités suivantes : • gestion clientèle (facturation, règlements, relances) • gestion des stocks (produits et emballage) • exploitation d'un mini-ordinateur • collaboration aux analyses budgétaires • études de rentabilité • administration du personnel. Ce poste conviendrait à un candidat de niveau IUT-DECS ayant une première expérience professionnelle, libre sous deux mois. Mobilité sur le plan géographique. De réelles possibilités d'évolution de carrière sont ouvertes à un candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo, références et prétent. à Direction du Personnel, 64, avenue Hoche *75008 PARIS.*

PRIMAGAZ

CONTESSE

Le F.F.F., un des premiers groupes immobiliers français a réalisé près de 90 000 logements et en construit chaque année 2 000, tant en location qu'en accession à la propriété. Il gère un patrimoine de 72 000 logements, son effectif comprend 1 100 personnes.

Pour développer et adapter ses produits dans un marché très concurrentiel, il cherche

UN CADRE MARKETING *HF*

Rattaché hiérarchiquement au **Directeur de la Promotion,** il sera chargé des études destinées à guider les services opérationnels dans l'implantation, la définition et le financement de nouveaux programmes ainsi que du suivi et de l'analyse des résultats.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur ou d'une école commerciale possédant une première expérience de l'immobilier acquise en région parisienne.

Envoyer C.V. à : F.F.F.



159, rue Nationale
75640 PARIS Cédex 13

LA SECURITE D'UN PLACEMENT FAMILIAL

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE
Près des Champs-Elysées
recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

Excellente présentation
Libre très rapidement

Tél. pour R.Vs 256.88.00 P. 37-35

BANQUE PARIS recherche pour sa **DIRECTION INFORMATIQUE** en pleine expansion

2 INGENIEURS INFORMATICIENS EVOLUTIFS

Ingénieurs grande école ou formation universitaire, ayant acquis une première expérience en tant qu'analyste et ayant pratiqué l'environnement D.B. - B.C. - IBM (avec IDMS) ou l'environnement CII - HB avec temps réel et bases de données.

Ils posséderont une forte capacité de travail, le goût des responsabilités.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et *prétentions s/réf. 8342 à* **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75062 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE VENTES D'INSTRUMENTATION ET D'APPAREILLAGE D'ANALYSE DE LABORATOIRE

recherche

UN RESPONSABLE DU SERVICE COMMERCIAL

Sera chargé :

- Elaboration, rédaction et suivi des offres ;
- Sélection et choix du matériel ;
- Contacts fournisseurs (visites, expositions spécialisées).

Profil souhaité :

- Environ 30 ans ;
- Bilingue anglais ;
- Expérience souhaitée : 2 à 3 ans ;
- Connaissance de l'instrumentation scientifique.

Salaire selon compétence, poste évolutif.

Envoyer c.v., photo et prétentions sous nº T 041.219 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.



THOMSON-BRANT

Branche Brandt Armements

recherche des

AGENTS TECHNIQUES H/F

Pour :
Constitution des matériels à expérimenter, mise en œuvre des instrumentations, résolutions de problèmes technologiques, études des procédés et de fabrication de contrôle.

Formation souhaitée :
B.T.S. électromécanique ou électronique.
Débutant ou quelques années d'expérience, connaissance de l'anglais souhaitée.

Lieu de travail : SAINT-DENIS (93).

Ecrire à Mme VENEAU, Service du Personnel, 32, boulevard Ornano, 93204 SAINT-DENIS.

Mouvement A.T.D. Quart-monde recherche

SECRETAIRE STÉNO-DACTYLO

Expérience
adresser C.V. et Tél. à :
M. Robert.33, rue Bergère, 75009 – Paris

Recrutons

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMÉE

Bilingue anglais

Env. C.V. + photo + prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référ. 5.438 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

ASSISTANTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour assurer l'intégralité de son secrétariat professionnel et privé.

La candidate de 25 ans minimum devra :

- justifier de plusieurs années de Secrétariat de direction de haut niveau ;
- prouver ses aptitudes à l'analyse et à la préparation de dossiers ainsi qu'à l'organisation de réunions et être familiarisée et être familiarisée en traitement de textes.

Lieu de travail : 1er arrdt. du mardi au samedi 16 heures. La rémunération très attirante est liée aux références et à l'acquis professionnels.

Ce poste étant à pourvoir en septembre, veuillez préciser vos dates de vacances.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous *référence* 23.012 à :

M.R.I. CONSEIL
13, rue Madeleine-Michelis
92522 NEUILLY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

BOULOGNE (92)

recherche une bonne

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Bilingue anglais.
quelques années d'expérience.
Adresser letttre man., C.V., photo et prétentions sous nº 16.149 à Pierre Mulot Publicité, 39, rue de L'Arcade, 75008 PARIS.

Association de logements de travailleurs *migrants* recherche pour son secrétariat

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

pour candidate motivée, organisée, apte aux relations humaines, très bonne sténo exigée.
Salaire départ 5.500 X 13,5

Envoyez C.V. et photo s/réf. 9.111 M à ICA, 3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS qui transm.

---

formation professionnelle

FORMATION AUX MÉTIERS DE LA MICRO-INFORMATIQUE

(stages conventionnés rémunérés par les pouvoirs publics)

- ANALYSTES-PROGRAMMEURS.
- TECHNICIENS DE MAINTENANCE.
- AGENTS D'EXPLOITATION OU DE BUREAUTIQUE.
- FORMATION DE FORMATEURS A CES MÉTIERS.

Rentrée sept.-oct. 1983.

INFAC-CREAR

Informatique-Développement Audiovisuel.

Depuis 20 ans Institut de Formation Professionnelle.

Pour tous renseignements, écrire ou tél. à notre service Psychorec, 88, rue François-Rolland, 94130 Nogent-sur-Marne. *Tél. (1) 873-61-50.*

---

carrière bancaire
évaluation des risques

Groupe bancaire implanté dans vingt pays, nous souhaitons renforcer l'équipe à laquelle nous confions le soin d'évaluer périodiquement la «santé» des engagements de nos filiales.

Le poste (niveau VI, VII) requiert une excellente maîtrise du crédit, un bon anglais et l'acceptation pour trois ans d'une grande mobilité.

Il débouche sur des postes à haut niveau, à l'Etranger et en France.

Adresser C.V. détaillé sous référence 2058/JN à M. BOTHOREL
40, rue de la Division-du-Général-Leclerc
94250 GENTILLY

Cabinet de Conseil en Organisation

Formation INGENIEUR indispensable (Grandes Ecoles - débutants ou confirmés).

Nous sommes ambitieux, optimistes... Peut-être que vous aussi ?

Nous pouvons vous confier des projets importants en tant qu'INGENIEUR EN ORGANISATION.

Vous pouvez accéder aux résultats financiers de l'entreprise. Missions essentiellement en région parisienne.

Envoyer CV + photo à OBJECTIFS CONSEIL
160, rue de Bagnolet - 75020 Paris

LEVI TOURNAY

Ville de JOUARS-PONTCHARTRAIN (78760) 4 000 habitants, C.E.S., recherche pour l'Association du Foyer Rural :

1) UN ou UNE RESPONSABLE de la GESTION ADMINISTRATIVE EXPÉRIMENTÉ (E)
Outre les qualités d'ordre, de méthode et d'organisation requises pour ce poste, il justifiera d'une formation spécifique notamment en matière d'environnement social et juridique de l'animation, et sera préparé à l'introduction d'une gestion informatisée.

2) UN (UNE) ANIMATEUR (TRICE) - RÉGISSEUR EXPÉRIMENTÉ (E)
Elle aura d'une part une tâche d'animation directe en étroite collaboration avec les bénévoles *de la Section Animation,* d'autre part la responsabilité technique (éclairage, sonorisation, décoration, préparation des salles...).

Il assurera la coordination de toutes les manifestations culturelles et la réalisation des tracts et affiches correspondantes.
Candidatures avec C.V. à M. le Maire.

INGÉNIEURS
ÉLECTRONIQUE

1) pour études, mise au point et maintenance ;
2) domaine informatique, débutants acceptés.

FR. - STRUCTURE ETT
18, rue de Turbigo, PARIS-2e
Mº Et.-Marcel. T. 261-83-07.

Dans le cadre de l'ouverture prochaine de sa seconde crèche, la ville de TREMBLAY-LES-GONESSE

recrute

DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE
(Titulaires du C.A.P.)

DES ÉDUCATRICES DE JEUNES ENFANTS
(Titulaires du diplôme d'État)

Adr. C.V. à Monsieur le Maire Hôtel de Ville de Tremblay-les-Gonesse, 93290 *TREMBLAY-LES-GONESSE.*

Société recherche pour SAINT-OUEN GARIBALDI

CHEF COMPTABLE

Libre immédiatement.

pour prendre en charge l'ensemble de la comptabilité jusqu'au bilan, à la tête d'un service de 7 personnes.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 17430 sur enveloppe à JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 Paris, qui transmettra.

J.R.P.

---

construction-recrutement

Société Anonyme d'HLM recherche un

cadre gestionnaire d'ensembles immobiliers

Chargé de la gestion courante du patrimoine locatif en Région Parisienne. 30 ans min., expérience d'au moins 5 ans en gérance d'immeubles (si possible HLM). Formation Droit ou Gestion souhaitée. Position Cadre. Voiture nécessaire.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 6782 à :
CONSTRUCTION RECRUTEMENT
145, av. Malakoff - 75116 PARIS

Organisation et Publicité

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE 40 ANS
BP, ITB et CESB
et 25 ANS D'EXPÉRIENCE
(agence, direction de groupe et siège)
dans l'ACTION COMMERCIALE
(prospection et gestion clientèle, animation, formation, organisation, promotion, information et communication)

DISPONIBILITÉ + MOBILITÉ TOTALES

Étudie toutes propositions Paris/Province

Écrire sous n° 8.465 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOTRE SIÈGE DE PARIS
(travail mécanique du bois)
par suite d'une importante restructuration recommande particulièrement le personnel suivant pour reclassement :

1 INGÉNIEUR CIVIL DU GÉNIE MARITIME.
1 INGÉNIEUR E.S.B.
1 DESSINATEUR-PROJETEUR, POSITION C, PREMIER ÉCHELON.
1 COMPTABLE, POSITION V, DEUXIÈME ÉCHELON.
1 SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLOGRAPHE.

Adresser offres de postes à l'attention de M. TOUMANOFF, 16, r. Michal, 75013 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. CADRE COMPTABLE, 20 ans expérience comptabilité générale dans secteur immobilier : mécanographie, déclarations fiscales et sociales, paies, bilans de société, sténodactylo.

RECHERCHE : poste correspondant expérience, Paris (section BCO/DK 381).

CHIMISTE GALVANOPLASTE, 36 ans, École nationale de chimie de Paris, expérience laboratoire, assistance technique, mise au point procédés métaux précieux et communs, analyse par absorption atomique. Connaissance en revêtements organiques.

RECHERCHE emploi responsabilité, laboratoire, production ou qualité dans laboratoire ou atelier intégré (Section BCO/JCB 382).

INTERPRÈTE-TRADUCTEUR, 35 ans, nat. britannique (résidant Paris), bilingue français, 14 ans expérience de traduction scientifique et littéraire. Réviseur de documents dans les domaines économiques, culturels et techniques de pointe + enseignement de la langue suivi de publications.

RECHERCHE : situation dans sociétés anglaise, désirant créer ou renforcer département traduction, Paris, R.P. (section BCO/JCB 383).

CADRE SUPÉRIEUR, 37 ans.

RECHERCHE : fonction de directeur administratif et financier. Prendra responsabilité dans budget et contrôle de gestion, méthodes et organisation comptable, comptabilité et fiscalité, traitement informatique de gestion, financement et trésorerie, gestion du personnel et service paie, services généraux. Disponible rapidement (section BCO/JCB 384).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

TITULAIRE
D'UNE MAITRISE DROIT DES AFFAIRES

Jeune Fille recherche poste Service Contentieux, secteur PRIVÉ ou PUBLIC. Disponible si nécessaire dès 1er août.

Écrire sous n° 6.509 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RESPONS. ADMINISTRAT. 20 ans référence gestion complet. Personnel et SCES généraux recherche situation. Écrire n° 74.340 Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

H. 32 ans, cadre administratif banque, connaiss. ttes opérations spéc. export change. Étudie ttes propositions banque ou Sté. Libre rapidement. F. Malesky, 10, bd Chanzy, 93190 Livry-Gargan. Tél. 301-89-49.

Ing. généraliste, 42 a., doct. sciences, 10 a. exp. ds secteur nucléaire, 8 a. exp. transferts technologiques pays V.D. (Am. latine, Moyen-Orient), h. de terrain, relat., tril., rech. poste responsabilités et/ou missions hautes difficultés pays V.D. Ecr. s/n° 8.492 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

30 a., chef opérat. utilités, centrale therm., exp. : indust. chimique, textile, raffinerie ; exp. : Algérie. Ch. Sté sérieuse pour travail France et étranger. Pendeliau, bâtiment 5, 53, av. de Stalingrad, 21100 DIJON.

DOCTEUR ÈS LETTRES
26 ans, ch. emploi France ou étranger, étudie toutes propos. Écrire sous le n° 11.045 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Psycho, 37 ans, bien dans sa peau, licence en cours, exp. gestion entrepr. DUT thérap., analyse format. continue anim. groupe enseig. ch. mi ou plein temps. Étud. toutes proposit. c.v. Carayon, 23, rue Charles-Fourier, 75013 Paris.

JURISTE GÉNÉRALISTE, D.E.S. droit privé, droit des affaires, niv. DECS, 18 ans, expérience (banque, assurances, contentieux entreprises) cherche poste RESPONS. SERVICE JURIDIQUE ou ADJOINT DIRECT. GÉNÉRALE ou du PERSONNEL. Ecr. s/n° 8.461 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION multilingue, dispon. juillet, août. Téléph. : 554-04-11.

H., 35 a., chef comptable et responsable informatique B.T.S., D.E.C.S. certificat sup. juridique et fiscal + révision comptable cherche poste à responsabilité en entreprise. Écrire sous le n° T 41.157 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Diplômé EUROPEAN BUSINESS SCHOOL option commerce international, 26 ans, anglais, allemand courant, cherche emploi dans SERVICE EXPORT. Disponible, accepterait poste étranger, Moyen-Orient, etc. Ecr. Revue, 51, av. F.-D.-Roosevelt, Paris, 359-68-36.

ET, 23 a. lic. angl.-espag., ch. travail juillet, août 83, Paris, rég. par., P.C. Tél. 237-31-71.

J. Fme 33 ans, recherche poste stable à responsabilité au sein d'une équipe commerciale et dynamique expérience. Direction service informatique, secrétariat et vente dans PME. Étudie toutes propositions. Écrire à : DAREP, 59, rue de la Fontaine-au-Roi, PARIS-11e qui transmettra.

Jeune fille anglaise, 17 ans, références sérieuses, cherche emploi « au pair » du 16 août au 3 septembre.
Ecr. s/n° 6.517 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 30 ans, niv. maîtrise droit privé (commercial, fiscal, social) et droit public (économique, urbanisme), par capacité une année préparation CAPA anglais, agriculteur désirant reconversion vers emploi juriste international. Libre 1er octobre. Tél. : (84) 91-39-29.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
d'une importante société de services multinationale, 39 ans, parfaitement bilingue anglais, 10 ans d'expérience dans la gestion complète de la fonction, rompu à toutes formes de négociation, notamment avec partenaires sociaux. Très disponible. Excellents contacts humains, souhaite situation identique ou secrétariat général, secteur indifférent, région PARIS ou banlieue ou sud de la France. Ét. ttes propos. adressées sous n° 16.143 à P.M.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra.

Retour de l'étranger
J. H. 25 ans, Charpentier de marine (bois), recherche emploi Paris ou province. Libre de suite. Téléph. : 580-88-43.

Retour de l'étranger.
Jeune femme, 25 ans, bibliothécaire, documentaliste recherche emploi Paris ou la province, libre de suite. Tél. 580-88-43.

J.F., cherche pour juillet et août poste sténodactylo. Excellente orthographe. Tél. 233-73-30 à partir de 9 heures.

J.F., 29 ans, cherche emploi standardiste dans Paris, 10 ans expérience.
Ecr. s/n° 8.514 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ancien officier mécanicien reconverti gestion technique, 5 ans exp., chef magasins généraux et approvisionnements import. sociétés agro-industr. TCHAD et CAMEROUN cherche POSTE RESPONSABILITÉ équival. transit ou représentation Afrique francophone. Étudierait toutes propositions. Écrire n° 4.935 AGENCE HAVAS 37047 TOURS CEDEX.

CHEF D'EXPLOITATION
Forestière 17 ans d'expérience en Afrique, libre de suite, cherche place en Afrique, Asie ou Amérique du Sud.
Ecrire N° 552 à HAVAS, B.P. 304, 74009 ANNECY CEDEX, qui transmettra.

représentation demandes

Français 34 ans cherche
REPRÉSENTATIONS PROD. ADDITIONNELS
pour exportation Amérique latine.
Ecr. s/n° 8.492 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

CABINET CONSEIL ENTREPRISE dispose forte organis. export étudie proposition distribution marchés extérieurs,
GROUP CONSULT
Tél. (93) 69-23-23 CANNES
TELEX : 470-040.

CABINET CONSEIL ENTREPRISE Dispose forte organ. export. étudie proposition distribution marchés extérieurs.
GROUP CONSULT
Tél. (93) 69-23-23 CANNES
TELEX : 470-040.

S.A.R.L. branche exportation électronique désire créer nouvelle activité industr. ou ciale étudie ttes propos., accepte association ou projet de brevet. Dispose local 1.000 m² et capitaux dans grande ville S.O.
Écrire sous le n° T 412.245 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX
Copies, thèses, rapports, etc. Tél. au 306-08-88.

Frappe de vos textes fr.-angl., cassettes, sur IBM boule, rapide. Tél. 750-95-00/534-01-81.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends mini-Austin, beige métallisé, 60.000 km, nov. 79, excellent état, 14.000 F. Tél. après 18 h., 457-93-62.

de 12 à 16 C.V.

Particulier vend BMW 320, année 80, métal. 70.000 km. Prix : 43.000 F. Très bon état. Tél. (heures bur.) 405-07-83. M. Philippe. Le soir 405-47-47.

deux-roues

A vendre
Yamaha 125 DTM×CROSS
Très bon état.
Prix 5.000 F
avec pièces de rechange.
Tél. 19-20 h 30 au 558-12-35.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

HALLES, LUMINEUX 60 m², imm. XVIIe siècle, 6 fenêtres. Px intéressant. 370-16-86.

4e arrdt

MARAIS/SAINT-PAUL
80 m², appartem. DE CHARME IMMEUBLE ANCIEN
GARBI, téléphone 567-22-88.

PART., Ile-St-Louis, appt style 60 m², 2 P., cuis., s. de b., cave. 720.000 F. Tél. 981-08-93.

MARAIS dble liv. + chbre. cuis., bains, poutres refait neuf. Px 520.000 F. T. : 526-54-81.

5e arrdt

LUXEMBOURG. Pierre t. Beau st. tt cft. 215.000 F. 325-97-16.

Rue des Fossés-Saint-Jacques, beau 2 pièces à rénover. 4e ét. soleil. – Prix : 405.000 F. GARBI, téléphone 567-22-88.

LUXEMBOURG
Immeuble p. de t., part. vend studio plein ciel, 6e ét., asc., bains, w.-c., lumineux, calme, urgent. Tél. 326-69-28.

5, rue CHAMPOLLION Liv. + chbre tt cft 68 m² boiseries, cheminée gd charme 730.000. S/Pl. Mercredi de 13 h à 16 h Téléphone 326-22-63.

800 m. FAC. JUSSIEU. Studio tt cft, bel immeuble, asc., 239.000 F. 661-25-00.

CENSIER ST-MARCEL
Imm. bourgeois, beau 2 p., 430.000 F. 661.25.00.

FREDERIC SAUTON
Dans imm. 18e. Sup. duplex. Magnifique liv. 2 chbres. 1.450.000 F. 624-93-33.

PANTHÉON. GD STUDIO TOUT CFT. Prix 550.000 F. 267-18-33.

6e arrdt

MONTPARNASSE LIVING + 3 CHBRES
2 bains. Immeuble moderne, 7e et dernier étage. Calme. TERRASSE PLANTÉE 250 m² except. Parking. 2.600.000 F. Serge KAYSER : 329-60-60.

LUXEMBOURG
CHARMANT LIVING + 2 CHAMBRES, TERRASSE. Soleil. 890.000 F. 562-16-40.

S/MARCHÉ ST-GERMAIN BEAU DUPLEX. 5 P. 140 m². SUD CHARME CARACTÈRE. DORESSAY. 624-93-33.

117, BD DU MONTPARNASSE Près Coupole, magnifique living + 2 pièces, 5e étage, parfait état, vue superbe, cuis. équip., ascenseur, balcon, parking. Sur place ce jour, de 14 h à 18 h.

109, rue du CHERCHE-MIDI sur jardin, 2 pces 63 m², imm. récent, parking. Px 650.000 F. Mercredi 29, de 14 h à 17 h.

7e arrdt

Près CHAMP-DE-MARS superbe appt, 4 P., bon plan. 1.350.000. GRENELLE 555-06-84.

108, RUE DU BAC
Beau 6 p., 2 bains, cuis. équipée. 1er ét. Park. 1.900.000 F. Merc. 14 h 30/17 h. 624-93-33.

8e arrdt

Me VILLIERS
Rue de Monceau, ds immeuble pierre de t. 1920, gd standing, ascenseur, tapis esc., plusieurs studios, 2 pces, 3 pces, 4 pces,

5 p., finition au goût du client. SIMRA, 355-08-40.

9e arrdt

Me St-GEORGES, gd 2 p., tt cft, moulure plaf., 3e ét., s/ rue et cour. Imm. p. de t., 288.000 F. SHAM'S, 65, rue Guy-Môquet, 17e. 229-43-12.

Me CADET, très gd 4/5 p., tt cft, plafond à 3,20 m. chauff. indiv., gaz, 2e clair, s/rue, cour. SHAM'S, 65 rue Guy-Môquet, Paris 17e. Tél. 229-43-12.

VUE SACRÉ-CŒUR
IMMEUBLE INTERPHONE
STUDIOS : 79.000 F
URGENT. – Tél. 294-11-33.

11e arrdt

Bd VOLTAIRE, gd 2 p., tt cft + chbre à réunir. Pierre de T. 295.000 avec 10 %. 347-57-07.

PARMENTIER atelier d'artiste, 4 p., tt cft + chbre ind. 680.000. COGEFIM 347-57-07.

Me ST-AMBROISE, 2 P., 4e, clair, tt équipé, neuf. 230.000 F. Pptaire 660-86-06. 7 h à 21 h.

MÉNILMONTANT, r. Oberkampf, à saisir, vaste 5 p., tt cft, bel imm., ancien, 580.000. 347-57-07.

Me VOLTAIRE
4 pièces standing, rue-cour, exceptionnel. Prix 600.000 F.
LERMS : 355-58-88.

12e arrdt

AVENUE MICHEL-BIZOT
Studio tt cft occupé loyer libre dame 80 ans. Tél. 704-27-37.

PICPUS DAUMESNIL
Dans imm. rénové 3e, asc., 3 pces, tt cft, 61 m², occupé, 83 et 79 ans. 704-27-37.

13e arrdt

ARAGO. Beau studio tout confort. Calme. Soleil. 290.000 F. 325-87-16.

PROX. PARC MONTSOURIS dans imm. 1975, 6e étage, liv. + 3 chambres parfait état. Terrasse pl.-pied 32 m² + box. SEGONDI, téléph. 874-08-45.

Me MAISON-BLANCHE, plac. imm. superbe appt plein sud, liv. dble + 3 chbres, 2 s. de b., 3 dress. + chbre, ling., park.
VUE PANORAMIQUE
PX 1.650.000 F. A DÉBATTRE
622-03-80-359-69-04 (p.22).

SQUARE ARAGO bel appt. 58 m². Gd séj., av. chem., 1 chb., s. de bains, cuis., 272-40-19.

PLACE DE RUNGIS
(quartier parc Montsouris) Particulier vend STUDIO 33 m² + balcon, état neuf, immeuble standing, parking, cave. Px 360.000 F. T. 589-71-55.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS
Grand 4 pces tt cft, imm. pierre de taille. – Prix : 870.000 F.
LERMS : 535-14-40.

DAGUERRE/MAINE 354-95-10.
65 m², balcon, soleil.

15e arrdt

PASTEUR
IMMEUBLE STANDING
SÉJOUR + CHAMBRE
cuis., s. bains, 6e ét. ascens.
BALCON - SOLEIL
RARE. Prix 550.000 F.
S/pl. mardi, mercr. 14/19 h. 34, rue du Cotentin.

Bon 15e, bel imm. grand
2 P. PX 390.000 F.
Pptaire 281-63-49 ou 766-49-94.

TRÈS BEAU STUDIO
ds imm. réc., bon stand. Cuis. équipée avec fenêtre. S. de bns. Soleil, calme. 280.000 F. PARIMMO. – Tél. 554-70-72.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRAND STAND.
STUDIO, 2, 3, 4 PCES
1 studio . . . . 444.800 F
2 pces à partir de 688.400 F
3 pces à partir de 934.300 F
PRÊTS BONIFIÉS
Bureau de vente ouvert :
– Mardi au vendredi. de 14 h à 19 h.
– Samedi, de 11 h à 18 h, ou téléphonez au 575-62-78.

16e arrdt

5, AV. TH.-GAUTIER
Reste dans construction neuve quelques 2 p. et un 3 p., balc. park., gd stand., S/ pl. lundi, mercredi et jeudi 13 h.-19 h. Samedi 13 h à 17 h. Pptaire. Téléphone : 522-85-20.

17e arrdt

URGENT 577 25 42 / BON GP.

Me ROME GRAND 2 P..TT CFT. Bel immeuble. 515.000 F. 661-25-00.

18e arrdt

Près rue Ordener, bel imm. ancien, 2 p., entrée, cuis., w.-c., s. de. b. 209.000 F. Immo. Marcadet 252-01-82.

PIEDS BUTTES-MONTMARTRE
Studio, tt cft, imm. réc. 165.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
Un logement avec ou sans cft adressez-vous à un spécialiste.
IMMO MARCADET
88, rue Marcadet 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité intensifiée à nos frais, réalisation rapide, paiement compt. 252-01-82.

Mairie XVIIIe, rue Eugène Sûe, imm. p. de t., 2 p., cuis., w.-c., s. de b., cour. priv., r.-de-ch.
URGENT 169.000 F.
Immo Marcadet 252-01-82.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P., PARK.
Stud. à part. de . . 306.900 F
2 pces à partir de 431.500 F
3 pces à partir de 657 500 F
Pour renseign. : 575-62-78.

19e arrdt

A saisir PTE PANTIN. Imm. récent. 2 p., cuis. équip., park. 289.000 F. 661-25-00.

78-Yvelines

Particulier vend Parly-2
APPARTEMENT TYPE 2.
2e et dernier étage.
2-3 pièces, loggia vitrée, porte blindée, cave, parking extérieur. Prix 520.000 F. Parfait état. Tél. : 951-34-13.

91 - Essonne

BURES Me LA HAQUINIÈRE (FOCH), pet. pavill., 3 p., cft, s/vide-sanitaire, SUR 500 m². Prix 495.000 F, 577-96-85.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE - BÉCON 6 pces 134 m², immeuble 76, prox. transp. commerces, écoles, parc, 4e et dern. ét., séj. dble, 4 chbres, 2 bains, 1 salle d'eau, balcon, cave, box fermé, nombreux placards. Téléphone : 788-76-16.

Prox. front de Seine, bel imm. briques, 1935, gd 4 pces, tt cft + garage, 635.000 F. IMMO MARCADET, tél. 252-01-82.

LEVALLOIS, 500 m. métro, studio, tt confort, bel imm., asc., 210.000 F - 661-25-00.

HAUT DE SURESNES.
Imm. récent, standing, dernier ét., terrasse 90 m², vue dégagée, 200 m², réception triple. 4 chbres, cuis. équipée. Parkings. COMADIM. 296-15-53.

93 Seine-Saint-Denis

MAIRIE MONTREUIL
dans petite résid., stand., gd 3 pces 78 m², balc., cuis. éq., park. s/jard. 385.000 F. SIMRA 355-08-40.

94 Val-de-Marne

94 - GENTILLY, limite Paris. Imm. neuf. stand. marbre, appt dernier ét., 78 m², balc., terrasse. Téléph. 964-19-62.

FONTENAY R.E.R. BOIS
Imm. 1970. ÉLÉGANT DUPLEX, 105 m², 4 p., cft, 2 sanit., cheminée, bar + terrasse 30 m², plein sud, 990.000, 577-96-85.

Province

ALPES DU SUD
Corbier hiver-été 1.600/2.265. 3 PCES, 46 m² 6/8 personnes. 300.000 dt prêt C.N.E. 12,50 %. 150.000 F. Tél. 343-88-78.

NICE, Gambetta Buffa, trois pièces, confort, demi sous-sol, 300.000 F.
Ecr. s/n° 1.556 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

appartements achats

Ach. ds imm. PARIS début siècle, p. de t. Appt de classe occupé. Prix maxi 350/400.000 F Ecr. s/n° 8.464 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche 2 à 4 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire, 873-20-67 même le soir.

CONSEIL IMMOBILIER
Clientèle très sélectionnée rech. appts gd standing ds quartiers tr. résidentiels. Tél. 567-47-47 matin ou heures repas.

EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS
rech. URGENT APPART.
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience.
Tél. 296-58-46.

Buttes-Chaumont. Maison 7 p., tt confort, jardinet, garage. 10.000 F/mois, 344-23-25.

Région parisienne

ERMONT 5' GARE
G. F.F. loue dans immeuble.
NEUF DE STANDING
STUDIO 1.850 F + ch.
3 P. depuis 2.635 F + ch.
4 P. depuis 2.985 F + ch.
5 P. depuis 3.685 F + ch.
Sur place mardi, mercredi de 15 h à 19 h. 170-176, rue du Général-Leclerc.

SAINT-MANDÉ. Luxueux 100 m², 2 pces, cuisine équipée, park., 5.500 ch. comp., 344-23-25.

locations non meublées demandes

Région parisienne

APPTS ou VILLAS
2 à 10 pces, demandées pour Personnel et Cadres en cours mutation.
IMPORTANTE Cie ASSURANCE FRANÇAISE DIRECT A PARTICULIER, 504-48-21, p. 144.

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Société inter. rech. studio/petit appt. meublé, Paris pour loger stagiaire août + sept. S.V.P. Téléphone : 742-47-03.

EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS
rech. pour client. étrangère et diplom. APPARTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX
LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction. Beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 285-11-08.

appartements occupés

Rue Lentonnet
5 pièces, 98 m², occupé, 380-75-20.

ALÉSIA vend OCCUPÉS dans beau petit imm. rénové 1981, jardin intérieur, calme, 3 PIÈCES, 54 m², 250.000 F et ensemble pour magnifique DUPLEX 2 fois 3 p., de 61 m², soleil, 630.000 F. 343-88-78.

maisons individuelles

PORT GRIMAUD (VAR)
vends MAISON + anneau.
BAUDISSON, 4, Lamothe-Guérin, 83000 TOULON.

VAR - 10 km LELUC, 30 km Sainte-Maxime
MAISON DANS VILLAGE
Duplex, 2 p., cuis., s. d'eau, w.-c.
TERRASSE 10 M2
état parfait, habitable de suite. 300.000 F. 522-91-33, ap. 18 h.

pavillons

95 - EAUBONNE CENTRE (bientôt R.E.R.). Pavillons nfs. Belles prest. marbre à partir de 890.000 F + 1 pav. remis à nf à 495.000 F. 964-19-62.

94, FONTENAY-SOUS-BOIS, près transports et commerçants vaste pav., 5 p. tt cft sur 1000 m² de jard. 660.000 F. Téléphone : 347-57-07.

villas

YERRES. Résidentiel, villa : séjour 65 m², 5 chbres, cfort, 220 m² habit., 110 m² ss-sol. Jdin avec piscine. 285-00-59.

fermettes

AIX-EN-PROVENCE
FERMETTE A RESTAURER 920 m² terrain, 5 pièces + garages + dépendances. Beaux arbres. Écrire n° 4.064, Havas 13100 Aix-en-Provence.

villégiature

Au soleil dans le Var.
Vacances formule club sports, piscine, loisirs, soirées animation. Hébergement mobil home, places disponibles.
Téléphone : (94) 40-04-22.

propriétés

MONTMARTRE - TERTRE
Part. vend dir. maison caract. 200 m² habit. + 50 m² terrain, cheminée bois 17e s. Garage. Prix : 2.400.000 F. Tél. pour R.-V. au 065-76-19.

PROVENCE LUBERON bastide 400 m² utile. + dépend. + 47.000 m². Px 950.000 F. ou crédit. MARCHAND. 84220. Le Coustelet. Tél : (90) 71-92-92.

Vieille ferme quercynoise très stylée 5 ha libres. A saisir : 425.000 F. F. JARGEAU. 47500. Libos. Tél. : (53) 71-01-28.

ANTONY centre, 300 m. Mo, commerces, lycée, quartier résidentiel, idéal prof. libérale. Sous-sol complet, ch. ctl gaz, cave, buanderie, s. de jeux, gar. 2 voitures, 8 chbres, 3 s. de bains, 3 w.-c., séj. 70 m², cheminée, cuis. équipée. 300 m² habit., terrasse suspendue avec accès jardin. Terrain 450 m², état impeccable. 683-42-46.

terrains

78 - MESNIL-LE-ROI
Domaine résidenz., 2.045 m², gde fac. Viab. sud. 964-19-62.

viagers

8e-St-Augustin, 2 p. occupé. fme 77 ans. 130.000 + 1.670.

Pte d'Orléans, atelier d'artiste + 2 p. + tt cft. 185.000 + 4.000. Occupé fme 77 ans.
F. CRUZ 266-19-00.
8, rue La Boétie, Paris-8e.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

1er, place Vendôme . 270 m²
10e, Bonne-Nouvelle . 423 m²
13e, porte Italie . . . 1300 m²
19e, Stalingrad . . . . 629 m²
19e, J.-Jaurès . . 410/220 m²
Neuilly (Mo) . . . . . . 480 m²
Prox. DÉFENSE div. . 1500 m²

PRÉBAIL
Téléphone 260-32-68.

DOMICILIATION 16e - CHPS-ÉLYSÉES
140 F A 340 F PAR MOIS.
CIDES : 723-82-10.

BUREAUX
VOUS CHERCHEZ 300 m² ET PLUS
APPELEZ 776-44-88.

8e - BOÉTIE
Bureaux meublés, standing location courte/longue durée. Avec tous services secrétariat.
ACTE 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique.
Téléphone 355-17-50.

8e - COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATION
250 F/350 F PAR MOIS.
A.F.C. : 359-20-20.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
CONSTITUTIONS STÉS,
ASPAC, 293-60-50 +

66 CHPS-ÉLYSÉES
vous accueille
BUREAUX MEUBLÉS
Jour - Semaine - Mois
SALLES DE RÉUNION
Conférences - Lunches
DOMICILIATION 600 F
Services - Secrétariat
Téléphone 562-66-00.

EMBASSY-SERVICE
Téléphonez au : 562-62-14.
RECH. 3 A 6 BUREAUX
excellentes adresses calmes.

SAINT-ANTOINE (11e)
Rez-de-chaussée 17 bureaux DISPONIBILITÉ A CONVENANCE Téléphonez au : 723-30-40.

BUSINESS BURO
BUREAU ou DOMICILIATION depuis 150 F par mois. Téléphonez au 296-38-74.

locaux commerciaux

Locations

BEAUBOURG
A CÉDER
1.000 m², façade 18 mètres.
PRÉBAIL : 260-32-68.

RIQUET : 900 m²
PRÉBAIL : 260-32-68.

Ventes

A VENDRE
plein centre des affaires à GENÈVE (Suisse)
ABCADE, environ 400 m² sur trois niveaux.
Actuellement restaurant FAST FOOD, mais conviendrait à tout usage, boutique, banque, etc. Situation except. en zone piétonne. Bail 14 ans, grosse reprise. Pour tous rens. écr. sous référence 22-1018, PUBLICITAS CH-1002 LAUSANNE.

PARIS-8e, local commercial. 7 pièces 135 m² comprenant institut de beauté, 3 cabines UVA, distribution exclusive Paris, région parisienne marque produits beauté. Loyer 3.600 F/mois. Prix vte 280.000 F. Tél. : 866-63-23.

Proxim. MARAIS : 1.000 m². VANVES : 755 m².
PRÉBAIL : 260-32-68.

locaux industriels

Locations

ENTREPOTS
VOUS CHERCHEZ 1.000 m² ET PLUS
APPELEZ 776-44-88.

fonds de commerce

Ventes

PARIS LIBR./PAP./JNAUX/ TABACS. C.A. : 6.000.000 F avec 800.000 F logem. Grds rapport. Tél. au 355-08-40.

VENDS
PLEIN CENTRE DE PERPIGNAN
Emplac. except. magasin vide bail, T.C. 750.000 F. S'adresser directement au propriétaire M. BATAILLE, B.P. 30.21, 66015 PERPIGNAN, CEDEX. Tél. (68) 50-08-89.

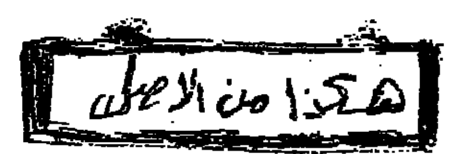
boutiques

Ventes

14, RUE DAGUERRE
Local de 25 m² + caves. Cession de bail.
SARI : 776-44-88.

FBG SAINT-HONORÉ
Galerie des Antiquaires 57 m² en rez-de-chaussée. Cession de bail.
SARI : 776-44-88.

BOUL. DE CLICHY
Carrefour de la Fourche
Local de 27 m² + 35 m², 1er ét. un local de 30 m². Cession de baux.
SARI : 776-44-88.



LES BANQUES ÉTRANGÈRES EN FRANCE

Un ferment de concurrence

***SI** l'expansion des banques françaises à l'étranger a été particulièrement spectaculaire depuis quinze ans (le Monde du 28 mai 1982), l'accroissement de la présence des banques étrangères en France a été non moins spectaculaire : depuis douze ans leur nombre a été quasiment triplé, atteignant 145 sur 400 banques inscrites, plus du tiers. Certes, nombre de ces banques sont de taille réduite, mais, tout de même, le total de leurs bilans représente plus de 17 % de celui des banques inscrites, contre 11 % il y a dix ans ; elles recueillent 9,3 % des dépôts et distribuent 13 % des crédits, ce qui suffit à leur conférer un poids non négligeable. Après New-York et Londres, Paris est la place où se sont fixés le plus d'établissements étrangers.*

***PARMI** les premières arrivées, on trouve, naturellement, les banques américaines, soucieuses de suivre leurs clients dans la conquête des marchés européens : en tête, la Citibank, suivie de près par la Chase Manhattan, la Morgan Guaranty Trust, un peu derrière, la Bank of America, sans oublier l'American Express en pleine croissance, la Manufacturers Hanover, la Continental Illinois, la Bankers Trust, la Chemical, bref les grands noms des Etats-Unis et du monde entier. Derrière eux, les Britanniques, arrivés avec la première guerre mondiale, à la suite des soldats et des touristes près de la Côte d'Azur, puis après une éclipse, revenus en force dans les années 70 pour ouvrir des guichets, comme la Barclays, ou faire des affaires en rachetant une banque, comme la Midland. Puis, avec le boom des pétrodollars, cela a été le tour du Proche-Orient, du Moyen-Orient, et les banques arabes, en association, d'abord, avec les banques nationales françaises (l'U.B.A.F., la B.A.I.I., la F.R.A.B.), puis seules. C'est le moment que choisit ainsi la Bank Leumi, d'Israël, et, aussi, le Banco do Brasil. En 1975, l'éclatement de la bataille de Beyrouth déclenche l'exode des banques libanaises, près d'une vingtaine maintenant. Parallèlement, l'afflux des immigrants portugais incite les banques de Lisbonne à suivre leurs clients, tandis que les banques espagnoles, outre la collecte des dépôts de leurs nombreux nationaux présents en France, s'installent à Paris en prévision de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.*

***LA** gamme des activités exercées par toutes ces banques couvre tout l'éventail des activités bancaires : collecte des dépôts (c'est le moins fréquent), crédits aux entreprises (pratiquement pas aux particuliers), crédits à l'exportation et à l'importation (les banques américaines... et les autres), les montages des crédits en eurodollars, l'immobilier et les opérations de change (c'est le cas, avec succès, de la Midland). Fait piquant, la plus grosse banque étrangère en France est celle de l'U.R.S.S., la Banque commerciale de l'Europe du Nord.*

***MAI 1981** : la victoire de la gauche en France annonce la nationalisation des banques, à laquelle échapperont les établissements étrangers. Cela ne servirait à rien, et cela coûterait trop cher sur le plan des relations internationales, d'autant que ces établissements vont devenir précieux pour mobiliser ce qui va devenir une ressource capitale face à un endettement extérieur croissant : les crédits en devises.*

***ILS** vont également devenir précieux pour les particuliers fortunés, qui pensent trouver chez eux, à tort ou à raison, plus de discrétion que dans les établissements nationalisés : en deux ans, certains départements « gestion de portefeuille » ont doublé de volume, d'autant que, parmi eux, figurent ceux d'établissements français bien connus dans ce domaine et passés sous contrôle étranger comme Neuflize-Schlumberger-Mallet, ou plus récemment la Banque Louis-Dreyfus. Sans doute, les déplacements de capitaux, par rapport à la masse totale, ne sont pas fabuleux, mais ils créent une émulation profitable, à l'heure où, au plus haut niveau de l'Etat, on appelle à l'épargne et à l'investissement. La concurrence, toujours la concurrence : c'est le ferment d'une saine activité et de l'imagination créatrice. Sans aucun doute, la présence d'un imposant bataillon de banques étrangères en France contribue à l'entretenir et à garder les frontières ouvertes vers le large.*

FRANÇOIS RENARD.

LES AMÉRICAINES : un pont entre la France et l'extérieur

PREMIÈRES dans le monde, installées sur toute la planète, les banques américaines ne pouvaient éviter de s'implanter en France, la première ayant été la Morgan Guaranty Trust en 1868, suivie par l'American Express en 1895, par la Citibank en 1911, par la Chase Manhattan en 1930, puis, en 1956, par la Bank of America.

Plus récemment sont arrivées la Manufacturers Hanover, la Continental Illinois (1962), la First National Bank of Chicago (1969), la Chemical Bank et la Marine Midland (1971), la First National Bank of Boston (1972), la Pittsburgh National Bank (1974), la Banque Wedge, etc.

Traditionnellement, aux yeux des Français, les banques américaines sont venues en Europe et à Paris pour suivre leur clientèle d'origine, notamment les puissantes multinationales qui ont essaimé de par le monde. Quoi d'étonnant qu'elles aient, tout naturellement, tenu au départ, et tiennent encore les comptes des filiales françaises d'I.B.M., de Colgate-Palmolive, d'Esso, d'I.T.T., etc. ? Mais depuis la fin des années 60 et le début des années 70, un véritable bouleversement s'est produit dans la structure de leurs portefeuilles. Auparavant, ces banques consacraient 80 % à 90 % de leurs activités aux firmes américaines, et le reste aux firmes locales. Aujourd'hui, la proportion est presque inversée, en raison du prodigieux essor des multinationales françaises, Renault, Elf-Aquitaine, Michelin, Saint-Gobain, PUK, Rhône-Poulenc. Ces dernières, s'ouvrant aux horizons lointains, ont dû rechercher d'importants financements internationaux. Elles l'ont fait, d'abord, auprès des banques françaises, dont on connaît le développement non moins prodigieux sur les marchés étrangers, prenant pratiquement la deuxième place mondiale (*le Monde* du 28 mai 1982). La B.N.P., le Crédit lyonnais, la Société générale, Paribas, Indosuez, le C.C.F., le Crédit du Nord et bien d'autres ont, elles aussi, suivi leurs clients au-delà des frontières. Néanmoins, au fur et à mesure que grossissaient les « lignes » de crédit accordées à leurs clients, les banques françaises, si grosses fussent-elles, devaient commencer à compter. Tout d'abord, on le sait, il existe des limites au financement global (intérieur et extérieur) sur une entreprise donnée (risque général) : à partir d'un certain niveau, il devient opportun, et même indispensable, de répartir le fardeau, notamment pour la part extérieure. Ensuite se pose le problème de l'approvisionnement en capitaux, essentiellement sur le marché des eurodollars. Dans ces conditions, le recours aux banques américaines est devenu habituel, d'autant que ces établissements, dont les comptes sont en dollars, sont moins vulnérables aux risques de change. Ajoutons que de nombreuses multinationales françaises, dans leur effort de pénétration sur les marchés extérieurs, ne manquent pas de recourir aux bons services des banques américaines, dont les atouts principaux sont : l'effet de réseau (commun, il est vrai, avec les banques françaises à l'étranger) ; l'atténuation des risques « dollar » et la taille des établissements ; une sophistication poussée sur tous les types de placement.

Inversement, si, pour les entreprises américaines nouvelles venues en France, les banques de leur pays installées sur place constituent un point de passage obligé (exemple, pour les entrepreneurs dynamiques de la Silicone Valley, en Californie, il est logique de s'adresser à la Bank of America, dont le siège, on le sait, est à San-Francisco), pour les multinationales installées depuis longtemps en France, il est devenu habituel de confier une part non négligeable de leurs opérations à une banque française.

Sur le plan de la gestion, la caractéristique principale des banques américaines est de rechercher une bonne rentabilité des actifs, quitte à limiter les opérations ou à multiplier celles nécessitant peu de moyens en capitaux, comme les engagements par signature, qui, à la Bank of America, par exemple, ont triplé en trois ans, avec le maximum de commissions sur montages financiers.

La même préoccupation de rentabilité les conduit à limiter au minimum les opérations avec les particuliers, sauf dans des conditions très favorables pour elles (maintien de dépôts élevés sur les comptes courants). Enfin, se pose pour elles le problème des ressources, dont la plus grande partie est fournie par le marché monétaire (interbancaire), avec un recours accru aux opérations en devises. Autre problème aigu, celui de l'encadrement du crédit, qui limite sévèrement leur activité, notamment pour celles qui n'ont pas beaucoup de références anciennes : la Bakers Trust, pour repousser un peu ces limites, vient par exemple de créer une banque d'affaires de droit français avec un capital initial de 50 millions de dollars (380 millions de francs). Une belle fiche d'entrée...

F. R.

SOMMAIRE

Dossier réalisé par FRANÇOIS RENARD et SERGE MARTI

BARCLAYS BANK : la plus française des britanniques

Quarante et un guichets

Avec ses quarante et un guichets, la Barclays Bank est assurément la banque étrangère la plus engagée sur le marché français, à l'exception de Sudaméris, banque consortiale à prédominance italienne (Banca Commerciale Italiana). Son implantation remonte à la première guerre mondiale, cette grande banque britannique, la première, suivant ses clients : d'abord les soldats, dans les grands ports du Nord, puis les touristes de la Côte d'Azur. Elle ouvre donc des guichets à Boulogne-sur-Mer en 1918, à Nice en 1920, à Aix-les-Bains en 1928. Après une période de demi-sommeil, avant et après la seconde guerre mondiale, l'expansion territoriale reprend en 1968, avec l'ouverture d'agences à Calais, à Antibes, à Paris. Puis, c'est *la transformation* en *société française*, et, dans les années 70, une série d'acquisitions : le rachat à la Lloyds, autre britannique, de trois agences à Lille, à Roubaix et à Dunkerque ; à la Banque franco-allemande de trois succursales à Strasbourg, à Sarreguemines et à Saint-Avold. En 1978, la Barclays française acquiert la Banque la Prudence, à Grenoble, cent onzième *établissement* français de l'époque, avec ses quatre agences, puis la société financière Lutetia. Tout dernièrement, en janvier 1983, elle prend, des mains de la Citicorp, le contrôle de la Société de crédit pour l'acquisition des immeubles (SCAM), *établissement financier* spécialisé dans les prêts hypothécaires aux particuliers et les crédits aux promoteurs immobiliers. S'y ajoute l'acquisition de la SOBI à Monte-Carlo (crédits pour l'achat de résidences secondaires). Au seuil de l'été 1983, avec l'ouverture de trois autres agences, à Toulouse et à Bayonne, notamment, la Barclays compte donc quarante et un guichets, avec la plus forte collecte de *dépôts pour une banque étrangère*, rivalisant, toutefois, avec Neuflize-Schlumberger-Mallet.

En 1982, autre orientation, la Barclays annonce la création d'une filiale, la Financière Barclays, qui jouera le rôle d'une banque d'affaires avec deux axes de développement : en France, les conseils aux *entreprises, notamment les grosses* P.M.E., pour mener à bien des prises de participation ou des opérations de désinvestissement ; à l'étranger, appuis aux projets d'implantation d'entreprises françaises, grâce au réseau international de Barclays sur quatre-vingt-trois pays.

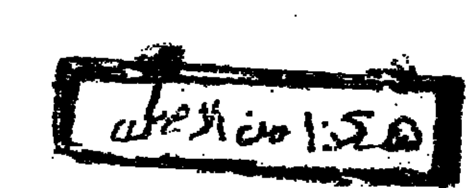
La Barclays se targue d'être un *modèle inhabituel de banque étrangère* en France : son état-major est presque entièrement français, sa clientèle est à 85 % française, son tissu d'agences est nourri par la clientèle française, elle favorise les exportations françaises, bref elle arbore presque le pavillon tricolore.

Pour le reste, elle connaît les problèmes des banques métropolitaines, notamment l'encadrement du crédit, à laquelle elle essaie d'échapper avec les crédits en eurodevises, soit la moitié de ses 8 milliards de francs de dépôts. Dernière caractéristique, la Barclays française a doublé son activité *« gestion de fortune »*, comme la plupart de ses homologues étrangères. Toujours l'effet de « confidentialité »...

F. R.

BANQUES ÉTRANGÈRES EN FRANCE
ORDRE CHRONOLOGIQUE

1863	Banque Ottomane
1868	Morgan Guaranty Trust Company of New York
1881	Hongkong and Shangai Banking Corporation
1902	Banco de Bilbao
1905	American Express International Banking Corporation (1er établissement : 1895)
1910	Banque Sudameris
1911	Banque belge (France) ; Citibank N.A. ; Lloyds Bank International Limited (France)
1918	Banque Sudameris (France)
1919	The Royal Bank of Canada (France)
1921	Banque commerciale pour l'Europe du Nord ; Eurobank ; International Westminster Bank Limited
1922	Barclays Bank S.A.
1923	Banco Espanol en Paris
1924	Banco di Roma (France)
1929	Bank Polska Kasa Opieki ; Banque franco-portugaise
1930	Chase Manhattan Bank N.A.
1933	Société industrielle et financière pour l'Amérique du Sud
1946	Cook (Thomas) Bankers (France) Ltd
1955	Bank of America
1956	Banque libanaise pour le commerce
1958	Banque franco-allemande ; Lloyds Bank (Cannes) S.A.
1960	Union tunisienne de banques
1961	Bank of Tokyo
1963	Bank Saderat Iran ; Morgan et Cie S.A.
1965	Finterbank Zurich (France)
1967	Banque de la Société financière européenne ; Compagnie privée de banque ; French American Banking Corporation
1968	Banco Popular Espanol ; Bankers Trust Company ; Banque européenne de Tokyo ; Continental Illinois National Bank and Trust Company of Chicago ; Manufacturers Hanover ; Banque nordique
1969	Bank Melli Iran ; Banque franco-arabe d'investissements internationaux ; Frab Bank International ; Banque N.M.B. Interunion ; First National Bank of Chicago ; Grindlays Bank S.A.
1970	Banco Central ; Union de banques arabes et françaises (UBAF)
1971	Banco do Brasil ; Bank Leumi-Le Israël (France) ; Banque arabe privée ; Chemical Bank ; Marine Midland
1972	Banco Pinto & Sotto Mayor ; Banco de Santander ; Banque Chaabi du Maroc ; Banque marocaine du commerce extérieur ; Canadian Imperial Bank of Commerce ; First National Bank of Boston ; Trade Development Bank (France) S.A.
1973	Banco Pastor ; Bank of India ; Banque arabe et internationale d'investissements (B.A.I.I.) ; Standard Chartered Bank Ltd
1974	Banco Borges e Irmao ; Banco Portugues do Atlantico ; Bank of Credit and Commerce International (OVERSEAS) Ltd ; Banque intercontinentale arabe ; Banque internationale pour le financement de l'énergie nucléaire (BIFEN) ; Caixa General de Depositos ; Chase Manhattan S.A. ; Crédit français international ; Korea Exchange Bank ; Pittsburgh National Bank
1975	Bank Tejarat Iran ; Banque nationale de développement du Sénégal ; National Bank of Pakistan
1976	Al Saudi Banque S.A. ; Banco de Vizcaya ; Banque européenne pour le Moyen-Orient ; Banque libano-française (France) ; Banque de la Méditerranée (France) S.A. ; Banque de l'Orient arabe et d'outre-mer (BANORABE) ; Canadian Imperial Bank of Commerce (International) ; Commerzbank A.G. ; Compagnie financière de la Méditerranée ; Saudi Lebanese Bank for the Middle East
1977	Banco do Estado de Sao Paulo ; Banco Hispano-Americano ; Banco Urquijo ; Banque Sepah ; Banque Trad-Crédit lyonnais (France) ; Deutsche Bank A.G. ; Lebanese Arab Bank (France) S.A. ; Neuflize (de) Schlumberger Mallet (banque) ; Qatar National Bank
1978	Arab Bank Limited ; Compagnie financière Midland ; National Bank of Abu Dhabi ; Société bancaire arabe ; Société bancaire de Paris
1979	Banque Audi (France) S.A. ; Banque nationale de Grèce (France) ; Banque de la prudence ; Midland Bank S.A. ; Citibank S.A. ; Ifabanque S.A. ; Midland Bank Limited ; Morin-Pons (veuve) ; Société nouvelle de la banque de Syrie et du Liban (Europe) S.A.
1980	Alef Bank S.A. ; Banca Nazionale del Lavoro ; Banque Byblos France ; Banque de crédit-General Motors ; Banque Wedge ; Crédit commercial de France (Moyen-Orient) Paris ; Crédit suisse (Moyen-Orient) S.A. France ; Habib Bank Limited ; Keyser Ullmann France ; Kuwaiti French Bank ; Saudi European Bank S.A. ; Banque internationale de Monaco Richard Daus ; Compagnie monégasque de banque ; Société de crédit et de banque de Monaco SOCREDIT ; Banque de placements et de crédit ; Société de banque et d'investissements SOBI
1981	Banco de la Nacion Argentina ; State Bank of India ; N.M.B. Banque (France) S.A. ; Banque Socrédit France
1982	Chemical Bank (France) S.A. ; Compagnie financière Barclays
1983	Bayerische Vereinsbank (France) ; Fuji Bank.



Les franco-étrangères

SOUS ce vocable, on pourrait regrouper les établissements français bien implantés sur le sol national et dont le contrôle est passé dans des mains étrangères ces dernières années. L'un des premiers a été Neuflize-Schlumberger-Mallet (N.S.M.), l'une des plus vieilles banques françaises, fleuron de la haute société prostestante. Grande spécialiste de la gestion des fortunes, avec une « conservation » qui avoisinerait les 20 milliards de francs, dotée d'une division « entreprises » très active, avec des clients fidèles, N.S.M. vit son capital passer progressivement dans des mains néerlandaises, à savoir la puissante Algemene Bank Nederland (A.B.N.). Puis ce fut le tour de la banque Louis Dreyfus, dont le transfert de 50 % de son capital en des mains belges (Bruxelles-Lambert) fut longtemps bloqué sous la présidence de M. Giscard d'Estaing pour des raisons de politique radiophonique. Ajoutons les banques appartenant à des non-résidents, et qui, comme celles détenues par des banques étrangères, ont échappé à la nationalisation : la Banque Hottinguer (intérêts suisses), la Banque Rivaud (intérêts situés au Vanuatu, ex-Nouvelles-Hébrides), la Banque privée de gestion financière (B.P.G.F.), détenue à près de 53 % par plusieurs établissements européens, et la dernière, mais non la moindre, la Banque Lazard (intérêts américains et M. Michel David-Weill).

LA BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE

Retour aux sources

« *NOUS figurons désormais parmi les cinq grandes banques d'affaires françaises aux côtés de Paribas, Suez, Worms et Lazard* », déclarait, le 10 décembre 1980, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Paul Gendry, P.-D.G. et animateur de la Banque privée de gestion financière (B.P.G.F.). Avec habileté et au terme d'opérations boursières et discrètes amorcées au début de 1980, son établissement avait acquis pour 200 millions de francs 41 % du capital de la Librairie Hachette, pour en recéder la plus grande partie au groupe Matra. « *Avec 300 millions de francs de fonds propres, 8 milliards de francs de bilan, nous figurons parmi les vingt premières banques du pays.* » Il avait omis d'ajouter que la B.P.G.F., en relations avec tout ce qui compte en France sur le plan financier, sans compter l'étranger, avait acquis les moyens d'effectuer des opérations industrielles de grand style : comme la prise de contrôle de Hachette.

Créée en 1944 par un petit groupe de financiers : M. Jacques Merlin, qui fut président du Crédit commercial de France, M. Alexandre Ricard et M. Louis Signorino, auxquels devaient se joindre ultérieurement MM. Jean-Luc Gendry et Jean-Pierre Lacoste, actuellement directeur général adjoint, la Société privée de gestion financière (S.P.G.F.) se spécialise, dès le départ, dans l'étude et la réalisation des placements pour les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraite, etc.). Elle commença par les obligations, s'appuyant sur un service d'actuariat étoffé et mettant au point des formules originales : c'est elle qui conçut notamment, en collaboration avec E.D.F., les premiers bons indexés sur le kilowatt-heure, et participa avec la Caisse des dépôts à la mise sur pied des emprunts unifiés des collectivités locales.

Par la suite, elle agrandit le champ de ses activités en procédant à des « montages » financiers destinés aux investisseurs institutionnels : en 1972, la S.P.G.F. lançait la première opération de cession-bail (lease back) avec le rachat du siège social de Saint-Gobain. Puis, toujours pour le compte de ces investisseurs, elle assura le montage du financement de la tour Montparnasse et participa à celui du quartier Meriadeck à Bordeaux, du Forum des Halles à Paris.

Sans oublier les centres commerciaux de La Part-Dieu à Lyon, du Vaudreuil près de Rouen, de Cergy près de Pontoise.

En 1976, en participation avec le groupe immobilier de M. Jean-Claude Aaron, la S.P.G.F. prit le contrôle d'une grande part des activités du groupe Balkany, notamment le centre commercial de Parly-2. En 1978, elle se transforma en banque privée de gestion financière (B.P.G.F.), en fusionnant avec la Banque française de dépôts et de titres, et renforça ses fonds propres en acquérant la Rente foncière, une société immobilière. Cette double opération lui permit de devenir banque d'affaires et un agent actif dans les affaires. Dans l'immobilier, la B.P.G.F. acquit, fin 1979, à compte à demi avec des intérêts koweïtiens, le siège social de Rhône-Poulenc, à Paris, avenue Montaigne, pour 500 millions de francs, le « soufflant » à la Société générale qui le convoitait. Sa filiale, la Réunion foncière, qui avait acquis à Paris plusieurs années auparavant, avec d'autres investisseurs, les murs du Fouquet's, du Café de Paris, du Lido et du Normandie, les revendit fort cher, à des investisseurs arabes.

Auparavant, la B.P.G.F. avait emporté, sur la B.N.P., le contrôle de la Société foncière du Château d'Eau (FOCEP). Sur le plan industriel, elle procède à des restructurations de capital, notamment celles de Bonduelle, premier fabricant français de conserves de légumes, du groupe Richier (matériel de travaux publics), avec la société Sambron, de la société Bertrand Faure Epéda (après une lutte avec le groupe Revillon), sans oublier la Sucomad, « soufflée » à Neuflize-Schlumberger-Mallet, et la B.C.T., qui se vendit à la banque britannique Midland avec son concours.

De rares échecs, le plus connu étant le rachat d'Etoile Participations, disputé et obtenu par un autre candidat au rôle de banque d'affaires, M. Dominique de la Martinière, P.-D.G. de Gaz et Eaux, filiale de l'IDI.

Des atouts précieux

C'était un palmarès dont M. Jean-Luc Gendry et son équipe de 250 personnes, dont 100 cadres, pouvaient à bon droit, se montrer fier.

Hélas, la roche Tarpéienne est proche du Capitole. Toutes les opérations ne réussissent pas, notamment celle qui conduisit la B.P.G.F. à faire racheter le groupe d'assurance Drouot, pour 500 millions de francs, à la société de bâtiment et travaux publics Bouygues, en mal de diversification. Non seulement cette opération échoua, à la suite d'un procès intenté à l'acheteur, et perdu par lui, mais il s'avéra qu'elle aurait été très mauvaise pour Bouygues, tout heureux finalement de récupérer sa mise. Ensuite, et surtout, tout au long des années précédentes, M. Gendry s'était fait des ennemis au sein de la communauté bancaire, où on n'aime pas beaucoup les francs-tireurs. Il avait, ainsi, mécontenté M. Lauré, P.-D.G. de la Société générale, l'un de ses actionnaires, très agacé d'avoir été laissé à l'écart lors de l'opération Hachette. Ces inimitiés pesèrent de tout leur poids lorsque la B.P.G.F. se trouva lourdement engagée dans une opération immobilière de grand style, la construction d'une tour à la Défense avec 100 000 mètres carrés loués d'avance à I.B.M. Europe pour juillet 1983. C'était une affaire d'envergure (un milliard de francs), financée en grande partie à court terme, dans l'euphorie des années 1979-1980, avec l'espoir d'une revente rapide à des investisseurs institutionnels. Mais le brutal retournement de conjoncture dans l'immobilier, notamment de bureaux, depuis 1981, mit à mal ce beau schéma, l'encadrement du crédit fut durci, et la B.P.G.F. se trouva proprement « étranglée ». M. Jean-Luc Gendry, jugé imprudent par son conseil d'administration, où figure notamment le Crédit lyonnais, fut contraint à la démission le 3 février 1983, pour se trouver remplacé par M. Gilles Brac de la Perrière, inspecteur général des finances, ancien P.-D.G. de la Lyonnaise de dépôts et actuel président de la Sofaris. Il y a gros à parier que le nouveau président, au prix de quelques sacrifices, et de pertes assez lourdes pour la B.P.G.F., recevra les concours nécessaires de la communauté financière, mais une chose est sûre, néanmoins : la B.P.G.F. devra revenir à son activité d'origine, l'ingénierie financière, notamment obligataire, pour le compte de ses clients traditionnels et institutionnels. Les banques étrangères étant devenues majoritaires (52,88 %) dans son capital avant le 10 mai 1981, après le retrait de la Société générale, la B.P.G.F., on le sait, a échappé à la nationalisation. Dans ces conditions, sa double appartenance et le parrainage de ses actionnaires extérieurs, comme la Société générale de Belgique, la Merchant Bank britannique Schroder and Wagg, l'Amsterdam Rotterdam Bank, lui donnent des atouts précieux vis-à-vis de concurrents redoutables comme la Barclays, par exemple, et peut lui permettre d'attirer toute une fraction de la clientèle française qui ne veut plus aller chez les « nationalisés ». D'une façon ou d'une autre, c'est un véritable « retour aux sources ».

F. R.

LOUIS-DREYFUS : une prudente diversification

CLASSÉE dans la catégorie des non-résidents en raison de la détention de la moitié de son capital par le groupe Bruxelles-Lambert (1), aux côtés d'une douzaine d'autres établissements, parmi lesquels la Banque Rivaud et Lazard Frères, la Banque Louis-Dreyfus, filiale à 50 % du groupe Dreyfus, figure dans le peloton de tête des banques d'affaires françaises restées privées.

Historiquement orienté vers le négoce des céréales, une activité qu'il exerce depuis le milieu du dix-neuvième siècle, le groupe a rapidement figuré parmi les trois grands de ce secteur. Mais, depuis quelques années, le négoce proprement dit a été progressivement élargi à l'ensemble de l'industrie agro-alimentaire, notamment dans les viandes, avec une série d'implantations dans de très nombreux pays (Etats-Unis, Brésil, Argentine, principalement.

Parallèlement à l'activité de négoce, le groupe Louis-Dreyfus possède depuis de nombreuses années une importante flotte marchande grâce à des participations, généralement majoritaires, dans plusieurs pools d'armement qui lui permettent de gérer de nombreux navires pour le compte d'autres armateurs.

D'un département à une banque

Enfin, la Banque, née au début du siècle (en 1905) pour assurer le service financier du groupe à l'époque, a fonctionné dans un premier temps sous la forme d'un simple département, dont les activités sont interrompues durant la seconde guerre mondiale, pour devenir, en 1953, l'actuelle Banque Louis-Dreyfus, avec un total de bilan qui dépassait les 10 milliards de francs à la fin mai 1983.

Outre son siège social de la rue Rabelais, la Banque ne disposait jusqu'ici que de trois agences (une à Paris, avenue de la Grande-Armée, une autre à Nice et une agence à Dunkerque), mais une quatrième succursale a ouvert ses portes à Lille le 24 janvier dernier. Cette timide extension du réseau s'inscrit dans le cadre d'une prudente diversification amorcée depuis quatre ou cinq ans vers les moyennes entreprises ou plutôt ce que les dirigeants de la rue Rabelais appellent les « *grandes moyennes* », tout en conservant des liens privilégiés avec les grandes entreprises françaises qui ont constitué de tout temps l'essentiel du fonds de commerce de la Banque Louis-Dreyfus.

Le «remodelage» du fonds de commerce

Cette orientation vers les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires compris entre 200 et 500 millions de francs en moyenne a été confirmée lors de la dernière assemblée ordinaire de la banque, lorsque le président de son directoire, M. Jean-Luc Ewald (ancien directeur général de la banque Hervet, nommé président de la Banque Louis-Dreyfus en octobre 1980) a indiqué que son établissement entendait poursuivre « *le remodelage de son fonds de commerce en se montrant très attentive aux risques liés à la conjoncture actuelle et en privilégiant les moyennes entreprises auxquelles elle propose les mêmes services que ceux qu'elle met traditionnellement à la disposition des plus grandes d'entre elles* ».

Parmi ces services figure un département important et bien connu de financement des opérations sur l'étranger, notamment dans les secteurs du négoce de céréales et de matières premières, ainsi que de l'armement maritime, avec des prêts en devises consentis à la clientèle privée et aux banques étrangères, dont le montant a d'ailleurs pratiquement triplé entre 1979 et 1982. Les ramifications internationales de la banque ont également permis le développement d'une importante activité d'arbitrage-titres. Celle-ci représente à elle seule les trois quarts de l'ensemble de l'activité financière, qui s'appuie notamment sur une équipe de spécialistes de l'or et des mines d'or réputée sur la place de Paris.

Grâce à ce département arbitrage-titres et à un autre secteur chargé plus spécialement du montage juridique et financier de tous les types d'opérations immobilières, la Banque Louis-Dreyfus possède une importante clientèle d'investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraite...), mais la clientèle particulière a elle aussi augmenté au cours des dernières années (surtout dans le département de gestion de patrimoine), à tel point que la moyenne journalière des dépôts, exprimée en francs et en devises, s'élevait à 2,8 milliards de francs à la fin 1982, un chiffre qui marque une progression de *31 % sur l'année précédente.*

S. M.

(1) Le capital de la banque est réparti à parts égales entre le groupe Louis-Dreyfus, principalement par l'intermédiaire de la société anonyme Louis-Dreyfus et Cie et la Banque Bruxelles-Lambert (B.B.L.), seconde banque belge de dépôts après la Société générale de Belgique et dont le bilan est aujourd'hui largement supérieur à 100 milliards de francs français.

Le poids des étrangères

14 % des crédits

AU 4 janvier 1983, 145 banques étrangères exerçaient une activité en France ou dans la principauté de Monaco, contre une cinquantaine en 1970 : leur nombre a donc quasiment triplé en une douzaine d'années. Après New-York et Londres, Paris est la ville qui comprend le plus d'établissements étrangers, répartis comme suit : 119 banques de dépôts, 57 agences, 62 sociétés de formes juridiques françaises ou monégasques, 20 banques d'affaires, 1 agence, 19 sociétés de forme juridique française ou monégasque. En ce qui concerne la répartition géographique, 34 pays sont directement représentés, les Etats-Unis arrivant toujours en tête avec 22 banques, devant le Royaume-Uni (13 banques) et le Liban (12 banques).

Mesuré par le total des situations et des bilans, le poids relatif des banques étrangères par rapport à l'ensemble des banques inscrites exerçant en métropole était, au début de l'année, de 17,62 % contre 11,21 % il y a dix ans, l'augmentation étant imputable pour une grande part aux établissements du Proche-Orient et du Moyen-Orient, puis à ceux d'Europe *(voir tableaux ci-contre)*.

9,3 % des dépôts

En ce qui concerne la part prise par ces banques dans l'activité globale, elle était de 14 % pour les crédits, dont 7,5 % pour *les crédits en francs. Bien que* le montant des crédits en devises qu'elles distribuent continue de progresser à un rythme soutenu (+28,6 %), la part de marché dans ce secteur était revenue de 41,6 % à 38,7 % en raison du développement important de ces activités dans le bilan des banques françaises.

Quant aux dépôts, ceux des banques étrangères représentent 9,3 % de ceux des banques inscrites, contre 8,2 % un an auparavant. L'évolution a été l'inverse de celle des crédits, les dépôts en francs fléchissant très légèrement (4,6 % contre 4,9 %) et les dépôts en devises progressant rapidement (42,6 % au lieu de 38,4 %), ce phénomène étant imputable aux banques originaires du Proche et du Moyen-Orient.

D'une manière générale, et bien compréhensible, l'activité des banques étrangères, bridée par l'encadrement du crédit, qui s'applique à elles comme aux banques françaises pour les crédits en francs, est concentrée sur trois secteurs : *les opérations en devises* (près de 74 % de leur bilan), les opérations interbancaires dans les emplois (60,4 % pour les prêts au marché) et les ressources (77 % sous forme d'emprunts sur le marché).

Phénomène également très compréhensible, les banques étrangères effectuant une grande part des opérations avec les non-résidents (32 % à 45 %), comme l'indique le tableau ci-contre, ces opérations concernent plus de la moitié des dépôts et des crédits dans leurs bilans.

Plus de 17 % de l'ensemble des bilans

	FIN 1972		1982	
	Total des bilans (en MF)	Poids relatif	Total des bilans (en MF)	Poids relatif
Banques étrangères	69768	11,21 %	525922	17,62 %
Dont banques à capitaux :				
– d'Europe	30540	4,91 %	230823	7,73 %
– d'Amérique du Nord	29565	4,75 %	143540	4,82 %
– *du Proche et du Moyen-Orient*	*4162*	*0,67 %*	*97430*	*3,26 %*
– d'Asie	2067	0,33 %	23727	0,79 %
– d'Afrique	198	0,03 %	15739	0,53 %
– d'Amérique du Sud	3236	0,52 %	14663	0,49 %
Ensemble des banques inscrites (activité métropole)	622040	100 %	2984539	100 %

Source : Commission de contrôle des banques.

Opérations traitées avec les non-résidents

	DÉPOTS	CRÉDITS	EMPRUNTS	PRÊTS
Ensemble des banques inscrites	101191	306337	767531	618501
Dont :				
Banques françaises				
– en millions de francs	55505	207908	493554	414724
– en pourcentage	54,8	67,9	64,3	67,1
Banques étrangères				
– en millions de francs	45686	98429	273977	203777
– en pourcentage	45,2	32,1	35,7	32,9

Source : Commission de contrôle des banques.

LE GROUPE MIDLAND BANK S.A. une réorganisation rationnelle des intérêts bancaires

DERNIÈRE des quatre grandes banques de dépôts britanniques à faire son entrée en France (les trois autres étant la Barclays Bank, l'International Westminster Bank et la Lloyds Bank), la Midland Bank P.L.C. a choisi une tactique originale. Plutôt que d'ouvrir une succursale comme l'ont fait les autres établissements de ce club informel qu'est l'A.B.C. et qui regroupe les banques américaines, britanniques et canadiennes, la Midland a choisi de racheter une banque française spécialisée dans les gros crédits, en l'occurrence la Banque de la construction et des travaux publics (B.C.T.).

Présent dans l'Hexagone à partir de 1978, date de création de la Midland Bank France S.A. et de l'établissement de la succursale parisienne de Midland Bank P.L.C., le groupe britannique a donc racheté pour 30 millions de francs en juin 1979, au groupe Immobilière Construction de Paris (I.C.P.), dont M. Claude Alphandéry assurait alors la présidence, la Banque de la construction et des travaux publics (B.C.T.), spécialisée dans le crédit à la construction et durement affectée par la crise de 1974.

Une fois retrouvé l'équilibre financier (elle a dégagé en 1981 un bénéfice net de 22,2 millions de francs, puis de 27,1 millions l'année suivante), la B.C.T.-Midland Bank, qui était déjà l'un des principaux *points d'ancrage du groupe britannique* en France, allait servir de pivot à une restructuration des actifs que M. Hervé de Carmoy, le président du directoire, devait définir comme « *le passage d'une structure historique à une organisation rationnelle des intérêts bancaires du groupe Midland Bank en France* ».

Depuis le 1er juin 1983, la présence française du groupe s'articule ainsi autour d'une banque de dépôts au capital de 302 millions de francs, la Midland Bank S.A., qui a reçu en apport de sa société-mère l'ensemble des actions de la Midland Bank France (M.B.F.S.A.), la banque d'affaires et la Banque internationale de placement (B.I.P.). A l'issue de cette première étape, Midland Bank S.A., qui coiffe désormais l'ensemble des activités en France, fonctionne comme une banque de dépôts multispécialisée en offrant une gamme complète de produits et de services destinés à sa clientèle (entreprises industrielles et commerciales, particuliers), notamment pour l'acquisition de biens immobiliers ainsi que pour les *professionnels de l'immobilier, conformément* à la tradition de l'ex-B.C.T.

Une double commande

Dans le cadre de la nouvelle structure mise en place depuis juin dernier, Midland Bank S.A. détient successivement : 100 % du capital (de *100 millions* de francs) de *la* banque d'affaires Compagnie financière Midland (ancien nom de la Midland Bank France), spécialisée dans le rapprochement d'entreprises, les prises de participation et l'ingénierie financière d'une manière générale ; 34,50 % du capital de la Banque internationale de placement (B.I.P.), dont le nom reste inchangé, le reste du capital de cet établissement étant réparti entre la Société générale à hauteur de 46 % et la Compagnie financière et de crédit de Lausanne (19,50 %). Spécialisée dans les interventions sur les marchés monétaires *et financiers*, la B.I.P. continue à développer cette activité en liaison directe avec la Midland Bank S.A.

Dotée d'une double commande, un directoire présidé par M. Hervé de Carmoy et un conseil de surveillance dont la présidence a été confiée à M. Dominique Châtillon, l'ancien président du Crédit industriel et commercial, Midland Bank S.A. couvre un ensemble d'activités qui vont de l'immobilier aux services multiples de banque commerciale, de change, de trésorerie et de banque d'affaires en passant par la gestion du patrimoine, un nouveau domaine pour le groupe, qui a créé au début de l'année 1983 une société spécialisée à cet effet : Midland Finance. A l'heure actuelle, Midland Bank S.A. totalise 456 millions de francs de fonds propres, et son bilan dépasse les 13 milliards de francs, ce qui fait de cette filiale de Midland Bank P.L.C. l'une des toutes premières banques étrangères en France.

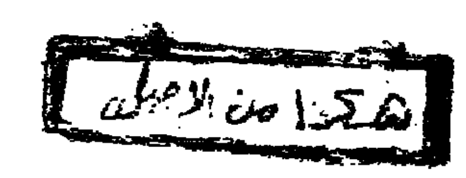
S. M.

LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉPOTS

Classement du *Nouvel Economiste*

(en milliers de francs)

RANG 1981	RAISON SOCIALE	CONSOLI-DATION	TOTAL DU BILAN	1981/1980 en %	FONDS PROPRES	DÉPOTS	CRÉDITS	BÉNÉFICE NET
1	BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD		32 347 144	19,4	576 617	465 680	6 112 876	50 396
2	CITIBANK		28 624 537	37,3	48 000	2 706 592	12 744 852	– 26 176
3	CHASE MANHATTAN BANK (THE)		21 971 878	59,0	138 001	2 153 147	3 789 795	
4	BANQUE SUDAMERIS	C	20 369 387	15,8	523 798	7 286 799	10 536 453	163 888
5	MORGAN GUARANTY TRUST		19 207 244	34,2	30 000	2 638 226	6 642 416	17 443
6	BANK OF TOKYO (THE)		17 272 566	85,7	75 191	382 487	1 667 622	
7	BARCLAYS BANK	C	15 106 101	10,0	567 484	5 450 369	6 919 107	70 854
8	BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET (ABN)		14 833 171	25,9	310 513	4 032 343	4 886 181	80 500
9	BANCO DO BRASIL		11 255 208	88,9	20 000	91 661	266 604	10 371
10	INTERNATIONAL WESTMINSTER BANK		9 625 838	– 20,6	166 073	1 106 053	3 160 213	
11	BCT, MIDLAND BANK		8 155 352	– 0,9	188 164	1 141 862	7 110 445	22 228
12	MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE		7 008 773	54,0	100 255	260 550	3 354 371	11 708
13	BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT		6 897 781	20,3	100 105	360 139	1 245 397	12 355
14	AL SAUDI BANQUE		6 621 539	76,9	223 379	1 554 474	2 648 510	21 234
15	BANK OF AMERICA		6 244 042	12,7	15 000	769 740	2 651 016	
16	LLYODS BANK INTERNATIONAL		6 005 196	53,0	38 341	2 199 164	2 237 394	
17	BANQUE FRANCO-ARABE D'INVESTISSEMENTS		5 616 620	23,0	89 306	498 146	1 708 949	8 051
18	BANQUE FRANCO ALLEMANDE (WLG) ; R.F.A.		5 605 136	62,3	166 081	560 613	2 113 228	10 676
–	FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO (THE)		4 907 696	2,3	55 000	207 361	1 427 061	7 203
20	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE		4 722 644	7,0	27 812	127 053	1 077 431	319
–	BANQUE SUDAMERIS FRANCE (SUDAMERIS)		4 694 107	7,9	94 755	2 366 656	2 207 244	10 510
21	DEUTSCHE BANK		4 533 058	26,2	180 000	171 598	678 778	
22	GRINDLAYS BANK		4 463 549	19,4	71 873	2 168 736	1 532 438	8 894
23	BANQUE LIBANO-FRANÇAISE (FRANCE) (SUEZ)		4 451 068	62,8	50 078	1 987 751	2 249 452	16 264
24	FIRST NATIONAL BANK OF BOSTON (THE)		4 356 510	25,8	168 000	292 714	560 887	
25	BANQUE EUROPÉENNE DE TOKYO		3 684 819	37,2	152 485	15 166	1 649 695	17 687
26	FRENCH AMERICAN BANKING CORP.		3 684 948	110,3	37 941		278 042	4 416
27	BANCO PINTO E SOTTO MAYOR		3 349 804	7,7	29 433	366 489	2 286 273	– 540
28	BANCO HISPANO AMERICANO		3 275 965	229,1	12 500	160 692	560 156	
29	BANCO DI ROMA FRANCE		3 260 954	– 0,4	64 139	1 242 872	977 770	6 570
30	CONTINENTAL ILLINOIS NATIONAL BANK OF CHICAGO		3 057 957	68,2	130 000	166 095	907 092	
31	COMMERZBANK		2 771 319	– 18,8	300 000	78 399	760 394	6 590
32	BANCO DE VIZCAYA		2 718 143	35,1	32 724	263 501	778 328	206
33	ROYAL BANK OF CANADA (THE)		2 516 764	– 38,1	20 000	135 029	20 000	612
34	BANCO DE LA NACION ARGENTINA		2 436 946		35 000	1 853 331	1 022	11 337
35	BANCO BORGES ET IRMAO		2 404 479	51,3	25 624	112 825	1 815 018	1 606
36	BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTÉRIEUR		2 400 070	41,8	41 281	196 773	1 609 934	9 661
37	BANK POLSKA KASA OPIEKI		2 393 985	– 36,6	87 829	38 561	571 969	1 882
38	CHEMICAL BANK		2 382 942	– 29,7	125 000	132 379	848 401	
39	BANKERS TRUST COMPANY		2 373 504	1,5	50 358	81 024	837 085	
40	BANK OF CREDIT AND COMMERCE		2 359 390	91,8	50 000	379 327	488 744	5 719
41	MARINE MIDLAND BANK		2 285 881	31,6	54 830	16 498	117 236	12 682
42	BANQUE DE LA MÉDITERRANÉE-FRANCE		2 282 240	43,4	56 251	1 240 563	1 214 824	6 275
43	AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL BANKING CORP.		2 129 475	21,3	47 815	966 001	758 421	
44	BANQUE FRANCO-YOUGOSLAVE		2 118 446	64,6	10 543	8 710	163 325	844
45	BANCO EXTERIOR FRANCE		2 032 128		37 702	785 762	537 820	7 858
46	BANK LEUMI LE-ISRAËL (FRANCE) (LEUMI BM)		1 943 557	61,6	62 630	832 430	498 358	3 404
47	ROYAL BANK OF CANADA FRANCE		1 911 249	– 38,1	47 966	252 679	726 021	9 424
48	BANCO DE BILBAO		1 907 567	– 42,5	30 000	593 639	825 525	
49	KOREA EXCHANGE BANK		1 903 145	39,1	50 000	29 819	403 525	
50	UNION TUNISIENNE DE BANQUES		1 813 942	11,5	32 151	116 281	1 262 670	7 675
51	BANQUE BELGE (SGB) ; B		1 774 535	33,3	52 049	77 309	398 683	3 019
52	BANQUE NATIONALE DE GRÈCE		1 726 667	85,3	36 197	80 102	207 342	1 116
53	BANQUE FRANCO-KOWEITIENNE		1 700 747		100 000	89 403	176 468	1 711
54	BANCO PORTUGUES DO ATLANTICO		1 564 210	– 2,5	24 624	118 385	1 008 294	431
55	BANCO DO ESTADO DE SAO PAULO		1 555 820	– 8,3	13 358	10 451	278 166	4 798
56	BANQUE LIBANAISE POUR LE COMMERCE (FRANCE)		1 518 644	0,9	24 361	815 518	515 954	1 379
57	NATIONAL BANK OF ABU DHABI		1 403 574	102,8	13 357	81 601	94 324	– 4 778
58	MIDLAND BANK LTD		1 370 952	37,7	10 647		475 960	1 033
59	SAUDI LEBANESE BANK FOR THE MIDDLE EAST		1 268 006	76,0	49 417	739 412	714 216	5 518
60	BANQUE TRAD CREDIT LYONNAIS		1 232 758	124,5	15 057	771 345	696 052	12 196
61	BANCA NAZIONALE DEL LAVORO		1 226 026		50 000	2 017	115 144	904
62	CAIXA GERAL DE DEPOSITOS		1 180 615	201,3	12 762	29 972	939 446	651
63	CRÉDIT SUISSE MOYEN-ORIENT		1 173 304	112,8	30 000	459 759	348 501	3 696
64	BANQUE DE L'ORIENT ARABE ET D'OUTRE-MER		1 163 382	23,1	13 688	440 931	173 587	1 541
65	TRADE DEVELOPMENT BANK		1 146 407	31,7	58 617	470 615	447 512	6 096
66	BANCO URQUUO		1 137 042	– 2,9	20 000	33 057	347 210	
67	BANQUE FRANCO-PORTUGAISE		1 127 266	20,7	31 240	485 044	297 334	16 818
68	BANCO POPULAR ESPANOL		1 110 363	44,4	30 953	269 955	346 129	3 373
69	BANQUE EUROPÉENNE MOYEN-ORIENT		822 307	3,1	18 210	243 094	88 131	1 729
70	SOCIÉTÉ BANCAIRE ARABE		733 880	46,5	52 005	539 642	316 469	6 709
71	BANQU AUDI FRANCE		698 066	63,6	30 305	234 183	181 887	2 489
72	BANCO PASTOR		657 845	45,6	12 508	248 496	152 284	
73	QATAR NATIONAL BANK		557 695	48,2	5 000	285 535	167 311	1 653
74	STANDARD CHARTERED BANK		556 037	13,1	99 979	83 467	230 409	5 404
75	BANQUE WEDGE (EX HISPANO FRANÇAISE)		506 996	157,5	40 055	332 914	75 307	10 035
76	IFABANQUE		496 439		40 107	278 577	126 282	5 421
77	BANCO DE SANTANDER		461 390	– 44,0	7 557	93 031	159 033	19
78	BANQUE BYBLOS FRANCE		452 151		50 000	110 480	85 418	– 341
79	PITTSBURG NATIONAL BANK		440 339	36,9	20 000	23 627	214 120	2 260
80	BANCO CENTRAL		380 065	17,8	14 783	166 172	161 907	2 054
81	CRÉDIT FRANÇAIS INTERNATIONAL		334 272	108,2	9 531	133 140	109 138	4 657
82	BANQUE MELLI IRAN		263 794	– 6,8	33 380	32 877	5 732	
83	BANQUE DE SYRIE ET DU LIBAN		229 546	11,4	7 834	79 794	29 630	– 1 009
84	LEBANESE ARAB BANK (FRANCE)		222 706	10,4	10 402	125 829	95 153	129
85	BANK OF INDIA		212 256	3,6	5 000	73 746	108 993	2 013
86	CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE MOYEN-ORIENT		211 895		7 500	55 636	95 452	1 117
87	STATE BANK OF INDIA		193 717		10 000	142	39 564	– 30
88	LLOYDS BANK (CANNES)		190 539	8,7	16 021	110 549	94 601	3 567
89	THE HONG-KONG AND SHANGHAI BANKING CORPORATION		184 027	1,7	12 050	79 451	58 494	2 301
90	THOMAS COOK BANKERS FRANCE		177 101	3,4	31 972	4 779	87 167	3 747
91	ALEF BANK		152 699	133,3	10 003	56 055	5 508	796
92	BANQUE CHAABI DU MAROC		137 887	100,7	8 517	29 674	52 629	39
93	INTERNATIONAL NUCLEAR CREDIT BANK		134 915	14,0	47 193	2 563	93 189	1 824
94	NATIONAL BANK OF PAKISTAN		130 560	59,1	– 4 550	33 370	5 881	9 632
95	INDUSTRIELLE, FINANCIÈRE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD		75 861	– 14,5	9 955	29 038	27 150	1 572
96	BANQUE OTTOMANE		62 462	7,5	15 000			
97	BANQUE KEYSER ULLMANN		59 665		10 944	42 074	13 739	406
98	BANK TEJARAT		54 466		23 028	1 647	721	2 718
99	BANK SEPAH		53 057	27,7	25 000	2 789	15 738	588
100	HABIB BANK		42 475		10 087	3 161		430
101	BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DU SÉNÉGAL		36 150	– 56,0	7 000	26 713	6 289	26
102	BANK SADERAT IRAN		30 912	36,6	7 201	6 549	6 799	1 401



Les anglo-saxonnes

Si la plus grosse des banques étrangères, ou à capitaux étrangers, installées en France est la Banque commerciale pour l'Europe du Nord, propriété de l'U.R.S.S., globalement, les banques anglo-saxonnes sont les plus importantes. Que ce soit par le montant de leurs bilans, comme la banque Citibank, Chase Manhattan, Morgan Guaranty Trust et Bank of America, ou par celui de leurs dépôts et de leurs guichets comme la Barclays, ou par celui de leurs activités sur le sol français, comme la Midland, sans oublier les canadiennes, Canadian Imperial Bank of Commerce et Royal Bank of Canada, elles tiennent le haut du pavé. Regroupées dans un club, A.B.C., affilié à l'Association française des banques, elles reflètent l'énorme poids du système financier de Grande-Bretagne, des États-Unis et du Canada. Leur stratégie est toutefois assez différente.

Si les banques américaines ont renoncé à développer un réseau de succursales en France, les Britanniques se sont « francisées » massivement ces dernières années. Au point qu'on a pu parler d'un véritable « débarquement », menant soit une politique de guichets (Barclays), soit une politique d'expansion dans l'immobilier et la banque d'affaires avec même le rachat d'un établissement important comme celui de la Banque de la construction et des travaux publics par la Midland.

BANQUES D'AFFAIRES

Classement du *Nouvel Économiste*

	RAISON SOCIALE	TOTAL BILAN	1981/1980 en %	FONDS PROPRES	PORTE-FEUILLE TITRE	CRÉDITS (b)	BÉNÉFICE NET
1	UNION DES BANQUES ARABES ET FRANÇAISES	33 606 026	18,6	330 061	540 392	7 296 431	83 660
2	BANQUE ARABE ET INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT (CAII)	13 300 060	24,5	247 050	159 408	4 889 002	36 363
3	BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE	10 106 371	41,6	179 461	156 656	1 484 427	24 220
4	BANQUE LOUIS DREYFUS	8 480 448	23,0	186 618	147 776	4 135 442	13 583
5	BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE	6 486 284	– 11,4	321 221	467 303	2 165 629	34 123
6	MIDLAND BANK FRANCE	4 745 508	– 3,6	106 640	32 796	1 206 067	14 403
7	ARAB BANK	3 320 136	198,3	25 206	5 710	182 141	7 372
8	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE INTERNATIONAL	2 106 701	43,1	63 636	28 849	1 335 709	38 152
9	LAZARD FRÈRES ET CIE	1 505 587	– 0,2	30 000	113 010	631 866	42 739
10	COMPAGNIE MONÉGASQUE DE BANQUE (BCI) ; I	1 452 636	63,8	63 784	1 936	364 473	4 707
11	CRÉDIT ET DE BANQUE DE MONACO (SOCIÉTÉ DE) (FINTER BK) ; I.	967 935	17,9	101 216	24 370	425 932	7 428
12	SAUDI EUROPEAN BANK	901 131	84,0	40 011	26 628	299 470	3 213
13	CHASE MANHATTAN SA	639 768	25,3	35 437		634 298	8 129
14	CIE FINANCIÈRE DE LA MÉDITERRANÉE	681 246	37,2	52 190	28 436	338 114	150
15	MORGAN ET CIE (MORGAN GT) ; U.S.A.	572 600	4,5	31 635	77 271	404 185	8 352
16	FINTER BANK ZURICH (FRANCE) (ITALCEMENT) ; I	581 053	12,5	34 119	91	233 456	6 802
17	BANQUE DE PLACEMENTS ET DE CRÉDIT	514 024	28,9	36 034	13 470	197 638	3 520
18	CITIBANK S.A.	355 593	17,8	22 697	36 907	41 307	967

AMERICAN EXPRESS : un Américain « offshore » à Paris

Si le groupe American Express est bien connu pour ses chèques de voyage et ses cartes de crédit, ces deux activités ne représentent que le tiers de son chiffre d'affaires, le reste étant réalisé par l'assurance (aux Etats-Unis seulement), les services financiers et, enfin, le secteur bancaire.

Exercée par une filiale du groupe, American Express International Banking Corp. (A.E.I.B.C.), l'activité purement bancaire de l'Amex a la particularité de se développer en totalité en dehors du sol américain. Avec un bilan à 100 % international, American Express se trouve donc être la première banque américaine « offshore » (hors des limites nationales) en disposant du quatrième réseau international parmi les banques américaines (après Citibank, Chase Manhattan et *Bank of America*) grâce à un peu plus de quatre-vingts agences implantées dans trente-huit pays au total.

En Europe, la présence d'American Express a plus de cent ans puisque c'est en 1881 que la compagnie a commencé ses activités à Liverpool, en Grande-Bretagne, et c'est quelques années plus tard, en 1919, que les opérations bancaires de l'Amex réalisées en Europe allaient être regroupées dans une filiale spécifique, l'American Express Company Inc. qui allait devenir par la suite American Express International Banking Corporation.

En France, la compagnie détenait depuis le début du siècle une licence bancaire pour les opérations de change et la vente des chèques de voyage, mais l'Amex n'a esquissé ses premiers pas dans la banque qu'en 1924. Son véritable développement date de la fin des années 60 lorsque A.E.I.B.C. a *affirmé* sa vocation de banque d'affaires et commerciale classique autour de quatre axes principaux :

– le rôle de banque correspondante pour financer le fonds de roulement et les opérations commerciales de ses clients (sociétés et organismes américains commerçant avec des entreprises françaises et vice-versa) ;

– le financement des exportations et importations de denrées, matières premières et biens d'équipement, le négoce étant connu pour constituer un des points forts de cette banque ;

– le montage en chef de file de crédits internationaux en consortium bancaire ;

– l'activité de banque privée avec la mise à disposition de « *comptes particuliers* » pour sa clientèle étrangère et de non-*résidents.*

Un réseau étoffé

Depuis son siège du Rond-Point des Champs-Elysées, où la compagnie a transféré au début de l'année 1983 l'ensemble des opérations qui s'effectuaient auparavant rue Auber et rue du Boccador, la banque American Express couvre un réseau englobant les quatre agences de la Riviera (Nice, Monte-Carlo, Antibes et Cannes), mais aussi la totalité des pays du Maghreb, des pays francophones d'Afrique et un bureau de représentation à Abidjan.

Ce réseau s'est étoffé depuis mars dernier avec l'intégration des trois agences parisiennes de la Trade Development *dans* le cadre de l'accord de regroupement de l'ensemble du secteur bancaire international (hors des Etats-Unis) de cette banque et de la totalité des activités d'A.E.I.B.C. (1) récemment intervenu.

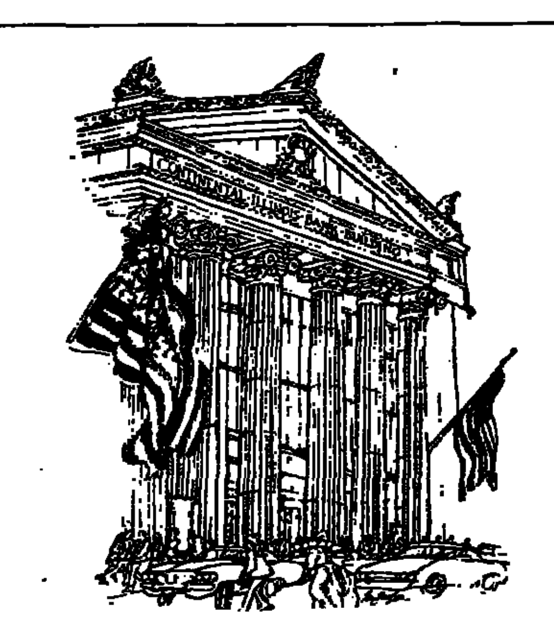
« *Mais nous travaillons plus pour la France que pour les Etats-Unis* », tient à préciser M. Henri Van Zeveren, directeur général et vice-président de la banque American Express à Paris. « *Notre fonds de commerce est surtout français et notre secteur de négoce international soutient la comparaison avec celui des banques françaises de premier plan* », ajoute-t-il en mettant l'accent sur la spécialité que la banque a acquise dans le bâtiment et les travaux publics.

Avec des effectifs de 152 personnes en France (dont 124 à Paris) et grâce à l'apport effectué par la société Shearson (deuxième firme de courtage américaine acquise par l'Amex en 1981) et dont les bureaux sont situés juste au-dessus de l'agence parisienne d'A.E.I.B.C., cette dernière peut mettre à la disposition de sa clientèle privée « *un service bancaire et financier complet* », une clientèle qui est venue parfois à la banque grâce à l'activité chèques de voyage (ce sont les « *clients historiques* ») ou qui a été plus sensible « *au service personnalisé* » que la banque s'efforce d'offrir pour concurrencer les autres établissements américains de la place.

Pour l'instant, l'activité de gestion de portefeuille est exercée seulement à Londres et « *Paris n'a pas de politique de guichets qui impliquerait une structure de coûts assez lourde* », explique M. Van Zeveren. « *Dans l'immédiat, il nous faut digérer le regroupement opéré avec la Trade Development Bank. Après, nous verrons s'il convient de nous développer dans les secteurs où nous n'étions pas représentés jusqu'ici* », assure-t-il, précisant que le recours massif à l'informatique a déjà permis d'assurer la rentabilité des agences françaises. C'est une première étape.

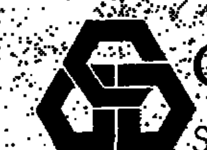
S. M.

(1) *Le Monde* du 21 juin 1983.









LES BANQUES DU PROCHE ET DU MOYEN-ORIENT

Par vagues successives

AVEC plus de trente établissements, dont la moitié libanais, et un total de bilens *dépassant 80 milliards de francs, la* présence des banques du Proche et du Moyen-Orient est devenue importante en France. Ces banques se sont installées par vagues successives. La première, au début des années 70, fut celle des banques consortiales, créées pour marier le savoir-faire européen et les pétrodollars : l'UBAF avec le Crédit lyonnais, la B.A.I.I. avec la B.N.P., la FRAB avec la Société générale. Leur succès grandissant eut pour effet de faire éclater la structure de départ, dans la mesure où les nouveaux banquiers apprenaient leur métier. Ce fut le cas notamment pour l'UBAF. Présidée par le *Dr Mohamed Mahmoud Abushadi*, elle est devenue la plus grosse banque alliant les intérêts arabes et européens, et conduit maintenant des syndicats pour le montage d'énormes crédits internationaux, avec de nombreux satellites, vis-à-vis desquels le Crédit lyonnais, actionnaire à 30 %, a dû couper certains de *ses liens. La Société générale* a quitté la FRAB, et la B.N.P. s'est éloignée de la B.A.I.I.

Outre la difficulté de prendre rapidement des décisions collectives, certaines divergences de conceptions sont apparues entre partenaires européens et arabes. Après cette première vague, d'autres créations eurent lieu, la plus importante étant celle d'Al Saudi Bank, avec un bilan supérieur à 8 milliards de francs, présidée par le Dr Chafic Akhras et appartenant à des intérêts saoudiens, plus deux banques, la Banque de l'union européenne et la Manufacturers Hanover.

Puis, à partir de 1975, ce fut la vague des banques libanaises.

Les banques libanaises : suivre les clients

Paris compte aujourd'hui une quinzaine de banques libanaises, ce qui constitue un record pour un si petit pays, mais traduit une réalité, celle du dynamisme de la profession bancaire au Liban, et celle aussi, hélas ! de la guerre qui a déchiré ce pays depuis 1975. Avant cette date, il n'y avait qu'un seul établissement libanais à Paris, la Banque libanaise pour le commerce, filiale de la maison du même nom à Beyrouth, et *installée en France en 1956.*

La paralysie de l'économie libanaise à la suite de la guerre et la destruction du centre de Beyrouth provoquèrent un exode à la fois des hommes et des capitaux. De toute façon, il devenait vital pour les banques libanaises d'essaimer à l'étranger, pour être à même de poursuivre leurs activités et d'effectuer les opérations de leurs clients. Parmi les villes d'accueil éventuelles, Paris tenait une place privilégiée : pour beaucoup de Libanais francophones, la Ville-Lumière constituait à la fois un havre de paix et un endroit propice aux affaires, sans oublier les facultés pour les études des enfants. Par ailleurs, des banques françaises étaient déjà présentes au Liban (Crédit lyonnais, Indosuez, Paribas), en association avec des banques locales, qui, tout *naturellement, émigrèrent* à Paris.

Les établissements libanais commencèrent par ouvrir des bureaux de représentation, puis des *filiales* de droit français. Ce fut le cas, au départ, pour la Banque de l'Orient arabe et d'Outre-Mer (Banorabe), la Banque libano-française (filiale d'Indosuez), de la Banque européenne du Moyen-Orient, de la Banque de la Méditerranée. Puis, avec l'aggravation de la situation à Beyrouth, ce furent la Banque Trad-Crédit lyonnais, la Banque de Syrie et du Liban, liée à la Banque ottomane et à Paribas, la Banque Audi, associée aux Banques populaires. Avec des cadres en majorité libanais, et des capitaux fournis par leurs principaux clients, négociants libanais internationaux notamment, ces établissements firent à Paris ce qu'ils firent à Beyrouth, des opérations commerciales bilatérales et triangulaires, en Europe, en Afrique et au Proche-Orient. A ces opéra*tions, ils ajoutèrent une activité tra*ditionnelle, à savoir le rôle d'agents financiers pour leurs clients, assurant *la surveillance de leurs investis*sements, dans l'immobilier notamment. Confiance, rapidité, souplesse, tels sont les atouts des banques libanaises en France, atouts qu'elles ont pu utiliser dans une atmosphère propice.

LA BANQUE COMMERCIALE DE L'EUROPE DU NORD

Le numéro un à Paris

LE fait est peu connu du grand public, mais la première banque étrangère en France par le bilan (plus de 30 milliards de francs) est la Banque commerciale de l'Europe du Nord (B.C.E.N.), appelée Eurobank dans le monde financier.

C'est au début de 1921, que de riches immigrés russes fondèrent à Paris un Comptoir parisien de banque et de change qu'ils baptisèrent du nom actuel de la banque quelques mois plus tard. Ce nom devait être prophétique puisqu'en 1925, au moment du rétablissement des relations diplomatiques entre *la France et l'U.R.S.S., le* gouvernement soviétique décida de racheter l'établissement pour faciliter le règlement des opérations commerciales et les transferts financiers entre les deux pays.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les activités de la banque furent assez réduites, comme l'était à cette époque le commerce franco-soviétique. De plus, la crise de 1929 se chargea d'ampu*ter fortement son bilan.* Mis sous séquestre pendant les hostilités, l'établissement connut après la libération un développement spectaculaire, son bilan passant de 12 milliards de centimes à près de 33 milliards de francs à la fin de 1982.

Pour le commerce Est-Ouest

Le commerce Est-Ouest, dans lequel la banque joue un rôle pri*mordial*, a pris en *effet une impor*tance croissante : pétrole, oléagineux, bois et pelleteries soviétiques sont échangés contre des céréales et des biens d'équipement. L'accélération fut très nette dans les années 60 et suivantes, où de nombreux contrats de livraison d'*usines « clés en main »* passés avec l'U.R.S.S. traduisirent la volonté politique d'une coopération accrue.

Instrument privilégié des relations commerciales franco-soviétiques, la Banque commerciale pour l'Europe du Nord n'a pratiquement pas de clientèle privée et se borne, avec les banques « sœurs » de Londres de Zurich, à participer à des opérations de financement international mon*tées en coopération avec d'autres* établissements français et étrangers.

Bien que son capital soit détenu à 99% par la Banque d'État sovié*tique, le statut* de la B.C.E.N. n'a rien d'exceptionnel et sa gestion est du type capitaliste le plus pur : elle a fait d'importants bénéfices et distribue même des jetons de présence à un conseil d'administration présidé depuis 1965 par M. Guy de Boysson, qui va prendre sa retraite (voir ci-contre).

Une flatteuse réputation

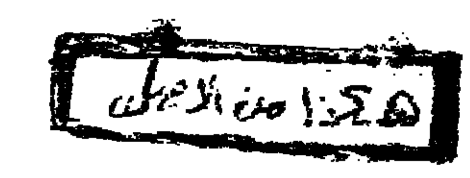
Dotée d'une flatteuse réputation auprès de la communauté financière pour l'habileté de ses *opérateurs*, la B.C.E.N. a vu, toutefois, sa gestion se modifier dans le sens d'une plus grande réserve, probablement après les malheurs d'une autre filiale de la Banque d'État de l'U.R.S.S., celle de Singapour, qui, dit-on, perdit des centaines de millions de dollars à la fin des années 70 dans des spéculations immobilières risquées. Du coup, la tutelle soviétique se fit plus insistante et, probablement, plus tatillonne puisque, à cette époque, plusieurs dirigeants de la B.C.E.N., qui avaient contribué précisément à faire sa réputation, comme MM. Lasfargue, directeur général adjoint (aujourd'hui président de la Banque Vernes et commerciale de Paris) et M. Peillon, la quittèrent.

Son *adresse télégraphique* « Eurobank » a été à l'origine d'un mot qui devait faire fortune : « eurodollar ». En *1953*, en effet, lors de la guerre de Corée, les pays communistes, craignant un embargo américain sur leurs avoirs en dollars, prirent la précaution de transférer ces dollars en partie au profit de la Banque commerciale pour l'Europe du Nord, que banquiers et cambistes dans leur jargon appellent l'« Euro ». Par extension, tous les dollars détenus (d'abord par l'« Euro ») puis par des non-résidents américains, devinrent rapidement des eurodollars.

Il n'en reste pas moins qu'a toujours flotté autour de la B.C.E.N. et de ses relations avec Moscou une certaine odeur de soufre. La *controverse*, à ce sujet, ouverte dès 1947 à la tribune de l'Assemblée nationale par M. Jules Moch et ranimée en 1979 par l'affaire Montaldo (voir d'autre part) a *été immédiatement* et prudemment refermée, tant le sujet du financement des organisations politiques est explosif... pour tous les partis. — F. R.

Adieu à M. Guy de Boysson

LE 6 août prochain, M. Guy de Boysson, entré en 1952 à la Banque commerciale de l'Europe du Nord (Eurobank), et président de cet établissement depuis 1965, prendra sa retraite et cédera son fauteuil à M. Bernard Dupuy, actuellement administrateur général. *C'est une figure originale du* monde bancaire parisien qui quitte ainsi la scène financière. Patricien de bonne souche, issu d'une vieille famille du Sud-Ouest catholique et assez conservatrice, M. Guy de Boysson a affiché très tôt des penchants progressistes *incontesta*bles et des opinions bien arrêtées qui le conduisirent dès 1944 dans les rangs communistes, d'abord dans les maquis F.T.P., ensuite à l'Assemblée nationale comme député du P.C., sans oublier la présidence de la Fédération mondiale des *jeunesses* démocratiques, qui organisa le fameux congrès de la paix à Prague en 1948. A cette occasion, M. de Boysson, que certains ap*pelèrent le « marquis rouge »*, se lia d'amitié avec nombre de dirigeants d'Europe orientale. En 1952, dans la ligne de son engagement idéologique, il entre à la Banque commerciale de l'Europe du Nord, qui connaîtra le développement que l'on sait. Discret *dans son comportement* extérieur, il devra, souvent, arrondir les angles avec l'actionnaire unique, à savoir l'U.R.S.S., dont les représentants, présents au lointain, savent, toutefois, laisser une autonomie relative à la filiale française, dans les limites, bien entendu, du code de bonne conduite socialiste. Au printemps 1979, la banque se trouve projetée au premier rang de l'actualité avec la parution du livre de Jean Montaldo, *les Secrets de la banque soviétique en France*, où l'auteur *s'étant procuré*, dans les poubelles affirme-t-il (et il n'a jamais été réellement démenti), *plusieurs centaines* de kilos d'archives en publie d'abondants extraits. Outre la position des comptes de nombreux organismes en orbite autour du parti communiste, ce qui ne surprendra personne, le livre de M. Montaldo contenait de croustillants mémorandums sur les entretiens et les conversations des envoyés de la banque dans le monde entier. C'est probablement la publication de ces *documents*, contenant *certaines « appréciations »* sur les clients de la banque comme en formulent tous les banquiers du monde, qui a le plus embarrassé la B.C.E.N. A *l'époque, M. de Boysson* déclara qu'il allait poursuivre l'auteur, car *« le procédé qu'il a employé est condamnable, et il sera vraisemblablement condamné »*, se disant persuadé que M. Montaldo n'avait pu opérer que grâce à des complicités intérieures. Il n'y eut jamais de procès. — F. R.



Un nouvel axe de développement : la gestion de fortune

HANDICAPÉES – comme tous les établissements – par l'encadrement du crédit, les banques étrangères ont mis à profit la nationalisation de février 1982 et les quelques transferts de clientèle qui en ont résulté pour développer (ou créer de toutes pièces le cas échéant) un service de gestion de fortune. L'importance des patrimoines gérés – de 1 à 5 milliards de francs environ selon les établissements – suscite beaucoup de convoitises, mais toutes les banques étrangères ne sont pas en mesure de répondre aux besoins d'une clientèle « haut de gamme » qui se donne les moyens de ses exigences.

Seules une demi-douzaine de banques étrangères (sur les quelque cent cinquante qui exercent leur activité en France) ont réellement pu satisfaire la demande grâce à des équipes de gestionnaires quelquefois débauchées dans d'anciennes banques privées. Mais, de l'avis général, cette activité de gestion de patrimoine, pour rentable qu'elle soit, reste assez marginale par rapport aux autres fonctions bancaires, et elle ne constitue aucune menace réelle pour l'ensemble des autres établissements bancaires, qui conservent encore leur clientèle traditionnelle grâce à la densité de leur réseau de collecte.

SI la nationalisation de février 1982 a profondément modifié le paysage bancaire en France, elle n'a certainement pas entraîné les transferts massifs que d'aucuns escomptaient – ou espéraient – entre les établissements nouvellement entrés dans le secteur public et les banques restées privées, voire les quelque cent cinquante banques étrangères qui exercent leur activité à l'intérieur de l'Hexagone.

Après un délai d'observation de près de dix-huit mois, il est possible d'affirmer que, à l'exception de certaines démissions de cadres dans des groupes toujours un peu plus « sensibles » que la moyenne, tels l'ex-Banque Rothschild (devenue l'Européenne de banque), Worms ou Paribas, les banques étrangères n'ont pas bénéficié d'une hémorragie du personnel des banques nationalisées, pas plus, d'ailleurs, que d'une arrivée en rangs serrés de la clientèle de ces mêmes banques. La meilleure preuve en est que le total des dépôts recueillis en 1982 dans l'ensemble des banques étrangères n'a progressé que de 1,1 % par rapport à l'année précédente (9,3 % des dépôts recensés par les banques inscrites, contre 8,2 % en 1981), alors que le nombre d'établissements n'a pratiquement pas varié d'une année à l'autre.

Cette relative stabilité résulte essentiellement de l'obligation faite aux banques étrangères de se conformer à l'ensemble des règles applicables au système bancaire – ce que tout le monde ne sait pas dans la clientèle privée, – y compris en termes d'encadrement du crédit. Ce dernier constitue ainsi un frein efficace à toute velléité de trop forte expansion des banques étrangères.

Handicapés par ce dispositif de limitation du crédit – outre le fait qu'ils ne sont pas enclins, la plupart du temps, à pratiquer une véritable politique d'ouverture de guichets pour prospecter d'autres clients, – les établissements battant pavillon étranger n'ont eu d'autre ressource que de jouer la croissance interne en cherchant à développer, ou à créer, des secteurs à forte valeur ajoutée. La gestion de fortune est de ceux-là, et certaines banques ont su se bâtir au fil des ans une solide réputation, en jouant à fond deux cartes indispensables dans ce type d'activité : la confiance et la discrétion.

A la Banque Neuflize, Schlumberger, Mallet, sans doute le numéro un de la profession dans ce domaine, la gestion du portefeuille des particuliers a été de tout temps une tradition de cette banque protestante. C'était déjà le cas de N.S.M. bien avant qu'elle ne fusionne, en juin 1980, avec la Banque Jordaan, mais le réseau d'agences apporté dans la corbeille par cette dernière a permis de développer la clientèle particulière.

« *Nous n'avons pas eu de transfert massif depuis la nationalisation* », affirme M. Antoine Dupont-Fauville, qui préside depuis mars 1982 le directoire de cette filiale à 80 % du groupe bancaire néerlandais A.B.N. (Algemene Bank Nederland). « *Mais*, tient-il à souligner, *nous enregistrons en permanence un courant d'affaires de la part d'une clientèle nouvelle, intéressée autant par la façon dont on peut gérer son portefeuille de valeurs mobilières que par les conseils qui peuvent lui être prodigués sur d'autres biens, immobiliers notamment.* »

Avenue Hoche, au siège de ce fleuron de la haute banque, on sait ne pas confondre vitesse et précipitation. « *La gestion de patrimoine, c'est comme le gazon anglais : il faut l'arroser constamment* », ajoute M. Dupont-Fauville.

« *Notre département de gestion de fortune n'a certainement pas doublé son activité en un an*, précise toutefois le président du directoire, *et ce n'est d'ailleurs pas lui qui contribue à la première place aux bénéfices de la maison, mais il est certain que pour tout le monde la banque N.S.M. n'aurait pas le style qu'elle a sans ce qui est devenu une de ses particularités.* »

Une particularité que la banque entend bien développer. A l'occasion de la dernière assemblée générale, M. Dupont-Fauville s'est notamment assigné deux objectifs : accroître l'activité de Neuflize dans les opérations financières, d'une part, et « *continuer à être les tout premiers de la profession pour la gestion de la fortune de la clientèle privée* », d'autre part : un « *fonds de commerce* » qui dépasse déjà largement les 15 milliards de francs de conservation, de l'avis des professionnels.

On conçoit que de tels chiffres aient aiguisé l'appétit des concurrents, et d'autres banques étrangères ont fait savoir que l'argent de la clientèle privée les intéressait, pour reprendre le slogan utilisé en son temps par tel grand établissement de la place. « *Nous avons profité de la nationalisation de nos concurrents sans l'avoir spécialement cherché* », souligne pour sa part M. Pierre de Lalande, vice-président de la Barclays Bank (1), en estimant que la gestion de fortune de son établissement a doublé son activité l'année dernière, entraînant du même coup le doublement des effectifs des spécialistes chargés de la clientèle privée.

Rue Rabelais, au siège de la Banque Louis-Dreyfus, un établissement également spécialisé depuis de nombreuses années dans ce type d'activité, on dresse le même bilan, en indiquant que le secteur « gestion de patrimoine » a doublé en 1982 « *à la fois le nombre de ses relations et celui des volumes gérés* ».

« *Au début des années 60, la gestion des titres était plutôt un souci secondaire mais les choses ont bien changé depuis. Si nous n'avons pas explosé en quelques mois, nous avons cependant accueilli une clientèle, limitée en nombre mais de haut de gamme...* », signale M. Claude Lemoine, directeur adjoint de cette banque. Bien décidé à modifier l'image de Louis-Dreyfus, « *la banque du négoce spécialisée sur les mines d'or* », le nouveau directoire avait décidé de recourir, l'année dernière, à un cabinet de relations publiques – une véritable révolution dans cette maison – pour lui imprimer un ton plus dynamique. Dans le même temps, une prospection publicitaire avait été tentée auprès de dix mille personnes parmi les plus riches de France.

« *Nous avons enregistré de très bons retours sur cette opération, qui a visé des gens à haut niveau de fortune intéressés par une conception globale de la gestion de patrimoine, et non pas seulement par la détention d'un portefeuille de titres* », rappelle M. Lemoine.

Quelle catégorie de clientèle ? « *Des familles historiques, des industriels, des présidents, beaucoup de professions libérales, des gens généralement âgés ; il est rare qu'on ait bâti une fortune à trente ans* », constate ce responsable de chez Louis-Dreyfus.

« *La gestion de fortune n'est pas notre activité principale* », tient également à faire valoir M. David Carter, vice-président de Morgan Guaranty Trust, une banque qui a su conserver une activité de comptes de particuliers fortunés qui a fait sa réputation, alors que la quasi-totalité des autres banques américaines l'ont progressivement abandonnée.

« Les valeurs mobilières c'est notre affaire »

Place Vendôme, au siège de la Morgan, on se veut avant tout gestionnaire de portefeuille. « *Les valeurs mobilières, c'est notre affaire*, dit M. Carter, *mais nous ne connaissons pas les terres, les châteaux et d'autres formes de placement.*

» *Nous sommes en France depuis très longtemps, et le sérieux de J.-P.-Morgan est un atout. Pour nous, une bonne gestion de fortune, source de dépôts stables, nous permet d'augmenter la valeur ajoutée de notre compte d'exploitation, ce que ne ferait pas l'activité classique de prêts.* »

Prudence ou réelle constatation, toujours est-il que M. Carter, qui connaît bien la France pour y avoir exercé ses activités depuis 1956, n'a pas constaté de réel mouvement de sa clientèle depuis la nationalisation, une clientèle qui reste à majorité française.

A quelques mètres de là, à la Banque Wedge, dont les bureaux en étage donnent également sur la place Vendôme, on se félicite des résultats du département de gestion mis en place au début de l'année 1982, avec pour seul slogan « *la qualité du service rendu* ». Pas de prospection commerciale hardie chez l'ex-Banque Hispano française, rachetée en 1980 par un holding industriel étranger, le groupe Wedge, qui possède 75 % de la banque, le solde étant détenu par le Crédit commercial de France. « *Nous ne voulons pas tirer à la commission* », affirme M. Jean Berthon, directeur financier de cette banque animée par un homme d'affaires libanais.

« *De toute façon*, explique-t-il, *les grands transferts de clientèle se sont faits l'an dernier. Maintenant, celle-ci va attendre de deux à trois ans pour juger des résultats, et un nouveau reclassement interviendra en 1984-1985. C'est alors que se produira la sanction pour les gérants de portefeuille.* » Pour l'instant, la Banque Wedge, qui se refuse à toute idée d'ouvrir de nombreux guichets, va poursuivre sa politique de conseils en placements financiers en créant une société spécialisée, Vendôme Finance. Appuyée sur le groupe bancaire et sur une compagnie d'assurances – nationalisée, – cette société, qui sera constituée à parts égales entre les deux partenaires, n'aura pas de capacité de gestion. Elle sera simplement chargée d'offrir aux clients de la banque le choix entre des produits de placement purement bancaires ou des produits d'assurance diversifiés.

A la Midland, l'une des quatre grandes banques britanniques de dépôts installées en France, on a préféré, là aussi, créer une société indépendante de l'activité purement bancaire et chargée de recevoir la clientèle « haut de gamme ». « *Au niveau de Midland, la gestion de patrimoine a été désignée comme un objectif prioritaire dans tous les pays où le groupe est implanté* », explique d'emblée M. François Seurre, le président de la Midland Finance, une filiale toute récente puisqu'elle a vu le jour au début de cette année.

En provenance de deux sources, « *ceux qui bénéficient de l'argent de la famille et ceux qui se retrouvent à la tête d'une fortune confortable après la vente de leur entreprise et qui ne savent pas où placer ces sommes* », la clientèle est attirée par « *l'idée qu'un banquier privé gérera cette fortune comme il doit le faire ; mais, dans ce domaine, le fait d'être une banque étrangère ne constitue pas obligatoirement un plus* », admet-il.

« *Je n'ai jamais vu un de mes clients me dire en arrivant : je viens me mettre à l'abri ! Mais ils ont toujours en tête l'idée de la confidentialité et de la liberté de jugement.* » Les résultats sont-ils rapides dans ce type d'entreprise ? Sur ce point, M. Seurre est catégorique : « *En créant Midland Finance, nous n'avons pas voulu faire un coup publicitaire. Nous avons estimé que le groupe devait être présent dans la gestion de fortune. Nous avions même prévu un certain délai avant de parvenir à l'équilibre. Eh bien, la rentabilité de cette affaire est beaucoup plus rapide que nous ne l'avions imaginée, et nous devrions atteindre très prochainement le milliard de francs gérés, ce qui est, dans bien des cas, le double des petites banques privées.* »

Pour répondre à cette demande (souvent suscitée par l'I.G.F.), encore faut-il disposer des équipes compétentes, ce qui explique qu'un marché de l'emploi propre aux gestionnaires de patrimoine – qui a existé de tout temps – se soit, lui aussi, sensiblement développé au cours des derniers mois. Pour créer son équipe de gestion, « *deux personnes pour l'instant, une troisième en octobre ou novembre prochain* » suffisent. « *Ce ne sont pas les candidats qui ont manqué* », confirme le président de Midland Finance. « *Grâce à l'appui international du groupe, les équipes n'ont pas besoin d'être pléthoriques. Ce sont des gens plutôt bien payés, qui peuvent gagner aux alentours de 200 000 F au tout début pour atteindre 500 000 F ou davantage pour des gens très compétents.* »

Chez Wedge, pas d'inquiétude non plus pour trouver les deux ou trois personnes « *de gros calibre* » capables de se consacrer à la clientèle de la banque. « *Un métier difficile, qui implique de bien sentir tout cet aspect immatériel qui va des nombreuses et diverses relations à entretenir à l'état d'esprit propre à une maison* », explique M. Dupont-Fauville. N.S.M. dispose d'une des plus fortes équipes de la place : une quarantaine de gestionnaires au total, mais qui font également de la gestion de compte (service de caisse pour leur propre clientèle), ce qui fausse un peu les comparaisons par rapport aux autres établissements. *Pour l'instant, N.S.M. n'a recruté* qu'un seul gestionnaire à l'extérieur depuis près de deux ans, et la banque compte sur la qualité de l'équipe en place pour répondre aux objectifs de développement assignés.

Pourtant, « la bourse des gestionnaires » continue à fonctionner, et, sur les huit spécialistes de la Banque Louis-Dreyfus, quatre « *seniors* », en place depuis longtemps, sont issus du secteur privé nationalisé en 1982.

Il est vrai que les patrimoines en question autorisent quelques exigences à défaut d'accès d'humeur : 4 à 5 millions de francs environ rue Rabelais, à peu près autant chez Neuflize, Schlumberger, Mallet, où l'on ne conçoit guère de « travailler » en-deçà du seuil de l'impôt sur les grandes fortunes (un peu plus de 3 millions de francs), plus de un million de francs, en tout cas même chez les plus « petits », comme à la Banque Wedge, et des montants bien *plus considérables pour Morgan, où « l'on n'est pas équipé pour les petits comptes »*...

Voilà qui promet encore de beaux jours pour les banques nationalisées et pour leur clientèle plus « traditionnelle »...

S. M.

(1) *Le Nouveau Journal* du 26 mai 1983.

LES ITALIENNES : une présence trop discrète

PLUS de mille banques (mille *cinquante exactement*) exercent actuellement leur activité en Italie mais elles ne sont que quatre à être véritablement implantées en France, encore *ne s'agit-il* pour deux d'entre elles que d'une participation italienne à une banque multinationale.

Première banque italienne en termes de dépôts, la Banca Nazionale del Lavoro fait partie des six grands établissements transalpins de droit public qui détiennent ensemble plus de 21 % du total des dépôts, soit la part la plus importante des banques italiennes. *Installée avenue des* Champs-Elysées depuis 1980, la B.N.L. dispose du statut classique de succursale de banque étrangère.

A proximité de l'Opéra, le Banco di Roma (France) fait figure d'ancêtre puisque cette banque de dépôts de droit français mais sous contrôle étranger est présente rue de Choiseul depuis 1924. Forte de cette antériorité, la banque possède le seul réseau d'agences des établissements italiens présents en France sous la forme de sept guichets à Paris et en région parisienne et de quatre en province.

Seuls ces deux établissements ont pignon sur rue, et les deux autres banques présentes physiquement en France sont :

● La Banca Commerciale Italiana (l'une des trois banques d'intérêt national, au côté du Crédito Italiano et du Banco di Roma), qui détient une participation de 48 % *dans la* banque Sudameris, *le* reste du capital étant réparti à parts égales entre la banque Indosuez, Paribas International, la Dresdner Bank et l'Union de banques suisses. La banque Sudameris (dont le nom était jusqu'en 1978 la banque française et italienne pour l'Amérique du Sud) détient d'autre part 85 % environ d'une autre banque de dépôts sous contrôle étranger, la banque Sudameris France, dont la Banca Commerciale Italiana Holding S.A., une société luxembourgeoise possède le solde.

● Le Crédit Italiano, qui détient à son tour, par l'intermédiaire d'une holding, une participation de 20 % dans la banque Transatlantique, un établissement pratiquement aux mains (46,7 %) du Crédit industriel et commercial.

Pour le reste, les banques italiennes disposent simplement d'un bureau de représentation à Paris, le moyen le moins coûteux d'assurer une présence dans un pays étranger. Figurent dans cette catégorie la Banca Nazionale dell'Agricoltura, le Banco di Napoli et le Banco di Sicilia, la Banca Popolare di Novarra, l'une des plus grandes banques populaires, ainsi que le Crédito Italiano, la Banca Commerciale Italiana, la Banca Nazionale del Lavora et l'Istituto Bancario San Paolo di Torino.

Les caisses d'épargne, une institution très puissante en Italie, possèdent aussi leur bureau de représentation. C'est le cas de la Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde (Caripro), considérée comme la plus grande caisse d'épargne du monde. Enfin, pour des raisons d'économie là aussi, quatre autres établissements à caractère identique (Cassa di Risparmio di Firenze, Cassa di Risparmio di Torino, Cassa di Risparmio di Genova e Imperia et Cassa di Risparmio di Verona, Vicenza e Belluno, se partagent un seul et même bureau de représentation rue Royale.

A l'exception du Banco di Roma, dont l'existence est liée à des raisons historiques qui ont fait de cette banque autrefois *« la banque des émigrés italiens »*, les banques italiennes sont donc très nettement sous-représentées ici par rapport à l'implantation des établissements français au-delà des Alpes. Mais la situation n'est pas spécifique à la France et leur mouvement d'expansion vers l'étranger est relativement récent, admet un spécialiste des affaires bancaires italiennes. *« C'est vrai, elles se sont réveillées un peu tard par rapport à la concurrence internationale et les conditions qui leur sont faites en France, notamment avec l'encadrement du crédit, ne les incitent pas à renforcer leur présence »*, ajoute-t-il en soulignant le faible nombre de guichets par rapport aux banques espagnoles ou portugaises. *« Mais*, prévoit ce banquier, *d'autres établissements italiens devraient ouvrir leurs portes à l'avenir en France, ne serait-ce qu'en raison des procédures communautaires qui les incitent à rester en Europe plutôt que d'aller aux Etats-Unis ou en Asie du Sud-Est. »*

De plus, les autorités italiennes sont bien décidées à mettre en place, dès cette année, la règle qui va obliger les banques italiennes à réaliser leur expansion à l'étranger par des filiales et non plus par des holdings. Peu à peu, toutes les sociétés-holdings devront donc déboucher sur des créations physiques ou sur des prises de participation. Cela au nom de la transparence fiscale, mais il ne fait guère de doute que la faillite du Banco Ambrosiano et de sa holding luxembourgeoise ont fortement contribué à accélérer un processus dont le principe avait été arrêté dès l'année 1981.

S. M.

LES ESPAGNOLES ET LES PORTUGAISES

Suivre les clients au-delà des Pyrénées

MIS à part Sudameris, banque consortiale à prédominance italienne, avec ses 67 guichets, et la très britannique Barclays, avec ses 41 guichets, les banques espagnoles et portugaises fournissent le gros bataillon des établissements à succursales installés en France avec près de 115 guichets, destinés essentiellement à recevoir les dépôts des nombreux immigrants arrivés par vagues successives. Certes, le commerce entre la France et la péninsule Ibérique a, très tôt, provoqué l'installation du Banco de Bilbao, par exemple, en 1902, puis en 1923 du Banco Español en Paris, filiale du Banco Exterior, et en 1930 de la Banque franco-portugaise. Mais c'est surtout dans les années 70 que la présence des banques ibéro-portugaises s'affirme, pour deux raisons. Il convient, d'abord, de recueillir les dépôts des immigrés nationaux, de plus en plus nombreux, qui ne manquent pas de transférer une bonne partie de leurs économies vers le pays natal : en 1982, les Portugais, près d'un million, ont envoyé 7,3 milliards de francs dans leur pays, très loin devant les Espagnols (1,9 milliard de francs).

Si les établissements déjà installés ne manquent pas de développer leurs réseaux, avec les 21 guichets du Banco Español en Paris et les 20 de la Banque franco-portugaise, on voit arriver en 1968 le Banco Popular Español, assez répandue avec ses 11 guichets, puis en 1972, coup sur coup, en provenance de Lisbonne, la Banque Pinto et Sotto Mayor, qui aujourd'hui a pris le premier rang du peloton hispano-portugais avec ses 23 guichets et plus de 2,5 milliards de francs de dépôts. Puis c'est le tour en 1974 de la Banque Borges et Irmao (plus de 2 milliards de francs de dépôts), du Banco Portugues de Atlantico (5 guichets) et de la Caixa General de Depositos (1 guichet). Dernier arrivé, le groupe Espirito Santo s'est associé avec le groupe Paluel-Marmont au sein de la Société bancaire de Paris.

Parallèlement, le développement des affaires entre la France et l'Espagne incite les grands établissements ibériques à ouvrir une succursale à Paris. En 1970, c'est le Banco Central, en 1972, le Banco de Santander, en 1973, le Banco Pastor (2 guichets), en 1976, le Banco de Vizcaya et en 1977, le Banco Hispano-Americano, déjà associé, toutefois, avec le Crédit lyonnais au sein d'Euro-Partners. En 1977 également, le Banco Urquijo, première banque d'affaires de la péninsule Ibérique, ouvre une succursale essentiellement pour se livrer aux opérations sur les eurodevises et les changes, qu'il estime pouvoir mieux traiter à partir de Paris. A noter toutefois que, des sept grandes banques espagnoles, la seule à n'avoir qu'un simple bureau de représentation à Paris est la plus importante au-delà des Pyrénées, à savoir le Banco Español de Credito (Banesto).

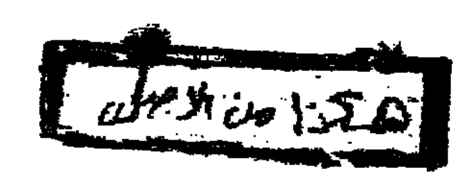
LES ALLEMANDES ET LES JAPONAISES

Une présence encore timide

LA présence bancaire allemande sur le sol français est relativement réduite. Sa manifestation la plus visible, en dehors des succursales parisiennes — noblesse oblige — de la Deutsche Bank, de la Commerzbank et de la Dresdner, a été le rachat en 1968, précisément par la Dresdner, de la vieille banque lyonnaise Veuve Morin-Pons, avec ses dix-sept guichets, qui appartenait au groupe Pricel. En 1970, l'annonce fracassante de l'alliance du Crédit lyonnais et de la Commerzbank, au sein d'Euro Partners, rejoints plus tard par le Banco di Roma et le Banco hispano-espanol, malgré de grands espoirs, ne donna jamais de grands résultats, au point que la Commerzbank ouvrit une succursale place de l'Opéra, à Paris. Quant à la Banque franco-allemande, filiale de la Westdeutsche Landesbank, elle a vendu à la Barclays trois de ses agences sur quatre.

Les banques japonaises sont restées, elles aussi, fort discrètes. La Bank of Tokyo a toutefois installé dès 1961 une succursale à Paris, avec sa filiale, la Banque européenne de Tokyo, les autres grands établissements nippons n'ayant que des bureaux de représentation, à l'exception de la Fuji Bank, qui vient d'ouvrir une succursale.





Le Monde

économie

Les pétroliers et l'indice des prix

« Ces résultats que l'on peut qualifier de brillants sont l'œuvre de mon prédécesseur. » Présentant les comptes – déjà connus – d'Elf Aquitaine devant les analystes financiers, le nouveau président du groupe pétrolier d'État, M. Michel Pecqueur ne pouvait pas ne pas rendre hommage à M. Chalandon.

« Réagir vite », « Serrer la gestion », « Coller au marché », tels sont les impératifs pour une société dont les dirigeants ont souligné le 27 juin les évolutions et les craintes.

Au-delà de la stratégie d'Elf dans la chimie lourde, abondamment commentée ces dernières semaines, il est *« un changement tout à fait fondamental »,* selon le vice-président de la S.N.E.A., M. Rutman, qui n'a peut-être pas été complètement perçu, c'est la révision de la politique d'approvisionnements.

Les contrats à long terme (au moins un an pour les pétroliers) qui assuraient encore l'essentiel de l'approvisionnement d'Elf en 1982 ne représentent plus que 18 % des 26 millions de tonnes du groupe en 1983 (2 millions de tonnes d'Arabie Saoudite, 2 millions de tonnes d'Irak, 500 000 tonnes de Norvège et 200 000 tonnes d'U.R.S.S.). Les contrats avec le Venezuela, l'Algérie n'ont donc pas été renouvelés. Sur un marché incertain, il fallait obtenir *« la plus grande flexibilité ».*

Les craintes, elles ont été exprimées par M. Chapon, le président d'Elf France. Il a dit son enquiétude devant la révision de la formule de fixation des prix des produits pétroliers et face à la guerre des rabais *« allumée à la fin de 1982 par certains confrères préoccupés par la concurrence des grandes surfaces ». « La guerre des prix n'est pas nécessairement favorables au consommateur si elle entraîne la disparition de nombreuses petites et moyennes stations »,* rappelle M. Chapon.

Mais c'est la révision de la formule de fixation des prix qui exaspère le plus les milieux pétroliers. Voilà treize mois que cette formule a été mise en place. Or déjà, à la demande de M. Delors – et alors que l'application de cette formule avait été « gelée » jusqu'en novembre 1982, – un comité national des prix doit, le 29 juin, entériner une modification – sans concertation – des paramètres, notamment monétaires, entrant en compte *dans le calcul automatique* des prix des produits pétroliers. Les raffineurs français, qui perdent de l'argent, verront ainsi leurs recettes réduites de ce fait de l'ordre de 4 centimes par litre le 12 juillet.

Chez M. Delors, où l'on a les yeux fixés sur l'indice des prix, on justifie cette modification par la dépréciation du franc depuis un an et par le fait que les distributeurs ont soumis des barèmes de prix systématiquement au plafond de la formule ; mais, pour un ou deux dixièmes d'indice des prix, le pouvoir va montrer son incapacité à respecter les règles qu'il a lui-même imposées. Le gain en est-il évident ? – B. D.

SOCIAL

LE XIIIe CONGRÈS DE LA C.I.S.L. A OSLO

Les participants s'inquiètent de la dégradation des libertés syndicales

C'est autour de sa devise, « Pain, paix et liberté », que la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), rassemblant cent trente-six organisations de quatre-vingt-seize pays représentant quatre-vingt-cinq millions d'adhérents, a orienté les travaux de son XIIIe congrès, qui réunit depuis le 23 juin dans la capitale norvégienne mille délégués.

De la Pologne à l'Afrique du Sud, de la Sierra-Leone à l'Equateur, *l'application du droit syndical* dans le monde a été passée au crible du jugement des syndicalistes le 27 juin.

De notre envoyé spécial

Oslo. – D'emblée, les dirigeants de la C.I.S.L. avaient souligné l'importance de ce débat. *« La C.I.S.L.,* avait affirmé son président, M. Narayanan (Malaisie), *rejette l'argument selon lequel les pays pauvres ne peuvent se permettre le syndicalisme. Au contraire, seules les organisations libres et fortes de travailleurs peuvent aider à intégrer le commun des hommes dans les efforts de développement d'un pays. » « La liberté d'association,* notait M. John Vanderveken (Belgique), secrétaire général, *est attaquée de tous les coins du globe par une série de forces différentes et puissantes. »* Faisant allusion aux généraux Jaruzelski et Pinochet, *« symboles de deux idéologies violemment opposées »,* il ajoutait : *« Ils n'ont pas encore appris que l'on ne pouvait pas tuer le syndicalisme. »*

Avant que M. Milevski, responsable du bureau de coordination à l'étranger de Solidarnosc, ne lise un message de M. Walesa, M. Francis Blanchard a rappelé aux congressistes l'action de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Le directeur général a souligné que l'afflux des plaintes auprès de l'O.I.T. (quatre-vingts cas par an actuellement au lieu de trente précédemment) *« révèle une dégradation de la situation des libertés syndicales dans le monde ».* Il a indiqué que, face à cette situation, *« l'O.I.T. s'efforce d'élargir et d'accélérer l'examen des plaintes en ayant notamment de plus en plus recours aux missions sur place ».* Mais il n'a pas écarté que son organisation recherche de *« nouvelles normes internationales »* pour mieux protéger les droits syndicaux.

Dans son projet de résolution sur les droits syndicaux, la C.I.S.L. souligne l'utilité des procédures d'appel à l'O.I.T., tout en souhaitant que leur efficacité soit renforcée. Mais elle envisage également de recourir à d'autres méthodes pour faire respecter le caractère *« inaliénable »* des droits syndicaux fondamentaux. Ainsi, *« si les violations des droits syndicaux sont particulièrement graves et continuelles, on peut envisager des actions de boycottage contre les pays concernés »* pour une période limitée. De même est-il suggéré de faire pression sur des gouvernements *« afin qu'ils limitent, suspendent ou terminent leur aide au développement et autres assistances à des pays qui violent de manière flagrante les droits syndicaux fondamentaux ».* Pour la C.I.S.L., c'est la nature même des régimes communistes ou de *« dictature de droite ou militaire »* qui est jugée « incompatible » avec le plein exercice des droits syndicaux. Cependant les atteintes à la liberté de négociation collective sont également dénoncées dans les pays démocratiques.

M. Blondel (F.O.) : pas de Yalta syndical

Dans une intervention brève mais vigoureuse, M. Marc Blondel, secrétaire confédéral de Force ouvrière, s'est inquiété de la détérioration de la situation économique, qui *« pèsera sur l'application de ces droits syndicaux »,* y compris dans des pays démocratiques de la vieille Europe. Soulignant la nécessité de *« respecter la liberté de comportement »* des syndicats, M. Blondel a lancé, faisant allusion sans la nommer à la France : *« Il apparaîtrait particulièrement dangereux de s'aventurer sur le chemin de la redéfinition du rôle du syndicat en fonction du système socio-politique du pays. »* Evoquant le soutien à la Pologne et à la conception du syndicalisme défendue par Solidarnosc, M. Blondel a conclu : *« Il ne faut pas qu'il y ait de Yalta syndical. Il ne faut pas que nous nous taisions. Dans le monde, rien n'est définitif, tout peut évoluer. »*

L'A.F.L.-C.I.O. dénonce le pacifisme

Alors que le TUC (Trade Union Congress) britannique s'est prononcé pour le *« désarmement unilatéral »* et que le D.G.B. (Confédération des syndicats allemands) est tiraillé par ses pacifistes, le congrès de la C.I.S.L. risque de donner lieu à de vifs débats sur le thème « Paix, sécurité et désarmement ». Le projet de déclaration présenté par le comité exécutif dénonce le *« honteux gaspillage »* de la course aux armements et affirme qu'il est *« impératif de s'engager dans la voie du désarmement général équilibré sous contrôle international efficace ».* Reprenant une position identique à celle de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), le projet indique que la C.I.S.L. fera pression *« notamment pour le retrait et la fin de la production des missiles SS-20 par l'Union soviétique, en même temps que l'abandon par les Etats-Unis d'Amérique de la production et du déploiement des missiles Cruise et Pershing-2 »* et la production d'armes à neutrons.

Chargé de présenter ce document aux congressistes le 27 juin, M. Lane Kirkland, président de l'A.F.L.-C.I.O. (Fédération américaine du travail), s'est prononcé en faveur de son adoption, mais il a mis en garde contre toute interprétation pacifiste à laquelle il ne pourrait souscrire. Il ne suffit pas, a-t-il dit en substance, de dénoncer la course aux armements, nous devons faire mieux que cela. Rappelant que l'A.F.L.-C.I.O. n'est pas favorable au gel de la production d'armes nucléaires à cause de la question des vérifications et des inspections sur place, M. Kirkland s'est prononcé pour la recherche *« de la négociabilité d'une diminution drastique et continue des têtes nucléaires ».* Attaquant durement le mouvement pacifiste – *« il vaut mieux mourir debout que vivre à genoux »,* – le président de l'A.F.L.-C.I.O. a ajouté : *« Ne nous laissons pas leurrer par le non-sens selon lequel les travailleurs du monde sont les victimes innocentes des luttes de deux grandes puissances aussi pareillement répugnantes. Il n'y a qu'une grande puissance qui agit, selon les mots de Shakespeare, comme « l'ennemi caché » qui « derrière le sourire de la sécurité a blessé le monde ».* Le message américain est donc clair : l'A.F.L.-C.I.O., qui vient de réintégrer la C.I.S.L., qu'elle avait quittée en 1969 par opposition à l'Ostpolitik allemande, n'acceptera pas que les Européens amendent le projet de résolution proposé dans un sens plus « pacifiste ».

MICHEL NOBLECOURT

L'ETAT POURRAIT PRENDRE A SA CHARGE UNE PARTIE DU DÉFICIT DE L'UNEDIC

Le conseil des ministres du mercredi 29 juin arrêtera définitivement la position du gouvernement sur le dossier de l'UNEDIC. D'ultimes recherches et études sont actuellement menées pour préparer cette décision en fonction des nombreuses discussions qui se sont déroulées au cours de la journée du lundi 27 juin.

Tout a commencé par l'audience du bureau de l'UNEDIC, conduit par son président, M. André Bergeron, venu dire à MM. Bérégovoy et Ralite que les partenaires sociaux n'avaient pu se mettre d'accord sur les moyens de financer le déficit (11 à 12 milliards en cumulé pour 1982 et 1983) de l'assurance-chômage. Dans la matinée, s'est ensuite tenue à Matignon une réunion interministérielle à laquelle participaient, outre M. Pierre Mauroy, MM. Jacques Delors, Pierre Bérégovoy et Jack Ralite.

Pour parer au plus pressé, l'Etat pourrait prendre à sa charge une partie du déficit passé de l'UNEDIC. Le gouvernement pourrait aussi prendre des mesures d'urgence qui assureraient le financement de l'UNEDIC, notamment en ayant recours à une augmentation des cotisations salariales et patronales, sans toutefois remettre en cause la partition, qui est respectivement de 40 % et de 60 %. Le conseil des ministres prendrait ainsi *« toutes ses responsabilités »,* comme le demandait le bureau de l'UNEDIC.

Dans la matinée de mardi, le C.N.P.F. devait toutefois toutefois publier un communiqué pour *« mettre en garde le gouvernement »* contre le danger d'une augmentation, même temporaire, des cotisations et de ses conséquences sur les entreprises.

Pour l'avenir du système d'assurance-chômage, les ministres souhaiteraient une réforme profonde, certains préconisant même une modification de l'assiette de cotisations qui ne pénaliserait pas les entreprises de main-d'œuvre. Il reste que, pour répondre à un souci de M. Bergeron, le gouvernement pourrait repousser ce règlement définitif – prévu initialement pour novembre – de trois ou quatre mois. Il éviterait ainsi que le dossier de l'UNEDIC ne soit utilisé pendant la campagne électorale pour la Sécurité sociale, dont le scrutin se déroulera le 19 octobre.

LA RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

La commission nationale de la négociation collective se réunissait à Paris le 28 juin, sous la présidence de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité. M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, devait présenter un état de la situation.

Les membres de la commission, désignés par arrêté, début juin, étaient conviés à donner leur avis sur divers points : bilan des négociations collectives en 1982, perspectives de généralisation de la couverture conventionnelle (1), projets de fonds salariaux destinés à favoriser l'investissement, et surtout revalorisation du SMIC à partir du 1er juillet.

C'est évidemment l'éventualité d'un coup de pouce pour le pouvoir d'achat du SMIC qui fait problème. Certes, selon la loi, au 1er juillet est prévu le principe d'une augmentation en fonction de la croissance économique. Mais la mauvaise conjoncture actuelle pourrait inciter le gouvernement à limiter, voire refuser, cette hausse du SMIC en pouvoir d'achat, même si la commission nationale de la négociation collective émet un avis favorable.

La réussite du plan de redressement de M. Jacques Delors passe par la maîtrise de l'évolution des salaires. Or ces derniers ont augmenté plus vite que les prix au cours du premier trimestre de 1983 (*le Monde* du 3 juin). Le taux de salaire horaire ouvrier s'est accru, en effet, de 3,1 %, au lieu des 2 % escomptés dans le plan Delors. Cela peut être une raison de plus, pour le gouvernement, de « tenir » le SMIC.

Ce salaire minimum, actuellement de 3 658,85 F par mois (pour 169 heures), a bénéficié en 1983 de deux augmentations, l'une de 3,6 % au 1er mars, l'autre de 3 % au 1er juin. Mais ces deux hausses ont *résulté d'ajustements automatiques* par rapport à l'évolution des prix, et de reliquats sur 1982. Rien donc au titre de l'amélioration du pouvoir d'achat pour 1983. En 1982, le SMIC avait progressé à ce titre de 4 % et en 1981 de 7,34 %.

Cette année, la C.G.T. et la C.F.D.T. revendiquent une nouvelle amélioration : 5 % pour l'une, 4 % pour l'autre. Mais nul ne sait ce que décidera le gouvernement.

DANIELLE ROUARD.

(1) Selon de ministère des affaires sociales, qui a préparé un volumineux rapport pour les membres de la commission, entre deux millions et deux millions et demi de salariés sont dépourvus de toute couverture conventionnelle.

AFFAIRES

L'ASSURANCE EN 1982

- ***Excellents résultats dans l'« assurance-vie »***
- ***Déficit pour le « vol » et les « catastrophes naturelles »***

Après un exercice 1981 défavorable, l'assurance française a encore connu une situation difficile en 1982, bien que son activité globale ait progressé de façon sensible, avec 182,7 milliards de francs de primes encaissées au lieu de 155,9 milliards de francs (+ 17,2 %).

Si l'assurance-vie a dégagé d'excellents résultats, l'assurance-dommage, en revanche, a connu un exercice déficitaire, surtout pour l'incendie, le vol et les catastrophes naturelles.

Les Français sont mieux assurés. Une enquête réalisée par l'INSEE, en janvier 1983, montre que 69,7 % des ménages sont actuellement assurés contre le vol, au lieu de 26 % en 1972 ; 82 % pour les dégâts des eaux, au lieu de 39 %, et 88 % pour leur responsabilité civile, au lieu de 49 %. Cette évolution montre que nos concitoyens comblent, peu à peu, en matière d'assurance, leur retard sur l'étranger, mais la situation du secteur n'en reste pas moins très contrastée.

Avec 35,2 milliards de francs d'encaissements, l'assurance-vie a enregistré une vive expansion en 1982 (+ 21,6 %), dépassant celle de 1981 (+ 19,5 %). Il est vrai que de nombreuses souscriptions de contrats ont eu lieu au cours du dernier trimestre de 1982 à la suite de l'inscription, dans la loi de finances pour 1983, de dispositions soumettant à l'impôt, en cas de rachat prématuré, les revenus des contrats souscrits à partir du 1er janvier 1983. Il n'en reste pas moins que la progression de la « grande branche » (assurance individuelle sur la vie) a été de 22,8 %, à la suite de la revalorisation des contrats en cours, certes, mais aussi en raison d'importantes souscriptions nouvelles.

Un véritable bond (+ 23,7 %) a été effectué dans le secteur de l'assurance-vie collective, dont les encaissements (15,7 milliards de francs) représentent 45 % du total.

Réservé pendant longtemps aux garanties, en cas de décès, souscrites par les entreprises au profit de leur personnel ou par des organismes de crédit pour le compte des emprunteurs, le tiers des encaissements de cette branche correspond aujourd'hui à des garanties distribuées par des réseaux bancaires ou des associations.

Dans la branche « dommages », en revanche, la situation est beaucoup moins riante. Légèrement déficitaire en 1979, en 1980 et en 1981, l'assurance-incendie a enregistré, en 1982, une dégradation très sensible de ses résultats, avec 1 milliard de francs de pertes, malgré une progression de 13 % des encaissements de primes à 14,8 milliards de francs. Ce sont les risques industriels qui ont été les plus déficitaires, en raison, à la fois, de l'augmentation des sinistres et de la guerre des rabais que se sont livrée compagnies et courtiers.

Le déficit de l'assurance-vie est passé de 800 millions de francs en 1981 à 1 milliard de francs en 1982, en dépit de très importants relèvements de tarifs opérés par les compagnies qui n'ont pu compenser la croissance rapide du nombre des cambriolages. Quant à la garantie « catastrophes naturelles », instituée à titre obligatoire en juillet 1982, elle a pris un très mauvais départ sur le plan des résultats, avec une accumulation assez extraordinaire de sinistres divers : tempêtes, inondations, etc.

L'assurance automobile, en revanche, qui avait enregistré des pertes de 700 millions de francs en 1980 et 1,1 milliard de francs en 1981, a sensiblement réduit son déficit en 1982 en raison d'une nouvelle baisse du nombre d'accidents sur les routes, et d'un relèvement de leurs tarifs par les sociétés les plus déficitaires, avec des encaissements de 44,4 milliards de francs (+ 15,9 %), dont 26,6 milliards au titre de la responsabilité civile obligatoire et 17,8 milliards pour les garanties de dommages aux véhicules.

La hausse moyenne de la prime par véhicule a été de 10,7 %, légèrement supérieure à celle des prix, ce qui signifie que le prix de l'assurance obligatoire qui, depuis dix ans, augmentait près de deux fois moins vite que l'ensemble des coûts et tarifs, a cessé de décroître de manière relative.

Enfin, les provisions techniques des sociétés d'assurance, constituées pour garantir leurs engagements, sont passées de 278,2 milliards de francs à 329,7 milliards de francs, dont 159,4 milliards de francs pour l'assurance-vie. L'épargne nouvelle ainsi dégagée a atteint 51,5 milliards de francs, employée en obligations pour 63,6 %, en immobilier pour 17,9 %, en actions pour 6,7 % et en prêts divers pour 10,4 millions de francs.

● **Le groupe d'investissement Cyprus intéressé par la filiale matériel militaire d'American Motors.** – C'est ce qu'a annoncé son président, M. Willard Rockwell, le 27 juin. A.M.G., filiale à 46 % de Renault, avait annoncé il y a plusieurs mois son intention de vendre sa filiale American Motors General, qui fabriquait jusqu'à récemment les fameuses jeeps militaires. A.M.G. fabrique actuellement des camions militaires tout terrain, et dispose d'un carnet de commandes important du Pentagone. A.M.G. espère obtenir entre 150 et 200 millions de dollars pour cette cession et attend de nombreuses offres d'achat.

LE RAPPORT SUR LA C.G.C.T. EST REMIS A M. FABIUS

La gestion sociale d'un dossier industriel

M. Lestrade, P.-D.G. de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (C.G.C.T.) devrait remettre, mercredi 29 juin, à M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, son rapport sur l'avenir de l'ex-filiale d'I.T.T. Le 20 mai dernier, le ministre avait demandé à M. Lestrade de prendre contact avec les deux autres fabricants français de téléphone – CIT-Alcatel (groupe C.G.E.) et Thomson – *et de lui proposer sous un mois une solution industrielle pour la C.G.C.T.*

Depuis des années, l'industrie française du téléphone bute sur un problème : il y a trop de constructeurs, trop d'usines, trop de personnel. Les nouvelles technologies électroniques temporelles qui nécessitent quatre fois moins de personnel pour fabriquer un central ; le plafonnement des commandes P.T.T. ; la concurrence de plus en plus vive à l'exportation, font qu'il n'y a plus de place sur le marché français, au maximum, que pour deux constructeurs contre quatre il y a encore quelques années. Déjà la coopérative A.O.I.P. a disparu en 1980, dépecée pour l'essentiel entre CIT-Alcatel et Thomson qui ont repris son quota de commandes (10 %).

Restait le problème de la C.G.C.T., filiale du groupe I.T.T. qui a encore 15 % des marchés publics P.T.T. Une partie de bras de fer s'était engagée en 1980 entre les P.T.T. et le groupe multinational, qui menaçait de laisser dépérir la C.G.C.T. si la France n'adoptait pas son *nouveau central électronique.* L'objectif inavoué des P.T.T. était sans doute de laisser la C.G.C.T. s'étioler, sous la responsabilité d'I.T.T. et de permettre à Thomson et CIT de grignoter peu à peu les 15 % de la filiale d'I.T.T.

Survient la gauche qui va apporter à I.T.T. la solution miracle... en nationalisant sa filiale. Au nom du respect des textes sacrés, et parce que l'on pensait sans doute régler ainsi plus facilement les problèmes de charge de travail de la C.G.C.T. Après de longues et dures négociations, la C.G.C.T. changeait de mains pour 215 millions de francs. L'Etat récupérait une entreprise de six mille personnes dont plus de quatre mille travaillent à la fabrication de centraux à la technologie dépassée (les Metaconta). Une entreprise qui a perdu 600 millions de francs en trois ans, et dont l'endettement atteint 1,4 milliard de francs.

La *stricte et froide* rationalité industrielle eut alors consisté à trancher dans le vif, à fermer l'usine de Longuenesse (deux mille personnes) dans le Pas-de-Calais, qui fabrique les Metaconta, et à répartir les 15 % de la C.G.C.T. entre Thomson et CIT qui ont déjà des problèmes de sureffectif dans leurs usines. Les autres activités de la C.G.C.T. (téléphonie privée, réseaux locaux, laboratoires) pouvant être soit rattachées à l'un des deux groupes, *soit revitalisées, orientées* sur de nouveaux créneaux.

Pour des raisons sociales et politiques, il en a été décidé autrement. Sur le fond, chacun est bien conscient que la C.G.C.T. doit sortir de la commutation publique. Mais cette sortie se fera *« en douceur »,* étalée sur plusieurs années. Juste avant les municipales de mars dernier, M. Mauroy prenait donc l'engagement de maintenir l'intégrité de l'ex-filiale d'I.T.T. et de lui faire fabriquer sous licence l'un des deux centraux électroniques de CIT-Alcatel ou de Thomson.

Les équipes de la C.G.C.T. comme les pouvoirs publics penchent pour la solution Thomson et à moins d'un rebondissement de dernière heure, c'est cette solution qui devrait être arrêtée dans les prochains jours. *La C.G.C.T.* fabriquerait les M T 20 de Thomson dans son usine de Longuenesse, qui sera reconvertie. Cela se traduira par une réduction très importante des effectifs (on parle au total, pour la *société, de deux mille suppressions* d'emplois sur trois ans). Les P.T.T. garantiront pendant quelques années un volume de commandes à la C.G.C.T. (trois cent mille lignes, soit 15 % des marchés publics).

A *l'exportation,* une convention entre Thomson et la C.G.C.T. laisserait le champ libre à cette dernière sur les marchés où elle est le plus solidement implantée (Amérique latine). Parallèlement, la société développera son activité dans les autres secteurs de la communication, afin qu'ils prennent, du moins l'espère-t-on, le relais dans trois ou quatre ans de la commutation publique.

L'Etat apporterait des concours financiers à la C.G.C.T. – pour reconstituer notamment son capital – d'un montant de plusieurs centaines de millions de francs. Certains de ces apports pourraient être inscrits au collectif budgétaire de 1983.

Il reste à espérer que la gestion sociale de ce dossier ne se traduira pas, à terme, par des difficultés industrielles accrues pour tous les groupes concernés. Une chose est sûre, *son règlement n'a que trop* tardé. L'avance acquise par l'industrie française du téléphone fond comme neige au soleil. Il est plus que temps de reprendre l'offensive.

J.-M. QUATREPOINT.

● **British Car Auctions au secours de Lotus.** – On avait annoncé une aide de Toyota. C'est finalement une société spécialisée dans l'automobile d'occasion, British Car *Auctions, qui va venir au secours de* Lotus. B.C.A. apportera 3,5 millions de livres (près de 40 millions de francs) en échange de 20,4 % du capital du constructeur de voitures de sport en difficulté.

AGRICULTURE

LES VITICULTEURS DE L'AUDE MANIFESTENT LEUR HOSTILITÉ A L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN

Les viticulteurs de l'Aude, quelques jours avant le début des vacances, ont mené, lundi 27 juin, une « opération peinture » destinée à sensibiliser les touristes aux dangers de l'élargissement de la Communauté économique européenne.

A l'appel du comité d'action viticole, plusieurs centaines de producteurs répartis en plusieurs groupes se sont rendus sur les autoroutes Toulouse-Narbonne, Narbonne-Béziers et Narbonne-Perpignan où ils ont peint sur tous les ouvrages d'art des slogans tels que « *C.E.E. = ruine du Midi viticole* », « *Non à l'Espagne !* ». Les viticulteurs se sont servis de camions-nacelles pour atteindre des endroits difficilement accessibles aux entreprises de nettoyage.

La circulation a été momentanément interrompue sur les axes routiers pendant ces opérations, mais les forces de l'ordre ne sont pas intervenues. Seul incident : un chargement d'oignons d'Espagne que transportait un camion immatriculé en Charente a été détruit par un groupe de manifestants à la sortie de Narbonne.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les producteurs d'étain réduisent encore leurs exportations

Londres (*A.F.P.*). – Les pressions des producteurs d'étain en faveur d'une réduction plus importante des exportations ont finalement été acceptées, le 24 juin, par le Conseil international de l'étain, organisme qui regroupe des producteurs et des consommateurs.

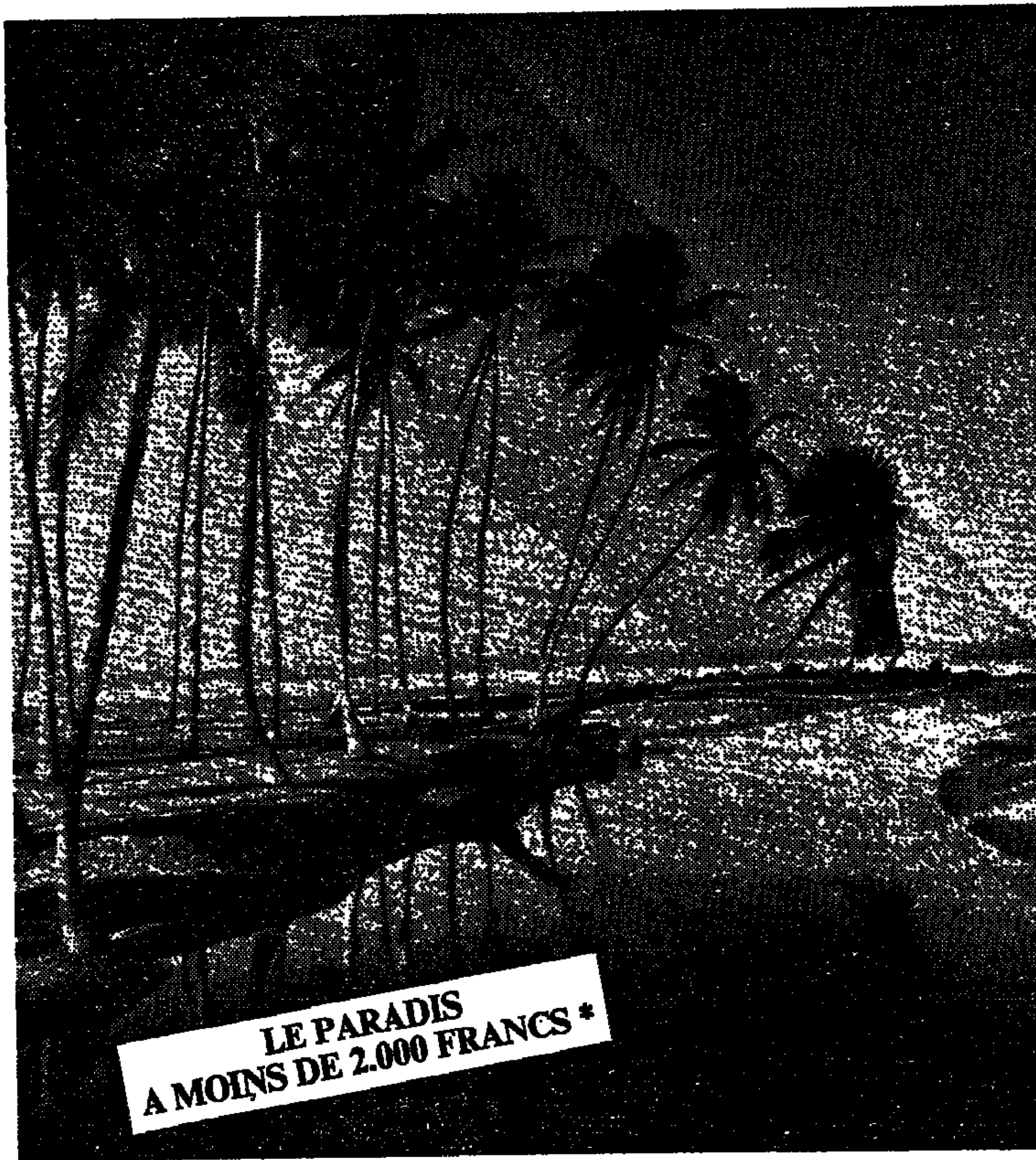
Dans un communiqué publié à l'issue de quatre jours de réunion à Londres, le conseil a décidé que, partir du 1er juillet et pour la durée du troisième trimestre 1983, la réduction des exportations normales des producteurs serait de 39,6 %. Le tonnage total autorisé pour les exportations au cours de ces trois mois sera de 22 000 tonnes, partagées entre les six pays producteurs (Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Zaïre, Nigeria et Australie), selon les niveaux de production.

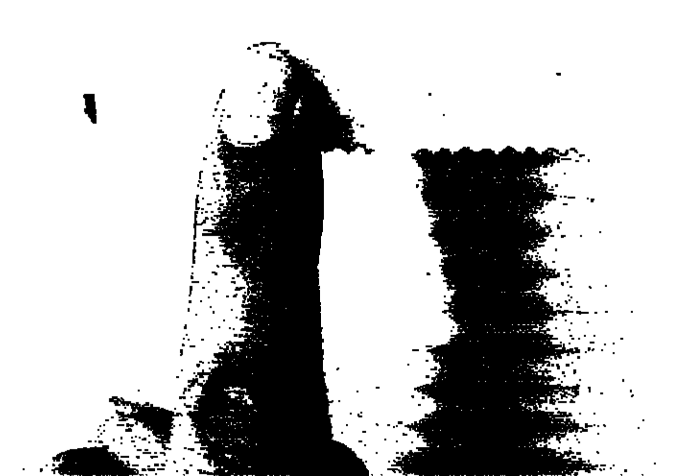
Les contrôles sur les exportations ont été introduits pour la première fois en avril 1982, alors que les prix s'effondraient. La réduction avait été fixée initialement à 10 % des exportations normales (36 000 tonnes), puis cette réduction avait été portée à 36 % en juin 1982. Une réduction de 40 % avait été demandée l'année dernière, sans succès.

● **Livraison de cuivre à la Chine.** – Les acheteurs chinois ont pris livraison de quelque 15 000 tonnes de cuivre dans les entrepôts du Marché international des métaux, à Londres, la semaine dernière, a-t-on appris le 27 juin, de source proche du marché dans la capitale britannique. Ce montant, d'une valeur de 25 millions de dollars, constitue la première partie des livraisons prévues en vertu d'un programme chinois d'achat de 200 000 tonnes de cuivre au cours des deux derniers mois. Le stock de métal du marché international a en conséquence baissé pour la première fois en neuf mois pour se situer à 345 825 tonnes (136 000 tonnes en octobre 1982). – (*A.F.P.*)

● PRÉCISION. – Dans une note de l'article de Pierre Drouin « Le beurre et l'argent du beurre » (*le Monde* du 25 juin) a été citée *la Revue Tocqueville*, éditée par la société Tocqueville. Signalons que l'adresse de son secrétariat européen est : 69, quai d'Orsay, 75007 Paris.







TRANSPORTS

Un contrat de plus de trois milliards de francs

DES ENTREPRISES FRANÇAISES VONT CONSTRUIRE UNE VOIE FERRÉE EN ALGÉRIE

(*De notre correspondant.*)

Alger. – Un important contrat a été signé le 27 juin à Alger entre la Société nationale des transports ferroviaires (S.N.T.F.) algérienne et le groupement d'entreprises françaises Bouygues-Montocol-Dehe. Il s'agit de la réalisation d'une liaison ferroviaire entre les villes de Jijen sur la côte et de Ramdane-Djamel au sud de Skikda.

Sur cent trente-sept kilomètres, dont une centaine en terrain montagneux, les Français construiront les ouvrages d'art et les gares, mettront en place le ballast, poseront les voies et fourniront des installations de signalisation et de sécurité. Les travaux doivent être achevés dans cinq ans et représentent un contrat de 3,3 milliards de francs.

Ce contrat est l'une des retombées de l'accord de coopération entre l'Algérie le 6 novembre par M. Charles Fiterman et son homologue algérien, M. Goudjil.

M. Francis Bouygues a assuré ses partenaires qu'il « *mettrait tous les moyens en œuvre pour que soient effectués les transferts de technologie* ». Selon un documen du ministère algérien des transports, « *ce grand chantier va être l'occasion pour deux mille travailleurs (algériens) d'acquérir une expérience et une qualification précieuse* ».

Cette voie ferrée permettra, à partir de 1988, d'assurer des transports lourds liés au futur complexe sidérurgique de Ballara et fournira un débouché au port de Jigen-Djendjen, deux réalisations entrant dans un vaste programme de développement régional à l'est du pays.

JEAN DE LA GUERIVIÈRE.

La « coulée verte » menacée par le T.G.V.-Atlantique ?

Alors que les Parisiens se mobilisent pour défendre la future « coulée verte » Bastille-Vincennes, déjà menacée par de multiples projets de construction (*le Monde* du 15 juin), les habitants de l'Ile-de-France s'émeuvent de la remise en cause, si le T.G.V.-Atlantique est réalisé, d'un autre projet de cheminement vert. Il s'agit, cette fois, d'un itinéraire qui, sur 13 kilomètres, permettrait aux piétons et aux cyclistes partant de Montparnasse de sortir de Paris et de gagner la vallée de la Bièvre.

Cet itinéraire existe déjà au départ de la capitale, sur 1 600 mètres, en bordure des voies S.N.C.F., à l'emplacement de ce qui devait être la radiale Vercingétorix, opportunément abandonnée par M. Jacques Chirac en 1977. Il suivrait ensuite le tracé de la voie Paris-Chartres (qui ne fut jamais posée) et l'emprise de l'ex-autoroute A 10, qu'on semble avoir officiellement renoncé à faire pénétrer dans l'agglomération parisienne. Il aboutirait à Massy, dans l'Essonne, après avoir relié un chapelet de parcs comme celui de Châtillon-sous-Bagneux, de Fontenay-aux-Roses et de Sceaux.

La coulée constituerait, pour un certain nombre de communes de banlieue qui en sont fort dépourvues, un espace vert inespéré. En outre, son tracé est jalonné de grandes écoles (Normale sup, Ecole centrale), de lycées, de maisons de retraite, d'équipements sociaux et d'ensembles de H.L.M. qui ont été jadis édifiés le long de l'emprise S.N.C.F. parce que le terrain y était relativement bon marché.

Cet équipement, dont l'idée a été lancée il y a dix ans, a été officiellement demandé en 1980 par cinquante-sept associations de l'Ile-de-France. L'année suivante, à l'initiative du ministère de l'environnement, la direction départementale de l'équipement des Hauts-de-Seine en faisait l'étude et en dressait même un premier devis (21 millions de francs). En février dernier, il a été pris en considération par le Conseil régional, qui a demandé que ses services l'étudient à nouveau. Depuis, deux conseils généraux – celui des Hauts-de-Seine et celui de l'Essonne – se sont prononcés en sa faveur ainsi que sept des neuf communes traversées.

Or la mise à l'enquête publique du projet de T.G.V.-Atlantique semble tout remettre en question. Sur plusieurs kilomètres, entre Châtillon et Massy, la future voie ferrée doit emprunter le même itinéraire et la même emprise que la coulée. Bien que le couloir soit large de 30 à 100 mètres, bien que la S.N.C.F. fasse mention du projet de coulée dans ses dossiers, les associations sont inquiètes. Elles ont lancé une pétition demandant la couverture de la future voie ferrée dans les banlieues qu'elle traversera et, au-dessus, l'aménagement de la fameuse coulée verte.

Le cheminement est d'autant plus menacé que les ingénieurs de l'équipement, eux aussi, ont des vues sur la trouée encore libre. Ils proposent d'y tracer des couloirs pour autobus ou trolleybus. Un train à grande vitesse, des bus et des cyclistes sur le même parcours : voilà qui paraît difficilement compatible. Et, dans cette compétition, la S.N.C.F. a largement pris les devants. L'étude de la coulée verte, demandée il y a cinq mois par le conseil régional, n'est même pas entamée.

« *Il n'y a pas d'urgence*, dit-on au conseil régional. *Le préfet vient à peine de nous demander un avis sur le projet de T.G.V. Nous allons mettre tout cela à l'étude de façon à formuler notre position à l'automne.* »

En attendant la réalisation – lointaine et encore problématique – de la voie à grande vitesse, pourrait-on faire quelques aménagements minimum ! pour que piétons et vélos puissent circuler ? « A priori, répondent les services de la région, *nous y serions favorables, mais il faut en discuter d'abord avec les maires pour les convaincre que ce couloir peut avoir un intérêt régional et pas seulement local. En outre, il vaut mieux attendre que le gouvernement prenne une décision sur le T.G.V.-Atlantique.* »

Pour les habitants de la banlieue sud, une telle prudence confine à la pusillanimité. En effet, le couloir vert, à l'abandon depuis un demi-siècle, n'a pas manqué d'être utilisé. La S.N.C.F. l'a concédé, à titre provisoire, à des jardiniers du dimanche, à des municipalités qui y ont ouvert des terrains de sport et des centres aérés, à la Ville de Paris qui y entrepose ses vieux pavés et à beaucoup d'autres utilisateurs. Il y a donc longtemps que l'on aurait pu y tracer, à peu de frais, un cheminement pour les piétons et les cyclistes. Pas plus que les autres « équipements légers » qui le parsèment, celui-ci ne ferait obstacle à une autre utilisation ultérieure.

MARC AMBROISE-RENDU.

Faits et chiffres

Affaires

● **Report de la signature de l'accord entre Pechiney Ugine Kuhlmann (PUK) et Hydro-Québec.** – La signature d'un contrat de 9 milliards de francs pour la construction par PUK d'une usine de production d'aluminium à Becancour (Québec), qui devait avoir lieu lundi 25 juin, premier jour de la visite officielle en France du premier ministre québécois, M. René Lévesque, a été reportée « *en raison de désaccords au niveau ministériel* ». On estime, toutefois, que l'accord pourrait être signé entre Pechiney Ugine Kuhlmann et Hydro-Québec avant mercredi soir, fin de la visite de M. Lévesque.

La France doit financer 51 % de ce contrat, estimé à 9 milliards de francs (1,5 milliard de dollars canadiens) et le Québec, 33 %.

Conjoncture

● **M. Jacques Danon**, président de la Fédération nationale du bâtiment, reçu lundi 27 juin à l'Elysée, a parlé avec le président de la République de « *l'effondrement du secteur du bâtiment et* [de] *la précarité de la situation des entreprises* ». « *On ne comprend pas*, a dit M. Danon à sa sortie, *pourquoi la situation est telle, tant le bâtiment a d'atouts pour sortir le pays du marasme dans lequel il se trouve actuellement.* » Cette entrevue avec le chef de l'Etat faisait suite aux assises nationales du bâtiment, qui se sont tenues à Paris le 10 juin.

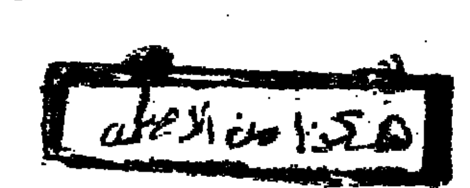
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

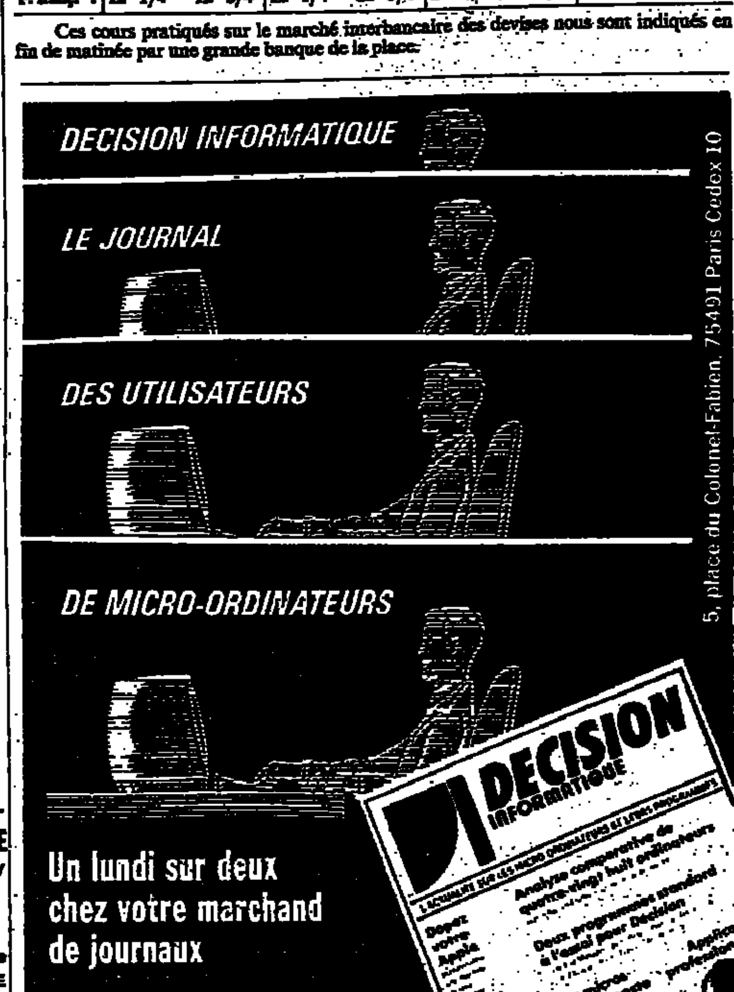
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,6770	7,6800	+ 140	+ 170	+ 320	+ 360	+ 865	+ 985
$ can.	6,2320	6,2365	+ 150	+ 200	+ 325	+ 380	+ 800	+ 935
Yen (100)	3,1860	3,1890	+ 140	+ 170	+ 305	+ 340	+ 1150	+ 1210
DM	3,0025	3,0055	+ 165	+ 190	+ 365	+ 395	+ 1055	+ 1120
Florin	2,6760	2,6785	+ 150	+ 170	+ 310	+ 335	+ 860	+ 920
F.B. (100)	15,0140	15,0265	+ 330	+ 425	+ 725	+ 870	+ 1840	+ 2230
F.S.	3,6345	3,6380	+ 195	+ 220	+ 445	+ 480	+ 1350	+ 1430
L (1 000)	5,0653	5,0687	– 175	– 140	– 375	– 320	– 1390	– 1250
£	11,6944	11,7005	+ 244	+ 315	+ 540	+ 635	+ 1550	+ 1775

TAUX DES EURO-MONNAIES

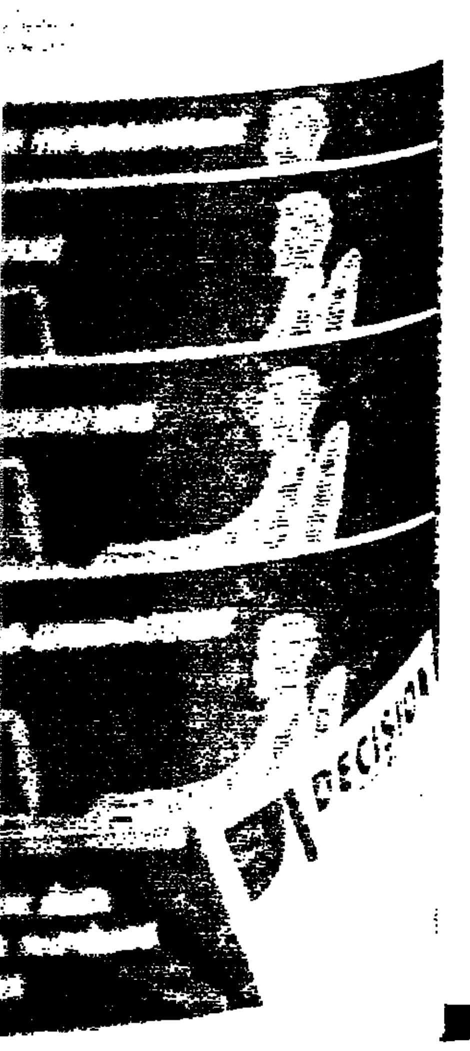
$ E.-U.	9 1/8	9 1/2	9 11/16	10 1/16	9 11/16	10 1/16	10 1/16	10 7/16
DM	4 9/16	4 15/16	5	5 1/4	5	5 3/8	5 5/16	5 11/16
Florin	3 1/2	4	5	5 1/4	5 1/8	5 1/2	5 7/8	6 1/8
F.B. (100)	9	9 1/2	9	9 1/2	9	9 1/2	9 1/2	10
F.S.	2	2 5/8	5 1/8	5 1/2	4 13/16	4 3/16	4 3/4	5 1/8
L (1 000)	14	15	15 3/4	16 1/2	16	17	18	18 3/4
£	9 7/16	9 13/16	9 1/2	9 7/8	9 11/16	10 1/16	9 3/4	10 1/8
F. franç.	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4	13	13 3/4	16 3/4	17 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





ROUSSEL UCLAF

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 24 juin sous la présidence de M. Christian d'Aumale, président du conseil de surveillance, a approuvé le rapport du directoire présenté par son président le Dr Edouard Sakiz sur les comptes de l'exercice 1982.

GROUPE ROUSSEL UCLAF

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 7,7 milliards contre 6,5 milliards en 1981, soit une progression de près de 19 %.

La progression la plus nette s'observe sur les marchés étrangers, qui représentent désormais 66,8 % des ventes.

Le résultat d'exploitation consolidé a atteint 325,5 millions contre 215,6 millions en 1981.

La marge brute d'autofinancement du groupe s'établit à 391 millions en augmentation de 13,4 %.

Le bénéfice net consolidé est de 141,1 millions contre 136,3 millions pour l'exercice précédent.

SOCIÉTÉ ROUSSEL UCLAF

Le bénéfice d'exploitation s'inscrit à 253,7 millions contre 149,1 millions en 1981.

La marge brute d'autofinancement se monte à 266 millions, en augmentation de 6,8 %.

Le bénéfice net ressort à 130,5 millions contre 113,1 millions, soit un accroissement de 15 %.

Dividende

L'assemblée a approuvé la distribution, au titre de l'exercice 1982, du dividende suivant :

Actions ordinaires : de 12 F assorti d'un avoir fiscal de 6 F, soit un revenu global par action de 18 F.

Actions à dividende prioritaire :

– Non intégralement libérées lors de la mise en paiement : 13,25 F assorti d'un avoir fiscal de 6,625 F, soit un revenu global de 19,875 F ;

– Intégralement libérées avant la mise en paiement : 17 F * assorti d'un avoir fiscal de 8,50 F, soit un revenu global de 25,50 F.

Le paiement de ces dividendes sera effectué à compter du 1er juillet 1983 contre remise :

– Du coupon n° 1 pour les actions à dividende prioritaire ;

– Du coupon n° 37 pour les actions ordinaires.

* Y compris le montant du versement complémentaire effectué pour le compte de l'Etat.



BANCO CENTRAL S.A.

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR PRÉLÈVEMENT SUR LES RÉSERVES

Une action gratuite est attribuée aux actionnaires propriétaires de dix actions au 29 juin 1983. Le droit de souscription pourra être exercé du 30 juin au 31 juillet 1983 avec jouissance pour les nouvelles actions à compter du 1er juillet 1983.

GROUPE C.F.A.O. ETABLISSEMENTS CANTELAUBE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la suite de sa nomination au poste de président de la Compagnie française de l'Afrique occidentale, M. Paul Paoli a informé le conseil d'administration des Etablissements Cantelaube de sa décision de renoncer à ses fonctions de président et d'administrateur.

Sur sa proposition, le conseil a coopté pour le remplacer comme administrateur M. Jean-Pierre Le Cam, secrétaire général de la C.F.A.O., et l'a immédiatement nommé président.

SOVABAIL - MUTUABAIL

Réunis le 22 juin 1983, les conseils d'administration de Sovabail et de Mutuabail ont arrêté les bases de la fusion-absorption de Mutuabail par Sovabail, dont ils avaient approuvé le principe lors de leur précédente réunion du 28 avril 1983.

Ils ont notamment fixé à 5 actions Mutuabail pour 4 actions Sovabail le rapport d'échange, qui entraînerait une augmentation du capital de Sovabail de 40 millions de francs, le portant ainsi à 130 millions de francs, par création de 400 000 actions nouvelles.

La fusion prendrait effet, rétroactivement, au 1er janvier 1983.

Les conseils ont décidé de convoquer les actionnaires des deux sociétés en assemblée générale extraordinaire dans le courant du mois d'octobre 1983, à une date qui sera arrêtée ultérieurement, à l'effet de ratifier cette fusion.

Après fusion, l'encours de crédit-bail de Sovabail serait de l'ordre de 750 millions de francs et la valeur nette comptable du patrimoine locatif s'établirait à 75 millions de francs.

Le bénéfice cumulé de Sovabail et de Mutuabail s'est élevé en 1982 à 63,2 millions de francs, et pour l'exercice 1983 sa progression devrait être assez sensiblement supérieure à 10 %.

CESSATION DE GARANTIE

Communiqué de l'EUROPÉENNE DE BANQUE, société anonyme régie par la loi n° 82.155 du 11 février 1982 portant nationalisation de banques et par la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales modifiée au capital de 209 millions de francs, dont le siège social est à Paris-9e, 21, rue Laffitte, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 572 054 286.

« Par suite de la cessation de son activité « gestion immobilière », « radiation de la garantie financière accordée au cabinet Gérard Walch », dont le siège social est situé à Paris-17e, 7, rue Léon-Jost, pour son activité de gestion immobilière. La garantie financière, dont le cabinet Gérard Walch bénéficiait depuis le 22 septembre 1980, accordée par l'EUROPÉENNE DE BANQUE, 21, rue Laffitte, 75009 Paris, au titre de l'activité de « gestion immobilière » pour les opérations visées par la loi n° 709 du 2 janvier 1970, cessera trois jours francs après la publication du présent avis, conformément à l'article 44 du décret du 20 juillet 1972.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de l'EUROPÉENNE DE BANQUE dans les trois mois de cette insertion.

La présente publication, rendue obligatoire par l'article précité, n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité du cabinet Gérard Walch. »

CESSATION DE GARANTIE

Communiqué de l'EUROPÉENNE DE BANQUE, société anonyme au capital de 209 000 000 de francs, ayant son siège social à Paris-9e, 21, rue Laffitte, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 572 054 286 et régie par la loi n° 82-155 du 11 février 1982 portant nationalisation de banques ainsi que par la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales modifiée :

« A la suite de la décision de la société GREFIMA, dont le siège social est à Paris-3e, 43, rue Beaubourg, de cesser son activité de « transactions sur immeubles et fonds de commerce », la garantie financière accordée par l'EUROPÉENNE DE BANQUE à la société GREFIMA depuis le 25 mai 1977, au titre de son activité « transactions sur immeubles et fonds de commerce » pour les opérations visées par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, cessera trois jours francs après la publication du présent avis, conformément aux articles 44 et suivants du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972.

» Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de l'EUROPÉENNE DE BANQUE, dont les trois mois de la présente insertion.

» La présente publication, effectuée conformément à la loi, n'emporte aucune appréciation concernant l'honorabilité et la solvabilité de la société GREFIMA. »

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie le 23 juin 1983 sous la présidence de M. Maurice Mathieu, président du Conseil de surveillance. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le chiffre d'affaires du groupe SAE s'est élevé à F 10,2 milliards en hausse de 39 % sur celui de 1981. Cette augmentation est due à la forte progression de l'activité du groupe à l'étranger.

Le bénéfice net consolidé hors part des tiers a atteint F 211,6 millions contre F 167,2 millions pour l'exercice précédent (+ 26,5 %).

Quant à SAE elle-même, son bénéfice s'établit à F 160,6 millions, en augmentation de 16 %.

L'Assemblée a approuvé la proposition du Conseil de surveillance de distribuer un dividende unitaire, qui compte tenu des limitations réglementaires, s'établit à F 36,30 assorti d'un avoir fiscal de F 18,15 soit un revenu global de F 54,45.

STEMI

L'assemblée générale des actionnaires de la STEMI, qui s'est tenue le 15 juin 1983, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui, après 36 168 514,10 F d'amortissements contre 25 604 704,25 F pour l'exercice précédent, et dotation complémentaire à la provision pour risques de 2 000 000 F, se soldent par un bénéfice net de 10 131 255,49 F.

Elle a décidé la répartition aux 391 498 actions qui composent le nouveau capital social depuis sa dernière augmentation en 1982, d'un dividende de 22,80 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 11,40 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 19 juillet 1983 contre le coupon n° 37.

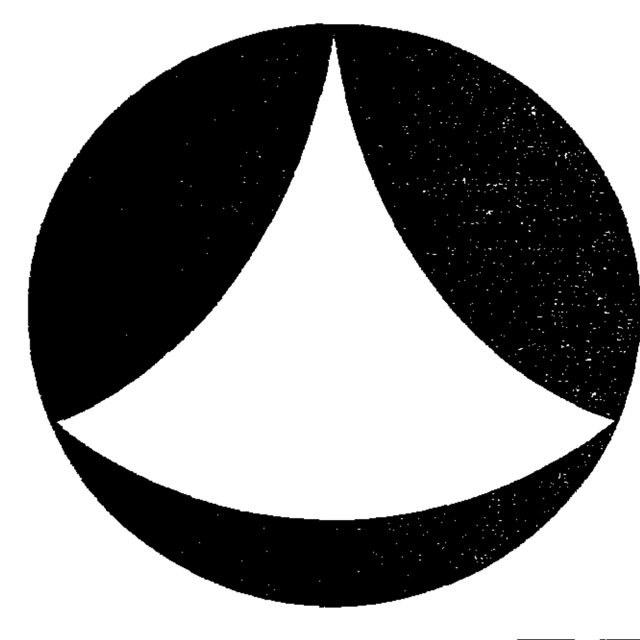
Elle a en outre renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Raymond Bas et Henri Lonjon qui venaient à expiration.

Les comptes consolidés du groupe STEMI, dont le périmètre et l'articulation ont été simplifiés, font ressortir une situation nette de 114 975 382,99 F, soit 293,68 F par action, montant qui reste notablement inférieur à ce que donnerait actuellement une évaluation réelle des actifs.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1982 s'est élevé à 169 519 695,47 francs contre 144 540 188,53 francs pour l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement ressort à 54 364 339,31 F et, après 43 976 346,47 F d'amortissements, le bénéfice net consolidé propre au groupe, soit 10 387 992,84 F, reste sensiblement au même niveau que celui de la société mère.

UNE RÉUSSITE INTERNATIONALE, UNE TECHNOLOGIE FRANÇAISE



EURODIF

Premier centre mondial de production d'uranium enrichi, EURODIF contribue à l'indépendance énergétique européenne.

Les combustibles qui alimentent près d'un tiers des centrales nucléaires en fonctionnement dans le monde utilisent de l'uranium enrichi par EURODIF.

EMPRUNT A TAUX VARIABLE F 800 000 000

représenté par 160 000 obligations de F 5 000

- Prix d'émission : 99,10 % soit F 4 955 par obligation.
- Jouissance : 11 juillet 1983.
- Date de règlement des souscripteurs : 11 juillet 1983.
- Intérêt annuel : égal à la moyenne arithmétique des taux de rendement moyens au règlement des emprunts non indexés garantis par l'Etat et assimilés du 1er juin au 31 mai inclus précédant chaque échéance. Intérêt minimum : 9 %.
- Durée : 8 ans.
- Amortissement : en totalité à la fin de la 8e année, soit le 11 juillet 1991.

Balo du 27 juin 1983.

omnium de publicité

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 83-154 en date du 24 mai 1983 est tenue à la disposition du public.



UNE BONNE OPTIQUE POUR VOTRE ÉPARGNE

Augmentation de capital

Par émission au prix de F 900 de 180 250 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Droit préférentiel de souscription :

■ à titre irréductible : 1 action nouvelle de F 100 nominal pour 6 actions anciennes.

■ (Pas de souscription à titre réductible).

Délai de souscription : 20 juin 1983 au 21 juillet 1983 inclus.

Jouissance : 1er janvier 1983.

Dividende prioritaire : 10% du montant nominal des nouvelles actions, soit globalement 6 F de plus que le dividende des actions ordinaires (30 F avoir fiscal compris en 1982).

Lieux de souscription :

Société Générale - Crédit Lyonnais - Crédit Commercial de France - Banque Nationale de Paris.

omnium de publicité

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 83-163 en date du 7 juin 1983 est tenue à la disposition du public auprès des banques chargées du placement et du siège social de la Société 1, rue Thomas Edison 94028 Créteil Cedex.

BALO du 15-06-1983

Essilor international

■ Leader français de l'industrie optique avec des produits originaux et de haute technicité : verre organique Orma, verre progressif Varilux, lunettes Nylor, verre composite Essilor CS, lentilles de contact Lunelle.

■ L'un des cinq premiers au plan mondial.

■ Une implantation internationale fortement diversifiée.

■ Un chiffre d'affaires consolidé en 1982 de 2 milliards de F (+ 26%).

■ Des ventes réalisées pour 60% à l'étranger.

■ Un résultat net en 1982 de 125 millions de F (+75%).



La recherche au service de la vue

banque centrale des coopératives et des mutuelles



Le conseil d'administration vient d'examiner les comptes du 1er trimestre de l'exercice 1983 qui, par référence à la même période de l'exercice antérieur, se caractérisent par :

- une croissance de 11,6 % des dépôts non rémunérés et de 15,9 % de l'ensemble des prêts et crédits (données en capitaux moyens sur la période);
- un produit net bancaire et un résultat avant provision et impôt, en expansion respectivement de 16 % et 22,4 %.

La BCCM, banque des coopératives, des mutuelles, des associations, de leurs adhérents et de leurs affiliés, soutient activement les Jeux Européens pour Handicapés Physiques organisés à Paris du 5 au 9 juillet par la Fédération Française Handisport.

Elle invite tous ses amis, tous les animateurs de coopératives, de mutuelles, d'associations à venir nombreux au stade Louis Lumière Paris 20e encourager les compétiteurs.

ACCOR
UN NOUVEAU MONDE S'OUVRE SUR LE MONDE.

Accor
Un nouveau groupe né de la fusion de Novotel Sieh et J. Borel International: l'hôtellerie, la restauration, les services à l'échelle mondiale.

Accor est la réunion des marques Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis pour l'hôtellerie, Ticket Restaurant, Générale de Restauration, Courtepaille, Churrasco, Seafood Broiler, What-a-Burger, Pizza Inn, Drugwest, l'Arche, Café Route pour la restauration, la S.I.E.T. pour le tourisme et les centrales d'achats Devimco, Scapa pour les services.

Une association de compétences, une synergie de dynamismes qui constituent un véritable capital humain.

Accor : présent dans 45 pays, avec 415 hôtels soit une capacité d'accueil de 50 000 chambres.

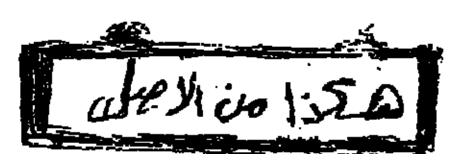
195 millions de repas servis dans 1472 restaurants de collectivités ou publics.

165 millions de tickets restaurant émis. 35 000 personnes. Un volume d'affaires de 7 milliards de francs en 1982, dont 40% réalisés à l'étranger.

Le 28 juin un nouveau monde s'est ouvert sur le monde.



ENTREPRISE D'HÔTELLERIE, DE RESTAURATION ET DE SERVICES.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 juin

Recul

Après quatre séances de hausse, les cours ont fléchi mardi à la Bourse de Paris. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est lentement propagé par la suite de sorte qu'à la clôture l'indicateur instantané s'établissait à 0,7 % au-dessous de son niveau de la veille.

Même les valeurs indexées sur le dollar, pas toutes, ont vu leur prix s'éroder, comme L'Oréal, B.S.N. et surtout Bic.

Bien sûr, la baisse de Wall Street la veille n'a pas causé une très bonne impression autour de la corbeille et dans les travées. Mais le facteur a joué également. Près de 6 % de hausse depuis le 22 juin, c'est beaucoup. Il était donc normal que la Bourse « respire pour mieux inspirer » comme le faisait remarquer un professionnel.

L'activité, au reste, s'est sensiblement ralentie et la diminution des échanges n'est certes pas étrangère non plus au phénomène.

Autres paramètres non négligeables : la reprise du dollar et l'enrichissement du loyer de l'argent au jour le jour.

L'événement a derechef été créé par la Générale des Eaux (voir page 48). La cotation de l'action devait attirer la foule des curieux. Mais cette fois, à la surprise générale, le titre allait chuter. De 370,50, il revenait à 346 (– 6,6 %) avant que le coteur n'inscrive : réservé à la baisse jusqu'à 14 heures. Finalement, les transactions se firent sur la base de 350 F.

La devise-titre s'est échangée entre 9,44 F et 9,48 F contre 9,44 F-9,51 F.

Recul de l'or à Londres : 413,75 dollars contre 419,50 dollars et 423,25 dollars la veille, respectivement le soir et à midi.

A Paris, le lingot a perdu 1 000 F à 102 000 F et le napoléon 5 F à 670 F.

Le volume des transactions a augmenté : 9,11 millions de francs contre 6,41 millions de francs.

NEW-YORK

Baisse

Renversement de vapeur. Haussière à la fin de la semaine écoulée, la Bourse de New-York a fait volte-face lundi. Le mouvement de repli s'est amorcé peu après l'ouverture et en fin de séance, l'indice des industrielles s'établissait à 1 229,46, soit à 12,22 points en-dessous de son niveau précédent. Plus significatif encore a été le bilan de la journée : sur 1 948 valeurs traitées, 1 208 ont reculé seulement, 413 ont progressé et 327 n'ont pas varié.

Manifestement, les opérateurs n'ont pas été convaincus par le dégonflement important de la masse monétaire annoncé vendredi en fin d'après-midi. La tension persistante observée sur le front des taux d'intérêt inquiète et, autour du « Big Board », beaucoup redoutaient une nouvelle montée du loyer de l'argent en relation avec un durcissement de la politique monétaire menée par la Réserve fédérale. Des ventes bénéficiaires se sont donc produites. Elles ont d'autant plus pesé sur les cours que les achats ont fortement diminué. L'important ralentissement de l'activité en témoigne. Au total, 63,36 millions de titres ont changé de mains contre 80,8 millions vendredi. Les plus éprouvés ont été les transports, la pharmacie et la haute technologie.

VALEURS	Cours du 24 juin	Cours du 27 juin
Alcoa	39 1/8	37 7/8
A.T.T.	63	62 3/4
Boeing	47	45 3/8
Chase Manhattan Bank	52 3/4	52
Du Pont de Nemours	48	49 3/8
Eastman Kodak	70 1/2	72 5/8
Exxon	34 1/4	33 7/8
Ford	58 3/4	56 3/4
General Electric	55 1/2	53 5/8
General Foods	44	44 5/8
General Motors	74 3/8	73 1/8
Goodyear	33 1/4	32 3/4
I.B.M.	122 3/4	121 1/8
I.T.T.	41 3/4	40 3/4
Mobil Oil	32 1/8	31 7/8
Pfizer	86 1/2	86 7/8
Schlumberger	54 7/8	53 3/8
Texaco	35 1/2	35 1/4
U.A.L. Inc.	38 5/8	41 5/8
Union Carbide	71 1/4	71
U.S. Steel	25 5/8	25 1/4
Westinghouse	52 3/8	51
Xerox Corp.	48 3/8	47 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MICHELIN. – Après deux années très difficiles, marquées par de lourds déficits (4 milliards de francs rien qu'en 1982), Michelin, numéro deux mondial du pneumatique, se porte mieux et sa marge brute d'autofinancement est même redevenue positive pour le premier trimestre.

M. François Michelin, président de la firme de Clermont-Ferrand, en a fait la révélation le 24 juin, dans un discours prononcé à l'assemblée générale annuelle. Une fois encore, le secret a été bien gardé. Mais la tradition oblige : de tout temps, les actionnaires ont toujours été les premiers informés. Cependant, si l'état de santé du groupe s'améliore, Michelin n'est pas encore tiré d'affaire. Les sévères mesures d'assainissement et de redressement prises par la société, en se fondant sur l'hypothèse la plus pessimiste – poursuite de la crise, stagnation des ventes – commencent tout juste, et de façon timide seulement, à produire leurs effets. M. François Michelin a insisté sur ce point.

Par nature peu enclin à l'optimisme, le président de Michelin a pourtant reconnu que, *« depuis le mois de juin, nous ressentons cependant une vigoureuse reprise de nos ventes sur le marché de la première monte poids lourds et sur les marchés du remplacement. J'espère bien que les mois qui viennent confirmeront ce que nous constatons aux Etats-Unis depuis quelques semaines seulement et qu'ainsi nous trouverons plus rapidement les conditions de notre redressement ».*

M. François Michelin a enfin assuré ses actionnaires que l'ensemble des mesures prises pour faire face à l'épreuve n'avait en rien entamé les ressources techniques et la créativité du groupe, comme en témoignent le lancement d'une nouvelle gamme de pneus pour voitures particulières de grande diffusion, de pneus poids lourds à haute performance.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	24 juin	27 juin
Valeurs françaises	124,3	126
Valeurs étrangères	139,5	139,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	24 juin	27 juin
Indice général	123,5	125,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 juin .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 juin	28 juin
1 dollar (en yens)	237,05	239,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 JUIN

SICAV 27/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructidor	212 90	203 25
Fructifrance	367 69	351 02
Fructivar	56310 39	56172 46
Gestion Mobilière	515 18	491 82
Gest. Rendement	451 63	431 15
Gest. Sél. France	327 16	312 32
Haussmann Oblig.	1134 58	1083 11
Horizon	540 37	515 87 ◆
I.M.S.I.	319 01	304 54
Indo-Suez Valeurs	614 56	586 69
Ind. française	11700 59	11700 59
Interoblig.	10030 40	9575 56
Intersélect France	239 21	228 36
Intervaleurs Indust.	365 83	339 69
Invest. Obligataire	11549 35	11526 30
Invest. St-Honoré	646 14	616 84
Laffitte-ct-terme	109784 07	109784 07
Sogeparges	315 49	301 18
Sogevar	789 91	754 09
Sogitar	1011 25	965 39
Soleil Investiss.	431 23	411 68
U.A.P. Investiss.	310 20	296 13
Unifrance	221 25	211 22
Unifoncier	584 42	557 92
Unigestion	577 76	551 56
Uni-Japon	961 06	917 48
Unirente	1602 65	1549 95
Univar	12211 83	12211 83
Valorem	365 21	348 65
Valrg	10274 40	10223 28
Valrad	113398 44	113285 15
Worms Investiss.	698 21	666 55

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette *raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.*

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
540	Ericsson	535	535	535	527
336	Exxon Corp.	323	326	325	325 60
550	Ford Motors	570	549	547	545
470	Free State	469	462	460	453
244	Gencor	261 50	250	250	250
315	Gén. Belgique	331 30	321 10	321 10	318
1110	Gén. Electr.	534	521	521	521
705	Gen. Motors	714	702	700	688
81	Goldfields	87 50	84 80	84 80	82 50
230	Harmony	234	225 50	225	220
36	Hitachi	35 90	34 25	34 25	34 40
555	Hoechst Akt.	557	542	542	542
515	Schlumberger	512	505	507	500
85	Shell transp.	86 60	84 20	84 20	84
1330	Siemens A.G.	1340	1305	1305	1320
143	Sony	140	138	138	138 50
250	T.D.K.	244 80	233 50	235	233 50
715	Unilever	710	702	702	....
720	Unit. Techn.	735	720	720	720
1160	Vaal Reefs	1200	1180	1178	1180
585	West Deep	591	577	577	577
515	West Hold.	527	510	508	506
465	Xerox Corp.	478	465	465	466
3 08	Zambia Corp.	3 08	3 08	3 07	3 05

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 570	7 670	7 400	7 800
Allemagne (100 DM)	300 720	300 450	290	310
Belgique (100 F)	15 030	15 031	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 120	267 880	256	276
Danemark (100 krd)	83 500	83 430	80	88
Norvège (100 k)	104 440	104 900	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 700	11 896	11 350	12 150
Grèce (100 drachmes)	8 990	9 085	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 073	5 065	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	364 200	363 300	350	371
Suède (100 krs)	99 700	100 380	96	103
Autriche (100 sch)	42 685	42 660	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 277	5 279	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 540	6 500	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 154	6 231	6 070	6 390
Japon (100 yens)	3 187	3 158	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/6
Or fin (kilo en barre)	103000	102250
Or fin (en lingot)	103000	102000
Pièce française (20 fr)	675	670
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	674	671
Pièce latine (20 fr)	640	640
Souverain	824	823
Pièce de 20 dollars	3905	3905
Pièce de 10 dollars	1940	1925
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	4280	4200
Pièce de 10 florins	677	677

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 juin 1983 a été tiré à 497 116 exemplaires

L'ÉTUDE DE LA FUSION THERMONUCLÉAIRE CONTROLÉE

Domestiquer un jour l'énergie du Soleil ?

Le réacteur européen pour l'étude de la fusion thermonucléaire contrôlée JET (Joint European Torus), construit à Culham, près d'Oxford en Grande-Bretagne, a été mis en service samedi 25 juin *(nos dernières éditions datées 28 juin)*. Grâce à cet appareil, les scientifiques européens espèrent mieux comprendre les phénomènes complexes dont les réactions de fusion thermonucléaire sont le siège, mais surtout s'approcher des conditions physiques à partir desquelles il leur deviendra possible, un jour peut-être, de domestiquer l'énergie du Soleil, celle-là même que les bombes H libèrent de manière tellement violente. Une première expérience, modeste, a été menée sur le JET à l'occasion de cette mise en service : un mélange de protons et d'électrons (plasma d'hydrogène) a été porté pendant un dixième de seconde à une température de l'ordre du million de degrés.

L'événement est important à un double titre, scientifique et diplomatique. Sous l'angle scientifique d'abord, le JET est le plus gros « tokamak » (1) jamais construit (*le Monde du 9 novembre 1977). Il* doit permettre, plus que par le passé, d'approcher et peut-être d'atteindre des conditions de température – 100 millions de degrés, – de densité et de durée de vie du plasma qui constituent le critère de Lawson et marquent la limite à partir de laquelle les réactions de fusion dégagent assez d'énergie pour s'auto-entretenir.

Cela ne fera pas du JET une source d'énergie, pas même un prototype de futurs réacteurs industriels. Il reste de nombreux problèmes à résoudre avant que la fusion thermonucléraire devienne, éventuellement, une réalité économique. Mais la construction du JET était une étape nécessaire : il fallait d'abord bâtir des machines de plus en plus grosses, y stabiliser pour des durées croissantes des plasmas de plus en plus denses et chauds. Chaque étape de ce processus, entrepris au lendemain de la seconde guerre mondiale, a fait apparaître des difficultés nouvelles, qu'il a fallu surmonter pour passer à l'étape suivante.

Du point de vue diplomatique, le JET est une entreprise singulière : c'est une réussite de l'Euratom ! Celles-ci sont peu nombreuses en face de bon nombre de recherches médiocres ou de projets avortés – comme l'expérience Super-Sara de simulation d'un accident dans un réacteur nucléaire, que les Dix ont abandonnée il y a quelques mois, après y avoir englouti, en pure perte, bon nombre de millions de francs, mais sans jamais s'engager franchement et accorder le financement nécessaire. Le processus de prise de décision est tellement lent au sein des organismes communautaires que le projet Super-Sara était périmé avant d'être formellement engagé.

Le JET a connu un temps des déboires analogues, et la décision de le construire ne fut prise que le 25 octobre 1977 – le projet était prêt en 1975 – après des années de vaines palabres et de querelles de chiffonniers pour choisir le pays hôte. Mais depuis cette décision, les choses *ont été rondement menées.* On annonçait alors avant le premier centime, le premier coup de pioche, et même la nomination de l'équipe dirigeante, un démarrage possible en 1982. Il a lieu à la mi-1983 : un très faible retard.

La construction a coûté 312 millions d'ECU (valeur 1982), ce qui, compte tenu de l'inflation, n'est pas excessivement supérieur aux 150 millions d'ECU annoncés comme ordre de grandeur en 1977.

L'après-JET

Le démarrage du JET peut ainsi avoir un effet psychologique important sur les ministres de la recherche de la C.E.E., qui devraient adopter bientôt le programme de recherches communautaires pour les années 1984-1987. La Commission a préparé un ensemble de projets axés sur l'énergie et l'environnement. Le tout est chiffré à 700 millions d'ECU, dont 59 pour la fusion, pour préparer l'« après-JET ».

Le JET doit en effet montrer la faisabilité scientifique de la fusion thermonucléaire contrôlée, c'est-à-dire approcher ou atteindre le critère de Lawson. Il faudra ensuite montrer la faisabilité technique en testant les différents composants dans un futur réacteur expérimental, le NET. Puis, il faudra construire un réacteur de démonstration à l'échelle industrielle, provisoirement appelé DEMO. Ce n'est qu'ensuite que viendront les prototypes, puis les *machines opérationnelles*. Les 59 millions d'ECU sont destinés à poursuivre la conception du NET, à quelques études de matériaux pour DEMO et à des recherches sur la sûreté.

L'exploitation du JET – qui devrait coûter autant que sa construction, moitié pour le fonctionnement, moitié pour ajouter des *équipements qui amélioreront* les performances – se fera en plusieurs phases. Au cours de la première année, les chercheurs testeront le fonctionnement de l'appareil, alimenté en hydrogène – matériau non « fusible », – et sans que le plasma *soit chauffé autrement* que par le courant électrique qui y circule : celui obtenu samedi avait une intensité de 60 000 ampères.

Dans un an, ils ajouteront des moyens de chauffage additionnels – injections dans le plasma d'atomes portés à haute énergie, chauffage par certains types de micro-ondes. Vers 1986, le JET devrait disposer de sa pleine puissance de chauffage et être alimenté en deutérium (2). Il se produira alors quelques fusions – deux noyaux atomiques de deutérium fusionnant pour créer un noyau d'hélium – qui permettront d'évaluer l'énergie apportée au plasma par ces fusions et de juger l'action des rayonnements produits sur les structures du JET.

En 1988, enfin, il est prévu d'alimenter le JET en mélange fusible deutérium-tritium. On espère alors atteindre des températures dépassant 100 millions de degrés et un taux de réaction tel que la fusion sera entretenue sans chauffage externe. Mais ces réactions créeront alors un flux intense de neutrons qui mettront rapidement le JET hors d'état de fonctionner.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le tokamak est une invention soviétique, le mot est d'ailleurs forgé à partir des termes russes *tok* (courant), *kamera* (chambre) et *mak* (champ *magnétique*). De tous les dispositifs qui ont été imaginés pour contrôler la fusion, il s'est imposé comme le meilleur. Le plasma est contenu dans une chambre en forme d'anneau (tore), et il y circule un fort courant électrique qui chauffe le plasma, mais aussi crée un champ magnétique qui freine sa dilatation.

(2) L'hydrogène a trois isotopes : l'hydrogène courant, dont le noyau est un proton ; le deutérium, dont le noyau est composé d'un proton et d'un neutron ; le tritium – isotope instable, qu'on sait créer à partir du lithium, – *dont le noyau contient un proton et deux* neutrons.

Au Chili

Le général Pinochet « ne tolérera plus » aucune manifestation

Santiago (*Reuter*). – Le général Pinochet a déclaré, le lundi 27 juin, qu'il ne tolérera plus aucune manifestation et qu'il n'hésitera pas à expulser les futurs protestataires.

Dans un discours prononcé devant des responsables militaires et provinciaux, le chef de l'Etat a affirmé que le gouvernement avait fait la preuve de sa tolérance en autorisant « *deux jours de protestation nationale* » (les 11 mai et 14 juin), mais, a-t-il ajouté, « *cela suffit, messieurs* ».

Le président a une nouvelle fois attribué la responsabilité des derniers « *incidents* » au parti communiste, interdit comme toutes les autres formations politiques chiliennes. Il a répété qu'il s'en tiendrait au calendrier établi en 1980, qui prévoit des élections au plus tôt en 1989.

Evoquant les manifestations au cours desquelles quatre personnes ont été tuées par balles, le chef de l'Etat a déclaré que de « *tels actes de vandalisme* » devraient ouvrir les yeux des crédules qui souhaitent un retour à la situation d'avant septembre 1973, date du renversement par les militaires du gouvernement de gauche de Salvador Allende.

Négligeant les menaces présidentielles, les responsables des principales formations politiques ont déclaré que de nouvelles actions de protestation étaient inévitables. Dans un communiqué publié lundi soir, *ils ont déclaré qu'une troisième* journée de protestation serait organisée en juillet si le gouvernement ne répondait pas aux aspirations du pays.

« *Chaque jour qui passe apporte la preuve que le régime actuel est au bout du rouleau. En ces circonstances, le peuple n'a d'autre choix que de continuer à protester* », dit le communiqué.

Parmi les signataires figurent M. Gabriel Valdes, ancien ministre des affaires étrangères et chef de la principale formation du pays, le parti démocrate-chrétien.

FORTE REMONTÉE DU DOLLAR : 7,68 F

Une forte remontée du dollar s'est produite mardi 28 juin sur les marchés des changes, la monnaie américaine passant de 2,51 DM à près de 2,56 DM sur la place de Francfort et de 7,57 F à 7,68 F sur celle de Paris, où le décalage a même atteint près de 15 centimes par rapport aux 7,54 F cotés lundi 27 juin *en début de matinée.*

En principe, ce sont les craintes d'un durcissement de la politique des autorités monétaires américaines et, donc, d'une montée des taux qui ont déclenché cette reprise spectaculaire du dollar, dont les cours retrouvent leurs niveaux de la semaine précédente après un vif fléchissement.

Certes la masse monétaire a diminué de 3,2 milliards de dollars aux Etats-Unis, mais cela n'a pas été jugé suffisant par rapport au gonflement antérieur. Les opérateurs restent, toutefois, perplexes, car aucune nouvelle ni déclaration spéciales sur les taux n'ont été diffusées en ce début de semaine.

Le franc français s'est raffermi par rapport au mark, dont le cours est revenu à 3,0050 F.

ACTUELLEMENT DÉTENU AU PORTUGAL

Le meurtrier présumé d'Issam Sartaoui avait quitté la France au lendemain de la tuerie de la rue des Rosiers

Après des centaines de vérifications sans résultat tangible, les enquêteurs sur la tuerie de la rue des Rosiers (six morts, vingt-deux blessés, à Paris, le 9 août 1982) tiendraient enfin une piste sérieuse. Plus *exactement un suspect*, actuellement incarcéré à Lisbonne (Portugal) : Al Awat Youssef, vingt-six ans, arrêté l'après-midi du 10 avril, quelques heures après l'assassinat d'Issam Ali Sartaoui, conseiller politique de Yasser Arafat et tenant d'une ligne modérée *au sein* de l'O.L.P. Le groupe palestinien dissident d'Abou Nidal avait immédiatement revendiqué, depuis Damas, l'exécution de cette « *condamnation à mort du criminel et traître Issam Ali Sartaoui* », perpétrée dans le hall d'un hôtel d'Albufeira où ce dernier s'était rendu pour assister au congrès de l'Internationale socialiste.

Quel lien, d'Albufeira à Paris, entre la rue des Rosiers et Al Awat Youssef, qui quitta sa chambre d'un complexe touristique proche de l'hôtel de Sartoui, peu de temps avant le crime et que les autorités portugaises accusent fermement d'en être l'auteur – ou l'un des auteurs ? Un passeport. Un faux passeport marocain, *ainsi que le signifia immédiatement* l'ambassade du Maroc à Lisbonne. Sur ce passeport, un cachet prouve qu'Al Awat Youssef, après avoir séjourné un certain temps en France, la quitta le 10 août 1982, c'est-à-dire le lendemain de la tuerie de la rue des Rosiers. Le passeport démontrerait d'autres allées et venues en Europe, renforçant la conviction des policiers français et étrangers selon laquelle ce suspect est bien membre d'un groupe terroriste opérant en Europe sous le label d'Abou Nidal. De plus, Al Awat Youssef ressemblerait à l'un des quatre portraits robots établis après l'attentat parisien. Selon un enquêteur français, « *nous sommes cette fois dans la plaque : cet homme est intéressant à plusieurs titres, que nous ne pouvons tous dévoiler. Toutefois ce sont encore des rapprochements plus que des éléments matériels* ».

S'y ajoute cependant un lien établi par des experts italiens entre l'attentat de la rue des Rosiers et celui ayant visé la synagogue de Rome le 9 octobre 1982. Selon eux, les cuillères des grenades utilisées dans les deux cas, avant les mitraillages, seraient très semblables et pourraient provenir d'un même lot. En découle l'hypothèse selon laquelle, de Paris à Albufeira en passant par Rome, le même groupe terroriste aurait été à l'œuvre.

Les enquêteurs continuent donc leur travail de vérification. M. Jean-Louis Bruguière, le juge d'instruction *parisien chargé du dossier* de la rue des Rosiers, s'est rendu du 22 au 27 juin à Lisbonne, accompagné par le commissaire Jean Dikran Tchividjian, nº 3 de la brigade criminelle et patron de la section antiterroriste (SAT). Il a demandé aux autorités portugaises de poser une trentaine de questions à M. Al Awat Youssef, notamment sur son séjour en France durant l'été 1982.

Après l'intermède néo-nazi qui laissa toujours sceptique le Quai des Orfèvres – la ressemblance entre le portrait robot des tueurs et deux néo-nazis allemands dont l'un fut arrêté en février en Grande-Bretagne, – on en revient donc à l'hypothèse première : des exécutants liés à la mouvance extrémiste palestinienne.

EDWY PLENEL.

Manœuvres sur la Générale des eaux

Mardi 28 juin, les actions de la Générale des eaux ont accusé *une forte chute à la Bourse de* Paris, retombant à 350 F.

Lundi 27 juin, les ordres *d'achat étaient encore fort nombreux* et le titre Générale des eaux, qui s'était négocié le vendredi précédent à 340,50 F, grimpait brusquement jusqu'à 405 puis 415 francs (soit plus de 20 % de hausse) en cours de séance pour conclure finalement à 370,50 F, en progrès de 8,8 % sur son cours précédent après l'intervention de certains opérateurs bien décidés à profiter de l'aubaine.

Ce jour-là, près de 400 000 titres ont été négociés sur le marché à terme, ce qui représente *une somme de 162 millions* de francs environ, ce que d'aucuns ont déjà interprété *comme les prémices d'une bataille* boursière à l'image de celle qui avait abouti en mai 1981 à l'entrée de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) au conseil d'administration de la Générale des eaux (1).

Comme il est de règle en la matière, diverses rumeurs ont rapidement circulé en Bourse, prêtant justement à la C.G.E. l'intention de céder tout ou partie de ses intérêts (6,2 % du capital) dans le numéro un de la distribution d'eau en France alors qu'une autre société nationalisée, Saint-Gobain, et un groupe privé, Bouygues, étaient considérés *comme les candidats* à l'achat de ses titres en raison d'une évidente complémentarité entre ces entreprises, notamment dans le traitement des eaux et les activités liées au bâtiment.

Comme il est de coutume là aussi, tous les protagonistes présumés de ces petites manœuvres boursières (2) démentent fermement être à l'origine d'un quelconque mouvement de titres. Au-delà de ces positions officielles, il semble, toutefois, que le groupe de M. Roger Fauroux (Saint-Gobain) soit intéressé par une participation dans la Compagnie générale des eaux qui resterait minoritaire, ouvrant ainsi la voie à une série d'accords techniques entre les deux groupes.

Il semble, que ce groupe se soit procuré les 6 % du capital de la Compagnie détenus par la C.G.E. Une contre-offensive se serait, toutefois, développée, menée par d'anciens actionnaires de la Générale des eaux.

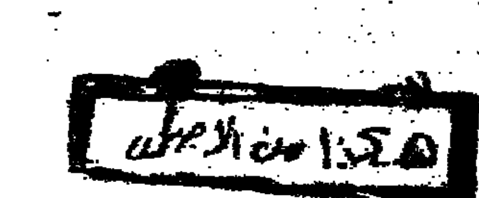
SERGE MARTI.

(1) *Le Monde* daté 22-23 mars 1981.

(2) Dès qu'une prise de participation sous forme d'achats en Bourse franchit le seuil de 10 %, l'acheteur doit révéler son identité.

● *Evacuation d'un « squatt » à Paris.* – Les forces de police ont évacué, mardi matin 28 juin, soixante-trois « squatters » français et étrangers qui occupaient des immeubles situés aux 163 et 165, rue de Flandre, à Paris (19e). Les bâtiments ont été mis « en état d'inhabitabilité ».

Le bureau d'aide sociale de Paris a été chargé d'étudier le relogement des personnes expulsées.



Le Monde
DIMANCHE

NICOLAS GUILBERT

Vive la préretraite !

Des dizaines de milliers de salariés ont quitté leur travail avant le terme légal. Pour eux, c'est d'abord une libération. Les cadres eux-mêmes, réticents, s'y font aussi...

ILS sont une bonne douzaine autour de la table, tous membres de l'Union fédérale des retraités et préretraités C.G.T. du bassin de Longwy, en Meurthe-et-Moselle. Une douzaine parmi les quelque six cent mille préretraités d'aujourd'hui. Ils expliquent longuement le choc qu'a été pour eux la préretraite, l'arrêt de travail annoncé parfois pour le jour même, le désarroi, la diminution des ressources.

Et puis quelque chose se déchire : « *Je parle pour mon compte*, dit, comme pour s'excuser, l'un des présents, *mais j'ai été heureux de partir. Ces tournées de nuit* (1), *depuis quarante-deux ans, c'était une servitude. Je me suis senti libéré.* » La voix d'un autre fuse, une voix qui jubile : « *Moi, j'ai écrasé ma gamelle, le jour où ça a été fini. Trente-cinq ans de gamelle, vous vous rendez compte !... On n'arrivait pas à y croire. On avait vu les vieux partir à soixante-quinze ans ; et nous, voilà qu'on pouvait s'en aller à cinquante ! Moi, j'ai pensé à mon père, arrêté à soixante-cinq ans, mort à soixante-cinq ans et demi. Je me dis aujourd'hui : tu as déjà gagné cinq ans par rapport à lui !* » Ils disent « *la libération* » pour parler de la fin de leurs années d'usine...

On a trop dit la détresse et les refus de ces hommes de la sidérurgie lorraine amenés à un non-travail précoce par dizaines de milliers à partir de 1971 et, surtout, de 1977 pour qu'on ne leur donne pas la parole avant tous autres. Mais l'on entend les mêmes mots en région parisienne, en Loire-Atlantique ou en Vendée.

« *Pendant plusieurs mois*, s'exclame Joseph, 55 ans, en préretraite depuis un an, ancien de «chez» Fleury-Michon, à Pouzauges, en Vendée, *je me suis répété au moins dix fois par jour : ça y est, tu as fini de travailler. C'est toi qui as cette chance incroyable !* » A Saint-Nazaire, les anciens métallos des chantiers navals, pour qui le travail a commencé à s'arrêter plus tôt à partir de 1964, parlent eux aussi de libération. Plaisir de ne plus entendre le réveil, de ne plus avoir de chefs sur le dos, plaisir de ne plus connaître la déprime des dimanches après-midi et des derniers jours de vacances, plaisir...

Non, ils ne se sont pas sentis vieux parce qu'il a *fallu* s'arrêter de travailler. Non, ils ne se sont pas sentis « *exclus* », comme on l'a trop écrit, parce que, désormais l'usine, le chantier, le bureau, la mine, les étables ou les champs se passaient d'eux. Privilège, aubaine, rêve, euphorie, cent mots disent tour à tour une joie qui fait toucher du doigt l'ampleur de la contrainte subie.

Y a-t-il une différence entre les « plus jeunes » et les « plus âgés » ? Sur ce point les cartes apparaissent plus brouillées qu'on ne s'y attendrait. Peut-être parce que les dizaines de milliers d'hommes et de femmes que touche, en effet, aujourd'hui, la préretraite sous ses diverses formes sont entrés au travail, dans leur grande majorité, avant quinze ans : ils ont vécu la guerre, le S.T.O. (2), ont « retroussé leurs manches » après la Libération et supporté pendant des années des horaires de cinquante-quatre ou cinquante-six heures par semaine, parfois beaucoup plus. « *On restait des mois pratiquement sans voir la lumière du jour* », rappelle Guy, 57 ans, ancien technicien de la SNIAS qui s'émerveille de pouvoir observer cette année « *son premier printemps* » depuis des décennies. « *Quand les enfants étaient petits*, ajoute-t-il, *je partais avant qu'ils soient levés, et quand je rentrais, ils étaient déjà couchés.* »

La chance de partir

Malgré les ombres, les problèmes, ce tableau révèle un changement capital et méconnu.

Prenons la Lorraine : autrefois on s'identifiait très fortement au travail dans cette cette région où les hommes étaient taillés à la hache par la rudesse de la mine, la rudesse de l'acier, la rudesse du climat. « *Dans ce sacré pays*, observe Gilbert, *les gens n'ont jamais connu que la soumission au travail et à l'argent à tirer du travail. Savez-vous quand on a commencé à découvrir le loisir par ici ? Quand il a fallu chômer.* »

Quelque chose alors, lentement, a commencé à se débrider dans les têtes : « *L'attitude par rapport au travail a changé*, estime Hubert, 57, ans, ancien lui aussi des « feux continus », en préretraite depuis octobre 1980. *Même à cinquante ans et plus, on ne travaille plus que pour avoir les moyens de vivre et de faire autre chose. Déjà quand nous discutions entre nous, nous nous disions : peut-être qu'il y aura encore un peu de progrès social, qu'on aura la chance de pouvoir partir dès cinquante-huit ans, par exemple ; et nous faisions des projets.* »

Ainsi l'effritement de la valeur travail que l'on a vu s'opérer dans les années 60 chez les jeunes se serait propagé aussi chez les « anciens ». Comment expliquer autrement, en effet, la vague des départs volontaires et le succès des contrats de solidarité, qui ont dépassé toutes les prévisions ? A la mi-1982, on constatait une « ruée sur la retraite » dans les grandes entreprises ; chez Péchiney, Rhône-Poulenc, Kodak ou Saint-Gobain, on ne trouvait plus qu'une poignée de plus de soixante ans : « *Une seule catégorie sociale semble faire exception : les P.-D.G.* » (3). Au 1er avril dernier, sous l'effet conjugué des contrats de solidarité et des aides au départ du Fonds national de l'emploi, peut-être deux cent mille moins de soixante ans avaient aussi quitté leur place *(voir encadré page III)*.

Certes des pressions ont été exercées ici et là ; plus d'un salarié s'est décidé à partir par crainte de licenciement ultérieur ou de réorganisation en cours ; d'autres n'ont simplement pas voulu laisser passer une offre financièrement alléchante. Mais le mouvement, longtemps dissimulé par les syndicats, qu'il privait d'une arme, est massif et incontestable. « *Nous avons des copains dans les usines*, note Louis Bodin, au secteur emploi de la C.F.D.T., *à qui il faut rappeler que l'objectif principal des contrats de solidarité est l'emploi. Ce qu'ils veulent, c'est la préretraite, et cette dernière obtenue, ils accepteraient facilement de ne par regarder de trop près le nombre de jeunes que leur patron va embaucher.* » De fait, dans certaines entreprises, on a quasiment fait grève pour obtenir un contrat de solidarité.

Ces réactions étaient-elles vraiment prévisibles ? Une enquête effectuée par l'Institut national d'études démographiques, en décembre 1977, auprès de personnes âgées de cinquante à soixante ans, révélait une aspiration à quitter le travail *plus* tôt. Les personnes déjà en retraite regrettent de ne pas avoir pu le faire : « *Si tous les anciens salariés du secteur privé avaient pu partir en retraite à l'âge de leur choix, plus de la moitié (55 %) seraient partis à soixante ans ou avant, et un sur cinq (19 %) à cinquante-cinq ans ou moins, et les plus satisfaits sont ceux qui sont partis plus tôt* » (4). Seules exceptions : cadres supérieurs et professions libérales, ainsi que commerçants et artisans. Quant aux actifs, ils auraient souhaité partir à la retraite *avant* soixante ans (et près d'une femme sur deux à cinquante-cinq ans).

Profiter de la vie

La raison donnée ? « *L'aspiration au repos... suivie de la volonté de disposer de temps libre pour « profiter de la vie ».* En fin de compte, c'est l'image même de la retraite qui est en train de changer : non plus début d'hiver mais fin d'été ; grandes vacances pour goûter la vie pendant qu'elle est encore bonne à croquer : « *Il faut trouver un autre mot*, s'exclame Gilbert Declercq, figure de proue de la C.F.D.T. nantaise et des grèves de la métallurgie en 1955. *Moi, j'appelle ça... un congé de fin de carrière !* »

Ce fond posé, viennent évidemment les problèmes. Argent d'abord. Si les différents systèmes assurent un revenu satisfaisant ou acceptable au plus grand nombre, ceux qui avaient des salaires trop bas ou n'ont pas bénéficié d'accords avantageux se retrouvent avec des ressources tellement étriquées qu'ils peuvent juste survivre.

« *Parmi les salariés agricoles des coopératives*, fait ainsi observer Georges, soixante-trois ans, lui-même ancien d'une coopérative laitière de la région nantaise, *beaucoup partent en contrat de solidarité avec 3 500 F ou 4 000 F. Ceux qui vivent en campagne et ont un lopin de terre peuvent s'en tirer, mais les autres ?* » A Cholet, Roger, ouvrier qualifié a encore, à cinquante-six ans, deux enfants à charge, et sa femme a dû se remettre à travailler à cinquante-trois ans. Dans la sidérurgie aussi, les situations difficiles se trouvent chez les anciens O.S. ayant encore de jeunes enfants ou chez les préretraités qui doivent faire vivre plusieurs chômeurs : enfants, conjoint... « *Alors, il faut rogner sur tout.* »

Or, rogner sur tout, c'est ne pas pouvoir inviter ses amis, circuler, téléphoner, s'offrir des loisirs. En ville notamment, des choses aussi simples que prendre un bol d'air, pêcher, jardiner, bricoler, peuvent devenir ardues : « *Un vieux copain, pour pouvoir faire du bricolage dans son H.L.M., a aménagé sa cave de 2 mètres sur 2. Tous les matins, il y descend et il y reste jusqu'au soir. Combien de temps est-ce que ça va durer ?* »

Une étude récente montre que la satisfaction par rapport à la préretraite monte en même temps que les ressources (5) sur quarante-trois personnes interrogées – employés et ouvriers de Stains, en Seine-Saint-Denis, – quatre seulement se sentent « exclues » : celles qui ont les plus faibles ressources (moins de 3 000 F par mois en 1981), qui habitent les logements les moins agréables, et toutes les quatre veuves ou séparées.

Les regrets se rencontrent aussi chez ceux et celles qui n'ont pas une vie fami

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(Lire la suite page III.)

(1) Dans le secteur des « feux continus », les *sidérurgistes travaillent alternativement la nuit*, le matin, le soir, y compris les jours de fête.

(2) Service du travail obligatoire, imposant pendant l'occupation d'aller travailler dans les usines allemandes.

(3) *L'Expansion* du 21 mai 1982.

(4) « L'âge du départ en retraite », par Alain Monnier, dans *Population*, juillet 1979.

(5) *Le vécu de la préretraite*, par J.-P. Jarousse et J. Le Mouël : Institut européen d'éducation et de politique sociale, pour le centre européen Travail et société, octobre 1982.

LIRE

ACTUELLES

Machines

« Je ne crains aucune des machines actuelles. Ce qui me fait peur, c'est la rapidité avec laquelle elles sont en train de devenir quelque chose de différent de ce qu'elles sont à présent. Aucune classe d'animaux ou de végétaux n'a fait, à aucune période du passé, des progrès aussi rapides. Est-ce que ce progrès ne devrait pas être jalousement surveillé, et arrêté pendant que nous pouvons encore l'arrêter ? Et pour cela n'est-il pas urgent de détruire les plus avancées des machines en usage aujourd'hui, bien que nous admettions qu'elles soient, par elles-mêmes, innocentes ?

» Jusqu'à présent les machines reçoivent leurs impressions à travers, par l'intermédiaire des sens de l'homme [...]. Il fut un temps où il aurait semblé bien improbable que les machines pussent apprendre à faire connaître leurs besoins par des sons, même par l'intermédiaire des oreilles de l'homme. Ne pouvons-nous pas imaginer, d'après cela, qu'un jour viendra où elles n'auront plus besoin de cette oreille, et où elles entendront grâce à la délicatesse de leur propre organisation ? Et où leurs moyens d'expression se seront élevés, depuis le cri de l'animal, jusqu'à un langage compliqué comme celui de l'homme ? »

Au chapitre 23 de *Erewhon*, de Samuel Butler, le second grand écrivain satirique de ce nom et de ce prénom dans la littérature anglaise. La première édition de cette utopie dans le goût de Swift (Erewhon = nowhere : nulle part) date de 1872. Traduction de Valery Larbaud.

JEAN GUICHARD-MEILL



JEAN-DENYS PHILIPPE

PARTI PRIS

Jeunes

Il y a beautemps qu'on avait oublié qu'on en avait eu peur. Aujourd'hui, n'est-ce pas, ils sont moins nombreux — ce qui peut être gênant, on le reconnaît, pour alimenter les retraites. Sauf quand ils sont loubards ou étiquetés comme tels, ils sont préoccupés de leur moto, un peu de leurs petit(e)s ami(e)s et surtout de vivre à leur manière à eux.

Analyse rassurante, d'une subtilité très moyenne. Plus grande cependant que celle des anciens-et-toujours jeunes qui se figurent que leurs cadets leur ressemblent, enragés à briser des aliénations variées et à fabriquer un monde où tout ne serait que plage au soleil, amours variées, avec les marges devenues la règle et la règle refoulée dans la marge.

Les jeunes, tout ce qu'on sait d'eux, c'est qu'ils sont souvent individualistes, réalistes, peu portés sur la politique qui, estiment-ils, embrigade. Si certains se mobilisent, c'est comme les agriculteurs ou les petits commerçants, pour défendre par catégories leur présent ou leur avenir immédiat. Ceux du moins, comme les étudiants, qui ont une idée de cet avenir.

Il y en a encore qui rêvent, qui veulent donner des coups de pied dans les murs, qui ont de grands projets. Il y en a encore qui se préoccupent d'entraide. Il y en a qui ne vivent que de musique et de chanson. Ou de sport.

La jeunesse vit comme elle peut ce que nous lui avons laissé.

JEAN PLANCHAIS.

Mini-taxe

Dans son article du 1er mai « L'argent à tout faire des organismes professionnels », Daniel Schneider met en cause le conseil interprofessionnel des vins de Bergerac (C.I.R.V.B.), qu'il qualifie de champion de la « mini-taxe ». Se basant sur un rapport de 1977, le journaliste doute de l'utilité des taxes parafiscales dont le faible montant ne permettrait pas *« d'autre utilisation que la rétribution d'une secrétaire et un voyage à Paris des responsables au moment du Salon de l'agriculture »*. Le financement de notre organisme est réalisé par la perception de taxe parafiscale (4,40 F/hl), le versement de cotisations, soit un budget de 3,929 millions de francs pour 1983. Sans doute ce budget est-il insuffisant pour engager toutes les actions indispensables au développement des marchés. De là à parler de mini-taxe, il y a un pas qui a été franchi, portant ainsi atteinte au dévouement et à l'efficacité des responsables professionnels.

Le rôle technique du laboratoire du C.I.R.V.B. (en liaison avec l'Institut d'œnologie de Bordeaux), les actions économiques : connaissance et régulation du marché, fixation des prix, les campagnes promotionnelles en France et à l'étranger (avec le concours du FORMA et de la SOPEXA), sont sans doute de quelque intérêt et méritent mieux qu'une condamnation inconséquente d'un journaliste, à l'évidence, plus préoccupé d'effets de style que d'objectivité.

Un article aussi peu documenté met en évidence une profonde méconnaissance des organismes cités et reste partial. Le lire dans les colonnes du *Monde* est déconcertant et entache, à mes yeux, la crédibilité de ce journal, dont j'ai été jusqu'à ce jour un fidèle lecteur.

R. GROSSOLEIL,
président du C.I.R.V.B.

***

De son côté, M. Bernard Gauthier, inspecteur général de l'agriculture, président du Bureau national interprofessionnel de l'Armagnac, précise que « son budget, soumis à la double approbation du contrôleur d'Etat et du ministre de l'agriculture, s'est élevé en 1982 à 8 691 674 F de recettes dont 1 425 000 F au titre de la taxe parafiscale, 2 000 000 au titre de cotisations professionnelles, le reste provenant de subventions diverses. Les dépenses principales ont été le fonctionnement du bureau (sept agents) pour 1 700 000 F, la promotion du produit pour 5 400 000 F, les actions économiques pour 1 400 000 F.

Le bureau a fait l'objet en 1981 d'un contrôle minutieux de la *Cour des comptes qui a constaté* la bonne gestion du bureau et sa *conformité aux missions fixées* précisément par décret : organisation du marché (mise au point d'accords interprofessionnels), contrôle de la qualité, promotion collective, etc.

Certes, le seul produit de la taxe parafiscale est très insuffisant. Mais il serait équitable de préciser que l'interprofession en demande le relèvement depuis plusieurs années sans succès (sauf en 1983 où il a été limité à 10 %) ».

Quant au Comité national interprofessionnel de l'horticulture (C.N.I.H.), pour lequel nous indiquions que les frais de recouvrement de la taxe représentaient une part excessive de celle-ci, il précise : « Un rapport avait été rédigé il y a quelques années sur les taxes parafiscales (rapport Cabannes), qui préconisait une réduction des coûts de recouvrement. Ce qui a été fait puisque celui-ci représente moins de 10 % du budget du C.N.I.H., contrairement à ce que vous indiquez dans votre article. Il n'aurait d'ailleurs pas été possible d'obtenir une approbation de notre contrôleur d'Etat si nous ne nous étions pas conformés à cette recommandation du rapport. Il faut savoir de plus que le recouvrement correspond à des frais fixes, et que ce coût est le même quel que soit le montant de la taxe parafiscale. »

[Dans le cas du comité des vins de Bergerac comme dans celui du bureau de l'Armagnac, nous avions seulement souligné que le montant de la taxe parafiscale était trop faible pour être réellement utile. Nos correspondants n'apportent pas vraiment de démenti sur ce point. Précisons que pour le C.I.R.V.B. ce montant s'élevait en 1982 à 1 120 000 F, soit... le coût d'une « campagne » de publicité (sept pages) dans deux journaux comme *le Monde*. Ce n'est pas beaucoup.

Quant à la taxe versée au C.N.I.H., le rapport Cabannes en préconisait la suppression — et pas seulement la réduction des coûts de recouvrement et de contrôle. Ces coûts ont représenté en 1982 37 % du produit de la taxe, soit une réduction sensible depuis le contrôle de la Cour des comptes (44 % en 1974), mais un chiffre encore élevé.]

Pauvre Biquette

Voici enfin, avec « Capricornes pour les tropiques » *(le Monde Dimanche* du 8 mai 1983) la chèvre qui débarque en force dans le monde de l'économie de marché *« avec une bonne carte de visite »*. Cette *« véritable usine à protéines sur pattes »* va enfin couler des jours heureux dans des *« chèvreries intégrées »* et recevoir désormais sa nourriture à heures régulières *« sur un tapis roulant central »* avec *« la tête prise dans un système de blocage automatique »* pour éviter toute dispute. Traite *« sur un quai surélevé pour permettre au trayeur de travailler en continu comme sur une chaîne automobile »*. Nurserie, infirmerie, etc... *« Bref, un palace de première classe pour chèvres. »*

Bref, un Fleury-Mérogis pour caprins malchanceux. A la disposition du tiers-monde qui, nul ne l'ignore, ne sait que faire de ses innombrables stocks de fourrage, tourteaux et autres aliments demandant un sérieux équipement de transformation. De toute façon, si besoin est, les multinationales de l'agro-alimentaire se chargeront de faire l'appoint, et dès lors, effectivement, la chèvre sera devenue *« une arme stratégique »*. Quand à moi, je ne voudrais pas voir la tête d'un chevrier du Tell ou de l'Atlas devant une « chèvrerie intégrée ». Ils auront, lui et sa descendance, du mal à s'en remettre.

Et Biquette, dans tout cela ? Pauvre Biquette, fantasque et versatile, qui aimait tant à gambader ! Au passage, j'affirme qu'un bouc vivant en plein air ne sent ni plus ni moins fort qu'une chèvre. Qu'on se le dise à Capritec, génial concepteur de la chèvrerie plus ou moins intégrée.

PIERRE GERMA
(Les Arcs-sur-Argens.)

Humble fierté

Marianne Bono *(Le Monde Dimanche* du 8 mai 1983) salue avec sympathie les substantifs de métier qui ne se laissent pas « parquer » dans un seul genre. Il faut cependant remarquer qu'en changeant de sexe, ils changent parfois de sens. Par exemple, la fonction de secrétariat au masculin est bien différente au féminin : si c'est une femme qui succède à Monsieur Jospin, elle ne sera pas première secrétaire, mais, bien évidemment, madame Le premier secrétaire.

Pour faire avancer le schmilblick, j'aurais certainement dû - avant de partir en préretraite en partageant mon travail entre un et une camarade (ce mot-là est sympathiquement hermaphrodite) - revendiquer, avec une humble fierté, le titre de Monsieur LA secrétaire.

BERNARD DE CAZENOVE
(Bouillargues.)

Mauvais langage

Permettez-moi d'ajouter quelques détails à l'article de Jacques Cellard sur le langage — que j'approuve entièrement — paru dans *le Monde Dimanche* du 8 mai.

Bien sûr le français ne se porte pas si mal, mais son emploi me semble de plus en plus mauvais ; il est sous-utilisé, malmené, défiguré. Si l'usage de la langue déraille et tourne au massacre, nous devons crier à l'assassin ! Toutes ces commissions créées pour veiller sur elle ou bien ne sont pas écoutées ou bien ne se réunissent plus, puisque ça va de mal en pis.

Ce n'est pas rendre service aux jeunes que de tolérer la pauvreté du vocabulaire de la plupart d'entre eux. Ce n'est pas leur faute si l'école et le milieu familial ne leur ont pas donné plus, mais il est grand temps que remède y soit porté. Or je connais de bons professeurs qui adoptent les expressions de leurs élèves, croyant par là se faire mieux comprendre ou mieux accepter !

Habituellement j'essaie de me rassurer en me disant que tout passe... même « formidable » qui a sans doute battu les records de durée : les petits pois étaient « formidables » et le concert de Von Karayan également. Puissent ne pas durer aussi longtemps les « bon-bin », les « disons », les « effectivement » et les « en fait », les O.K., etc. N'ont bien duré que quelques saisons les « eu...eu... eu...eu... » et les bégaiements — volontaires (très oxfordiens m'a-t-on dit ?).

Si mon voisin, mes amis, sont *affligés de ces tics ridicules et* m'en affligent, je n'y peux rien. *Mais lorsque je lis ou entends ces* mêmes tics dans la bouche et sous la plume de journalistes, d'auteurs d'articles et d'émissions, je trouve cela inadmissible. Foin des nuances, des richesses du français, des trouvailles. On nivelle. Par le bas...

Un dernier exemple : lorsqu'on veut indiquer une différence, une exception ou un contraire de la chose énoncée, il conviendrait de lier, selon le cas, par : toutefois, cependant, néanmoins, par contre, etc. Tous adverbes maintenant inconnus au bataillon, car remplacés par l'unique « en revanche » !

Qui sait, un psychanalyste en tirerait peut-être d'intéressantes conclusions sociologiques ? Ah ! cette litanie des lundis matin, au poste : X a *battu* Z ; B a *battu* C ; F a *battu* I ; N a *battu* O... Quelle *hécatombe* ! *Personne n'a donc « gagné »* ? Jusqu'aux firmes commerciales qui recherchent des représentants non pas compétents et dynamiques mais *« agressifs »*...

Signes des temps. Tout se tient.

MARTIAL HOUTIN
(Gard.)

Hippisme

Au Grand Prix de l'Apocalypse,
Non couru depuis Hiroshima,
Les chevaux sont prêts.
Casaque rouge et noire
A larmes d'argent,
Dossard SS 20 et bombe à
[neutrons,
Jockeys en selle !
La foule se presse au pesage.
Les feuilles de chêne
[*frémissent.*
Les chevaux sont sous les
[ordres !
Arrêt des jeux.

PIERRE LAUBERTY
(Saint-Jean-le-Blanc.)

Le coût des ordinateurs

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu votre article du 25 avril 1983 sur « Les ordinateurs voraces de la sécu », et je souhaite vous transmettre deux commentaires.

Sur un plan particulier, vous citez l'exemple donné par la C.G.T. d'une délibération du conseil de la caisse maladie du Val-d'Oise, qui, pour un public non prévenu, peut paraître effectivement choquant. En fait, ni le syndicaliste qui vous a informé ni les administrateurs du Val-d'Oise ne savent peut-être qu'un ordinateur I.B.M. 370-138 ou 148 vaut, sur le marché de l'occasion, au maximum 3 000 F la tonne, soit environ 20 000 F en tout et non pas 500 000 F. Car la *simple maintenance*, assurée par I.B.M., est plus coûteuse que la location (avec maintenance) d'un modèle 43 XX plus récent, plus puissant et parfaitement compatible.

Mais peut-être qu'à la « sécu » les caisses se transmettent des ordinateurs I.B.M. périmés qui n'ont pas de prix pour elles puisqu'ils leur permettent seuls d'échapper aux fourches Caudines du « constructeur national ». Il y aurait beaucoup à dire sur cette création d'une économie de pénurie et sur ses effets éminemment pervers et aussi sur l'estime dont bénéficie ledit constructeur national.

Sur un plan plus général, vos critiques sont largement fondées, mais je ne peux m'empêcher de penser que cette « administration » est encore très jeune, que ses pères fondateurs ne lui ont pas facilité la tâche en la balkanisant comme ils l'ont fait et que, en moins de quarante ans, elle a quand même accompli une tâche considérable *dans un contexte* sociopolitique plutôt mouvant et sans tellement d'excès, ni financiers ni techniques. Entre la direction générale des télécommunications, hypercentralisée et hyperinformatisée, et l'éducation nationale, non moins centralisée mais dont les échecs techniques sont scandaleux (je pense non seulement à l'informatique, mais à l'audiovisuel), ce que l'on reproche à la « sécu », c'est finalement d'avoir un peu de tout, de ne pas faire encore beaucoup d'interactif et de rester profondément allergique à toute centralisation... Est-ce si grave ?

JOSÉ BOURBOULON
(Paris.)

VOUS ET MOI

Le spleen de Saint-Fulcran

La patronne et moi sommes de retour, et contents de l'être. Il y a *un mois, lorsque nous nous* sommes envolés pour Londres, les *Fulcranais étaient en piteux état.* Nous revoilà, bronzés après nos *matinées de trottination* (ci-devant jogging) sous le soleil de Kensing*ton Gardens, et joufflus après nos* orgies d'agneau britannique et *d'églefin fumé* (ci-devant haddock). Par contre, l'état des Fulcranais va empirant.

C'est qu'il n'y a plus de saisons.

A notre départ, un petit vent du sud soufflait doucement. Cela implique un ciel lourd et gris, qui laisse tomber de temps en temps une pluie fine ; c'est un vent exceptionnel. En principe, il n'y a que trois sortes de temps ici : trop chaud (soleil), trop froid (vent du nord) et gros orage (trop de bruit). Pour le premier, il y a l'ombre, le travail à l'aube et au soir, et la sieste ; pour le deuxième, les mitaines, le passe-montagne, le cagnard et le feu de vieilles souches de vigne ; et pour le troisième, à moins que l'on ne se cache sous les couvertures, il y a le gros parapluie et la veillée à la chandelle (car dans ces régions l'électricité se montre trop prudente pour circuler de pylône en pylône lorsqu'il tonne).

Théoriquement, il n'y a pas de vent du sud (ou *marin*, par opposition au *terral*, cousin du mistral et de la tramontane). Pendant les rares après-midi où il souffle, nous apportant les nuages et les brumes de la Méditerranée, on dit *« Triste temps »*, et on plaint les gens de Sète, là à l'horizon, qui doivent respirer l'odeur de leurs poissons morts au lieu de la voir s'envoler vers l'Afrique.

Eh bien ! à notre retour, ce vent impossible souffle toujours. Un re*cord. Doux, moite, l'air dégage* — pour les vrais Fulcranais — un *spleen accablant. Un ciel gris pen*dant plus d'une journée, *c'est pour les Parisiens ; eux ne s'en aperçoi*vent pas, coincés comme ils sont *dans leur métro, leur* Palais-Bourbon et leurs boîtes de nuit.

La vigne n'en souffre pas — pas encore. Elle pousse à merveille et toute la végétation avec. On n'a jamais vu d'année pareille pour les pissenlits, les coquelicots, les asphodèles et les orchidées. Ni pour les limaces et les escargots. La mousse pousse, et on ne serait pas surpris de voir paraître une vache. On sulfate contre le mildiou et l'oïdium. Où sont les poussières d'antan ? Il y a de la boue, phénomène plus inhabituel que la neige. Surprise : les rossignols chahutent comme si c'était un mai normal.

D'habitude les jardiniers seraient là à arroser, faisant des prouesses pour faire couler l'eau de la source dans leurs rigoles, la faisant dévier — ouf ! — à grands coups de sape, enchantés d'entendre boire leurs tomates assoiffées. Désœuvrés, ils doivent aujourd'hui les regarder pousser *toutes seules, entourées* de pommes de terre luxuriantes. Il *n'y a rien à faire, sauf de pincer* — en bottes de caoutchouc, peuchère — *les mauvaises herbes juteuses* qui percent comme des champignons.

Sous le couvercle de ce ciel bas, donc, où le linge reste toute la journée sur le séchoir, à *diffuser son* éternelle moiteur, plane un ennui à couper avec une *tronçonneuse*. Et rien, absolument rien, rouspètent les *Fulcranaises que nous rencontrons autour du camion de l'épicier*, trois fois rien ne s'est passé pen*dant notre absence. Pas de ma*riage. Pas le moindre naissance ; *on ne devine pas même la plus pe*tite grossesse. Pas de divorce ; aucun indice d'une liaison dangereuse. On est hébété. Pas un seul *enterrement : les nonagénaires qui* n'allaient pas passer l'hiver n'ont rien fait — ils attendront doucement l'hiver prochain.

Et naturellement il n'y a rien eu à la télé... A-t-on la nostalgie des splendides *irritations* de M. Marchais avant qu'il ne soit dans, ou derrière, ou sous, le gouvernement ?

Mais on voit un rayon de soleil au bout du tunnel. Il y a sept gîtes ruraux à Saint-Fulcran, et, samedi prochain, l'un d'eux sera rempli de Scandinaves, les premiers locataires de l'année. Sympathiques ou grincheux, parlant bien ou mal le français, grands buveurs de lait ou ivrognes, avec des vélos sur l'impériale ou candidats au bronzage immobile, ils fourniront aux spectateurs de multiples réponses à la question « Quoi de neuf ? ».

*Ce sont les trois coups. Le spec*tacle va commencer. Bientôt il y *aura du monde dans les autres* gîtes, matière première pour *d'abondants commentaires anthro*pologiques, esthétiques et culturels.

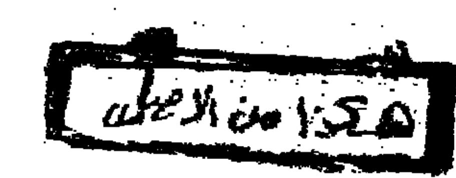
Puis ce sera l'été...

Parisiens, on a besoin de vous ! *On vous attend !* Venez nombreux !

Et le soleil brillera, nous le jurons.

JOHN HARRIS.





Vive la préretraite !

(Suite de la première page.)

liale satisfaisante ; qui avaient besoin des structures et des contraintes professionnelles ceux qu'accablent des drames personnels.

« *Au début de 1981*, confie ainsi Jeanne, de Cholet, 59 ans, *nous avons été deux, dans l'atelier, à perdre chacun un enfant. Aussi, quand le patron nous a dit : « Dans quinze jours vous êtes partis », on s'est regardés tous les deux et on s'est presque effondrés sur nos chaises parce qu'on avait besoin de cette sacrée foutue boîte pour vivre.* » Les travaux les plus pénibles sont parfois ceux qui suscitent le plus de regret (6). Comme si, pour survivre, l'être humain devait sécréter cet attachement paradoxal à ce qui le broie.

Trop jeune pour ne rien faire

Mais le regret du travail ne cesse d'être marginal que quand on passe des ouvriers et des petits employés aux cadres, et plus largement à ceux qui ont pu « s'investir » dans leur travail ou y trouver les satisfactions du pouvoir. De quel droit, estime Charles, 58 ans, cadre « maison » au Carbone-Lorraine, peut-on ainsi le priver de responsabilités acquises par toute une vie d'efforts ? Mis à l'écart, Georges, chef de bureau à Usinor, ne voit aucune raison d'abandonner une part de son salaire et s'estime « *trop jeune pour ne rien faire* ». Henri, 59 ans, ex-chef du service des ventes d'une entreprise récemment « absorbée », choisit l'ironie pour dire sa nostalgie : « *Se voir important dans le regard des autres, pouvoir s'imaginer irremplaçable, croyez-vous qu'on puisse renoncer facilement à ces... ivresses ?* »

Repli sur soi, autodépréciation, absence de projets, angoisse... n'ont jamais été le fait de tous ceux qu'atteignait la préretraite. Ils ont concerné, peu ou prou, une majorité de ceux qui ont quitté un travail intéressant ou gratifiant. Mais, depuis deux ou trois ans, une évolution se dessine. Etre « *mis de côté* » devient peu à peu une situation « *si bien partagée* » qu'humiliation et frustration s'atténuent. La mine réjouie de l'ex-collègue qu'on croise entre un voyage aux Bahamas et un stage d'archéologie éveille des envies : et si c'était lui qui avait raison ? Et si la vraie vie était de son côté ?... De toute façon, la retraite – la vraie – n'est plus bien loin. Il faut s'y faire.

Les départs volontaires sont de plus en plus nombreux, en particulier dans le cadre des contrats de solidarité : au point que des entreprises ont dû freiner ou limiter le mouvement pour éviter de décapiter certains services. L'accélération récente des restructurations et des transformations technologiques n'y est pas pour rien : les autodidactes, très nombreux parmi les cadres de cette génération, auraient souvent eu du mal à s'y adapter.

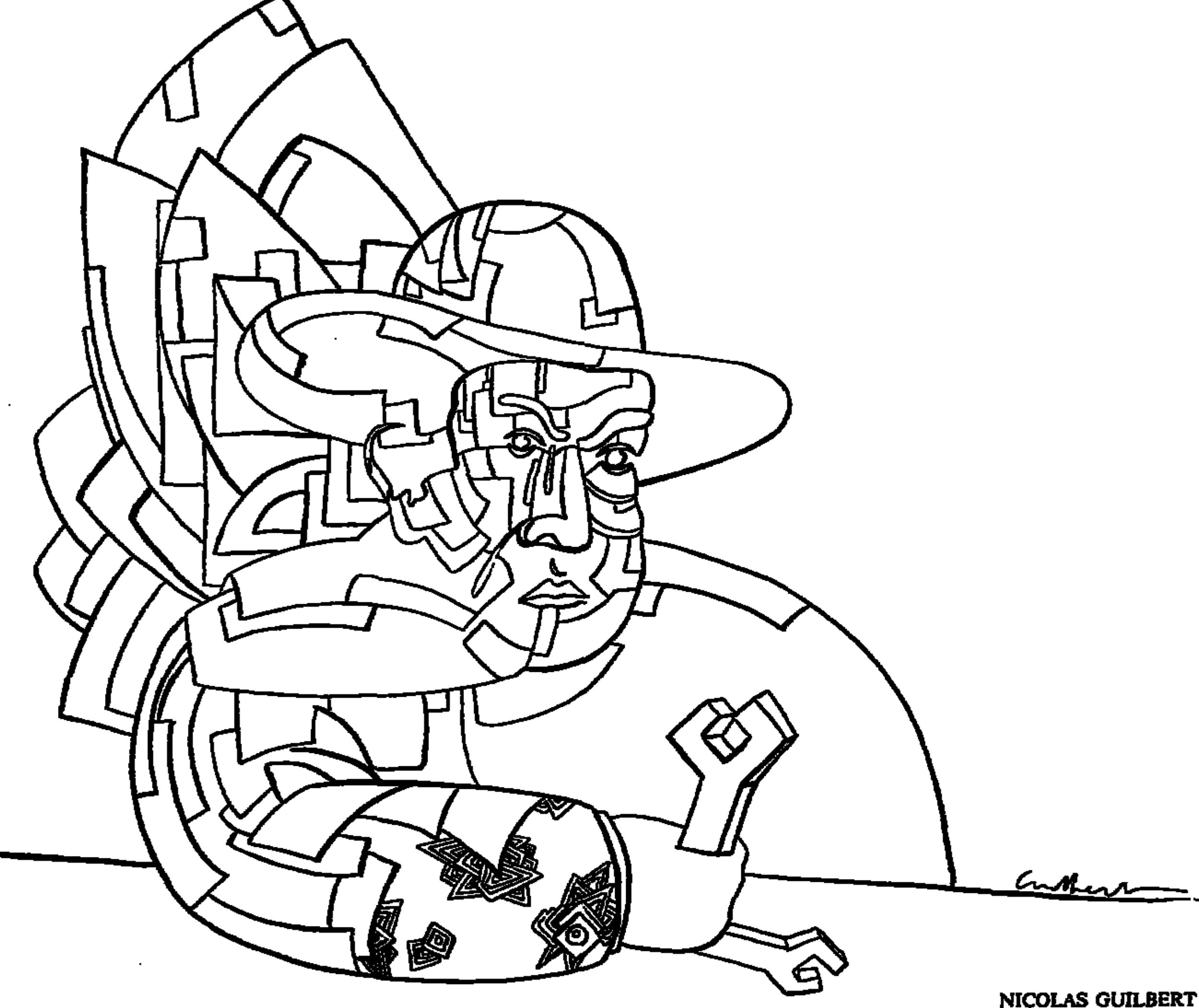
Se « dérobotiser »

C'est toute une histoire qui commence avec des étapes parfois contrastées et des évolutions quelquefois imprévisibles. Tout autant que la façon d'accueillir la préretraite, la façon de la vivre se révèle très marquée par le travail antérieur. Pour ceux qu'ont véritablement « usés » des décennies d'une tâche pénible et dépersonnalisante, il peut ne pas exister de plus somptueux plaisir que celui de ne rien faire, ou de faire lentement, à son rythme, les choses toutes simples de la vie quotidienne : une « petite vie » paisible dont on se satisfait.

Pour d'autres, en meilleure santé, ce peut être une étape, sinon viennent vite l'ennui et la déception. Or, changement de décor, l'ancien cadre se trouve en général facilement une gamme variée d'activités nouvelles parce qu'il a pu exercer tout au long de son existence sa capacité d'initiative ; celui qui a subi le taylorisme le paie en impuissance au jour de la liberté retrouvée.

« *Beaucoup d'entre nous se demandaient s'ils arriveraient à se dérobotiser* », note Guy, 57 ans, du Plessis-Robinson, dans la région parisienne. Comme il s'agissait d'un bureau d'études, la « *dérobotisation* » s'est finalement bien faite. D'autres, ailleurs, ont plus de mal : « *A onze ans et demi, j'ai commencé à travailler à la ferme de mes parents. Jusqu'à vingt-six ans, je n'ai jamais eu la moindre parcelle de responsabilité. Puis je me suis marié, et là, ça a été le pouvoir des bonnes sœurs : pire que tout ! Enfin l'usine : vingt ans à manier le même marteau, un travail de plus en plus parcellisé où on vous commandait tout. Autrement dit, toute ma vie a été organisée par quelqu'un d'autre, et voilà que, maintenant, il faut que j'organise tout moi-même !* »

Marcel, le Vendéen, qui parle ainsi a 59 ans. Il réussit peu à peu à arracher de lui-même un homme neuf, non sans douleur, parce qu'il a été militant syndical. Partout, ceux qui assument et utilisent le mieux leur préretraite sont ceux qui avaient gardé quelque part un certain pouvoir sur leur vie.



NICOLAS GUILBERT

La plupart des autres se contentent de *donner plus de temps à leurs activités de* loisirs. Bricolage et jardinage, en particulier, prennent une place si considérable qu'on peut se demander s'ils ne constituaient pas la principale occasion d'entretenir la petite flamme d'autonomie que chacun porte en soi.

Fringale de voyages aussi, à l'inverse. Les préretraités consacrent souvent au tourisme une part considérable de leur temps et de leurs ressources, même lorsque celles-ci sont restreintes. Ainsi cette ancienne vendeuse de Nantes, qui vit seule avec quelque 3 000 francs par mois, est-elle allée la même année en Tunisie, en U.R.S.S. et à Jersey. « *Toute ma vie*, explique-t-elle, *j'ai été cloîtrée dans mon logement, attachée à mon rayon. Maintenant, tout mon argent est pour les voyages, même si je dois me priver sur la nourriture.* » Selon des organisateurs de voyages et de séjours pour retraités, ce public rejette le « maternage » demandé par les anciens et exige une *autonomie*.

Cette passion du voyage n'est pas sans écueils : « *Elle amène un certain nombre de personnes à négliger leur insertion locale, au risque de se retrouver très isolées quand l'heure des voyages est passée* », fait observer Raoul de Plinval, directeur des affaires sociales de l'A.G.R.R. (7).

Les clubs du troisième âge sont le plus souvent rejetés par les préretraités. « *Je ne me sens pas mûr...* », blague Marcel, de Pouzauges : dans ce gros bourg vendéen, beaucoup de ceux que Fleury-Michon a « libérés » l'an dernier préfèrent Pouzauges-Accueil, où ils retrouvent des plus jeunes pour des activités plus variées. Au Centre du volontariat (8), qui touche essentiellement un public de classes moyennes, on incite les préretraités à créer leurs propres associations : « *On évite ainsi des heurts, et les préretraités s'impliquent davantage dans ce qu'ils font : ce sont eux qui doivent s'informer, définir leur projet...* » D'autres cherchent même à les engager vers des activités nouvelles sans lien avec le travail antérieur *(voir encadré)*.

Pour réunir les préretraités, organiser des lieux de rencontre, les syndicats ont été les premiers à monter sur la scène un peu partout. Comme à la section C.G.T. de Saint-Nazaire, les démarches revendicatives pour la défense du niveau de vie se mêlent à l'organisation de loisirs. Et si ces derniers sont souvent très classiques – repas, bals, journées de voyage, concours de boules ou de belote, – avoir à batailler et s'organiser renforce le tonus des groupes. Et, dans ces activités, on voit apparaître des militants nouveaux, y compris des hommes et des femmes qui n'avaient jamais été syndiqués.

Revitaliser les quartiers

A Cholet, Marcel se partage entre le syndicat et l'unité administrative locale de la caisse de retraite inter-entreprises : « *A la CRI, on cherche ce qu'on pourrait faire pour que les gens ne « bricolent » pas leur retraite. Ils pourraient jouer un rôle décisif pour revitaliser les quartiers. Pensez qu'ils constituent 80 % de la population dans certains endroits. Nous envisageons des ateliers de quartier. Nous allons faire une enquête...* »

Le problème n'a pratiquement pas été abordé au cours de la campagne pour les dernières élections municipales. Pourtant, dans certaines communes, en Lorraine par exemple, les préretraités représentent une partie considérable de la population. Peut-être le phénomène n'est-il pas encore ressenti : tandis que continuait à s'accroître régulièrement le nombre des préretraités de la soixantaine, celui des « moins de soixante ans » a doublé depuis la fin de 1982.

Mais la perception peut changer. Lorsque le village de Mexy, près de Longwy, s'est retrouvé en octobre 1980 avec cent soixante retraités, on les a contactés individuellement et réunis. Les idées exprimées ont suscité toute une série d'activités. Surtout un nouveau climat s'est créé : les préretraités sont devenus un ferment de la commune, ils sont désormais trois dans le conseil municipal, ce qu'ils créent est ouvert à tous les âges. A Nilvange, en Moselle, la municipalité a récupéré du vieux matériel industriel désaffecté pour constituer des ateliers où les préretraités apprendront bénévolement leurs métiers aux jeunes chômeurs.

L'enjeu n'est pas seulement dans la vie collective : les préretraités actifs sont en meilleure position que les autres pour vivre ce tournant majeur que constituent les... retrouvailles avec leur famille. Il leur faut en effet désormais cohabiter « *vingt-quatre heures sur vingt-quatre* » avec un conjoint épousé vingt ou trente ans plus tôt. « *Toute l'affectivité et toute l'agressivité se retrouvent centrées sur le conjoint,* » constate Jeanne Lesourd, de l'Association française des centres de consultation conjugale. (9) D'où des tensions considérables ; certains ménages éclatent, d'autres vont à la dérive pendant un certain temps, avec, parfois, des moments de dépression alternés chez l'un et l'autre.

Quand il reste encore des enfants au foyer, les rapports avec le père peuvent être très conflictuels : « *Il nous harcèle pour des détails auxquels il ne faisait pas attention auparavant, il veut tout contrôler* », soupire Dominique, seize ans. « *Il ne sait pas comprendre ses enfants*, s'inquiète Bernadette, la mère : *il ne supporte pas le bruit, n'admet pas leur musique...* » Un nouvel équilibre s'établit d'autant mieux que le couple ne vit pas replié sur lui-même, mais développe des activités variées, mêlé à son environnement.

Pourtant, la famille tient une grande place dans l'univers des préretraités : ils jouent en effet un rôle important auprès de leurs parents très âgés et de leurs petits-enfants. Avec toutefois un écueil pour les femmes, qui conservent aussi l'essentiel des travaux ménagers, même lorsqu'elles ont encore une activité professionnelle : le risque d'être un peu trop facilement utilisées comme nourrices des petits-enfants. Au détriment encore une fois de leur « existence sociale ». ■

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(6) Voir une étude sur « Les activités des préretraités » (ministère du travail, novembre 1982) sur les sidérurgistes lorrains et un groupe de tanneurs normands.

(7) Association générale de retraites par répartition. Caisse de retraites complémentaires.

(8) C.E.I.V., 130, rue des Poissonniers, 75018 Paris. 264-97-34.

(9) A.F.C.C., 34, avenue Reille, 75014 Paris. 589-18-50.

Conquérants de l'utile...

« *Rien de plus ennuyeux que d'être condamné à se distraire toute la journée* », assure cet ancien chef du personnel d'une grosse société, tandis qu'un de ses collègues constate, amer : « *Je mène une vie fort agréable mais totalement insignifiante...* »

Collectivités locales et monde associatif offrent un vaste champ d'intervention à ceux qui veulent rendre à leur vie le poids qu'ils trouvaient, à tort ou à raison, dans leur travail. Certaines associations peuvent *les y aider : les centres du volontariat* les informent des besoins des collectivités ; l'ECTI (Échanges et consultations techniques internationaux, 3, rue Logelbach, 75017 Paris, 622-20-19) et EGEE (Entente entre les générations pour l'emploi et l'entreprise, 37, rue Boulard, 75014 Paris, 539-22-75) proposent aux cadres de mettre gratuitement leurs compétences professionnelles au service de P.M.E. ayant des problèmes particuliers ou à la disposition du tiers-monde, à travers des activités de conseil.

L'APMER (Association pour le mieux-être des retraités, 242, rue de Rivoli, 75001 Paris, 260-38-51) (1), pense, quant à elle, qu'il vaut mieux « *tourner la page* » : l'effort de rupture et d'adaptation est rude mais rompt la logique du vieillissement. *L'APMER aide les cadres à trouver* l'activité qui leur conviendra, « *pas un passe-temps mais un engagement, de préférence quelque chose qui soit utile à d'autres personnes* », et leur donne des possibilités de rencontres et d'échanges avec d'autres cadres.

Cette reconquête d'une utilité sociale est actuellement freinée par le désir de *laisser le travail, devenu denrée rare*, à ceux qui en ont besoin pour gagner leur subsistance. Celui qui aide de ses conseils les premiers pas d'une coopérative, celui qui fait profiter bénévolement une association ou une commune de son savoir d'architecte, chauffeur, moniteur de natation, comptable, journaliste... ne retire-t-il pas du travail à des professionnels en âge d'exercer ?

Un groupe de travail a été chargé par l'UNEDIC de creuser le problème (2). Il aura fort à faire car, qu'on le veuille ou non, le développement des préretraites grignote le travail disponible : il y aura bientôt dans chaque famille le cousin en préretraite à qui on demande les petits et moyens travaux qu'on ne peut pas faire, la mère ou la cousine à qui on confie ses enfants en bas âge.

On ne peut pas interdire ces services que justifie la solidarité familiale. Va-t-on les interdire entre voisins ? Toute une solidarité prête à s'éveiller pourrait être étouffée dans l'œuf. Qu'on en juge : les préretraités C.G.T. de la région de Saint-Nazaire ont mauvaise conscience à dépanner les voisins âgés ou en difficulté qui leur demandent un coup de main : ne vaudrait-il pas mieux, pensent-ils, transformer ce travail en emplois pour quelques personnes au chômage ? D'autres, ailleurs, refusent d'imaginer que les préretraités du lieu puissent prendre en charge les travaux d'aménagement d'un centre de loisirs, « *parce que ça retirerait du travail à une entreprise* ».

Le flot actuel des préretraites représente une chance, peut-être historique, de *relancer les relations « non marchandes »*, de commencer un remplacement de la fameuse « valeur travail » par une valeur « contribution à la vie sociale » : pour la première fois, des individus de toutes les classes sociales, en grand nombre, peuvent envisager de se dépenser sans compter pour des tâches d'intérêt collectif. Pour la première fois, ils peuvent le faire sans souci d'argent, parce qu'un mécanisme, lui aussi collectif, leur assure le nécessaire.

(1) Elle met par ailleurs à la disposition des retraités des consultations juridiques, sociales, fiscales.

(2) Cf. Christiane Grolier : « Bénévolat et préretraite », *le Monde*, 3 mai 1983.

Des dizaines de milliers...

Préretraite : une expression imprécise pour un patchwork de dispositions élaborées en dix années, de 1972 à 1982 (1), pour permettre le départ anticipé de salariés et le « dégraissage » d'entreprises en difficulté ou ayant besoin de se transformer.

Dans un premier temps, il ne s'agissait que de personnes de plus de 60 ans bénéficiaires de la garantie de ressources licenciement ou démission. De 23 000 en 1973, leur nombre est passé à 160 000 en 1979 à près de 400 000 en janvier 1983. Depuis le 1er avril dernier, ces personnes sont juridiquement parlant à l'âge de la retraite : mais un texte de loi ne change pas une réalité sociale : les « nouveaux » se sentent « encore jeunes » et ne se voient guère en « retraités ».

Pour les moins de 60 ans, il n'y avait, jusqu'à la fin de 1980, de préretraite, *stricto sensu*, que dans la sidérurgie : 8 000 cessations anticipées d'activité, à partir de 55 ans, en 1977 : puis 13 000 entre 1979 et juillet 1982, auxquelles s'ajoutent 17 000 « *dispenses d'activité* » concernant des salariés âgés de 50 à 55 ans. Fin 1980, on a vu apparaître une nouvelle catégorie de partants : les bénéficiaires de l'« allocation conventionnelle » du Fonds national de l'emploi, qui sont aujourd'hui 61 000.

Avec les contrats de solidarité, la vague de 55-60 ans en préretraite va s'enfler rapidement : 52 000 en décembre 1982, 108 000 au 1er avril 1983. Soit à cette date, toutes catégories de moins de 65 ans confondues, 593 000 personnes.

S'ajoutent à ces préretraités « en titre » quelque 180 000 chômeurs de 55 à 59 ans sans perspective de réinsertion professionnelle, que les ASSEDIC et parfois leurs anciens employeurs s'efforcent de soutenir par diverses allocations jusqu'au seuil de la retraite (2). Au total, l'effectif d'une génération de Français.

(1) Cf. le dossier de Jean-Pierre Dumont, dans *le Monde* du 15 janvier 1983.

(2) Voir « *Le développement des dispositifs de cessation anticipée d'activité* », par F. Lenormand et G. Magnier, dans *Travail et Emploi*, janvier-mars 1983.

La troisième mi-temps du rugby

Avec ses extravagances, ses ivresses, son humour fruste, un rite destiné à renforcer la cohésion du groupe et à célébrer la « fraternité virile ».

« M*É-LÉÉÉÉÉÉÉ...!* » Henri connaît le cantique des *« gros »*. *« Les gros »*, ce sont les avants de l'Espérance, et lorsque les gros lui fauchent sa toque blanche, il se passe toujours quelque chose, macarel ! Henri voit venir le coup. *« Faites pas les c..., faites pas... »*, beugle-t-il.

Trop tard. Le Diable rouge avait introduit le couvre-chef sous la mêlée improvisée. Le Diable rouge, c'est Marcel, ainsi nommé parce qu'il sait feinter au ras des regroupements avec son numéro 9 et parce qu'à chaque élection il file ostensiblement côté gauche. Depuis une mémorable tournée du club en Angleterre, on l'appelle même the Red Devil (avec trois gouttes de corbières dans la prononciation, s'il vous plaît !), et, cet après-midi, en jetant le « ballon » dans la fournaise sous les pieds du talonneur, il avait une nouvelle fois crié : *« Allez, la cinquième ! »*, pour faire avancer sa deuxième ligne gaullienne. Il n'inventait rien. On lui avait rapporté que l'espiègle Sutra lançait cette taquinerie à Spanghero dans la grande équipe de Narbonne.

« Allez la cinquième ! », Henri se retrouve le derrière dans l'en-but, autrement dit la cuisine de son Relais fleuri, en voulant prétentieusement s'opposer à la charge de la brigade éméchée. Le battant de la porte qui a craqué ira s'inscrire dans les frais généraux de la « troisième mi-temps », ce rite fondamental du rugby.

Elle avait débuté ce soir-là par cette gracieuseté ordinaire, et s'était prolongée à table par la poésie épaisse des traditionnelles chansons salaces, par un shampooing au champagne sur le crâne consentant du soigneur et par un pipi collectif défiant, dans son jardin, l'autorité du notaire local, avant de s'achever dans une boîte de nuit à ressasser à tâtons les détails de la mise à mort de l'adversaire.

Chœurs paillards, courses-poursuites, expéditions rocambolesques, ivresses titubantes : la mémoire du rugby est remplie d'épisodes cocasses joués hors du champ, de ces prolongations nocturnes sur le parcours des corps et des cœurs battants. Certaines, il faut bien le dire, ravalent au rang de bluette celle, un peu ancienne, qu'on vient de raconter. L'humour rugbystique pèse parfois des tonnes, et il arrive que les violons du bal fassent tinter ceux des commissariats. On pourrait en donner mille exemples. Quel pandore de sous-préfecture n'a eu à répondre, au cours de sa carrière, à l'appel d'un propriétaire de club privé, débordé par quinze bisons bourrés venus exercer leurs privautés sur son terrain un dimanche soir ?

La troisième mi-temps dérègle les conduites quotidiennes dans le sens de la tendresse comme dans celui de la violence. Quand vient à l'esprit le coup de tête d'un talonneur de Brive dans la vitrine d'un magasin de Clermont-Ferrand, puis son transport, le front ouvert, au centre hospitalier universitaire, surgit en contrepoint, dans la même soirée, la grosse larme d'un brave qui, blessé, n'a pu jouer et sollicite un fraternel câlin.

Tête la première

De cet avant en mal de démonstration de force qui se laissait tomber de la table du banquet tête la première sur les moquettes, à ce trois-quarts coquin prophétisant de futures conquêtes, pantalon baissé sur la nappe, la troisième mi-temps passe par toutes les couleurs du sans-gêne, mais aussi de l'amitié mâle fondée sur les liens du jeu. *« L'existence de la troisième mi-temps tient à la spécificité du rugby*, dit André Quilis, cinq fois international, qui joua à Narbonne – une des grandes équipes du ballon ovale – de 1962 à 1971. *Il s'agit d'un jeu d'équipe, avec une équipe nombreuse – quinze joueurs. La notion de groupe y occupe une place importante, avec une dynamique très particulière liée à l'affrontement sur le terrain. Le rugby est un sport collectif de combat : c'est cette originalité qui nourrit le phénomène de la troisième mi-temps. »*

Ce plat que l'on mange chaud, on ne le partage qu'avec réticence avec les supporters-groupies, même sur les fins de parcours. Il est particulièrement salé au printemps, époque des rencontres éliminatoires : l'importance de l'enjeu intensifie l'affectivité de chaque membre du groupe. A ce moment-là – comme pour les internationaux pendant le Tournoi des Cinq Nations, – la troisième mi-temps fait partie intégrante du sport, et les joueurs s'y vautrent pour sublimer les délices du succès comme pour noyer l'irrémédiable verdict d'une défaite.

La République du foie gras

Lorsqu'on essaie de toucher à la célébration de ce rite ancestral, les mêlées se relèvent et grondent ! En septembre 1982, à Biarritz, la Fédération française de rugby avait organisé des journées médicales du rugby. Comme le rapportait l'hebdomadaire spécialisé *Midi olympique*, le docteur Boeda, un médecin du sport, *« avança qu'il est indispensable de modifier certaines habitudes. S'appuyant sur une étude d'origine suédoise qui met en cause les effets nocifs de la troisième mi-temps et pose en postulat la soumission à une diététique particulière pendant les deux jours qui suivent un match, il s'attira une verte réplique de Jean-Louis Bérot »*. Ce dernier, ancien international de Dax, s'insurgea : *« La troisième mi-temps fait partie de notre patrimoine. Il ne faut pas l'attaquer. Elle nous appartient. J'en ai personnellement organisé alors que mon équipe traversait des périodes difficiles sur le plan psychologique. Ce n'est pas forcément un festin et une orgie. C'est surtout un bon moment de détente collective. »*

Tradition faisant force de loi dans la famille fermée du rugby, on n'est pas près de voir la salade verte et l'eau minérale trôner sur les tables de la République du foie gras, du cassoulet et du confit réunis. Même les rares femmes qui taquinent le ballon ovale, acceptées du bout des lèvres par la F.F.R., sacrifient à la prolongation festive. Depuis plusieurs années, le village de Montaigut-le-Blanc (Puy-de-Dôme) reçoit la sérieuse finale du championnat de France féminin, et le banquet commun du soir n'engendre pas la mélancolie.

André Quilis, qui enseigne à l'U.E.R. d'éducation physique et sportive de Montpellier et a initié ses étudiantes au rugby, a observé que, *« dans un premier temps, l'image virile de ce sport a fait un effet de repoussoir. Puis, en avançant dans la connaissance du jeu, elles ont pris plaisir à l'affrontement et ont assimilé aussi la troisième mi-temps, à leur manière »*.

Pour cet homme qui a été aussi entraîneur de Perpignan, la troisième mi-temps se rattache à une tradition culturelle : elle reproduit le phénomène des bandes villageoises d'antan. Il est vrai que ce sport fondamentalement communautaire s'est développé à l'ombre des clochers et dans l'esprit de son lointain ancêtre, la « soule ».

Condamnée de l'extérieur, la troisième mi-temps ne se connaît pas de contestataires acharnés à l'intérieur du clan. Tout au plus en dissèque-t-on les inconvénients et les avantages.

Les avantages ? La valorisation du groupe, que ce soit à travers ses réussites ou ses échecs, une façon de sceller des liens affectifs. La troisième mi-temps est en somme le prolongement de la solidarité obligée sur le terrain.

Les inconvénients ? Le docteur Boeda les suggérait un peu plus haut. Elle contribue fréquemment à détruire les effets de l'entraînement, et en très peu de temps dans le cas d'une forte absorption d'alcool. Le docteur Pène, médecin officiel de la Fédération française de rugby, souligne qu'ensuite *« l'organisme lutte plusieurs jours pour remonter la pente. »* Les statistiques des compagnies d'assurances révèlent aussi, si l'on en croit la voix autorisée du docteur Pène, que chez les rugbymen les accidents dominicaux sont plus fréquents sur la route que sur le terrain. Il ajoute : *« Les chirurgiens le constatent aussi. »* Mais, qu'on se rassure, l'ampleur des dégâts reste limitée.

La répartition des rôles sur le terrain n'est pas sans incidences sur la conduite de ce tiers-temps pas très pédagogique où les « déménageurs » de l'avant privilégient plutôt le muscle et les « artistes » de l'arrière plutôt la sensualité. Chacun y cultive ses extravagances avec la bénédiction du groupe.

L'une d'elles m'est toujours restée, œuvre d'un trois-quarts centre au cerveau embrumé, revenu au cœur de la nuit répéter sur l'herbe drue du stade, face à des adversaires imaginaires, son coup de génie de l'après-midi. Une passe croisée dans le dos, des espaces ouverts par la magie de ce simple geste... Le jeu à l'état pur, mis en scène par lui seul et pour lui seul, sous l'œil éteint de quelques compagnons d'une échappée turbulente. *« Ça s'arrose ! »*, cria l'artiste en pissant glorieusement vers les étoiles.

La troisième mi-temps est un théâtre vivant. ■

LLIBERT TARRAGO.

Croquis

« La Bufatieira »

C'est dans l'ouvrage qu'Alain Touraine et François Dubet ont consacré naguère à l'Occitanie : *les Pays contre l'Etat* (éditions du Seuil), que je trouve l'irrespectueux poème qu'Yves Rouquette intitule : *la Bufatieira*. Le sous-titre de ce morceau est *la Dança del bufet* qu'un traducteur pressé traduirait par *la Danse du... buffet* : devant le buffet vide, une espèce de *Carmagnole* de la faim...

Or le *bufet*, en occitan, c'est évidemment le soufflet. Et le poème d'Yves Rouquette s'inspire d'une scène coutumière aux fêtes du Mardi-Gras en Languedoc, où l'on peut voir un facétieux, armé d'un soufflet, tenter de l'introduire sous les basques des promeneurs et sous les jupes des promeneuses.

Je me souviens d'un carnaval narbonnais où l'on rencontrait encore relativement peu d'étrangers. Un curieux, pourtant, débarqué de quelque Hollande, à moins que ce ne fût de Coblence ou de Gand, prit fort mal de voir son fondement menacé du soufflet. Il traita la foule de stupide et de dépravée.

Dommage que Rouquette n'ait pas été là avec son poème salubre et néanmoins métaphysique :

Dieu faguet l'ôme a son image.
Adonc monine le faguet,
E le bofet per cuol
La talent d'infinit
Que le curava a el...

(Dieu fit l'homme à son image.
Il le fit donc guenon
Et lui souffla au cul
Cette soif d'infini
Qui le rongeait lui-même...)

Je n'ai plus souvenir des réactions des Narbonnais provoqués par le béotien outré et méprisant. Aujourd'hui, une attitude semblable, de la part d'un étranger, lui coûterait peut-être cher.

Est-ce que l'épiderme des Languedociens serait devenu plus fragile ? C'est plutôt qu'ils ont, depuis quelques années, pris davantage conscience, selon la formule de Touraine, que leur pays est devenu un *« espace de loisirs pour les salariés riches et fatigués du Nord »*.

Comme disait, avant Touraine mais dans le même esprit, un Camarguais de Méjanes : *« De là-haut* (il tendait le bras vers le nord), *il nous est venu le fisc, les dragons de Louis XIV et le mistral... »*

Pour le mistral, on s'en arrange. Il n'est pas précisément un soufflet de carnaval. N'en a-t-il pas, cependant, parfois, l'imprévu et les facéties ?

MAURICE CHAVARDÈS.

Contacts

« Tu vois, je suis mécanicien. C'est écrit là. » Après m'avoir exhibé sa carte d'identité, mon voisin me tend une attestation de son employeur l'autorisant à prendre des vacances. Moi, j'ai horreur de toutes ces familiarités. On ne se connaît pas, après tout ! Et cette chaleur ! Quarante degrés au moins, et pourtant toutes les vitres de ce vieux car poussif sont ouvertes.

Le type ne cesse de me questionner. *Tu es Français ?* Oui. *Tu vas à Essaouira ?* Oui. Pour longtemps ? Non. Tu aimes le Maroc ? Oui, oui. Plus il m'interroge, plus je contemple les rares dromadaires faméliques plantés dans le désert que nous traversons.

Mais je n'ai pas de chance : c'est un obstiné. Voilà qu'il me montre les photos de sa mère, de son père, de ses frères, de sa fiancée. Et il me propose une tranche de melon en prime ! Difficile de refuser. D'une part, parce qu'il pourrait se vexer, c'est bien connu. D'autre part, parce que j'ai vraiment besoin de me rafraîchir. *« Si tu veux, à Essaouira, je te montrerai un bon hôtel, pas cher.*

– Euh, non merci, ça va. J'en connais un. »

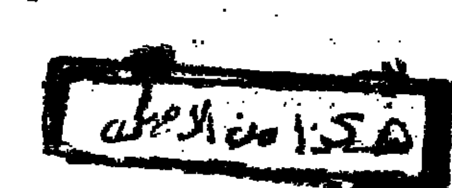
Là, j'ai bien joué. Je suis sûr que son hôtel est minable et que je n'aurais pas payé moins cher qu'ailleurs. Sans parler de la commission qu'il espérait empocher.

Nous arrivons enfin à Essaouira. C'est joli, ces volets bleus sur fond de murs blancs. On se croirait en Grèce. J'ai lu dans le guide que c'est un Français qui a dessiné le plan de la ville.

Mon affreux compagnon de route a enfin disparu, happé par une foule compacte mais nettement plus calme que celle de Marrakech. Ici, les femmes disparaissent entièrement sous des voiles immaculés et les hommes crachent sans façon sur le sol.

Je ne sais où aller, mais avec un peu de patience je finirai par rencontrer un coopérant français. Il m'indiquera certainement un hôtel et un restaurant où l'on trouve autre chose que du tajine et du couscous. J'ai envie d'un châteaubriant à la moutarde.

MARC CAPELLE.



Communication à la carte

Pour les cabines téléphoniques publiques, les P.T.T. parient sur le développement de la « monnaie électronique » : les cartes à mémoire.

FINIES les parties de punching-ball sur des appareils téléphoniques obstinément en dérangement ? Finies les files d'attente aux cabines publiques ? Et les communications coupées faute de monnaie ?

Les P.T.T. ont décidé de relever le défi. Les « publiphones » arrivent. Ce sont les nouveaux systèmes de cabine téléphonique équipée d'appareil à carte et non plus à pièces. Déjà à Paris et dans certaines stations de sports d'hiver des Alpes (Méribel, Courchevel, Les Ménuires, Val-Thorens), des publiphones fonctionnent : il s'agit d'une expérience lancée par les P.T.T. depuis 1980 (1).

Mais, attention, il y a carte et carte. Deux techniques ont été mises en observation. A Paris, les cinquante appareils installés se nourrissent exclusivement de cartes dites « holographiques ». Bleu foncé, vendues 20 francs (dix unités) ou 50 francs (cent unités) dans les bureaux de poste et les bureaux de tabac, ces cartes contiennent un filament qui se consume graduellement au cours de la communication. Technique intéressante mais encore « primitive ».

Avec les cartes magnétiques, utilisées actuellement dans les stations de sports d'hiver, on paie par effacement d'une *piste* magnétique, mais le principe est le même, pour le fonctionnement de l'appareil comme pour l'usager. Seule la carte diffère, mais on la jette aussi une fois le crédit épuisé.

Mais il y a une autre sorte de carte : les cartes à mémoire. Celles-ci sont dotées d'un microprocesseur, autrement dit d'un petit ordinateur occupant quelques millimètres carrés. Celui-ci est mis en relation avec l'ordinateur central qui gère le compte bancaire de l'usager ou son compte d'abonné. Si ce compte est correctement approvisionné, l'ordinateur ouvre un crédit pour la communication. Concrètement, cela se passerait ainsi : l'usager tape son code confidentiel (comme pour les distributeurs de billets). Une « zone » de crédit, d'un montant de 20 ou 30 francs, lui est alors ouverte. S'il a besoin de dépasser cette somme, *il appuie sur un bouton de* renouvellement, et l'ordinateur accorde – ou non – un nouveau crédit. La facturation, par la banque ou par les P.T.T. (selon la carte choisie), se fait automatiquement. Elle est communiquée à l'usager par des relevés périodiques.

Entre ces trois types de carte (holographique, magnétique, à mémoire), les P.T.T. viennent de choisir. L'avenir appartient à la carte à mémoire. Le téléphone public en France se met crânement à l'heure de la monnaie électronique, celle qui sert déjà à payer chez les commerçants équipés de « terminaux points de vente » (T.P.V.) à Lyon, Blois, Saint-Étienne, Caen, Aix-en-Provence. Ces terminaux fonctionnent avec de nouvelles cartes de crédit, à mémoire précisément. Grâce à elles on pourra donc prochainement non seulement faire ses courses, payer l'essence, tirer des billets aux distributeurs automatiques, mais aussi téléphoner.

Dès le mois prochain, six cabines-prototypes seront installées à Blois et huit à Lyon (un au centre commercial de Caluire, sept dans le quartier de la Presqu'île). Pourquoi ce choix ? Parce qu'il fallait s'intégrer dans un réseau de terminaux-points de vente déjà existant : le système IPSO en l'occurrence, installé depuis plusieurs mois à Lyon et à Blois.

La formule doit être étendue progressivement sur le territoire : une centaine de cabines cette année (30 à Paris, 40 à Lyon, 30 à Marseille), 2 000 prévues à la fin de 1984. Comment l'usager accueillera-t-il ce nouveau mode de téléphone public ? Ce produit très sophistiqué ne répond pas à une demande venue



DANIEL JAN

des consommateurs. Il arrive dans le sillage de la monnaie électronique, que les banques veulent substituer aux chèques, trop coûteux à gérer. Les P.T.T. sont confiants : la carte de crédit classique n'est-elle pas entrée en quelques années dans les mœurs françaises ? Les cartes à mémoire devraient en faire autant, en conquérant, pour commencer, les moins de quarante ans « *citadins, actifs et voyageurs* ». Ceux-là, estime-t-on, seraient prêts à considérer les actuels « appareils à sous » avec la même nostalgie que les cornets de nos grands-parents.

Pour appeler en Guadeloupe

C'est cette conviction qui a guidé l'implantation des cabines parisiennes actuelles : le quartier Latin, Montparnasse et la Cité universitaire internationale. Et c'est vrai que tous les usagers « cueillis » à la sortie des cabines à carte au quartier Latin et de Montparnasse sont des moins de quarante ans. C'est vrai aussi que leurs réactions sont très favorables. « *On évite l'attente, alors que dans les autres cabines les gens se bousculent* », confie cette jeune fille, qui ajoute : « *De toute façon, j'aime avoir des cartes et m'en servir* ». Cet Antillais utilise beaucoup les publiphones : « *Pour appeler en Guadeloupe, c'est extra, pas besoin de piles de monnaie* ». Mais l'argument qui revient le plus souvent, c'est : « *il y a moins de vandalisme, les appareils fonctionnent* ».

Le vandalisme est en effet un véritable fléau, dont l'ampleur ne cesse de croître. En 1982, 85 % des cabines ont été dévalisées « gratuitement », pour le plaisir, et 52 % pour la caisse. Au total l'équivalent du double du parc des cabines téléphoniques a été saccagé l'an dernier, certains appareils l'étant plusieurs fois dans l'année. En 1980, la proportion était inférieure à 20 %. « *On souffre énormément* », déclare M. Girard au service du téléphone public du ministère des P.T.T.

Avec le paiement à la carte, le vandalisme perdrait de ses raisons d'être : il n'y a plus d'espèces sonnantes et trébuchantes à rafler. La monnaie électronique ne s'emporte pas ! Evidemment, il faudrait compter avec le vandalisme « gratuit » ou les réactions d'ignorance devant un appareil nouveau, quand on cherche désespérément à mettre une pièce dans la fente à carte, et que l'on *malmène le combiné. Mais, d'après ce* que nous avons pu constater à Paris, le matériel tient bon, et le vandalisme paraît effectivement inexistant. Quant à la fraude électronique, elle est, selon les P.T.T., quasi impossible.

Autre avantage : le paiement de la communication « au juste prix ». L'usager ne risque plus de surpayer les conversations faute de menue monnaie. A peine a-t-il l'impression de payer : une diode luminescente affiche le crédit. Il suffit de surveiller le cadran. C'est beaucoup moins douloureux que de sortir des espèces sonnantes et trébuchantes de sa poche. Et les augmentations de la taxe de base seront plus discrètes... Un côté « indolore » qui, évidemment intéresse aussi les Télécommunications.

Un autre interlocuteur trouvait aussi avantage au système : la Banque de France. En effet, dans les régions touristiques, en période d'affluence, ses comptoirs régionaux ont de plus en plus de mal à recycler la monnaie que lui envoient les P.T.T., d'autant que le tri entre les vraies pièces et les jetons se fait ore à la main, comme pour les lentilles !

En attendant la généralisation des appareils recevant des cartes à mémoire, le système à carte holographique va être développé. De « vieux publiphones » – si l'on peut dire – vont fleurir cette année dans sept villes (Marseille, Lyon, Clermont, Toulouse, Châlons, Strasbourg, Lille). Ces cabines seront associées à des cabines classiques à pièces, afin de laisser le choix à l'usager.

Reste le coût de l'opération. Pour les cartes holographiques et magnétiques, l'appareil coûte 11 000 francs, contre 8 000 francs pour le modèle classique « à sous ». *Pour les cartes à mémoire, on en* est encore au stade des prototypes : aux Télécommunications on reste très discret sur les coûts... mais on assure que les appareils, une fois construits en série (par Flonic Schlumberger et Crouzet-CII-Honeywell Bull), *ne seront pas plus* chers. Les cartes holographiques et magnétiques elles-mêmes ne coûtent respectivement aux P.T.T. que 2 et 3 francs l'unité, par contre la carte à mémoire, à cause de son microcircuit, leur sera facturée entre 20 et 30 francs. Sur la base de 2 millions de cartes par an.

C'est dire que les P.T.T., qui pourtant font montre d'une certaine discrétion (on compte annoncer les nouveaux publiphones dans les cabines téléphoniques) *ne doutent pas du succès de ce* pari audacieux. ■

FRÉDÉRIC PAGÈS.

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 14 octobre 1979.

CROQUIS

Enfance

Dans le musée, édifié au cœur de la partie haute de la ville, on a accroché un tableau ancien, brossé de couleurs sombres et que personne ne remarque. Il représente une scène de chasse d'un genre très particulier. L'artiste, un peintre animalier (du dix-huitième siècle, je crois), y a accumulé de petits singes de la famille des ouistitis, qui occupent tous les emplois nécessaires à l'action. Des singes chevauchent des singes, et d'autres singes, debout dans les herbes, tiennent en laisse des singes encore, ceux-ci excités et découvrant des canines féroces. L'attention de ce monde simien est captivée par un singe tombé à terre et qu'un dernier singe, descendu de sa monture, *s'apprête à transpercer d'un* épieu.

Au cours des années, ma taille grandissant, j'ai eu successivement les yeux à hauteur du singe-gibier, puis des singes-piqueux et, enfin, des singes-chasseurs.

« Tu viens ? Le musée ferme. »

C'était bientôt le soir, et la quiétude retrouvée de la maison. Les ampoules électriques d'autrefois n'éclairaient pas autant que celles d'aujourd'hui. Leur lumière était jaune et conservait la douceur de la flamme des lampes à pétrole ; on y pouvait encore rêver. J'aurais voulu dire (mais à qui ?) combien je tenais ce tableau pour effrayant et triste. Il me fascinait.

ANDRÉ VILLON.

D'hiver

Bien bleue à cause de la peinture. Presque verte (le bleu tire) s'il y avait de l'eau. Et puis un peu grise. Parce que ça s'écaille. Petites pelures. Griffures que l'eau peut-être (l'été, après les flocons de neige lente) emporterait. Et des feuilles mortes amassées. Deux ou trois tas, comme cela, dans les angles pleins d'ombres. Echelles rouillées, impraticables. Le tremplin piqué de mousse, moisissures sur les plots. Impression bizarre. Une vieille basket posée au fond. Un ballon dégonflé, très brun, avec sa valve noire. Du sparadrap tout recroquevillé. Et dans ma tête : des plongeurs qui s'élancent. Nagent ou se fracassent.

JEAN-LUC COATALEM.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Oranges non-stop

Un oranger qui porte des fruits toute l'année a été produit accidentellement en Chine, selon un compte rendu du Depthnews Science Service. En 1963, des producteurs de fruits du comté de Baoshan, dans le sud-ouest de la Chine, ont greffé sur des variétés locales des boutures d'une nouvelle variété d'oranger de la province voisine de Sichuan et ont eu la surprise de voir l'un des arbres issu de cette greffe produire des fruits trois fois dans l'année : en mars, en juin et en décembre. D'après le rapport, les fruits pèsent en moyenne 220 grammes chacun et le rendement annuel de l'arbre est une fois et demie celui des orangers communs.

* *Nouvelles de l'écodéveloppement*, n° 23 ; 54, bd Raspail, bureau 311, 75006 Paris. Tél. : 544-38-49, p. 219.

Norvège : avortement en baisse

Les Norvégiennes n'utilisent plus l'avortement comme moyen de limitation des naissances. Contrairement aux craintes exprimées lorsque la loi sur l'avortement libre fut votée en 1979, de 1976 à 1983 le pourcentage d'avortements a diminué de 25 %. Un tiers des femmes voulant avorter sont déjà mères d'un ou de deux enfants ; la moitié des femmes avortant maintenant sont sans enfants.

* *Norinform*, B.P. Sentrum, Oslo. 1, Norvège. Tél. : (02) 11-46-85.

Le style forteresse

Un conseiller en informatique d'Ottawa a mis au point, à l'aide d'un ordinateur, une maison de style forteresse très économique du point de vue chauffage. L'idée de M. Cook ? Combiner une surface de verre orientée au sud et des murs de béton et de mousse de polystyrène.

Construite sur une colline, dans l'ouest du Québec, la maison revient à 100 000 dollars. Il en coûte 25 cents (moins de 2 F) par jour pour le chauffer. Une plinthe-radiateur électrique et un petit poêle à bois assurent le chauffage d'appoint.

* *Hebdo Canada*, vol. II, n° 11, direction centrale des affaires publiques, ministère des affaires extérieures, Ottawa, K1A OG2.

BOITE A OUTILS

Information scientifique et technique

Le Centre de documentation scientifique et technique du C.N.R.S. et la direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique du ministère de l'éducation nationale viennent de publier un répertoire des travaux achevés ou en cours dans le domaine des systèmes d'information scientifiques et techniques automatisés, bibliographiques ou factuels.

Cet ouvrage résulte des réponses à un questionnaire adressé en 1982 aux laboratoires des universités et organismes de recherche, notamment du C.N.R.S. Il présente deux cent dix-neuf banques de données, en précisant notamment les organismes producteurs, les domaines couverts, la nature des données, leur volume, l'accroissement annuel, l'automatisation, les conditions d'accès et d'utilisation, les publications correspondantes, etc. Trois index complètent l'ouvrage (par secteur scientifique, par matière et par région). Un classement récapitulatif est par ailleurs effectué selon l'état d'avancement des systèmes.

* *C.D.S.T.*, 26, rue Boyer, 75971 Paris Cedex 20, tél. : (1) 358-35-59.

Le futur de l'univers

Dans *Pour la science*, n° 67, quatre physiciens américains, Dianne Dicus, John Letaw, Doris Teplitz et Vigdor Teplitz, dressent des scénarios possibles d'évolution de l'univers sur la base de la cosmologie contemporaine, fondée sur la théorie du « big bang » (l'explosion d'une entité primordiale extrêmement compacte qui donna naissance à l'univers il y a 10 à 20 milliards d'années).

Les auteurs incluent deux éventualités dans leurs spéculations : celle d'un univers ouvert, *celle d'un univers fermé*. Univers ouvert infini ? Au cours de six étapes importantes et qui durent chacune en moyenne 10^{10} années, tous les protons sont désintégrés, les galaxies forment des trous noirs et les trous noirs... s'évaporent. Univers *fermé ? Il s'effondre sur lui*-même et évolue de façon cyclique. L'article évoque rapidement l'incidence de ces évolutions sur la vie. Les conditions nécessaires à la vie pourraient n'exister que pendant certaines périodes et nécessiter des « temps » d'hibernation...

* *Pour la science*, 8, rue Férou, 75006 Paris, tél. : (1) 329-92-08.

Les futurs métiers

Dans Sciences et techniques, n° 93, Maurice Reyne, directeur à la CEGOS, auteur de l'ouvrage *l'Approche technico-économique du développement des produits* (éditions Hommes et Techniques) dresse un panorama des « *métiers technologiques de demain* » par grands secteurs (énergie, matériaux, industries de transformation, transports et fabrications en série, communication-transmission, vie et santé), par activités et par produits et procédés. Par exemple, dans l'activité agro-alimentaire, on est passé de la chasse à l'élevage ; la viande végétale, procédé futur, définit comme métier d'avenir celui du chimiste.

Par exemple les métiers de mécaniciens et d'électriciens – ou électromécaniciens – resteront importants dans l'avenir. Ceux de chimistes, particulièrement les biochimistes, et d'électroniciens – ou mécatroniciens – *deviendront prépondérants*. Les physiciens des solides et les atomistes prendront un nouvel essor ; le métier de plasturgiste se développera considérablement. Il faudra encore compter avec les métallurgistes, thermiciens, géologues, agronomes... Enfin, un autre métier à composante technologique manque encore et prendra forme : l'économiste d'entreprise. Naturellement, on aura toujours besoin de se loger et de se vêtir, d'où la nécessité de *techniciens du bâtiment et du* textile.

Il apparaît donc moins utile de créer des écoles d'ingénieurs – sauf peut-être dans le domaine de la plasturgie – que d'adapter leurs programmes à un monde en évolution.

* 19, rue Blanche, 75009 Paris, tél. : (1) 874-83-56.

annonces associations

Appels

Enfin voilà le n° 2 de « Pour un autre tourisme » édit. par l'ass. Le Point. 52 p. coul. av. Pierre Boule, Willem, la Grèce, l'Equateur la Bolivie, la Haute-Volta. pt. ann. n° 1 + n° 2 = 25 F. ou l'ab. pour 6 nos : 60 F à Pour un autre tourisme, 2, pl. de Wagram, 75017 Paris.

Inst. fr. d'anal. transactionnelle recherche pour son siège et ses activités de formation un loc. Paris, comprenant une salle 40 pers. URGENT. IFAT, 10, rue Richer, Paris (9e). Tél. : 770.06.92

Nous collectons tous objets de brocante afin d'aider des jeunes à partir en vac. ACPA tél. : 622-01-13

Ass. Loi 1901 cherche accueillants(es) bén. qualif.(es) pour contact avec le public. Tél. : 264-20-56 de 10 h à 18 h.

L'A.E.M.N.A.F. informe les étudiants que son rest. univ., agréé par le C.R.O.U.S., 115 bd St-Michel 75005 Paris, est ouvert tous les samedis et dimanches.

Créations

Pour la promotion des femmes, l'association « F.A.A.M.E.S. » (Femmes artistes, artisanes, managers, entrepreneuses et solidaires) prépare un ANNUAIRE DES FEMMES professionnelles autonomes qui veulent se faire connaître. *Tél. : 775-17-13 (H.B.)*

Sessions et stages

Ass. automne hiver à Dieulefit propose dans la Drôme stages pour l'été 83 : mécanique auto, menuiserie (tab. inst. mus.) ink. musicale, thé. enfants italien et cuisine dans jazz Tai Chi Chuan Faune Floreren *moyenne mont. Renseignem.* (75) 49-31-41 - (75) 46-38-61. Les Promenades 26220 - Dieulefit.

Randon. pédestres : les Alpes yougoslaves et les Dolomites de Brenta. 15 jours : 2.800 F, voy. compr. Le Renard VAGABOND, 30, Galerie des Baladins 38100 - Grenoble. Tél. : (76) 40-18-60 *et (76) 09-14-92.*

Le Centre International de Formation Européenne offre stage jeunes 18/30 ans du 27/6 au 2/7, à *Marly, près de Paris, sur l'Europe et le tiers-monde et relations nord-sud.* Séjour grat. Rembours. 75 % voyage. Renseignements, inscriptions : CIFE, 4, boulevard Carabacel *06 - NICE (93) 85-85-67.*

Le Centre International de Formation Européenne offre stages Belgique pr enseignants Bruges 30/6 au 4/7. *« L'Europe et le tiers-monde »* et Eneaux 5 au 9/7. « Format. des enseignants européens ». Séjour grat. remb. part. du voyage. Rens./insc. CIFE, 4, bd Carabacel - *06 Nice (93)85-85-57.*

La Transhumance aujourd'hui. La vivre, découvrir sa réalité socio-économique. 10-21 juin (Var) - IFA - 263-54-63 - rue Cardinet, 168 bis, Paris (17e).

Le Centre International de Formation Européenne annonce que le stage *Europe-U.S.A. prévu du 13 au 18/6* à Marly est reporté à nov. et est rempl. par la « Formation professionnelle en Europe et la lutte contre le chômage ». Rens. et *inscr. : C.I.F.E.*, 4, bd Carabacel, 06 NICE (93) 85-85-57.

ISRAEL
CONGRES D'ENSEIGNANTS-VISITE. L'enseignement en ville, au Kibboutz, au Mochav... Du 15 *au 29 AOUT 1983. 6.500 F* tt compris. - C.E.A.L, 134, Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris. Téléph. : 750-48-85.

Stages à Paris XIVe : Poterie, Dentelle, Fuseau, Lithogr. 24-28 juin, 1er-10 juil. Rep. *en pl. air.* O.E.P.F., 5, r. du Moulin-Vert, 75014. Tél. : 540-43-90.

Le LAGOPEDE CURIEUX. Une semaine de randonnée Parc National des Écrins, massif des Cerces. Pension complète en hôtel + randonnées : 1.560 F. M. Buisson et Liberalle, 11, rue de l'École, 05220 Monetier-les-Bains. Tél. : (92) 24-40-02.

PHOTOJOURNALISME
Stages intensifs, 10 jours en juin. Institut Pratique de Journalisme, 80, rue de Turenne, 75003 Paris 887-06-53.

INFORM'ELLES, association de techniciennes vidéo, organise stages vidéo non mixtes subvent. par Min. Droits de la Femme. Stage prise de vue : 14-15-16 juillet. Stage montage vidéo : 14-15-16 juillet. Stage init. vidéo : 1er-2-3 oct. 450 F le stage. Pr ts rens. lais. message au 358-13-83.

Micro-informatique. Initiation 4-8 juillet. *M.J.C.* Sannois (95). *I.F.A.* - 263-54-63, rue Cardinet, 168 *bis*, Paris (17e).

Danse et Percus. brésiliennes afro-américaine, jazz à la *Cité U, Paris* (14e). Du 4 au 8 juillet. T. 589-88-52. de 14 à 21 h.

ALFA 2000, association 1901, propose des séjours de vac. Stages sportifs pr enfants et jeunes. Encadr. diplôme (sportif et pédagog.). France : Dordogne, Savoie, Tarn-et-Garonne,.. Étranger : Espagne (Costa-Brava), Écosse, Grèce. Juillet et Août.
Rens. : tél. 747-48-50 Levallois.

Sud Vendée, du 4 juillet au 27 août, stages de menuiserie (initiation et perfectionnement). 6 stagiaires maxi. Les Ateliers de la Découverte, 85240 Foussais. Tél. : (51) 00-44-98.

Formation professionnelle cinématographique juin et juillet à Paris. Esthétique et technique de l'image, du son, du montage. Écriture de scénari. Production et droit du cinéma. Week-end ou semaine. Journées ou soirées. De 410 à 760 F. Documentation : Les Films Plain Chant - 586-09-32.

Stage été artis. enf., adultes, pr. lac et Suisse. Forme et couleur. Rue des Chalets, 25000 Besançon (81) 80-40-03.

BREVET BELLIFONTAIN 29 mai. 9e Brev. du randonn. R.-V. à 9 h au Camp Guynemer entre Fontainebleau et Thomery N. 6. (Tous les amat. de rand. y sont invités).

PROJ.-FILM - jeudi 2 juin, à 20 h 15 (ent. lib.). « El Capitan » Fred Padula. Pr ts rens. CLUB ALPIN FRANÇAIS, 7, r. La Boétie (8e). Tél. 742-38-77.

10-18 ans, Juil.-Août, séj. itinér. Grèce, Espagne, Portugal, pet. gr. de 20. Vivre son voy. et ne pas se cont. de le subir. Bretagne, mer, 8-15 ans. *R.D.C. Loisirs, 71, r. de* Maubeuge, 10e, Paris. 526-52-75.

Manifestations

Grande Foire à la brocante organisée par union des associations, sam. 11 et dim. 12 juin à Chanteloup-les-Vignes (78), de 9 h à 19 h (près mairie). Inscriptions amateurs et profess. au (3) 974-65-06 (mairie).

RADIO CANNELLE
Assemblée générale
La première assemblée générale de la Radio Cannelle aura lieu *le dimanche* 5 juin 1983 au siège social, 13, *rue du Bois-d'Amour*, 93000 Bobigny, sous la présidence de M. Jean Bivard, président fondateur.
L'assemblée générale est l'occasion *de procéder à une large analyse de* tous les problèmes.

ORDRE DU JOUR :

- Déclaration du Président Jean ;
- Rapport du conseil d'administration, exercice 1982 ;
- Rapport moral et d'activité par Mlle Ines Bivard (chargée des affaires culturelles) ;
- Rapport financier (par Mme Dolin Rose Aimée, trésorière) ;
- Approbation des comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir pour les formalités légales.

Lorsque l'on connaît le dynamisme du Président Jean, son sens de l'organisation, on peut être certain que la première assemblée de la Radio Cannelle fera date.

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Alliance nationale - Population et Avenir, le 2 juin, à 17 h 30, à la C.I.P.C., 31, rue Médéric, Paris (17e), Paul PAILLAT fera *une conférence : « Quel avenir pour les jeunes dans un pays vieillissant ? »* L'Alliance nationale, association reconnue d'utilité publique (35, rue Marbeuf, Paris-8e, 225-18-81), *a pour but de susciter des mesures favorables à la natalité.*

16-25 ANS : QUEL AVENIR ?
JOURNÉE D'ÉTUDE NATIONALE
7 juin, à Paris.
Participation M. RAMOFF et ministères.
Rens. : Association nationale des Directeurs *d'Établissements et Services* pour Inadaptés. T. : 535-25-36.
Participation : 150 F.

« Collaboration et Résistance », expo. biblio. *municip.* Strasbourg 31 mai - 18 juin. Comité Info Holocauste, O.P.L. Synagogue Bischeim 67800.

Mt ATD Quart-Monde, *mercredi* 1er juin, 20 h 30, Gd Amphithéâtre Sorbonne, Joseph Wusinski, conférence « Échec à la misère ».

Le 1er JUIN, 20 H 30
L'Institut Français d'Analyse Transactionnelle organise la *première* conférence-débat sur l'analyse transactionnelle et la société.
Intervenants :
Alain CRESPELLE, Gysa JAOUL, Josiane de SAINT-PAUL, Vincent LENHART, à l'I.F.G., 37, quai de Grenelle, métro Bir-Hakeim.
Prix : 30 francs.

Le rush des banques

Les grands établissements bancaires ont découvert les associations et rivalisent pour leur offrir aujourd'hui leurs services.

DEPUIS plusieurs mois on assiste à une multiplication d'initiatives des banques à l'intention des associations, le départ ayant été donné par Paribas avec une SICAV spécifique en décembre dernier, Epargne-associations (1).

Partout on affirme aujourd'hui avoir été de tout temps attentif aux besoins des associations.

Si modeste soit-elle, en effet, une association brasse toujours un peu d'argent, et, sitôt constituée, sa première initiative est d'ouvrir un compte courant. Malgré la crise, les associations, qui croissent et multiplient (il s'en crée une centaine par jour), augmentent globalement le volume de leurs investissements.

Plus proches peut-être des associations, les banques à structure mutualiste ou coopérative – n'appartiennent-elles pas, elles aussi, au secteur de l'économie sociale ? – offraient des systèmes de placement commodes comme le livret bleu du Crédit mutuel – qui rapporte 8,5 % net d'impôts – et une panoplie de prêts bonifiés, au taux des collectivités locales pour le Crédit mutuel, sur ressources obligataires pour le Crédit coopératif.

Pour remonter ce handicap, les autres banques ont minutieusement analysé le secteur. *« Nous avons procédé à une évaluation du marché de façon à le couper en tranches, chacune ayant besoin de services appropriés »*, commente Bertrand de Tournemire, du département commercial du C.I.C.

Premier enjeu : l'information et le conseil. Les agences (elles seront trente à la fin 1983) de la Banque française de crédit coopératif distribuaient un guide fiscal des associations réalisé par le ministère du budget ; le Crédit mutuel avait diffusé à quatre-vingt-dix mille exemplaires deux brochures d'information *(Comment créer* et *Comment gérer son association)*... Le C.I.C., à son tour, sortira une brochure détaillée en septembre et la B.N.P. entend se mettre au diapason.

Un généraliste

Mais C.I.C. et B.N.P. veulent surtout offrir aux associations un contact direct : *« Un interlocuteur généraliste »* dans les deux mille agences de la B.N.P. ; un *« homme associations »* avant l'été dans les cent quatre guichets parisiens du C.I.C. et, si possible, dans les mille quatre cents agences du groupe avant la fin de l'année (on veut profiter du fait que plus d'un tiers du personnel milite dans des associations). Mode d'intervention qui semble en revanche impossible à l'échelon local du Crédit mutuel, bien que plus de la moitié des dix-huit mille salariés participent à la vie associative.

Le deuxième enjeu concerne les services. Là non plus les idées ne font pas défaut. *« Pour les associations nationales ou les fédérations, on peut mettre au point un système de collecte des fonds (cotisations, etc.) par le groupe des banques associées. Nous pouvons assister les associations locales dans leur comptabilité, prendre en charge leurs mailings, leur prêter des locaux de réunion »*, assure Olivier Moulin-Roussel. La B.N.P. nourrit en gros les mêmes projets. Au Crédit mutuel, *« des exemples réussis de prêts de locaux »* incitent *« à développer cette pratique dans tout le réseau »*. Et l'on entend également *« aider les associations à communiquer »*...

Ces services constituent des « produits d'appel » ; d'autre part, ils pallient l'uniformité des services proprement bancaires. Le « crédit-relais sur subvention » qu'on propose déjà un peu partout ou le « préfinancement poste FONJEP » du Crédit coopératif ne sont jamais que des habillages sur mesure du découvert classique. La demande de prêts est assez limitée : *« Le secteur associatif local est très peu emprunteur »*, constate Francis Teynier ; *« les associations qui ne touchent que des cotisations se contentent de vivre dessus »*, ajoute Patrick Barberon, fondé de pouvoir de la gestion privée de Paribas.

Néanmoins, les sommes sont considérables : sur les 2,3 milliards de francs prêtés par le Crédit coopératif en 1982, un tiers concernait des associations. De même une partie des sommes collectées sur le livret bleu du Crédit mutuel, affectées à des emplois d'intérêt général, bénéficient à de nombreuses associations appuyées par les collectivités locales.

C'est dans le domaine des placements que les banques « classiques » veulent offrir à ces associations « investisseuses » des formules nouvelles, et que la concurrence se fait la plus vive. Il s'agit surtout de placements à court ou moyen terme : le long terme (immobilier ou portefeuille de valeurs choisies dans la perspective d'augmentation du capital) n'intéresse que des associations vraiment « riches » ou qui ont reçu des dons ou legs. La plupart des associations sont confrontées à un problème de trésorerie : arrivant groupées, cotisations ou subventions doivent être redistribuées sur une plus ou moins longue durée. Dans l'intervalle, il n'est pas interdit de placer judicieusement les sommes reçues pour se garder de l'érosion monétaire. A condition de disposer de formules de gestion appropriées.

La panoplie classique avait deux vedettes plébiscitées pour leur sécurité : le livret bleu du Crédit mutuel, avec ses intérêts bimensuels, retenu par cinquante mille associations, et les bons de caisse (2). *« Cela a excité notre imagination*, explique Patrick Barberon ; *et nous avons eu l'idée de notre SICAV Épargne-association, qui joint l'avantage d'un rendement élevé à la plus complète souplesse d'utilisation. »*

Le système de la SICAV présente, en effet, des avantages : la période optimale d'utilisation correspond, en effet, aux besoins d'une trésorerie courante ; l'on peut entrer et sortir de l'argent au jour le jour ; enfin, elle ne supporte aucune retenue à la source (contre 10 % aux bons de caisse), apporte un revenu net d'impôt, est exonérée de la taxation des plus-values... Pour les banques, si le système réduit le volume de leurs comptes à vue, il a l'avantage d'encourager l'investissement en actions, conformément au vœu du gouvernement.

Multiplié par dix

De fait, le capital d'Epargne-association, seule en piste au début, a été multiplié par dix en un trimestre. Certes, elle ne s'adressait pas seulement aux associations, mais à tous les organismes à but lucratif (congrégations par exemple), ce qui lui ouvrait la clientèle « privilégiée » de la banque de la rue d'Antin (3). Mais Natio-associations, lancée par la B.N.P. le 15 mars, rencontrerait un aussi vif succès : *« Les souscriptions arrivent tous les jours de nos deux mille agences »*, assure-t-on. Dans les deux cas, le montant des parts est fixé à 20 000 francs : *« Nous connaissons bien les grandes associations pour les avoir comme clientes depuis longtemps, mais il ne fallait pas mettre la barre trop haut pour ne pas se couper de cette clientèle que nous voulions toucher. »*

Le Crédit lyonnais a suivi l'exemple et le C.I.C. va en faire autant prochainement. En revanche, le Crédit coopératif, qui affirme détenir aussi une SICAV « dans ses cartons », se montre sceptique sur l'utilité de la formule : pour être profitable, elle suppose qu'on puisse mobiliser les fonds, et les associations s'y risquent rarement, car elles ont du mal à prévoir leurs besoins de trésorerie. Et au Crédit mutuel, on explique : *« Le problème n'est pas de sortir une SICAV, mais d'avoir en face les associations qui en ont besoin »*.

Tel est sans doute le problème... Les banques classiques sont optimistes : pour Patrick Barberon, les *« réflexes de prudence »* des associations peuvent être corrigés par *« un effort soutenu de pédagogie »* ; Olivier Merlin Roussel juge *« les trésoriers* (des associations) *de plus en plus avertis »* ; et Nicolas Guelman estime que *« dans le haut de gamme le dynamisme des associations rejoint celui des entreprises »*. Mais tous les établissements visent-ils les mêmes interlocuteurs ? Le monde associatif est en effet *« une grosse boîte noire qui n'a de commun que la loi de 1901 »*, selon l'expression de Francis Teynier. Les banques ne font que mettre de nouveaux outils de gestion à la disposition de ceux qui peuvent en profiter.

DANIEL GARCIA.

(1) Une SICAV ou Société d'investissement à capital variable regroupe des valeurs mobilières (actions et obligations) et des liquidités (or...) selon la catégorie de la SICAV, telle la « SICAV Monory » qui doit détenir 60 % de son portefeuille en actions françaises. Les SICAV sont totalement exonérées d'impôts et elles doivent, en contrepartie, distribuer à leurs actionnaires la totalité de leurs revenus.

(2) Tous ces placements ont été expliqués dans la rubrique conseils du *Monde Dimanche* du 10 avril 1983.

(3) Dans le capital initial on trouve notamment : la Croix rouge française, l'Eglise réformée de France, la Fondation de France, la Ligue nationale française contre le cancer, le Secours catholique...

CONSEILS

Impôts sur les spectacles

L'organisation de spectacles constitue l'un des moyens que les associations utilisent habituellement pour se procurer les ressources nécessaires à leur développement. Les mesures fiscales nouvelles que nous avons commentées exonérant de la T.V.A. six manifestations annuelles a suscité de nombreuses interrogations, auxquelles nous allons très schématiquement répondre. L'article 1559 du code général des impôts établit : *« Les spectacles, jeux et divertissements de toute nature sont soumis à un impôt »* mais, comme toute disposition générale, des exonérations et dispositions particulières font l'objet des articles suivants.

Il ressort de ces articles qu'actuellement seules sont redevables de l'impôt sur les spectacles les réunions sportives de première catégorie B et de troisième catégorie ; dans celle-ci, on note les courses automobiles, les matches de boxe, le tir aux pigeons, les concours hippiques, les meetings aéronautiques, ce qui semble limiter considérablement le champ d'application de cet impôt perçu au bénéfice des communes (article 1556 du code général des impôts), calculé par tranche avec des taux variables et toujours sur les recettes brutes. Enfin, lors des manifestations sportives pour lesquelles il est délivré des billets d'entrée d'un montant supérieur à 25 F, il est perçu une taxe additionnelle. Le taux de cette taxe varie de 2 F pour les prix des billets d'entrée entre 25,01 F et 30 F à 50 F pour les entrées de 300 F et plus. Cette taxe est destinée à alimenter le Fonds national pour le développement du sport (article 1621 *bis* du code général des impôts).

Pour les manifestations sportives de catégorie B (les plus nombreuses), les paliers d'imposition sont établis sur les recettes mensuelles réalisées, leur taux varie de 8 % jusqu'à 150 000 F à 14 % au-dessus de 450 000 F. Là encore, il existe des exonérations permanentes. Ainsi sont totalement exonérés et sans limitation de durée : athlétisme, aviron, natation, gymnastique et escrime. Les compétitions de canoë-kayak, haltérophilie, handball, hockey sur gazon, judo, karaté, aïkido, boxe française, lutte, pelote basque, ski, tennis de table, tir et volley-ball sont exonérées jusqu'au 31 décembre 1984.

Une exemption est aussi prévue pour les associations sportives régies par la loi du 1er juillet 1901, agréées jusqu'à concurrence de 20 000 F de recettes par manifestation.

Dans le cadre de l'exonération des six manifestations annuelles de soutien organisées, pour ces mêmes associations, et lorsqu'il s'agit de compétitions sportives pour lesquelles elles sont agréées, l'exonération de l'impôt sur les spectacles est appliquée jusqu'à concurrence de 5 000 F par manifestation, et au-delà la manifestation est imposée au demi-tarif. Enfin, les conseils municipaux peuvent exonérer sans aucune limitation certaines réunions sportives de caractère exceptionnel.

***Le dernier champ d'application de l'impôt sur les spectacles* concerne un certain nombre de foyers ou de maisons de jeunes gérés par des associations : il s'applique aux « appareils automatiques placés dans les lieux publics » et comprenant des dispositifs électromécaniques (article 1582 *bis* du code général des impôts).**

Mais il faut savoir que c'est l'exploitant de l'appareil qui est redevable de l'impôt et que le Code des impôts considère comme « exploitant » celui qui assure l'entretien et encaisse la totalité des recettes (cas des appareils mis en dépôt par un exploitant dans un foyer). Tous les autres spectacles entrent dans le champ d'application de la T.V.A., mais cette question fera l'objet de nos prochains « conseils »...

(Conseils rédigés par Service Associations, association loi 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 380-34-09. Telex : SERVASS-650344 F).

Hollywood de légende, stars déchues, destin insatisfait de danseuse madrilène, les *stars du grand écran traversent le petit* : après Gloria Swanson dans *Sunset Boulevard* la semaine dernière, c'est au tour d'Ava Gardner dans *la Comtesse aux pieds nus* de Joseph L. Mankiewicz, sans oublier une soirée-hommage à Romy Schneider dans *la Mort en direct* de Bertrand Tavernier. Sinon la semaine est musclée : football le mardi 31 à 20 h 35 (sur TF 1), France-Belgique, deux soirées de basket (sur A 2) le mercredi 1er (sous réserve) et le samedi 4, tennis enfin chaque après-midi : la télévision en short a pris des airs de vacances.

La « voix de la France » nouvelle manière

Il y a dix ans, le président Pompidou, évoquant le devoir de réserve auquel, selon lui, étaient astreints les journalistes de l'O.R.T.F., les avait identifiés à « la voix de la France ». Ce qui avait suscité une large polémique dans les salles de rédaction.

Directeur général, depuis le 1er janvier, de Radio France internationale (R.F.I.) – *société nouvelle, filiale de Radio* France mais jouissant de l'autonomie – M. Hervé Bourges ne renie pas la formule « la voix de la France », à condition qu'elle signifie *« la voix du peuple français, de la nation française dans sa diversité »*, ce qui exclut tout esprit de propagande, sans pour autant négliger de donner à l'action gouvernementale, notamment en matière de politique étrangère, l'écho qui convient.

Du temps de l'O.R.T.F., et même sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, le service des émissions à destination de l'étranger – tellement choyé chez nos voisins britanniques – se traînait en queue de peloton du classement international, n'occupant longtemps que le vingt-huitième rang ! Financées uniquement (ou presque) par le Quai d'Orsay, ces émissions étaient considérées trop souvent comme marginales par un appareil diplomatique rivé à la tradition. Les choses ont changé, il y a deux ans, avec la nomination de M. Claude Cheysson, et surtout après la volonté exprimée par le nouveau président de la République de donner à ce secteur radiophonique des moyens financiers à la mesure du rang qu'occupe la France dans le concert international.

Un plan quinquennal

Un plan quinquennal (1983-1987) doit permettre de passer de 125 heures d'émissions hebdomadaires à 730 heures. Ce qui nécessitera le quintuplement du budget de R.F.I. Dès 1983, celui-ci a doublé passant de 89 à 170 millions de francs. Autre modification importante : les ressources proviennent, pour une part, de la redevance perçue par l'État auprès des téléspectateurs et, pour une autre part, du ministère des relations extérieures, dans la proportion d'environ 60-40 %.

Sur le fond, M. Hervé Bourges souligne que la victoire de M. François Mitterrand, le 10 mai 1981, a entraîné *« une certaine réorientation de la politique de coopération dans une perspective tiers-mondiste dont R.F.I. doit tenir compte »*. Dans cette optique, l'Afrique demeure un objectif prioritaire, *« sans pour autant que R.F.I. entre en compétition avec les radios africaines »*.

R.F.I. a mis fin au système des chaînes différentes (chaîne sud, chaîne est, etc.) et a créé une rédaction unique en français, constituée en service mondial, prévue pour fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre en 1987. A cette même date, on envisage la diffusion d'émissions en dix-sept langues en plus du français.

Parmi les principales innovations de ce programme ambitieux, qui, pour le direct, représentera 224 heures par semaine en 1983 (dont 168 en français et 56 en langues) signalons notamment :

- *Vers l'Amérique latine :* une heure en français, qui complète les trois heures lancées par anticipation le 1er octobre 1982 ;
- *Vers l'Afrique et l'océan Indien :* une demi-heure en français et une demi-heure en anglais, le matin ; une demi-heure en français le soir ;
- *Vers l'Europe de l'Est :* une demi-heure en polonais, une demi-heure en russe et une demi-heure en français à diffuser prochainement.

Des émissions en russe seront diffusées à partir du 30 mai par Radio-France internationale. Mais un nouvel esprit tiers-mondiste préside aux activités de R.F.I.

La création d'un « Club de la presse du Tiers-Monde » a favorisé l'organisation de débats importants, au micro de R.F.I., avec des personnalités telles que MM. Mbow (UNESCO), Kodjo (O.U.A.), les présidents Ahidjo du Cameroun, Mobutu du Zaïre, MM. Senghor, ancien chef de l'État du Sénégal, Cheysson et Cot, face à des journalistes réputés de la presse internationale. Trois autres émissions, « Interlignes », « Inter-Tropiques », et « Futurs », permettent respectivement d'assurer la promotion des activités françaises dans le secteur de l'édition, de la coopération et de la technologique.

Sur le plan technique, ce sont les huit émetteurs de Télédiffusion de France (T.D.F.), installés à Issoudun, qui assurent à ces programmes une zone de service allant du Texas à l'Argentine.

Mais la mission de R.F.I. serait incomplète si nous omettions de signaler les émissions spéciales qu'elle réalise à l'intention des quatre millions d'immigrés vivant en France (8 % de la population). Ces émissions, programmées du lundi au samedi, de 5 h 30 à 7 h sur le réseau B de Radio France, sont diffusées en dix langues : italien, espagnol, portugais, arabe, serbo-croate, turc, khmer, vietnamien, laotien et français.

Enfin, Médias France Intercontinents (M.F.I.), créé en mai 1982 dans une structure d'agence de presse pour regrouper l'ensemble des activités de coopération de R.F.I., a pour but de procurer aux médias africains les éléments d'information et de documentation dont ils ont besoin.

Pour assumer ces différentes tâches, R.F.I., lors de sa création officielle le 1er janvier 1983, disposait de deux cent quatre-vingt-cinq agents transférés de Radio-France (1). *« Le plan de développement prévoyait de porter les effectifs à quatre cent onze dès 1983*, précise M. Hervé Bourges, *mais, dans le cadre de la politique générale de rigueur, on nous interdit de recruter cette année. J'espère tout de même réaliser 50 % des objectifs inscrits dans le plan quinquennal. »*

Les journalistes de R.F.I., par la voix de leurs délégués syndicaux (S.N.J. et C.F.D.T.), manifestent un optimisme plus modéré que celui de leur directeur général en ce qui concerne le plan de développement de la société, tout en qualifiant de « globalement positive » la nouvelle orientation adoptée, comme le choix du nouveau responsable. *« Le plan de croissance de R.F.I.*, disent-ils, *anticipe trop largement sur les moyens réels dont nous disposons et dont nous disposerons, c'est à craindre, à court terme. Le blocage de l'embauche, par exemple, n'apporte aucune réponse au problème de remplacement que poseront les prochaines vacances, alors que R.F.I. lance de nouvelles tranches d'émissions. »*

Autre changement reconnu : la concertation avec la nouvelle direction existe – par exemple pour définir le profil des salaires – mais les discussions n'ont pas encore abouti. Et elles n'ont même pas été entamées sur des sujets d'importance qui mériteraient d'être débattus : ainsi la politique mondialiste dont les objectifs et les méthodes restent dans un certain flou artistique ; de même l'articulation des programmes et l'harmonisation des bulletins entre les sections.

Mais la principale revendication qu'expriment les délégués syndicaux concerne *« l'étroitesse des locaux dont dispose R.F.I. à l'intérieur de la vaste Maison de la radio »* et qui ne favorise pas les conditions de travail, alors que plusieurs dizaines de bureaux de la Maison ronde sont loués au ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports. ■

CLAUDE DURIEUX.

(1) Dont 144 journalistes.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

MARDI 31 MAI

LA MORT EN DIRECT **

Film français de Bertrand Tavernier (1980), avec R. Schneider, H. Keitel, H.D. Stanton, T. Liotard, M. von Sydow.
A 2, 20 h 40 (125 mn).

D'après un étonnant roman anglais de science-fiction, une tragédie où Romy Schneider est sublime. Atteinte d'une maladie incurable, elle fuit devant un homme qui veut filmer son agonie et sa mort pour l'offrir en spectacle à la télévision. Tavernier s'est engagé à fond dans une réflexion morale sur la manipulation de l'individu par les médias ; de l'acteur par le metteur en scène. Une merveilleuse histoire d'amour, aussi.

DIMANCHE 5 JUIN

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS **

Film de Joseph L. Mankiewicz (1954), avec H. Bogart, A. Gardner, Ed. O'Brien, V. Cortese, R. Brazzi
FR 3, 22 h 30 (125 mn)

Ava Gardner n'a jamais été aussi mystérieuse, aussi fascinante, que dans ce film où sa statue se dresse dans un cimetière, avant que trois hommes n'évoquent les souvenirs qu'ils ont gardés d'elle. Ava ou le secret de Maria Vargas, danseuse de cabaret madrilène devenue vedette d'Hollywood, femme d'un aristocrate italien, qui brûle sa vie à la recherche d'un idéal impossible. Mankiewicz fonda sa propre compagnie de production pour réaliser ce film composé de retours en arrière morcelés et non chronologiques, où passe une critique impitoyable du monde du cinéma hollywoodien. L'œuvre la plus personnelle, la plus inspirée, d'un grand réalisateur.

LUNDI 30 MAI

PANIQUE DANS LA RUE *

Film américain d'Elia Kazan (1950), avec R. Widmark, P. Douglas, B. Bel Geddes, J. Palance, Z. Mostel. (N.)
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Comment retrouver un assassin et ses complices qui portent en eux le germe de la peste pulmonaire ? Suspense de « film noir » et mise en scène presque documentaire. Dans le contexte de la « chasse aux sorcières », ce film sur la contamination possible par des individus douteux a quelque chose d'ambigu. Pourtant, Kazan, qui n'avait pas encore « dénoncé », engagea le comédien Zero Mostel, inscrit sur la liste noire.

MARDI 31 MAI

BRONCO APACHE *

Film américain de Robert Aldrich (1954) avec B. Lancaster, J. Peters, J. Mc Intire, C. Buchinsky.
FR 3, 20 h 55 (85 mn).

Premier coup d'éclat de Robert Aldrich au début de sa carrière : un western où le problème indien, dans la « pacification » de l'Ouest, est traité avec compréhension et générosité.

L'HOMME DU KENTUCKY *

Film américain de Burt Lancaster (1955), avec B. Lancaster, D. Foster, D. Lynn, J. McIntire, W. Matthau.
FR 3, 23 h (100 mn).

Hommage aux pionniers des années 1820 qui s'en allaient vers le Texas. Intrigue mouvementée, caractères frustes, bagarres violentes. Des deux côtés de la caméra, l'acteur-réalisateur se déchaîne.

VENDREDI 3 JUIN

TOUT VA BIEN *

Film français de Jean-Luc Godard et Jean-Pierre Gorin (1971) avec J. Fonda, Y. Montand, V. Caprioli, J. Pignol.
A 2, 23 h 5 (90 mn).

Une journaliste américaine et un cinéaste français séquestrés, dans une usine en grève, en compagnie du patron. Après une période de films militants, Jean-Luc Godard revenait au « système » en association (qui ne dura pas) avec Jean-Pierre Gorin, récupérait deux vedettes pour une œuvre d'essence politique. Cela fit du bruit à l'époque et Godard-Gorin, comme on disait, subit, en particulier, les foudres du P.C. C'était tout de même – amour et lutte des classes – un film très significatif de certaines attitudes contemporaines, où l'on retrouvait l'inimitable manière Godard, sa volonté d'imposer un « autre cinéma » dans le cinéma dominant.

DIMANCHE 5 JUIN

LE CORBEAU **

Film français d'Henri-Georges Clouzot (1943), avec P. Fresnay, G. Leclerc, P. Larquey, M. Francey, Sylvie (N).
TF 1, 20 h 35 (95 mn).

Une épidémie de lettres anonymes dans une petite ville de province. Produit sous l'occupation par la Continental, firme à direction allemande, il valut à Clouzot pas mal d'ennuis à la Libération. Justice rendue, on sait qu'il n'a pas servi une propagande anti-française. Mais quel tableau clinique des abîmes de la nature humaine, quelle force corrosive, quel réalisme noir allié à la psychanalyse d'une société malade ! Les maîtres de Clouzot s'appelaient Stroheim, Lang et Pabst. Faut-il en dire plus ?

Les soirées de la semaine

	LUNDI 30	MARDI 31	MERCREDI 1er	JEUDI 2	VENDREDI 3	SAMEDI 4	DIMANCHE 5
TF 1	**20 h 35 L'avenir du futur : Panique dans la rue**, film d'Elia Kazan. **22 h 5 Débat :** Nos sociétés sont-elles à l'abri des grandes épidémies ?	**20 h 35 Football : France-Belgique.** **22 h 30 Temps X,** magazine de science-fiction de I. et G. Bogdanoff.	**20 h 35 Magazine : Le cœur du débat : M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale.** **21 h 55 Musique : Brahms,** par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm.	**20 h 35 Téléfilm : Bon anniversaire, Juliette,** de M. Bozzuffi. Conflits de générations ? **22 h 10 Documentaire : Lettres d'un bout du monde.** La méthode Jeanneson. Tourisme intimiste en Crète.	**20 h 35 Variétés : Hervé Vilard à l'Olympia.** **21 h 35 Feuilleton : la Route de la liberté,** ascension d'un Noir en 1875 aux États-Unis ; très américain. **22 h 35 Court métrage : l'Ascension du Chopicalque.**	**20 h 35 Série : Dallas.** **21 h 25 Droit de réponse,** de M. Polac : les voitures d'occasion. **22 h 50 Magazine du cinéma : Etoiles et toiles.** Robert Bresson.	**20 h 35 Film : le Corbeau,** de Henri-Georges Clouzot. **22 h 10 Passions, passions,** le magazine des envies, des rêves.
A 2	**20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Eugène Onéguine,** opéra de Tchaïkovski. **23 h 10 Magazine : Plaisir du théâtre.** Hommage à Jean-Marie Serreau.	**20 h 35 Soirée Romy Schneider : à 20 h 40, film : la Mort en direct,** de Bertrand Tavernier ; **à 22 h 50, Romy Schneider, les choses de sa vie,** de D. Heymann et J. Meny.	**20 h 35 Téléfilm américain : Une mort trop naturelle.** **Ou : Sports : Basket-ball,** demi-finale de la Coupe d'Europe.	**20 h 35 Planète bleue : la course aux transports.** **21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.** Crosby, Stills and Nash.	**20 h 35 Série : Secret diplomatique,** de D. de La Patellière et A. Kantof. **21 h 40 Apostrophes.** Faits divers. **23 h 5 Ciné-club : (cycle années 70) : Tout va bien,** de Jean-Luc Godard.	**20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.** **21 h 50 Sports : Baskett-Ball,** finale du championnat d'Europe.	**20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.** **21 h 40 Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires : pilote sur dragon.** **22 h 30 Magazine : Désirs des arts. Manet.**
FR 3	**20 h 35 Série : L'année des Français,** de M. Garvey et P. Lary. **21 h 50 Magazine de la mer : Thalassa.** Jonque aux Maldives. **22 h 30 Prélude à la nuit :** Rossini.	**20 h 35 La dernière séance,** d'Eddy Mitchell. **20 h 55 premier film : Bronco Apache,** de Robert Aldrich. **23 h deuxième film : l'Homme du Kentucky,** de Burt Lancaster. **0 h 50 Prélude à la nuit :** Zielenski.	**20 h 35 Variétés : Cadence 3.** Dalida. **21 h 55 Téléfilm : la Mémoire de la porte de bois,** d'A. Glasberg. Mémoire ouvrière. **22 h 50 Prélude à la nuit :** Brahms.	**20 h 35 Cinéma 16 : Microbidon,** d'A. Halimi. Show-biz burlesque. **22 h 25 La vie en face : Ecolos, métallos, même combat.** Sociologie populiste. **23 h 20 Prélude à la nuit :** Boucourechliev.	**20 h 35 Magazine Vendredi : Requiem pour le Vietnam.** Cinq anciens combattants témoignent. **21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.** **22 h 40 Prélude à la nuit :** Schumann.	**20 h 35 Tous ensemble :** Les Montgolfier. **Ou :** Spectacle au palais des Congrès de Lille. **21 h 40 Cycle Charlie Chaplin : le Machiniste.** **22 h 30 Musiclub :** Wagner, à l'opéra de Bayreuth, dir. P. Boulez.	**20 h 35 Magazine littéraire : Boîte aux lettres,** de J. Garcin. **21 h 20 La Métamorphose,** d'après F. Kafka. **22 h 30 Cinéma de minuit : la Comtesse aux pieds nus,** de Joseph L. Mankiewicz. **0 h 30 Prélude à la nuit :** Luigi Alva.

TELEVISION



Document

Transparente Romy Schneider

QU'ELLE soit emmitouflée d'astrakan dans les bras d'un empereur ou presque nue au bord d'une piscine, elle est toujours elle-même, transparente, pudique. Romy Schneider apparut au milieu des années 50 sous les traits de Sissi, mythe romantique rose bonbon, pour devenir au fil d'une carrière éblouissante l'image de la femme bourgeoise, fragile, rêve des cadres supérieurs, maîtresse cachée des industriels. Claude Sautet, Jacques Rouffio ou Pierre Garnier-Deferre furent les derniers metteurs en scène dignes de cette actrice éprise de perfection, vibrante et émouvante dans sa maturité, disparue il y a un an.

Danielle Heymann et Jacques Meny lui rendent hommage dans un petit document, un album de photos composé d'extraits de films, d'interviews, de reportages sur des tournages : de belles images un peu glacées mais rendues sensibles par la voix « off » de Michel Piccoli.

M. G.

★ *ROMY SCHNEIDER, LES CHOSES DE LA VIE*, A 2, mardi 31 mai, à 22 h 50 (30 mn environ).

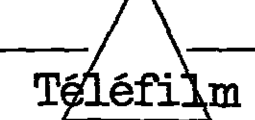
Information

Sur les mêmes barricades

QUEL est donc le sujet de l'émission ? Sous les regards croisés de Cabu, dessinateur, croquant propos et situations sur le vif, et de Sebastio Salgado, le photographe à l'œil aigu, les interviews des habitants de Chooz (Ardennes) s'accumulent, mal dirigées ; elles méandrent à propos du projet de construction d'une deuxième centrale nucléaire, qui tombe en même temps que la fermeture d'une usine sidérurgique juste à côté. Des manifestations violentes, on le sait, ont ébranlé toute la région. Et écologistes et sidérurgistes se sont retrouvés sur les mêmes barricades ! Malgré l'idée originale de mêler des documents de nature différente et une générosité dans le regard, cette émission reste invertébrée.

C. B.

★ LA VIE EN FACE : ÉCOLOS-MÉTALLOS, MÊME COMBAT ? FR 3, jeudi 2 juin, 22 h 25 (90 mn).



Téléfilm

Conflits de générations

LE thème du fossé des générations a encore sévi. Sous la férule de l'auteur-réalisateur-acteur Marcel Bozzuffi, une jeune fille nommée Juliette quitte son milieu parisien nouveau-riche, sa mère et son beau-père pour faire de la poterie. Là-dessus viennent s'accrocher les itinéraires de deux adolescents. Malgré une certaine recherche dans les lieux de tournage (la maison de week-end couverte de lierre, l'entreprise aéronautique aux carlingues fuselées...) et Françoise Fabian (rayonnante dans le rôle de la mère), les personnages sont insipides. *Bon anniversaire, Juliette* est davantage une apologie complaisante de Marcel Bozzuffi (qui joue le rôle du père avec sa nostalgie en filigrane pour une autre vie où l'art aurait compté) qu'une réflexion sur l'incommunicabilité entre les parents et les enfants.

C. B.

★ BON ANNIVERSAIRE, JULIETTE, TF1, *jeudi 2 juin, 20 h 35 (95 mn).*

LUNDI 30 MAI

TF 1

- 10 h 35 Vision plus.
- 11 h Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h et à 23 h 10).
- 12 h H.F. 12 (info).
- 12 h 30 A tout cœur.
- 13 h Journal.
- 18 h 25 Le village dans les nuages.
- 18 h 50 Histoire d'en rire.
- 19 h 5 Météorologie.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Les uns pour les autres.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Film : Panique dans la rue, d'Elia Kazan.
- 22 h 5 L'avenir du futur : débat. Nos sociétés sont-elles à l'abri des grandes épidémies ?
- 23 h 35 Journal.

« Si je voulais réellement me faire plaisir, j'animerais une émission sur Nietzsche ou Gombrowicz, à 23 heures, avec la participation d'invités très doctes. »
Michel Polac, 28 avril 1982.

A 2

- 12 h Journal (et à 12 h 45).
- 12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
- 13 h 35 Cette semaine sur A2.
- 13 h 45 Série : Les amours de la Belle Époque.
- 14 h 5 Aujourd'hui la vie.
- 14 h 30 Basket-ball : France-Suède.
- 16 h 5 Reprise : Apostrophes. Les intellectuels devant l'histoire du communisme.
- 17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
- 17 h 40 Récré A 2.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 10 D'accord, pas d'accord.
- 19 h 15 Bugs Bunny.
- 19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Emmenez-moi au théâtre ; Eugène Onéguine. Opéra de Tchaïkovski, direction musicale M. Rostropovitch. Avec G. Vichnevskaïa, A. Ringart, O. Wenkel... (En liaison avec France-Musique.) *Opéra en trois actes représenté pour la première fois à Moscou en 1879.*
- 23 h 10 Magazine : plaisir du théâtre, de P. Laville, réal. P. Bureau. *Jean-Marie Serreau.*
- 23 h 35 Journal.

FR 3

- 18 h 10 Messages. Hebdomadaire télévisé des P.T.T.
- 18 h 30 Pour les jeunes.
- 18 h 55 Tribune libre. L'islam.
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 50 Dessin animé : Tintin.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 35 Feuilleton : l'Année des Français. Réal. M. Garvey et P. Lary. Avec J.-Cl. Drouot, P. Hurdwood, P. Floersheim... (deuxième épisode). *Quand l'armée française débarqua en 1798 sur les terres d'Irlande pour aider les nationalistes à se débarrasser des colons anglais. Un épisode peu connu de notre histoire, mais la réalisation est conventionnelle.*
- 21 h 30 Journal.
- 21 h 50 Magazine : Thalassa, de G. Pernoud. *Jonque aux Maldives*
- 22 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda. *L'album imaginaire du peintre Monory commenté par un garde-cimetière et un peintre.*
- 22 h 30 Prélude à la nuit. *« Ouverture de Guillaume Tell », de Rossini, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Hit-parade ; 21 h, *Le Che*, film de R. Fleischer, avec Omar Sharif ; 23 h 5, Entre amis.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : Dallas ; 20 h 35, Jeu : Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Meurtres*, film de R. Pottier (N. et B.) ; 22 h 50, Club 06, variétés.
- R.T.B., 20 h, *le Temps d'une Miss* (téléfilm).
- TÉLÉ 2, 20 h, Document : Les marches du palais ; 20 h 30, Théâtre wallon : E Croj'mint...ch'est nin n'crojure ; 22 h 30, Indépendant à votre service.
- T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma : *Adieu ma jolie*, film de D. Richards ; 21 h 45, Gros plan sur Ch. Rampling ; 22 h 35, L'actualité cinématographique en Suisse ; 23 h 5, L'antenne est à vous.

MARDI 31 MAI

TF 1

- 10 h 35 Vision plus.
- 11 h Internationaux de tennis. (et à 14 h 25 et 23 h).
- 12 h HF 12 (info.)
- 12 h 30 Atout cœur.
- 13 h Journal.
- 14 h 5 L'île de Porquerolles : un conservatoire botanique, émission du C.N.D.P.
- 18 h 25 Le village dans les nuages.
- 18 h 50 Histoire d'en rire.
- 19 h 5 Météorologie.
- 19 h 15 Les uns pour les autres.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 D'accord, pas d'accord.
- 20 h 35 Football : France-Belgique. Match amical en direct du Luxembourg.
- 22 h 30 Temps X. Magazine de science-fiction des frères Bogdanoff. *Série anglaise : « le Prisonnier ». Contre-espionnage et problèmes d'identité.*
- 23 h 35 Journal.

A 2

- 10 h 30 ANTIOPE.
- 12 h Journal (et à 12 h 45).
- 12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
- 13 h 35 Émissions régionales.
- 13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
- 14 h 5 Aujourd'hui la vie.
- 15 h 5 Série : Les diamants du président.
- 16 h Reprise : La chasse aux trésors. Au Sénégal (dif. le 29 mai).
- 17 h 5 Entre vous, de L. Bériot. – Pologne de sang et de miel ; l'accueil des jeunes en France.
- 17 h 45 Récré A 2.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 D'accord, pas d'accord.
- 20 h 35 Soirée Romy Schneider.
- 20 h 40 Film : la Mort en direct, de Bertrand Tavernier.
- 22 h 50 Document : Romy Schneider, les choses de sa vie. *(Lire notre article ci-contre).*
- 23 h 25 Journal.

FR 3

- 18 h 30 Pour les jeunes.
- 18 h 55 Tribune libre. Centre chrétien populaire.
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 50 Dessin animé : Tintin.
- 20 h 5 Les jeux.
- 20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)
- 20 h 35 La dernière Séance. Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourdhui. *A 20 h 30, Actualité Gaumont, 20 h 45, Tom et Jerry, 22 h 25, Tex Avery.*
- 20 h 55 Premier film : Bronco Apache, de Robert Aldrich.
- 22 h 45 Journal.
- 23 h Deuxième film : l'Homme du Kentucky, de Burt lancaster.
- 0 h 45 Une minute pour une image, d'Agnès Varda. *L'album imaginaire de M. Monory.*
- 0 h 50 Prélude à la nuit. *« O Gloriosa Domina », de Nikolay Zielenski, par la chorale Interuniversitaire de Varsovie, dir. : J. Dabrowski.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L. 20 h, Série : Vegas ; 21 h, *Thomas Guérin retraité*, film de P. Jamain ; 22 h 35, Einstein et Cie : l'holographie ; 23 h 5, Football : France-Belgique (résumé).
- T.M.C., 19 h 35, Série : La petite maison dans la prairie ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *les Muppets, ça c'est du cinéma* ; 22 h 20, Télé-ciné-vidéo.
- R.T.B., 20 h, Feuilleton : A l'est d'Eden ; 20 h 50, Document : Victoire en Tunisie ; 22 h 10, Musique sans frontière : F. Glorieux et son orchestre.
- T.S.R., 20 h 5, Feuilleton : Dallas ; 20 h 55, Un pays, une musique : le Brésil ; 21 h 45, Paul Vallotton ou la grâce de l'amitié ; 22 h 25 Dimanches, tendres dimanches.

MERCREDI 1er JUIN

TF 1

- 10 h 35 Vision plus.
- 11 h Internationaux de tennis à Roland-Garros (à 14 h 55 et 22 h 50).
- 12 h HF 12 (info.).
- 12 h 30 Atout cœur.
- 13 h Journal.
- 13 h 35 Un métier pour demain : Chercheur en automatique.
- 13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout et Les pieds au mur.
- 18 h Jack Spot.
- 18 h 25 Le village dans les nuages.
- 18 h 50 Histoire d'en rire.
- 19 h 5 Météorologie.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Les uns pour les autres.
- 19 h 50 Tirage du loto.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Le cœur du débat. *M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale.*
- 21 h 55 Concert : Symphonie n° 3, de Brahms, par l'Orchestre de Paris sous la direction de D. Barenboïm.
- 23 h 15 Journal.

A 2

- 10 h 30 ANTIOPE.
- 12 h Journal (et à 12 h 45).
- 12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
- 13 h 30 Stade 2 midi.
- 13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
- 14 h 5 Les carnets de l'aventure. *Un homme, une femme, un 8.000, de M. Barrard.*
- 14 h 30 Dessins animés.
- 15 h 5 Récré A 2.
- 17 h 10 Platine 45. *Avec Bananarama, Sheila, Bill Baxter, The Coconuts.*
- 17 h 45 Terre des bêtes.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Téléfilm : Une mort trop naturelle, réal. R. Day. Avec H. Holbrook, K. Ross, B. Bostwick. *L'épouse d'un hypnotiseur monte un plan machiavélique pour tuer son mari.*
- ou Basket-ball : Demi-finale de Coupe d'Europe.
- 22 h 30 Journal.

FR 3

- 15 h En direct de l'Assemblée nationale. Questions au gouvernement.
- 18 h 25 Pour les jeunes.
- 18 h 55 Tribune libre. Fédération nationale de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux.
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 50 Dessin animé : Tintin.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 35 Variétés : Cadence 3. Émission de Guy Lux. *Avec Dalida.*
- 21 h 35 Journal.
- 21 h 55 Téléfilm : La mémoire de la porte de bois, A. Glasberg, avec M.-M. Bonafé, A. Roberty, J.-L. Blain... *Mémoire et témoignages des anciens ouvriers du chantier naval de Port-de-Bouc : un reportage désordonné, plat.*
- 22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda. *L'album imaginaire de Sarah Moon.*
- 22 h 50 Prélude à la nuit. *« Cinq valses, » de J. Brahms, par Geneviève et Bernard Picavet au piano.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *Ainsi va l'amour*, film de J. Cassavetes ; 23 h, R.T.L.-Théâtre ; 23 h 35, Before our next program.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Un ours pas comme les autres ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Une balle dans le canon*, film de Ch. Gérard et M. Deville ; 22 h 10, Gogo rythmes.
- R.T.B., 20 h, Jeu : La chasse aux trésors ; 21 h, Variétés : chansons à la carte ; 21 h 50, Planète des hommes.
- TÉLÉ 2, 19 h, Un autre regard : la Symphonie des deux mondes ; 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 5, Fiction ; 21 h 55, télé journal ; 22 h 10, Football.

JEUDI 2 JUIN

TF 1

- 11 h 35 Vision plus.
- 12 h H.F. 12 (infos).
- 12 h 30 Atout cœur.
- 13 h Journal.
- 13 h 50 Objectif santé : Surveillance de la grossesse.
- 14 h Internationaux de tennis, à Roland Garros (et à 23 h 10).
- 18 h 25 Le village dans les nuages.
- 18 h 50 Histoire d'en rire.
- 19 h 5 Météorologie.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 35 Emissions d'expression directe. l'Assemblée nationale et le Sénat.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Téléfilm : Bon anniversaire Juliette, de M. Bozzuffi, avec O. Laure, P. Moreau, G. Boustan... *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22 h 10 Série : Lettres d'un bout du monde. Réal. : J.E. Jeannesson. *La Grèce : L'hiver crétois.* *(Lire notre article ci-contre.)*
- 23 h 35 Journal.

A 2

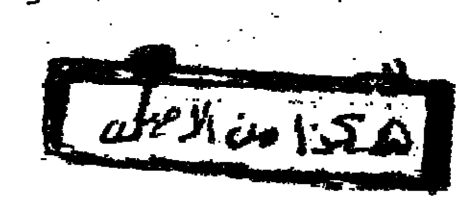
- 10 h 30 ANTIOPE.
- 12 h Journal (et à 12 h 45).
- 12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
- 13 h 35 Émissions régionales.
- 13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
- 14 h 5 Aujourd'hui la vie.
- 15 h 5 Téléfilm : No man's land, de J. Amyes, d'après H. Pinter. *Un soir d'été dans la banlieue londonienne, un écrivain alcoolique invite un poète dans la dèche : atmosphère inquiétante, jeu de cache-cache verbal.*
- 16 h 40 Magazine : Un temps pour tout.
- 17 h 45 Récré A2.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 10 D'accord pas d'accord.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Planète bleue : la course aux transports, de L. Broomhead. *Metros, bus, voitures, vélos. Comment améliorer le stationnement, multiplier les transports en commun, ouvrir de nouvelles voies de circulation.*
- 21 h 40 Magazine : Les enfants du rock. *Crosby, Stills and Nash et les rubriques habituelles.*
- 23 h 10 Journal.

FR 3

- 18 h 30 Pour les jeunes.
- 18 h 55 Tribune libre. Académie mondiale pour la paix.
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 50 Dessin animé : Tintin.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 35 Cinéma 16 : Micro-Bidon, d'André Halimi avec J. Mills, Ch. Delaroche, M. Guybet... *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22 h 5 Journal.
- 22 h 25 La vie en face : Écolos, métallos, même combat, magazine de P. Alphonsi et P. Pesnot. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 23 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda. *L'album imaginaire de Sarah Moon.*
- 23 h 20 Prélude à la nuit. *« Archipel », d'A. Boucourechliev, par l'Orchestre Pupitre 14, avec R. Ney-Campagnolle, percussion.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Feuilleton : Dallas ; 21 h, A vous de choisir : *l'Argent de la vieille*, film de L. Comencini ou *Manon 70*, film de J. Aurel ; 22 h 55, Essais : Mercedes 190 E.
- T.M.C., 19 h 35, La légende irlandaise ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Saturn 3*, film de S. Donen ; 22 h 20, Eurosports.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir : Les pensions ; 20 h 30, *l'Etat sauvage*, film français de F. Girod ; 22 h 20, Le Carrousel aux images et Le monde du cinéma.
- TELE 2, 20 h, Werther, opéra de J. Massenet, par l'Opéra royal de Wallonie.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent : Nicaragua l'Evangile en révolution ; 21 h 10, *Que la bête meure*, film de C. Chabrol.



TÉLÉVISION



Livres

Spécial Kafka

OSER « monter » une œuvre de Kafka à la télévision, voilà qui relève d'une belle audace. Choisir *la Métamorphose*, l'histoire de ce jeune homme transformé un beau matin en cafard, voilà qui devient presque suicidaire... Jean-Daniel Verhaegue et Roger Vrigny ont pris le risque et gagné en partie grâce à l'astuce technique employée, la caméra « paluche ».

Pour les gens du métier, la « paluche », c'est une caméra de poche qu'on peut tenir d'une main, qui permet de filmer avec des angles de vue insolites. Avec la « paluche », le réalisateur (puis le téléspectateur) devient l'homme-cafard, qui se traîne sous les meubles, sous les lits, sous les tapis, qui observe d'un œil critique la plupart du temps de bas en haut les scènes de la vie familiale. Sami Frey prête sa voix (off) au cafard invisible, ce qui ajoute au piquant. Pour l'anecdote, on peut dire que le cameraman de *la Métamorphose* a usé, paraît-il, un pantalon par jour à force de se traîner sur le plateau. Madeleine Robinson et Julien Guiomar, dans le rôle des parents grotesques, servent admirablement l'adaptation.

Avant cette « première » en vidéo-paluche — utilisée pour la première fois en fiction, — FR 3 propose une autre émission consacrée à Franz Kafka à l'occasion du centenaire de sa naissance. La soirée débutera par un spécial « Boîte aux lettres » présenté par Jérôme Garcin, avec comme « grand témoin de la semaine » Pierre Desproges... alias M. Cyclopède.

C. D.

★ « BOITE AUX LETTRES », suivi de LA MÉTAMORPHOSE, FR 3, dimanche 5 juin, 20 h 35 (45 mn), puis 21 h 20 (50 mn).



Série

La Crète de Jean-Émile Jeannesson

UN poème, une succession de montagnes bleues, d'oliveraies poudrées, d'hommes bergers, marins ou vignerons aux visages creusés, parlant une langue aux inflexions familières. Une terre de légende !... Perçant cette toile de fond, la caméra s'insinue dans l'intimité d'un village pauvre où les habitants conservent le deuil de quatre siècles d'occupation turque, exaltent la liberté et vivent comme autrefois la fidélité aux rites et au clan. Pourtant, cette galerie de portraits nous laisse bizarrement sur notre faim : ces êtres filmés à quelques mètres reçoivent la caméra avec une révérence qui bride les conversations, fige les attitudes. Leur pudeur semble avoir eu raison de la bonne volonté du reporter. Elle finit par banaliser ce reportage.

Cette émission est la première d'une série de trois consacrées à la Grèce. La suivante raconte l'histoire des malheurs de la Grèce occupée dans les années 40, elle est parcourue d'un frisson épique. La dernière est une sorte de tour de plateau de figures grecques contemporaines.

CAROLINE BRIZARD.

★ LETTRES D'UN BOUT DU MONDE : UN VOYAGE EN GRÈCE. TF 1, les jeudis 2, 9 et 16 juin à 22 h 10 (60 mn chaque).



Téléfilm

Déclin d'un minable dans le show-biz

ASCENSION et déclin d'un minable dans le show-biz. *A priori*, le scénario est amusant. Dans le genre « imprésario de choc cherche mauvais chanteur pour spectacle burlesque ». Un chanteur (Henri Guybet), poussé par sa femme (Juliette Mills), devient pape du couac ; les tomates pleuvent et le public est ravi. Mais, lassé de faire rire, l'homme se révolte et tente le genre sérieux. Echec et retour à la case départ. Cette parabole moralisatrice — réalisée par André Halimi — sur le monde pourri de la chanson ne tient pas la distance et se perd dans une mélasse sentimentale.

C. B.

★ MICROBIDON, FR 3, jeudi 2 juin, 20 h 35 (90 mn).

VENDREDI 3 JUIN

TF 1

11 h 35 **Vision plus.**
12 h **H.F. 12 (info).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Portes ouvertes : Communication et sensorialité.**
14 h 05 **Internationaux de tennis** à Roland-Garros (et à 23 h 10).
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Les uns pour les autres.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Hervé Vilard à l'Olympia.** Réal. R. Pradines.
« Capri c'est fini », « Reviens », « Pedro »...
21 h 35 **Feuilleton : la Route de la liberté.**
De J. Kadar, avec M. Ali, K. Kristofferson...
L'ascension politique d'un ancien esclave noir après la guerre de sécession. Bons sentiments à l'américaine.
22 h 35 **Court métrage : l'Ascension du Chopicalqui.**
23 h 30 **Journal et cinq jours en Bourse.**

« La même perversion du concept de communication a conduit à organiser la circulation de ses flux à sens unique. De l'émetteur vers le consommateur. Aller sans retour. Vaisseaux fantastiques appareillant à vide vers des destinations incertaines, tandis que demeurent à quai des candidats au voyage qui savent où ils veulent aller et veulent être sûrs de pouvoir revenir ».
M. Georges Fillioud, devant l'Assemblée nationale, le 26 avril 1982.

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Série : Les amours de la Belle Époque.**
14 h 5 **Aujourd'hui la vie.**
15 h 5 **Série : Les diamants du président.**
16 h 5 **Reprise : Planète bleue.**
La course aux transports (dif. le 2 juin).
17 h 10 **Itinéraires,** de S. Richard.
Femmes réfugiées.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Secret diplomatique.** De D. de La Patellière et A. Kantof. Avec B. Crommbe...
De Retaud enquête sur le kidnapping d'une de ses petites amies. Bon courage !
21 h 35 **Apostrophes :**
Magazine littéraire de B. Pivot.
« Faits divers ». Sont invités : M. Grisolia (les Guetteurs), *J.-E. Hallier* (l'Enlèvement), *R. Le Taillanter* (Paris sur jeux), *N. Ward Jouve* (Un homme nommé Zapoloki), *et une interview de A. Spaggiari pour :* « Journal d'une truffe ».
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club** (cycle les années 70) **: Tout va bien de Jean-Luc Godard.**

FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
Cercle d'études, détente, sécurité, désarmement.
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 50 **Dessin animé : Tintin.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord.** (I.N.C.)
20 h 35 **Vendredi : Requiem pour le Vietnam.**
Magazine d'information d'A. Campana.
Un reportage de Bill Couturié pour la chaîne américaine ABC.
Témoignages de cinq anciens combattants du Vietnam actuellement en prison.
21 h 35 **Journal.**
21 h 55 **Magazine de la photo : Flash 3.**
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Un photographe dévoile ses secrets : le grand-père de Mick Micheyl, photographe attitré de Clemenceau ; Portrait de Cheyco Leidmann ; L'équipement idéal pour les vacances.
22 h 38 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
L'Album imaginaire de Sarah Moon.
22 h 40 **Prélude à la nuit.**
« Études symphoniques opus 13 » de R. Schumann, par J.-Y. Thibaudet, au piano.



PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, *la Dos au mur,* film d'E. Molinaro ; 21 h 30, Feuilleton : Dynastie.
- **T.M.C.,** 19 h 35, Série : Schulmeister, l'espion de l'Empereur ; 20 h 35, Jeu : Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Messieurs Ludovic,* film de J.-P. Le Chanois ; 22 h 20, Chrono.
- **R.T.B.,** 20 h, A suivre ; 21 h 5, Dernière séance : *Mariage en blanc,* film canadien de B. Fruet.
- **TÉLÉ 2,** 20 h 5, Billet de faveur : Les poings serrés, pièce de D. Hare ; 22 h 15, 100e anniversaire de l'Athénée d'Ixelles.
- **T.S.R.,** 20 h 5, Tell quel ; 20 h 35, La chasse aux trésors ; 21 h 35, Barclay James Harvest ; 22 h 45, Basket-ball ; 23 h 30, *l'Ange,* film d'animation de P. Bokanowski.

SAMEDI 4 JUIN

TF 1

9 h 45 **Vision plus.**
10 h 15 **La maison de TF 1** (et à 13 h 35).
12 h **Bonjour, bon appétit.**
Magazine de la cuisine, avec M. Oliver.
12 h 30 **La séquence du spectateur.**
13 h **Journal.**
14 h **Internationaux de tennis.**
A Roland-Garros (et à 16 h 30).
15 h 30 **Salon aéronautique et de l'espace.**
16 h 55 **Série : Les Visiteurs.**
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Pépin câlin.** *Les enfants ont toujours besoin d'exercices physiques.*
18 h 35 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
Distributeurs et étiquetage des produits.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Les uns pour les autres.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
J.R. chagriné tente de renouer avec Sue Ellen.
21 h 25 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac.
Les cimetières de voitures... ou les voitures d'occasion.
22 h 50 **Etoiles et toiles : Robert Bresson.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
23 h 40 **Journal.**

A 2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **Platine 45.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Colorado.**
15 h 10 **Les jeux du stade.**
17 h **Récré A 2.**
17 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
Montagnes et les rivières de Nlle-Guinée.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variété : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
21 h 50 **Sport : Basket-ball.**
Finale championnat d'Europe.
23 h 20 **Journal.**

FR 3

12 h **Objectif entreprises.**
Émission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
13 h 30 **Horizon.**
Magazine des armées.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 50 **Dessin animé : Bucky et Pépito.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Tous ensemble ou... à chacun son programme.**
● **Les mongolfier.**
Diffus. Rhône-Alpes, Auvergne.
Pour le bicentenaire du premier vol d'un ballon dirigeable à Annonay.
● **Spectacle au Palais des congrès et de la musique de Lille.**
Diffusé dans les autres régions.
Extraits des « Maîtres chanteurs » de R. Wagner, d'« Eugène Oneguine » de Tchaïkowski, du ballet « Daphnis et Chloé » de Ravel, et de « Célébration » de Haendel.
21 h 40 **Cycle Charlie Chaplin : le Machiniste.**
Court métrage de 30 minutes (1916) : Charlot, de l'autre côté de la caméra fait la satire des comédiens.
22 h 10 **Journal.**
22 h 28 **Une minute pour une image,** d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Sarah Moon.
22 h 30 **Musi-Club.**
Concert à l'Opéra de Bayreuth à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Wagner : « Siegfried Idyll » et « Du berceau au tombeau » de Liszt, dir. Pierre Boulez.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, Série : Chips ; 21 h, Le cœur en fête : Variétés ; 22 h, Ciné-club, *la Maison des sept péchés,* film de T. Garnett.
- **T.M.C.,** 19 h 35, Série : les Folies d'Offenbach ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Dans la lumière de cet été-là,* film japonais d'A. Yamanaka ; 22 h, Chansons de toujours.
- **T.S.R.,** 20 h 5, Benny Hill ; 20 h 30, Concours de chant français ; 22 h 50, Sport.
- **R.T.B.,** 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, *Château de rêves,* film de D. Wrye ; 22 h 15, Cinéscope.
- **TÉLÉ 2,** 20 h, Concours de chant français.

DIMANCHE 5 JUIN

TF 1

9 h **Emission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Orthodoxie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.** Célébrée à l'abbaye royale de Fontevraud (Maine-et-Loire) ; prédicateur : Père A. Quilici.
12 h **Télé-foot.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Starsky et Hutch.**
15 h **Sports dimanche :** Internationaux de tennis à Roland-Garros. (finales) (et à 23 h 30).
18 h **Les animaux du monde.**
18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
19 h **Le magazine de la semaine : Sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : le Corbeau,** d'Henri-Georges Clouzot.
22 h 10 **Passions, passions.**
Emission d'A. Bercoff et P. Desfons.
Des idées, du brillant, un peu vide. Peut mieux faire...
23 h 35 **Journal.**

A 2

10 h **Gym tonic.**
(et à 10 h 45.)
10 h 30 **Magazine du cheval.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin** (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 20, Série : Simon et Simon ; 15 h 10, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 30, Thé dansant.
17 h 5 **Série : Le chef de famille.**
18 h **Dimanche magazine.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
21 h 40 **Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires.**
Pilote sur dragon, de G. Duduyer.
Les pilotes d'hélicoptère chargés des évacuations sanitaires dans Paris et du transport d'équipes médicales sur les lieux des accidents.
22 h 30 **Magazine : Désirs des arts.**
« Manet et manebit ».
*Autour du peintre d'*Olympia, *François Cachin, commissaire de l'exposition Manet au Grand Palais, le peintre Louis Cane et l'écrivain Pierre Daix.*
23 h **Journal.**

FR 3

10 h **Images de...**
10 h 30 **Mosaïque.**
Un reportage sur le nouveau centre ouvert pour les Noirs à Paris par le couturier Paco Rabanne.
17 h 45 **Pour les jeunes.**
18 h 45 **L'écho des bananes.**
De V. Lamy.
Avec Alain Bashung, Dave Edmunds, Joan Armatrading, Denis Twist...
19 h 40 **R.F.O. Hebdo.**
20 h **Série : Merci Bernard.**
Eva Darlan, Topor, Claude Pieplu, Gébé, le magazine fondu et déchaîné.
20 h 35 **Boîte aux lettres.**
Magazine littéraire de J. Garcin.
De Kafka à Pierre Desproges.
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 20 **La métamorphose.**
De F. Kafka, adaptation R. Vrigny, J.-D. Verhaeghe.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 5 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit : la Comtesse aux pieds nus,** de Joseph Mankiewicz.
0 h 33 **Une minute pour une image,** d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Sarah Moon.
0 h 30 **Prélude à la nuit.**
Obrados, Dos Cantares Populares par Luigi Alva (chant).

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, La loi selon Mac Clain ; 21 h, *Un meurtre est un meurtre,* film d'E. Perier.
- **T.M.C.,** 20 h 35, *Caught on a train,* film de P. Duffell ; 21 h 55, Melissa ; 22 h 55, Soap.
- **R.T.B.,** 20 h 10, La bonne étoile (variétés) ; 21 h 15, téléfilm : Cream in my coffee.
- **T.S.R.,** 20 h, Série : Colombo ; 21 h 10, Tickets de première : Magazine des arts et du spectacle.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 30 MAI

7 h 2, **Matinales :** Soleil amer, richesse et détresse de l'immigration.
8 h, **Les chemins de la connaissance :** René Dubos ou les célébrations de la vie ; à 8 h 32, Louise Labé, poétesse du XVIe siècle.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire :** Proudhon.
10 h 45, **Le texte et la marge :** « *Beckett* », d'Alfred Simon.
11 h 2, **Musique :** dossier Paysage.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, *Les tournois du royaume de la musique.*
14 h, *Sons.*
14 h 5, **Un livre, des voix :** « le Passé *empiété* », de Marie Cardinal.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture :** Variations III ; à 15 h 20, Laboratoires ; à 16 h, Œuvres-clés, *clés du temps* ; à 17 h, Raisons d'être.
17 h 32, **Instantané.**
18 h 30, **Feuilleton :** « Pareils à des enfants ».
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts :** Léonard de Vinci.
20 h, « **Les repas du vent** », de G. Leautier, avec P. Constant, H. Virlojeux, A. Bertrand.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux.** Avec C. Castoriadis.
22 h 30, **Nuits magnétiques :** Des femmes en Chine.

MARDI 31 MAI

7 h 2, **Matinales :** voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance :** voir lundi ; à 8 h 50, La vallée aux loups.
9 h 7, **La matinée des autres :** la capture des éléphants d'Asie, avec J. Ellul et M. Giteaux.
10 h 45, **Etranger, mon ami :** Les eaux brûlées, de Carlos Fuentes.
11 h 2, **Journée des orchestres symphoniques français** (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, *Un livre, des voix :* « la Chasse à l'hermine », de Marc Petit.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture :** Variations III ; à 15 h 20, Magazine international ; à 16 h 25, Micromag ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton :** Pareils à des enfants.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences :** désordre et ordre.
20 h, **Dialogues franco-portugais :** où en est l'agriculture portugaise ?, avec Antonio Lopes Cardoso et M. Drain.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MERCREDI 1er JUIN

7 h 2, **Matinales :** voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance :** voir lundi.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie :** rencontre avec des illustrateurs français.
11 h 2, **La musique prend la parole.**
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama :** spécial Liban.
13 h 30, **Journée Ligeti.** (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix :** «Le lama bleu », de J. Lanzmann.
14 h 47, *L'école des parents et des éducateurs :* l'agressivité de l'enfant et de l'adolescent.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture :** *Variations III; à 15 h 35,* hier, aujourd'hui, la nature ; à 16 h, Science à l'infinitif ; à 17 h, *Raisons* d'être.
18 h 30, **Feuilleton :** Pareils à des enfants.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, **La science en marche :** Dis-moi comment tu t'habilles ou l'anthropologie du vêtement.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

JEUDI 2 JUIN

7 h 2, **Matinales :** voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance :** voir lundi ; à 8 h 50, la vallée aux loups.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h, 45 **Questions en zig zag...** à S. de Tervagne « le collier magique ».
11 h 2, **Musique : Auprès de Garcia Lorca** (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix :** « La dérision », de H. Troyat.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture :** Départementale au Croisic ; 17 h, French is beautiful.
18 h 30, **Feuilleton :** Pareils à des enfants.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine :** la dermatologie, avec J.-P. Escande.
20 h, **Nouveau répertoire dramatique :** « Vagues souvenirs de l'année de la peste » ; et « Histoire d'amour », de Jean-Luc Lagarce, siuvis d'un entretien avec l'auteur.
22 h 30, **Nuits magnétiques :** des femmes en Chine.

VENDREDI 3 JUIN

7 h 2 **Matinales :** voir lundi.
8 h **Les chemins de la connaissance :** René Dubos ou les célébrations de la vie ; à 8 h 32, Louise Labé.
8 h 50 **Echec au hasard.**
9 h 7 **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45 **Le texte et la marge :** « Comment finissent les démocraties » avec J.-F. Revel.
11 h 2 **Musique :** Journée Opéra (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5 **Agora.**
12 h 45 **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix :** « Hymmes, élégies, autres poèmes » de Hoelderlin.
14 h 45 **Les après-midi de France-Culture :** les inconnus de l'histoire (Jean-Bernard Bossu).
18 h 30 **Feuilleton :** Pareils à des enfants.
19 h *Actualités magazine.*
19 h 30 **Les grandes avenues de la** *science moderne :* Sophia Antipolis, avec P. Lafitte, directeur de l'École *des mines.*
20 h **La mémoire de la terre :** tradi*tion et production à Madagascar.*
21 h 30 **Black and blue :** Jazz et littérature.
22 h 30 **Nuits magnétiques :** des femmes en Chine.

SAMEDI 4 JUIN

7 h 2, **Matinales :** voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain :** les démocraties sont-elles mortelles ?
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** François Georges .
11 h 2, **Musique :** week-end... le conservatoire de Villeurbanne et Antoine Duhamel (et à 16 h 20).
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France Culture :** « *Le jeu de l'oie* », par F. Piolot.
18 h, **Trois républiques :** crises, mutations et réformes de l'État depuis 1870.
19 h 25, **jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La Radio belge présente :** les Surdoués, quand la poésie mène à la physique.
20 h, « **Les passagers de la maison brune** », de Marc Agi
21 h 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 5 JUIN

7 h 9, *La fenêtre ouverte.*
7 h 15, **Horizon,** magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine :** le Grand Orient de France.
10 h, **Messe à Languidic** (Morbihan).
11 h, *Musique : week-end...* le conservatoire de Villeurbanne et Antoine *Duhamel (et à 12 h 45, 16 h 5 et* 23 h.)
12 h 5, *Allegro.*
14 h, **Son.**
14 h 5, *La Comédie-Française présente :* « Triptyque », de Max Frisch. Avec D. Gence,...
17 h 30, **Escales de l'esprit** .
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros :** David Antur.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique :** James Joyce.

RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Attention. — A partir du lundi 30 mai 1983 et pendant tout l'été, sur FR3 à 19 h 10 : bulletin d'information pour les touristes étrangers, réalisé et présenté par les journalistes de R.F.I. En anglais : lundi, mercredi et vendredi; en allemand : mardi, jeudi et samedi.

- **Emissions en langue française destinées à l'Afrique et à l'océan Indien, en ondes courtes sur la** ***bande des 49 mètres*** **(6 175 kHz).**

Le magazine *Carrefour* est consacré le **mardi 31 mai** aux grandes villes du tiers-monde ; le **jeudi 2 juin** au thème : Collectionneurs ou escrocs ? *Les* marchands d'art primitif (15 h 15, *heure de Paris*).

Le magazine *Priorité santé* de Colette Berthoud traite le **mercredi 1er juin** des maladies sexuellement transmises (10 h 15, heure de Paris).

Rubrique *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière* **le jeudi 2 juin** (10 h 15, heure de Paris).

- **Emissions en langue allemande, tous les jours de 19 heures à 20 heures en ondes courtes : 49 mètres (6 010 et 6 045 kHz) ; en ondes moyennes :** ***235 mètres*** **(1 278 kHz).**

Le mardi 31 mai : Portrait de Manes Sperber dont l'œuvre a été couronné par le prix de la Paix des libraires allemands.

- **Emissions vers l'Amérique latine en français, espagnol et brésilien, de 24 heures à 4 heures du matin (heure de Paris), en ondes courtes : bandes des 19, 25, 31 et 49 mètres.**

Le jeudi 2 juin : *Politiques indigènes et mouvements indiens,* un livre de Marie-Chantal Barre (en langue espagnole). A 1 h 30 et 2 h 30 du matin.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 30 MAI

6 h 2, *Musique légère.*
6 h 30, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert :** œuvres de Bach.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert :** œuvres de Kodaly, Ravel, par le quatuor Kodaly.
9 h 5, **D'une oreille l'autre :** œuvres de Janaceck, Ligeti, Chostakovitch, *Prokofiev, Beethoven...*
12 h, **La table d'écoute.**
12 h 35, *Jazz :* « *Tout Duke* ».
13 h, **Opérette magazine.**
13 h 30, **Jeunes** *solistes* ; œuvres de Brahms, Lutoslawski par P. Meyer, clarinette, E. Le Sage, piano.
14 h 4, **Musique légère :** œuvres de Gérard, Bucalossi, Scotto et Christiné.
14 h 30, *Musiciens à l'œuvre :* les sœurs Boulanger : œuvres de Gillet, *Rudjiaski, Roxburgh, Monteverdi,* Malipiero, Arrigo, Fauré, Lassus...
17 h 5, *Les intégrales :* œuvres religieuses de Mozart.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du studio 106) ; musiques traditionnelles du Béarn.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (donné en octobre 1982 à l'Opéra de Paris). En simultané avec A2 : « Eugène Onéguine », de Tchaïkovski, par les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. M. Rostropovitch, sol. A. Ringart, G. Vichnevskaïa, O. Wenkel, J. Taillon, B. Luxon...
23 h 15, **Fréquence de nuit :** tableaux d'en France.

MARDI 31 MAI

6 h 2, *Musique du matin.*
7 h 5, **Concert :** 8e Symphonie, de *Dvorak, par l'Orchestre national de* France.
7 h 45, *Le journal de musique.*
8 h, 10, **Concert :** Œuvres de Schumann, Bloch.
9 h 5, « **D'une oreille l'autre** » : Œuvres de Lully, Bach, Stockhausen, Blow, Moussorgsky, Gluck.
12 h, **Archives lyriques :** Francesco Merli ; œuvres de Bellini, Puccini, Rossini, Verdi.
12 h 35, **Jazz :** « Tout Duke »
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h, **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 10, « **Les enfants d'Orphée** ».
15 h, **Musiciens à l'œuvre :** les sœurs Boulanger ; œuvres de Lili et Nadia Boulanger.
17 h 5, **Les intégrales :** des œuvres religieuses de Mozart.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : Œuvres de Fénelon, Donatoni, Raxach, Bério, Mozart avec J.N. Crocq, clarinette basse, M. Arrignon, clarinette, A. Damiens, petite clarinette.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Fréquence de nuit :** paysages du Danube ; *la Yougoslavie :* 22 *h,* Concert : œuvres de Mokranjac, Skorkojevic, Lisinki ; 23 *h,* chants des couvents et musique sacrée : « Opelo », de Hritic, Quatre versets sacrés de Tajcevic par le chœur du conservatoire Branko Krsmanovic de Belgrade, dir. : D. Matic-Marovic ; *0 h 5,* concert de musique contemporaine par l'Orchestre de *la* radio *yougoslave :* œuvres de Traskovic, Jentic, Kulenovic, Bagarinivic, Mahajlovic.

MERCREDI 1er JUIN

6 h 2, **Pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert :** œuvres de Wagner.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert :** œuvres de Haydn.
9 h 5, « **D'une oreille l'autre** » : œuvres de Stravinski, Valen...
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz :** Duke Ellington.
13 h, **Opérette :** « Le cœur et la main » de Lecocq.
13 h 30, **Jeunes solistes :** œuvres de Brahms, Debussy, Pierné, Poulenc, avec D. Vidal, clarinette, N. Rivière, piano.
14 h 4, **Microcosmos :** 14 h 10, Marchand de chansons ; 14 h 35, Discotine ; 15 h 10, la Musigraphie ; *15 h 40, les Performers américains* ; 16 h 10, portrait de R. Fripp.
17 h 5, **L'histoire de la musique.**
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct *du studio 106) : œuvres de* Mahler, Duparc, Ravel, avec D. Henry, baryton, A. *Pondepeyre*, piano.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (*donné le 19 octobre 1982 à Pleyel*) : « Divertissement *n°* 10 » de Mozart, « Concerto pour violon et orchestre », de Nikiprovetzki, « *Concerto pour piano et* orchestre n° 4 », de Beethoven, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. A. Girard, soliste J.-P. Wallez, violon, Y. Boukoff, piano.
22 h30 , **Fréquence de nuit :** œuvres de Gounod, Chabrier, Hahn, Chausson, Duparc, Fauré, Debussy, Poulenc, Satie, Auric.

JEUDI 2 JUIN

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert :** œuvres de Mozart.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert :** œuvres de Roussel, Beethoven.
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, « **D'une oreille l'autre** » : œuvres de Weber, Scriabine, Pérotin le Grand, Roberday, Bach, Monteverdi...
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz :** « Tout Duke ».
13 h, *Concours international de guitare :* œuvres de Dodgson, Rossini, Scarlatti, Bach.
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, *Musique légère :* œuvres de Luypaerts, Kuffner, Beethoven, Komzak, J. Strauss père.
14 h 30, **Musiciens à l'œuvre :** les sœurs Boulanger ; œuvres de Janequin, Lassus, des Près, Charpentier, Costeley, Françaix, Monteverdi...
17 h 5, **Les intégrales :** des œuvres religieuses de Mozart.
18 h 30, **Studio-Concert :** jazz ; le quintette du pianiste A. Jean-Marie, le trio du contrebassiste P. Laccarrière.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Fréquence de nuit** (paysages du Danube : la Bulgarie) ; 21 h 30, concert : « *Rhapsodie* Vardar », de Vladiguerov, « Concerto pour orchestre », de Raitchev, « Prologue symphonique », de Mintchev, « *Elegia* », de Djourov, par l'Orchestre symphonique de la *radio bulgare, dir. U. Kazandjiev ;* 22 h 30, jazz ; 0 h 5, concert : *œuvres de Vladiguerov,* Goleminou, Kazandjiev.

VENDREDI 3 JUIN

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert :** œuvres de Mozart, Bujarsky par l'Orchestre de chambre de Pologne.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert :** œuvres de Brahms, Ives par le Beaux-Arts Trio de New-York.
9 h 5, **D'une oreille l'autre :** œuvres de Mahler, *Rameau, Roque-Alsina,* Xenakis, Chopin, Beethoven.
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche :** Mozart.
13 h 30, **Jeunes solistes.**
14 h, *Equivalences :* œuvres de Debussy, Litaize.
14 h 30, *Les enfants d'Orphée :* les animaux du rêve.
15 h, *Musiciens à l'œuvre : les sœurs* Boulanger ; œuvres de Copland, Stravinsky, Naoumoff, Mendelssohn.
17 h 5, *Les intégralesdes œuvres religieuses de Mozart.*
18 h, *Jazz.*
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du *Studio 106*) : *œuvres de Bach,* Rameau avec T. Pinnock, clavecin.
19 h 35, *L'imprévu.*
20 h 20, **Concert** (donné le 16 avril 1982 à *Pleyel*) : « Printemps », suite symphonique de Debussy, « *Concerto pour violon et orchestre* » de Britten, « Symphonie n° 4 *en la majeur* » de Mendelssohn par le Nouvel Orchestre philharmonique, *dir. H. Soudant, sol. J.-P. Wallez.*
22 h 15, **Fréquence de nuit :** P. Valéry, iconoclaste, œuvres de Wagner, Gluck, Bach, Honegger, Boulez.

SAMEDI 4 JUIN

JOURNÉE RICHARD STRAUSS

6 h 2, **Samedi-matin :** œuvres de Sibelius, Vivaldi, Liszt, Dukas, Telemann.
8 h 5, **Le lied de Strauss (I).**
9 h, **Carnet de notes.**
10 h, **Deux vies de héros :** œuvres de R. Strauss, Mahler, Nietzsche.
11 h 5, **La tribune des critiques de disques.**
13 h, **Importation :** magazine de J.-M. Damian.
14 h, *La vie et l'œuvre de R. Strauss.*
17 h, **Studio-Concert.**
18 h 30, *Le lied de Strauss (II).*
19 h 20, **L'opéra dans l'opéra.**
20 h, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Capriccio » de R. Strauss par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner, chef de chant, M. Paubon, 1er violon, J. Prat, sol. C. Casapietra, M. Egel...
23 h, **Le club des archives :** R. Strauss, chef d'orchestre et les chefs d'orchestre straussiens ; œuvres de Mozart.

DIMANCHE 5 JUIN

6 h 2, **Concert promenade :** œuvres de Tchaïkovski, Boccherini, Grothe, Romberg, Offenbach....
8 h 2, **Cantate :** Bach.
9 h 10, **Les matinées de l'orchestre en Angleterre... :** Sir Thomas Beecham et la musique britannique ; œuvres de Haendel, Delius, Bantock, Elgar.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **Hors commerce :** Mozart ; à 16 h, Références : œuvres de Strauss, Hindemith, Beethoven.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** la musique religieuse : œuvres de Tchesnokov, Gesualdo,...
19 h, **Jazz vivant.**
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné le 6 mai 1940 au Carnegie Hall de New-York) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », « Première Symphonie » de J. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la N.B.C., dir. A. Toscanini ; W. Horowitz, piano.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique :** à 22 h 30, Les figuraux du livre ; à 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

A écouter

Nadia, la sœur de Lili

Deux noms inséparables. L'une mourut à vingt-cinq ans, en 1918. L'autre s'en est allée en octobre 1979, *elle avait* quatre-vingt-douze ans et toute *la jeunesse devant elle. C'était* hier. L'une, compositeur, fut la première *femme* à obtenir le grand prix de Rome et laissa derrière elle *les augures* de ce qui aurait pu être une œuvre immense ; son nom — *Lili Boulanger* — est devenu celui d'une petite place, au coin de la *rue* Ballu et de la rue de Vintimille, à *Paris*, dans le neuvième arrondissement, parce que l'autre habitait là : demeure *légendaire* où tous les musiciens, jeunes ou pas, sont allés soit une fois, soit durant des années entières, suivre ce qui était plus qu'un enseignement — une merveille de maïeutique. L'autre, *Nadia*, Nadia Boulanger, n'était pas seulement un professeur, elle fut « le » maître de générations entières, tout d'abord aux Etats-Unis où, à Harvard, pendant la deuxième guerre mondiale, elle fit connaître et aimer la musique française, et spécialement celle de la Renaissance, inlassablement. Elle ne se bornait pas à faire comprendre les règles de l'harmonie et du contrepoint, non, elle rayonnait, repérant les talents, éveillant les vocations, révélant à chacun le meilleur de lui-même, quitte à faire oublier ses propres dons de pianiste et de chef d'orchestre, quitte à passer sous silence le fait qu'elle écrivait elle-même. Elle *préféra* toute sa vie durant se vouer au culte de sa cadette et *révéler la détresse* et le charme, le lyrisme *douloureux* des *cantates de Lili, l'ironie aussi* de la disparue trop jeune qui, à onze ans, *écrivait* un *peu* à *la façon* de Fauré ou de Debussy une prémonitoire *Lettre de mort.*

Nadia consacrant sa vie à Lili morte devint *celle qu'Aaron Co*pland baptise *« la mère des musiciens ».* Ils sont trop nombreux pour qu'on les cite. Ils n'oublieront pas *« cette oreille à toutes sources »,* et *« l'âme à tous les souffles, feuille elle-même frémissante dans l'immense feuillage »* que sut décrire Saint-John Perse parlant de « Mademoiselle » : Nadia l'instigatrice, la libératrice, dont Valéry, Gide et Stravinski recherchèrent l'amitié.

En reprenant le titre d'une étude récente de Léonie Rosensthel, parue aux Etats-Unis, *Deux vies pour la musique : les sœurs Boulanger*, Pierre-Antoine *Huré propose,* quatre après-midi de suite, de faire entendre des *extraits du nombre incroyable* de concerts dirigés par Nadia *Boulanger, et aussi* des *gravures méconnues* retrouvées dans les *archives de la rue Ballu et désor*mais conservées à la Phonothè*que nationale. Ce n'est pas trop* si l'on sait quels tributs sont *payés aux dieux de la publicité* au sujet de deux pianistes d'au*jourd'hui, sous* le bon prétexte qu'elles sont sœurs.

M.L. B.

★ *Deux vies pour la musique : les sœurs Boulanger* : 30 mai et 2 juin, F.M., de 14 heures à 17 heures ; 31 mai et 3 juin, F.M., de 15 heures à 17 heures.

Radios locales

● **Ce n'est pas un roman, c'est un feuilleton.** Un feuilleton sur la vie au quotidien dans le *Berry*, où la solitude des mâles mène la danse, où les étangs brumeux et romantiques, le silence des forêts, le calme des collines, tourment au cauchemar dans les fantasmes des âmes berrichonnes en peine (« Bal des grenouilles », de Jean-Claude Derey, tous les jours à 19 h 30 sur **Radio-Berry sud,** Radio-France, 93,45 MHz, Châteauroux, Indre).

● **Du rire à volonté.** En ces temps de grisaille, *d'économie*, de deuxième tiers, de déprime... on ne peut manquer cette bonne thérapie qu'est le rire, en écoutant la retransmission en direct du premier festival d'humour à Marly-le-Roi du 28 mai au 4 juin (les 30 et 31 mai, les 1er, 2 et 4 juin à partir de 21 heures sur **Radio-***Marmelade, 96,5 MHz, Marly-le-Roi,* Yvelines).

● **« Au fil de la vie »,** c'est la réalisation d'un dossier régional qui permet d'approfondir le traitement de l'actualité. *Le 30 mai :* à la suite du meurtre d'un enfant de Montpellier soit-disant envoûté, un dossier sur la magie noire ; le 31 mai : une expérience d'aquaculture en Languedoc ; le 1er juin : le coût des régimes amaigrissants ; le 2 juin : dossier sur l'avenir et la prospective, ainsi que la situation de la recherche en Languedoc ; le 3 juin : le premier « Club de la presse » réalisé avec la collaboration de journalistes de la presse écrite de la région (du lundi au vendredi, de 12 heures à 12 h 30 sur **Radio-Languedoc-Roussillon,** Radio-France, 89,4 MHz, Montpellier, Hérault).

● **« Alphafm » ou la relaxation par ondes alpha.** — Les ondes alphas ? Ce sont des ondes cérébrales qui correspondent au doux état de rêverie éveillée. Elles apparaissent dès que l'on se place dans un état de relaxation que certaines musiques peuvent favoriser. La Voix du lézard va tenter de nous mener, guidés par une voix *humaine, à cet étrange univers de rêve et d'imaginaire. Attention !* Une émission à ne pas prendre au volant de sa voiture (du lundi au vendredi, *de 19 h 30 à 20 heures,* **sur** ***Radio la Voix du lézard,*** 94,2 MHz [103,9] , Paris).

● **Avis aux amateurs de musique classique,** n'oubliez pas **Radio-Classique.** Voici une petite sélection parmi un programme très vaste (vingt-quatre heures sur vingt-quatre). De la grande musique sans commentaires. Les 31 mai, 1er, 2 et 3 juin, à 17 h 30 : un portrait sonore de Rudolf Serkin ; le 3, à 21 heures : concert Leonard Bernstein et l'Orchestre philharmonique de New-York ; le 5, à 19 h 30 : le concert historique donné le 31 mars 1913 dans la grande salle du Musikverein de Vienne, sous la direction d'A. Schoenberg (Radio-Classique, 89 MHz [101,8] , Paris).

Les fréquences indiquées entre crochets sont les fréquences attribuées à Paris par la Haute Autorité le 6 mai (voir le Monde *daté 8-9 mai).*

Stations nationales

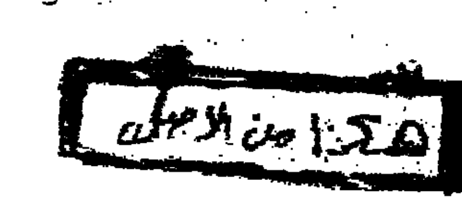
France-Inter

● **Des aventuriers nommés « Montgolfier ».** — *« Un grand sac en papier de 900 mètres cubes et de 11 mètres de haut s'est élevé dans le ciel, malgré la pluie, grâce au gaz fourni par un feu de paille mouillée et de laine. »* Voilà comment, en 1783, les Etats du Vivarais ont consigné l'événement : la « montgolfière » était née, grâce à deux frères d'Annonay, Etienne et Joseph Montgolfier, fabricants de papier. En réalisant ce rêve si ancien, ils avaient permis que commence l'ère des transports aériens. Pour commémorer cet événement vieux de deux siècles, la ville d'Annonay s'habille de fête et devient, pour quelques jours, la capitale mondiale des aérostations.

Inter ne pouvait manquer l'événement, et s'apprête lui aussi à prendre le vent. De Lucien Jeunesse à Jo Donat, de Jean-Louis Foulquier à Didier Adès, ils seront nombreux, animateurs et journalistes de la station, à descendre dans cette petite ville de l'Ardèche pour célébrer avec ses habitants l'épopée bénie des pionniers et des aventuriers.

Mercredi 1er juin : le « Jeu des 1000 francs », à 12 h 45 ; jeudi 2 et vendredi 3, à 17 heures : « Y a d'la chanson dans l'air » ; samedi 4, à 11 heures : « Les fêtes » ; et à 13 heures : « Inter-Hebdo » ; dimanche 5, à 12 heures : « Inter-Hebdo magazine » ; et lundi 6, de minuit à 5 heures : « Inter-Danse ».

X



VIDÉO ANIMATION LANGUEDOC :

Au service des collectivités locales

ANNÉE cruciale pour Vidéo animation Languedoc (VAL), l'un des rouages du réseau sud de la France, en matière de communication audiovisuelle *(le Monde Dimanche* des 3 octobre et 14 novembre 1982). Spécialisée dans la production de films vidéo à l'usage des collectivités locales de la région — sur tous les sujets les intéressant : urbanisme, développement industriel, viticulture, protection civile, écologie, aménagement du littoral, etc., — l'organisme montpelliérain, émanation du conseil général de l'Hérault, traverse une sombre période (1).

A de préoccupantes difficultés financières — accroissement des charges, diminution de l'autofinancement, plafonnement de la subvention annuelle du conseil général (950 000 F) — sont venus s'ajouter des désaccords internes : départ du directeur, M. Daniel Begard, non remplacé, conflits de compétences au sein de l'équipe. *« L'objectif 1983 sera la survie de l'association »*, lit-on dans son dernier bulletin de liaison. Aussi le VAL tente-t-il actuellement de se réorganiser, sous la houlette de son principal animateur, M. Yves Péron.

Un coup de canif dans le monopole

Il s'agit d'abord, explique ce dernier, que Vidéo animation Languedoc — qui comprend aussi un secteur appelé « centre de ressources » (2) — retrouve toute sa crédibilité progressivement entamée au fil des ans. L'équipe créative (3), qui n'a pas été renouvelée *depuis la fondation de l'organisme* (le 1er octobre 1975), s'est essoufflée. Des lenteurs dans la réalisation des films, entraînant de moindres rentrées d'argent (4) et surtout des inégalités dans la qualité de la production, ont affecté son image de marque. Le projet de M. Péron est donc, selon son expression, d'« enrichir » l'association, en faisant appel à des collaborations extérieures — en plus des conseillers techniques, — comme par exemple des ingénieurs des ponts et chaussées qui sont « prêtés » par les administrations ou les collectivités locales pour la confection de tel ou tel sujet. Déjà, quelques vacataires travaillent pour l'organisme languedocien.

En outre, les structures du VAL ont *« vieilli »*, estime M. Péron. Lorsqu'il y a une petite dizaine d'années, dans le département « rose » de l'Hérault, un simple conseiller général, M. Gérard Saumade, aujourd'hui président (P.S.) de cette assemblée, eu l'idée de commander au CERIAM (Centre d'études et de réalisations informatiques et audiovisuelles méditerranéen), un rapport sur ce qu'il était possible de faire dans la région en matière de nouvelles techniques de communication, le but était défini dans l'esprit des socialistes : tenter de battre en brèche le monopole d'Etat (5).

Ce n'est pas un hasard si, à l'une des premières opérations réussies par Vidéo animation Languedoc à l'occasion d'un cross-country militaire disputé dans la bourgade de Puimoisson (Alpes-de-Haute-Provence), grâce à l'installation « sauvage » d'un petit émetteur sur une colline avoisinante, les villageois ont pu, le soir, capter l'enregistrement de l'épreuve sur le canal 36. C'était bel et bien un coup de canif donné au monopole ; mais, s'agissant d'une compétition sportive organisée par l'armée, les autorités préfectorales n'ont pas réagi.

S'agissant aussi d'une création d'un conseil général, même d'opposition à l'époque, les institutions ont, bon gré mal gré, assez vite joué le jeu envers le VAL, considéré comme un outil parallèle aux médias traditionnels. L'organisme montpelliérain a ainsi beaucoup travaillé, en particulier avec le *ministère de l'équipement (pour des* questions relatives notamment aux plans d'occupation des sols) et avec la mission interministérielle pour l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon.

Même les films, conçus dans une *perspective militante* (lutte contre la pollution, contre le développement « anarchique » de certaines cités, par exemple), n'ont pas toujours plu aux élus locaux — de gauche comme de droite, — auxquels les productions vidéo du VAL sont essentiellement destinées. Beaucoup ont cru déceler, dans les prises de position des réalisateurs, un empiétement sur leurs propres pouvoirs, même si le dernier mot reste aux collectivités locales. *« Il nous a fallu du temps*, dit M. Péron, *pour convaincre que nos documents devaient avant tout servir de bases de discussion pour les décisions à prendre. »*

Accroître la production

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'équipe du VAL s'est un peu trop perdue dans le *« mode réflexif »*, selon l'expression de son *principal responsable, et sa production* a baissé. Pour remonter le courant financier, il faudrait réaliser au moins deux films par mois.

Mais l'idée de M. Péron est d'aller plus loin : libérer l'organisme méridional de la tutelle pécuniaire du conseil général, qui assure les deux tiers du budget de fonctionnement, d'environ 1,5 million de francs. Pour cela, il conviendrait — tout en restant dans le cadre associatif — de doter le VAL de nouvelles structures, en le transformant en une société d'économie mixte, avec l'apport, donc, du secteur privé.

Cet apport aurait notamment pour effet d'accroître la production (avec, notamment, la fourniture d'informations locales en vidéocassettes) et de permettre ainsi à l'établissement de pourvoir à son autofinancement, ce qu'il fait déjà en partie. Pour tenir un aussi lourd pari, l'association languedocienne poursuit sa politique d'investissements. Après s'être équipée, dès 1978, d'un matériel 3/4 de pouce couleur, elle est en train, pour une somme de l'ordre de 400 000 F (dont une subvention du conseil régional), de doubler ses capacités de tournage et de montage et elle vient d'acquérir, pour les effets spéciaux, une tablette graphique coûtant à elle seule 100 000 F.

C'est dire que l'équipe animée par M. Péron n'entend pas baisser les bras. En particulier, son « centre de ressources », qui a organisé l'an dernier 620 « journées stagiaires », a été appelé à épauler le secteur de production du VAL. M. Yves Péron se donne *jusqu'à la* fin de l'année — lorsque le renouvellement de la subvention du conseil général sera mis en discussion — pour réussir. ■

MICHEL CASTAING.

(1) Vidéo animation Languedoc (VAL), 857, rue de Saint-Priest, 34100 Montpellier. Tél. : (16-67) 54-09-60.

(2) Le « centre de ressources » du VAL organise deux types de stages payants. D'abord, six stages par an de formation de base à la vidéo légère et d'initiation à la réalisation. Chacun d'eux dure cinq jours et accueille huit personnes, pour une somme de 660 francs (membres d'une association) ou 1 200 francs (individuels). Ensuite, douze stages annuels de deuxième niveau acceptant trois ou quatre personnes, pendant neuf jours, pour confectionner un document commandé par divers organismes : offices culturels locaux, foyers ruraux (Léo-Lagrange), Peuple et Culture, etc. Les commanditaires acquittent le prix global du stage (6 000 frans). Le centre loue également du matériel à des utilisateurs (milieux associatifs, étudiants) et les aide dans leurs tournages.

(3) Elle comprend quatre réalisateurs à mi-temps (dont M. Péron et M. Jean-Luc Saumade, fils du président du conseil général de l'Hérault). Le personnel à plein temps du VAL est, en outre, composé d'une secrétaire, d'un ingénieur électronicien et d'un adjoint technique. Ces deux derniers, plus un réalisateur à mi-temps, sont spécialement affectés au « centre de ressources ».

(4) Le VAL facture aux administrations et aux collectivités locales ses productions de films vidéo (d'une durée de 13 à 26 minutes) à raison de 35.000 à 70 000 F l'unité. Exemple : 50 000 F la présentation des services des sapeurs-pompiers de l'Hérault. Mais certaines productions lourdes peuvent dépasser 100 000 F. Jusqu'ici, le VAL a réalisé une centaine de films et est en train de constituer une vidéothèque départementale.

(5) Après l'étude du CERIAM, le conseil général de l'Hérault a décidé de créer deux organismes différents : le VAL pour les questions de vidéo et la SIAGE (Société d'informatique et d'aide à la gestion) pour les problèmes informatiques. Cette dernière a été particulièrement chargée de constituer des banques de données Vidéotex, dans la perspective notamment du nouveau quartier de Montpellier, baptisé Antigone, que construit actuellement l'architecte Ricardo Bofill.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Dallas

Les millions de téléspectateurs confrontés chaque semaine avec *« l'univers impitoyable »* de la famille Ewing ne constituent pas une masse homogène. Il y a les fanatiques qui réservent tous leur samedis et voient avec terreur approcher la fin de la saga. Ceux qui, par mégarde, ont manqué quelques épisodes et cherchent désespérément à retrouver le fil enchevêtré de l'intrigue. Ceux qui ont résisté au début, puis, cernés de toutes parts, se sont rendus de guerre lasse et regrettent aujourd'hui d'avoir raté les premiers épisodes. Ceux, enfin, qui n'ont rien vu mais voudraient pourtant y jeter un coup d'œil pour pouvoir en causer dans les salons. Que tout le monde se rassure : l'édition en quatorze cassettes des vingt-neuf premiers épisodes de la série va permettre de résoudre tous ces problèmes.

Outre l'intérêt commercial d'une telle entreprise, à quoi peut servir une aussi monumentale édition ? A léguer à la postérité le témoignage le plus évident du passage au stade industriel de la production télévisuelle ? Sans doute, mais aussi à revoir *Dallas* avec un autre regard. Attribuer le succès de la série au pouvoir maléfique de l'impérialisme culturel américain est une analyse un peu courte. Lorsqu'on regarde de plus près, *Dallas* apparaît comme la version moderne des *Structures élémentaires de la parenté*. Le mythe Ewing décline en effet tous les avatars de la famille contemporaine : divorce, adultère, concubinage, adoption, parents perdus et enfants retrouvés. Même si les méandres de la parenté se conjuguent avec ceux du capitalisme, l'enjeu principal des luttes du clan Ewing reste la propriété du nom et non celle du pétrole. C'est en cela peut-être que *Dallas* est « universel » et qu'il fascine aussi bien les enfants que les adultes.

★ *Dallas*, cassettes nº 1 et 2. Deux épisodes par cassette. Edité et distribué par Carrère Vidéo.

FILMS

Films français

Signé Furax, de Marc Simenon, d'après Pierre Dac et Francis Blanche, avec Michel Galabru, Coluche, Jean Le Poulain et Pierre Mondy. Edité et distribué par Thorn Emi Vidéo.

Les Risques du métier, d'André Cayatte, avec Jacques Brel et Emmanuelle Riva. Edité et distribué par G.C.R.

Le Feu follet, de Louis Malle, avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet et Alexandra Stewart. Edité et distribué par G.C.R.

Maîtresse, de Barbet Schroeder, avec Gérard Depardieu et Bulle Ogier. Edité et distribué par Proserpine Editions.

Films étrangers

Vices privés, vertus publiques, de Miklos Jancso avec Lajos Balazsovitcs. Edité et distribué par Proserpine Vidéo.

Les Turbans rouges, de Ken Annakin, avec Yul Brunner et Trevor Howard. Edité et distribué par Sunset Vidéo.

Buffalo Bill et les Indiens, de Robert Altman, avec Paul Newman. Edité et distribué par Thorn Emi Vidéo.

La Malédiction de la vallée des rois, de Mike Newell, avec Charlton Heston. Edité et distribué par Thorn Emi Vidéo.

J.F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

Cinéthèque quitte G.C.R.

Cinéthèque, l'un des plus anciens et des plus importants éditeurs indépendants de vidéocassettes (*le Monde Dimanche* du 24 avril), vient de créer son propre réseau de distribution, avec l'aide de son principal actionnaire, la Compagnie financière. Les six cents titres du catalogue Cinéthèque étaient distribués auparavant par le groupe Gaumont-Columbia-R.C.A. (G.C.R.).

Le métier de scénariste

Plus que de créateurs, l'audiovisuel français manque de scénaristes, une profession souvent méconnue et qui ne bénéficie pas en France d'une formation spécifique. *C'est sur ce thème que la revue Problèmes audiovisuels*, éditée par l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), vient de réunir un dossier faisant le point de la situation française et des principales expériences étrangères. Ce numéro de *Problèmes audiovisuels* est diffusé par la Documentation française.

« Le Magnétoscope au quotidien »

Sous ce titre, trois chercheurs, MM. Jean-Claude Baboulin, Jean-Pierre Gaudin et Philippe Mallein, analysent les nouvelles pratiques de consommation liées à l'apparition du magnétoscope grand public. Ce livre reprend les résultats d'une recherche réalisée au sein de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA). *Le Magnétoscope au quotidien* est édité par Aubier Montaigne, collection « Res Babel ».

Espace et télécommunications

Le Centre de création industrielle (C.C.I.) organise jusqu'au 12 septembre au forum du Centre Pompidou à Paris une exposition sur la perception de l'espace à l'époque de la conquête spatiale et des télécommunications. Réalisée avec *le concours de la société* Atari, cette exposition doit permettre de plonger le visiteur dans l'univers des réseaux électroniques et des nouvelles images : simulateur de vol, écrans tactiles, vidéodisques interactifs, vidéotexte, hologramme, jeux vidéo et visiophone. *Toute la panoplie de* l'électronique de pointe est rassemblée pour faire éclater la notion traditionnelle d'espace.

J.-F. L.

Un téléviseur/moniteur portable Thomson

Parmi les nouveautés présentées par le groupe Thomson au Festival du son, figurait un nouveau téléviseur/moniteur très intéressant par toutes les possibilités qu'il offre. D'un dessin agréable à l'œil, cet appareil est équipé d'un tube de 25 cm de diagonale-écran et d'un système de recherche des émetteurs très évolué. On peut, en effet, explorer toutes les bandes de fréquence par scanner, ou appeler le canal désiré. On peut aussi afficher en clair les fonctions en cours d'utilisation. Du côté du son, deux prises pour haut-parleurs extérieurs sont disponibles, ainsi qu'une sortie casque à l'avant et une connexion magnétophone. Bien entendu, on trouve la multibroche normalisée dite prise de péritélévision et, en façade, une intelligente prise pour caméra vidéo (aux normes standards : 10 broches) pour faire de la vidéo-surveillance domestique, par exemple. Comme tout portable (9 kg) qui se respecte, il accepte trois modes d'alimentation (220 V, 12 V et 24 V).

HI-FI

La paix des ménages

Depuis de nombreuses années, la firme allemande Sennheiser œuvre dans le domaine du son. Son catalogue recèle un appareil qui pourrait s'avérer fort utile dans le règlement des querelles générées par les nuisances sonores de certains téléspectateurs. Le casque sans fil H.D.I. 406 est équipé d'un récepteur infrarouge, ce qui permet à l'utilisateur une parfaite autonomie de mouvement. Très léger, cet équipement fonctionne avec un accumulateur rechargeable permettant une utilisation continue de cinq heures. Il est pourvu d'un interrupteur marche/arrêt et d'un réglage de volume. La partie émission est assurée par le boîtier SI-406, qui s'alimente sur le secteur et se connecte sur la prise du haut-parleur supplémentaire du téléviseur. *Extra-plat, il peut occuper* une place très discrète et la commutation marche-arrêt est automatique. L'émission est modulée en fréquence sur 95 kHz avec une bande passante de 30 à 20 000 Hz. Il existe un modèle spécial pour mal entendant.

PHILIPPE PELAPRAT.

PHOTO

Un standard pour la photo magnétique

En 1981, Sony avait présenté le prototype du Mavica, le premier appareil photo utilisant un disque magnétique à la place de la pellicule. L'image en couleurs s'y trouve enregistrée par une tête magnétique selon une technique purement vidéo, comme cela se passe avec un magnétoscope. Depuis, plusieurs fabricants japonais comme Sharp, Sanyo et Hitachi, ont annoncé leur intention de réaliser des appareils similaires, avec toutefois un disque magnétique différent. Ainsi, comme ce fut le cas pour le magnétoscope, la photo-vidéo semblait-elle s'orienter vers la multiplication anarchique des procédés, sans aucune standardisation. En fait, les grandes firmes en cause ont très vite engagé des pourparlers pour éviter ce risque et, le 24 avril dernier, lors d'une réunion tenue à Tokyo, vingt d'entre elles se sont mis d'accord sur un standard de disque magnétique. Ce sont avant tout dix-sept groupes japonais dont neuf du secteur photographique (Asahi, Canon, Fuji, Hitachi, J.V.C., Konishiroku, Matsushita, Minolta, Mitsubishi, Nikon, Olympus, Sanyo, Sharp, Sony, T.D.K. et Toshiba). Ils s'y ajoutent deux firmes américaines (3M et R.C.A.) *et une européenne* (Philips).

Aux termes de cet accord, le futur disque magnétique aura 47 mm de diamètre et sera enfermé dans un chargeur de protection mesurant 60 mm × 54 mm, *ayant une épaisseur de 3,6 mm et* pesant 8 grammes. L'enregistrement se fera par une fenêtre comportant un obturateur antipoussière et un dispositif éliminant le risque de double enregistrement. Chaque disque, revêtu d'un oxyde métallique, pourra recevoir vingt-cinq images fixes.

ROGER BELLONE.

DISQUES

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions ici, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques *nouveaux recommandés par les disquaires. Nous avons demandé d'autre part à ces disquaires d'attirer l'attention sur des* disques anciens « à redécouvrir ». (Cette semaine, le choix de la FNAC-Clermont-Ferrand.)

	CLASSIQUE		FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	G. VERDI, « la Traviata », (W.E.A.).	W. A. MOZART, « Symphonie nº 41 », dir. N. Harnoncourt (Telefunken).	G. GIL, « Réalce » (W.E.A.)	GWENDAL, « Locomo » (E.M.I.)	B. LAVILLIERS, « État d'urgence » (Barclay).	ORCHESTRE ROUGE (R.C.A.)	MICHAEL JACKSON, « Thriller » (C.B.S.)	MEN AT WORK, « Cargo » (C.B.S.)
2	W.A MOZART, « Airs d'opéra » T. Stich Randall (E.M.I.)	F. SCHUBERT, « les Impromptus opus 142 », R. Serkin (C.B.S.)	DJAVAN, « Luz » (C.B.S.)	PLANXTY, « Words an Music » (Keltia)	J. CLERC, « Pantin 83 » (Virgin)	JAKIE QUARTZ, « Mise au Point » (C.B.S.)	DAVID BOWIE, « Let's Dance » (E.M.I.)	ICE HOUSE, « Primitive Man » (R.C.A.)
3	HAYDN, « la Création », dir. K. Munchinger (Decca).	DE FALLA, « le Tricorne », dir. E. Ansermet (Decca).	BOB MARLEY, « Confrontation » (Phonogram).	NASS-EL-GHIWANE, « Le sens du mot » (Azwaw).	C. NOUGARO, « Ami chemin » (Barclay).	DIDIER MAKAGA (W.E.A.).	U 2, « War » (Phonogram).	MEAT LOAF, « Night at the lost found » (C.B.S.).
4	T. ZYLIS-GARA chante les mélodies de Chopin (Erato).	J. HAYDN, « la Création », dir. K. Munchinger (Decca).	DJURDJURA, « A Yemma » (C.B.S.).	LA FLEUR DU CAMEROUN (Sonodisc).	M. BERGER, « Voyou » (W.E.A.).	G. LAFAILLE, « Folie douce » (Musidisc).	ZZ TOP, « Eliminator » (W.E.A.).	NEW ORDER, « Power and Corruption » (Virgin).
5	A. BRUCKNER, « 6ᵉ Symphonie », dir. W. Sawallisch (Orfeo).	GRIEG-BIZET, « Récital Glenn Gould » (C.B.S.).	P. AKENDENGUE, « Mando » (C.B.S.).	KOMA ZOZAN, « Chants et Musiques du Kardistan » (Arion).	L. CHEDID, « Panique organisée » (C.B.S.).	ANTOINE TOMÉ, « Farniente » (W.E.A.).	PINK FLOYD, « Final cut » (E.M.I.).	FUN BOY THREE, « Waiting » (R.C.A.).
6	RAVEL-PROKOVIEV, « Récital I. Pogorelich » (D.G.G.).	SCARLATTI, « Passion selon Saint-Jean », R. Jacobs (H. Mundi).	LA COLEGIALA, « Rodolfo y Su Typica » (R.C.A.).	LE VIOLON DE L'INDE DU SUD (Ocora).	M. JONASZ, « Tristesse » (W.E.A.).	PIERRE ELIANE, « les Amateurs maladroits » (Phonogram).	JOE JACKSON, « Night and day » (C.B.S.).	A FLOCK OF SEAGULLS, « Listen » (C.B.S.).
7	F. POULENC, « le Dialogue des carmélites », dir. P. Dervaux (E.M.I.).	EDITION J. BRAHMS (D.G.G.).	LUIS LLACH, « Et avec le sourire » (Chant du Monde).	MALUZERNE (Chant du Monde).	L. VOULZY, « Bopper en larmes » (R.C.A.).	P. PHARALAMBON, « Fais bouger ton lard » (Stef).	MARIANNE FAITHFULL, « A child adventure » (Phonogram).	NONA HENDRIX, « Nona » (R.C.A.).
À REDÉCOUVRIR	MUSIC OF THE GOTHIC ERA, Early Music Consort of London, David Munroe (Archiv).		DJAMEL ALLAM, Arjouth (R.C.A.).		SERGE GAINSBOURG, « Histoire de Melody Nelson » (Phonogram).		PETER GREEN, « Blue Guitar » (Media 7).	
	HOTTETERRE, « Premier flutiste français », F. Brüggen, G. Leonhardt (R.C.A. Seon).		MILTON NASCIMENTO, « Travessia » (Musidisc).		J. VASCA, « Matinal » (ABA).		TIM BUCKLEY, « Greetings from L.A. » (W.E.A.).	

Classique

Guillaume de Machaut et son temps

Un rien trop ambitieuse l'affiche d'un tel disque, qui n'est en fait qu'une promenade autour de la haute figure de Guillaume de Machaut, cet immense créateur et homme de synthèse, à la fois poète, compositeur et politique (faut-il rappeler l'enthousiasme de Stravinski découvrant au lendemain de la dernière guerre la *Messe Nostre-Dame* ?).

A ce correctif près, l'amateur aura ici la révélation d'une seconde face passionnante, puisque faite d'inédits qui valent à eux seuls l'acquisition de l'album. En effet, apparaissent pour la première fois au catalogue les musiciens célébrés par le fameux *Champion des dames* de Martin Le Franc (vers 1440) : Tapissier, Carmen et Césaris. Du premier surtout (ou plutôt des deux premiers, car deux Tapissier, Jean et Thomas, sont restés dans l'histoire musicale) sont recréés les trois fragments d'une *Messe*, pages fortes et brillantes qui nous mènent de la savante isorythmie cultivée par Machaut à l'aube d'un art nouveau.

Ce beau programme qui fait déboucher les spéculations du XIVᵉ siècle sur la lumière radieuse des presque contemporains de Dufay est défendu avec goût, sentiment et une grande justesse de ton par l'ensemble Guillaume Machaut. Certes, le groupe est modeste, avec un seul chantre, le meneur de jeu Jean Belliard (plus ténorisant d'ailleurs que véritable haute-contre), que soutient accessoirement une voix de ténor (Jean-François Barrès) et un petit ensemble instrumental réunissant luth, flûtes à bec, vièle et, le cas échéant, saqueboute et orgue positif. Mais le style et le climat sont inattaquables, ainsi que la virtuosité de Jean Belliard, à l'aise dans ce mode de chant que désarticulent mélismes fleuris et hoquets volubiles.

Un disque aux dimensions réduites peut-être, mais riche de musicalité et chargé d'une authentique senteur médiévale et aussi, si j'ose dire, de ce « feeling » fait d'amour et d'une longue fréquentation des œuvres, sans lequel les résurrections des hautes époques ne peuvent devenir réalité. (Adès, 14040.)

ROGER TELLART.

Chefs-d'œuvre inconnus de Brahms

La magnifique intégrale de la Deutsche Grammophon nous permet d'entrer plus avant dans l'intimité de Brahms, avec des œuvres merveilleuses et presque inconnues : les *Duos* et *Quatuors vocaux avec piano* qu'il a égrenés pendant trente-trois ans de sa vie.

Un Brahms faisant de la musique dans l'intimité avec les cantatrices dont il est amoureux et les vieux amis qu'il adore. Rien de négligé dans ces pages destinées au salon, dont la spontanéité est toujours parachevée par une subtilité d'écriture extrême, qui donne un plaisir analogue à celui du quatuor à cordes, sous une forme plus condensée et imagée.

On retrouve avec joie les deux cahiers de *Liebesliederwalzer*, dans la plus belle interprétation qui existe aujourd'hui sur disques, accompagnés de maintes autres pièces aussi étincelantes et d'une diversité de sujets et d'expressions remarquable : ballades, romances, nostalgiques ou bondissantes, scènes pittoresques et dramatiques entre des amoureux, une mère et une fille, les propos échangés par des couples de danseurs, des images poétiques, des impressions de nature de l'Allemagne du Nord ou d'Autriche, des chants tziganes...

On saisit ici mieux qu'ailleurs l'influence exercée par le chant populaire, profondément repensé par Brahms, mais qui fut un extraordinaire aliment de son inspiration et de son génie mélodique. A ce sujet, les quatorze *Chants populaires pour enfants* et les quarante-neuf *Chants populaires allemands* harmonisés par lui, qu'on aborde avec un peu de méfiance, abondent en trouvailles aussi brahmsiennes que ses mélodies propres.

Les quatre voix jaillissantes, veloutées, ardentes, illuminées par le génie intuitif des textes, d'Elly Ameling, Brigitte Fassbaender, Peter Schreier et Dietrich Fischer-Dieskau se nouent et se dénouent au long de ces pages si délicieusement parfumées, dans un climat de ferveur et d'amitié que parachèvent au piano Karl Engel, Wolfgang Sawallisch et Gernot Kahl.

Dix faces à savourer avec bonheur au long des jours. Regrettons seulement que les poèmes soient imprimés uniquement en allemand et en anglais dans le livret qui accompagne cet enregistrement (5 disques DG, 2740.280).

JACQUES LONCHAMPT.

La « Sixième » de Bruckner par Wolfgang Sawallisch

Célèbre pour ses interprétations des compositeurs romantiques de la première génération, Wolfgang Sawallisch n'avait jamais abordé Bruckner au disque. Il vient de franchir le pas, et a choisi pour ce faire la plus difficile sinon la plus problématique des symphonies : la *Sixième*, dont les versions vraiment réussies se comptaient aisément sur les doigts des deux mains.

Coup d'essai (mais Sawallisch est sûrement un familier de Bruckner au concert), coup de maître. Il règne d'un bout à l'autre une fraîcheur et une spontanéité situant tout à fait l'ouvrage dans la descendance de Schubert, mais comme chez ce dernier ces qualités ne s'imposent que grâce à un subtil et intelligent dosage des lignes de force dont est fait le discours. C'est en particulier pour avoir magistralement résolu de très délicats problèmes de tempo que Sawallisch nous donne de la *Sixième* la meilleure version jamais réalisée.

C'est particulièrement net dans le premier mouvement et surtout dans le dernier, qui avec Sawallisch devient le plus long des deux, à cause d'un ralentissement judicieux à l'arrivée du second groupe thématique : audace rendue possible, entre autres, par la fougue du thème initial. Toute justice est rendue au magnifique mouvement lent, et dans le scherzo, de caractère fantastique, l'Orchestre d'État de Bavière restitue au mieux les moindres nuances indiquées par le chef. Un très grand disque (Orfeo, distrib. Harmonia Mundi, S 024821 A).

MARC VIGNAL.

Le piano de Poulenc avec Gabriel Tacchino

Vingt ans après sa mort, Francis Poulenc apparaît comme libéré de son époque, une Belle Epoque un peu agaçante qui n'est plus la nôtre. On ne le juge plus selon des préjugés et des critères enfuis, on ne se demande plus s'il était un novateur, un révolutionnaire (il ne l'était sûrement pas), quelle était l'influence exercée sur lui par Stravinski, Satie ou Chabrier. Mais on l'écoute pour les joies qu'il nous donne (ou parfois les grandes émotions, comme dans les récents *Dialogues des carmélites* à l'Opéra-Comique).

Les deux disques de piano enregistrés par Gabriel Tacchino, avec le toucher velouté, délicat ou incisif, la poésie ou la verve railleuse du compositeur, contiennent maintes pages critiquées en leur temps comme trop simplettes ou superficielles, et Poulenc lui-même était disposé à en jeter un grand nombre au feu. Il n'en est plus question.

Comme ce piano si français, libre, vif, nerveux, paraît rafraîchissant, coloré par la grâce câline ou coquine, la gentillesse, les blagues, les miroitements, les fou-rires, d'un esprit subtil et malicieux ! L'élégance pianistique, les folies, les facilités et les délices de l'imagination, tout cela fait un cocktail savoureux qui n'appartient qu'à lui.

Une intégrale ne s'imposait pas ; les bouquets réunis par Tacchino gardent l'imprévu, le désordre et le charme de l'improvisation où ces pièces sont nées, reflétant comme une eau pure les couleurs de l'heure et du temps (2 disques EMI : *Soirées de Nazelles, Villageoises, Thème varié, Intermezzi, Valse-improvisation*, 069-73101 ; *Suite française, Novelettes, Pastourelle, Valse, Mouvements perpétuels, Nocturnes, Presto*, 069-73134).

J. L.



Jazz

LESTER BOWIE : « ALL THE MAGIC »

Ce double volume — dédié à la mémoire de Earxie Bowie, mère du trompettiste — est illustré de photos de famille, celle des oncles Roy et Walter Bowie, du Bartonsville Cornet Band, au début des années dix, celle de l'aïeul Colombus Bowie, tromboniste, celle de Lester Bowie senior, dirigeant le Dunbar High School Band, avant la seconde guerre mondiale. Famille de musiciens donc, ce qui n'étonnera personne : un micro-milieu semblable, souvent, laisse comprendre quelques motifs de la relation intime d'un homme de jazz à l'art qu'il a choisi. Le talent, disait Sartre, comme le don, est une vertu métaphysique, une absurdité. C'est vrai quand on en fait une cause. En tant que résultat, il existe bel et bien : Lester Bowie « sait travailler », et, au-delà, sait inventer.

L'invention est omniprésente dans ce disque qui s'ouvre par un hommage à « Louie ». On sait que l'orthographe, et la prononciation spéciale qu'elle entraîne — à moins que ce ne soit l'inverse — désigne le seul Louis Armstrong. Curieuse plage, *For Louie*, avec, d'une part, son entrée recueillie, grandiose, extrêmement émouvante, et, tout au long, un pathétisme et des structures de phrases qui rappellent le style d'Armstrong lui-même ; mais avec, d'autre part, des déchirures, des grincements légers qui appartiennent en propre au langage de Bowie et de Ari Brown. Voilà l'image exemplaire d'une parole nouvelle sur une tradition forte, parole d'autant plus hardie qu'elle apporte une réponse actuelle à un discours qu'elle ne refuse pas, par stupidité ou infatuation, de connaître et d'aimer.

For Louie est la seule œuvre de longue haleine — si l'on excepte *Trans Traditional Suite*, qui comporte trois moments. Nous ne pensons pas que cette réduction à la dimension de deux à six minutes de la plupart des pièces corresponde à la volonté de faciliter la tâche des programmateurs de radio. Elle nous paraît être plutôt un acte de sagesse, un retour esthétique délibéré à une condensation, une intensification à laquelle conviait autrefois, sous contrainte technique, le modèle du « soixante-dix-huit tours ».

Cette difficulté, cette exigence nous a privés, sans doute possible, de beaucoup de plaisirs, de jam sessions éperdues, inspirées, que la légende évoque. Elle nous a épargné, en tout cas, les interminables bavardages, les produits navrants du « qu'est-ce qu'on joue ? » de fin de séance où les compères doivent, montre en main, accomplir le contrat.

L'album fait se succéder des climats très divers, et fréquemment calmes, comme en *Organic Echo, Monkey Waltz, Deb's Face*, ou *Almost Christmas* dont les gémissements s'élèvent dans la lente sonnerie des cloches. L'humour l'emporte en *Miles Davis Meets Donald Duck* où la trompette bouchée dialogue avec le nasonnant palmipède. Une lumière et des rythmes tropicaux font revivre le *Ghost* d'Albert Ayler. *Let the Good Times Roll*, enfin, mêle si étroitement et si librement tant de souvenirs du vieux jazz qu'il dépasse le patchwork, nous plonge dans un monde d'emblée reconnu mais qui reste indistinct, singulier espace, oublié et retrouvé, où nous sentons gigoter de joie les dieux lares (ECM 1246/47, distribution Phonogram).

LUCIEN MALSON.

Rock

TAXI GIRL

Ils étaient quatre ; l'un d'entre eux s'en est allé et ils ne furent plus que trois. Le troisième est parti, ainsi ils ne sont plus que deux. Daniel Darc au chant et Mirwaiss Stass à la guitare, voilà le nouveau Taxi Girl qui a fait peau neuve, pas tant par le départ de Laurent Sinclair que par son orientation. Encore que ceci explique cela. Un mini-33 tours à la configuration un peu spéciale : quatre morceaux regroupés sur une face, un seul (enregistré *live* en studio) sur l'autre.

Là où *Seppuku*, le précédent album, était fait d'un bloc, dur et intraitable, celui-ci est fait de nuances, diversifie ses intentions, avec des compositions alertes, une fraîcheur nouvelle, une mise en harmonie racée et des mélodies savoureuses. Dire que Taxi Girl est un groupe intelligent et culturel, c'est vrai, mais c'est en faire un portrait austère et figé. Taxi Girl est avant tout un groupe qui vit l'oreille aux aguets et l'aventure en permanence. Un groupe de courageux qui se surpasse et qui étonne à chaque fois, qui puise son inspiration un peu partout (mais jamais n'importe où) et tente des expériences sans entamer son identité. Qui aurait pu imaginer un jour une flûte de Pan pavoiser en solo au beau milieu d'une électricité mordante (*Quelqu'un comme toi*) ?

Quelles que soient les métamorphoses, on reconnaît Taxi Girl, la griffe, le son, l'esprit, l'engagement. Le groupe de rock par excellence. Avec ses défauts et les qualités de ses défauts.

Une musique sur le fil qui doit sa force dramatique et son urgence à la volonté des musiciens de créer une unité cohérente où l'inspiration, les textes, l'image, l'attitude sont liés au mode de vie. Quand on voit la pochette (signée Jean-Baptiste Mondino), il est évident que ces gens-là ont du goût et quand on écoute leur disque, il est clair qu'ils ont du cran (Virgin, 201974).

STEVE MILLER BAND « Live »

Vieux routier et habitué des hit-parades, Steve Miller revendique une discographie éloquente et un nombre impressionnant de concerts donnés aux quatre coins de la planète. Ce 33 tours enregistré en public aux États-Unis résume bien son répertoire scénique avec les titres les plus marquants qui s'échelonnent sur toute sa carrière.

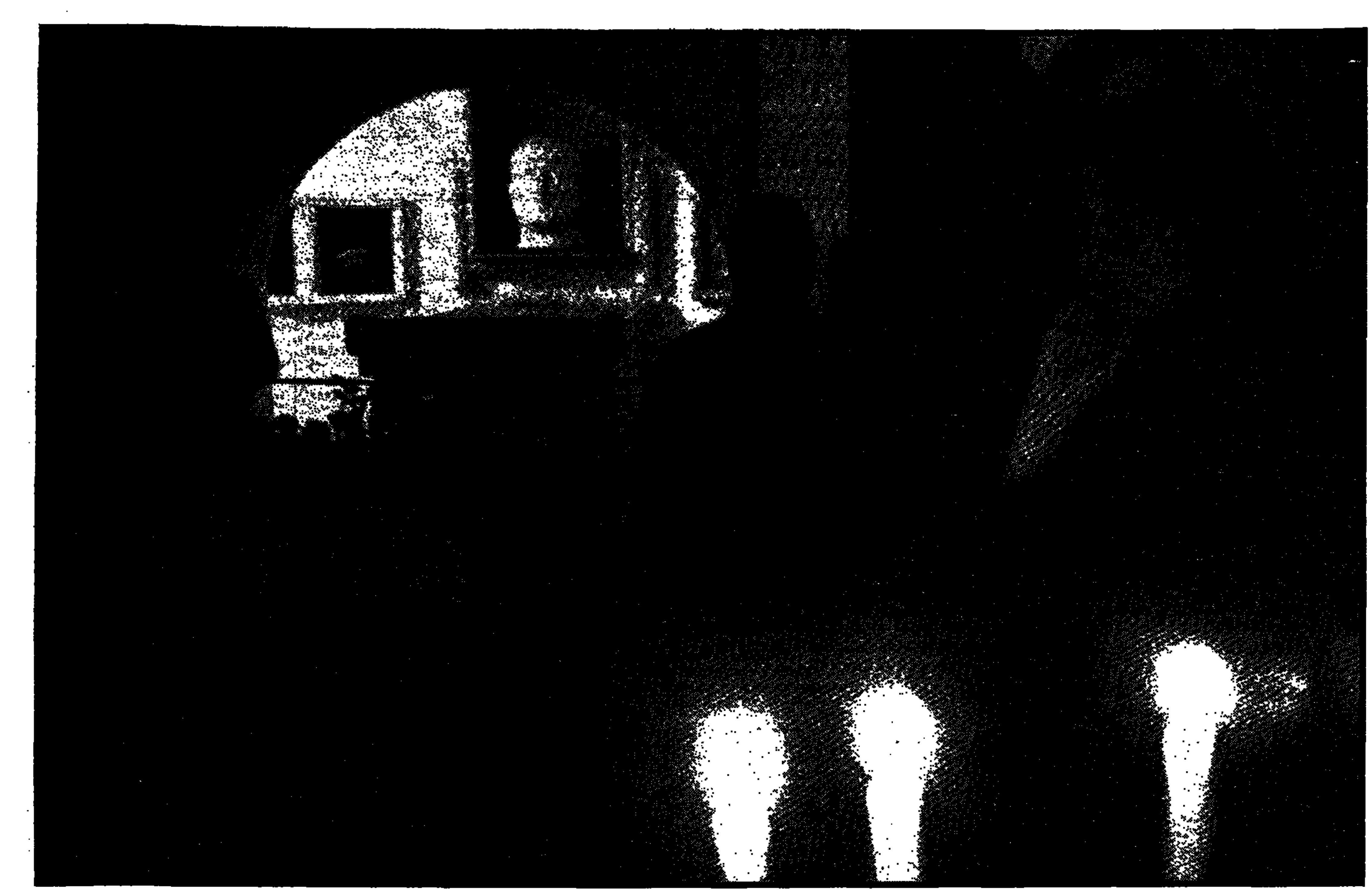
N'attendez rien de surprenant mais des compositions cossues et bien ficelées, à dominante blues, des mélodies à l'équerre, une mise en place et un son carré qui doivent leur solidité à une longue expérience de la scène, et malgré tout, comme on a pu le voir l'an passé à l'Olympia, un réel plaisir pour la chose qui, en dépit des années, a conservé beaucoup de sa fraîcheur. Pour les convertis seulement : il est un peu tard pour découvrir (Phonogram, 811020-1).

JIM CAPALDI « Fierce Heart »

On se demande comment Jim Capaldi trouve encore l'énergie d'enregistrer des disques, toujours avec la même constance, les mêmes climats, un talent indéniable et un succès qui se fait toujours désirer. Rien de changé par rapport aux précédents albums, la voix est chaleureuse, les pulsions en souplesse, les mélodies en demi-teintes et le feeling décontracté.

Capaldi retrouve ici Steve Winwood, son vieil acolyte de l'époque de Traffic, qui signe la coproduction et tient les claviers. D'autres invités de marque au hasard des plages : Van Morrison, Mel Collins. Un disque (curieusement enregistré dans cinq studios) qui se laisse écouter, confortablement et qui s'évapore, la dernière note bouclée (WEA, 25-0057-1).

ALAIN WAIS.



JEAN-PAUL PAIREAULT-MAGNUM

ENTRETIEN

L'Italie et sa nouvelle droite

Proche de son homologue française, la nouvelle droite italienne tente de rajeunir une longue tradition d'extrémisme et d'adapter la pensée conservatrice à la crise sociale et idéologique.

L'ITALIE s'interroge sur sa droite. *Une droite jeune — elle aime* à se définir comme un mouvement de gens qui sont nés dans les années 50 — qui s'applique à ranimer une identité culturelle vivante redonnant droit de cité à l'irrationnel, aux mythes fondateurs, à une sociologie qui exalte la communauté organique, à une culture de la *différence, orientée, sans* équivoque possible, dans un sens antidémocratique. Ce phénomène a fait l'objet d'un important colloque organisé à la fin de 1982 par l'Istituto Storico della Resistenza di Cuneo e Provincia sur le thème : « *Le fascisme aujourd'hui, nouvelle droite et culture réactionnaire dans les années 80* » (1).

L'historien Nicola Tranfaglia a bien montré comment la nouvelle droite, qui entretient un rapport contradictoire de rupture et de continuité avec le passé, est l'héritière d'une longue tradition. Il y a eu le fascisme historique des années 20-30, dont la pratique politique se caractérisait par une technique très moderne de mobilisation des masses au service d'une idéologie conservatrice. Puis ce fut le néofascisme de l'après-guerre (récusé par la *nuova destra*) qui cherchait à conditionner au nom de l'anticommunisme le pouvoir démocrate-chrétien et à faire la liaison entre les tenants de l'action directe et les légalistes installés dans les rouages de l'Etat.

Plus près de nous, à la suite du mouvement étudiant et du réveil syndical (1967-1969), la droite a pratiqué la « stratégie de la tension » (attentat de Piazza Fontana à Milan) ; ce que les politologues italiens, à la suite de Giorgio Galli (2), nomment le « *gouvernement invisible* » (services secrets, magistrats, militaires, hauts fonctionnaires en relation avec la droite internationale) s'est servi des groupes extrémistes paramilitaires semi-clandestins, plus ou moins en rupture de ban avec le néofascisme, pour l'exécution des basses œuvres.

Rendre le conservatisme plus agressif

Pendant la période 1973-1979, où le parti communiste italien tente de pratiquer le compromis historique, le terrorisme de droite a vu affluer des jeunes en quête d'une voie « révolutionnaire ». Mais si certains optent pour la clandestinité et la lutte armée, d'autres — et en particulier la *nuova destra* — se vouent à un travail politico-culturel à long terme.

Ce n'est ni dans les écrits de Mussolini ni du côté des idéologues du fascisme historique qu'il faut chercher les garants culturels de cette droite-là (3). Les sources sont l'œuvre de Julius Evola (1898-1974), les théories de la révolution conservatrice allemande (1918-1932), la nouvelle droite française d'Alain de Benoist.

L'ouvrage le plus connu de Evola est *Rivolta contro il mondo moderno* (publié pour la première fois en 1934, six éditions depuis la fin de la guerre). Au « *monde moderne* » incarnant le Mal il oppose un « *monde de la tradition* », qui représente le Bien. Ignorant la scission entre spirituel et temporel, la tradition de Evola est une tradition d'avant le christianisme, d'avant la raison grecque. Contre la démocratie qui n'est que dégénérescence, il exalte les vertus du système des castes. A l'analyse historique, il préfère les vastes fresques des grands cycles millénaires. Rien d'étonnant de le voir récupérer les philosophies orientales et déboucher sur l'ésotérisme.

Les deux lignes qui, jusqu'à l'apparition de la *nuova destra*, ont proposé une alternative au néofascisme de l'après-guerre — celle de Adriano Romualdi et celle de Franco Freda — avaient en Evola leur point de repère. Pour Romualdi, mort en 1973, il s'agissait de rendre le conservatisme plus agressif (défense de l'Occident contre la subversion, négation radicale de la démocratie et nationalisme européen). Pour Franco Freda (aujourd'hui en prison, condamné pour l'attentat de la Piazza Fontana) dont le texte théorique fondamental est *la Distruzione del sistema* (1969), c'est au contraire, la notion même de civilisation européenne et le système bourgeois capitaliste qui doivent être jetés bas. Pour atteindre cet objectif, il ne faut pas hésiter à s'allier tactiquement avec les extrémistes de gauche.

C'est sur la ligne Romualdi qu'à la fin des années 70 va se greffer la *nuova destra*. A l'origine de cette nouvelle cristallisation, il y a l'expérience de la crise italienne. L'élan de 1968 se brise définitivement contre les structures sclérosées du pouvoir. Les jeunes de droite eux aussi sont désorientés. De là naît l'idée que leurs expériences, leurs besoins, ne sont pas différents de ceux des jeunes de gauche. Pour donner une réponse à cette crise de génération, la rencontre avec la nouvelle droite française *est importante*.

La *nuova destra* critique âprement les héritiers officiels du fascisme qu'elle accuse de penser le politique en termes exclusivement institutionnels (coup de force ou électoralisme). Culturellement, si elle respecte Evola, elle sent qu'il peut conduire à l'attente fataliste de l'accom*plissement de la décadence. En* revanche, le « gramscisme de droite » des Français théorise une possibilité d'action concrète dans la société. L'héritage spirituel de la *Konservative Revolution* (une culture de droite que le nazisme n'a pas encore rendue imprésentable) lui sert de base idéologique. Cette action pourra être marquée du sceau du « réalisme tragique », Drieu, Von Salomon, Jünger... servant de modèles.

Cette diffusion idéologique ne passe pas par les maisons d'édition classiques de la droite italienne. Pour en suivre le cheminement concret, il faut se tourner vers une « galaxie pulvérulente » de sigles éditoriaux (4). Les auteurs de droite allemands d'avant le nazisme (Weimar) sont le point de repère fondamental, mais cela n'exclut pas, en matière de sciences humaines, un grand éclectisme, pourvu qu'il ne s'agisse ni de marxisme ni de fonctionnalisme d'inspiration américaine. (L'école de Francfort, toutefois, constitue un pôle antithétique négatif).

On peut distinguer entre une édition destinée à la formation des militants et une édition à vocation générale. L'exemple typique de la première est *Ar* de Padoue, fondé et animé par Franco Freda. Au catalogue : Freda lui-même, Gœbbels, Hitler vu par Martin Bormann, Gobineau, des ouvrages sur la légion de fer roumaine et son chef Corneliu Codreanu... Dans le même secteur sont à ranger les diffuseurs de l'évolisme intégral.

La seconde, qui est le plus influencée par la nouvelle droite française, trouve des répondants dans certains secteurs de l'establishment universitaire ; ses revues (*Elementi, Diorama letterario*) répandent « la nouvelle culture ». Les éditions Lede de Rome sont particulièrement représentatives de ce courant. C'est elles qui ont publié les actes de congrès de la *nuova destra*.

Retrouver la signification de la droite et de la gauche

Pourquoi la gauche s'interroge-t-elle ainsi sur la culture de la (nouvelle) droite ? La réponse à cette question est sans doute fournie par Anna Rossi-Doria : « ...*Nous ne savons plus ce que signifient droite et gauche aux niveaux politique et intellectuel, mais nous sentons l'exigence morale de le savoir à nouveau pour ne pas rester impuissants face à l'oppression et l'injustice.* » (5).

Gianni Vattimo a rappelé qu'à gauche *on avait assisté, ces dernières années*, à la redécouverte d'auteurs tels que Nietzsche et Heidegger (6). Or cela n'a été rendu possible que par une crise de l'hégémonie culturelle marxiste dont *la Destruction de la raison* (1954) de Lukàcs était la base théorique.

CLAUDE AMBROISE.

(Lire la suite page XIV.)

L'Istituto Storico Nazionale della Resistenza

Présidé par le professeur Guido Quazza, de l'université de Turin, cet institut regroupe une quarantaine d'instituts, répartis sur l'ensemble du territoire italien, qui étudient l'histoire de la libération du fascisme (1943-1945), mais aussi des thèmes d'histoire très actuelle. L'Istituto de Turin a organisé, l'an dernier, un important congrès sur « La culture ouvrière aujourd'hui » en collaboration avec le centre Gobetti et l'université de cette ville. Le précédent congrès de l'Istituto de Cuneo, qui avait réuni des historiens italiens, allemands et soviétique et dont les actes ont paru chez De Donato, à Bari, avait été consacré aux Italiens sur le front russe pendant la dernière guerre.

---

(1) Les actes de ce congrès, qui a compté plus de vingt communications, seront édités par De Donato de Bari.

(2) Cf. de Giorgio Galli *la Crisi italiana e la destre internazionale*, Mondadori, Milano 1974. A Cuneo, Galli a envoyé une communication sur « Les composantes magiques de la culture de droite ».

(3) Communication de Franco Ferraresi, « *Estremismo di destra e società italiana* ». Franco Ferraresi est le coordinateur d'une importante recherche d'équipe en cours sur la culture de droite. Anna Jellamo, de l'université de Rome, s'y intéresse spécialement à Evola. On rappellera le nom d'un pionnier dans ce type de recherches, Furio Jesi, auteur de *Cultura di destra*, Garzanti 1979, tragiquement décédé en 1980.

(4) Communication de Marco Revelli, « *Panorama editoriale e temi culturali della destra militante* ». Marco Revelli fait partie du groupe de recherche de Franco Ferraresi. Ils appartiennent l'un et l'autre à l'université de Turin.

(5) Communication d'Anna Rossi-Doria sur « Le mouvement des femmes et la nouvelle droite ».

(6) Vattimo est, notamment, l'auteur de *Il soggetto e la maschera. Nietzsche e il problema della liberazione*, Bompiani, Milano 1974 et 1979 ainsi que de *le Avventure della differenza, che cosa significa pensare dopo Nietzsche e Heidegger*, Garzanti, Milano 1980.

DERIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves dérives de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretiens.

JEAN D'ORMESSON

(écrivain, de l'Académie française)

Mon plus grand échec est mon absence d'échecs

« De l'échec ou du succès, qu'est-ce qui est le plus inventif ?

— Il y a un bon usage de l'échec. Je crois, en effet, que l'échec et le succès peuvent presque être inversés : ils peuvent être également heureux ou nocifs. On pourrait même pousser ce raisonnement jusqu'à considérer l'échec comme plus inventif, plus productif que le succès. Le succès endort et fige la pensée, *tandis que l'échec réveille* : sans obstacles, sans le butoir nécessaire pour s'aiguiser, l'intelligence se dilue, car l'« esprit se pose en s'opposant ». Je crois qu'on pourrait presque étendre cette opposition entre le succès et l'échec, à celle entre l'erreur et la vérité. Naturellement, tout chercheur est à la conquête de la vérité et non de l'erreur. Pourtant, Leibniz soutenait déjà : « *Ce qui est intéressant dans la vérité, c'est sa quête.* » De même que l'erreur scientifique surmontée aboutit à une vérité, de même l'échec *individuel assumé* — *celui d'un* artiste ou d'un écrivain — donne une certaine profondeur. Il me semble qu'on a pu me reprocher de n'avoir pas connu suffisamment d'échecs, et que, de ce fait, il y a une dimension de profondeur qui manque ; je crois que c'est — *hélas !* — absolument vrai...

— Pourtant votre « personnage » *est souvent assimilé à l'archétype du* succès parisien : vous identifiez-vous à cette « image scintillante » ou sert-elle de paravent à ce réel échec de n'avoir point connu d'échecs ?

— *C'est* évidemment parce que je sais que je suis identifié à cette image du succès que je suis sensible au thème de l'échec. Je me rends bien compte de cette espèce de « pauvreté » que peut comporter le succès ; mais c'est très difficile pour moi d'en parler, parce que ceux qui vivent un cuisant échec seraient en droit de reprocher à celui qui parle du succès ou du bonheur avec trop de légèreté d'ajouter l'injure au malheur qu'ils éprouvent déjà.

— Vous semblez identifier succès et bonheur ; ils ne se situent pourtant pas au même plan : le bonheur est un sentiment personnel et le succès une classification sociale.

— Je crois que la plupart des gens les assimilent, tandis que moi-même, en effet, *je ne le pense pas. Dans le succès*, il y a une dimension sociale qui repose le plus souvent sur un malentendu ; voilà qui n'est pas enrichissant et qui comporte d'énormes risques, ce qui ne veut pas dire, pour autant, qu'il faille rechercher l'échec ! A une réunion de l'UNESCO, délibérant de l'aide à apporter aux écrivains, les uns disaient qu'il faut leur donner de l'argent, les autres qu'il faut les couvrir d'honneurs, d'autres encore qu'il faut leur procurer le calme nécessaire pour la production *intellectuelle. Soudain,* Roger Caillois — au scandale de tous — a dit la « *seule façon d'aider les écrivains, c'est de les mettre en prison* ». Voilà...

— Parce que, pour devenir un véritable écrivain, *il faut avoir vécu et surmonté* de réels défis ?

— Naturellement. Toute l'œuvre de Toynbee est construite sur cette idée de défi : pour lui, le ressort de l'histoire n'est que le « challenge ». Une civilisation est imaginative, productive et puissante, à mesure qu'elle rencontre des défis à vaincre. Eh bien, c'est pareil dans la vie individuelle !

— Auriez-vous pu être un meilleur créateur, si vous aviez eu la « chance » d'échouer davantage ?

— Mon problème personnel est certainement celui de la *facilité*. Je me rends parfaitement compte qu'il y a une certaine richesse qui provient des obstacles à surmonter, et que cette absence d'échecs dans ma vie peut être un échec en matière littéraire.

— Ne pourriez-vous pas essayer de « créer » quelques « petites souffrances » afin de surmonter cette « souffrance existentielle » ?

— *Je peux, en tout cas,* créer l'angoisse que me crée cette absence d'angoisse. Naturellement, si j'avais à choisir *une existence malheureuse mais géniale*, eh bien, je suis tellement enfoui dans mon bonheur, que j'aurais peut-être hésité... *Encore une fois*, je reconnais que pour ceux qui souffrent réellement de problèmes physiques, moraux ou politiques graves, ma problématique peut apparaître comme une sorte d'insulte : « Il a tous les luxes et, en plus, il cherche la « jouissance » de l'échec ».

— Ils auraient peut-être raison, car vous semblez tout faire pour réussir : vous êtes académicien, auteur à succès, et, de surcroît, vous réclamez l'« échec créateur »...

— Je ne dis pas qu'en plus je cherche à être « maudit » ; non, je reconnais ce bonheur, cette facilité et ces succès sociaux, mais je pense qu'il y a des vies, apparemment moins réussies, moins couronnées, qui ont une autre profondeur, une autre signification, une autre richesse morale, et je ne suis tout de même pas assez « *pourri* » par le bonheur pour ne pas reconnaître la supériorité d'un certain malheur sur le bonheur, ou de l'échec *créateur sur le succès social*.

— Ne pourriez-vous pas faire « abstraction » de votre « succès social », afin d'atteindre une certaine sérénité ?

— *Vous avez tout à fait raison*, ne soyons pas trop négatifs ; peut-être, en effet, faut-il ne pas dire sottement « recherchons l'échec, l'obstacle », mais arriver à dépasser ce succès purement social dans une espèce de sérénité plus profonde, où l'échec, où l'obstacle, surmontés, auraient leur place, et laisser tomber toutes ces apparences sociales qui, évidemment, ne sont qu'un décor.

— Le fait que vous ayez l'honnêteté de « relativiser » vos propres succès, souhaitant — dans une certaine mesure — les échanger contre une réelle « épreuve », est déjà un indice...

— Franchement, c'est le strict minimum. C'est déjà ennuyeux d'être « prisonnier » des apparences sociales, mais si, en plus, on s'en félicite, ce serait alors le comble. Il faut au moins se rendre *compte que ce n'est qu'apparence et vanité*.

— Si la vie vous a trop gâté, vous pouvez toujours vous retirer dans le désert ou, du moins, rejeter la facilité sociale pour une vie plus rude et rigoureuse...

— J'y pense constamment, mais peut-être sur le mode de la mauvaise foi ; et peut-être que tout ce que je viens de dire n'est que de la mauvaise foi !

— Cet entretien ne serait-il qu'un jeu de miroir ?

— J'en doute, car le fait que je me *pose cette question*, que je cherche à connaître la place de l'échec, n'est certainement pas un jeu ! Je passe peut-être mon *temps* à tricher, mais au moins — circonstance aggravante ou atténuante, — je sais quand je triche ! Si l'on réfléchit tant à la richesse de l'échec, à la fécondité de l'erreur, c'est parce qu'on est installé dans un système de pensée tellement *confortable* qu'on peut se le permettre ; mais si on était plongé dans la misère, il aurait fallu lutter contre elle et *on n'aurait plus le temps d'y songer.*

— C'est encore un luxe de privilégié...

— C'est évident. Notre société est arrivée à un tel luxe de privilèges qu'elle se regarde *continuellement vivre* ; c'est d'ailleurs la définition même de la société « faustienne », centrée sur elle-même.

— Les désarrois de la société narcissique...

— En effet, tout cela n'est que du narcissisme, et une manière pour s'en sortir serait cet appel aux difficultés. Prenez la fameuse phrase de Chateaubriand : « *Levez-vous, orages désirés!* » Naturellement, il l'a dite à propos de la vie sentimentale, et nous la mettons sur le plan social. Mais il s'agit toujours du même thème romantique qui aboutit aux poètes maudits et aux malaises sociaux d'aujourd'hui. Tout cela est naturellement l'illustration du célèbre mot d'Oscar Wilde : « *Il y a deux drames dans l'existence : le premier, c'est de rater sa vie, le deuxième, c'est de la réussir, et c'est toujours le même drame !* » ■

GUITTA PESSIS PASTERNAK.

L'Italie et sa nouvelle droite

(Suite de la page XIII.)

La fin du rêve gramscien de voir la classe ouvrière prendre le relais de la bourgeoisie laïque qui avait fait l'unité nationale au dix-neuvième siècle, le socialisme réel, l'intégration forcenée de l'individu dont les besoins sont de plus en plus manipulés par les médias dans les sociétés industrielles avancées, ont sapé la croyance marxienne dans le cours rationnel et unitaire de l'histoire. Nietzsche peut à nouveau se faire entendre : non pas le Nietzsche que s'annexaient les nazis, mais celui qui pose les bases de notre anti-historisme en montrant le caractère intéressé de la croyance au cours unitaire de l'histoire. Le Nietzsche qui dénonce dans les évidences du moi la voix du troupeau en nous.

Le refus de la rationalité historique, contrairement à la thèse centrale de *la Destruction de la raison*, ne débouche pas sur l'exaltation de la subjectivité. C'est la dialectique, au contraire, qui nous apparaît comme une forme extrême des aventures du sujet. Et ici c'est Heidegger qui prend sa revanche sur Lukàcs, car l'anti-historisme, la crise du sujet frappent de plein fouet le marxisme lukàcsien : le sujet de l'humanisme bourgeois était aussi le modèle de l'homme révolutionnaire, c'est en son nom que Lukàcs condamnait Nietzsche et l'art d'avant-garde. C'est l'effondrement de ce même sujet aujourd'hui qui rend vaine la philosophie de la praxis gramscienne.

Bien qu'ils aient une approche de Nietzsche et de Heidegger différente de celle de Vattimo, deux autres philosophes, Mario Perniola (7) et Costanzo Preve, ont fait entendre des propos encore moins rassurants. Pour Perniola le nihilisme et le nazisme ont brisé le rapport entre la philosophie (le savoir) et l'organisation sociale (le pouvoir). Or, cette situation ne fait qu'empirer, aboutissant à des monstres théoriques comme le nietzschéo-marxisme ou le nazi-maoïsme, tandis que l'organisation, elle, se transforme en un pur jeu d'intrigues contrôlé par le banditisme.

Même sens de l'actualité chez Costanzo Preve, un jeune philosophe proche du dernier Lukàcs, quand il parle de Heidegger. Le choix que fait le philosophe allemand, en 1933, en faveur du nazisme l'angoisse, mais, se demande-t-il, si la décision de Heidegger postule une vision réductrice du capitalisme et du socialisme, qui, aujourd'hui, peut se vanter de ne pas avoir de ces phénomènes une vision réductrice ?

On rapprochera ces propos des philosophes des considérations finales de Tranfaglia l'historien, pour qui l'hégémonie culturelle de la gauche se fondait sur la croyance aux utopies soviétique ou réformiste. Or, il a bien fallu constater le manque de réalisme qui se cachait derrière la confiance en ces utopies. Pour Tranfaglia le mal est profond : c'est toute une conception de l'histoire et de la société à laquelle la gauche était attachée qui pèche par manque de réalisme. Toutefois, alors que Vattimo garde l'optimisme du penseur en quête de nouvelles figures de la réflexion, l'historien se montre inquiet face à la capacité que révèle la culture de droite à se placer sur le terrain de la crise actuelle — et ce, d'autant plus que la crise n'est pas seulement idéologique. ■

CLAUDE AMBROISE.

(7) Perniola enseigne l'esthétique à Salerne. On peut lire de lui, en français, *l'Aliénation artistique*, 10/18 (1977), *l'Instant éternel*, Méridiens/Anthropos (1982) ainsi qu'un certain nombre d'articles parus dans *Traverses* 10, 18, 21-22.

POÉSIE

SERPAN

Serpan, qui est né en 1922 près de Prague, a disparu dans les Pyrénées en 1976. Peintre, sculpteur et poète, il a notamment publié *le Dit quand même* et *les Roses d'Ispahan* (Le Sycomore). *Une* exposition rétrospective de son œuvre a eu lieu en 1983 à la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques. Cet épistémologue, marqué par le surréalisme, composait d'arborescentes sculptures bleues de bois et de polystyrène. Cette poésie délire un bestiaire obsessionnel. Rien de moins familier qu'un animal, et la nature n'est jamais morte pour qui sait se méfier de la cohérence.

CHRISTIAN DESCAMPS.

SERPENT

Les genoux sont les piliers du ciel et la nuque creuse
le sol ainsi qu'un ver universel
certaines routes iront ce soir dévorer les étoiles
certains soleils s'immoleront devant l'éternité
ô joies parallèles aux femmes grillagées
quand l'amour se ramifie jusqu'aux lambeaux des muscles
certains soleils réclameront la joie la joie la joie
les yeux n'ont jamais vu de vierges dédaignées
et les chemins du cœur traversent le ciel par-delà l'horizon
immensité des serpents dressés au fond des ventres
la mort confiante et belle
la moisson des chairs parmi des tristesses vagabondes
femme vorace qui s'attache à l'aube
comme le lierre sur les ténèbres
quand se réchauffe le silence à l'aisselle des vertiges
et que des astres douloureux labourent
l'odeur des fièvres serviles les lèvres sur un sein à force de mensonge
poitrail dont la fauve adolescence s'apparente aux chacals enracinés
qui peut s'éveiller riche de son enfance verrouillée
demeure la chair rayonnante que des lèvres mordent dans la lèpre et la douleur
ô brûlure enclose dans un soleil crevassé
le printemps blotti sous le ventre des flaneuses
découvre sa rousse chevelure d'où s'enfuit la jeunesse
le soleil se dégage de l'étreinte des femmes
frontières dans l'univers
fleuve
troupeau de lèvres éparses
la raison ne moissonne plus que des morsures animales
les yeux sont rongés par des oiseaux neigeux
vivre à l'ombre de l'obscurité
pourquoi le fleuve des mémoires naît des chairs successives
ô la douleur qui s'écoule par chaque écluse de la mémoire
blessure insectivore

(1946).

JEUX

La crise, quelle crise ?

LE marasme économique qui sévit depuis une décennie n'a pas découragé les fabricants de jeux. Il semble, paradoxalement, leur inspirer de multiples variations sur le thème de la fortune et des affaires. Déjà observé lors de la crise de 1929 avec l'éclosion du Monopoly, le phénomène se renouvelle aujourd'hui, aussi bien aux Etats-Unis que dans les pays européens.

Goût de la provocation ? Il suffit de constater le sérieux des règles de ces jeux et leur caractère souvent didactique pour se convaincre du contraire. Leur objectif serait plutôt de ressusciter l'esprit d'entrepreneur, en mettant en scène « la grande aventure des affaires ». *Une jungle où* (presque) tous les coups sont permis et où le triomphe de l'homme seul face au hasard se comptabilise en portefeuilles d'actions, en immeubles ou en argent liquide sous bonne garde dans les paradis fiscaux.

L'usine, l'énergie, le personnel

Le mariage du jeu et de la réussite ne date pas d'hier. Pour s'en tenir au seul vingtième siècle, le jury « Fémina-vie heureuse » récompensait déjà, en 1926, un certain *Charles Derennes* pour son ouvrage *la Fortune et le Jeu*. La postérité n'a pourtant pas voulu de cette œuvre, qui mêlait la description du jeu chez l'homme et l'animal à l'inventaire des qualités du joueur émérite, notamment *« la rapidité avec laquelle il distingue intuitivement le probable, le possible et le certain »* ainsi que *« l'autorité décisive qui préside à son action »*. Une recette que certains ont su affiner depuis, comme en témoignent les héros de Paul-Loup Sulitzer (1) : trafics d'influence, inventions en tout genre et maîtrise des techniques financières y constituent en effet les ingrédients essentiels du succès.

Cette évolution vers la rationalité et le cynisme trouve son illustration dans les *jeux de société qui s'inspirent de la vie des* affaires. Outre un but souvent didactique visant à enseigner quelques rudiments des principes économiques, ils s'orientent vers la mise en situation et l'adaptation nécessaires pour surmonter les dures lois du marché.

« Business » (2) offre un bon exemple de cette dualité. Sur un plateau de jeu rappelant grossièrement le mécanisme du Monopoly, les joueurs déplacent leur pion sur différents circuits — production, distribution, services, finances — et rassemblent des unités de production composées de trois éléments : l'usine, l'énergie et le personnel. Largement personnalisé aux couleurs des authentiques sociétés qui ont parrainé le lancement en achetant des emplacements sur le plateau de jeu, « Business » demande à ses participants de produire à moindres frais et de maximiser les profits. Sage précepte que des cartes « conjoncture » et « vie des affaires » viennent compliquer quelque peu. Les prestataires de services comme les publicitaires, les assureurs et autres cabinets de conseil ont également leur rôle à tenir. Quant aux explosions dans les usines ou les incendies divers, ils sont là pour rappeler la part de fatalité ou de malveillance inhérente à la vie professionnelle. La partie se termine lorsqu'un joueur est parvenu à tripler son capital initial. « Business » a connu au moins un grand perdant : son premier éditeur, Fenwick, qui, ironie du sort, a fait faillite depuis.

Edité par Mako comme le jeu précédent, « Bourse, le jeu de la finance », lancé initialement par Fenwick, aborde cette fois le monde des agents de change. Les joueurs constituent des portefeuilles d'actions qui évoluent au gré de la conjoncture. Les valeurs des titres fluctuent alors en fonction des « événements » et des coups de dés. Le principe est ingénieux, mais n'a pas réclamé de grands efforts d'imagination à ses éditeurs, puisque les règles en sont intégralement copiées sur celles du « Stock and Bonds », de l'éditeur américain Avalon Hill. Ce dernier jeu, à la présentation plus sobre et plus compacte, offre, en outre, l'intérêt pour les amateurs de se dérouler à Wall Street et d'initier ses joueurs au vocabulaire anglais employé dans la profession.

Spéculation et aventures

Toujours prodigue en billets de banque, « le Millionnaire » (3) fait plus appel aux habiletés de parieurs qu'aux finesses de gestion propres à tout homme d'affaires. Les joueurs misent à chaque tour tout ou partie de leur fortune avant de faire rouler les dés. Au hasard de déterminer si le pion qui se déplace sur le plateau du nombre de cases désigné par les dés s'arrêtera sur une case qui fait doubler, décupler, voire centupler ou, au contraire, disparaître la *mise de chacun*. Un système d'assurance donne un peu de piment au jeu, dans lequel est couronné vainqueur le premier participant dont le patrimoine atteint 1 million.

Si les notions de gestion restent réduites à leur plus simple expression dans « le Millionnaire », il n'en va pas de même dans « Capital Power » (4), où il est question de capital social, de capital investi, de sociétés holdings et de transferts de fonds. Chaque homme d'affaires en herbe doit faire fructifier le mini-empire financier qui lui est confié en début de partie. Il se lance dans l'industrie, mais aussi dans la spéculation et la grande aventure agro-alimentaire, au gré de ses déplacements obligés en Italie, en Argentine, en Suisse et au Luxembourg. A chaque pays sa spécialité. L'Italie, terre d'asile des industries de transformation, fait courir de gros risques à cause des nombreux contrôles des brigades financières, impôts et taxes qui sont infligés aux joueurs. En Suisse, il est de mise de spéculer sur les matières premières, de créer de nouvelles sociétés et d'obtenir des financements en « fonds noirs ». Mais il faut bien pousser cynisme et réalisme jusqu'au bout, et c'est seulement après avoir franchi la frontière luxembourgeoise que l'argent noir pourra être *« blanchi » et donc étalé* au grand jour.

Truquer le scrutin

Autre aspect immoral de ce jeu : lors *des élections en Argentine, où fleurissent* les industries agro-alimentaires, il est possible d'« appuyer » un candidat financièrement ou, pour être tout à fait sûr du résultat, de truquer purement et simplement le scrutin. Celui qui a su éviter la faillite en tenant scrupuleusement à jour ses comptes, et qui réussit à détenir la majorité des actions émises au cours de la partie est sacré roi des affaires... et de la manipulation.

« Capital Power » a le mérite de s'écarter des trop nombreux plagiats du Monopoly pour faire œuvre d'originalité dans les mécanismes de la partie. Reste à son éditeur, International Team, le soin de peaufiner les règles du jeu, dont la relative complexité est aggravée par quelques flous artistiques gênants.

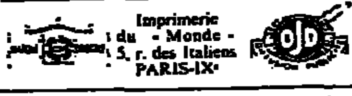
Enfin, toujours bien présent un demi-siècle après sa création, le Monopoly fait peau neuve et en profite pour changer d'identité. Il faudra désormais appeler sa version rénovée « Playmaster » (5). Au centre du plateau de jeu, un boîtier électronique tire les dés à la place des participants, gère les hypothèques, les emprunts et les ventes aux enchères. Une sophistication du principe financier dans laquelle ce classique des classiques avait tout à gagner... si ce n'est un net renchérissement de son prix de vente.

Les moyens ne manquent donc pas d'ignorer superbement la crise le temps d'une partie. Sans espoir, bien sûr, d'en tirer la moindre leçon pour devenir un gourou de Wall Street. ■

SOPHIE COIGNARD
et BERNARD SPITZ.

(1) « Money », « Cash », « Fortune », et récemment « le Roi vert ».
(2) Mako Jeux.
(3) Ravensburger.
(4) International Team.
(5) Miro Meccano.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
DIMANCHE

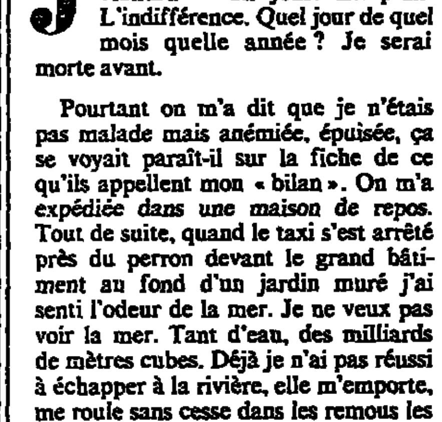
NOUVELLE

Au bord de l'eau

Par ANNIE SAUMONT



PHILIPPE BESSAS



JE n'ai rien oublié. Je n'oublierai jamais. On m'a dit n'y pensez plus, tout finit par s'arranger. Finit quand ? S'arrange comment ? On m'a dit qu'un jour viendra – un jour. La paix. L'indifférence. Quel jour de quel mois quelle année ? Je serai morte avant.

Pourtant on m'a dit que je n'étais pas malade mais anémiée, épuisée, ça se voyait paraît-il sur la fiche de ce qu'ils appellent mon « bilan ». On m'a expédiée *dans une maison* de repos. Tout de suite, quand le taxi s'est arrêté près du perron devant le grand bâtiment au fond d'un jardin muré j'ai senti l'odeur de la mer. Je ne veux pas voir la mer. Tant d'eau, des milliards de mètres cubes. Déjà je n'ai pas réussi à échapper à la rivière, elle m'emporte, me roule sans cesse dans les remous les tourbillons. La mer reçoit l'eau des fleuves et de leurs moindres affluents. L'eau et tout ce qu'elle charrie. Je veux marcher sans fin dans les déserts.

C'est chaud et rassurant le sable des déserts. Ça coule seulement entre les doigts quand on a choisi l'endroit pour le bivouac. Un vent de sable au ras des dunes caresse l'unique touffe d'herbe rêche, d'un *vert laiteux, sous un* ciel bleu immuable. Le désert aride et brûlant je le contemple en gardant les yeux *bien ouverts qui fixent durement* le mur devant moi. Il ne pleuvra jamais. Je dois faire très attention à ne pas *même* battre des cils.

Parfois pourtant la fatigue m'accable. Et si je ferme les yeux je vois bouger sous mes paupières le ciel de ce *matin*-là. Menaçant. Des nuages bas et noirs. Soudain bousculés par une brusque rafale qui les suspend effilochés barbouillés d'ocre au-dessus du fleuve verdi par l'orage. Il va pleuvoir. Je te tiens sur mes genoux. Tu es si petit, si faible. A trois mois tu as toujours le regard vague du nouveau-né. C'est comme un langage mystérieux que je ne peux pas déchiffrer.

Il pleut. Bon, ça m'est égal. Je me lève et t'emporte à l'abri sous l'auvent de l'entrepôt. Il fait doux. Je te parle je dis la pluie le vent ça m'est égal, la pauvreté la solitude. Je le répète, quand ton corps est contre *le mien* tu me consoles et me rassures. C'est ce que j'ai dit ce jour-là où pour la première fois je t'ai *tenu dans mes mains*. Je n'avais pas encore besoin de la paix infinie du désert. Trois mois plus tard, *en ce matin mouillé, je sais que* tout a changé. Je découvre le doute et la méfiance. A cause de lui. Cet homme qui ne veut pas de toi.

Il me dit Je t'aime. Au cours de ma *vie* déjà longue – dix-huit ans – ces mots-là je ne les ai jamais entendus. Ma vie que j'ai passée de crèche en pensionnat et puis au Centre des jeunes adultes avant de m'installer « chez moi » dans la chambre au-dessus du snack-bar où j'ai été engagée comme serveuse. Mon travail me plaît ; on me conseillait les Télécoms, les Assurances ou bien une banque. Je ne veux pas qu'on me relègue derrière un guichet ou un comptoir, j'ai envie de rencontrer des gens, j'ai envie qu'ils me parlent et m'écoutent. Toi, si je te chéris toujours, déjà tu ne me suffis plus.

Les clients du snack sont bruyants, *chaleureux, j'aime les entendre rire*. Pourtant le seul qui m'attire vraiment c'est celui qui reste à l'écart, un jeune homme *blond* et *tranquille* ; je *languis* au moins deux semaines avant qu'on engage une vraie conversation. Il m'appelle mademoiselle et puis il *m'*appelle Josette et moi je dis Fabien. On se donne rendez-vous chaque soir au bord de l'eau. C'est le plus chaud de l'été on s'attarde à flâner sur la berge ; et enfin on passe toute une nuit – Fabien et Josette éperdus, seuls au monde – dans le hangar au-delà des écluses. On fait l'amour sur les ballots de jute. Je saigne. Au *matin* je regarde le fleuve où se dilue la pourpre d'un lever de soleil qui annonce des pluies *prochaines*.

Qu'il pleuve. Je m'en moque. Fabien s'étire et rit, se plaint de courbatures. Il dit : « Bonjour mon ange », il dit : « *Alors on se marie* ? » La *terre est* enrubannée de cours d'eau limpides qu'ombragent des saules fleuris d'oiseaux. Je rentre chez moi, je te retrouve juste à l'instant où tu t'éveilles ; je te serre dans mes bras je raconte. Je te confie mes projets, je cherche dans tes yeux une lueur d'intérêt. J'essaie de croire que tu comprends, que tu approuves.

Fabien dit : On se marie en septembre. Je m'agite. Toutes mes économies je les dépense à monter mon ménage. Mes patrons m'abandonnent leurs vieilles casseroles dont le manche est brûlé et m'offrent un lot de boîtes de ravioli. *J'irai vivre* avec Fabien dans son deux-pièces près de l'entreprise qui l'emploie, il va changer les papiers *peints. Quelquefois* je l'invite à dîner dans ma chambre. Il n'a pour toi qu'un regard hostile. Il dit que son logement est modeste, *on sera très à l'étroit*. Et en plus s'il faut vivre avec « ça » !

Je te recouvre de mon écharpe blanche. Tu es chétif, tu remues à peine, tu as toujours froid. L'écharpe me vient de Grand-mère. Elle l'a tricotée pour moi quand j'étais toute petite, elle m'avait enveloppée dedans – m'a-t-on dit – le jour où elle s'est décidée à me confier à l'Assistance, c'était à cause de son diabète, elle rentrait à l'hôpital. Huit jours plus tard elle était morte. Grand-mère m'aimait j'en suis sûre. *Toi je ne sais pas si tu m'aimes*, je sais que tu as besoin de moi. Par moments, dans les bras de Fabien, j'oublie ta *frêle existence*. Fabien et moi *nous* vieillirons ensemble. Il dit que je suis pour lui aussi nécessaire que l'air qu'il *respire. Je ris, je ne le crois qu'à moitié*. Je sens qu'il est jaloux de toi. C'est alors que je commence à te trouver encombrant.

TU es l'occasion de notre première querelle. Le visage de Fabien se crispe, se durcit. Je ne le reconnais *plus, j'ai peur*. Je dis que tu es si petit, si faible, ah ! Je pensais qu'on pourrait – tous les trois – j'avais cru – je bafouille. Fabien part en claquant la porte. Il vient pourtant me retrouver au snack à *l'heure* où j'interromps mon service. *On s'assoit dans le coin près de la fenêtre*, on avale le plat du jour sans dire un mot. On boit un café. J'annonce que le *cuisinier a promis de me garder* les restes du rôti ça nous fera un bon dîner. Je propose un petit tour au bord de l'eau. Je ne suis pas encore hantée par les déserts. Fabien répond, maussade, qu'il est pressé, qu'il doit rentrer sans *tarder* à *l'atelier et puis qu'il* passera la soirée chez des amis. Il ne me pardonne pas d'avoir pris ta défense. Il se venge en me privant de lui. *L'après-midi* me semble interminable. A 6 heures je remonte dans ma chambre, tu es sage, tu vagis doucement. Je m'assois sur le lit, les ressorts grincent, ça m'agace, allons prendre l'air, je t'emporte. Assise au bord du fleuve je te tiens sur mes genoux je te berce et je berce ma peine. Je parle de tendresse avec des petits mots puérils et ridicules. Tu es blotti contre moi, paisible, confiant, dérisoire. Je vais te tuer.

Je cherche, je tremble. J'ai trouvé. Le sac de jute sous le hangar. Une *pierre au fond. Toi par-dessus. Un bout* de ficelle qui traîne près d'un tas de charbon je fais un double nœud. La *pluie se met* à *tomber, un déluge. Plus* personne sur les berges. Le sac s'enfonce en quelques secondes. Je sens dans ma poitrine le moment précis où l'eau pénètre dans tes bronches.

Je reste longtemps debout au bord du fleuve. Je contemple cette peau fluide qui se troue se plisse se crevasse. Je me dis que le courant, étrangement, est inversé, il paraît que ça se produit seulement aux grandes marées quand la mer déborde avec tant de fureur *qu'elle remonte* dans le lit *des rivières*. Toute cette eau ; je suffoque. Je déglutis avec peine. Et soudain je me soumets, j'avance, dépouillée, *lucide*. L'horreur. Le noir émerveillement. J'ai. Moi. Éblouie. Brisée. Coupable. Néanmoins tentant de m'absoudre : Il le fallait. Pour Fabien.

Je serre l'écharpe autour de mes épaules. Il pleut si *fort* qu'elle est trempée *déjà*. *Je vais au hasard, trébuchant* dans les ornières du chemin de halage, butant sur les cailloux. J'atteins l'escalier *qui monte* à *la passerelle. Et je vois* sur la dernière marche un homme ruisselant de pluie qui m'accueille en riant, *qui me prend dans* ses bras. Je m'accroche à lui et il me tient comme une noyée qu'il viendrait d'arracher à la violence des flots.

Je ne sais pas pourquoi toujours ici j'hésite. J'ai dit que je n'oublierai pas. Il faut continuer à mettre de l'ordre. Il faut dire encore – l'averse redouble de violence. Là-bas il y a les déserts stériles. Ici le fleuve gonfle et bouillonne. Tu es mort. Moi je vis et Fabien vit et il me regarde il va dire que si j'ai vraiment fait cela (moi sa sauvage, moi sa reine). Que rien ne peut mieux lui prouver.

IL dit qu'il a laissé la bande des copains traîner d'un bistrot à l'autre, *je lui manquais* et il me cherchait. Il m'attire à l'abri du pont ; adossé aux minces poutrelles il m'essuie doucement le visage avec un pan de l'écharpe c'est comme une lente caresse. Il dit *j'ai été* stupide et cruel de me fâcher ce matin. Il dit qu'il comprend combien je t'aime, qu'il finira par t'aimer, que tu auras ta place près de nous, c'est normal. Puis il dit, tiens le courant s'est inversé ; déjà la marée d'équinoxe.

Il se penche, il va m'embrasser. Je me rejette en arrière. Sans raison. Sans l'avoir voulu. Je crie. Il dit, Voyons qu'est-ce qui *te prend*. Par-dessus les rafales. Fabien crie pour me faire taire ; mes hurlements couvrent sa voix, pour me réduire au silence il lui faudrait me ficeler dans un sac et me jeter dans le fleuve.

Je crie si longtemps, si fort qu'on finit par m'emmener dans cette grande maison, et ma chambre donne sur le jardin et le lit grince et je ne peux plus jouer aux déserts. Parfois je te sens près de moi blotti sous mon écharpe blanche. *Je te souris*, je te parle et puis je crie encore. Je dis non, je ne veux pas oublier. Je ferme les yeux ; je ne verrai plus les sables au soleil ; je n'irai pas rejoindre les Berbères, les Touaregs campant dans le lit des oueds desséchés. *Je crie.*

Pourtant *la* femme douce et calme qui m'apporte mon plateau et puis cet homme très bon qui, tous les matins, s'arrête un moment dans la chambre et les autres qui l'accompagnent et parfois s'assoient au bord de mon lit quand je suis *recroquevillée*, m'enveloppant dans l'écharpe blanche, tous le disent, tous le répètent, je vais guérir de *l'angoisse, j'ai seulement* besoin d'un peu de repos. Ils disent que ce garçon, Fabien, téléphone chaque jour pour *prendre de mes nouvelles. Ils disent* que ce qui m'est arrivé n'a rien que de très ordinaire. Que j'ai agi pour le mieux et (non) que tu n'as pas souffert. Ils disent que d'après les calculs – puisqu'on peut tout calculer, tout prévoir et même la hauteur des marées d'équinoxe – en quelques dizaines d'années les hommes ne trouveraient plus place sur leur terre déjà encombrée si on y laissait grouiller tout ce qui naît dans le monde de petits chats, de petits chiens. ■

* Une autre nouvelle d'Annie Saumont est parue dans *le Monde Dimanche* du 17 août 1980, « Moi, mon père, il lavait les carreaux ».

